

BIBLIOTHÈQUE  
GRAND SEMINAIRE  
BAYONNE

SOURCES CHRÉTIENNES

*Collection dirigée par H. de Lubac, S. J., et J. Daniélou, S. J.  
Secrétariat de direction : C. Mondésert, S. J.*

N° 42

231  
CAS

JEAN CASSIEN

# CONFÉRENCES

I-VII

INTRODUCTION, TEXTE LATIN, TRADUCTION ET NOTES PAR

Dom **E. PICHERY,**

moine bénédictin de l'abbaye Saint-Paul de Wisques

LES EDITIONS DU CÉRIF, 29, B<sup>e</sup> DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1955

NIHIL OBSTAT :

Wiciaci, die 24<sup>a</sup> junii 1954.

fr. JOHANNES GAILJARD, O.S.B.

IMPRIMI POTEST :

Wiciaci, die 29<sup>a</sup> junii 1954.

† fr. AUGUSTINUS SAVATON,  
abbas de S. Pauli de Wiciaco.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 18<sup>a</sup> januarii 1955.

MICHAËL POTEVIN,  
vic. gen.

## INTRODUCTION

Cassien semble jouir actuellement, dans le monde de la science, d'un regain de faveur. Depuis quelque trente ans surtout, on l'étudie avec un très grand soin et suivant des méthodes d'investigation que les anciens n'ont pas connues. Les résultats définitivement acquis ou sérieusement probables sont loin d'être médiocres. Il reste cependant beaucoup à faire et nombre de points importants sont encore à déterminer : c'est une ample carrière ouverte à la compétence des chercheurs. Le but de cette introduction est plus modeste et plus restreint : elle se propose de présenter aussi nettement que possible l'auteur des *Conférences* à des lecteurs qui n'ont pas tous les loisirs ni les moyens de recourir aux collections spéciales, pour se donner l'information indispensable.

### I

#### *La vie et le caractère*

Cassien fut un homme de relations étendues dans les milieux monastiques de Syrie, d'Égypte et de la Gaule méridionale, à Constantinople encore et à Rome, les deux capitales du monde chrétien de ce temps. Or l'incertitude couvre ses origines, plusieurs événements importants et la plupart des dates de sa vie. On lui dispute jusqu'au nom de Jean, sous lequel il se fait interpeller par l'abbé Théo-

dore<sup>1</sup> et par l'Abbé Nesteros<sup>2</sup>, et qu'il pourrait bien s'être donné lui-même sur le tard, en souvenir de saint Jean Chrysostome<sup>3</sup>.

### 1) Sa famille et sa patrie.

Nous savons par son propre témoignage qu'il naquit d'une famille remarquable par sa religion et sa piété, également favorisée des biens de la fortune<sup>4</sup>, et qu'il suivit avec succès, dans les écoles, le cours des études classiques<sup>5</sup>.

Mais quelle fut sa patrie?

Les travaux de ces derniers temps ont éliminé pour jamais des hypothèses dépourvues de fondement; et il n'est plus permis d'hésiter qu'entre la Scythie mineure, qui correspondait à l'actuelle Dobroutschka, ou la Gaule méridionale des régions provençales. Depuis trois siècles, les érudits se partagent. Aucun argument décisif n'a été apporté, qui fût capable de terminer le débat. Parmi beaucoup de déductions aussi séduisantes que savantes, ou au contraire quelque peu subtiles ou de fragile apparence, le texte de Gennade offre une donnée qui semble solide. Écrivant vers 470 son *De viris illustribus*, il qualifie Cassien par ces termes : *Cassianus, natione Scytha*<sup>6</sup>. La leçon, longtemps contestée, a été démontrée authentique : nul doute que, dans la pensée de Gennade, Cassien ne soit natif de la Scythie. Déniera-t-on toute valeur à une affirmation si nette? On ne le ferait valablement, en bonne critique, que pour des raisons certaines : par exemple, si la thèse de l'origine gauloise s'étayait de preuves indiscutables. Voilà pourquoi sans doute le perspicace Tillemont, les Bollandistes, Duchesne et, plus récemment, MM. E. Schwartz et H.-I. Marrou ont pensé devoir s'y

1. *Inst.*, l. 5, c. 35.

2. *Coll.* 14, c. 9.

3. Cf. Dom Cappuyns, *Dict. d'hist. et de géogr.*, II, 1319.

4. *Coll.* 24, c. 1.

5. *Coll.* 14, c. 13.

6. C. 62.

tenir. Après avoir suivi jadis le sentiment opposé, nous nous rangerions aujourd'hui à leur parti.

On comprend aisément que dans cette contrée bilingue, où le grec et le latin étaient pareillement en usage, un enfant supérieurement doué et pourvu de bons maîtres par ses parents ait pénétré le génie propre de l'un et l'autre idiome.

Quant à la date de la naissance, il semble qu'il soit possible de s'arrêter sans témérité aux environs de l'an 365.

### 2) Séjour à Bethléem.

Ses études terminées, Cassien entendit dans son cœur l'appel à la vie monastique. Peut-être son ami Germain, de quelques années plus âgé que lui, fut-il en ce point l'instrument de Dieu. Cassien n'a jamais parlé de lui qu'en des termes discrètement émus et charmants : une intime société les unit dès lors, qui ne devait pas se rompre; la mort seule put les séparer.

Véritablement « frères, non par la naissance, mais par l'esprit<sup>1</sup> », ils s'acheminèrent vers la Palestine, portés probablement par le désir de visiter les lieux saints, mais surtout — Cassien le déclare expressément sans faire mention d'un autre motif — « en vue de se former à la milice spirituelle<sup>2</sup> », et furent reçus dans l'une des cellules du monastère de Bethléem, « non loin de la grotte où Notre-Seigneur daigna naître de la Vierge<sup>3</sup> ». Dom Cappuyns<sup>4</sup> suppose avec vraisemblance qu'ils ne laissèrent pas de porter leur curiosité chez les cénobites de la Palestine, de la Syrie, voire de la Mésopotamie, dont les usages sont décrits au livre des *Institutions*<sup>5</sup>. Il est à remarquer cependant qu'il y soit parlé aussi de la Cappadoce et de tout

1. *Coll.* 16, c. 1.

2. *Ibid.*

3. *Inst.*, l. 4, c. 31.

4. *L. c.*, 1322.

5. *L. c.*, c. 19; *Præf.*; l. 3, c. 1; avec une allusion, *Coll.* 21, c. 11.

l'Orient<sup>1</sup>; mais Cassien a pu connaître ces nouvelles régions durant son séjour à Constantinople.

Il était fort jeune encore en arrivant à Bethléem, car c'est, assure-t-il, « dès le temps de son enfance, *a pueritia* », qu'il vécut parmi les moines<sup>2</sup>, « dès un âge tendre, *a parvulis* », qu'il y fut instruit à former de grandes résolutions<sup>3</sup> : de telles expressions ne permettent guère d'aller au delà de dix-sept ou dix-huit ans. Nous serions donc à peu près en 382 ou 383.

Ce séjour ne fut pas de bien longue durée, si l'on en croit l'humble aveu que Germain fait à l'Abbé Jean, en son nom et au nom de son ami, d'avoir recherché la solitude « après une formation cénobitique assez superficielle, *cenobialibus disciplinis tenuiter instituti*<sup>4</sup> », et les termes qui racontent comment naquit leur projet de visiter l'Égypte : « Après avoir reçu les premiers rudiments de la foi, écrit Cassien, et fait quelque profit, *Post prima fidei rudimenta succedentibus aliquatenus incrementis*, nous ressentîmes le désir d'une perfection plus haute et résolûmes de gagner incontinent l'Égypte<sup>5</sup>. » En outre, durant leur séjour au désert de Panéphysis, l'Abbé Nesteros, l'un des trois premiers anachorètes qu'il leur fut donné de voir, recommande à Cassien de veiller d'autant plus à garder un silence modeste en présence des anciens qu'il n'a pas encore dépassé « l'âge de la première jeunesse, *aetas adhuc adulescentior*<sup>6</sup> ». Mais leurs relations avec l'Abbé Pinufe ne vont-elles pas fournir un argument plus précis encore peut-être? Cassien a narré par deux fois<sup>7</sup> comment ce saint vieillard, importuné de la révérence universelle qui s'attachait à sa vie, à son âge et à son sacerdoce, dans le monastère immense dont il était le prêtre, non loin de Paméphysis, s'enfuit une première fois à Tabenne, puis de nouveau vers la Syrie, dans le monastère

1. *Inst.*, I, 4, c. 19.

2. *Inst.*, Praef.

3. *Coll.* 17, c. 7.

4. *Coll.* 19, c. 11.

5. *Coll.* 11, c. 1.

6. *Coll.* 14, c. 9.

7. *Inst.*, I, 4, c. 30-31; *Coll.* 20, c. 1.

même où vivaient Cassien et Germain. Il y fut reçu en qualité de novice et habita avec eux la même cellule<sup>1</sup>. Mais c'était l'usage, comme on le voit chez saint Pacôme, de grouper ainsi les novices. D'où il ressort que les deux amis ne faisaient que débiter alors dans la vie monastique. Le temps que Pinufe demeura auprès d'eux fut court : « Aussitôt, *continuo*, des Frères qui étaient venus d'Égypte, afin de prier aux lieux saints, le reconnurent et, à force d'instances, le déterminèrent à rentrer dans son monastère<sup>2</sup>. » Et c'est peu après, *post non longum tempus*<sup>3</sup>, que Cassien et Germain, incités sans doute par ce qu'ils avaient entendu de Pinufe et de ses moines, se résolurent à visiter l'Égypte.

Aussi bien, il n'est pas impossible de mettre en un meilleur jour encore la date probable de leur départ. On ne peut procéder ici que par conjectures; mais elles ne manquent pas de fondement. Saint Jérôme et Rufin sont venus se fixer à Bethléem en 385-386; or, il semble que Cassien ne les y a pas connus. Deux faits conjugués en fournissent un indice des plus sérieux : l'estime qu'il professe à leur endroit, et son éblouissement, à son arrivée en Égypte, devant les principes fondamentaux de la vie spirituelle. Non seulement il prise fort la *Vulgate* et le montre en toute occasion<sup>4</sup>, mais lorsqu'il en vient à nommer saint Jérôme, il parle de lui en des termes qui marquent une sincère admiration : c'est « un fleuve débordant d'éloquence<sup>5</sup> », c'est « le maître des catholiques dont les écrits resplendissent par toute la terre comme des lampes divines<sup>6</sup> ». Sous la plume d'un origéniste, judicieux certes et mesuré, mais profondément convaincu, et qui ne pouvait ignorer l'attitude de Jérôme, ni ses violences, ni comment il s'était fait l'instrument de Théophile d'Alexandrie, de tels éloges témoignent d'un singulier esprit de modéra-

1. *Coll.* 20, c. 1; c. 2; cf. c. 4.

2. *Inst.*, I, 4, c. 31.

3. *Coll.* 20, c. 2.

4. *Inst.*, I, 8, c. 21; I, 12, c. 31; *Coll.* 8, c. 10, 23; c. 8; *Nest.*, I, 4, c. 3; I, 5, c. 5.

5. *Inst.*, Praef. 5.

6. *Nest.*, I, 7, c. 26.

tion, de charité et de paix, d'un grand amour de la vérité et d'une noble magnanimité. A saint Jérôme il unit Rufin, sur un plan inférieur toutefois, ce qui met en relief de nouveau son goût de l'objectivité; il salue en sa personne « le philosophe chrétien, une figure qui n'est pas à négliger parmi les docteurs ecclésiastiques<sup>1</sup> ».

Supposé que des hommes de tant d'autorité dans les choses monastiques et qui devaient jouir à ses yeux d'un si grand prestige aient été ses voisins à Bethléem, Cassien, si curieux de se renseigner et de s'instruire, eût-il manqué de profiter beaucoup à leur contact? Nous le voyons, au contraire, tout à fait novice, lorsqu'il débarque à Thennesus. Les deux amis ne tardent pas, en effet, à se mettre à la recherche de l'Abbé Pinufe. Reçus par lui très affectueusement, ils entendent de sa bouche l'exhortation qu'il fit à certain Frère qui voulait s'engager sous le joug de la règle<sup>2</sup>. C'était un abrégé, très vigoureux, il est vrai, de la doctrine ascétique. Ils en furent à la fois émerveillés et découragés. « Enseignements austères et sublimes », dit Cassien. « Les cimes du véritable renoncement nous parurent dès lors quelque chose d'incompréhensible et de prodigieux. Nous ne pouvions croire que notre petitesse fût jamais capable de s'élever si haut. » Les deux pèlerins revinrent bientôt vers le vieillard, « l'esprit tout en alarme », et confessèrent le « profond désespoir » qui les accablait à comparer « la bassesse de leur ignorance avec la hauteur infinie de la vertu » qu'il leur avait manifestée<sup>3</sup>. En vérité, si Cassien fut à ce point bouleversé par ce discours, n'est-ce point que l'ignorance dont il parle était réelle? Et, encore une fois, se comprendrait-elle s'il avait pu fréquenter en Rufin un connaisseur des choses monastiques, et surtout en Jérôme l'un des maîtres les plus en vue des voies spirituelles?

C'est aussi ce que dit en bref Dom Cappuyens : « On résiste difficilement à l'impression que si Jérôme, le *catho-*

1. *Nest.*, l. 7, c. 27.

2. *Inst.*, l. 4, c. 32-43; *Coll.* 20, c. 2.

3. *Coll.* 20, c. 2 et 3.

*licorum magister*, et Rufin, le *christianae philosophiae vir*, avaient été là, lors de l'arrivée ou du séjour de Cassien à Bethléem, cette présence aurait laissé quelque trace dans les écrits et peut-être même dans la vie de leur jeune admirateur. Admettons donc que le séjour de Cassien et de Germain se place avant 385-386<sup>1</sup>. »

Sa durée ne doit pas avoir dépassé deux ans.

### 3) Voyage et séjour en Egypte.

Qui, dans le monde chrétien, n'était curieux des solitudes d'Égypte et de ses maisons de cénobites, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle? Mais des fervents du monachisme, tels que Cassien et Germain, en devaient, beaucoup plus que d'autres, subir l'attrait prestigieux, surtout après que leur appétit eût été attisé par le contact de l'Abbé Pinufe et de ses moines. Ils obtinrent congé de leurs supérieurs d'aller les visiter, à la condition de faire un prompt retour<sup>2</sup>. Ils le promirent « en présence de tous les Frères, dans la grotte sanctifiée par la royale et toute lumineuse naissance de Notre-Seigneur du sein de la Vierge », et le prirent lui-même à témoin<sup>3</sup>.

Choisissant la route de mer, plus rapide et plus sûre, ils abordèrent à Thennesus, située sur l'une des bouches orientales du Nil, non loin de l'actuelle Damiette. Leur dessein était de gagner sans retard les grandes solitudes de l'intérieur; la rencontre qu'ils firent d'Archebius, évêque de la ville voisine de Panéphysis, les en détourna. Sur son conseil, ils se décidèrent à voir d'abord les solitaires qui vivaient non loin de sa ville épiscopale, dans des îlots entourés de marais salants. Cassien en nomme trois : Chérémon, Nesteros et Joseph, à qui sont attribuées les conférences 11<sup>e</sup> à 17<sup>e</sup>.

Il fait tenir, en particulier, à l'Abbé Joseph de longues dissertations, destinées à calmer leurs scrupules touchant

1. *L. c.*, 1322-1323.

2. *Coll.* 17, 2.

3. *Coll.* 17, c. 5.

l'obligation de l'engagement pris à l'égard de leurs supérieurs. Ils se résolurent, en effet, à prolonger une absence si profitable à leurs âmes, passèrent la bouche voisine du Nil vers l'ouest, et touchèrent terre à Diolcos. Ils y rencontrèrent « une multitude considérable vivant sous la discipline cénobitique et merveilleusement dressée à cette forme excellente... de la vie monastique. Mais ensuite, poussés par les louanges qu'on en faisait », ils eurent « hâte de voir d'aussi près que possible une autre sorte de moines, tenue pour supérieure, celle des anachorètes ». Ceux dont on leur parlait, « habitaient en deçà du Nil, dans un endroit limité d'un côté par le fleuve, de l'autre par l'immensité de la mer, et formant une île inhabitable à tout autre qu'à des moines en quête de solitude<sup>1</sup> ». Ils y firent eux-mêmes un essai qui paraît avoir été fort dur, et auquel pourrait bien se rapporter la conférence 24<sup>e</sup> de l'Abbé Abraham. Ils y avaient connu d'abord l'Abbé Piamun, à qui Cassien se dit redevable des premiers principes de la vie solitaire, dont il devait acquérir ensuite, à Scété, une connaissance plus parfaite<sup>2</sup>, et c'est de lui qu'est la conférence 18<sup>e</sup>. Quant aux conférences 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, tenues par l'Abbé Jean et l'Abbé Pinufe, en des monastères de cénobites, elles se situent à la même époque, l'une soit à Diolcos même, soit à Panéphysis, où nos pèlerins firent retour, l'autre, avec beaucoup plus de probabilité, à Panéphysis.

Cependant, les lointains et mystérieux déserts de l'intérieur ne cessaient de hanter la pensée de nos deux amis. Ils remontèrent donc vers le Sud, jusqu'à la partie la plus prochaine de la solitude de Scété, aux horizons désolés et à l'eau marquée d'une saveur de bitume. Là demeurait la « congrégation » du prêtre Pafnuce. C'était la première fondation de Macaire l'Égyptien<sup>3</sup>, et il y avait fait dominer, avec sa profonde connaissance des âmes<sup>4</sup>, sa haute conception de la vie solitaire et son goût de la culture

1. *Inst.*, l. 5, c. 36.

2. *Coll.*, 18, c. 16.

3. *Coll.*, 15, c. 3.

4. *Cf. Coll.*, 5, c. 12; *Coll.* 24, c. 13.

contemplative. Des quatre groupes de Scété, celui-là était le seul qui fût exempt de l'erreur puérile et grossière des anthropomorphistes<sup>1</sup>; on y était origéniste. Macaire est, aux yeux de Cassien, « le grand homme<sup>2</sup> ». Mais Pafnuce aussi conquiert entièrement son admiration. De quel ton il en parle! « Parmi ce chœur de saints, astres purs qui reluisaient dans la nuit de ce monde, nous vîmes briller le bienheureux Pafnuce, de qui la science — le terme est à remarquer — jetait un éclat plus vif, comme d'un grand luminaire<sup>3</sup>. » C'est de lui qu'il atteste avoir reçu, touchant la vie monastique, des lumières jusque-là insoupçonnées : « Quel était le fruit le plus apparent de sa conférence? Nous avons cru, par le premier renoncement, toucher au sommet de la perfection; et voici que nous commençons à nous apercevoir que nous n'avions pas encore entrevu, même en rêve, les cimes de la vie monastique<sup>4</sup>. » Nul doute qu'il ne faille entendre de sa « congrégation » les éloges où vibrent discrètement les jeunes enthousiasmes et l'admiration émue du cœur de Cassien : « Le désert de Scété fut le séjour des plus remarquables parmi les Pères de l'état monastique, et la demeure de toute perfection; mais, entre tant de fleurs merveilleuses de sainteté, l'Abbé Moïse se distinguait encore par le parfum plus suave de son ascèse et de sa contemplation<sup>5</sup> »; ou encore : « Pafnuce n'a point cessé de demeurer à Scété, dont il est actuellement le prêtre, désert glorieux, digne d'être célébré en tous lieux<sup>6</sup>. »

Cassien connut encore, au moins par ouï-dire, le désert de Calame ou de Porphyryon, dont il est question plus d'une fois dans les *Conférences*<sup>7</sup>. Il visita de sa personne, bien que Scété en fût séparé par une solitude de quatre-vingts milles, celui des Cellules, ainsi nommé des petites cellules entièrement isolées où les moines de Nitrie, dési-

1. *Coll.*, 10, c. 2.

2. *Inst.*, l. 5, c. 41.

3. *Coll.*, 3, c. 1.

4. *Coll.*, 3, c. 22.

5. *Coll.*, 1, c. 1.

6. *Coll.*, 18, c. 15.

7. *Coll.*, 3, c. 5; 7, c. 26; 24, c. 4.

reux de mener la vie érémitique dans la perfection la plus stricte, venaient se retirer dans une solitude complète et une séparation absolue de toutes choses; il a dû passer aussi par Nitrie, à cinq milles de là, et y voir Évagre le Pontique<sup>1</sup>. Donna-t-il suite au projet qu'il avait d'abord formé, avec son ami Germain, de pénétrer dans la Thébaïde? Tillemont l'a pensé, parce que les coutumes de Tabenne sont décrites avec précision, et dans les *Institutions*<sup>2</sup> et dans les *Conférences*<sup>3</sup>; les critiques modernes le nient généralement.

Le séjour à Scété, interrompu après sept ans par un prompt voyage à Bethléem, où les fugitifs surent apaiser leurs supérieurs et se munir de toutes les autorisations désirables<sup>4</sup>, dura jusqu'à la crise origéniste. On rapporte avec probabilité à la première période les conférences 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup>, des Abbés Moïse, Pafnuce, Daniel et Sérapion, ainsi que la 6<sup>e</sup>, de l'Abbé Théodore, dans le désert des Cellules; à la seconde, les conférences 21<sup>e</sup> à 23<sup>e</sup>, de l'Abbé Théonas, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, de l'Abbé Serenus. Les deux conférences 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>, de l'Abbé Isaac, sur la prière, sont datées exactement par le récit de Cassien lui-même : l'une précède et l'autre suit la lettre pascale du patriarche d'Alexandrie, Théophile, contre l'anthropomorphisme, qui est presque certainement de l'Épiphanie 399.

#### 4) A Constantinople.

Tandis qu'elle était reçue et lue dans la « congrégation » de Pafnuce, elle déchaîna la tempête dans les trois autres groupes monastiques de Scété et chez presque tous les moines de la province d'Égypte<sup>5</sup>. Soulèvement violent et marche sur Alexandrie. Théophile n'apaisa l'émeute que par la comédie d'une volte-face. Il avait toujours été, et très ouvertement, origéniste, sans admettre pour autant,

1. Cf. *Coll.*, 6, c. 1.

2. Cf. I, 4, c. 1.

3. *Coll.* 20, c. 1.

4. *Coll.* 17, c. 30.

5. *Coll.* 10, c. 2.

non plus que ses contemporains, les erreurs flagrantes d'Origène; il le demeurait en son for intérieur. Mais ce qui aurait dû le lier étroitement dans une cause commune avec les moines origénistes, fut au contraire, de sa part, l'occasion d'une lutte sans merci. Pour des motifs fort étrangers à la doctrine et qui n'étaient pas à son honneur, il en voulait aux Longs Frères, ainsi nommés pour leur haute stature, qui avaient prestige et autorité dans le désert de Nitrie. L'accusation d'origénisme lui devint un moyen d'exciter, contre eux et leurs partisans, l'indignation aveugle des anthropomorphites et de leur déclarer la guerre.

Excédés par sa campagne de calomnies et de violences, et redoutant le pire, les persécutés se résolurent à quitter l'Égypte. Plus d'un moine de la « congrégation » de Pafnuce les imita, car là aussi probablement la vie était devenue difficile; Cassien et Germain furent de ce nombre. La plupart des fugitifs se retirèrent en Palestine; d'autres, dont les Longs Frères et nos deux amis, à Constantinople.

Autant saint Jean Chrysostome se montra circonspect à l'égard des Longs Frères et peu disposé à intervenir dans une affaire qu'il n'avait pas qualité pour juger, autant il montra d'empressement à recruter parmi les moines des membres de valeur pour son clergé. Il jeta les yeux, en particulier, sur Cassien et Germain, que leur notoriété ou leur comportement désignaient entre tous les autres. Non sans de grands regrets de leur vie monastique, ils se laissèrent ordonner par lui : Germain devint prêtre, et Cassien diacre<sup>1</sup>.

Le génie oratoire et l'abondance de doctrine d'un si grand homme produisirent sur Cassien une ineffaçable impression; mais son cœur sut comprendre aussi le saint. Il lui voua, dès lors, un culte de docilité, de vénération et de tendresse, qui ne se démentit jamais<sup>2</sup> : la fidélité sans oubli paraît avoir été la marque de toutes ses affections. Sur la fin de sa vie, il aimera à dire qu'il tient de lui tout

1. *Inst.*, I, 11, c. 18; cf. I, 12, c. 20.

2. *Nest.*, I, 7, c. 31.

ce qu'il sait<sup>1</sup>, et il n'hésitera pas à le saluer du beau titre de martyr<sup>2</sup>.

Cependant, Théophile agissait contre le patriarche de Constantinople, qu'il tenait pour un rival. Il eut la cour impériale de son côté; et, venu pour être jugé par un concile, ce fut lui qui jugea et condamna saint Jean Chrysostome. Cassien et Germain s'étaient employés avec zèle pour leur évêque; on sait notamment par Pallade<sup>3</sup> que Germain fit partie de la délégation officielle de l'Église de Constantinople au Concile du Chêne, en 403. De ce fait, ils tombaient l'un et l'autre sous le coup du décret d'Arcadius, du 29 août 404, qui prescrivait à tous les partisans de Jean d'avoir à retourner dans leur pays. Mais, avant leur départ, ils reçurent du clergé et des fidèles une marque de confiance éminente : on les chargeait de porter à Rome et de présenter au pape Innocent I<sup>er</sup> une lettre d'appel, qui contenait en outre le récit des persécutions exercées contre l'évêque, et, afin de laver celui-ci du reproche calomnieux d'avarice et de cupidité, la liste des objets précieux remis aux magistrats de la ville<sup>4</sup>.

### 5) A Rome.

Dès les premières semaines du printemps de 405, ils étaient à Rome et s'acquittaient de leur mission auprès du pape. La thèse traditionnelle veut que ce séjour se soit prolongé quelque dix ans pour Cassien; et, en dépit de bien des obscurités et plus d'une hypothèse contraire, elle paraît suffisamment autorisée pour qu'on s'y tienne. Un témoignage de grand prix nous est fourni par l'amitié qu'il noua avec le futur pape saint Léon, si intime et si forte, qu'elle persévéra, faite de confiance mutuelle, jusqu'à sa mort. Mais, s'il est vrai que saint Léon naquit vers 390, il sortait à peine de l'enfance à l'arrivée de Cassien, et des relations profondes de pensée et d'action n'ont

1. *Nest.*, l. 7, c. 31.

2. *Nest.*, l. 7, c. 30.

3. *Dial.* 2 et 8.

4. *PALLADE*, *Dial.* 3.

pu s'établir que notablement plus tard, quand il eut pris rang dans le clergé.

De là suit encore un autre point d'importance : que Cassien dut vivre pendant un temps assez long dans l'entourage du pape. On a pensé pouvoir en conclure que c'est de lui qu'il est question dans deux lettres d'Innocent I<sup>er</sup> à Alexandre d'Antioche, en 414-415, lorsqu'il y est parlé du prêtre Cassien<sup>1</sup>.

Il aurait donc été élevé au sacerdoce à Rome même, et non pas à Marseille, comme plusieurs le soutiennent. Aussi bien, on sait par des sources multiples, en particulier par Gennade<sup>2</sup> et par saint Prosper<sup>3</sup>, qu'il fut réellement prêtre. Or, il n'était que diacre en arrivant à Rome; et, d'autre part, s'il avait dû son ordination aux évêques de Gaule, eût-il manqué de leur en faire hommage, parmi tant de marques de vénération qu'il leur donne<sup>4</sup>? Cet argument par la vraisemblance confirme en quelque mesure le précédent.

Comme il ne sera plus fait aucune mention de Germain, c'est la preuve qu'il était mort à Rome.

### 6) A Marseille.

Peu après 415, Cassien se rendit à Marseille, où Gennade nous apprend qu'il fonda deux monastères qui existaient encore de son temps, l'un de moines, l'autre de vierges<sup>5</sup>.

Ce n'est point là le fait d'un homme dépourvu de relations ni de prestige. Davantage, si les autorités religieuses de la contrée le prient de s'intéresser au monastère tout nouveau de Ménerbes<sup>6</sup>, puis, comme on le dira bientôt, de faire profiter cénobites et anachorètes de sa connaissance du monachisme, c'est sans doute que sa valeur unique en ce domaine n'est ignorée de personne. Il assumait

1. Lettres 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>; cf. *Dom CAPPUYNS*, l. c., 1326.

2. *De viris ill.*, c. 62.

3. *Contra Collat.* 2.

4. *Dom CAPPUYNS*, l. c., 1326.

5. *De viris ill.*, c. 62.

6. *Cl. A. S.*, sept., VI, 246. *Vie de saint Castor*, n. 38 sq.

sans hésiter, bien qu'il eût le goût du silence, la mission qu'on lui offrait de réformateur et de maître : elle répondait si parfaitement à la conscience qu'il avait de posséder un trésor sans prix, et aux ambitions surnaturelles de son cœur de saint. Nous verrons comment il sut la remplir au mieux, avec le tact et le génie pratique qui le caractérisent.

Le rôle de premier plan qu'il tient dans les disputes sur la grâce prouve également qu'il se sent capable d'influence, non seulement auprès des moines, mais encore dans les cercles ecclésiastiques. Et peut-être conviendrait-il de mettre en face des paroles trop modestes par lesquelles il se donne pour un petit personnage, obscur par le nom comme par le mérite<sup>1</sup>, l'affirmation d'un récent ouvrage, consacré à sa vie et à sa doctrine<sup>2</sup>, qu'entre 425 et 430 il est l'une des deux principales figures de l'Église latine, et ne vient qu'après saint Augustin. Mais son succès ne fut pas, ici, celui qu'il avait rêvé.

Comme les Provençaux, il était choqué de la dureté de certains propos de l'évêque d'Hippone, et trouvait excessives plusieurs de ses doctrines. Il devait, au surplus, se sentir si peu de parenté d'esprit avec lui ! Saint Augustin est le seul grand personnage dont il ait parlé, lui, si magnanime à l'égard de saint Jérôme et si conciliant par vertu comme par nature, en des termes assez froids<sup>3</sup>, ou même qu'il ait visé sans le nommer, dans des appréciations peu sympathiques<sup>4</sup>. La tournure métaphysique et la virtuosité dialectique du docteur de la grâce n'étaient guère ses dons particuliers. Il hésite et tâtonne, quand il s'agit d'accorder le droit de Dieu avec le droit de l'homme ; sa pensée ne parvient pas à définir ni ordonner nettement des concepts très délicats ; sa langue s'embarrasse à les dire et laisse échapper nombre d'expressions inexactes, souvent contredites, il est vrai, en d'autres endroits. L'impression d'ensemble est d'un complet défaut de vigueur

1. *Nest.*, I, 7, c. 31.

2. *John Cassian. A study in primitive monasticism*, Owen Chadwick, Cambridge, 1950.

3. *Nest.*, I, 7, c. 27.

4. *Inst.*, I, 12, c. 19; *Coll.* 13, c. 18.

métaphysique, de l'imprécis, du confus et, somme toute, du superficiel. Pareil manque de philosophie éclate, chez lui, à propos du mensonge. Un engagement doit-il être tenu, lorsque les inconvénients sont vraiment graves ? Et la question s'élargit : Comment concilier le respect de la vérité dans ses paroles avec le droit incontestable de garder un secret ? On peut tenir que le parti était bon pour Cassien et Germain de rester à s'édifier en Égypte plutôt que d'accomplir la promesse faite à leurs supérieurs de retourner promptement à Bethléem ; mais la discussion abonde en propositions obscures ou inexactes, qui lasseraient les plus longues patiences. C'est, par exemple, raisonner un peu simplement de soutenir sans ambages que la bonne intention légitime le mensonge, et que les saints apôtres l'ont jugé maintes fois profitable.

Toutefois, la distance où les mettaient l'un de l'autre les dons de la nature n'expliquerait pas à elle seule une telle opposition : Cassien se regardait comme le représentant autorisé de la tradition et aussi de la pensée de tout l'Orient chrétien. Il faut le reconnaître, au IV<sup>e</sup> siècle, la lutte se livre entre les catholiques et les manichéens. Par réaction contre une conception faussement pessimiste du monde matériel et de l'homme, les Pères de l'Église mettent en relief la bonté de la nature et la puissance de la volonté. Voici l'exhortation fort optimiste que saint Athanase met dans la bouche de saint Antoine : « Ne vous laissez pas effrayer, lorsque vous entendez parler de la vertu, et ne vous faites point de ce mot un épouvantail. Elle n'est pas loin de nous ; elle ne demeure pas en dehors de nous. C'est une entreprise qui dépend de nous, une chose facile ; il suffit de vouloir... L'âme a été créée bonne et dans une parfaite droiture, elle se conforme à la nature lorsqu'elle demeure ce qu'elle est... Gardons notre âme au Seigneur, comme un dépôt reçu de lui, afin qu'il reconnaisse son œuvre, en la voyant telle qu'il l'a créée<sup>1</sup>. » D'autre part, Origène ne s'était pas toujours exprimé correctement sur le point de la grâce et de la liberté, bien

1. *Vita Anton.*, 20.

qu'il n'eût pas envisagé directement le problème; et l'on sait combien lui doivent ceux-là mêmes qui l'ont combattu. Pareillement saint Jean Chrysostome, à qui, on le sait, Cassien gardait une admiration et une docilité filiales : il est arrivé qu'il tint, sur le libre arbitre, un langage où l'on croit pressentir Cassien lui-même<sup>1</sup>. Chez un homme mal préparé par sa tournure d'esprit et par ses antécédents à résoudre ce difficile problème, la loyauté, la charité, le désir de concilier et de pacifier ne pouvaient suffire à procurer le succès. Il accorde presque tout à saint Augustin, sauf un seul point, mais qui renferme tout le venin de l'erreur semi-pélagienne : l'initiative de l'acte bon peut, quelquefois du moins, appartenir à l'homme, et celui-ci peut, alors, attirer la grâce par un commencement de bonne volonté<sup>2</sup>.

Ce fut justement ce point que les Provençaux retinrent le mieux : il avait accredité l'erreur et n'avait point apaisé les esprits. Saint Prosper s'en prit à lui avec vigueur dans son *Contra Collatorem*, en 432-433. Cassien, qui vivait encore, se tut; et il est permis de reconnaître là sa manière modeste et profondément chrétienne, prudente aussi, ennemie du bruit et de la dispute : il avait appris, dans l'intimité de la contemplation divine, le secret d'une paix constante et douce, d'une sérénité tranquille.

Il ne tarda pas, du reste, à mourir. La date de 435, mise en avant par Trithème<sup>3</sup>, et que les historiens ont communément suivie, ne doit pas s'écarter beaucoup de la vérité.

## 7) Son culte.

Il est intéressant de noter que saint Prosper, qui se montre un adversaire si décidé et si vif de Cassien sur la question de la grâce, a reconnu explicitement la haute valeur des moines de Marseille. « Ce sont, écrit-il, des hommes éminents en la poursuite de toutes les vertus, des

1. Hom. 12 in *Epist. ad Hebr.* 3.  
2. *Coll.* 13, c. 11.  
3. Dom CAPPUYNS, *l. c.*, 1327.

saints<sup>1</sup>. » N'est-ce point le cas de rappeler le proverbe : Tel maître, tels disciples? La sainteté de Cassien était reconnue de tous en 470, lorsque Gennade composa son *De viris illustribus* : il le qualifie simplement *sanctus Cassianus*<sup>2</sup>. Plusieurs papes, et non des moindres, ont tenu le même langage. Il convient particulièrement de citer saint Grégoire, dont une lettre adressée à une Abbesse de Marseille, Respecta, en vue de lui accorder certains privilèges, témoigne que ce monastère avait été consacré « en l'honneur de saint Cassien<sup>3</sup> »; le bienheureux Urbain V<sup>4</sup>; Benoît XIV enfin, qui va jusqu'à déclarer qu'il n'est point permis de mettre en doute sa sainteté<sup>5</sup>. Parallèlement à ces autorités de premier rang, la tradition s'exprime, non seulement chez maints auteurs du Moyen-Age, mais encore dans les martyrologes gallicans et les ménologes grecs<sup>6</sup> : elle est unanime. Sa fête se célèbre, en Orient, le 28 ou le 29 février, en Occident, au diocèse de Marseille, le 23 juillet.

## II

### L'œuvre monastique.

#### Les « Institutions » et les « Conférences »

##### 1) Les destinataires.

Lorsque Cassien paraît à Marseille, c'est avec le prestige et l'autorité de sa valeur personnelle. Sans qu'il ait aucun autre titre à faire figure, ses dons de nature, sa formation ou plutôt ses formations successives, sa culture, ses relations, sa vertu aussi ne tardent pas à le désigner aux regards

1. *Epist. ad August.*, 2 et 3.  
2. *C.* 64.  
3. *Epist.* 7, 12; cf. *A. SS.*, jul. 5, 458, n. 1.  
4. *A. SS.*, *l. c.*, n. 3.  
5. *De canonicat. sanct.*, l. 2, c. 29, n. 9.  
6. *A. SS.*, *l. c.*, n. 2 et 3; cf. n. 7 et 8.

et à faire de lui un homme qui en impose. Davantage, on sait qu'il a vécu de longues années en Égypte, terre classique du monachisme, et parmi ces anachorètes fameux qui avaient suscité, dans le monde chrétien, tant de curiosités et d'admiration; il porte, dans les plis de son manteau, le secret de la vraie vie monastique et de la grande sainteté. Par surcroît, une activité heureuse et féconde va parler pour lui : deux monastères se sont fondés et se développent sous sa conduite, qui acquièrent vite un renom solide de haute spiritualité.

Quoi d'étonnant si, soucieux d'établir, dans « son tout nouveau monastère » de Ménerbes, « les institutions de l'Orient et particulièrement de l'Égypte », Castor, évêque d'Apt, se tourne vers lui, pour le prier « de retracer les coutumes qu'il a vu observer dans les monastères d'Égypte et de Palestine », et « d'expliquer aux Frères, dans un style simple, la vie simple des saints<sup>1</sup> ». Le même évêque lui demanda « de mettre par écrit les dix conférences des plus grands parmi les Pères du désert, c'est-à-dire des anachorètes qui demeuraient au désert de Scété<sup>2</sup> ». Comme il était mort dans l'entre-temps, elles furent dédiées à son frère Léonce, évêque de Fréjus, et à l'anachorète Hella dius<sup>3</sup>. Cependant, Cassien avait mis la main à une nouvelle série de sept conférences « entendues de trois Pères qui demeuraient dans un autre désert », celui de Panephis, « les premiers qu'il lui ait été donné de voir<sup>4</sup> ». Il les dédia à Honorat et Eucher de Lérins<sup>5</sup>. Le premier gouvernait un monastère considérable, qu'il désirait faire profiter des leçons de « ces hommes sublimes » de qui Cassien avait reçu tout d'abord les principes de la vie anachorétique<sup>6</sup>; il allait bientôt être promu au siège épiscopal d'Arles. Le second, simple cénobite, avait « formé le dessein plus ambitieux » d'aller voir de ses yeux les

1. *Inst.*, Praef. Cf. *Coll.*, Praef.

2. *Coll.*, Praef.

3. *Ibid.*

4. *Coll.* 11, Praef.

5. *Ibid.*

6. *Coll.* 11, Praef.

Pères et de s'instruire au spectacle de leurs vertus<sup>1</sup>. Après avoir mené la vie solitaire, il devint évêque de Lyon vers 435. Une troisième série, de sept conférences encore, suivit de près la seconde. Elle était destinée à quatre Abbés des îles d'Hyères : Jovinien, Minervius, Léonce et Théodore. Le dernier avait « établi, dans les provinces gauloises, la discipline cénobitique, si sainte et si belle, avec toute la rigueur des antiques vertus »; les autres avaient « su faire naître dans les âmes, par leurs leçons, non seulement un vif amour de la profession cénobitique, mais encore la soif des grandeurs sublimes de la solitude<sup>2</sup> ».

## 2) Le plan.

Cassien lui-même a diversement désigné le premier de ces ouvrages. Il dit : *Instituta cœnobiorum*<sup>3</sup>, et de préférence *Institutiones*<sup>4</sup>, qui est aussi le terme par lequel on le nomme généralement. Mais il avait eu d'abord une formule plus explicite, dont Petschenig a fait un titre, sans la modifier de façon appréciable, sans doute parce qu'elle exprime très exactement le contenu : *De institutis cœnobiorum et octo principalium vitiorum remediis duodecim libelli*<sup>5</sup>.

Il y est traité, en effet, de l'habit des moines (1), de la règle des oraisons et des psaumes de la nuit et du jour (2 et 3), des institutions relatives à ceux qui embrassent le renoncement (4), puis des huit principaux vices, c'est-à-dire de la gourmandise, de l'esprit d'impureté, de l'avarice, de la colère, de la tristesse, de l'acédie ou dégoût et anxiété, de l'esprit de vaine gloire et de l'esprit de superbe.

Ce sont principalement les usages liturgiques et les institutions des monastères de la Basse-Égypte que Cassien décrit dans les quatre premiers livres, mais en donnant cet

1. *Coll.* 11, Praef.

2. *Coll.* 18, Praef.

3. *Coll.* 11, Praef.

4. *Coll.* 9, c. 1; 20, c. 1 et c. 2.

5. *Coll.*, Praef.

Conférences 2.

avertissement : « Je prends toutefois sur moi d'introduire dans ce modeste ouvrage quelque tempérament. J'atténuerai jusqu'à un certain point, à l'aide des institutions qui se voient par les monastères de Palestine ou de Mésopotamie, les points de la règle égyptienne qui me sembleraient, ou durs, ou difficiles en ces régions, soit à cause de l'âpreté du climat, soit à raison des mœurs moins traitables et en tout cas différentes<sup>1</sup>. » Comme source de l'histoire monastique et de la liturgie, il ne saurait donc être utilisé qu'avec la plus grande circonspection : on ne se référera à lui avec certitude que lorsqu'il parle très précisément de tel usage, soit de l'Égypte, soit de la Syrie.

La doctrine ascétique des huit derniers livres est destinée à compléter la formation du cénobite et à le préparer pour la contemplation.

Les trois recueils des *Conférences* ne font pas trois ouvrages différents. Cassien ne se faisait pas de l'unité de composition la même idée que nos classiques et nous; son tour d'esprit s'accommodait mal, semble-t-il, de la rigueur logique. Aussi bien, la manière un peu ondoyante qui était dans sa nature était peut-être aussi consciente et voulue : est-ce que ces retouches, ces recharges, ces redites et ces développements complémentaires ne sont pas capables d'insinuer plus sûrement et plus profondément, chez un lecteur assidu, les idées maîtresses? Cassien avait mûri sa pensée, et nous aurons à considérer si elle se laisse discerner. Nul doute qu'il n'ait eu l'ambition de produire, de cette façon, une œuvre vraiment une; et il prétend qu'on le sache. C'est à dessein, en effet, que, bien qu'il ne mette réellement en scène que quinze personnages, il a choisi le nombre de vingt-quatre, « qui est dans un rapport mystique avec les vingt-quatre vieillards de la sainte *Apocalypse*, offrant leurs couronnes à l'Agneau ». Il signifiait, par là, qu'il avait donné une vue d'ensemble, et complète, sur « les enseignements et préceptes des anciens<sup>2</sup> ».

1. *Inst.*, Praef. Cf. l. 4, c. 10.  
2. *Coll.* 24, c. 1.

On l'a fait observer justement, Dom A. Ménager en particulier<sup>1</sup>, les dix premières conférences, sans présenter l'ordonnance d'un exposé didactique, « sont à elles seules un vrai petit traité de perfection ». Les thèmes qu'il importe le plus d'élucider à qui forme le propos de la vie monastique y sont développés avec abondance. Quelle est la fin du moine? Le règne de Dieu ou le royaume des cieux. Quel est le moyen? La pureté du cœur, la charité, la contemplation assidue (1). Mais, sur un chemin difficile parfois à discerner, une vertu est indispensable, la discrétion, qui apprend à se garder de tout excès : elle s'apprend par l'ouverture de cœur et la docilité à l'égard des anciens (2). La perfection du renoncement, qui définit, aux yeux de Cassien, la vie monastique<sup>3</sup>, comporte trois degrés, par où l'on s'élève progressivement jusqu'à l'intimité divine (3). Le renoncement lui-même est-il autre chose, dans son fond, que la victoire de l'esprit sur la chair, à travers les épreuves que ménage une lutte continuelle (4)? Il consiste également dans la destruction des vices; et Cassien revient ici sur le sujet qu'il avait plus copieusement exposé dans la seconde partie des *Institutions* (5). À côté de ces tentations et de ces combats, il y a les épreuves où la main divine paraît davantage, parce qu'elles consistent dans les événements de Providence. C'est un bien rare talent que de savoir faire face, avec une égale fermeté et stabilité, à la bonne comme à la mauvaise fortune (6). Les démons sont aussi, pour l'âme, des ennemis redoutables, « qui la poussent incessamment... à ce vers quoi l'entraîne déjà la mobilité de sa propre nature<sup>3</sup> ». Nul cependant n'est séduit par eux, à moins de leur donner, par un libre choix, le consentement de sa volonté<sup>4</sup>. Quelle est leur nature, leur puissance, leur tactique? Cassien n'en laisse rien ignorer (7 et 8). Dès la première conférence, la charité et la pureté du cœur se manifestaient par la contemplation des choses divines : il est expliqué maintenant à loisir que

1. *La Vie Spirituelle*, 8, 185 sq.

2. Cf. *Inst.*, 1, 4, c. 1.

3. *Coll.* 7, c. 7.

4. *Ibid.*, c. 8.

la perfection du moine consiste dans une prière ininterrompue (9 et 10).

Plus d'un point restait cependant à éclaircir ou compléter; d'autres n'avaient même pas été abordés. Les deux recueils suivants vont parer à ce défaut : Cassien s'en explique ouvertement dans la préface à la seconde série : « Voici... aujourd'hui sept conférences nouvelles... Elles suppléeront à ce que mes précédents opuscules pouvaient offrir d'obscur ou d'incomplet sur le sujet de la perfection. Que si elles ne réussissent pas encore à étancher la soif qui vous consume, sept autres conférences que je dois envoyer aux saints des îles Stoechades apaiseront, je crois, l'ardeur de vos désirs<sup>1</sup>. » D'une part, la perfection, la chasteté, la protection divine et la nécessité de la grâce, la hauteur de la science spirituelle ou contemplative et la juste valeur des charismes, le bien de l'amitié et l'obligation qui résulte des engagements pris; d'autre part, les différentes espèces de moines, la comparaison de la vie cénobitique avec la vie solitaire, la pénitence, le jeûne, les mouvements de la chair, l'impossibilité de demeurer sans péché aussi longtemps qu'on est sur la terre, le renoncement aux désirs du monde et la mortification des passions : autant de thèmes qui fournissent l'occasion de larges et riches aperçus; la voie du royaume des cieux ou de la béatitude explorée désormais en tous sens a révélé au lecteur ses secrets, ses difficultés et sa douceur.

### 3) La date.

Nous n'avons qu'un point de repère qu'il soit permis d'estimer certain pour dater le plus exactement qu'il sera possible les *Institutions* et les *Conférences* : l'élévation d'Honorat de Lérins au siège épiscopal d'Arles, sur la fin de 426. Il est encore abbé de Lérins lorsque lui est dédiée la seconde série de conférences<sup>2</sup>, et il est déjà évêque lors-

1. Coll. II, Praef.  
2. Coll. II, Praef.

que Cassien rédige la lettre d'envoi de la troisième<sup>1</sup>. Comme il est d'ailleurs incontestable, d'après le passage rapporté ci-dessus<sup>2</sup>, que les deux recueils sont quasi contemporains, il suit que l'un précède et l'autre suit de peu l'événement<sup>3</sup>. Ils ont donc paru très vraisemblablement dans la seconde moitié de 426. Conclusion qui est confirmée par un mot de la préface au *De incarnatione*, publié en 430 : Cassien y présente « les livres des conférences spirituelles » comme « achevés dès longtemps<sup>4</sup> ». Une telle expression réclame bien au moins quelques années.

D'autre part, la première série de conférences et les *Institutions* seraient-elles antérieures de beaucoup? L'unité profonde de l'œuvre entière et plus d'un texte explicite concourent à donner l'impression du contraire. Petschenig déjà en avait été frappé<sup>5</sup> et Dom Cappuyns l'a redit après lui, avec plus d'insistance : Cassien porte les *Conférences* en sa pensée et en a probablement écrit une part notable, tandis qu'il rédige les *Institutions*. Dès le second livre de ce dernier ouvrage, il annonce les deux conférences sur la prière : « Quant à la nature de la prière elle-même et comment il nous est possible de la continuer sans relâche, suivant la parole de l'Apôtre, c'est un sujet que je traiterai en son lieu, dans la mesure du don de Dieu, lorsque je rapporterai les conférences des anciens<sup>6</sup>. » Et il y revient un peu plus loin : « Quant à un traité plus complet de la prière, je le réserve pour les conférences des anciens; de sa nature, de sa constance, nous les entendrons eux-mêmes nous entretenir<sup>7</sup>. » Il veut dire cependant, sans plus attendre, quelques mots sur ce sujet, puisque l'occasion s'en présente : « Tandis que nous sommes occupés à régler l'homme extérieur, jetons aussi les fondements de l'édifice de la prière; et nous aurons plus tard moins de peine à le

1. Coll. 18, Praef.  
2. Coll. 11, Praef.  
3. Consulter, sur ces divers points, Dom CAPPUYNS, l. c., 1329, 1331-1332. L'étude est perspicace, et les conclusions péremptoires.  
4. Nest., Praef.  
5. Praef., xi.  
6. Inst., l. 2, c. 1.  
7. Ibid., c. 9.

mener jusqu'au faite, lorsque nous parlerons des dispositions de l'homme intérieur<sup>1</sup>. » En tête de ses conférences sur la prière, il rappelle lui-même l'engagement qu'il a pris : « Dieu aidant, j'espère tenir aujourd'hui la promesse que je fis, au livre II<sup>e</sup> des *Institutions*, touchant la prière continuelle<sup>2</sup>. » Voici maintenant qui concerne un point très précis de la conférence 21<sup>e</sup><sup>3</sup>. « Nous devons savoir encore que, depuis le soir du samedi, qui précède l'aube du dimanche, jusqu'au soir du jour suivant, on ne fléchit pas les genoux chez les Égyptiens, ni de toute la Pentecôte. On n'observe pas non plus, en ces jours, la règle des jeûnes. De cet usage je dirai en son lieu la raison dans les conférences des anciens, quand le Seigneur le voudra<sup>4</sup>. » Enfin, c'est tout un ensemble, les conférences 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>, que Cassien a très précisément en vue dans le passage suivant : « Pour une que soit la fin de notre religion, diverses sont les professions par où l'on tend à Dieu, comme il sera expliqué plus abondamment dans les conférences des anciens<sup>5</sup>. »

Il apparaît clairement de ce chef que, non seulement la première série des conférences n'a fait qu'un seul et même ouvrage avec les deux autres, mais que les *Institutions* aussi, faisant corps avec elles, n'ont pu les précéder de beaucoup.

### III

#### *La vie spirituelle vue dans le cadre monastique*

De cet ensemble imposant, et particulièrement des *Conférences*, où la pensée de Cassien atteint à sa plénitude, est-il possible de dégager une conception suffisamment

1. *Inst.*, l. 2, c. 9.

2. *Coll.* 9, c. 1.

3. *C.* 11, 19-20.

4. *Inst.*, l. 2, c. 18.

5. *Ibid.*, l. 5, c. 4.

nette et complète de la vie spirituelle? On ne l'entreprend pas sans quelque scrupule, car il est toujours à craindre que l'on ne prête à ses expressions une richesse ou une précision de sens auxquelles il n'a pas songé, et que l'on ne donne à sa doctrine une ordonnance systématique, une rigueur logique qu'elle ne pouvait avoir. Au moins, dans ce flot abondant et mouvant, une direction principale se laisse-t-elle apercevoir : essayons de la suivre.

Ayant dessein de rapporter des enseignements monastiques et de former des moines, c'est évidemment dans le cadre monastique que Cassien devait voir et décrire la vie spirituelle. Et comme à ses yeux aussi bien que selon la vérité des choses, le moine est très exactement un homme qui « renonce »<sup>1</sup>, on aura toute chance de ne pas se tromper en synthétisant le progrès de l'âme vers les sommets et la description même des plus hauts états dans la doctrine des trois renoncements, qu'il entendit de l'Abbé Pafnuce<sup>2</sup>.

#### 1) **Le chemin de la charité et de la contemplation. Ascétisme et mystique.**

Le premier renoncement consiste dans un dépouillement extérieur et matériel de ses biens<sup>3</sup>. S'il n'est accompli jusqu'au bout et sans retour, inutile de songer à poursuivre plus loin : le but est manqué irrémédiablement. Le solitaire évite les commodités d'un séjour agréable et fécond en ressources<sup>4</sup>; il élève sa cellule loin de l'eau potable<sup>5</sup>, loin de l'église<sup>6</sup>, afin d'avoir sans cesse des occasions nouvelles de fatigues et de mérites. Là, dans le secret d'une solitude infinie et pleine de silence, libre enfin des liens de la terre, il pourra vaquer au soin de son âme. Au

1. *Inst.*, l. 4, c. 1 et 34; *Coll.* 4, c. 20; 24, c. 2 et *passim*.

2. *Coll.* 3.

3. *Coll.* 3, c. 6.

4. *Coll.* 24, c. 2.

5. *Ibid.*, 3.

6. Cf. *Coll.* 3, c. 1.

cénobite, le monastère ne permet pas de goûter une retraite aussi absolue; mais, en revanche, il défend plus sûrement sa pauvreté<sup>1</sup>.

\*  
\*\*

Tel est le degré des commençants. Il importe désormais de progresser : le premier renoncement ne servirait de rien sans le deuxième<sup>2</sup>, qui consiste à dépouiller ses habitudes, ses passions et ses vices d'autrefois<sup>3</sup>.

Certains textes prennent, ici, une forte couleur d'ascétisme. Les vices sont des intrus dans la Terre Promise de notre âme; il faut bouter dehors tous ces Chananéens, pour faire place à l'Israël des vertus<sup>4</sup>. Que l'on ne craigne pas d'ensanglanter le glaive de l'esprit à retrancher ce qui est charnel<sup>5</sup>. La vie monastique ne commence-t-elle pas par un long combat spirituel<sup>6</sup>?

Parmi les vertus, la première que le moine s'efforcera d'acquérir est sans contredit la discrétion. Nulle autre ne lui est plus nécessaire, car, quel qu'en soit le mérite, elle ne se conservera pas sans la prudence surnaturelle, qui apprend à choisir, entre les deux excès opposés, le juste milieu où réside le bien moral. Elle ne s'obtient qu'au prix d'une vraie humilité. Et de celle-ci on fera tout d'abord la preuve, en soumettant au jugement des anciens toutes ses actions et ses pensées mêmes<sup>7</sup>.

De l'humilité naît une autre vertu, bien monastique aussi, la patience<sup>8</sup>. Les moines des premiers âges déployaient sur ce point un héroïsme que nous avons oublié. Les *Conférences* en montrent maints exemples<sup>9</sup>. Le champ de cette tranquillité ferme et douce est immense. Ce n'est pas seulement à l'endroit du prochain qu'elle trouve à

1. *Coll.* 10 *passim*.

2. *Coll.* 3, c. 7.

3. *Coll.* 3, c. 6.

4. *Coll.* 5, c. 24.

5. *Coll.* 20, c. 8.

6. *Cf.* *Coll.* 5, c. 14.

7. *Cf.* *Coll.* 2.

8. *Coll.* 18, c. 13.

9. *Coll.* 19, c. 1; 18, c. 14-15.

s'exercer, mais aussi parmi les épreuves que la main du Seigneur nous inflige, à dessein de guérir notre orgueil ou d'effacer en nous jusqu'à la moindre tache<sup>1</sup>, et — faut-il le dire? — parmi les joies mêmes et les faveurs divines; car elle se retrouve en quelque sorte dans la constance qui rend le juste maître de soi et doucement tranquille au milieu même des vapeurs enivrantes du succès et de la prospérité spirituelle<sup>2</sup>. Dès lors, loin de ressembler à la cire molle, qui cède toujours au sceau qu'on lui imprime, il est devenu lui-même comme un cachet de diamant; et son âme, gardant inviolablement sa physionomie propre, marque et transforme les événements divers de sa vie à l'image de ce qu'elle est elle-même<sup>3</sup>.

Considérée dans cette plénitude concrète, la patience comprend la douceur et la tranquillité de la paix, et il arrive à Cassien de la désigner par ces termes<sup>4</sup>. Aussi ne sommes-nous aucunement surpris, lorsque nous lisons qu'elle marque le triomphe définitif sur tous les vices<sup>5</sup>. Nous avons appris, en effet, que la paix est un acte éminent de la vertu de charité : à ce degré, elle en signifie la souveraineté. Mais Cassien ne l'ignore pas non plus : il va nous le dire.

\*  
\*\*

Le règne de la charité commence donc au terme du deuxième renoncement, comme son fruit excellent, et marque son entrée dans le troisième, où l'âme, dépassant tout le visible, s'unit déjà, par la contemplation des choses célestes, au Verbe de Dieu<sup>6</sup>.

Elle n'a rien d'un vague sentiment qui se résorberait soudain au contact des réalités; c'est la reine des vertus, *Virtus principalis*<sup>7</sup>, une science pratique ou, plus exactement encore, une science active et qui consiste en œuvres,

1. *Coll.* 4, c. 4; c. 11.

2. *Coll.* 6, c. 9.

3. *Coll.* 6, c. 12.

4. *Coll.* 12, c. 6.

5. *Ibid.*

6. *Coll.* 3, c. 6.

7. *Coll.* 1, c. 7.

*actualis scientia*<sup>1</sup>, synthèse vivante, selon l'enseignement de l'Apôtre, de toutes les vertus<sup>2</sup>. Ni celles-ci ne peuvent exister sans elle, ni elle sans les vertus : on ne la voit jamais que dans ce royal cortège. C'est pourquoi elle est la perfection<sup>3</sup>, le bien immuable et perpétuel sans exception de temps<sup>4</sup>, le but à quoi tout se subordonne et sur lequel tout se mesure<sup>5</sup>.

Cassien l'identifie pratiquement avec la pureté du cœur<sup>6</sup>, et celle-ci avec la paix ou la tranquillité<sup>7</sup> : ce sont là les trois aspects divers d'une même réalité concrète; la charité y tient le rôle de cause.

\*  
\*\*

Charité, paix et pureté. Mais voici un quatrième membre dans cette famille spirituelle. Dans l'âme tranquille et transparente, la divine lumière resplendit sans obstacle. Le Seigneur l'a promis : « Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu<sup>8</sup>. » La contemplation est sœur des trois premières. De même que la charité, la paix et la pureté du cœur, elle est le terme et le fruit de la victoire sur les vices et de l'acquisition des vertus. Cassien est dans la tradition alexandrine et pareillement dans la tradition des grands Cappadociens<sup>9</sup>, lorsqu'il enseigne que tant vaut la vie, tant vaut la prière : « Ce sont là deux choses unies d'un lien réciproque et indissoluble : tout l'édifice des vertus n'a qu'un but, qui est d'atteindre à la perfection de la prière; mais sans ce couronnement, qui en assemble les diverses parties, de manière à en former un tout qui se tient, il n'aura ni solidité ni durée. Sans les vertus, ni ne s'acquiert ni ne se consomme la constante tranquillité de

1. *Coll.* 15, c. 2.

2. Cf. *Coll.* 1, c. 6; *Coll.* 3, c. 7.

3. *Coll.* 1, c. 6; 15, c. 2.

4. *Coll.* 21, c. 15.

5. *Coll.* 1, c. 6; c. 7.

6. *Coll.* 1, c. 6; c. 7.

7. *Coll.* 9, c. 2.

8. *Matth.*, 5, 8; cf. *Coll.*, 1, c. 10; 14, c. 9.

9. Dom A. Ménager nous semble l'avoir établi solidement, *La Vie Spirituelle*, t. 46, p. [92] sq.

prière dont nous parlons; mais en revanche les vertus, qui lui servent d'assises, n'arriveront pas sans elle à leur perfection<sup>1</sup>. — C'est en vain que l'on tend à voir Dieu, si l'on n'évite la contagion des vices<sup>2</sup>. — Sans la science pratique, c'est-à-dire morale, la pureté de la contemplation reste hors de nos prises. Ceux-là seuls qui sont devenus parfaits, non certes par l'effet de la parole de leurs maîtres, mais par la vertu de leurs propres actions, l'obtiennent, pour ainsi dire, en récompense, après l'avoir payée de bien des œuvres et des labeurs<sup>3</sup>. » Ils l'obtiennent sûrement, d'après Cassien : après avoir rempli l'office de Jacob, le supplantateur, en terrassant les vices, on passe naturellement à la dignité d'Israël, celui qui voit Dieu. Mais écoutons-le parler : « Celui-là donc qui dépasse le degré figuré par Jacob, le supplantateur, s'élève, après avoir paralysé la force de la chair, des luttes de la continence et du corps à corps pour la destruction des vices, au titre glorieux d'Israël, son cœur ne déviant plus de sa direction vers Dieu<sup>4</sup>. » Il s'exprimait ainsi, fort de son expérience personnelle et de celle de ses maîtres, convaincu aussi de cette vérité psychologique, qu'il est impossible d'aimer Dieu de tout son cœur sans regarder naturellement vers lui, sans le contempler; peut-être pensait-il en outre à la promesse du Seigneur : « Si quelqu'un m'aime..., je me manifesterai à lui<sup>5</sup>. »

Écluse de la charité comme sa fleur merveilleuse, la contemplation en est sans contredit l'exercice le plus excellent, et seule elle ne connaîtra point de fin. « La théorie, la contemplation de Dieu, voilà, déclare l'Abbé Théonas, l'unique nécessaire dont le mérite dépasse tous les mérites des actions saintes, tous les efforts de la vertu<sup>6</sup>. » Et, comme si ces expressions n'étaient pas assez fortes, il reprend : « Tous les mérites de la sainteté, encore qu'ils

1. *Coll.* 9, c. 2.

2. *Coll.* 14, c. 2.

3. *Ibid.*, c. 9.

4. *Coll.* 12, c. 11.

5. *Jn.*, 14, 21.

6. *Coll.* 23, c. 3.

ne soient pas bons et utiles seulement pour la vie présente, mais nous acquièrent aussi le don de l'éternité, paraîtront vils et, si je puis dire, faits pour mettre à l'encan, au prix des mérites de la contemplation divine<sup>1</sup>. » Les charismes n'auront qu'un temps<sup>2</sup>, les œuvres des vertus ne sont nécessaires qu'en ce monde, à raison de nos besoins corporels, ou des assauts que nous livre la chair, ou de l'inégalité des conditions<sup>3</sup>. Mais au siècle futur, lorsque ce corps corruptible sera revêtu d'immortalité, que la chair transfigurée ne pourra plus convoiter contre l'esprit, et que c'en sera fini de l'inégalité qui rend nécessaires les devoirs de la charité fraternelle, les œuvres des vertus cesseront également, « et tous passeront de la multiplicité qui caractérise la vie active à la charité de Dieu et à la contemplation des choses divines, dans une éternelle pureté de cœur<sup>4</sup> ».

\*  
\*\*

La contemplation se fait de bien des manières<sup>5</sup>; c'est toutefois dans les Écritures qu'elle cherche principalement son divin objet. Le culte de la parole de Dieu est depuis toujours un bien commun des âmes chrétiennes et catholiques. Lequel des Pères, en particulier, ne leur a constamment demandé l'aliment céleste de l'esprit et du cœur? Mais un courant très puissant dérivait d'Origène, qui n'avait voulu connaître d'autre livre que la Bible. Cassien y est entré pleinement. Voici comment s'exprime l'Abbé Nesteros : « Après avoir banni tous les soins et les pensées terrestres, efforcez-vous de toutes manières de vous appliquer assidûment, que dis-je? constamment à la lecture sacrée, tant que cette méditation continuelle imprègne enfin votre âme, et la forme, pour ainsi dire, à son image. Elle en fera de quelque façon l'arche de l'alliance, renfermant en soi les deux tables de pierre, c'est-à-dire l'éter-

1. Coll. 33, c. 3.

2. Coll. 1, c. 11.

3. *Ibid.*, c. 10.

4. *Ibid.*

5. Coll. 1, c. 15.

nelle fermeté de l'un et l'autre Testament; — l'urne d'or, symbole d'une mémoire pure et sans tache qui conserve à jamais le trésor caché de la manne, entendez l'éternelle et céleste douceur des pensées spirituelles et du pain des anges; — la verge d'Aaron, c'est-à-dire l'étendard, signe du salut, de notre souverain et véritable pontife Jésus-Christ, toujours verdoyant dans un immortel souvenir... Toutes ces choses sont couvertes par deux chérubins, c'est-à-dire la plénitude de la science historique et spirituelle. Car chérubin signifie plénitude de science. Ils couvrent sans cesse le propitiatoire de Dieu, c'est-à-dire la tranquillité de votre cœur, et la protègent contre toutes les attaques des esprits malins. Votre âme, ainsi devenue, par son inséparable amour de la pureté, l'arche du divin Testament et le royaume sacerdotal, absorbée en quelque sorte dans les connaissances spirituelles, accomplira le commandement fait au pontife par le Législateur : « Il ne sortira pas du sanctuaire, de peur qu'il ne profane le sanctuaire de Dieu », c'est-à-dire son cœur, où le Seigneur promet de faire sa constante demeure... Il se trouve qu'après avoir maintes fois parcouru certains passages, en travaillant à les apprendre de mémoire, nous n'avons pu, sur l'heure, les comprendre, parce que notre esprit manquait de la liberté nécessaire. Mais lorsque ensuite, loin de l'enchantement des occupations diverses et des objets qui remplissent nos yeux, nous les repassons en silence, surtout pendant les nuits, ils nous apparaissent dans une plus grande lumière. Il est ainsi des sens très profonds, dont nous n'avions pas le plus léger soupçon durant la veille; et c'est quand nous reposons, plongés, pour ainsi dire, dans la léthargie d'un lourd sommeil, que l'intelligence nous est révélée<sup>1</sup>. »

Le morceau était à citer, non seulement à raison de sa beauté, mais parce qu'il est tout à fait caractéristique et rend très exactement la pensée de Cassien. Il y paraît évidemment d'abord que la contemplation se nourrit de l'é-

1. Coll. 14, c. 10

criture. Mais nous y trouvons également ce que nous ne cherchions pas en premier lieu, qu'il y est beaucoup parlé de lumière et que c'est l'aspect de connaissance qui a surtout frappé l'esprit de Cassien et retenu son attention, encore qu'il fasse mention ailleurs d'allégresse, de joie ineffable, d'un bonheur où l'âme se fond, de transports brûlants et de consolations enivrantes<sup>1</sup>. On voit en outre que la lumière transforme l'âme et la déifie, « absorbée » qu'elle est « dans les connaissances spirituelles ». Rien de plus catholique, à la vérité, et Cassien aurait pu se réclamer de saint Paul, qui écrivait aux Ephésiens : « Jadis vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur; marchez en enfants de lumière, et le fruit de la lumière, c'est tout ce qui est bon, juste et saint<sup>2</sup> »; ou aux Corinthiens : « Et nous tous qui, le visage découvert, contemplons comme en un miroir l'image du Seigneur, nous sommes transfigurés en cette même image, de plus en plus resplendissante<sup>3</sup>. » Mais une autorité infiniment plus haute encore, celle du Seigneur en personne, garantit sa doctrine : « Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie<sup>4</sup>. » Aussi bien, les néophytes n'étaient-ils pas qualifiés d'illuminés, dans l'Église grecque? Et est-il langage plus traditionnel ou plus commun que celui qui nous parle de la lumière de la grâce, de la lumière de la foi? Mais on a justement émis, à propos d'Origène, des réflexions qui ne sont pas sans application dans le cas présent : « La mystique d'Origène ne connaît pas la ténèbre. C'est une mystique de la lumière. Et c'est peut-être sa limite. C'est plus une mystique de l'illumination de l'esprit par la gnose qu'une mystique expérimentale du Dieu caché saisi dans l'obscurité par le toucher de l'âme. » Et un peu auparavant : « Saint Grégoire de Nysse a mis l'accent sur l'union mystique par l'amour dans la ténèbre<sup>5</sup>. »

1. *Coll.* 4, c. 3 et c. 5; *Coll.* 9, c. 27; *Coll.* 12, c. 12.

2. *Ephes.*, 5, 8-9.

3. 2 *Cor.*, 3, 18.

4. *Jn.*, 8, 12.

5. J. DANIELOU, *Origène*, pp. 291 et 288.

Cassien suit la tradition alexandrine. Les termes mêmes de science spirituelle et de science active ou morale, par lesquels il désigne la contemplation et l'ascèse, répondent assez bien au terme grec de gnose. Lui qui a si heureusement parlé de la direction du cœur vers Dieu, acte et effet de la charité et fonds premier de la contemplation, lui surtout qui a vécu si profondément dans l'intimité divine, a laissé néanmoins dans l'ombre, par la force de sa formation intellectuelle, une part de son expérience; et il n'a pas considéré que, parmi bien des lumières distinctes, mais plus encore dans une lumière obscure, la contemplation la plus authentique était un regard de plus en plus profond dans la nuit du mystère, et que la foi y était instruite par l'amour. C'est en ce sens qu'on a pu parler à son sujet de « mystique intellectualiste<sup>1</sup> ».

\*  
\*\*

Ce que, au contraire, il a vu très clairement et nettement exprimé, c'est que la contemplation, parce qu'elle est le but unique poursuivi par le moine, ne saurait manquer d'informer en quelque degré toutes ses activités, ni de leur communiquer, avec sa suavité, son aspect de richesse et de spontanéité vitales.

Certes, il a mis en haut relief les renoncements, les austérités, les luttes contre soi-même qui s'imposent. Spiritualité de combat, semble-t-il, et qui présente la sainteté par son côté abrupt et sévère. On dira plus justement : spiritualité de charité, voire de tendresse, spiritualité de contemplation. Tant d'expressions énergiques qui prescrivent d'exterminer les vices et de s'exercer en toutes manières ne doivent pas faire oublier ce qui, d'autre part, les explique et leur confère leur vraie valeur. Cassien a pensé qu'il était bon de connaître les maladies de l'âme, les formes sous lesquelles elles se manifestent et l'hygiène qu'il convient de leur appliquer. Aussi bien, cette science

1. M. OLPHE-GAILLARD, *Dict. de Spirit.*, 2, 225.

est-elle nécessaire à l'œuvre de la prudence surnaturelle, si rapide, si spontané et, pour ainsi dire, instinctif que soit son conseil dans la lumière de la proximité divine, lorsqu'il s'agit d'adapter les inspirations de la charité aux mille contingences de l'existence. Il a cru qu'il fallait parfois frapper rudement l'adversaire, et qu'un corps à corps résolu pouvait tout finir en une fois. Mais ne fut-ce pas toujours la tactique des saints? Sa méthode néanmoins ne consiste pas uniquement à se regarder, à se travailler, à se combattre; elle est positive, bien plutôt que négative; mystique, beaucoup plus qu'ascétique. Les preuves en abondent.

Il a d'abord admirablement compris que l'on ne détruit que ce que l'on remplace. L'âme, pressée d'un mouvement continu, dit-il en un langage plein de sens sous son air de bonhomie, voit couler en elle un flot ininterrompu de pensées bouillonnantes; il lui appartient seulement de choisir, comme au meunier de moudre à son gré du blé, de l'orge ou de l'ivraie<sup>1</sup>. Cette pensée se précise ailleurs : « La force vitale de l'âme ne lui permet pas de rester sans quelque sentiment de désir ou de crainte, de joie ou de tristesse : il n'est que de la bien occuper. Nous voulons chasser de notre cœur les convoitises de la chair : livrons incontinent la place aux joies spirituelles! — Que l'on ne s'imagine point maîtriser ou bannir le désir des choses présentes si, en la place de ces penchants que l'on désire retrancher, on n'en met de bons<sup>2</sup>. » La contemplation, qui exige l'œuvre de purification, en donne aussi la force, avec une efficacité unique : « Il est impossible de mépriser les plaisirs de la bouche si l'âme, attachée à la contemplation de Dieu, ne trouve de plus grandes délices dans l'amour des vertus et la beauté des choses célestes. L'heure où l'on dédaigne comme caduques toutes les choses présentes est aussi celle où le regard de l'esprit est inséparablement fixé sur les immuables et éternelles<sup>3</sup>. »

1. Cf. *Coll.* 1, c. 18.

2. *Coll.* 12, c. 5.

3. *Inst.*, l. 5, c. 14.

C'est, par suite, du côté de la vertu, et non du vice, que le moine portera son attention : « Nous devons nous exciter à une louable componction, plutôt par l'appétit de la vertu et le désir du royaume des cieux que par le souvenir funeste des vices<sup>1</sup>. — Désertant toute pensée mauvaise et, plus encore, toute pensée terrestre, il faut élever toujours l'attention de notre âme aux choses célestes<sup>2</sup>. » Par-dessus tout, il dirigera son cœur vers Dieu lui-même et Dieu seul, dans un regard qui se fera de plus en plus simple et direct<sup>3</sup>; tellement que ce sera, à ses yeux, une impureté que tout écart loin de la contemplation du Christ<sup>4</sup>, une perte sans compensation et la seule qui compte : « Quel plus grave dommage peut-il advenir à l'âme que d'être privée par l'aveuglement où son trouble la jette, de la clarté de la vraie et éternelle lumière, et de se retirer de la contemplation de Celui qui est doux et humble de cœur<sup>5</sup>? » Un vrai moine ne peut supporter les ténèbres, si fugitives soient-elles, des pensées charnelles, et déteste tout ce qui retire son esprit de la vue de la gloire divine et de la vraie lumière<sup>6</sup>, parce qu'il sait que le souvenir de Dieu, ou la charité, est la clef de voûte de l'édifice qu'il se propose d'élever, le point central duquel tout dépend<sup>7</sup>, et qu'il ne prétend s'élever à la charité parfaite que par l'exercice de charité elle-même, « source des vertus<sup>8</sup> ».

Ainsi, la contemplation est à la fois le moyen et la fin; la contemplation laborieuse mène à la contemplation toute simple, tranquille et inondante. Le moine s'attache à Dieu de toutes ses énergies et cherche avidement sa lumière, afin de mériter d'en recevoir un jour l'abondance.

Celle-ci lui sera donnée sur les cimes du troisième renoncement, « où toute perfection est renfermée<sup>9</sup> ».

1. *Coll.* 20, c. 10.

2. *Ibid.*, c. 9.

3. Cf. *Coll.*, 1, c. 8.

4. *Ibid.*, c. 13.

5. *Coll.*, 10, c. 14.

6. Cf. *Coll.* 23, c. 8.

7. Cf. *Coll.* 24, c. 6.

8. *Coll.* 3, c. 8.

9. *Ibid.*, c. 22.

Conférences 3.

## 2) Les sommets de la vie spirituelle.

Le troisième et dernier renoncement bannit tout souvenir du monde présent et porte les regards vers la demeure où nous habiterons éternellement<sup>1</sup>. Mais, loin de marquer un arrêt, c'est plutôt une carrière immense ouverte à la générosité, ou plutôt une ascension merveilleuse, où sont conviés les courageux; la seule loi est de progresser toujours<sup>2</sup>; il n'y a de limite que la perfection du Père<sup>3</sup>.

Cassien s'est abstenu d'y assigner des degrés déterminés. On suppléerait avec vraisemblance à son silence, en disant que les premiers consistent dans une oraison d'une plénitude plus ou moins parfaite et qui, à mesure qu'elle s'élève, s'accompagne d'une absorption singulière en Dieu ou même de l'extase proprement dite. Cassien lui-même et son ami en avaient éprouvé quelque chose au désert, ainsi qu'ils en firent la confidence à l'Abbé Daniel. Retirés dans leur cellule, ils sentaient parfois leur cœur se remplir de tant d'allégresse, avec les sentiments d'une joie si ineffable et un tel flot des lumières les plus divines qu'il ne se trouvait point de paroles pour l'exprimer et que la pensée même était inégale à le concevoir. C'était alors une prière toute pure et facile; et l'âme, comblée des fruits spirituels, connaissait instinctivement que ses prières, continuées même durant le sommeil, parvenaient ailées et efficaces jusqu'à Dieu<sup>4</sup>. Et l'Abbé Daniel de répondre par une autre confidence qui passe, semble-t-il, la première : « Dieu ne dédaigne pas de nous visiter par cette inspiration sainte dont vous parlez, et de faire jaillir en nous cette abondance de pensées spirituelles... Dans sa clémence, il nous reprend et nous châtie en répandant sa grâce dans nos cœurs, afin que du moins sa touche divine nous émeuve de repentir et nous provoque à sortir de notre inerte torpeur. Mais il n'est pas rare que, lors de ces visites, nous nous sentions inondés soudain de parfums qui passent

1. Cf. *Coll.* 3, c. 6.

2. Cf. *Coll.* 10, c. 11, et *Coll.* 12, c. 11.

3. Cf. *Coll.* 11, c. 7.

4. Cf. *Coll.* 4, c. 3.

toute suavité humaine, et que l'âme, fondue dans ce bonheur, soit comme ravie et transportée hors d'elle-même<sup>1</sup>. »

On lit, dans les *Conférences*, plus d'un passage analogue à celui-ci<sup>2</sup>. Aussi les solitaires étaient-ils obligés de prendre leurs sûretés contre eux-mêmes; et ils avaient adopté la pratique de mettre en réserve, le samedi, dans une petite corbeille à main, la nourriture de la semaine, c'est-à-dire quatorze petits pains, en sorte que, s'ils venaient, par suite de leurs transports, à oublier de prendre leur repas, ils pussent s'en apercevoir<sup>3</sup>. Comme bien on pense, des épreuves diverses, outre l'austérité de la vie et la mortification des vices, escortaient les joies immenses de l'union divine. Il arrive que l'atmosphère se trouble, que le ciel se dérobe et que les passions se déchaînent : colère, superbe, vaine gloire, tristesse. Subitement, c'est un débordement d'angoisse, un accablement si grand que la source en est tarie des mystiques expériences. La cellule devient insupportable, la lecture à dégoût; la prière s'égare, inconstante et capricieuse. Divagation dans l'esprit, stérilité dans l'âme, sans que rien soit capable de secouer cette léthargie<sup>4</sup>. Ou bien ce sont des vexations de la part des démons<sup>5</sup>.

Toutes ces tribulations, de quelque nature qu'elles soient, partent d'une main clément et miséricordieuse. Leur but ordinaire est de purifier l'âme et de la rendre irréprochable aux yeux de Celui qui est jaloux de sa beauté<sup>6</sup>. Ce qu'elle doit apprendre avant tout, c'est son impuissance radicale, c'est son néant. Il faut qu'elle ne compte plus sur soi ni sur rien au monde, mais uniquement sur Dieu; qu'elle abandonne tout ce qui lui reste de charnel et de terrestre, pour ne vouloir que Dieu. Lorsqu'elle aura été délivrée de l'espèce d'embonpoint que lui faisaient ses amours-propres, savamment limée et polie, réduite enfin

1. *Coll.* 4, c. 5.

2. *Coll.* 12, c. 12; *Coll.* 6, c. 10; *Coll.* 19, c. 4.

3. *Coll.* 19, c. 4.

4. *Coll.* 6, c. 10; *Coll.* 4, c. 2.

5. Cf. *Coll.* 7 et 8, *passim*; *Coll.* 10, c. 10.

6. *Coll.* 6, c. 11; *Coll.* 7, c. 25 et 28; *Coll.* 4, c. 4; *Coll.* 12, c. 6, 7 et 8; c. 15; c. 16.

à la pureté de son être naturel et surnaturel — *extenuata mens*<sup>1</sup> — dans cette pauvreté absolue et cette simplicité entière, Dieu la prendra pour soi et la consommera en sainteté, ou, comme dit encore Cassien, en béatitude,

\*  
\*\*

Le fond de cet état suprême consiste précisément dans une union de charité si intime que, trouvant ce vocable trop faible pour exprimer la réalité, Cassien fait appel à celui d'unité.

C'est bien le propre, en effet, de l'amour parfait, ou de l'acte complet de la volonté, d'être une adaptation totale de cette puissance, et, par elle, du sujet lui-même, à l'objet aimé, un don de la personne à la personne, une sortie de soi afin de revêtir l'aimé. Et lorsqu'il est réciproque, il y a pénétration et inhabitation mutuelles, et mutuelle appartenance, une sorte de fusion, qui respecte pourtant la dualité, autrement on ne s'aimerait pas, mais en vertu de laquelle l'aimant se voit et vit dans l'aimé comme dans un autre lui-même, et l'aimé dans l'aimant. Si de telles amitiés se rencontrèrent jamais ailleurs que dans les ouvrages des poètes, on en pourrait douter. Plus belle que tous les rêves humains et réalité vivante, l'amitié surnaturelle de la charité nous met vraiment en Dieu, et Dieu en nous; et, lorsqu'elle est souveraine, la compénétration est parfaite, notre transformation entière. Cassien ne le cède pas ici aux accents les plus sublimes de saint Jean de la Croix; il faut lire, de lui, ces lignes, qui font tant d'honneur à sa grande âme de moine : « Alors, nous verrons le plein accomplissement de la prière que notre Sauveur fit à son Père pour ses disciples : afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et eux en nous... Afin que tous soient un, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en nous<sup>2</sup>! La parfaite dilection dont Dieu nous aima le premier passera en notre cœur par la vertu de cette prière, dont notre foi nous dit qu'elle

1. Coll. 10, c. 7.

2. Jn, 17, 26 et 21, avec une légère variante.

ne saurait être vaine. Et voici quels en seront les signes : Dieu sera tout notre amour et tout notre désir, toute notre recherche et l'âme de tous nos efforts, toute notre pensée, notre vie, notre discours et notre respiration même. L'unité qui existe du Père avec le Fils et du Fils avec le Père s'écoulera dans l'intime de notre âme; et, de même que Dieu nous aime d'une charité vraie et pure, et qui ne meurt point, nous lui serons unis par l'indissoluble lien d'une charité sans défaillance : tellement attachés à lui qu'il sera toute notre respiration, toute notre pensée, tout notre discours<sup>1</sup>. » Ce sera, autant qu'il est possible sur la terre, la parole de l'Apôtre accomplie : « Dieu tout en tous<sup>2</sup> »; et devenus pleinement fils par une communication si parfaite du Père, nous pourrions dire, à l'imitation de Celui qui est Fils et héritier par nature : « Tout ce qu'a le Père est à moi<sup>3</sup>. »

\*  
\*\*

Nous avons fait observer précédemment comment, dans sa vue concrète des choses, Cassien identifiait pratiquement charité, paix et pureté. La parfaite tranquillité de l'âme, aussi bien, se conçoit-elle sans le parfait silence des passions, sans une pureté limpide? Et la charité pourrait-elle être souveraine sans la perfection de toutes les vertus, qui sont ses membres, sans l'extinction des vices par conséquent et la victoire sur les passions?

C'était déjà l'ambition de Clément d'Alexandrie, ce fut l'ambition d'Evagre, Rufin, Pallade, de tous les moines imbus de l'influence alexandrine, de parvenir à l'*apatheia*, c'est-à-dire au silence des appétits sensibles, ou, plus précisément encore, à l'absence de tout mouvement désordonné de la partie inférieure.

L'idée première en venait des Stoïciens : elle devait être, à leurs yeux, une tranquillité obtenue par la froide dictature du raisonnement et une tension superbe de la volonté. Mais, en même temps qu'elle prenait, chez un Épictète ou

1. Coll. 10, c. 7.

2. 1 Cor., 15, 28; cf. Coll. 10, c. 6.

3. Jn, 16, 15; cf. Coll. 11, c. 7.

un Marc-Aurèle, un grand air de noblesse, quelque chose s'y décelait, au premier regard, d'inhumain et de faux : c'est déflorer la nature de ce qu'elle possède de plus précieux et de plus délicat que de lui interdire de s'émouvoir sur la mort d'un être justement cher; c'est illusion de prétendre s'enfermer, impassible, dans une tour d'ivoire; la sensibilité n'a besoin que d'être réglée, elle ne doit ni ne peut être supprimée.

Passée en climat chrétien, l'*apatheia* revêtait un tout autre caractère. Seuls les Pélagiens — mais, avec leur esprit naturaliste, qu'avaient-ils encore de chrétien? — s'obstinèrent à y voir une conquête de la puissance humaine. Pour les orthodoxes, elle devenait, au lieu d'un effort violent vers un impossible idéal, une région de cime où la grâce nous porte de son mouvement naturel : bien loin de durcir et de mutiler la nature, celle-ci en effet l'épanouit dans la santé recouvrée et lui rend les richesses divines dont elle était comblée avant la chute. N'est-il pas vrai que les anciens concevaient très simplement et très profondément la vie surnaturelle comme un retour au paradis terrestre? Et n'est-il pas exact que, sous une apparence de très peu différente, la doctrine en est demeurée un bien certain de l'Église? Reprenant les termes où une sagesse néo-platonicienne assez composite avait exprimé ses rêves trop ambitieux, saint Thomas distingue, dans les vertus cardinales, un degré supérieur où elles s'appellent vertus de l'âme purifiée : « En cet état, dit-il, la prudence ne vit plus que de l'intuition des choses divines; la tempérance ne connaît plus les cupidités terrestres; la force ignore les passions; et la justice, unie avec la pensée divine d'un indissoluble lien, l'imite en toutes choses. » Puis il ajoute : « Ces vertus sont celles des bienheureux dans le ciel, ou, sur la terre, de quelques âmes parvenues aux plus hauts sommets de la perfection<sup>1</sup>. » Les grands spirituels rendent unanimement le même témoignage que le prince de la théologie. Voici, par exemple, saint Jean de la Croix : « L'Épouse, dit-il, s'est défaite de tout le temporel, de tout

1. *Sum. Theol.*, I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q. 61, a. 5.

le naturel, de toutes les affections, façons et manières spirituelles, a déserté et oublié toutes les tentations, anxiétés, peines, sollicitudes et angoisses, transformée en cette haute étrointe<sup>1</sup> ; ou encore : « La partie sensible de l'âme est, dans cet état, si bien purifiée et en quelque sorte spiritualisée, que ses puissances sensibles et ses forces naturelles se recueillent avec elle, afin de participer aux grandeurs spirituelles que Dieu communique à l'esprit et d'en jouir à leur manière<sup>2</sup>. » Ces affirmations, absolues dans la forme, n'excluent pas, du reste, certaines atténuations et nuances que sainte Thérèse, de son côté, a tenu à signifier expressément : « Il ne faut pas croire, écrit-elle dans le *Château*, que les puissances, les sens, les passions jouissent toujours de cette paix. L'âme, elle, n'en sort point; mais dans ces appartements des sens, des puissances et des passions, il ne laisse pas d'y avoir des temps de combats, de peines, de souffrances, ce qui néanmoins ne lui enlève pas sa paix<sup>3</sup>. »

Marchant dans les pas d'Évagre, son maître, et fidèle à la tradition dont vivait la « congrégation » de l'Abbé Pafnuce, Cassien ne pouvait manquer d'exalter l'état sublime de l'*apatheia*. A la vérité, le mot ne se lit pas chez lui; il aime mieux parler de la pureté du cœur. Il le fait d'une façon plus expresse dans la conférence 12<sup>e</sup>, comme aussi bien le sujet de la chasteté le réclamait; mais en vérité est-il un thème qui lui soit plus familier? Il a cru de toute son âme à cette victoire de l'esprit sur la chair : « Un vice qui n'est contenu qu'avec peine accordera bien quelque trêve, jamais la sécurité ni le repos parfaits qui succèdent au labeur. Si, au contraire, il est vaincu complètement par une vertu qui s'insinue jusque dans les profondeurs de l'être, il reste dorénavant tranquille, sans donner le moindre soupçon de révolte, et laisse son vainqueur jouir d'une paix constante et assurée<sup>4</sup>. » Il exhorte le moine à s'acheminer vers cet état glorieux : dédaigneux des choses de ce

1. *Cant. spir.*, str. 27.

2. *Ibid.*, str. 39.

3. *Septièmes demeures*, c. 2.

4. *Coll.* 12, c. 10.

monde, que celui-ci dirige tous ses regards, toute son étude, tous ses soins à la garde de son cœur, vers la chasteté très pure! La sainteté parfaite de l'âme et du corps est au bout de la carrière<sup>1</sup>. Non, certes, qu'il prétende enlever de haute lutte le don divin; mais par ses efforts il fléchira la miséricorde du Seigneur<sup>2</sup> : elle s'incline vers ceux qui gardent les voies dures, elle les retire de la fange, elle les élève au-dessus des passions charnelles<sup>3</sup>. Oui, le jour peut venir que son âme ne soit plus touchée par les aiguillons de la concupiscence<sup>4</sup>. Le mal n'aura plus d'attrait pour lui<sup>5</sup>, le plaisir mauvais ne l'effleurera même pas<sup>6</sup>; mais affermi dans la pureté parfaite<sup>7</sup>, l'instinct de la gourmandise lui-même étouffé<sup>8</sup>, la colère éteinte<sup>9</sup>, il pourra dire en toute vérité : « Je ne me suis point lassé d'attendre le Seigneur, et il m'a regardé. Il a exaucé ma prière, et il m'a retiré de la fosse de misère, de la fange du bourbier; il a dressé mes pieds sur le rocher, il a affermi mes pas<sup>10</sup>. » Heure bénie où la chair cesse de convoiter contre l'esprit, pour consentir à ses désirs et communier à sa vertu<sup>11</sup>! » Le moine commence d'y prendre ses délices comme dans une demeure très pure<sup>12</sup>, et la suave lumière de la chasteté le comblant de continuelles délices, il éprouve ce que disait le prophète : « La nuit même est devenue lumineuse au milieu des ténèbres où je suis<sup>13</sup>. »

Cassien sait cependant, comme saint Thomas, que ces sublinités du troisième renoncement sont le lot d'un très petit nombre<sup>14</sup>. Il a déploré avec humilité les faiblesses légères auxquelles les meilleurs restent sujets : une confé-

1. *Coll.* 12, c. 5.

2. Cf. *ibid.*, c. 15.

3. Cf. *ibid.*, c. 6.

4. Cf. *Coll.* 7, c. 5.

5. Cf. *Coll.* 12, c. 10.

6. Cf. *ibid.*, c. 16.

7. Cf. *ibid.*, c. 6.

8. Cf. *ibid.*, c. 12.

9. Cf. *ibid.*, c. 13.

10. *Ibid.*, c. 6.

11. *Coll.* 12, c. 11.

12. *Ibid.*, c. 6.

13. *Ibid.*, c. 8.

14. « ... paucorum admodum. » *Coll.* 3, c. 10.

rence entière, la 23<sup>e</sup>, est consacrée à combattre l'impeccabilité prétendue qui hantait les rêves orgueilleux de plusieurs, et surtout des Pélagiens. Non, personne en cette vie, quelque saint qu'il puisse être, n'est exempt de dette pour ses péchés<sup>1</sup>. « Prenez parmi les saints tel qu'il vous plaira : il n'en est point qui ne tombe fatalement en ces manquements minimes qui se font par paroles, par pensées, par ignorance et oubli, impulsion, volonté ou surprise, et qui, pour différer du péché qui va à la mort, ne sont point cependant sans faute ni reproche<sup>2</sup>. » La maîtrise de nos pensées n'est en aucun cas si complète qu'elle puisse parer à toute défaillance ou nous dispenser de l'effort; et il est bien vrai de dire que l'on ne mange jamais sans labour le pain du ciel, si saint que l'on soit<sup>3</sup>.

Le seul excès que l'on puisse reprocher à Cassien serait d'avoir dit et redit, avec une insistance assez désagréable à des lecteurs modernes, qu'il était non seulement souhaitable, mais possible, de prévenir et d'empêcher tout désordre involontaire dans la chair.

\*  
\*\*

Il est normal qu'une charité aussi constante et une pureté aussi exquise s'épanouissent dans une prière ardente et lumineuse, formée par Dieu lui-même.

En dépit des pertes douloureusement senties qu'entraînent d'inévitables distractions et de l'effort que nul n'est dispensé de fournir, on peut affirmer, à condition de ne pas oublier les nuances nécessaires, que les divagations de l'esprit ont pris fin<sup>4</sup>, et que toute la vie du moine, tous ses mouvements ne sont plus qu'une prière unique et ininterrompue<sup>5</sup>. « Dieu lui-même, écrit Cassien, nous découvrant comment les grands solitaires vivaient, si l'on peut dire, la doctrine sacrée de l'Écriture, l'éclaire de sa lumière, pour le faire monter à la science multiforme de

1. *Coll.* 23, c. 18.

2. *Coll.* 11, c. 9; cf. *Coll.* 20, c. 12.

3. Cf. *Coll.* 23, c. 11.

4. Cf. *Coll.* 7, c. 5.

5. *Coll.* 10, c. 7.

son être, et il se rassasie de la vue des mystères les plus cachés... La vive ardeur de son âme le fait ressembler à un cerf spirituel qui paît sur les montagnes des prophètes et des apôtres, c'est-à-dire se rassasie de leurs plus sublimes et plus mystérieux enseignements. Vivifié par cet aliment dont il ne cesse de se nourrir, il se pénètre à ce point de tous les sentiments exprimés dans les psaumes qu'il les récite désormais, non pas comme ayant été composés par le prophète, mais comme s'il en était lui-même l'auteur... Au moins estime-t-il qu'ils ont été faits pour lui; et il connaît que ce qu'ils disent ne s'est pas réalisé seulement autrefois dans la personne du prophète, mais trouve encore tous les jours en lui son accomplissement<sup>1</sup>. »

Cassien, qui insiste si volontiers sur le don de la lumière, n'ignore pourtant pas les ardeurs de l'amour. Témoin cette prière, décrite en plusieurs endroits, avec, à chaque fois, un trait nouveau, laquelle « ne s'embarrasse d'aucune image et ne s'exprime point par la parole ni avec des mots, mais jaillit dans un élan tout de feu, un ineffable transport, une impétuosité d'esprit insatiable<sup>2</sup>. — C'est un regard sur Dieu seul, un grand feu d'amour. L'âme s'y fond et s'abîme dans la sainte dilection, et s'entretient avec lui comme avec un Père, très familièrement, très tendrement<sup>3</sup> ». Il arrive aussi qu'elle y conçoive en même temps toutes les formes de prières, « elle vole de l'une à l'autre, flamme insaisissable, flamme dévorante; elle s'épanche en prières toutes vives et pures, que l'Esprit-Saint exhale lui-même à notre insu vers Dieu avec des gémissements inénarrables; elle conçoit, elle laisse déborder de son sein, en ce seul instant d'ineffable oraison, tant de sentiments qu'elle serait incapable, en un autre moment, je ne dis pas seulement de les exprimer, mais même de les repasser dans son souvenir<sup>4</sup> ». Mais voici peut-être la peinture la plus riche de « cet état suréminent », de « cette prière de feu que bien peu connaissent d'expérience, et,

1. Coll. 10, c. 11.

2. Ibid., c. 11.

3. Coll. 9, c. 18.

4. Ibid., c. 15.

pour mieux dire, ineffable<sup>1</sup> ». Elle « dépasse tout sentiment humain. Ni sons de la voix, ni mouvements de la langue, ni parole articulée. L'âme, toute baignée de la lumière d'en haut, ne se sert plus du langage humain, toujours infirme. Mais c'est en elle comme un flot montant de toutes les affections saintes à la fois : source surabondante, d'où sa prière jaillit à pleins bords et s'épanche d'une manière ineffable jusqu'à Dieu. Elle dit tant de choses en ce court instant qu'elle ne pourrait aisément ni les exprimer, ni même les repasser dans son souvenir, lorsqu'elle revient à soi<sup>2</sup> ».

Il y a cependant quelque chose de plus fondamental parmi les notes caractéristiques de ce degré suprême de la prière, et qui marque bien l'état où l'âme est parvenue. Saint Antoine l'a exprimé dans cette parole « céleste et plus qu'humaine », justement admirée des solitaires : « La prière n'est point parfaite, si le moine a conscience de soi et connaît qu'il prie<sup>3</sup>. » Rien ne saurait mieux peindre l'âme où le baptême a produit son plein effet : elle est habituellement toute vers le Père, sans réflexion sur soi, comme le Fils lui-même est tout regard vers le Père, dans une extase éternelle.

#### IV

### *La pensée de Cassien touchant l'anachorète et le cénobite, et le but de son œuvre monastique*

Des quatre sortes de moines qu'il a connues<sup>4</sup>, Cassien témoigne, comme il convenait, que celles des cénobites et des anachorètes sont « très bonnes »<sup>5</sup>. A laquelle des deux

1. Coll. 9, c. 25.

2. Ibid., c. 25.

3. Ibid., c. 31.

4. Coll. 18, c. 4 et 8.

5. Coll. 18, c. 4.

donne-t-il le prix ? A la seconde, absolument parlant. Le R. P. Olphe-Galliard le montre avec textes à l'appui<sup>1</sup>; et, à dire le vrai, il ne paraît pas qu'on en ait jamais douté, ni même que le doute soit possible. Non seulement Cassien dit bien haut son admiration pour ces « hommes sublimes<sup>2</sup> », pour ces « chœurs de saints, astres très purs qui resplendissaient dans la nuit de ce monde, tels de grands luminaires<sup>3</sup> », pour une « vie comparable à la béatitude des anges<sup>4</sup> » et dans laquelle, en effet, certains, disait-on, avaient joui de leur compagnie<sup>5</sup>; mais il affirme expressément que l'anachorétisme est tenu pour passer en excellence la vie des cénobites<sup>6</sup>; il montre comment Pafnuce, après s'être consommé en vertus sous la discipline cénobitique, se sentit brûlé au cœur du désir « d'un progrès plus sublime<sup>7</sup> », et gagna le désert; le *cenobium* est à ses yeux comme une école élémentaire<sup>8</sup>, un gymnase d'où l'on s'efforce vers les cimes élevées de la vie anachorétique<sup>9</sup>; on y mérite le nom de Jacob selon l'esprit, en terrassant les vices de la chair, afin de parvenir ensuite, par la contemplation de la pureté divine, au titre glorieux, et, s'il est permis de le dire, à la dignité d'Israël<sup>10</sup>; plus la solitude l'emporte sur les monastères, et sur la vie ascétique que l'on mène dans les communautés la contemplation de Dieu à laquelle les grands hommes, les hommes inestimables que sont les anachorètes, s'appliquent sans cesse, plus il se sent pris de frayeur au moment de rapporter dans les *Conférences* leur manière de vivre et leur doctrine<sup>11</sup>.

Nous sommes ici en présence d'une conviction très personnelle et fortement raisonnée. Cassien toutefois s'y trou-

1. *Dict. spir.*, 7, 233.
2. *Coll.* 11, Praef.
3. *Coll.* 3, c. 1.
4. *Coll.* 19, c. 5.
5. *Coll.* 3, c. 1.
6. *Inst.*, 1, 5, c. 36.
7. *Coll.* 3, c. 1.
8. *Coll.* 18, c. 16.
9. *Ibid.*, c. 11; cf. *Inst.*, 1, 5, c. 36.
10. *Coll.* 1, Praef.
11. *Ibid.*

vait pleinement d'accord avec une tradition déjà longue dans les milieux égyptiens. La pensée catholique l'a ratifiée; saint Thomas l'a reprise, dans la *Somme*, comme une doctrine incontestée et de théologie certaine<sup>1</sup>.

\*  
\*\*

Ce n'est pourtant qu'un côté des choses; il y en a un autre : tandis que la discipline cénobitique offre des biens solides et sûrs, le désert n'est pas sans danger. De fait, la vie solitaire comportait un déchet considérable. Cassien l'a vu et l'a dit sans éclat de voix, mais avec sa fermeté circonstpecte.

Le premier mal fut le nombre même des ermites. Du jour où les Frères en foule gagnèrent le désert, « ces solitudes, auparavant si vastes, se trouvèrent, pour ainsi dire, resserrées »; la liberté s'évanouit, dont on avait joui jusqu'alors, de se perdre dans ses retraites profondes. « Aussitôt, le feu de la contemplation parut s'éteindre. » Puis ce furent tous les inconvénients du voisinage des hommes : le concours des Frères et les visites nombreuses; les devoirs qu'imposaient la réception et la conduite des hôtes; un tracassant sans fin de conversations et d'affaires, dont la seule attente préoccupait encore, dans le temps même qu'elles avaient paru cesser. D'autant qu'à la longue le relâchement s'était introduit et que l'antique austérité avait été mise en oubli<sup>2</sup>.

D'autres inconvénients étaient inhérents à la profession même : le besoin de prévoir le travail quotidien, la préoccupation de vendre et d'acheter, l'inéluctable nécessité de faire sa provision de pain; bref, la sollicitude à l'endroit des choses matérielles, en vue de parer, soit à ses propres besoins, soit à ceux de nombreux visiteurs<sup>3</sup>.

Un péril plus intime et plus redoutable venait de l'élève-ment spirituel et de la vaine gloire, qui souillent, aux yeux

1. II<sup>o</sup> II<sup>ae</sup>, q. 188, a. 8.
2. *Coll.* 19, c. 5 et 6.
3. *Ibid.*, c. 6.

de Dieu, plus que tout le reste, et rendent souvent inutiles les plus grands travaux du désert<sup>1</sup>.

Mais les foules mêmes des Frères qui se pressaient vers le désert n'invitaient-elles pas à considérer un autre danger encore, de beaucoup plus grave. Plus la vie solitaire apparaissait austère, sublime et au-dessus des forces communes, plus on aurait dû s'y disposer avec soin et ne l'embrasser qu'à bon escient. Mais la vie religieuse était libre alors, et cette liberté favorisait l'instabilité, la quête du nouveau et de l'extraordinaire, avec nombre d'illusions sur soi-même. « Hélas! gémit Cassien, après avoir vanté l'humilité de l'Abbé Jean, bien que cette vertu soit la mère de toutes les autres et le fondement solide de l'édifice spirituel, elle demeure profondément étrangère à notre vie. Est-il étonnant que nous ne puissions non plus nous élever à la hauteur sublime de ces grands hommes? De nous assujettir jusqu'à la vieillesse à la discipline cénobitique, c'est de quoi nous sommes fort incapables. Mais que dis-je? contents d'avoir porté quelque deux ans à peine le joug de l'obéissance, nous nous échappons incontinent, pour courir à une liberté présomptueuse et fatale<sup>2</sup>. » Que de tels regrets aient été justifiés par des faits récents, que les lecteurs des *Conférences* avaient été en mesure de constater dans la région de Marseille, la chose est possible; mais ce qui est sûr, c'est que Cassien se fondait sur son expérience passée. Sans doute avait-il connu de ces pauvres imprudents qui, victimes des illusions diaboliques, se séparent de la société des anciens, afin de poursuivre le mirage des solitudes les plus cachées et les plus vastes, et perdent sans retour le calme avec la régularité de la vie monastique. Surtout il a vu surgir toute une nouvelle espèce de moines qui se flattent vainement d'une apparence de vie anachorétique; et c'étaient précisément ceux-là qu'avait bien vite lassés la discipline cénobitique. « Retrancher leurs habitudes et leurs vices d'autrefois, ils ne le veulent à aucun prix. Ne pouvant prendre sur soi de soutenir plus long-

1. *Coll.* 19, c. 1.

2. *Ibid.*, c. 2.

temps le joug de l'humilité et de la patience, et dédaignant de se soumettre au commandement des anciens, ils gagnent des cellules séparées, dans le désir d'y vivre solitaires, afin que, n'étant plus exercés par personne, on puisse les estimer patients, doux et humbles. Mais... ce n'est pas assez dire que leurs vices ne se corrigent point; ils empirent<sup>1</sup>. » Il a dépeint de main de maître l'anxiété de ces solitaires improvisés, qu'un désir prématuré de la vie anachorétique a portés au désert, avant qu'ils aient été bien formés dans les monastères de cénobites et se soient débarrassés de leurs vices anciens. « Ils restent toujours imparfaits dans l'un et l'autre état, toujours fragiles, penchant où les pousse le moindre souffle de leurs émotions. La compagnie des Frères et le dérangement qu'ils en éprouvent les font bouillonner d'impatience. Retrouvent-ils leur solitude, ils ne peuvent supporter le silence sans bornes qu'ils ont souhaité. Mais quoi? ils ne savent même pas à quelle fin la solitude est désirable<sup>2</sup>. »

Une pensée très nette se dégage de cet ensemble doctrinal : c'est que la vie anachorétique n'est bonne et même possible qu'aux âmes purifiées de leurs vices et assainies; aussi bien, celles-là seulement sont capables de la haute et très pure contemplation par où se définit le troisième renoncement.

Ces âmes sont-elles légion? Mais Cassien nous a signifié en termes exprès que cette perfection était le lot d'un très petit nombre<sup>3</sup>.

A-t-il conclu logiquement que la forme normale et la meilleure pour le commun des moines était la forme cénobitique? C'était la conviction de saint Basile, dont il connaît et utilise l'œuvre monastique : fut-ce également la sienne? Il ne l'a dit nulle part formellement. Mais ne l'a-t-il pas laissé entendre par sa conduite? Arrivé à Marseille, alors que sa pensée a mûri et qu'il est en pleine possession de ses moyens, il voit, dans la Provence, des moines qui mènent la vie commune, d'autres qui se sont retirés dans

1. *Coll.* 18, c. 8.

2. *Coll.* 19, c. 10.

3. *Coll.* 3, c. 10.

la solitude : va-t-il chercher lui-même quelque ermitage, ou fonder du moins un centre de vie semi-anachorétique, pareil à ceux qu'il a connus en Égypte, à la « congrégation » de l'Abbé Pafnuce, par exemple, où il a vécu lui-même de longues et belles années? Nullement; mais il crée deux maisons de cénobites, l'une de moines, l'autre de vierges.

Il se garde bien pourtant de rompre en visière avec les anachorètes de la région. De tels procédés ne s'accordaient pas à son tempérament. Il était d'ailleurs trop charitable pour commettre quelque violence, trop prudent aussi. Persuadé qu'il possède la vraie tradition monastique et qu'il a mission de la faire accepter, il ne heurtera personne et laissera agir la doctrine. Il concédera même libéralement qu'il appartient à chacun de mesurer ses forces et d'embrasser, d'après cet examen, le genre de vie qu'il lui plaira. « Toutes les vocations sont bonnes, mais elles ne conviennent pas indifféremment à chacun. La vie anachorétique est bonne; mais nous ne la croyons pas pour cela convenable à tous, car beaucoup éprouvent qu'elle peut être infructueuse et même funeste. Nous confessons à juste titre que la discipline cénobitique et le soin des Frères sont choses saintes et dignes d'éloge; mais nous ne pensons pas pour autant que l'on doive s'y porter universellement. L'œuvre des hôpitaux abonde en fruits excellents; mais tous ne pourraient s'y consacrer indistinctement, sans détriment de leur patience<sup>1</sup>. » Il va jusqu'à enseigner aux anachorètes partis trop tôt vers les solitudes, des moyens de connaître et combattre des vices que la discipline cénobitique n'a pas eu le temps d'éliminer<sup>2</sup>. Aussi bien, il n'entend pas supprimer la vie anachorétique; il n'en a même pas l'idée. Elle conserve droit de cité; elle demeure digne de toute admiration. Il veut seulement qu'on l'embrasse à bon escient; et, certes, il doit penser avec joie combien les solitaires gagneront à lire ses ouvrages, les *Conférences* particulièrement.

1. *Coll.* 24, c. 8.

2. *Coll.* 19, c. 12-16.

Nous croyons toutefois que son dessein principal, que sa grande ambition furent d'amener doucement les âmes à un idéal de vie cénobitique, riche de tous les ferments spirituels que ses longues formations, ses lectures et son expérience lui avaient découverts, et parfaitement adapté aux tempéraments occidentaux.

Il en avait connu à Bethléem une forme assez pauvre. Il semble bien, en effet, qu'il ait vécu là dans un « monastère de sanctuaire », comme il s'en trouvait à Rome et à Jérusalem auprès des grandes basiliques. La célébration de la liturgie y prenait la part la plus considérable du temps et des préoccupations; et ce n'était certes pas là ce qui pouvait, de soi, entraver une formation profonde et étendue, témoin les fondations de saint Jérôme et de Rufin, plus tard de saint Grégoire; à Bethléem toutefois, Cassien n'avait trouvé, avec une ascèse normale, qu'une doctrine assez élémentaire. Mais partout où l'avait porté sa curiosité des choses monastiques, il avait observé soigneusement us et coutumes. Il en retient un organisme, où les divers éléments, sagement dosés, s'équilibrent d'une manière heureuse. Et, à cet organisme, il va infuser l'âme de la grande doctrine, laquelle se résume bien dans les trois renoncements.

D'abord, la maison de cénobites sera la maison d'élection des deux premiers renoncements : pauvreté et séparation du monde, élimination des vices et acquisition des vertus. Mais le troisième renoncement ne pourrait-il s'y acclimater aussi?

Sans doute la contemplation n'y atteindra pas la pureté que les grands solitaires ont connue dans le désert et qui reste comme le privilège des anachorètes<sup>1</sup>. Mais enfin « le Christ ne laisse pas d'être vu aussi par les habitants des cités, des bourgs et des villages, c'est-à-dire par ceux qui s'adonnent aux œuvres de la vie ascétique<sup>2</sup> ». Et c'est une proposition bien générale que celle-ci, qui ne les exclut ni de la parfaite pureté, ni de la tranquillité constante, ni de

1. *Coll.* 10, c. 6; *Coll.* 19, c. 5.

2. *Coll.* 10, c. 6.

*Conférences* 4.

la contemplation qui en jaillit comme la fleur naturelle : « Toute la fin du moine et la perfection du cœur consistent en une persévérance ininterrompue de prière. Autant qu'il est donné à la fragilité humaine, c'est un effort vers l'immobile tranquillité d'âme et une pureté perpétuelle<sup>1</sup>. » Ce n'est pas vainement non plus que Cassien écrit, dans la lettre d'envoi qui sert de préface à la troisième série des *Conférences* : « Les Pères les plus éminents, de qui l'exposé fait la trame de ces conférences, s'y expriment de telle manière, et toutes choses y reçoivent de tels tempéraments, qu'elles conviennent également aux multitudes de Frères de l'une et l'autre profession », cénobitique et solitaire<sup>2</sup>. Ce qu'il dit là des sept dernières, il aurait pu le dire, car il le pensait, de toutes : toutes ont dessein de former, autant et bien plus que l'anachorète, le parfait cénobite.

Homme de jugement et d'expérience, doué d'un véritable génie pratique, prudent et modeste avec une volonté très ferme d'atteindre ses buts, évitant de rien heurter, de rien briser, mais insinuant poliment et persévéramment les solutions pratiques d'un sage éclectisme et une doctrine éprouvée, il préparait sûrement l'avenir magnifique du monachisme occidental.

## V

*Les sources des « Institutions »  
et des « Conférences »*

Cassien avait parfaitement conscience de la nouveauté de son œuvre, et de traiter des sujets « dont personne, comme il dit lui-même, n'avait encore écrit<sup>3</sup> » et que ses prédécesseurs « avaient laissés entièrement intacts<sup>4</sup> ».

1. *Coll.* 9, c. 2.  
2. *Coll.* 18, Praef.  
3. *Coll.* 11, Praef.  
4. *Inst.*, Praef.

Mais, en même temps, il avait conscience de ne rien innover. Génialement original dans le dessein de son œuvre, dans l'art de choisir et d'adapter, dans l'art encore de présenter, il s'est considéré seulement comme le représentant d'une tradition, et n'a visé qu'à la transmettre avec fidélité.

Il était pénétré, en effet, de cette pensée très catholique, à laquelle son disciple, Vincent de Lérins, devait donner une expression destinée à un si grand succès, que rien n'a droit de cité dans l'Église, que ce qui fut enseigné par les apôtres et a passé ensuite d'âge en âge par une chaîne continue. Quant à la doctrine monastique en particulier, il se réclame constamment de l'autorité des Pères et témoigne ne vouloir que répéter ce qu'il en a appris. « Vous demandez, vous commandez, mande-t-il à Castor en lui dédiant ses *Institutions*, que je retrace les coutumes que j'ai vu observer dans les monastères d'Égypte et de Palestine, telles que les Pères me les ont apprises<sup>1</sup>. » Il va donc parler de ce qu'il a essayé de pratiquer, de ce qu'il a entendu, de ce qu'il a vu de ses yeux, dès le temps que, jeune encore, il vivait parmi les Pères, et que leurs exhortations et leurs exemples lui étaient un stimulant quotidien<sup>2</sup>; s'efforcer d'expliquer fidèlement les coutumes des anciens, les règles des monastères, particulièrement l'origine, les causes et les remèdes des principaux vices, conformément à leurs enseignements<sup>3</sup>.

Il est, du reste, justement persuadé qu'une doctrine de vie comme celle-là ne saurait être comprise ni exposée fidèlement, si l'on n'en vit. Que de fois les bons solitaires qu'il met en scène, ou se font scrupule de la livrer à qui ne la désirerait qu'avec tiédeur<sup>4</sup>, ou protestent de leur impuissance à parler de ce qu'ils ne peuvent plus pratiquer, parce que la « parole du maître n'a force et autorité que si la vertu de ses actions l'imprime au cœur de celui

1. *Inst.*, Praef.  
2. *Ibid.*  
3. *Ibid.*  
4. *Coll.* 1, c. 1.

qui écoute<sup>1</sup> », ou concluent leurs enseignements par le solennel témoignage que « ce ne sont pas là de vains mots, mais que l'expérience a tout dicté<sup>2</sup> ». Il professe en son propre nom qu'une méditation paresseuse, une doctrine toute verbale ne servent de rien lorsqu'il s'agit d'enseigner, de comprendre ou de retenir ces choses. « Tout est dans l'expérience et la pratique, et n'est que là. Celui-là seul est un bon maître qui les a éprouvées; et l'on n'est pas moins incapable d'y entrer, de les comprendre, si l'on ne s'efforce, avec autant d'ardeur et sans plus ménager sa peine, de les vivre<sup>3</sup>. »

Cependant, la tradition n'est pas purement orale; elle s'est exprimée en des écrits sans nombre. Outre les notes personnelles que Cassien avait pu garder de ses conversations avec les Pères et de son expérience, il a puisé largement à des sources multiples. La question a été fort étudiée en ce dernier quart de siècle; des érudits tels que S. Marsili, I. Hausherr, A. Kemmer, lui ont consacré des travaux considérables et, pour une grande part, définitifs; elle reste ouverte, et l'avenir apportera sans doute des lumières nouvelles. Voici, en bref, ce qu'on peut dire aujourd'hui.

Aussi curieux de lire que d'écouter et de voir, Cassien n'a pas négligé de consulter toute une littérature qu'il prise médiocrement : l'*Historia monachorum*, que Rufin avait mise en latin<sup>4</sup>, une recension très ancienne des *Apophtegmes* ou Sentences des Pères<sup>5</sup>, l'*Histoire lausiaque* de son ami Pallade, qu'il a rencontré à Constantinople et avec qui il a fait ensuite le voyage de Rome, pour la cause de saint Jean Chrysostome. Il se défend de l'imiter : « Je n'ai aucunement l'intention de tisser un récit plein de merveilles divines et de prodiges. Certes, j'en entendis raconter de nos anciens, j'en ai vu moi-même s'accomplir par leurs mains en grand nombre et de vraiment incroya-

1. Coll. 11, c. 4.

2. Coll. 12, c. 16.

3. Inst., Praef.

4. Cf. REITZENSTEIN, *Historia monachorum*.

5. Cf. BOUSSIER, *Apophtegmata*.

bles. Mais je laisse tout cela, qui n'est propre qu'à exciter l'admiration du lecteur, sans lui être de nulle instruction pour la vie parfaite<sup>1</sup>. » Aussi bien, nous lui sommes reconnaissants de n'avoir pas renouvelé l'ample moisson d'anecdotes, de pratiques parfois bien étranges ou de faits merveilleux, pour donner toute son attention à la science monastique, et d'avoir rappelé que la charité est plus digne d'admiration que les charismes miraculeux<sup>2</sup>.

Mais voici qui est d'une tout autre importance. Il a connu Macaire l'Égyptien, et vécu longtemps dans la « congrégation de l'Abbé Pafnuce, qui était sa première fondation; on respirait là son influence; Cassien cite de lui « un commandement très salutaire<sup>3</sup> »; ses disciples avaient probablement déjà recueilli et développé sa doctrine sur la prière; nous en aurions un écho dans les conférences 9<sup>o</sup> et 10<sup>o</sup>. Il est plus que probable aussi que Cassien a visité Évagre à Nitrie; et ce qui est évident, c'est qu'il s'est copieusement inspiré de ses ouvrages, en particulier pour ce qui regarde la prière et la théorie des huit principaux vices.

Par Évagre, comme par son milieu de Scété, Cassien se rattache au grand semeur d'idées que fut Origène. Il en a certainement lu le *Periarchôn*, tout en se gardant soigneusement de ses erreurs. Les points de contact sont nombreux. D'abord, sa religion à l'endroit de l'Écriture ne pouvait que grandir au contact d'un homme pour qui il n'y a d'autre livre que la Bible<sup>4</sup>. C'est chez lui qu'il trouvait cette pensée, mise en valeur dans sa conférence 14<sup>o</sup>, que la vie éternelle peut se définir comme une contemplation parfaite de l'Écriture<sup>5</sup>; mais cette autre aussi, qu'« il est impossible de manger autrement qu'à la sueur de notre front le pain qui descend du ciel et conforte le cœur de l'homme<sup>6</sup> », car s'il est une affirmation fami-

1. Inst., Praef.

2. Coll. 15, c. 2.

3. Inst., l. 5, c. 41.

4. Cf. DANÉLOU, *Origène*, 288.

5. *Periarch.*, 2, 11, 5.

6. Coll. 21, c. 10.

lière au travailleur infatigable et au profond chrétien que fut Origène, c'est que la faim spirituelle, la recherche humble, laborieuse et priante peuvent seules triompher des obscurités qui se rencontrent dans la divine parole. Origène encore est à l'origine des divers sens scripturaires, parce qu'il a su recueillir les différentes formes de typologie et les a ordonnées en une suite méthodique; les sens spirituels étaient à l'état dispersé chez les écrivains antérieurs<sup>1</sup>. La distinction que fait Cassien entre l'interprétation historique et l'intelligence spirituelle, puis les trois genres qu'il compte dans la science spirituelle, à savoir la tropologie, l'allégorie et l'anagogie<sup>2</sup>, sont tout à fait selon sa pensée<sup>3</sup>. D'autre part, Cassien ne dit mot de l'efficacité de la vie sacramentelle pour la contemplation : faut-il de nouveau reconnaître là l'esprit d'Origène, qui, sans nier assurément la valeur des rites, leur attache moins d'importance qu'à la doctrine et à la connaissance? Et voilà qui renforce la nuance intellectualiste que nous avons déjà signalée dans leur mystique. La démonologie du livre I<sup>er</sup> du *Periarchôn* se retrouve avec la plupart de ses traits dans les conférences 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>. Un aspect de la vie spirituelle dont Origène trouvait quelques indications chez les Stoïciens, mais qu'il a étudié avec grand soin dans le même ouvrage<sup>4</sup>, a trait au discernement des esprits; Évagre lui emprunte cette doctrine tout élaborée; Cassien la reprend à son tour. On peut même se demander s'il n'a pas pris d'Origène également l'idée de la comparaison des habiles changeurs, qui savent discerner l'erreur de la vérité<sup>5</sup>. On signalerait encore sur plus d'un point de doctrine ou de vocabulaire la même influence prestigieuse, jusqu'à la théorie du mensonge peut-être, car Origène a soutenu ouvertement la légitimité du mensonge éducatif<sup>6</sup>.

De ces deux hommes à qui il doit tant, Évagre et Ori-

1. Cf. DANIELOU, l. c., 167.

2. *Coll.* 14, c. 8.

3. Cf. DE LUBAC, *Histoire et Esprit*, 178-179.

4. 3, 2, 4.

5. *Coll.* 1, c. 20; ORIGÈNE, *Hom. Ezech.*, 7, 2.

6. *Hom. Jer.*, 18, 16; *Periarch.*, 3, 1, 32.

gène, Cassien n'a pas même écrit une seule fois le nom. Ce mutisme absolu aurait de quoi surprendre chez quelqu'un de si remarquable par la fidélité du cœur, s'il ne s'expliquait par de graves raisons de prudence. Cassien avait assez vu le mal causé par la tempête origéniste, il en avait assez souffert, pour ne pas désirer en susciter de nouveaux remous. A quoi bon compromettre par un patronage qui, dans les circonstances, ne pouvait être une recommandation, une doctrine qu'il tenait pour excellente et vraiment venue de Dieu, dont il désirait ardemment le succès?

Ce sont là les sources principales auxquelles il ait emprunté dans les lettres humaines. Il convient de citer encore cependant saint Jean Chrysostome, qui n'eut pas seulement, comme on l'a prétendu récemment<sup>1</sup>, une influence heureuse sur la formation de son esprit, mais dont il a lu les écrits; saint Augustin, dont il connaît au moins le *De mendacio*; saint Basile et saint Jérôme, dont il fait mention avec beaucoup d'honneur dans la préface aux *Institutions*. On a relevé aussi deux allusions au *Pasteur* d'Hermas<sup>2</sup>, des souvenirs de saint Irénée<sup>3</sup>, de la littérature profane à peu près rien, sauf des souvenirs manifestes du *De amicitia* de Cicéron dans la conférence 16<sup>e</sup>.

Mais en vrai disciple de ses plus grands maîtres, c'est à l'école de Dieu qu'il a voulu se former : sa source par excellence est la sainte Écriture. Il en utilise la version de saint Jérôme, dont il fait grand cas, d'autres encore, plus anciennes; il s'inspire également du texte grec en plusieurs endroits. Pour citer si abondamment, si opportunément le texte sacré, et souvent de mémoire, il fallait le posséder à un point qui nous étonne et provoque une juste admiration. Sa récompense est grande : il a dû à cette religieuse méditation la puissance et la richesse de ses exposés, mais, plus profondément, son sens si élevé et si pur des réalités surnaturelles.

1. OVEN CHADWICK, *John Cassian*.

2. *Coll.* 8, c. 17; 13, c. 12.

3. M. OLFRE-GAILLARD, *Dict. de spirit.*, 2, 225.

## VI

*L'écrivain*

On a dit que la langue et le style de Cassien reflétaient des influences grecques, au point de penser y discerner une marque de son origine orientale. Peut-être serait-il malaisé de les découvrir ailleurs que dans sa terminologie, qu'il ne pouvait emprunter d'une autre source. Au seuil de la grande décadence, c'est un Latin encore, et de grande valeur; sa langue est de bonne source latine; son style, remarquable à plus d'un égard.

Il est vrai, le lecteur qui l'aborderait après avoir longuement fréquenté les auteurs de la période classique, ou ceux-là mêmes qui, au II<sup>e</sup> siècle encore après Jésus-Christ, gardent un sens très vif de la perfection littéraire, et s'appliquent à ne pas commettre un seul mot qui ne porte à plein et ne doive être pris en stricte considération, à balancer leur phrase dans une harmonie agréable et significative, se sentirait jusqu'à un certain point dépaycé. Il dut assouplir le latin à des idées nouvelles : ce ne fut pas sans peine. Déjà les *Institutions* n'étaient pas d'une lecture si aisée; les *Conférences* le sont moins encore. Dans la première de ses préfaces, il exprime les craintes que lui inspirèrent la profondeur et la nouveauté du sujet. L'excuse serait tout à fait valable si les préfaces elles-mêmes ne paraissaient un peu laborieuses. La remarque est cependant fort juste : pour des pensées et des nuances auparavant inconnues du latin, les termes ne sont pas toujours faciles à trouver; force est bien de solliciter parfois ceux qui existent. D'autre part, on n'a plus alors, autant qu'à la belle époque, cette exigence délicate de l'exacte propriété des termes, qui reste le cachet inimitable des âges classiques et des écrivains de premier ordre. Il suit de là fatale-

ment que l'auteur des *Conférences* donne plus d'une fois l'impression de l'effort, ou d'un certain flottement, d'une sorte d'imprécision. Il a d'ailleurs le goût des termes abstraits, et ne prend pas toujours le soin de développer ses comparaisons d'une manière très cohérente. Puis ce sont, çà et là, de grands embarras de propositions subordonnées; la phrase, indéfiniment allongée, prend l'allure d'une lourde et massive phalange, bien faite pour inspirer la terreur à de modernes lecteurs, si peu familiers avec le latin. On se demanderait de temps en temps, s'il n'y avait à le faire quelque irrévérence, si cette redondance est encore de l'éloquence ou du boursoufflé.

Ces réserves faites, on ne se sent que plus libre et plus pressé de constater que, lorsqu'on s'est une fois familiarisé avec lui, il ne fatigue pas. Tant s'en faut, qu'on éprouve sans cesse davantage qu'il a possédé à un rare degré le don d'attirer, de charmer et de retenir l'attention, et par là même de saisir l'esprit du lecteur et de lui insinuer doucement ses pensées.

Cela tient d'abord à sa facilité et à son abondance, qui font contraste avec l'effort sensible des passages où il se trouve aux prises avec des conceptions abstraites et d'autant plus malaisées à bien expliquer parfois, qu'elles sont fausses : Cassien est extrêmement disert.

Mais c'est un causeur aussi, qui s'empare de vous par l'intérêt de sa conversation. Sans doute, les vieillards qu'il fait parler ne sont pas des mythes, ni non plus l'habitude et le goût des conférences qu'il prétend reproduire : il a dû en entendre beaucoup pendant les années de son séjour en Égypte. Et ne dirait-on pas que son style est tout empreint de la lente bonhomie et de la profondeur sans apprêts de ces grands vieillards, qui devisaient infatigablement, durant les belles nuits d'Égypte, sur les choses de Dieu, *ex abundantia cordis*? Il n'est pas jusqu'aux méandres du développement et au lien un peu lâche des idées qui ne reflètent la libre allure d'un entretien familier. Cassien ne semble pas être homme à développer un sujet de façon didactique et rectiligne. De ce qui était probablement un manque à son esprit, il a fait un grand art

d'exposer et de convaincre : ses digressions et ses retours, ses avances et ses reculs, ses recharges et ses compléments finissent par manifester tous les aspects des questions et par incliner le lecteur attentif du côté où penche l'auteur lui-même.

Une autre qualité, un attrait nouveau : il sait être et demeurer concret; s'il use volontiers de termes abstraits, c'est pourtant en vue de donner l'impression de la vie. Il plairait à des existentialistes. De tous points, il se montre doué d'un sens très avisé du réel. Profond connaisseur du cœur humain, il a aussi les yeux ouverts sur les choses qui l'entourent. Il possède, d'une part, jusqu'à la perfection cet esprit de finesse dont Pascal faisait tant d'estime et qui est le signe des grands moralistes. Il avait été à bonne école auprès des moines cultivés des déserts égyptiens, car ils y excellaient; il y profita lui-même de façon remarquable. Aussi sait-il discerner et saisir les plus menus détails de l'action humaine, ses caractères les plus déliés, ses nuances fugitives, ses mobiles secrets, avec une pénétration et une sûreté quasi infaillibles. Les différents vices, leur genèse et leur influence réciproque, leurs manifestations diverses et les remèdes appropriés, tout le jeu ondoyant des mouvements de la nature et de la grâce dans l'âme humaine, lui est sujet familier et en tous sens exploré : il a, ici, emprunté beaucoup; mais il se l'est assimilé, jusqu'à le faire sien. D'autre part, comme son regard prompt et sûr a tôt fait de saisir l'attitude et le geste, révélateurs des sentiments cachés! Et à la faculté de voir il joint celle de décrire et de peindre. Ici, c'est l'inconstance et la perpétuelle mobilité de notre esprit, présentées avec un vrai luxe d'expressions pittoresques, qui permettent de suivre, pour ainsi dire, des yeux l'insaisissable flux de nos pensées; là, c'est la peinture du moine en proie au mal de l'ennui, tracée d'une plume experte et qui ne se défend pas d'une légère pointe d'humour; ailleurs, voici un tableau de mœurs, charmant de naïveté et de fraîcheur, la vision de l'abstinence primitive et les gâteries austères que se permettaient les solitaires en frais d'hospitalité. Encore pourrait-on penser que ce sont là,

dans la trame du développement, des agréments secondaires. Mais ceci est de première importance : partout et toujours, la doctrine est exposée de façon concrète; Cassien ne nous donne pas de théories abstraites, mais les réactions des âmes aux idées et, si l'on ose dire, des fresques de vie.

Avec cela, une variété qui repose : le récit vivement troussé, le trait de mœurs ou de caractère, les questions et réponses, la politesse des compliments ou l'avertissement charitable, les allusions, les comparaisons, les apostrophes, les citations multiples de l'Écriture donnent aussi l'impression du mouvement et de la vie. Ce style n'est pas concis, mais il n'a pas non plus de longueurs.

On admire que des sujets si graves aient été traités d'une manière qui les rendit si abordables : très loin de nous, Cassien est capable encore de nous être agréable.

## VII

### *L'influence monastique et spirituelle*

Dans la défense du semi-pélagianisme, Cassien, qui prétendait représenter la vraie tradition, s'est trouvé surtout être le porte-parole de tous ceux qu'alarmaient les positions de saint Augustin. Un tel mouvement ne pouvait cesser avec lui : son erreur dura; et ce ne fut qu'un siècle après sa mort que le concile d'Orange y mit fin en la condamnant. Mais elle ne porta pas le moindre dommage à son prestige ni à son autorité d'écrivain spirituel. Le décret dit de Gélase range ses ouvrages parmi les apocryphes dont la lecture est interdite; mais ce document, qui aussi bien n'émane aucunement du Siège apostolique, n'arrête ni ne ralentit le progrès de son influence. Saint Césaire, l'animateur du concile d'Orange, s'inspire des *Institutions* jusque

dans la lettre, en légiférant pour ses religieuses du monastère de Saint-Jean d'Arles. Cassiodore lui témoigne beaucoup d'honneur, tout en mettant en garde contre son erreur concernant la grâce<sup>1</sup>; et cette recommandation ne contribue pas peu à augmenter son crédit dans les siècles suivants. Mais c'est principalement la règle de saint Benoît qui fit sa fortune : non seulement la dépendance est flagrante et profonde, encore que l'esprit soit très personnel et notablement différent, mais deux endroits recommandent expressément la lecture des *Conférences* et des *Institutions*<sup>2</sup>. Cassien lui doit d'avoir provoqué une éclosion merveilleuse de vocations; d'avoir donné, pour une grande part, sa physionomie au monachisme occidental; d'avoir formé enfin, à travers les âges, quarante générations de moines.

Même en dehors des cloîtres, il fut de plus en plus considéré comme le maître par excellence des voies ascétiques et mystiques; ses œuvres ont étendu leur action à l'Église entière, et exercé une influence capitale sur le développement de la spiritualité catholique.

Jusque dans les siècles modernes, en dépit d'une éclipse partielle, dont les raisons ne seraient peut-être pas malaisées à trouver, soit dans le déclin du grand Ordre monastique, soit dans le caractère nouveau que revêt, en beaucoup de milieux, la spiritualité, elles ne cessent pas d'être goûtées ni d'être utilisées<sup>3</sup>; des traductions nombreuses s'appliquent à les mettre à la portée d'un plus vaste public.

L'intérêt que témoigne actuellement à Cassien le monde de la science ne peut que profiter à son influence. Nous croyons que les âmes qui apprendront à le connaître, surprises et charmées d'une œuvre si antique et pourtant si neuve, ne se laisseront pas de boire à ces eaux toujours abondantes et savoureuses.

1. *De Institutione div. litt.*, c. 29.

2. C. 42 et 73.

3. Cf. OLPHÉ-GAILLARD, *Dict. de spirit.*, 2, 271-274.

## VIII

*Caractère de la présente édition  
des « Conférences »*

Il ne semblait pas nécessaire de reprendre par la base le travail accompli jadis par M. Petschenig pour établir le texte latin. Toutefois, quelques modifications y ont été apportées çà et là, pour suivre des leçons qui ont paru meilleures<sup>1</sup>.

La traduction elle-même n'est pas proprement nouvelle. Elle reprend substantiellement celle qui parut, quelque trente ans passés, dans la collection des « Chefs-d'œuvre ascétiques et mystiques », dirigée par *La Vie Spirituelle*. On s'y est guidé par le même principe : la règle d'or, pour une version, sera toujours de penser et de dire en sa propre langue ce que l'auteur original a pensé et dit dans la sienne. Pousser l'imitation jusqu'à reproduire le tour particulier de la pensée et du style serait l'idéal. Mais une telle perfection était-elle possible, quand il s'agissait de Cassien? Entre sa phrase ample souvent jusqu'à l'excès et la brièveté aisée que préfère la nôtre, la différence est grande. A supposer qu'une période française fût capable de suivre les méandres de la sienne, sans rien laisser échapper des idées principales ni des nuances, sa complication même la rendrait peu supportable aux lecteurs d'aujourd'hui. S'il a pu témoigner, sans fausse modestie, qu'il lui en coûta beaucoup de labeur pour « faire revivre devant nous » les Pères du désert, « incarnés en quelque manière dans leurs saintes leçons et, qui plus est, s'exprimant en latin<sup>2</sup> », ce n'était pas non plus une tâche médiocre de le muer lui-même, sans l'altérer, en un français du XX<sup>e</sup> siècle. Dans l'effort persévérant pour se dégager de la longueur latine, il est arrivé que la première édition prit

1. La liste en est donnée à la fin de chaque volume.

2. *Coll.* 1, Praef.

quelquefois peut-être une allure un peu libre. On pouvait, non sans justesse, lui adresser, comme on l'a fait, les deux reproches contraires : et d'être ici exacte jusqu'au scrupule, et là de s'éloigner beaucoup du mot à mot. La seconde marquera une tendance à serrer le texte de plus près, tout en allégeant certaines constructions trop laborieuses.

Pour les lecteurs de *La Vie Spirituelle*, il paraissait indiqué d'omettre les passages où la simplicité des anciens semble bien faite pour déconcerter des lecteurs non accoutumés à leur manière, et qui s'attendent à une expression toujours châtiée et délicatement réservée, selon nos exigences modernes. Les « Sources chrétiennes » ont un autre caractère : elles réclamaient une traduction complète. Peut-être n'est-il pas impossible d'être fidèle, tout en évitant une excessive crudité, dont notre sens chrétien plus affiné et notre goût s'accommoderaient mal.

### Bibliographie

Très éloignée de vouloir être complète, cette courte bibliographie se borne aux livres et travaux capables de renseigner le lecteur studieux.

- B. CAPELLE : *Les œuvres de Jean Cassien et la règle bénédictine*, dans *Revue liturgique et monastique*, 14 (1929), pp. 307-319; *Cassien, le Maître et saint Benoît*, dans *Recherche de théologie ancienne et médiévale*, 11 (1939), pp. 110-118.
- M. CAPPUYNS : *Cassien (Jean)*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, 11, c. 1319-1348.
- OWEN CHADWICK : *John Cassian*, dans *A Study in primitive monasticism*. Cambridge, University Press, 1950.
- L. CRISTIANI : *Cassien*, 1-2. Paris, 1946.

- E. GRIFFE : *Cassien fut-il prêtre d'Antioche ?* dans *Bulletin de littérature ecclésiastique*, octobre-décembre 1954.
- A. KEMMER : *Charisma maximum*, dans *Untersuchungen zu Cassians Vollkommenheitslehre und seine Stellung zum Messalianismus*. Louvain, 1938.
- H.-I. MARROU : *Jean Cassien à Marseille*, dans *Revue du moyen âge latin*, I, pp. 1-26; *La patrie de Jean Cassien*, dans *Orientalia christiana periodica*, 13, p. 588-596.
- S. MARSILLI : *Giovanni Cassiano ed Evagrio Pontico*, dans *Dottrina sulla carità e contemplazione*. Rome, 1936.
- A. MÉNAGER : *La doctrine de Jean Cassien*, dans *La Vie Spirituelle*, 8 (1923), pp. 183-212; *Cassien et Clément d'Alexandrie*, *Ibid.*, 9 (1923), pp. 138-152; *A propos de Cassien*, *Ibid.*, 46, *Supplément* (1936), pp. 73-109.
- M. OLPHE-GALLIARD : *Vie contemplative et vie active d'après Cassien*, dans *R.A.M.*, 16 (1935), pp. 252-288; *Les sources de la conférence 11 de Cassien*, *Ibid.*, 16 (1935), pp. 289-298; *La pureté de cœur d'après Cassien*, *Ibid.*, 17 (1936), pp. 181-191; *Débat à propos de Cassien*, *Ibid.*, 17 (1936), pp. 181-191; *La science spirituelle d'après Cassien*, *Ibid.*, 18 (1937), pp. 141-160; *Cassien (Jean)*, dans *Dictionnaire de spiritualité*, 2, c. 214-276.
- M. PETSCHENIG : *C.S.E.L.*, vol. 17, *De institutis cœnobia-rum et De octo principalium vitiorum remediis*, l. XII. *Prolegomena*, c. 1; *De Cassiani vita et scriptis*, pp. I-XIV; vol. 13, *Conlationes*.
- M. VILLER : *La spiritualité des premiers siècles chrétiens*. Paris, 1930, pp. 108-112.
- H.-G. EVELYN WHITE : *The monasteries of the Wādī'n Natrān*. New York, 1932.

### Versions

Quelques indications sommaires sur les différentes versions des *Conférences* aideront à se faire une idée de leur diffusion.

Il exista très anciennement une traduction grecque de plusieurs au moins des *Conférences*. Cf. *P. G.*, 28, 850-905.

Au Moyen-Age finissant, Denys le Chartreux écrivit une adaptation en un latin très simple; elle se recommande par son exactitude.

La première version française est celle du carme Jean Golein, faite au XIV<sup>e</sup> siècle et publiée au début du XVI<sup>e</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le sieur de Saligny, pseudonyme de Nicolas Fontaine, réalisa l'ambition qu'avait caressée Arnauld d'Andilly de traduire Cassien. Ses *Conférences* parurent à Paris en 1663 (sauf la 13<sup>e</sup>).

Il faut citer, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, Cartier, O. P., Paris, 1868, et Combès, Paris, 1872.

Les *Conférences* ont été traduites aussi en allemand, en anglais, en espagnol, en italien. Cf. Cappuyns. *loc. cit.*, c. 1334.

## CONFÉRENCES

## PRAEFATIO

Debitum, quod beatissimo papae Castori in eorum uoluminum praefatione promissum est, quae de institutis coenobiorum et de octo principalium uitiorum remediis duodecim libellis domino adiuuante digesta sunt, in quo tenuitas nostri suffecit ingenii, utcumque sarcitum est. Uiderim sane quid super hoc uel illius uel uestri fuerit examinis acqutate perpensum, utrum in rebus tam profundis tamque sublimibus et quae in usum stili ut arbitror antea non uenerunt, dignum aliquid cognitione uestra omniumque sanctorum fratrum desiderio prompserimus. Nunc autem quia derelinquens nos pontifex supra dictus migravit ad Christum, has interim decem conlationes summorum patrum, id est anachoretarum qui in heremo Sciti morabantur, quas ille incomparabili flagrans studio sanctitatis simili sibi iusserat sermone conscribi, non expendens prae multitudine caritatis quanto infirmas ceruices pondere praegrauaret, uobis potissimum, o beatissime papa Leonti et sancte frater Helladi, credidi consecrandas, alter siquidem uestrum memorato uiro et germanitatis affectu et sacerdotii dignitate et quod his maius est sancti studii feruore coniunctus hereditario fraternum debitum iure deposcit : alter anachoretarum instituta sublimia non ut quidam propria

## PRÉFACE

La préface de mes précédents volumes contenait une promesse au bienheureux évêque Castor qui me faisait son débiteur. Les douze livres que j'y ai consacrés, Dieu aidant, aux institutions des cénobites et aux remèdes des huit principaux vices ont satisfait tant bien que mal à mes obligations, selon la mesure que pouvait prétendre la médiocrité de mes talents. A moi de voir le jugement que, dans votre équité, vous et lui en avez porté, et si, en sujet aussi profond et sublime, dont personne encore, je crois, n'avait écrit, j'ai su produire une œuvre digne que vous en preniez connaissance, et qui répondît au désir unanime des saints frères.

Le même pontife, dans la flamme de son zèle incomparable pour la sainteté, m'avait aussi prié de rédiger du même style ces dix conférences des plus grands parmi les Pères du désert, je veux dire des anachorètes qui demeuraient au désert de Scété; sa surabondante charité l'empêchait d'avoir égard au fardeau dont il chargeait de trop faibles épaules. Aujourd'hui qu'il nous a laissés, pour aller vers le Christ, c'est à vous, bienheureux évêque Léonce et vénérable frère Helladius, que j'ai pensé les devoir dédier. L'un de vous lui est uni par la fraternité du sang, la dignité du sacerdoce et, ce qui est plus grand, par la ferveur d'un saint propos; le bien dû à son frère lui revient par droit d'héritage. L'autre s'est porté à imiter la vie sublime des anachorètes, sans se laisser guider en

adgressus est praesumptione sectari, sed legitimum doctrinae tramitem sancto spiritu suggerente pene antequam disceret adprehendens non tam suis adinventionibus quam illorum traditionibus maluit erudiri. In quibus mihi nunc in portu silentii constituto inmensum pelagus aperitur, ut scilicet de instituto atque doctrina tantorum uirorum quaedam tradere audeam memoriae litterarum. Tanto enim profundioris nauigationis periculis fragilis ingenii cumba iactanda est, quantum a coenobiis anachoresis et ab actuali uita, quae in congregationibus exercetur, contemplatio dei, cui illi inaestimabiles uiri semper intenti sunt, maior actuque sublimior est. Uestrum igitur est conatus nostros piis orationibus adiuuare, ne aut tam sancta materia inperito quidem, sed fideli sermone promenda periclitetur in nobis aut rursum eiusdem materiae abyssis obruantur nostra rusticitas. Proinde ab exteriori ac uisibili monachorum cultu, quem prioribus digessimus libris, ad inuisibilem interioris hominis habitum transeamus, et de canonicarum orationum modo ad illius quam apostolus<sup>1</sup> praecipit orationis perpetuae iugitatem ascendat eloquium, ut quisquis iam superioris operis lectione Iacob<sup>2</sup> illius intelligibilis nomen carnalium uitiorum subplantatione promeruit, nunc etiam non tam mea quam patrum instituta suscipiens diuinae iam puritatis intuitu ad meritum et ut ita dixerim dignitatem transiens Israhelis<sup>3</sup>, quid in hoc quoque perfectionis culmine debeat obseruare similiter instruat. Obti-  
neant itaque orationes uestrae ab eo qui dignos nos uel uisu eorum uel discipulatu uel consortio iudicauit, ut nobis earundem traditionum memoriam plenam et

1. Cf. 1 Thess., 5, 17.  
32, 28.

2. Cf. Gen., 27, 36.

3. Cf. Gen.,

cela, comme certains l'ont fait, par les suggestions de son propre sens; intérieurement conseillé de l'Esprit-Saint, il est entré dans le sentier authentique de la doctrine, presque avant de l'avoir appris, en préférant se former aux enseignements des solitaires, plutôt que de se fier à son inspiration personnelle.

Pour moi, établi maintenant au port du silence, je vois s'ouvrir à mes yeux un océan sans fin, si j'ose écrire, pour la postérité, de la vie et de la doctrine de si grands hommes. Plus la solitude l'emporte en grandeur et en sublimité sur les monastères de cénobites, et sur la vie ascétique que l'on mène dans les communautés la contemplation de Dieu, à laquelle ces hommes inestimables sont appliqués sans cesse; plus lointaine aussi sera la navigation et plus ma frêle barque va courir de dangers. Votre devoir est de seconder mes efforts de vos ferventes prières, afin qu'un sujet si saint ne périlite point par mon fait, en passant par une langue bien inexpérimentée certes, mais qui doit être au moins fidèle, ou qu'inversement ma rusticité ne sombre pas dans ses abîmes.

Du côté extérieur et visible de la vie des moines, dont s'occupaient mes premiers écrits, passons aux dispositions de l'homme intérieur, qui sont invisibles au regard! Que notre discours s'élève de la description des heures canoniques à cette prière sans interruption dont l'apôtre nous fait un commandement! Si l'on a mérité, par la lecture du précédent ouvrage, le nom de Jacob selon l'esprit, en terrassant les vices charnels; qu'en embrassant maintenant, non pas tant mes enseignements que ceux des Pères du désert, on parvienne, par la contemplation de la pureté divine, au titre glorieux et, si je puis dire, à la dignité d'Israël, et que l'on s'instruise des devoirs qui incombent sur ces sommets de la perfection!

Puissent vos prières m'obtenir de Celui qui m'a jugé digne de voir ces grands solitaires, de les avoir pour maîtres et de partager leur vie, une mémoire sans défaillance et l'expression aisée! Je voudrais vous

sermonem ad dicendum facilem conferre dignetur, quo tam sancte eas tamque integre quam ab ipsis accepimus explicantes ipsos quodammodo suis institutis incorporatos et quod maius est Latino disputantes eloquio uobis exhibere possimus. Hoc sane uolumus ante omnia tam harum conlationum quam superiorum uoluminum praemonitum esse lectorem, ut si qua forte in his pro status sui et propositi qualitate siue pro usu et conuersatione communi uel impossibilia putauerit esse uel dura, non ea secundum suae facultatis modulum, sed secundum dignitatem et perfectionem loquentium metiatur, quorum prius studium atque propositum mente concipiat, quo uere mortui huic conuersationi mundanae nullis affectibus parentum carnalium, nullis actuum saecularium nexibus obligantur. Deinde locorum quoque in quibus commorantur consideret qualitatem, qua in solitudine uastissima constituti atque ab uniuersorum mortalium consortio separati et per hoc inlucinationem sensuum possidentes contemplantur uel proloquuntur ea, quae inexpertis atque ineruditis pro condicione et mediocritate consuetudinis suae impossibilia forsitan uidebuntur. De quibus tamen si qui uoluerit ueram proferre sententiam et utrum impleri queant desiderat experiri, festinet prius eorum propositum simili studio et conuersatione suscipere, et tunc demum ea, quae supra facultatem hominis uidebantur, non solum possibilia, uerum etiam suauissima deprehendet. Sed nunc iam ad conlationes eorum et instituta properemus.

rapporter leur doctrine avec le même cachet de sainteté qu'elle avait sur leurs lèvres, et sans en rien diminuer; en sorte qu'ils revivent devant vous, incarnés dans leurs saintes leçons et, qui plus est, parlant latin.

Avant tout, que le lecteur de ces conférences, aussi bien que de mon précédent ouvrage, se tienne pour averti! Si certaines choses lui paraissent impossibles et dures, au prix de l'état et du propos qu'il a lui-même embrassés ou par rapport au train de la vie ordinaire, qu'il veuille bien ne les mesurer pas à sa faiblesse, mais au mérite et à la perfection de ceux qui parlent. Qu'il conçoive d'abord en sa pensée leur idéal et leur propos, comment, morts en vérité à la vie de ce monde, ils sont libres de toute attache à leurs parents selon la chair et de toute occupation séculière! Qu'il considère ensuite le lieu de leur demeure! Établis dans une solitude sans bornes, séparés entièrement du commerce des hommes, ils bénéficient, pour cela même, de grandes lumières surnaturelles, et il leur est donné de voir et de dire des choses que ceux qui n'en ont ni l'expérience ni la science tiendront peut-être pour impossibles, en regard des voies où chemine habituellement leur médiocrité. Si cependant l'on en veut porter un jugement qui soit juste, et que l'on souhaite faire l'épreuve de leur possibilité, qu'on embrasse sans tarder le propos des solitaires, pareil à eux par le zèle et par la vie : on verra que ce qui semblait d'abord au-dessus des forces humaines, bien loin d'être inaccessible, donne encore à goûter une douceur extrême.

Mais il est temps d'aborder leurs conférences et d'exposer leur doctrine.

## CONLATIO ABBATIS MOYSI PRIMA

De monachi destinatione vel fine

### CAPITVLA

- I. De habitatione Sciti et proposito abbatis Moysi.
- II. De interrogatione abbatis Moysi quaerentis qui monacho scopos uel qui sit finis.
- III. De responsione nostra.
- III. De interrogatione abbatis Moysi super propositione praedicta.
- V. De comparatione eius qui destinata ferire contendat.
- VI. De his qui abrenuntiantes mundo ad perfectionem sine caritate contendunt.
- VII. De appetenda tranquillitate cordis.
- VIII. De principali conatu ergo diuinarum rerum contemplationem et similitudine Mariae et Marthae.
- VIII. Interrogatio, quomodo efficientia uirtutum non cum homine perseueret.
- X. Responsio, quod non sit earum merces, sed actio cessatura.
- XI. De caritatis perpetuitate.
- XII. Interrogatio de perseuerantia spiritalis theoriae.

## PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ MOÏSE

Du but et de la fin du moine

### TABLE DES CHAPITRES

- I. Les habitants de Scété. Propos de l'abbé Moïse.
- II. Question de l'abbé Moïse sur le but et la fin du moine.
- III. Notre réponse.
- IV. Nouvelle question de l'abbé Moïse sur le même objet.
- V. Comparaison de l'archer.
- VI. De ceux qui, renonçant au monde, vont à la perfection sans amour.
- VII. Qu'il faut chercher la tranquillité du cœur.
- VIII. Que notre principal effort doit tendre à la contemplation des choses divines, et de l'exemple de Marthe et Marie.
- IX. Comment se peut-il faire que les œuvres des vertus ne durent point autant que l'homme lui-même?
- X. Réponse de l'abbé Moïse. Ce n'est pas la récompense des vertus qui périra, mais leur acte qui cessera.
- XI. Perpétuité de la charité.
- XII. Question sur la persévérance de la contemplation.

- XIII. Responsio de directione cordis in deum et de regno dei et regno diaboli.  
 XIII. De animae perpetuitate.  
 XV. De contemplando deo.  
 XVI. Interrogatio de cogitationum mobilitate.  
 XVII. Responsio, quid possit mens super cogitationum statu quidue non possit.  
 XVIII. Comparatio aquaris molae et animae.  
 XVIII. De tribus cogitationum nostrarum principiis.  
 XX. De discernendis cogitationibus ad similitudinem probabilis trapezitae.  
 XXI. De inlusionem abbatis Iohannis.  
 XXII. De quadripertita discretionis ratione.  
 XXIII. De sermone doctoris secundum audientium meritum.

I. Cum in heremo Sciti, ubi monachorum probatissimi patres et omnis commorabatur perfectio, abbatem Moysen, qui inter illos egregios flores suavius non solum actuali, uerum etiam theoretica uirtute fragrabat, institutione eius fundari cupiens expetissem una cum sancto abbate Germano (cum quo mihi ab ipso tirocinio ac rudimentis militiae spiritalis ita indiuiduum deinceps contubernium tam in coenobio quam in heremo fuit, ut cuncti ad significandam sodalitatis ac propositi nostri parilitatem pronuntiarent unam mentem atque animam duobus inesse corporibus), pariterque ab eodem abbate aedificationis sermonem fusis lacrimis posceremus (quippe cuius hunc animi rigorem manifestissime noueramus, ut nisi fideliter desiderantibus et cum omni cordis contritione quae-

- XIII. Réponse : De la direction du cœur vers Dieu ; du règne de Dieu et de celui du diable.  
 XIV. De l'immortalité de l'âme.  
 XV. De la contemplation de Dieu.  
 XVI. Question touchant la mobilité de nos pensées.  
 XVII. Réponse : Ce que l'âme peut et ce qu'elle ne peut pas en ce qui touche à ses pensées.  
 XVIII. L'âme comparée à une meule de moulin.  
 XIX. Les trois principes de nos pensées.  
 XX. Le discernement des pensées comparé à l'art de l'habile changeur.  
 XXI. L'illusion dont l'abbé Jean fut victime<sup>1</sup>.  
 XXII. Du quadruple discernement.  
 XXIII. Que le discours du maître répond au mérite de celui qui l'écoute.

I. Le désert de Scété fut le séjour des plus renommés parmi les Pères de l'état monastique et la demeure de toute perfection. Mais, entre tant de fleurs merveilleuses de sainteté, l'abbé Moïse se distinguait encore par le parfum plus suave de son ascèse et de sa contemplation.

Avide de m'établir, par ses leçons, sur un fond solide, je fus le trouver avec le saint abbé Germain. Tous deux, inséparables dès le temps de nos premières armes dans la milice spirituelle, avions depuis lors vécu de communauté, tant parmi les cénobites qu'au désert ; et chacun, pour signifier notre étroite amitié et notre commun propos, avait accoutumé de dire que nous n'étions qu'un esprit et qu'une âme en deux corps.

Ensemble, nous demandâmes avec larmes au vénérable abbé un entretien qui fût propre à nous édifier. — Nous savions son inflexibilité, et qu'il n'acquiesçait à ouvrir les portes de la perfection que pour ceux qui la voulaient d'un désir plein de foi et la cherchaient avec un cœur tout contrit. Fallait-il en parler sans

1. Le titre d'abbé, c'est-à-dire de père, était plutôt réservé à ceux que de longues années de vie monastique, leur sainteté et leur expérience avaient dotés, pensait-on, d'un véritable charisme pour la formation des jeunes. Cassien, au contraire, le donne assez indifféremment.

rentibus nequaquam adquiesceret ianuam perfectionis aperire, ne scilicet, si passim uel nolentibus eam uel tepide sitientibus exhiberet, res necessarias et quae solis perfectionem cupientibus debent esse conpertae, indignis et fastidiose suscipientibus pandens aut iactantiae uitium aut prodicionis crimen uideretur incurere), tandem fatigatus precibus nostris ita exorsus est.

II. Omnes, inquit, artes ac disciplinae scopon quendam, id est destinationem, et telos, hoc est finem proprium habent, ad quem respiciens uniuscuiusque artis industrius adpetitor cunctos labores et pericula atque, dispendia aequanimiter libenterque sustentat. Nam et agricola nunc torridos solis radios, nunc pruinas et glaciem non declinans terram infatigabiliter scindit et indomitas agri glebas frequenti subigit uomere, dum scopon seruat, ut eam cunctis sentibus expurgatam uniuersisque graminibus absolutam in modum solubilis harenae exercendo comminuat, finem, id est perceptionem copiosarum frugum et exuberantiam segetum non alias adepturum se esse confidens, quo uel ipse deinceps uitam securus exigere uel suam possit amplificare substantiam. Referta etiam frugibus horrea libenter exhaurit easque putribus sulcis instanti labore commendat, praesentem deminutionem futurarum messium contemplatione non sentiens. Illi etiam, qui negotiationum solent exercere commercia, non incertos pelagi timent casus, non ulla discrimina perhorrescunt, dum ad finem quaestus spe praepeti prouocantur. Nec non etiam hi qui militiae mundialis ambitione flammantur, dum prospiciunt honorum ac potentiae finem, peregrinationum exitia ac pericula non sentiunt nec praesentibus aerumnis bellisque franguntur, dum propositum sibi dignitatis finem cupiunt obtinere. Habet ergo et nostra professio scopon pro-

discernement à des gens qui, ou bien ne la voulaient pas, ou ne la désiraient qu'avec tiédeur? Ce sont des secrets indispensables, que ceux-là seulement ont le droit de connaître, qu'anime la soif de la perfection. En les découvrant à des indignes, qui les accueilleraient avec dégoût, il eût craint de paraître donner dans la jactance ou prêter le flanc au reproche de trahison.

Fatigué de nos prières, il prit enfin la parole.

II. Tout art, toute discipline a son but particulier et une fin qui lui est propre; quiconque y veut sérieusement exceller se le propose sans cesse, et dans cette vue souffre tous les labeurs, les dangers et les pertes, d'une âme égale et joyeuse.

Voici le laboureur : bravant tour à tour les rayons d'un soleil torride, puis les frimas et les glaces, il déchire infatigablement la terre, tourne et retourne, à l'aide de la charrue, la glèbe indocile, fidèle à son but, qui est de la purger de ronces, d'en faire disparaître les mauvaises herbes, et de la rendre, à force de travail, aussi fine et meuble que le sable. Il ne compte pas obtenir autrement sa fin, c'est-à-dire une récolte abondante et de plantureuses moissons, par où il vive désormais à l'abri du besoin ou puisse augmenter son avoir. On le voit encore vider de bon cœur ses greniers remplis de grain, et dans un labeur acharné confier la semence aux sillons ameublis; la vue des moissons futures le rend insensible à la perte présente.

Considérez encore ceux qui commercent, comme ils ne craignent point de courir les hasards de la mer et ne s'effraient d'aucun péril. Sur les ailes de l'espérance, ils volent au gain; c'est là leur fin.

Pareillement, ceux qui suivent la carrière des armes. Brûlant d'ambition, le lointain profil des honneurs et de la puissance les rend insensibles aux périls et aux mille morts des longues courses; souffrances ni guerres du présent ne réussissent à les abattre, au prix des grandeurs qu'ils convoitent d'obtenir.

Il n'en va pas autrement de notre profession. Elle

prium ac finem suum, pro quo labores cunctos non solum infatigabiliter, uerum etiam gratanter inpendimus, ob quem nos ieiuniorum inedia non fatigat, uigiliarum lassitudo delectat, lectio ac meditatio scripturarum continuata non satiat, labor etiam incessabilis nuditasque et omnium rerum priuatio, horror quoque huius uastissimae solitudinis non deterret. Ob quem uos ipsi procul dubio parentum spreuistis affectum et patrium solum ac delicias mundi tot pertransitis regionibus despexistis, ut ad nos homines rusticos et idiotas atque in hoc heremi squalore degentes peruenire possetis. Propter quod respondete, inquit, mihi quae sit destinatio uestra uel finis, quid ad haec omnia libentissime sustinenda uos prouocat.

III. Et cum persisteret nostram elicere super hac interrogatione sententiam, respondimus regni caelorum causa haec cuncta tolerari.

III. Ad quod ille : Bene, inquit : argute de fine dixistis. Qui uero debeat esse scopos noster, id est destinatio, cui iugiter inhaerentes finem ualeamus adtingere, prae omnibus nosse debetis. Et cum ignorantem confessi simpliciter fuissetis, adiecit : in omni ut dixi arte ac disciplina praecedat quidam scopos, id est animae destinatio siue incessabilis mentis intentio. Quam nisi quis omni studio perseuerantiaque seruauerit, nec ad finem desiderati fructus poterit peruenire. Nam ut dixi agricola finem habens secure copioseque uiuendi in prouentu segetum fecundarum scopon, id est destinationem gerit agrum suum cunctis sentibus expurgare eumque uniuersis infructuosis uacuare graminibus, nec aliter se quieti finis opulentiam adepturum esse confidit, nisi id, quod usu obti-

aussi a son but et sa fin particulière; et pour y parvenir, nous souffrons tous les travaux qui s'y rencontrent sans nous laisser rebuter, mieux encore, avec joie; les jeûnes ni la faim ne nous lassent; nous trouvons du plaisir aux fatigues des veilles; l'assiduité à la lecture et à la méditation des Écritures est pour nous sans dégoût; le travail incessant, la nudité, la privation de tout, l'horreur même de cette infinie solitude n'ont plus rien qui nous épouvante.

C'est cette même fin, sans aucun doute, qui vous a fait mépriser l'amour de vos parents, le sol de la patrie, les délices du monde, et traverser tant de pays, pour venir chercher la compagnie de gens faits comme nous sommes, rustres et ignorants, perdus parmi les horizons désolés de ce désert. Quel est, dites-moi, le but, quelle est la fin qui vous provoquent à supporter de si bon cœur toutes ces épreuves ?

III. Comme il persistait à connaître notre sentiment, nous finîmes par lui répondre que c'était en vue du royaume des cieux que nous consentions à tout souffrir.

IV. Fort bien, reprit-il; c'est finement répondu pour ce qui concerne la fin. Mais le but qui, poursuivi sans cesse, nous permettra d'y atteindre, quel doit-il être ? Voilà ce qu'il vous faut avant tout savoir.

Nous confessâmes notre ignorance avec simplicité.

Il poursuivit : Tout art, je l'ai dit, toute discipline requiert premièrement un but, c'est-à-dire un vouloir de l'âme, une application de l'esprit dont jamais on ne se désiste. Faute d'y être fidèle en toute ardeur et persévérance, on ne parviendrait pas à la fin désirée.

La fin du laboureur, ainsi qu'il a été dit, est de vivre tranquille au sein de l'abondance, grâce à d'opulentes moissons. Mais aussi le voit-on s'attacher à son but, et purger son champ des ronces et des herbes inutiles, bien persuadé qu'il n'obtiendrait pas ce repos dans l'aisance qui est le terme de ses vœux, s'il ne possédait en quelque manière d'avance, en germe dans son

nere desiderat, quadam prius operis ac spei suae ratione possideat. Negotiator quoque comparandarum mercium desiderium non deponit, per quod possit quaestuosius diuitias congregare, quia frustra concupisceret lucrum, nisi uiam qua ad id tenderet elegisset. Et qui certis quibusque dignitatibus mundi huius cupiunt honorari, cui se officio uel ordini debeant mancipare ante proponunt, ut per legitimum spei tramitem finem quoque ualeant desideratae dignitatis attingere. Itaque et uiae nostrae finis quidem est regnum dei. Qui uero sit scopos debet diligenter inquiri : qui si nobis similiter conpertus non fuerit, frustra nitendo fatigabimur, quia sine uia tendentibus labor est itineris, non profectus. Ad quod obstupescitibus nobis senex intulit : finis quidem nostrae professionis ut diximus regnum dei seu regnum caelorum est, destinatio uero, id est scopos, puritas cordis, sine qua ad illum finem impossibile est quempiam peruenire. In hac ergo destinatione defigentes nostrae directionis obtutus uelut ad certam lineam cursum rectissimum dirigimus, ac si paululum quid ab hac cogitatio nostra deflexerit, ad contemplationem eius ilico recurrentes rursus eam uelut ad quandam normam rectissime corrigimus, quae semper omnes conatus nostros ad unum hoc reuocans signum arguet statim, si a proposita directione mens nostra uel paululum deuiauerit.

V. Quemadmodum hi, quibus usus est bellica tela tractandi, cum ante regem mundi huius artis suae cupiunt peritiam demonstrare, in paruissima quaedam scutula, quae depicta in se continent praemia, iacula uel sagittas intorquere contendunt, certi quod

labeur et dans ses espérances, ce dont il souhaite de jouir un jour réellement.

Le trafiquant se relâche-t-il jamais du soin d'amasser les marchandises ? C'est le moyen de grossir ses profits et de faire fortune ; et vainement convoiterait-il le gain, s'il ne prenait le chemin qui y conduit.

Pour ceux qui ambitionnent les honneurs du monde, ils se proposent, suivant les dignités où ils aspirent, emplois et carrières auxquelles ils devront se consacrer, afin de parvenir, par les sentiers authentiques où les guide l'espérance, aux grandeurs convoitées.

Ainsi notre voie conduit-elle à un terme dernier, et ce terme est le règne de Dieu. Mais quel est notre but ?

Cette question réclame toute notre diligence, car, si nous ne réussissons à le connaître à son tour, nous nous fatiguerons en inutiles efforts ; le voyageur qui ne suit point de route certaine à la peine de marcher, mais il n'avance pas.

Voyant la stupeur où nous plongeait ce discours, le vieillard poursuivit : La fin de notre profession, comme nous l'avons dit, consiste en le royaume de Dieu ou royaume des cieux, il est vrai ; mais notre but est la pureté du cœur, sans laquelle il est impossible que personne atteigne à cette fin. Arrêtant donc à ce but notre regard, pour y prendre notre direction, nous y courrons tout droit, comme par une ligne nettement déterminée. Que si notre pensée s'en éloigne quelque peu, nous y revenons sur-le-champ, et corrigeons par lui nos écarts, comme par le moyen d'une règle. Cette norme, en appelant tous nos efforts à converger vers ce point unique, ne manquera pas de nous avertir aussitôt, pour peu que notre esprit dévie de la direction qu'il se sera proposée.

V. Il en est comme des archers, lorsqu'ils veulent faire preuve de leur adresse en présence d'un roi de ce monde. Les prix sont peints sur de petits écussons ; et chacun d'y lancer ses dards ou ses flèches. Il est clair pour eux qu'à moins de viser droit au but, ils

non alias nisi destinationis suae linea ad finem possint desiderati praemii peruenire, quo tum demum utique potientur, cum propositum scopon ualuerint obtinere : qui si forte ab eorum fuerit subtractus intuitu, quantumlibet a recto tramite cassa imperitorum deerret intentio, excidisse se tamen ab illius disciplinae lineae directione non sentient, quia nullum habent certum signum quod uel peritiam directionis probet uel arguat prauitatem. Et ideo cum inutiles in aëra uacuumque fuderint iactus, in quo peccauerint quoue decepti sint diiudicare non possunt, quippe quos nullum accusat indicium quantum a directione discesserint, nec quo deinceps corrigere uel reuocare debeant lineam disciplinae docere potest passiuus obtutus. Ita igitur et nostri propositi finis quidem secundum apostolum uita aeterna est, ita eodem pronuntiante : *habentes quidem fructum uestrum sanctificationem, finem uero uitam aeternam*<sup>1</sup>, scopos uero est puritas cordis, quam sanctificationem non inmerito nuncupauit, sine qua praedictus finis non poterit adprehendi; acsi dixisset aliis uerbis : *habentes quidem scopon uestrum in cordis puritate, finem uero uitam aeternam*. De qua destinatione docens nos idem beatus apostolus ipsum nomen, id est scopon, significanter expressit ita dicens : *quae posteriora sunt obliuiscens, ad ea uero quae in ante sunt extendens me, ad destinatum persequor, ad brauium supernae uocationis domini*<sup>2</sup>. Quod euidentius in Graeco ponitur *κατὰ σκοπόν διώκω*, id est secundum destinationem persequor, tamquam si dixisset : hac destinatione qua illa quae posteriora sunt obliuiscor, id est anterioris hominis uitia, ad finem brauii caelestis peruenire contendo. Quidquid ergo nos ad hunc scopon, id est puritatem cordis potest dirigere, tota uirtute sec-

1. Rom., 6, 22.

2. Phil., 3, 13-14.

ne sauraient obtenir leur fin, qui est le prix convoité; il est à eux, au contraire, s'ils peuvent toucher juste.

Mais je suppose que l'on soustraie l'écusson à leur vue : si loin de la bonne direction que leur regard se perde, ils ne s'apercevront pas de l'écart, manquant d'un point de repère qui les avertisse de la justesse de leur tir ou leur en montre le défaut. Ils frapperont l'air inutilement de leurs flèches, sans qu'il leur soit possible de discerner en quoi ils ont failli, ni que leur regard indécis puisse les instruire à rectifier leur tir.

Appliquez ceci à notre profession. Sa fin, selon l'Apôtre, est la vie éternelle : « Vous avez pour fruit la sainteté, et pour fin la vie éternelle »; quant à notre but, c'est la pureté du cœur, par lui si justement nommée la sainteté, et sans laquelle on ne saurait atteindre cette fin. C'était dire en d'autres termes : Votre but consiste en la pureté du cœur, et vous avez pour fin la vie éternelle. Parlant ailleurs de ce but, le bienheureux Apôtre emploie le terme même d'une façon fort significative : « Oubliant ce qui est derrière moi, je me porte de tout moi-même en avant et cours droit au but, vers la récompense à laquelle le Seigneur m'a appelé d'en haut. » Le grec est plus clair encore. Il porte : « Κατὰ σκοπόν διώκω », « Je cours en me guidant sur le but ». Comme si l'Apôtre disait : « C'est en poursuivant ce but, d'oublier ce qui est en arrière, c'est-à-dire les vices du vieil homme, que je m'efforce de parvenir à ma fin, qui est la céleste récompense. »

Embrassons donc de toute notre énergie ce qui peut nous acheminer au but de la pureté du cœur; évitons,

landum est, quidquid autem ab hac retrahit, ut perniciosum ac noxium deuitandum. Pro hac enim uniuersa agimus atque toleramus, pro hac parentes, patria, dignitates, diuitiae, deliciae mundi huius et uoluptas uniuersa contemnitur, ut scilicet puritas cordis perpetua retineatur. Hac itaque nobis destinatione proposita semper actus nostri et cogitationes ad eam obtinendam rectissime diriguntur. Quae si prae oculis nostris iugiter statuta non fuerit, non solum cunctos labores nostros uacuos pariter atque instabiles reddens in cassum eos ac sine ullo emolumento compellet effundi, sed etiam cogitationes omnes diuersas sibi contrarias suscitabit. Necessae enim mentem quo recurrat cuius principaliter inhaereat non habentem per singulas horas atque momenta pro incursum uarietate mutari atque ex his quae extrinsecus accedunt in illum statum continuo transformari qui sibi primus occurrerit.

VI. Hinc namque est quod nonnullos mundi huius maximas facultates et non solum multa auri atque argenti talenta, uerum etiam praediorum magnificentiam contemnentem post haec uidimus pro scalpello, pro graphio, pro acu, pro calamo commoueri. Qui si contemplationem cordis mundi fixam tenerent, numquam utique pro paruis rebus admitterent, quod ne pro magnis ac pretiosis incurrerent opibus, easdem penitus abicere maluerunt. Nam et plerumque nonnulli tanto zelo codicem seruauit, ut eum ne leuiter quidem legi uel contingi ab aliquo sinant, et inde occasiones impatientiae ac mortis incurrunt, unde monentur stipendia patientiae et caritatis acquirere, cumque omnes diuitias suas pro Christi amore disperserint, pristinum tamen cordis affectum in rebus minimis retinentes et pro ipsis nonnumquam mobiliter irascentes, ueluti qui non habeant apostolicam carita-

au contraire, comme funeste et malfaisant, ce qui nous en écarterait. N'est-elle pas la raison de tous nos actes et de notre patience à tout supporter? Pour elle, pour la garder à jamais, parents, patrie, honneurs, richesses, délices du monde, plaisir, quel qu'il soit : tout nous est à mépris.

Si nous nous proposons ce but, toujours nos actes et nos pensées iront droit à l'obtenir. Mais, s'il ne nous reste invariablement devant les yeux, nos efforts, vains et incertains, se dépenseront en pure perte. De plus, nous verrons surgir en nous tout un monde de pensées les plus diverses et contraires les unes aux autres. Car il est fatal que l'âme qui n'a pas où revenir et se fixer de préférence, change à toute heure, à tout moment, au gré des pensées qui la traversent; jouet des influences du dehors, elle appartient aussitôt à la première impression qui se rencontre.

VI. De là vient que plusieurs, qui avaient méprisé des fortunes considérables, sommes énormes d'or et d'argent et domaines magnifiques, se sont laissés, par après, émouvoir pour un grattoir, pour un poinçon, pour une aiguille, pour un roseau à écrire. S'ils eussent regardé constamment à la pureté du cœur, jamais ils ne seraient tombés pour des bagatelles, après avoir préféré se dépouiller de biens considérables et précieux, plutôt que d'y trouver le sujet de fautes toutes semblables.

Il s'en trouve qui sont si jaloux d'un manuscrit qu'ils ne sauraient souffrir qu'un autre y jette seulement les yeux ou y porte la main; et cette rencontre, qui les invitait à gagner en récompense douceur et charité, leur devient une occasion d'impatience et de mort. Après avoir distribué toutes leurs richesses pour l'amour du Christ, ils retiennent leur ancienne passion et la mettent à des futilités, prompts, pour les défendre, à la colère. N'ayant pas la charité dont parle

tem, ex omnibus infructuosi sterilesque redduntur. Quod in spiritu beatus apostolus praevidens *et si distribuero, inquit, in cibos pauperum omnes facultates meas et tradidero corpus meum ut ardeam, caritatem autem non habuero, nihil mihi prodest*<sup>3</sup>. Unde liquido conprobatur perfectionem non statim nuditate nec priuatione omnium facultatum seu dignitatum abiectioe contingi, nisi fuerit caritas illa cuius apostolus membra describit, quae in sola cordis puritate consistit. Nam quid est aliud non aemulari, non inflari, non irritari, non agere perperam, non quaerere quae sua sunt, non super iniquitate gaudere, non cogitare malum<sup>4</sup> et reliqua, nisi cor perfectum atque mundissimum deo semper offerre et intactum a cunctis perturbationibus custodire?

VII. Omnia igitur huius gratia gerenda adpetendaque sunt nobis. Pro hac solitudo sectanda est, pro hac ieiunia, uigilias, labores, corporis nuditatem, lectionem ceterasque uirtutes debere nos suscipere nouerimus, ut scilicet per illas ab uniuersis passionibus noxiis inlaesum parare cor nostrum et conseruare possimus et ad perfectionem caritatis istis gradibus innitendo conscendere, et non propter has obseruantias, si forte honesta ac necessaria occupatione praeuerti sollempnitatem distractionis nostrae non potuerimus implere, incidamus in tristitiam uel iram siue indignationem, ob quae expugnanda illud quod praetermissum est fueramus acturi. Non enim tantum est lucrum ieiunii quantum irae dispendium nec tantus lectione capitur fructus quantum contemptu fratris incurritur detrimentum. Ea igitur quae sequentia sunt, id est ieiunia, uigiliae, anachoresis, meditatio

3. 1 Cor., 13, 3.

4. Cf. 1 Cor., 13, 4 sqq.

saint Paul, leur vie est frappée de stérilité totale. Le bienheureux Apôtre prévoyait en esprit ce malheur : « Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres et livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai la charité, tout ne me sert de rien », disait-il. Preuve évidente que l'on ne touche pas tout d'un coup à la perfection par la seule nudité, le renoncement à toute richesse et le mépris des honneurs, si l'on n'y joint cette charité dont l'Apôtre décrit les membres divers. Or elle n'est que dans la pureté du cœur. Car ne connaître ni l'envie, ni l'enflure, ni la colère; n'agir point par frivolité; ne pas chercher son intérêt propre; ne pas prendre plaisir à l'injustice; ne tenir point compte du mal; et le reste : qu'est-ce autre chose qu'offrir continuellement à Dieu un cœur parfait et très pur, et le garder intact à tout mouvement de passion ?

VII. La pureté de cœur sera donc le terme unique de nos actions et de nos désirs. C'est pour elle que nous devons embrasser la solitude, souffrir les jeûnes, les veilles, le travail, la nudité, nous adonner à la lecture et à la pratique des autres vertus, n'ayant dessein, par elles, que de rendre et de garder notre cœur invulnérable à toutes passions mauvaises, et de monter, comme par autant de degrés, jusqu'à la perfection de la charité.

Et si, prévenus par quelque honnête et indispensable occupation, nous n'avons pu remplir selon toute sa rigueur notre programme accoutumé, n'allons pas, pour l'amour de ces observances, succomber à la tristesse, à la colère ou à l'indignation, puisque c'est afin de réduire ces vices que nous aurions fait ce que nous avons été contraints d'omettre. On gagne moins par un jeûne que l'on ne perd par un mouvement de colère; et le profit que l'on retirerait de la lecture n'égale pas le dommage encouru pour le mépris d'un frère. Il convient, par conséquent, de rapporter les choses secondaires, jeûnes, veilles, retraite et médita-

scripturarum, propter principalem scopon, id est puritatem cordis, quod est caritas, nos conuenit exercere et non propter illa principalem hanc proturbare uirtutem, qua in nobis integra inlaesaque durante nihil obcrit, si aliquid eorum quae sequentia sunt pro necessitate fuerit praetermissum : siquidem nec proderit uniuersa fecisse adempta hac qua diximus principali causa, cuius obtentu sunt omnia peragenda. Ob hoc enim quis ferramenta cuiuslibet artis instituere sibi met ac praeparare festinat, non ut ea possideat otiosa nec ut emolumenti illius fructum qui speratur ex ipsis in nuda instrumentorum possessione constituat, sed ut eorum ministerio peritiam finemque illius disciplinae cuius haec adiumenta sunt efficaciter adprehendat. Igitur ieiunia, uigiliae, meditatio scripturarum, nuditas ac priuatio omnium facultatum non perfectio, sed perfectionis instrumenta sunt, quia non in ipsis consistit disciplinae illius finis, sed per illa peruenitur ad finem. In cassum igitur haec exercitia molietur, quisque his uelut summo bono contentus intentionem sui cordis huc usque defixerit et non ad capiendum finem, propter quem haec adpetenda sunt, omne studium uirtutis extenderit, habens quidem disciplinae illius instrumenta, finem uero, in quo omnis fructus consistit, ignorans. Quidquid igitur potest istam mentis nostrae puritatem tranquillitatemque turbare, quamuis utile ac necessarium uideatur, ut noxium deuitandum est. Hac enim norma et errorum peruagationumque omnium dispersiones poterimus euadere et desideratum finem linea certae directionis adtingere.

VIII. Hic ergo nobis principalis debet esse conatus, haec immobilis destinatio cordis iugiter adfectanda, ut diuinis rebus ac deo mens semper inhaereat. Quidquid ab hac diuersum est, quamuis magnum, secun-

tion des Écritures, à notre but principal, c'est-à-dire à la pureté du cœur, qui est la charité; et non point de mettre en déroute, à cause d'elles, cette vertu première, laquelle demeurant entière et sans atteinte, rien n'est capable de nous nuire, même si la nécessité nous oblige de négliger quelque pratique accessoire. Une fidélité ponctuelle ne nous servira de rien, si nous nous laissons ravir la chose principale, en vue de quoi tout doit être accompli.

Un artisan s'empresse à se procurer les instruments qui relèvent de sa profession : est-ce dans le dessein de les avoir seulement, sans en faire usage? Non, l'avantage qu'il escompte, il ne le met pas à les posséder, sans plus, mais à se rendre maître, par leur secours, en l'art dont ils sont les moyens, et à en obtenir la fin. Ainsi, les jeûnes et les veilles, la méditation des Écritures, la nudité, la privation de toutes ressources ne sont pas la perfection, mais les instruments de la perfection; ils ne constituent pas la fin de ce grand art, ils ne sont que les moyens par où l'on y parvient. Aussi serait-il vain de s'y appliquer, si l'on y fixait le regard de son cœur, comme au souverain bien, et désormais content, l'on ne mettait tout l'effort de sa vertu à saisir la fin pour laquelle ces pratiques doivent être recherchées. On posséderait les instruments de son art; on en ignorerait la fin, en laquelle consiste pourtant tout le fruit que l'on espère.

Ce qui serait de nature à troubler la pureté et la tranquillité de notre âme doit donc être évité comme pernicieux, de quelque utilité qu'il paraisse. Cette règle nous permettra d'échapper à la dispersion d'une pensée vagabonde qui erre à l'aventure, et de parvenir, en suivant une direction ferme, à la fin que nous souhaitons.

VIII. Ce doit être le but premier de nos efforts, l'immuable dessein et la passion constante de notre cœur d'adhérer toujours à Dieu et aux choses divines. Tout ce qui s'éloigne de là, quelque grand qu'il puisse être,

dum tamen aut etiam infimum seu certe noxium iudicandum est. Huius mentis uel actus figura etiam in euangelio per Martham et Mariam pulcherrime designatur. Cum enim Martha sancto utique ministerio deseruiret, utpote quae ipsi domino eiusque discipulis ministrabat, et Maria spiritali tantummodo intenta doctrinae Iesu pedibus inhaereret, quos osculans bonae confessionis linebat unguento, praefertur tamen a domino, quod et meliorem elegerit partem et eam quae ab ea non possit auferri. Nam cum laboraret Martha pia sollicitudine ac dispensatione distenta, solam se uidens ad tantum ministerium non posse sufficere adiutorium sororis a domino postulat dicens : *non tibi sedet quia soror mea reliquit me solam ministrare? dic ergo ei ut me adiuuet*<sup>5</sup>. Utique non ad uile opus, sed ad laudabile eam ministerium prouocabat. Et tamen quid audit a domino? *Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima : paucis uero opus est aut etiam uno. Maria bonam partem elegit, quae non auferetur ab ea*<sup>6</sup>. Uidetis ergo principale bonum in theoria sola, id est in contemplatione diuina dominum posuisse. Unde ceteras uirtutes, licet necessarias et utiles bonasque pronuntiemus, secundo tamen gradu censendas esse decernimus, quia uniuersae huius unius patrantur obtentu. Dicens enim dominus : *sollicita es et turbaris erga multa, paucis uero opus est aut etiam uno*, summum bonum non in actuali quamuis laudabili opere et multis fructibus

5. Luc., 10, 40.

6. L. c., 41-42.

ne doit tenir dans notre estime que le second ou même le dernier rang, voire être considéré comme un danger.

De cet esprit et de cette manière d'agir, l'Évangile nous donne une très belle figure dans la personne de Marthe et de Marie.

C'était un très saint ministère que celui auquel Marthe se dévouait, puisqu'elle servait le Seigneur lui-même et ses disciples. Cependant Marie, attentive seulement à la doctrine spirituelle, demeurait attachée aux pieds de Jésus, qu'elle couvrait de baisers et oignait du parfum d'une généreuse confession. Or c'est elle que le Seigneur préfère, parce qu'elle a choisi la meilleure part, et une part qui ne saurait lui être enlevée.

Tout embesognée et aux soins pieux de son office de maîtresse de maison, Marthe s'aperçoit qu'elle ne pourra suffire seule à un service aussi absorbant. Elle demande au Seigneur l'aide de sa sœur : « Ne prenez-vous point de souci, de voir que ma sœur me laisse servir seule? Veuillez donc lui dire de m'aider! » Ce n'est certes pas à une œuvre vile qu'elle appelle Marie, mais à un louable ministère. Cependant, quelle réponse entend-elle du Seigneur? « Marthe, Marthe, vous vous mettez en peine et vous agitez pour beaucoup de choses; mais il n'est besoin que de quelques-unes, une seule même suffit. Marie a choisi la bonne part; elle ne lui sera pas ôtée. »

Vous voyez que le Seigneur établit le bien principal dans la seule « théorie », c'est-à-dire dans la contemplation divine. Il suit que les autres vertus, pour utiles et bonnes que nous les proclamions, doivent pourtant, selon nous, être mises au second rang, parce que c'est en vue d'elle seule que, toutes, elles sont pratiquées. « Vous vous mettez en peine et vous agitez pour beaucoup de choses, mais il n'est besoin que de quelques-unes, une seule même suffit » : par ces paroles, le Seigneur place le souverain bien, non pas dans l'action, quelque louable qu'elle soit et abondante en fruits

abundanti, sed in sua contemplatione quae uere simplex et una est collocauit, paucis opus esse pronuntians ad perfectam beatitudinem, id est illa theoria quae prius in paucorum seruatur consideratione sanctorum. A quorum contemplatione conscendens is qui adhuc in profectu positus est ad illud quoque quod unum dicitur, id est dei solius intuitum ipso adiuuante perueniet, ut scilicet etiam sanctorum actus ac ministeria mirifica supergressus solius dei iam pulchritudine scientiaque pascatur. *Maria ergo bonam partem elegit, quae non auferetur ab ea.* Et hoc diligentius intuendum est. Nam cum dicit *Maria bonam partem elegit*, licet taceat de Martha et nequaquam eam uituperare uideatur, illam tamen laudans hanc inferiorem esse pronuntiat. Rursum cum dicit *quae non auferetur ab ea*, ostendit quod ab hac sua portio possit auferri (nec enim ministerium corporale cum homine poterit iugiter permanere), illius uero studium nullo prorsus acuo docet posse finiri.

VIII. Ad quod nos ualde permoti : Quid ergo? diximus : labor ieiuniorum, lectionis instantia, opera misericordiae, iustitiae, pietatis et humanitatis auferentur a nobis et non permanebunt cum auctoribus suis, praesertim cum ipse dominus retributionem regni caelorum his operibus repromittat dicens : *uenite benedicti patris mei, possidete paratum uobis regnum a constitutione mundi. Esuriui enim et dedistis mihi manducare, sitiui et dedistis mihi bibere*<sup>7</sup>, et cetera? quomodo ergo auferentur haec quae introducunt factores suos in regnum caelorum?

7. Mt., 25, 34-35.

multiples, mais dans la contemplation de lui-même, laquelle est, en vérité, simple et une. Il suffit de peu de choses, déclare-t-il, pour la parfaite béatitude; et par là, il entend signifier ce premier degré de la contemplation, où l'esprit s'occupe à méditer les exemples d'un petit nombre de saints. Celui qui en est encore au stade du progrès s'élèvera de cette contemplation pour parvenir à cet unique dont il est parlé, c'est-à-dire à la vue de Dieu seul, avec l'aide de sa grâce. Dépassant alors les actes et les ministères merveilleux des saints eux-mêmes, l'âme n'aura désormais d'autre aliment que la connaissance de Dieu et la joie de sa beauté.

« Marie donc a choisi la bonne part, et elle ne lui sera pas ôtée. » Ces paroles aussi veulent être considérées attentivement. En disant : « Marie a choisi la bonne part », le Seigneur, il est vrai, se tait sur le sujet de Marthe et ne semble aucunement la blâmer; mais par le fait même qu'il loue la première, il déclare la seconde inférieure à elle. En ajoutant : « qui ne lui sera pas ôtée », il montre que Marthe peut se voir enlever sa part — un service corporel, en effet, ne saurait persévérer toujours avec l'homme —; mais il enseigne, en revanche, que l'occupation de Marie ne connaîtra jamais de fin.

IX. Ce discours nous émut fort : Quoi donc? nous écriâmes-nous, le labeur des jeûnes et l'assiduité à la lecture, les œuvres de la miséricorde et de la justice, du dévouement fraternel et de l'hospitalité : est-ce là un trésor qui nous soit ravi et ne subsiste point avec ceux qui l'ont créé? Mais c'est à quoi le Seigneur lui-même promet le royaume des cieux en récompense : « Venez, dit-il, les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire »; et le reste! Comment pourrait donc nous être enlevé ce qui nous introduit au royaume des cieux?

X. MOYSES : Nec ego dixi mercedem boni operis auferendam dicente eodem domino : *qui potum dederit uni ex minimis istis calicem aquae frigidae tantum in nomine discipuli, amen dico uobis, non perdet mercedem suam*<sup>8</sup>, sed actionem dico, quam uel necessitas corporalis uel inpugnatio carnis seu mundi huius inaequalitas administrari exigit, auferendam. Nam lectionis instantia uel ieiuniorum ad afflictio ad emundationem cordis et castigationem carnis in praesenti tantummodo utiliter exercentur, donec *caro concupiscit aduersus spiritum*<sup>9</sup>. Quae nonnumquam ab his, qui labore nimio seu aegritudine corporis senioe defessi sunt, etiam in praesenti uidemus auferri nec ab homine posse iugiter exerceri. Quanto magis ergo haec in futuro cessabunt, cum *corruptibile hoc induerit incorruptionem*<sup>10</sup> corpusque istud quod nunc *animale est surrexerit spiritale*<sup>11</sup> et coeperit caro non esse iam talis ut aduersus spiritum concupiscat. De quibus etiam beatus apostolus manifeste pronuntiat *corporalis*, inquiens, *exercitatio ad modicum utilis est : pietas autem* (quae sine dubio caritas intellegitur) *ad omnia utilis est, promissionem habens uitae quae nunc est et futurae*<sup>12</sup>. Quae ergo dicitur ad modicum esse utilis, manifeste pronuntiat nec per omne tempus exerceri nec summam perfectionis per se solam laboranti posse conferre. Modicum quippe ad utrumque referri potest, id est uel ad breuitatem temporis, quod scilicet homini tam in praesenti quam in futuro exercitatio corporalis coaeterna esse non possit, uel certe ad paruitatem utilitatis quae de carnali exercitatio conquiritur, eo quod afflictio corporalis initia quaedam profectus, non ipsam perfectionem pariat caritatis, quae promissionem habet uitae praesentis et

8. Mt., 10, 42. 9. Gal., 5, 17. 10. 1 Cor., 15, 53.  
11. 1 Cor., 15, 44. 12. 1 Tim., 4, 8.

X. MOÏSE. — Je n'ai pas dit non plus que le prix des bonnes œuvres nous doit être ôté, car le même Seigneur déclare : « Celui qui donnera, ne fût-ce qu'un verre d'eau froide, à l'un de ces petits, parce qu'il est de mes disciples, en vérité je vous le dis, celui-là ne perdra pas sa récompense. » Mais je dis que finira leur acte, actuellement exigé par les nécessités du corps, les assauts de la chair et l'inégalité des conditions.

La lecture assidue et les macérations du jeûne n'ont d'utilité, pour purifier le cœur et châtier la chair, que dans la vie présente, tandis que « la chair convoite contre l'esprit ». Encore voyons-nous qu'elles cessent parfois, même en cette vie, pour ceux qu'un labeur excessif, la maladie ou la vieillesse ont épuisés, et qu'elles ne peuvent y être d'une pratique constante. A combien plus forte raison cesseront-elles dans la vie future, lorsque « ce corps corruptible se sera revêtu d'incorruptibilité », que d'« animal » il sera ressuscité « spirituel », et que la chair transfigurée ne convoitera plus contre l'esprit. Le bienheureux Apôtre s'en explique clairement : « L'utilité de l'exercice corporel, dit-il, a de promptes limites; mais la piété — et c'est la charité, sans aucun doute, qu'il faut entendre — est utile à tout; elle a les promesses de la vie présente et de la future. » Dire que l'utilité de l'exercice corporel a de promptes limites, c'est proclamer manifestement qu'on ne peut s'y livrer toujours et qu'il ne saurait conférer par soi seul à nos efforts la somme de la perfection. Car cette expression de « promptes limites » peut signifier également, soit la brièveté de la durée, et que l'exercice corporel n'est pas l'inséparable compagnon de l'homme pour le temps et pour l'éternité; soit le peu de profit que l'on y trouve, et que les macérations corporelles, à la vérité, marquent un certain commencement dans la voie du progrès, mais n'engendrent pas la charité parfaite, laquelle seule a les promesses de la vie présente et de

futurae. Et ideo exercitia operum praedictorum necessaria esse censemus, quia sine ipsis ad caritatis fastigia non possit ascendi. Haec etiam quae dicitis opera pietatis ac misericordiae necessaria sunt in hoc tempore, dum adhuc inaequalis diversitas dominatur : quorum ne hic quidem expectaretur operatio, nisi inopum, indigentum infirmorumque pars maxima redundaret, quae iniquitate hominum facta est, eorum scilicet, qui ea quae omnibus a communi creatore concessa sunt in suos tantum occupata usus nec tamen utenda tenuerunt. Donec ergo in hoc mundo inaequalitas ista grassatur, erit haec actio necessaria et utilis exercenti, restituens quidem bono affectui et piaevoluntati retributionem hereditatis aeternae : ipsa uero in futuro saeculo parilitate regnante cessabit, cum iam non fuerit inaequalitas propter quam haec debeant exerceri, sed cuncti ab hac multiplici, id est actuali operatione ad caritatem dei et diuinarum rerum contemplationem perpetua cordis puritate transibunt. Cui se hi, quibus cura est uel scientiae uel emundationi mentis insistere, iam in hoc saeculo constituti elegerunt omni conatu ac uiribus mancipare, illi scilicet semet ipsos officio adhuc in carne corruptionis positi deputantes, in quo erunt corruptione deposita permansuri, peruenientes ad illam promissionem domini saluatoris qua dicitur : *beati mundo corde, quoniam ipsi deum uidebunt*<sup>13</sup>.

XI. Et quid miramini si illa officia superius comprehensa transibunt, cum sanctus apostolus etiam sublimiora spiritus sancti charismata transitura describat, solam uero caritatem designet sine fine mansuram siue, inquit, *prophetiae, euacuabuntur : siue linguae, cessabunt : siue scientia, destruetur*<sup>14</sup>, de hac autem : *caritas numquam excidit*<sup>15</sup>. Omnia namque

13. Mt., 5, 8.

14. 1 Cor., 13, 8.

15. L. c.

la vie à venir. Nous tenons donc ces œuvres pour nécessaires, mais parce qu'il est impossible, sans elles, de gravir les cimes de la charité.

Vous parlez encore des œuvres de charité et de miséricorde; elles aussi sont nécessaires en cette vie, tant que règne l'inégalité des conditions. Mais on ne s'y attendrait point, même ici-bas, n'était le nombre infini des pauvres, des besogneux et des infirmes, produit de l'injustice des hommes, de ceux-là, veux-je dire, qui ont accaparé pour leur usage privé, sans néanmoins s'en servir, ce que le commun créateur des hommes avait voulu donner à tous. Aussi longtemps qu'en ce monde sévira cette inégalité, ces œuvres profiteront à qui les accomplit; de sa bonté de cœur et de sa volonté fraternelle, l'héritage éternel sera le prix. Mais au siècle futur, l'égalité régnera. Elles cesseront alors, puisqu'il n'y aura plus d'inégalité qui les rende obligatoires; et tous, de la multiplicité de la vie active, passeront à la charité de Dieu et à la contemplation des choses divines, dans une éternelle pureté de cœur.

C'est à quoi se sont dévoués par choix dès ici-bas toutes leurs énergies ramassées dans cet unique effort, ceux que hante le souci de savoir la science de Dieu et de rendre leur âme pure. Se consacrant, tandis qu'ils demeurent encore dans la chair de corruption, à l'office où ils persévéreront, après l'avoir déposée, déjà ils touchent à la promesse du Seigneur notre Sauveur, qui a dit : « Heureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu. »

XI. Et pourquoi vous étonner que les offices énumérés plus haut ne durent point, quand le bienheureux Apôtre nous donne pour transitoires les charismes mêmes du Saint-Esprit, qui sont bien autrement sublimes, et n'indique comme devant demeurer sans fin que la seule charité : « Les prophéties, elles seront abolies; les langues, elles cesseront; la science, elle aura son terme. » Mais pour la charité : « La charité, dit-il, ne passera jamais. »

donâ pro usu ac necessitate tribuuntur ad tempus, consummata dispensatione mox procul dubio transitura, caritas uero nullo intercipiatur tempore. Non solum enim in praesenti mundo utiliter operatur in nobis, sed etiam in futuro sarcina corporeae necessitatis abiecta efficacior multo atque excellentior permanebit, nullo umquam corrupenda defectu, sed per incorruptionem perpetuam flagrantius deo atque intentius adhaesura.

XII. GERMANVS : Quis ergo potest fragili carne circumdatus ita esse huic theoriae semper adfixus, ut numquam cogitet de fratris aduentu, de uisitatione infirmi, de opere manuum, uel certe de humanitate peregrinis uel aduenientibus exhibenda? Postremo quis non interpelletur corporis ipsius prouisione uel cura? Aut quemadmodum mens uel in quo illi inuisibili et incomprehensibili deo ualcat cohaerere, cupimus edoceri.

XIII. MOYSES : Inhaerere quidem deo iugiter et contemplationi eius quemadmodum dicitis inseparabiliter copulari impossibile est homini ista carnis fragilitate circumdato. Uerum oportet nos scire ubi nostrae mentis intentionem debeamus habere defixam et ad quam destinationem semper animae nostrae reuocemus intuitum : quam cum potuerit obtinere mens, gaudeat et a qua distractam se doleat atque suspiret totiensque se a summo bono sentiat reccidisse, quotiens se ab illo intuitu deprehenderit separatam, fornicationem iudicans uel momentaneum a Christi contemplatione discessum. A quo cum deuiauerit paululum noster obtutus, rursus ad eum cordis oculos retor-

Les dons, en effet, ne sont accordés qu'à raison du besoin que nous en avons et pour un temps; leur destin est de disparaître avec la présente économie. La charité jamais ne périra. Car ce n'est pas seulement en ce monde qu'elle opère en nous pour notre avantage; mais dans le siècle à venir encore, déposé le fardeau des nécessités corporelles, elle persévérera, et plus efficace, et plus excellente, sauve à jamais de toute altération, pour adhérer à Dieu, dans l'éternelle incorruptibilité, avec une flamme plus vive et une plus pénétrante intimité.

XII. GERMAIN. — Qui peut être toujours si attaché à la contemplation, dans une chair aussi fragile, que sa pensée ne soit jamais occupée par l'arrivée d'un frère, la visite d'un malade, les devoirs de l'hospitalité à rendre aux étrangers ou à toutes gens qui surviennent? Qui ne serait enfin distrait par la nécessité même de pourvoir à sa subsistance et les soins que le corps réclame? Nous voudrions apprendre comment, dans quelle mesure l'esprit peut s'unir à ce Dieu invisible et incompréhensible.

XIII. MOÏSE. — Adhérer à Dieu sans cesse et lui demeurer inséparablement uni par la contemplation en la manière que vous dites, oui, cela est impossible à l'homme dans la fragilité de la chair. Mais il faut que nous sachions où doit tendre fixement notre esprit, vers quel objet nous ramènerons constamment les yeux de l'âme. Avons-nous eu le bonheur de nous y tenir, réjouissons-nous! Pleurons, au contraire, et soupirons, si nous nous en sommes laissés distraire; et comprenons que nous sommes déçus du bien suprême, toutes les fois que nous nous surprendrons occupés à d'autres pensées : ce doit être, à notre jugement, une impureté de nous éloigner, ne fût-ce qu'un moment, de la contemplation du Christ. Lors donc que notre vue a quelque peu dévié de ce divin objet, tournons vers lui derechef les yeux de notre cœur et

quentes uelut rectissima linea mentis aciem reuocemus. Totum namque in animae consistit recessu, unde expulso diabolo ac nequaquam in ea iam regnantibus uitis consequenter regnum dei fundatur in nobis dicente euangelista : *regnum dei non ueniet cum obseruatione, neque dicent : ecce hic aut ecce illic est : amen enim dico uobis quia regnum dei intra uos est*<sup>16</sup>. Intra nos uero nihil aliud esse potest quam scientia aut ignoratio ueritatis et vel uitiorum amicitia uel uirtutum, per quae aut diabolo aut Christo regnum paramus in corde. Cuius etiam regni qualitatem describit apostolus ita dicens : *non enim regnum dei est esca et potus, sed iustitia et pax et gaudium in spiritu sancto*<sup>17</sup>. Itaque si regnum dei intra nos est et ipsum regnum dei iustitia et pax et gaudium est, ergo qui in istis commoratur sine dubio in regno dei est, et e contrario illi qui in iniustitia et discordia et tristitia mortem operante uersantur, in regno diaboli et in inferno ac morte sunt constituti. His enim indicis uel dei uel diaboli discernitur regnum. Et re uera si sublimi mentis intuitu consideremus statum illum, in quo degunt caelestes supernaeque uirtutes quae uere in regno dei sunt, qui alius esse credendus est quam perpetua iugisque laetitia? Quid enim tam proprium uerae beatitudini tamque conueniens quam tranquillitas iugis et gaudium sempiternum? Et ut hoc ipsum quod dicimus ita esse non mea coniectura, sed ipsius domini auctoritate certius instruaris, audi eum qualitatem et statum mundi illius apertissime describentem : *ecce, inquit, ego creo caelos nouos, et terram nouam : et non erunt in memoria priora, ne-*

16. Luc., 17, 20-21.

17. Rom., 14, 17.

ramenons-y comme en droite ligne le regard de l'esprit.

Tout gît dans le sanctuaire profond de l'âme. Lorsque le diable en a été chassé et que les vices n'y règnent plus, conséquemment s'établit en nous le règne de Dieu.

« Le règne de Dieu, dit l'Évangéliste, ne viendra pas de telle manière qu'on puisse l'apercevoir des yeux. On ne dira point : Il est ici; il est là. En vérité je vous le dis, le règne de Dieu est au dedans de vous. » Or en nous, il ne peut y avoir que la connaissance ou l'ignorance de la vérité et l'amour du vice ou de la vertu; par quoi nous donnons la royauté de notre cœur, soit au diable, soit au Christ. L'Apôtre, à son tour, décrit ainsi la nature de ce règne : « Le règne de Dieu n'est pas dans le manger ni le boire; il est justice, paix et joie dans l'Esprit-Saint. »

Si donc le règne de Dieu est au dedans de nous, et qu'il consiste en la justice, la paix et la joie, quiconque demeure en ces vertus est sans aucun doute dans le royaume de Dieu; et quiconque vit, au contraire, dans l'injustice, la discorde et la tristesse qui produit la mort est sujet du royaume du diable, de l'enfer, de la mort; puisque c'est à ces marques que l'on discerne les deux royaumes.

Aussi bien, élevons le regard de notre âme; considérons l'état où vivent les puissances célestes! Ah! elles sont vraiment au royaume de Dieu, elles! Or que penser de cet état, sinon qu'il est liesse sans interruption et sans fin? Est-il rien d'aussi propre à la vraie béatitude et qui lui convienne autant que la tranquillité constante et la joie éternelle?

Mais je veux que vous ayez de la vérité de mes paroles une autre garantie que mes conjectures personnelles, l'autorité du Seigneur lui-même. Ecoutez-le dépeindre en traits de lumière la nature et les conditions du monde à venir : « Voici, dit-il, que je crée de nouveaux cieux et une terre nouvelle; les choses anciennes s'effaceront de la mémoire, elles ne revi-

que ascendent super cor. Sed gaudebitis et exultabitis usque in sempiternum in his, quae ego creo<sup>18</sup>. Et rursum : gaudium et laetitia inuenietur in ea, gratiarum actio et uox laudis. Et erit mensis ex mense, et sabbatum ex sabbato<sup>19</sup>. Et iterum : gaudium et laetiam obtinebunt, fugiet dolor et gemitus<sup>20</sup>. Et si adhuc clarius de illa conuersatione et ciuitate sanctorum uultis agnoscere, adtendite quae ad ipsam Hierusalem uoce domini dirigantur : et ponam, inquit, uisitacionem tuam pacem, et praepositos tuos iustitiam. Non audietur ultra iniquitas in terra tua, uastitas et contritio in terminis tuis, et occupabit salus muros tuos, et portas tuas laudatio. Non erit tibi amplius sol ad lucendum per diem, nec splendor lunae inluminabit te : sed erit tibi dominus in lucem sempiternam, et deus tuus in gloriam tuam. Non occidet ultra sol tuus, et luna tua non minuetur : sed erit dominus in lucem sempiternam, et complebuntur dies luctus tui<sup>21</sup>. Et idcirco beatus apostolus non generaliter neque simpliciter omne gaudium regnum dei esse pronuntiat, sed signanter ac specialiter illud solum quod in spiritu sancto est<sup>22</sup>. Nouit enim esse aliud quoque uituperabile gaudium, de quo dicitur : mundus iste gaudebit<sup>23</sup>, et : uae uobis qui ridetis, quia plorabilis<sup>24</sup>. Regnum sane caelorum tripliciter accipiendum est : aut quod regnaturi sint caeli, id est sancti in aliis subditis secundum illud : esto tu super quinque ciuitates, et tu super decem<sup>25</sup>, illudque quod dicitur ad discipulos : sedebitis super sedes duodecim iudicantes duodecim tribus Israhel<sup>26</sup>, aut quod ipsi caeli incipiant a Christo

vront plus dans le secret du cœur ; mais vous goûterez une joie et une allégresse éternelles dans ce que moi je vais créer » ; et, de nouveau : « On y trouvera la joie et l'allégresse, l'action de grâces avec les chants de louange, de mois en mois et de sabbat en sabbat » ; et, encore une fois : « La joie et l'allégresse seront leur partage, la douleur et le gémissement fuiront. » Si vous désirez plus de clarté encore sur ce que sont la vie et la cité des saints, écoutez ce que dit la voix du Seigneur, s'adressant à la Jérusalem céleste : « Je te donnerai pour visite de jugement<sup>1</sup> la paix, et pour magistrats la justice. D'iniquité jamais plus on n'ouïra parler sur la terre, de ravage ni de ruine dans tes frontières. Le salut sera sur tes murs ; la louange, à tes portes. Pour toi, il n'y aura plus de soleil pour luire durant le jour ; la lune ne l'éclairera plus de sa splendeur : c'est le Seigneur qui te sera une clarté éternelle, ton Dieu qui sera ta gloire. Ton soleil n'aura point désormais de couchant ; et ta lune, point de décroît : mais le Seigneur te sera une clarté éternelle, et c'en sera fini des jours de ton deuil.

Le bienheureux Apôtre s'accorde bien à ces textes, lorsque, au lieu de prononcer que toute joie, d'une manière générale et absolue, soit le règne de Dieu, il précise et spécifie qu'il s'agit de la joie dans l'Esprit-Saint. Il sait qu'il existe une autre joie, une joie répréhensible, dont il est dit : « Ce monde se réjouira » ; et : « Malheur à vous qui riez, parce que vous pleurez. »

Notons enfin que le règne des cieux peut se prendre en trois différentes acceptions ; ou que les cieux, c'est-à-dire les saints, régneront sur les autres hommes soumis à leur empire, selon cette parole : « Toi, gouverne cinq villes, et toi dix », et cette autre adressée aux disciples : « Vous siégerez sur douze trônes, et jugerez les douze tribus d'Israël » ; ou bien que les cieux eux-

18. Is., 65, 17-18.

19. Is., 51, 3; 66, 23.

20. Is., 35, 10.

21. Is., 60, 17-20.

22. Cf. Rom., 14, 17.

23. Ioh.,

16, 20.

24. Luc., 6, 25.

25. Luc., 19, 19 et 17.

26. Mt., 19, 28.

1. Les textes sont traduits selon que Cassien les lisait ou les comprenait. Ce sera surtout sensible à la conférence 9.

regnari, cum scilicet omnibus ei subiectis coeperit esse *omnia in omnibus*<sup>27</sup> deus, uel certe quod sancti in caelis sint cum domino regnaturi.

XIII. Quamobrem in hoc corpore constitutus iam nouerit unusquisque illi se regioni uel ministerio deputandum, cuius in hac uita semet ipsum participem cultoremque praeberit, illiusque se etiam in illo perenni saeculo consortem futurum esse non ambigat, cui nunc ministrum se sociumque maluerit exhibere, secundum sententiam domini ita dicentis : *si quis mihi ministrat, me sequatur, et ubi sum ego, illic et minister meus erit*<sup>28</sup>. Nam quemadmodum diaboli regnum per conuentiam suscipitur uitiorum, ita regnum dei per exercitationem uirtutum puritate cordis ac spiritali scientia possidetur. Ubi autem regnum dei est, ibi procul dubio et uita habetur aeterna, et ubi regnum diaboli est, ibi mortem atque infernum esse non dubium est. In quo qui fuerit, nec laudare dominum potest secundum prophetam sententiam dicentis : *non mortui laudabunt te, domine : neque omnes, qui descendunt in infernum* (sine dubio : peccati). *Sed nos, inquit, qui uiuimus* (non uitii scilicet nec mundo huic, sed deo), *benedicimus dominum, ex hoc nunc et usque in saeculum*<sup>29</sup>. *Non enim est in morte qui memor est dei : in inferno autem* (peccati) *quis confitebitur domino*<sup>30</sup>? Id est nemo. Nullus enim, tametsi milies semet ipsum uel Christianum esse profiteatur uel monachum, cum peccat confitetur domino, nullus admittens ea quae dominus execratur reminiscitur dei, nec seruum se ueraciter illius profiteretur, cuius praecepta contumaci temeritate contemnit. In qua morte illam uiduam quae est in deliciis beatus apostolus esse pronuntiat *uidua*, inquit,

mêmes deviendront le royaume du Christ, lorsque, tout lui étant soumis, l'heure sera venue que Dieu soit tout en tous; ou enfin que les saints régneront dans les cieus avec le Seigneur.

XIV. Que chacun le sache, maintenant déjà qu'il demeure en ce corps : il sera député au séjour et au ministère qu'il aura choisis en cette vie pour son partage et dont il se sera fait le dévot; il aura, au siècle sans fin, le sort de celui dont il se sera montré par préférence le ministre et le suivant. C'est la sentence du Seigneur, qui dit : « Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive! Où je suis, là aussi sera mon serviteur. »

De même que, par la connivence dans le vice, on s'ouvre le royaume du diable, on possède celui de Dieu par la pratique des vertus, dans la pureté du cœur et la science spirituelle. Mais, où se trouve le royaume de Dieu, on a aussi sans aucun doute la vie éternelle; et là où se trouve le royaume du diable, il n'est pas douteux que la mort et l'enfer ne soient également. Quiconque y demeure, n'a pas non plus la faculté de louer le Seigneur, selon la sentence du prophète : « Ce ne sont pas les morts qui vous loueront, Seigneur, ni tous ceux qui descendent en enfer — dans l'enfer du péché, sans aucun doute. Mais nous, dit-il, qui vivons — non pas au vice ni à ce monde, mais à Dieu — nous bénissons le Seigneur dès maintenant et à toujours. Car il n'est personne dans la mort qui ait souvenir de Dieu; dans l'enfer — du péché —, qui louera le Seigneur? » Ce qui veut dire : personne. Non, personne, fit-il mille et mille fois profession d'être chrétien ou moine, ne loue le Seigneur, s'il pêche; personne n'a souvenir de Dieu, s'il fait ce qui est abominable à Dieu, ni ne se dit avec vérité le serviteur de celui dont il méprise les commandements par une si orgueilleuse témérité.

Morte de cette mort est la veuve qui vit dans les délices, nous déclare le bienheureux Apôtre : « La

27. 1 Cor., 15, 28.      28. Joh., 12, 26.      29. Ps. 113, 17-18.  
30. Ps. 6, 6.

quae in deliciis est, uiuens mortua est<sup>31</sup>. Sunt ergo multi qui uiuentes in hoc corpore mortui sunt et in inferno iacentes deum laudare non possunt, et e contrario sunt qui cum mortui sint corpore, deum spiritu benedicunt atque conlaudant secundum illud : *benedicite spiritus et animae iustorum dominum*<sup>32</sup>, et : *omnis spiritus laudet dominum*<sup>33</sup>. Et in Apocalypsi animae occisorum non solum laudare deum, sed etiam interpellare dicuntur<sup>34</sup>. In euangelio quoque euidentius dominus ad Sadducaeos *non legistis*, inquit, *quod dictum est a deo dicente uobis : ego sum deus Abraham et deus Isaac et deus Iacob? Non est deus mortuorum sed uiuentium*<sup>35</sup>. Omnes enim ei uiuunt. De quibus et apostolus *propter quod*, inquit, *non confunditur deus uocari deus eorum : paruult enim illis ciuitatem*<sup>36</sup>. Nam quia nec otiosae sint post separationem huius corporis neque nihil sentiant, etiam euangelii parabola quae de illo paupere Lazaro et diuite purpurato profertur ostendit, quorum unus beatissimam sedem, id est sinus Abrahae requiem promeretur, alius intolerabili ardore aeterni ignis exurit<sup>37</sup>. Si autem et illud quod dicitur ad latronem : *hodie mecum eris in paradiso*<sup>38</sup> uouerimus intendere, quid aliud manifeste significat quam perdurare in animabus non solum pristinos intellectus, sed etiam uicissitudine eas congrua pro meritorum actuumque suorum perfrui qualitate? Hoc enim illi nequaquam dominus promisisset, si eius animam nossent post separationem carnis uel priuandam sensu uel in nihilum resoluendam. Non enim caro eius in paradiso, sed anima erat ingressura cum Christo. Cauenda sane, immo toto horrore est detestanda prauissima haereticorum illa distinctio, qui dum non

31. 1 Tim., 5, 6. 32. Dan., 3, 86. 33. Ps. 150, 6.  
34. Cf. Apoc., 6, 9-10. 35. Mt., 22, 31-32. 36. Hebr., 11, 16.  
37. Cf. Luc., 16, 18 sq. 38. Luc., 23, 43.

veuve, dit-il, qui vit dans les délices est morte, quoique vivante. » Il en est beaucoup qui vivent en ce corps, et qui pourtant sont morts, et gisent dans l'enfer, et ne peuvent louer Dieu.

En revanche, beaucoup sont morts à la vie du corps, dont l'âme bénit Dieu et le loue, selon cette parole : « Bénissez le Seigneur, esprits et âmes des justes », et : « Que tout esprit loue le Seigneur! » Il est dit pareillement dans l'Apocalypse que les âmes des immolés, non seulement louent Dieu, mais crient vers lui. Et Notre-Seigneur parle plus clairement encore aux Sadducéens, dans l'Évangile : « N'avez-vous point lu ce qui vous a été dit par Dieu : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob? Il n'est pas Dieu de morts, mais de vivants. » Tous, en effet, ils vivent à Dieu. Et l'Apôtre dit de ces mêmes patriarches : « C'est pourquoi Dieu ne rougit pas de s'appeler leur Dieu, car il leur a préparé une cité. »

Que les âmes séparées de leur corps ne demeurent point inactives ni privées de sentiment, c'est ce que la parabole évangélique du pauvre Lazare et du riche vêtu de pourpre nous montre bien : le premier mérite une demeure de béatitude, le repos dans le sein d'Abraham; l'autre est en proie aux intolérables ardeurs d'un feu éternel. Et si nous voulons considérer la parole qui fut dite au larron : « Aujourd'hui, tu seras avec moi au paradis », quel en est le sens manifeste, sinon que, dans les âmes, persistent leurs connaissances antérieures, et, de plus, qu'elles ont un sort en harmonie avec leurs mérites et leur vie? Jamais le Seigneur ne lui eût fait cette promesse, sachant que son âme, une fois séparée de son corps, dût être privée de sentiment, ou se résoudre dans le néant; car ce n'est pas son corps, mais son âme qui devait entrer avec le Christ au paradis.

Il convient, ici, de se mettre en garde contre la coupure perverse que des hérétiques ont mise en hon-

credunt Christum potuisse eodem die quo in inferna descendit etiam in paradiso reperiri, ita distingunt *amen dico tibi hodie*, et interposita distinctione inferunt *mecum eris in paradiso*, ut scilicet haec promissio non statim post transitum uitae huius inpleta, sed post resurrectionis aduentum intellegatur implenda, non intellegentes illud quod ante resurrectionis suae diem protulit ad Iudaeos, qui eum ut semet ipsos credebant humanis angustiis et carnali infirmitate concludi : *nemo ascendit in caelum nisi qui de caelo descendit, filius hominis qui est in caelo*<sup>39</sup>. Quibus manifeste probatur animas defunctorum non solum suis sensibus non priuari, sed ne istis quidem affectibus, id est spe atque tristitia, gaudio ac metu carere, et ex eis quae sibi in illo generali examine reseruantur quidam eas iam incipere praegustare, nec secundum opinionem quorundam infidelium in nihilum eas resoluti post huius commorationis excessum, sed uiuacius subsistere deique laudibus intentius inhaerere. Et re vera, ut sequestratis paulisper testimoniis scripturarum de ipsius animae natura secundum mediocritatem sensus nostri paucis aliqua disputemus, nonne ultra omnis ineptiae non dicam fatuitatem, sed insaniam est uel leuiter suspicari illam pretiosiore[m] hominis portionem, in qua etiam imago dei secundum beatum apostolum ac similitudo consistit<sup>40</sup>, deposita hac qua retunditur in praesenti sarcina corporali insensibilem fieri, quae omnem rationis uim in se continens etiam mutam atque insensibilem materiam carnis participa-

39. Ioh., 3, 13.

40. Cf. 1 Cor., 11, 7. Col., 3, 10.

neur, et l'on ne saurait la repousser avec trop d'énergie. Ne voulant pas croire que le Christ ait pu se trouver au ciel le même jour qu'il descendit aux enfers, ils ponctuent ainsi la phrase : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui »; ici, la coupure; puis, ils poursuivent : « Tu seras avec moi au paradis. » En conséquence, il ne faudrait pas considérer cette promesse comme ayant été remplie aussitôt après qu'il eut trépassé de cette vie, mais comme ayant dû l'être seulement après le retour de la résurrection. Ils ne comprennent pas ce que, bien avant le jour de sa résurrection, il disait aux Juifs, qui le croyaient prisonnier, comme eux, dans les étroites limites de l'humanité et l'infirmité de la chair : « Nul ne monte au ciel que celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'Homme, qui est dans le ciel. »

Tout ceci montre bien clairement que les âmes des défunts ne sont point privées de leurs facultés intellectuelles, et qu'elles ne laissent pas non plus d'éprouver le sentiment de l'espérance et de la tristesse, de la joie et de la crainte : qu'elles possèdent déjà un avant-goût de ce qui leur est réservé après le jugement général; qu'il n'est pas vrai, enfin, comme le voudraient quelques infidèles, qu'elles se résolvent dans le néant au sortir de ce monde, mais qu'elles vivent, au contraire, d'une vie plus intense et s'adonnent plus activement à la louange divine.

Et en vérité, s'il est permis un instant de ne plus songer aux témoignages des Écritures, afin de raisonner quelque peu sur la nature de l'âme, pour autant qu'il est possible à la médiocrité de mon intelligence, n'est-ce point le comble, je ne dirai pas seulement de la sottise, mais de la démence, de supposer le moins du monde que la partie de l'homme la plus précieuse, celle qui porte en soi, selon le bienheureux Apôtre, l'image de Dieu et sa ressemblance, puisse, une fois déposé le fardeau du corps, lequel émousse présentement sa vigueur, devenir insensible, elle qui, possédant en soi seule toute la puissance raisonnable, donne

tione sui facit esse sensibilem, cum utique consequens sit et hoc rationis ipsius ordo contineat, ut exuta mens ista carnali qua nunc hebetatur pinguedine intellectuales uirtutes suas in melius repararet et puriores eas ac subtiliores recipiat potius quam amittat. In tantum autem hoc quod dicimus beatus apostolus uerum esse cognoscit, ut etiam optet ab hac carne discedere, ut separatione eius enixius ualeat domino copulari, dicens : *desiderium habeo dissolui et cum Christo esse, multo enim melius*<sup>41</sup>, *quoniam dum sumus in corpore peregrinamur a domino*<sup>42</sup>. Et idcirco audemus et bonam uoluntatem habemus magis peregrinari a corpore et praesentes esse ad dominum. Propter quod etiam contendimus siue absentes siue praesentes placere illi<sup>43</sup>, commorationem scilicet animae quae in hac carne est peregrinationem a domino atque absentiam a Christo esse pronuntians eiusque ab hac carne separationem atque discessum praesentiam esse ad Christum tota credulitate confidens. Et euidentius iterum super hoc ipso uiuacissimo animarum statu idem apostolus *sed accessistis, inquit, ad Sion montem et ciuitatem dei uiuentis, Hierusalem caelestem, et ad multorum milium angelorum frequentiam, et ecclesiam primitiuorum qui conscripti sunt in caelis, et spiritus iustorum perfectorum*<sup>44</sup>. De quibus spiritibus in alio loco *deinde patres, inquit, carnis nostrae habuimus eruditores et reuerbamur : non multo magis subiciemur patri spirituum et uiuemus*<sup>45</sup> ?

XV. Contemplatio uero dei multifarie concipitur. Nam deus non sola inconprehensibilis illius substantiae suae admiratione cognoscitur, quod tamen adhuc

par participation de soi la sensibilité à la matière même inanimée et insensible ? La logique et la raison n'exigent-elles pas, au contraire, absolument que, libre de cette chair grossière qui maintenant l'alourdit, elle retrouve en mieux ses facultés intellectuelles, et plus limpides, et plus délicates, plutôt qu'elle ne les perde ?

Le bienheureux Apôtre est si persuadé de la vérité de ce que j'avance qu'il va jusqu'à souhaiter de sortir de cette chair, afin qu'en étant séparé, il devienne propre à s'unir plus intimement à Dieu : « J'ai le désir, dit-il, de voir se briser les liens de mon corps et d'être avec le Christ : ce qui est de beaucoup le meilleur, car aussi longtemps que nous habitons ce corps, nous sommes loin du Seigneur. » Aussi, « pleins d'une intrépidité confiante, nous aimerions mieux sortir de ce corps et aller habiter auprès du Seigneur. C'est pour cela aussi que, soit que nous quittions ce corps, soit que nous y demeurions, nous nous efforçons de lui plaire. » Ainsi déclare-t-il que le séjour de l'âme dans la chair est un exil loin du Seigneur, une séparation d'avec le Christ; il a toute confiance, au contraire, que sortir de son corps, c'est aller auprès du Christ. Avec plus d'évidence encore, il parle, dans un autre endroit, de l'état de vie intense qui est celui des âmes : « Vous vous êtes approchés, dit-il, de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, de la foule formée par les milliers et les milliers d'anges, de l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieus et des esprits des justes parfaits. » Faisant encore allusion aux esprits bienheureux : « Nos pères selon la chair, dit-il ailleurs, nous ont châtiés, et nous les avons respectés. Combien plus ne devons-nous pas nous soumettre au Père des esprits, afin d'avoir la vie. »

XV. Pour ce qui est de la contemplation de Dieu, elle s'entend de plus d'une sorte. On ne le connaît pas seulement par l'admiration de son essence incom-

41. Phil., 1, 23.  
44. Hebr., 12, 22-23.

42. 2 Cor., 5, 6.  
45. L. c., 9.

43. L. c., 8-9.

in spe promissionis absconditum est, sed etiam creaturarum suarum magnitudine uel aequitatis suae consideratione uel cotidianae dispensationis auxilio peruidetur : quando scilicet quae cum sanctis suis per singulas generationes egerit mente purissima perlustramus, cum potentiam ipsius qua uniuersa gubernat, moderatur ac regit, cum immensitatem scientiae eius et oculum quem secreta cordium latere non possunt trementi corde miramur, cum harenam maris undarumque numerum dimensum ei et cognitum cogitamus, cum pluuiarum guttas, cum saeculorum dies et horas, cum praeterita futurae uniuersa obstupescentes scientiae eius adsistere contemplamur : cum ineffabilem elementiam eius, qua innumera flagitia, quae singulis quibusque momentis sub ipsius committuntur aspectu, indefessa longanimitate sustentat, cum uocationem, qua nos nullis praecedentibus meritis gratia suae miserationis adsciuit, cum denique quot occasiones salutis tribuit adoptandis cum quodam admirationis intuemur excessu : quod ita nos nasci praecepit, ut ab ipsis cunabulis gratia nobis legisque suae notitia traderetur, quod ipse aduersarium uincens in nobis pro solo bonae uoluntatis adsensu aeterna beatitudine ac perpetuis nos praemiis muneratur, cum postremo dispensationem incarnationis suae pro nostra salute suscepit ac mirabilia mysteriorum suorum in cunctis gentibus dilatauit. Sunt autem aliae quoque huiusmodi innumerae contemplationes, quae pro qualitate uitae ac puritate cordis in nostris sensibus oriuntur, quibus deus uel uidetur mundis obtutibus uel tenetur. Quas profecto nullus

préhensible, bonheur encore caché dans l'espérance de la promesse; mais les grandeurs de la création, sa justice, la providence qu'il fait paraître chaque jour dans le gouvernement du monde, le manifestent également. Ainsi en est-il, lorsque nous suivons des regards d'une âme toute pure la conduite qu'il a tenue sur ses saints de génération en génération, et que nous admirons d'un cœur tremblant la puissance avec laquelle il gouverne, modère et régit toutes choses, sa science sans bornes et ce regard auquel ne peut se dérober le secret des cœurs; lorsque nous songeons qu'il a compté les grains de sable de la mer et le nombre de ses flots, et que nous considérons avec stupéfaction que chaque goutte de pluie, chacun des jours et chacune des heures dont sont faits les siècles, tout ce qui fut et tout ce qui sera, est présent à sa connaissance; quand, transportés d'admiration, nous réfléchissons à la clémence ineffable qui lui fait supporter les crimes sans nombre commis à tout instant devant ses yeux, sans que sa longanimité soit jamais lassée, à la vocation dont il nous a appelés avant tout mérite de notre part et par un bienfait tout gratuit de sa miséricorde, aux occasions de salut qu'il nous a ménagées pour réaliser son dessein de nous conduire à l'adoption des fils, — car il a voulu que nous naissons en telles conjonctures que, dès le berceau, sa grâce et la connaissance de sa loi nous fussent données; et, après avoir triomphé lui-même en nous de l'adversaire, pour prix du seul assentiment de notre bonne volonté, il nous gratifie d'une éternité de bonheur, de récompenses sans fin, — lorsque enfin nous le voyons entreprendre pour notre salut le grand œuvre de son incarnation, et étendre à tous les peuples le bienfait de ses mystères admirables.

Aussi bien, les considérations de ce genre sont-elles infinies. Elles se lèvent dans nos puissances de connaître, selon la perfection de notre vie et la pureté de notre cœur. Par elles, c'est Dieu qui est vu et possédé en de pures intuitions. Mais il est sûr que nul ne

perpetuo retentabit, in quo adhuc aliquid carnalium uiuit affectuum, quia *non poteris*, ait dominus, *uidere faciem meam : non enim uidebit me homo et uiuet*<sup>46</sup>, scilicet mundo huic affectibusque terrenis.

XVI. GERMANVS : Quid ergo est quod etiam nolentibus, immo uero etiam nescientibus nobis ita superfluae cogitationes subtiliter ac latenter inrepunt, ut non solum eas expellere, uerum etiam intellegere ac deprehendere difficultatis inmodicae sit? Potest ergo mens aliquando ab istis uacua repperiri et numquam huiuscemodi inlusionibus incurari?

XVII. MOYSES : Mentem quidem non interpellari cogitationibus impossibile est, suscipere uero eas siue respuere omni studenti possibile est. Quemadmodum igitur ortus earum non omnimodis pendet a nobis, ita probatio uel electio consistit in nobis. Nec tamen ex eo quod diximus impossibile esse mentem cogitationibus non adiri, totum uel incurari uel illis spiritibus tribuendum est qui eas nobis nituntur ingerere. Alioquin nec liberum in homine maneret arbitrium nec in nobis staret nostrae correctionis industria. Sed est, inquam, nostrum magna ex parte, ut cogitationum qualitas emendetur et uel sanctae ac spirituales in cordibus nostris uel terrenae carnalesque concreuant. Ideo namque frequens lectio et iugis adhibetur meditatio scripturarum, ut exinde nobis spiritalis memoriae praebetur occasio, idcirco decantatio crebra psalmodiarum, ut adsidua nobis exinde conpunctio ministretur, ut extenuata mens non terrena sapiat, sed

46. Ex., 33, 20.

saurait les retenir constamment, s'il laisse vivre en soi quelque reste des affections charnelles : « Tu ne pourras voir ma face, dit le Seigneur, car l'homme ne peut me voir et continuer de vivre » au monde évidemment et aux affections terrestres.

XVI. GERMAIN. — Comment expliquer que, même malgré nous, et, qui plus est, à notre insu, les pensées superflues se glissent en nous d'une allure si subtile et discrète, que ce ne soit pas une médiocre difficulté, je ne dis pas seulement de les chasser, mais d'en avoir conscience et de les reconnaître? Est-il possible que l'esprit en soit jamais dégagé et n'ait plus à souffrir d'illusions de ce genre?

XVII. MOÏSE. — Il est impossible, j'en conviens, que l'esprit ne soit traversé de pensées multiples; mais il reste loisible à qui veut en prendre la peine de les accueillir ou de les rejeter. Leur naissance ne dépend pas de nous entièrement; mais nous sommes bien les maîtres de les approuver et de les accueillir.

Et parce que j'ai dit qu'il est impossible que l'esprit ne soit assailli de multiples pensées, il ne faudrait pas pour autant les mettre entièrement au compte du hasard de leurs attaques, ou des esprits malins qui prennent à tâche de les glisser en nous; car alors, c'en serait fait du libre arbitre, et le soin de nous corriger nous deviendrait impossible. Je déclare, au contraire, qu'il dépend de nous, pour une grande part, de hausser le ton de nos pensées, et qu'elles soient saintes et spirituelles, ou terrestres et charnelles. Aussi bien, la lecture assidue et la continuelle méditation des Écritures n'a-t-elle point d'autre but que de procurer l'éclosion dans notre mémoire des pensées divines; le chant répété des psaumes est destiné à nourrir une composition continuelle; et notre empressement aux veilles, aux jeûnes et à la prière a pour dessein d'affiner tellement l'âme qu'elle perde le goût des choses terrestres et ne veuille plus contempler que les céles-

caelestia contempletur. Quibus rursum negligentia inrepente cessantibus necesse est ut mens uitiorum squalore concreta in carnalem partem mox inclinetur et conruat.

XVIII. Quod exercitium cordis non incongrue molarum similitudini comparatur, quas meatus aquarum praeceptis impetu rotante prouoluit. Quae nullatenus quidem cessare possunt ab opere suo aquarum impulsibus circumactae : in eius uero qui praees situm est potestate, utrumnam triticum malit an hordeum loliumue comminui. Illud quippe est procul dubio commolendum, quod ingestum ab illo fuerit cui operis illius cura commissa est. Ita igitur etiam mens per uitae praesentis incursus undique ingruentibus temptationum torrentibus circumacta uacua quidem cogitationum aestibus esse non poterit : quales uero uel admittere uel parare sibi debeat, studii ac diligentiae suae prouidebit industria. Si enim ut diximus ad sanctarum scripturarum meditationem iugiter recurramus ac memoriam nostram ad recordationem spiritualium rerum et desiderium perfectionis spemque futurae beatitudinis erigamus, necesse est ut ortae cogitationes exinde spirituales in his quae meditati sumus mentem facient inmorari. Sin uero desidia seu negligentia superati uitii et otiosis confabulationibus occupemur seu curis mundanis et superfluis sollicitudinibus implicemur, consequenter exinde uelut quaedam zizaniorum species generata operationem quoque nostro cordi noxiam ministrabit, et secundum sententiam domini saluatoris ubi fuerit thesaurus operum seu intentionis nostrae, ibi et cor nostrum necessario permanebit<sup>47</sup>.

XVIII. Illud sane prae omnibus nosse debemus tria

47. Cf. Mt., 6, 21.

tes. Que si, nous laissant gagner à la négligence, nous quittons ces saints exercices, on verrait, par une suite fatale, l'âme épaissie de la malpropreté des vices pencher bientôt du côté de la chair, pour enfin s'y ruer.

XVIII. Cet exercice du cœur pourrait, non sans justice, se comparer aux meules que les eaux d'un canal, en se précipitant, actionnent d'un mouvement giratoire. Elles ne peuvent cesser leur travail, forcées qu'elles sont de tourner par la poussée des eaux. Cependant, il est au pouvoir du maître du moulin de faire moudre, à son gré, du blé, de l'orge ou de l'ivraie. Ce qui est hors de doute, c'est qu'elles ne moudront que ce qui leur sera fourni par celui à qui le soin de cet ouvrage a été commis.

De même, l'âme se sent-elle pressée durant la vie présente. De toutes parts, les torrents des tentations se précipitent et lui impriment le mouvement; c'est en elle un flot continu de pensées bouillonnantes. Mais le soin est commis à son zèle et à sa diligence de voir lesquelles elle doit admettre et lesquelles elle doit rechercher. Si, comme je l'ai dit, nous recourons à la méditation constante des saintes Écritures, et élevons notre mémoire au souvenir des réalités surnaturelles, au désir de la perfection et à l'espérance de la future béatitude, nécessairement les pensers qui naîtront de là seront spirituels, et maintiendront l'âme dans les hauteurs où elle aura vécu. Si, au contraire, cédant à la paresse et à la négligence, nous nous laissons envahir de pensées coupables et prendre par les conversations inutiles, ou nous embarrassons des soins de ce monde et de sollicitudes superflues, de là germera comme une sorte d'ivraie. Travail funeste à notre cœur que de broyer ce grain! Et la parole du Seigneur, notre Sauveur, se vérifiera en nous : où sera le trésor de nos œuvres et de nos buts, là aussi nécessairement demeurera notre cœur.

XIX. Nous devons remarquer avant tout qu'il y a

cogitationum nostrarum esse principia, id est ex deo, ex diabolo et ex nobis. Et ex deo quidem sunt, cum spiritus sancti inlustratione nos uisitare dignatur, erigens nos ad sublimiorem profectum, et in quibus uel minus adquisiuimus uel desidiose agentes superati sumus saluberrima conpunctione castigat, uel cum reserat nobis caelestia sacramenta et propositum nostrum ad meliores actus uoluntatemque conuertit<sup>48</sup>. Ut ibi cum rex Asuerus castigatus a domino libros annales instigatur inquirere, quibus Mardochoaei beneficia recordatus summi cum gradu honoris exaltat ac protinus crudelissimam super nece gentis Iudaeae sententiam reuocat. Uel cum propheta commemorat : *audiam quid loquatur in me dominus deus*<sup>49</sup>. Alius quoque et dixit, inquit, *angelus, qui loquebatur in me*<sup>50</sup>. Uel cum dei filius uenturum se una cum patre et mansionem apud nos facturum esse promittit<sup>51</sup>. Et : *non estis uos qui loquimini, sed spiritus patris uestri qui loquitur in uobis*<sup>52</sup>. Et uas electionis : *experimentum quaeritis eius qui in me loquitur Christi*<sup>53</sup>. Ex diabolo uero cogitationum nascitur series, cum subuertere nos tam uitiorum oblectatione quam etiam occultis conatur insidiis, subtilissima calliditate mala pro bonis fraudulentè ostentans et transfigurans se nobis in angelum lucis<sup>54</sup>. Uel cum euangelista refert : *et cena facta cum diabolus iam misisset in corde Iudae Simonis Scariotae ut traderet dominum*<sup>55</sup>. Et iterum *post buccellam, inquit, introiuit in illum Satanas*<sup>56</sup>. Petrus quoque ad Annaniam *quare, ait, temptauit Satanas cor tuum, mentiri te spiritui sancto*<sup>57</sup>. Et illud quod in euangelio multo ante per Ecclesiasten prae-

48. Cf. Esth., 6, 1 sq. 49. Ps. 84, 9. 50. Zach., 1, 14.  
 51. Cf. Ioh., 14, 23. 52. Mt., 10, 20. 53. 2 Cor., 13, 3.  
 54. Cf. 2 Cor., 11, 14. 55. Ioh., 13, 2. 56. L. c., 27.  
 57. Act., 5, 3.

trois principes de nos pensées : Dieu, le démon et nous-mêmes.

Elles sont de Dieu d'abord, soit qu'il daigne nous visiter par une illumination de l'Esprit-Saint, nous élevant à des voies plus hautes, qu'il nous châtie, par une conpunction salutaire, des occasions manquées de progresser, des chutes dues à notre lâcheté; soit qu'il nous découvre les mystères du ciel, et tourne notre propos à des actes et des résolutions meilleurs. Tel le roi Assuérus. Châtié par le Seigneur, il se sent incité à feuilleter les annales de son règne; celles-ci lui remettent en mémoire les services de Mardochée; il lui décerne alors les suprêmes honneurs, et incontinent révoque l'arrêt de mort très cruel qu'il a porté contre le peuple juif. Tel encore le prophète, lorsqu'il s'écrie : « J'écouterai ce que dit en moi le Seigneur Dieu »; et cet autre, qui déclare : « L'Ange qui parlait en moi dit... » C'est aussi le cas lorsque le Fils de Dieu promet de venir avec son Père et d'établir en nous sa demeure, ou qu'il dit : « Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous »; et quand saint Paul, le vase d'élection, écrit : « Vous cherchez une preuve que c'est le Christ qui parle en moi. »

La trame de nos pensées naît du diable, lorsqu'il s'efforce de provoquer notre chute par l'attrait du vice ou par le moyen de secrètes embûches, déployant à nous présenter le mal sous la couleur du bien toute son artificieuse et subtile habileté, et se transformant à nos yeux en ange de lumière. Nous en avons encore un exemple dans ce trait de l'Évangile : « Durant la Cène, lorsque déjà le diable avait mis dans le cœur de Judas, fils de Simon Iscariote, le dessein de livrer le Seigneur »; puis : « Avec la bouchée, Satan entra en lui. » Pierre, dans le même sens, dit à Ananie : « Pourquoi Satan a-t-il tenté votre cœur, pour vous faire mentir à l'Esprit-Saint ? » Telle enfin cette parole que nous lisons dans l'Évangile, mais que, bien longtemps auparavant, l'*Ecclésiaste* avait dite : « Si l'es-

dictum legimus : *si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimittas*<sup>58</sup>. Illud quoque quod dicitur ad deum contra Achab in tertio Regnorum libro ex persona spiritus inmundi : *egrediar et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum eius*<sup>59</sup>. Ex nobis autem oriuntur, cum eorum quae gerimus uel gessimus uel audiuius naturaliter recordamur. De quibus beatus David *cogitavi, inquit, diēs antiquos, et annos aeternos in mente habui, et meditatus sum, nocte cum corde meo exercitabar, et scobebam spiritum meum*<sup>60</sup>. Et iterum : *dominus scilicet cogitationes hominum, quoniam uanae sunt*<sup>61</sup>, et : *cogitationes iustorum iudicia*<sup>62</sup>. In euangelio quoque dominus ad Pharisaeos : *quid cogitatis mala in cordibus uestris*<sup>63</sup> ?

XX. Hanc igitur tripertitam rationem oportet nos iugiter obseruare et uniuersas cogitationes quae emergunt in corde nostro sagaci discretionē discutere, origines earum et causas auctoresque primitus indagantes, ut quales nos eis praebere debeamus ex illorum merito qui eas suggerunt considerare possimus, ut efficiamur secundum praeceptum domini probabiles trapezitae<sup>64</sup>. Quorum summa peritia est ac disciplina probare quodnam sit aurum purissimum et ut uulgo dicitur obrizum quodue sit minus purgatione ignis excoctum, aereo quoque uilique denario, si pretiosum nomisma sub colore auri fulgentis imitetur, prudentissima discretionē non falli, et non solum nomismata tyrannorum uultus exprimentia sapienter agnoscere, sed etiam illa, quae sunt ueri quidem regis imagine,

58. Eccl., 10, 4.      59. 3 Reg., 22, 12.      60. Ps. 76, 6-7 (LXX).  
61. Ps. 93, 11.      62. Prov., 12, 5.      63. Mt., 9, 4.  
64. Mt., 25, 27 ? (Cf. Gazaei adnot.)

prit de celui qui commande se soulève contre toi, ne quitte point ta place<sup>1</sup> » ; et cette autre, que l'esprit immonde dit à Dieu contre Achab, au troisième livre des Rois : « Je sortirai, et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. »

Elles viennent de nous, enfin, lorsque, par le jeu naturel de nos facultés, nous songeons à ce que nous faisons et nous souvenons de ce que nous avons fait ou entendu. Il s'agit de cette catégorie de pensées dans ces paroles du bienheureux David : « J'ai pensé aux jours anciens, et j'ai eu dans l'esprit les années éternelles ; j'ai réfléchi, je méditais, la nuit, au dedans de mon cœur et je scrutais mon esprit » ; « Le Seigneur connaît les pensées des hommes, il sait qu'elles sont vaines » ; dans celles-ci : « Les pensées des justes sont l'équité » ; et dans ce mot du Seigneur aux Pharisiens, rapporté par l'Évangile : « Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs ? »

XX. Il nous faut être continuellement en éveil quant à cette triple cause de nos pensées, et appliquer à toutes celles qui émergent dans notre cœur un sagace discernement. Nous en rechercherons dès le principe l'origine, la cause, l'auteur, afin de considérer, d'après le mérite de celui qui les suggère, l'accueil que nous leur devons faire. Ainsi deviendrons-nous, selon le précepte du Seigneur, d'habiles changeurs.

L'habileté et la science des changeurs triomphent à discerner l'or parfaitement pur et celui qui n'a pas subi au même degré l'épreuve du creuset. Qu'un vil denier de cuivre essaie d'imiter la monnaie précieuse, en se couvrant des apparences et de l'éclat de l'or, leur œil exercé n'y sera point trompé. Puis, non seulement ils savent reconnaître les pièces portant effigies de tyrans, leur sagacité va plus loin encore, et discerne celles-là mêmes qui, marquées à l'empreinte

1. Les mots *In euangelio* ont été oblitérés en deux manuscrits. De fait, on chercherait vainement cette parole dans l'Évangile, à moins que ce ne soit le verset de saint Matthieu (5, 25) : *Esto consentiens adversario tuo cito dum es in via cum eo.*

sed non legitime figurata, peritia sagaciorè discernere, deinde ne quid illis a legitimo pondere deminutum sit censura trutinæ diligenter inquirere. Quæ omnia nos quoque spiritaliter obseruare debere euangelicus sermo sub huius nominis demonstrat exemplo : primum ut quidquid cordibus inreperit nostris uel si quod nobis dogma fuerit intromissum, utrumne sit diuino illo et caelesti spiritus sancti igne purgatum an ad Iudaicam superstitionem pertinens seu de saecularis philosophiæ tumore descendens in superficie tantum praeferat pietatem, diligentissime perscrutemur. Quod ita poterimus implere, si illud apostolicum fecerimus : *nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex deo sint*<sup>65</sup>. Quo genere illi quoque decepti sunt, qui post professionem monachi nitore sermonis et quibusdam sunt philosophorum dogmatibus inlecti, quæ prima fronte piis quibusdam sensibus ac religioni consonis audientes uelut auri fulgore fallentia, quos semel superficie inlexerant, uelut nomismatibus aereis falsisque deceptos perpetuo nudos ac miseros reddiderunt, uel ad saeculi eos strepitum reuocantes uel ad haereticos errores ac praesumptiones tumidas pertrahentes. Quod etiam Achor in libro Iesu Naue legimus fuisse perpessum, qui de castris Allophylorum ligulam auream concupiscens atque furatus anathemate percuti atque aeterna meruit morte dam-

65. 1 Ioh., 4, 1.

du roi légitime, ne sont pourtant qu'une contrefaçon. Ils recourent enfin à l'épreuve de la balance, pour voir si rien ne manque du juste poids.

Notre devoir, à nous, est de porter dans les choses de Dieu toutes ces mêmes précautions, comme il ressort du nom même de changeurs que l'Évangile nous propose en exemple.

Et d'abord, quelque pensée qui se glisse en notre cœur, quelque maxime que l'on nous suggère, mettons à la sonder un soin extrême. Sort-elle, toute purifiée, du feu céleste de l'Esprit-Saint? A-t-elle rapport, au contraire, à la superstition juive? Ou est-elle tombée des lèvres orgueilleuses de la philosophie du siècle, et la piété qui y paraît n'est-elle que de surface? Nous nous acquitterons de ce devoir en nous conformant à la parole de l'Apôtre : « Ne croyez pas à tout esprit, mais voyez à l'épreuve si les esprits sont de Dieu. »

De ce côté est venue l'erreur dont plusieurs ont été dupes qui, après avoir fait profession de la vie solitaire, se sont laissés prendre à l'éclat d'un beau langage et gagner aux maximes des philosophes. Celles-ci, au premier front, ne disaient à leurs oreilles rien que sens pieux et d'accord avec la religion. Elles avaient l'éclat de l'or; mais cet éclat était trompeur, car, après avoir séduit par cette apparence, elles ont jeté leurs victimes à une misère et une détresse sans remède — pauvres gens abusés par une fausse monnaie —; soit qu'elles les aient engagés de nouveau dans la mêlée du monde, soit qu'elles les aient entraînés à des hérésies formelles ou à des opinions orgueilleuses. Tel avait été aussi le malheur d'Achor, raconté au livre de Jésus, fils de Navé. Il se prit de convoitise pour un lingot d'or qui provenait du camp des Philistins, et le vola; mais il mérita pour ce fait d'être frappé d'anathème et condamné à la mort éternelle<sup>1</sup>.

1. Cf. Jos., 7, mais c'est d'Achan qu'il y est question, et non d'Achor. « Allophylî » est la transcription du grec « Ἀλλόφυλοι », par

nari<sup>66</sup>. Secundo sollicite nos explorare conueniet, ne auro purissimo scripturarum praua interpretatio coaptata metalli pretiositate nos fallat. In quo etiam domino saluatori callidissimus diabolus uelut homini simplici temptauit inponere, dum ea, quae generaliter sunt super omnium iustorum intellegenda personis, maliuola interpretatione conrumpens specialiter huic qui angelorum custodia non egebat conatur aptare dicens : *quia angelis suis mandauit de te, ut custodiant te in omnibus uis tuis : et in manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum*<sup>67</sup> : pretiosa scilicet eloquia scripturarum callida adsumptione conuertens et ad contrarium sensum noxium detorquens, ut imaginem tyrannici uultus sub colore nobis auri fallentis obiciat. Siue cum paracharaximis nos conatur inludere, quoddam scilicet pietatis opus admonens adfectandum, quod non de legitima seniorum procedens moneta sub praetextu uirtutum ducit ad uitia, uel inmoderatis incompetentibusque ieiuniis seu uigiliis nimis uel orationibus inordinatis uel incongrua lectione decipiens ad noxium pertrahit finem. Uel cum intercessionem ac uisitationem pias persuadet inpendere, quibus nos a spiritalibus monasterii claustris et secreto amicae quietis excutiat, sollicitudines etiam curasque suscipere religiosarum ac destitutarum suggerit feminarum, ut huiusmodi laqueis monachum inextricabiliter inretitum perniciosarum sollicitudinum occupatione distendat. Uel certe cum desiderare sanctum clericatus officium sub praetextu aedificationis multorum et amore lucri spiritalis ins-

66. Cf. Ios., 7.

67. Mt., 4, 6. Ps. 90, 11-12.

Il conuendra, en second lieu, d'examiner soigneusement si nous ne sommes point dupes d'une fausse interprétation, qui, s'imprimant à l'or pur des Écritures, nous abuserait par le seul prix du métal. Sur ce point, le diable, maître fourbe, a tenté d'en imposer au Seigneur lui-même, comme s'il n'eût eu affaire qu'avec un homme. Ce qui doit s'entendre de la personne des justes en général, il l'altérerait par une interprétation pleine de malice, et s'efforçait de l'appliquer d'une manière exclusive à celui-là précisément qui n'a pas besoin de la garde des anges : « Il a donné pour vous des ordres à ses anges, dit-il, afin qu'ils vous gardent en toutes vos voies; et ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez du pied contre la pierre. » C'est ainsi qu'il dénature, par un emploi abusif et artificieux, les précieuses paroles de l'Écriture, et les tourne en un sens contraire au véritable et pernicieux, afin de nous offrir, sous les dehors trompeurs de l'or, l'effigie de l'usurpateur.

Il tâche encore à nous jouer par le moyen de pièces de contrefaçon, en nous incitant à telle œuvre qui ne porte pas la frappe authentique des anciens et, sous prétexte de vertu, fait aboutir au vice. Ce sont des jeûnes immodérés et à contre-temps, des veilles excessives, des prières mal ordonnées, une lecture mal à propos : autant de mirages, dont il se sert, pour nous attirer à une fin malheureuse. Il nous persuade encore, pour un motif de charité, de nous entremettre et de faire des visites, afin de nous tirer hors de la clôture très sainte du monastère et du secret d'une paix amie. Il nous suggère de nous charger du soin de femmes consacrées à Dieu et sans appui, à dessein de nous engager en des liens inextricables et de nous distraire par mille soucis pernicieux. Ou bien il nous pousse à désirer les saintes fonctions de la cléricature, sous prétexte d'édifier beaucoup d'âmes et de faire à

lequel les *Septante* désignent les Philistins. La sentence de damnation éternelle prononcée ici contre Achan, est sévère et dépourvue de fondement.

tigat, per quod nos ab humilitate propositi huius ac districtione diuellat. Quae omnia cum sint nostrae salutis professionique contraria, tamen uelamine quodam misericordiae ac religionis oblecta facile inperitos incautosque decipiunt. Imitantur enim nominata ueri regis, quia uidentur ad praesens plena pietatis, sed non sunt a legitimis monetariis, id est probatis et catholicis patribus figurata nec de cardinali ac publica conlationis eorum prodeunt officina, sed furtim fraude daemonum fabricata non sine detrimento inperitis quibusque et ignorantibus ingeruntur. Quae quamuis utilia ac necessaria uideantur ad praesens, tamen si soliditati professionis nostrae incipiant post haec esse contraria et totum quodammodo corpus nostri labefactare propositi, tamquam necessarium quidem, sed scandalizans membrum et quod dextrae manus uel pedis agere uideatur officium proci a nobis atque abscidi salubre est. Satius enim est absque unius praecepti membro, id est operatione uel fructu in ceteris sanum firmumque durare et tamquam debilem introire in regnum caelorum, quam cum soliditate mandati incidere in aliquod scandalum, quod perniciose consuetudine separans nos a districtione regulae atque adrepti propositi disciplina inducat in tale dispendium, quod nequaquam futura detrimenta compensans omnes praeteritos fructus totumque operationis nostrae corpus gehennae faciat ignibus concremari<sup>68</sup>. De his generibus inclusionum etiam in Proverbiis eleganter exprimitur : *sunt uiae quae uidentur rectae esse uiro, nouissima autem earum uenient in profundum inferi*<sup>69</sup>, et iterum : *malignus nocet cum se commiscuerit iusto*<sup>70</sup>, id est diabolus

68. Cf. Mt., 18, 8.  
11, 15 (LXX).

69. Prov., 16, 25 (LXX).

70. Prov.,

Dieu des conquêtes, afin de nous arracher, par ce moyen, à l'humilité et à l'austérité de notre vie.

Quelque opposées qu'elles soient à notre salut et à notre profession, ces œuvres, parce qu'elles se couvrent d'un certain voile de miséricorde et de religion, ont tôt fait de séduire les naïfs et les imprudents. Comme des pièces qui imiteraient les monnaies du roi légitime, elles paraissent, dans l'instant, marquées au coin de la piété; mais elles ne portent pas la frappe des monnayeurs autorisés, j'entends les Pères approuvés et catholiques; elles ne sortent pas de l'officine légale et d'état de leur enseignement; ce sont pièces fabriquées secrètement et en fraude par les démons, qui les font passer ensuite aux naïfs et aux ignorants, pour leur plus grand dommage. /

Pour utiles et nécessaires qu'elles puissent paraître présentement, si elles doivent par après porter atteinte à l'intégrité de notre profession et mettre en péril la vie monastique elle-même : tel un membre nécessaire, à la vérité, mais qui scandaliserait, dussent-elles nous être du même secours que la main ou le pied droit, notre salut réclame que nous les retranchions et les rejetions loin de nous. Mieux vaut avoir un membre de moins, c'est-à-dire, ici, renoncer à l'avantage d'accomplir un précepte, et demeurer sain et vigoureux pour le reste, puis entrer invalide au royaume des cieux, que de tomber, en voulant tout accomplir intégralement, dans quelque scandale. Car de là pourrait naître une funeste habitude, qui nous éloigne de notre règle d'austérité et des principes du propos que nous avons embrassé, pour nous jeter enfin à une telle ruine que, désormais incapables de compenser les pertes futures, nous voyions tous nos mérites passés et le corps entier de nos œuvres devenir la proie des flammes de l'enfer.

C'est de ce genre d'illusions qu'il est dit si heureusement au livre des *Proverbes* : « Il est des voies qui paraissent droites à l'homme, mais dont l'issue est au fond de l'enfer »; et encore : « Le méchant nuit, quand

decipit cum fuerit colore sanctitatis oblectus. *Odit autem sonum tutelae*<sup>71</sup>, id est discretionis uim quae de seniorum uerbis ac monitione procedit.

XXI. In quo etiam abbatem Iohannem, qui Lyci commoratur, nouimus nuper inlusum. Nam cum exhausto corpore atque defecto perceptionem cibi biduano ieiunio distulisset, accedenti ei ad refectionem die postero ueniens diabolus in figura Aethiopsis tetri atque ad eius genua prouolutus, indulge, inquit, mihi, quia ego tibi hunc laborem indixi. Itaque ille uir tantus et in discretionis ratione perfectus sub colore continentiae incongruenter exercitae intellexit se ob hoc calliditate diaboli circumuentum talique distentum ieiunio, ut lassitudinem non necessariam, immo etiam spiritui nocituram fatigato corpori superponeret, paracharaximo scilicet inlusus nomismate, dum in illo ueri regis imaginem ueneratus parum discutit an esset legitime figuratum. Ultima uero obseruatio huius probabilis trapezitae, quam de inquisitione ponderis esse praediximus, taliter implebitur, si quidquid gerendum cogitatio nostra suggesserit omni scrupulo retractantes atque in nostri pectoris trutina conlocantes aequilibratione iustissima perpendamus, an plenum sit honestate communi, an timore dei sit graue, an integrum sensu, an humana ostentatione aut aliqua nouitatis praesumptione sit leue, an meriti eius pondus inanis cenodoxiae non imminuerit uel adroserit gloria. Et sic ea protinus ad examen publicum trutinantes, id est ad prophetarum et apostolorum actus ac testimonia conferentes uel tamquam integra atque perfecta et illis compensantia teneamus,

71. L. c.

il s'unit au juste », c'est-à-dire le diable trompe, lorsqu'il revêt le manteau des saints. « Il hait la parole qui garde », c'est-à-dire la vigueur de la discrétion qui procède des paroles et des avis des anciens.

XXI. C'est en cette manière que fut trompé naguère l'abbé Jean, qui demeure à Lyco. Avec un corps épuisé et en ruines, il avait prolongé son jeûne deux jours de suite. Le lendemain, comme il se disposait à prendre sa réfection, le diable vint sous la figure d'un hideux Ethiopien et, se jetant à ses genoux : « Pardon, lui dit-il, c'est moi qui t'ai imposé cette fatigue. » Alors ce grand homme, et qui était consommé pourtant en la vertu de discrétion, reconnut que, sous les couleurs de l'abstinence, mais pratiquée mal à propos, c'était la fourberie du diable qui l'avait circonvenu et préoccupé de ce jeûne, afin qu'il imposât à son corps épuisé une fatigue nullement nécessaire et, bien plus, nuisible à son âme. Il avait été illusionné par une fausse pièce, et s'était incliné devant l'effigie qu'il voyait du roi légitime, sans examiner suffisamment si la frappe en était authentique.

Reste la dernière opération de l'habile changeur. Nous avons dit qu'elle consistait à vérifier le poids. Or voici comment y procéder. Si quelque projet nous vient en la pensée, il y faut réfléchir avec grand scrupule, le mettre, pour ainsi dire, sur la balance de notre cœur et le peser avec la plus rigoureuse exactitude. Est-il complet, par sa conformité à la règle commune; de grand poids, à raison de la crainte de Dieu qui le pénètre; intact, quant au sentiment qui l'inspire? Ou bien une excessive légèreté ne lui viendrait-elle point de l'ostentation ou d'une nouveauté présomptueuse, la vaine gloire n'en aurait-elle pas rongé le mérite et diminué le poids? De plus, cette épreuve immédiate se fera conformément aux règles publiques, c'est-à-dire que nous mettrons nos projets en balance avec la vie et les enseignements des prophètes et des apôtres. Se révèlent-ils intacts, parfaits et à bon

uel tamquam imperfecta atque damnosa nec illorum ponderi consonantia omni cautione ac diligentia refutemus.

XXII. Erit ergo hoc quadripertito quo diximus modo necessaria nobis ista discretio, id est ut primum materia nos auri ueri fucatiue non lateat, secundo ut has easdem cogitationes quae mentiuntur opera pietatis tamquam adulterina nomismata et paraxaraxima reprobemus, utpote quae falsam imaginem regis non legitime signata contineant, uel illa, quae in auro pretiosissimo scripturarum uitioso et haeretico sensu non ueri regis, sed tyranni praeferunt uultum, similiter discernentes refutare possimus, siue illa, quorum pondus ac pretium aerugo uanitatis adrodens exagio seniorum non sinit adaequari, ut nomismata leuia atque damnosa minusque pensantia recusemus, ne in illud incidentes, quod obseruare tota uirtute praecepto domini commonemur, cunctis laborum nostrorum meritis stipendiisque fraudemur : *nolite thesaurizare uobis thesauros in terra, ubi aerugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur*<sup>72</sup>. Quidquid enim contemplatione humanae gloriae fecerimus, in terra nos thesaurizare secundum domini sententiam nouerimus, et consequenter illud tamquam humi reconditum in terramque defossum uel diuersis daemoneis populandum uel edaci cenodoxiae aerugine consumendum uel ita superbiae tincis deuorandum, ut ad nullam recondentis utilitatem emolumentumque respiciat. Omnes igitur cordis nostri recessus iugiter perscrutandi sunt et ascendentium in eos uestigia indagazione sagacissima retractanda, ne qua forte intellectualis ibidem hestia, uel leo uel draco, pertransiens perniciose uestigia latenter inpresserit, quibus

72. Mt., 6, 19.

poids, retenons-les. Mais s'ils apparaissent défectueux, dommageables et incapables de faire le poids, rejetons-les en toute prudence et diligence.

XXII. Ainsi, le discernement nous sera nécessaire en les quatre formes que nous avons dites. Il s'agit d'abord de ne pas se laisser abuser sur la matière même : l'or est-il vrai ? est-il faux ? Nous devons, en second lieu, écarter comme fausse monnaie les pensées qui prennent mensongèrement les dehors de la piété : elles portent l'effigie royale, mais celle-ci est fausse ; elles ne sont pas de frappe authentique. Nous aurons ensuite à discerner et rejeter pareillement celles qui impriment sur l'or très précieux des Ecritures un sens hérétique et vicieux : ce n'est point là l'effigie du roi légitime, mais celle de l'usurpateur. Il nous faut enfin récuser, comme des pièces trop légères, dommageables et incapables de faire l'équilibre, les pensées qui ont perdu, par la rouille de la vanité, de leur poids et de leur valeur, et sont dès lors inégales à l'étalon des anciens.

Par là, nous éviterons le malheur contre lequel le Seigneur nous avertit de nous mettre en garde de toutes nos forces, et nous ne perdrons ni le mérite ni la récompense de nos travaux : « Ne vous amassez pas de trésors sur la terre, où la rouille et les vers rongent, et où les voleurs percent les murs et dérobent. » En effet, tout ce que nous faisons en vue de la gloire humaine est un trésor que nous amassons sur la terre, selon la parole du Seigneur. Mais enfoui et caché sous terre, ou les démons le pilleront, ou la rouille de la vanité le rongera, ou les vers de la superbe le dévoreront ; et il ne sera pour celui qui l'y a déposé de nulle utilité ni profit.

Nous devons donc scruter le fond de notre cœur et considérer avec une attention extrême les traces de ceux qui y entrent, de peur que quelque monstre spirituel, lion ou dragon, n'ait secrètement imprimé, en y passant, des traces funestes, qui pourraient livrer à

accessus etiam ceteris in adyta pectoris nostri per cogitationum neglegentiam praebetur. Et ita per singulas horas atque momenta terram cordis nostri euangelico aratro, hoc est iugi dominicae crucis recordatione sulcantes uel noxiarum ex nobis ferarum cubilia uel uirulentorum serpentium exterminare latibula poterimus.

XXIII. Ad haec obstupefactos nos intuens senex et ad uerba narrationis suae inexplibili ardore succensus, pro admiratione desiderii nostri paulisper sermone suspenso rursus adiecit : quoniam nos, o filii, ad disputationem tam longam uestra sedulitas prouocauit et ignis quidam conlationi nostrae feruentiores sensus pro uestro desiderio subministrat, ut ex hoc etiam ipso manifeste contempler in ueritate uos perfectionis sitire doctrinam, uolo uobis adhuc super discretionis eximietate uel gratia, quae inter cunctas uirtutes arcem ac primatum tenet, pauca disserere excellentiamque eius et utilitatem non solum cotidianis exemplis, sed etiam antiquis patrum consultationibus ac sententiis adprobare. Frequenter namque memini nonnullis huiusmodi sermonem cum gemitu lacrimisque poscentibus me quoque aliquid eis doctrinae conferre cupientem nullatenus potuisse et ita in me non solum sensus, uerum etiam ipsum eloquium defecisse, ut non inuenirem quemadmodum eos uel cum leui consolatione dimitterem. Quibus indicium euidenter agnoscitur domini gratiam pro merito ac desiderio audientium disputantibus adspirare sermonem. Quem quia breuissimum istud quod superest noctis spatium non occurrit explere, indulgentes illud potius quieti corporeae, cui necesse est totum persolui, si id quod modicum est fuerit denegatum, plenum narrationis ordinem integro futuri diei seu noc-

tous les autres l'accès de notre sanctuaire intime, si nous néglignons de veiller sur nos pensées. Ainsi, labourant à toute heure, à tout moment, la terre de notre cœur avec la charrue de l'Évangile, c'est-à-dire avec le souvenir incessant de la croix du Seigneur, nous arriverons à détruire les repaires des bêtes féroces et les trous des serpents venimeux.

XXIII. Nous étions à la fois plongés dans la stupeur d'entendre ces paroles et dévorés d'une insatiable ardeur. Le vieillard nous considéra, et, d'étonnement à la vue de la vivacité de nos désirs, il s'arrêta un instant, puis il reprit : c'est votre application, mes enfants, qui m'a entraîné à de si longs discours, et je sens qu'un feu mystérieux donne à ma conférence plus d'âme et de chaleur à raison même de votre désir. Mais, pour voir manifestement si c'est en toute vérité que vous avez soif de la doctrine de perfection, je veux encore vous entretenir brièvement de l'excellence et de la beauté de la discrétion, qui, entre toutes les vertus, tient le sceptre et l'empire, et établir sa grandeur éminente et son utilité, non seulement par des exemples quotidiens, mais par les antiques oracles de nos Pères. Je me souviens de ce qui m'est arrivé maintes fois. On réclamait de moi, avec des larmes et des gémissements, un semblable discours, et moi-même je désirais fort de distribuer la doctrine. Mais je ne le pouvais; les idées me manquaient, les paroles aussi. Et je me voyais contraint de congédier mes visiteurs, sans leur avoir rien dit qui les consolât un peu. A de tels indices, il est aisé de reconnaître que la grâce du Seigneur inspire celui qui parle, selon le mérite et le désir de ceux qui l'écoutent.

Mais le peu qui reste de la nuit ne me permettrait pas d'achever mon discours. Il sera donc préférable d'accorder ce temps au repos. Aussi bien, le corps réclame-t-il tout, lorsqu'on lui refuse le peu auquel il a droit. Nous remettons donc à demain ou à la nuit prochaine l'étude et l'exposé intégral de notre

tis examini reseruemus. Decet namque discretionis optimos consultores in hoc primum patefacere suae mentis industriam et utrum sint uel esse possint eius capaces hoc indicio ac patientia conprobare, ut de illa quae moderationis generatrix est uirtute tractantes nequaquam uitium quod ipsi contrarium est nimielatis incurrant, uim rationis ac naturae eius quam uerbis excolunt effectu atque opere uiolantes. In hoc ergo nobis discretionis bonum, de qua, quantum dominus dederit, adhuc indagare disponimus, primitus prosit, ut nos de ipsius excellentia et moderatione, quae prima eidem uirtus inesse cognoscitur, disserentes disputationis quoque uel temporis modum non permittat excedere.

His itaque beatus Moyses conlationi nostrae dans finem adhuc nos auidos ac de suo ore pendentes degustare somnum paulisper hortatus est, isdem ipsis quibus insidebamus psialhiis admonens incubare, embrimiis pariter capiti nostro ceruicalium uice subpositis, quae crassioribus papyris in longos gracilesque fasciculos coactis sesquipedali interuallo pariter conligata nunc quidem humillimum sedile ad scabelli uicem fratribus in synaxi considentibus praestant, nunc uero subiecta ceruicibus dormientium praebent capiti non nimie durum, sed tractabile aptumque fulmentum. Ad quos monachorum usus haec idcirco uel maxime oportuna habentur et congrua, quod non solum sint aliquatenus mollia paruoque et opere praeparentur et pretio, utpote passim papyro per ripas Nili fluminis emergente, sed etiam quod ad remouendum seu cum necesse fuerit admouendum habilis materiae leuisque naturae sint. Atque ita praecepto senis tandem sumus ad degustationem somni onerosa quiete compositi, tam digestae conlationis inflammati gaudio quam repromissae disputationis expectatione suspensi.

sujet. Il convient que les bons maîtres en discrétion prouuent leur sagesse et qu'ils sont capables de la vertu qu'ils enseignent, en ne donnant pas, tandis qu'ils traitent de la vertu mère de toute mesure, dans le vice qui lui est contraire : ce serait blesser par ses œuvres ce qu'on exalte par ses paroles. Que le bien de la discrétion dont nous nous proposons de poursuivre l'étude, selon que le Seigneur nous en fera la grâce, nous profite d'abord en ceci : dans le temps que nous parlons de son excellence et de la mesure qui est son premier fruit, qu'elle ne nous permette pas d'excéder par la longueur de nos discours!

Là-dessus, le bienheureux Moïse mit fin à l'entretien. Avides encore, nous restions suspendus à ses lèvres; mais il nous exhorta à goûter quelques instants de sommeil, en nous étendant sur les mêmes nattes où nous étions assis. Pour poser nos têtes, il nous donna, en guise de chevets, des *embrimia*. Ces meubles sont faits des papyrus les plus gros, que l'on assemble en longs et menus faisceaux, et qu'on lie à un pied et demi d'intervalle. Ce sont à la fois des sièges très bas, dont les frères se servent comme d'escabeaux à la synaxe, et des chevets où ils appuient la tête pour dormir. Cela fait un oreiller point trop dur, maniable et commode. Ils se prêtent admirablement à ces divers usages monastiques : d'une assez grande souplesse, ils ont encore l'avantage de demander peu de travail et de dépense, le papyrus croissant de toutes parts sur les rives du Nil; de plus, ils sont aisés à transporter, à cause de leur maniement facile et de leur légèreté.

C'est ainsi que, sur les conseils du vieillard, nous nous disposâmes à goûter le sommeil. Mais combien ce repos nous coûtait! Notre âme restait partagée entre la joie de la conférence entendue et l'attente de celle qui nous était promise.

## II

## CONLATIO ABBATIS MOYSI SECUNDA

## De discretione

## CAPITVLA

- I. Proemium abbatis Moysi super discretionis gratia.
- II. Quid discretio sola conferat monacho et disputatio super hoc beati Antonii.
- III. De errore Saulis et Achab, quo per discretionis inperitiam sunt decepti.
- IIII. Quae de bono discretionis in scripturis sanctis referantur.
- V. De morte Heronis senis.
- VI. De ruina duorum fratrum ob discretionis inperitiam.
- VII. De alterius inlusionem quam per inperitiam discretionis incurrit.
- VIII. De lapsu et deceptione monachi Mesopotamini.
- VIIII. Interrogatio de acquirenda uera discretione.
- X. Responsio, quemadmodum possideatur uera discretio.
- XI. Verba abbatis Sarapionis et de marcure patefactarum cogitationum et de periculo propriae confidentiae.

## II

## SECONDE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ MOÏSE

## De la discrétion

## TABLE DES CHAPITRES

- I. Exorde de l'abbé Moïse sur la grâce de la discrétion.
- II. Du profit que le moine ne trouve que dans la discrétion. Discours du bienheureux Antoine sur ce sujet.
- III. De l'erreur de Saül et d'Achab, où l'ignorance de la discrétion les jeta.
- IV. Les témoignages des Écritures touchant le bien de la discrétion.
- V. Mort d'un vieillard appelé Héron.
- VI. Deux frères qui se perdent par ignorance de la discrétion.
- VII. Illusion d'un autre solitaire, qu'il encourut par ignorance de la discrétion.
- VIII. Chute d'un moine de Mésopotamie, qui se laissa abuser.
- IX. Question sur le moyen d'acquérir la vraie discrétion.
- X. Réponse sur la manière d'acquérir la vraie discrétion.
- XI. Paroles de l'abbé Sarapion. De l'impuissance des mauvaises pensées une fois dévoilées, et du péril de se confier en soi-même.

- XII. Confessio uerecundiae ob quam confundere-  
mur cogitationes nostras senioribus reuelare.
- XIII. Responso de confusione calcanda et de peri-  
culo non condolentis.
- XIIII. De uocatione Samuhelis.
- XV. De uocatione Pauli apostoli.
- XVI. De adpetenda discretione.
- XVII. De inmoderatis ieiuniis et uigiliis.
- XVIII. Interrogatio de continentiae uel refectionis  
mensura.
- XVIII. De optimo cibi cotidiani modo.
- XX. Obiectio de facilitate continentiae, quae duo-  
bus paxamatiis sustineretur.
- XXI. Responso de uirtute et mensura expertae con-  
tinentiae.
- XXII. Quinam generalis continentiae ac refectionis  
modus sit.
- XXIII. Quemadmodum abundantia umorum genita-  
lium castigetur.
- XXIII. De labore aequalis refectionis et de fratris  
Beniamin edacitate.
- XXV. Interrogatio, quomodo possit una semper  
eademque mensura seruari.
- XXVI. Responso de non excedendo refectionis modo.

I. Degustato itaque matutino sopore cum ortum  
lucis tandem nobis claruisse gaudentes repromissam  
narrationem reposcere coepissemus, beatus Moyses ita  
exorsus est : cum uideam uos tanto desiderii ardore  
flammatos, ut ne ipsum quidem paruissimum quietis  
momentum, quod spiritali conlationi subtrahens re-  
fectioni carnis malueram deputare, ad requiem cre-  
dam uestri corporis profecisse, mihi quoque hunc  
uestrum consideranti feruorem sollicitudo maior  
incumbit. Necessa est enim etiam me in persoluendo

- XII. Aueu du sentiment de honte qui nous fait  
rougir de révéler aux anciens nos pensées.
- XIII. Réponse : Que l'on doit fouler aux pieds la  
fausse honte, et du péril qu'il y a à manquer  
de compassion.
- XIV. De la vocation de Samuel.
- XV. De la vocation de l'apôtre Paul.
- XVI. Qu'il faut tendre à la discrétion.
- XVII. Des veilles et des jeûnes excessifs.
- XVIII. Question touchant la mesure de l'abstinence  
et du manger.
- XIX. La meilleure mesure à suivre pour le repas  
quotidien.
- XX. Objection sur le peu de difficulté qu'offre un  
tel régime.
- XXI. Réponse sur la rigueur de ce régime, lorsqu'il  
est fidèlement suivi.
- XXII. De la mesure de l'abstinence et du manger en  
général.
- XXIII. Le moyen de modérer l'abondance des hu-  
meurs.
- XXIV. Du labeur qu'impose ce régime uniforme, et  
de la gourmandise du frère Benjamin.
- XXV. Question : Le moyen de tenir toujours la même  
mesure.
- XXVI. Qu'il ne faut pas outrepasser la mesure fixée.

I. Après que nous eûmes donné au sommeil les pre-  
mières heures du matin, enfin nous vîmes, le cœur en  
joie, se lever les clartés du jour.

Et aussitôt de réclamer la conférence promise.

Le bienheureux Moïse commença : Quel désir est le  
vôtre! Quelle ardeur, quelle flamme! En vérité, je ne  
puis croire que même les courts instants que j'ai pré-  
féré dérober à la conférence spirituelle, afin de les  
consacrer au repos, aient été à votre corps d'un réel  
profit.

Mais, à considérer votre ferveur, je tremble aussi

debito tanto maiorem deuotionis curam gerere, quanto uos id adtentius uideo postulare, secundum illam sententiam : *si sederis cenare ad mensam potentis, sapienter intellege quae adponuntur tibi, et inmitte manum tuam, sciens quia talia te oportet praeparare*<sup>1</sup>. Quamobrem de bono discretionis eiusque uirtute dicturi, in quam sermo nocturnae conlationis ingressus finem nostrae disputationi dedit, congruum credimus excellentiam eius patrum primo consignare sententiis, ut cum patuerit quid de illa senserint uel pronuntiauerint maiores nostri, tum prolatis tam antiquis quam recentibus ruinis et casibus diuersorum, qui pro eo quod minus eam fuerant adsecuti pernicioso deiecti sunt lapsu, in quantum possumus utilitates eius et commoda retractemus : quibus discussis quemadmodum expetere eam atque excolere debeamus efficacius instruamur, considerantes meriti eius et gratiae dignitatem. Est enim non mediocris quaedam uirtus nec quae humana passim ualeat industria comprehendere, nisi diuina fuerit largitate conlata, siquidem inter nobilissima spiritus sancti dona hanc quoque ita legimus ab apostolo numerari : *alii datur per spiritum sermo sapientiae, alii sermo scientiae secundum eundem spiritum, alii fides in eodem spiritu, alii gratia sanitarum in uno spiritu*<sup>2</sup>, et post pauca : *alii discretio spiritum*<sup>3</sup>. Deinde completo omni catalogo spiritalium charismatum subdit : *omnia autem haec operatur unus atque idem spiritus, diuidens unicuique prout uult*<sup>4</sup>. Uidelis ergo non terrenum nec paruum esse discretionis munus, sed diuinae gratiae maximum praemium. Quam nisi monachus omni intentione fuerit adsecutus et ascendendum in sese spirituum discretionem certa ratione possederit, necesse

1. Prov., 23, 1-2 (LXX).  
4. L. c., 11.

2. I Cor., 12, 8-9.

3. L. c., 10.

pour moi. Plus je reconnais chez vous de zèle à exiger votre créance, plus je dois apporter de soin à m'acquiescer. L'Écriture le dit : « Si vous êtes assis à la table d'un grand, remarquez bien ce que l'on vous sert; et, en y portant la main, songez qu'il vous faudra apprêter un semblable festin. »

Nous allons parler du bien de la discrétion et de sa vertu; c'était le sujet que nous abordions cette nuit, lorsque nous mîmes fin à notre entretien. Tout d'abord, je crois opportun d'en marquer l'excellence par les dires de nos Pères. Leur sentiment connu, je citerai en exemple divers personnages, dont la chute, ancienne ou récente, n'eut d'autre cause que son défaut. Puis je montrerai, selon mon pouvoir, ses avantages et ses bienfaits. Il nous sera loisible, ensuite, persuadés de son excellence et de sa beauté, de nous instruire avec plus de fruit de la manière d'y tendre et de s'y perfectionner.

Car elle n'est pas une vertu médiocre où l'humaine industrie puisse atteindre à l'aventure; nous ne la pouvons tenir que de la largesse divine. Nous lisons, d'ailleurs, que l'Apôtre la compte parmi les plus nobles dons du Saint-Esprit : « A l'un est donné par l'Esprit une parole de sagesse; à l'autre, une parole de science, selon le même Esprit; à un autre, la foi, dans le même Esprit; à un autre, le don de guérison, en ce seul et même Esprit »; et peu après : « A un autre, le discernement des esprits »; enfin, après avoir achevé la liste des charismes spirituels : « C'est le seul et même Esprit qui produit tous ces dons, les distribuant à chacun, comme il lui plaît. »

Vous le voyez, le don de la discrétion n'est rien de terrestre ou de petit, mais un très haut présent de la grâce divine. Si le moine ne met tous ses soins à l'obtenir, et ne se rend capable de discerner sûrement les esprits qui franchissent les portes de son âme; par une suite fatale, tel un homme qui s'en va errant parmi la

est eum uelut in nocte caeca tetrisque tenebris oberantem non solum perniciosis foueis ac praeruptis incidere, sed etiam in planis ac directis frequenter offendere.

II. Memini igitur quondam in annis adhuc pueritiae constitutus in partibus Thebaidos, ubi beatus Antonius morabatur, seniores ad eum perfectionis inquirendae gratia conuenisse. Cumque a uespertinis horis usque ad lucem fuisset protracta conlatio, quaestionem hanc maximum noctis spatium consumpsisse. Nam diutissime quaeretur quatenus uirtus uel obseruantia monachum possit a diaboli laqueis ac deceptionibus custodire semper intactum uel certe recto tramite firmoque gressu ad perfectionis culmen euehere. Cumque pro captu mentis suae proferret unusquisque sententiam et alii quidem hoc in ieiuniorum uigiliarumque studio conlocarent, quod his uidelicet extenuata mens ac puritatem cordis et corporis adsecuta deo facilius uniretur, alii in contemptu uniuersarum rerum, quibus mens si penitus nudaretur, tamquam nullis deinceps retinentibus laqueis ad deum expeditior perueniret, alii anachoresin necessariam, id est remotionem et heremi secreta censerent, in qua commanens quis familiariter interpellare deum eique possit peculiarius inhaerere, nonnulli sectanda caritatis, id est humanitatis officia definirent, quod his regna caelorum daturum se dominus in euangelio uelut specialius repromittat dicens : *Venite benedicti patris mei, possidele paratum uobis regnum a constitutione mundi. Esuriui enim et dedistis mihi manducare, sitiui et dedistis mihi bibere*<sup>5</sup> et cetera, cumque in hunc modum diuersis uirtutibus aditum certiore ad deum parari posse decernerent essetque noctis

5. Mt., 25, 34-35.

nuît profonde au sein des plus épaisses ténèbres, il sera la victime désignée des pièges et des précipices, et, même dans les sentiers unis et droits, choppera plus d'une fois.

II. Il m'en souvient : c'était jadis, dans les années de mon enfance, au pays de la Thébaïde, où le bienheureux Antoine demeurait.

Des anciens vinrent de concert le visiter, à dessein de s'enquérir de perfection. La conférence se prolongea depuis l'heure de vèpres jusqu'au lever du jour; et le point qui nous occupe, prit la plus grande part de la nuit. Longuement, on se demanda quelle vertu, quelle observance peut garder le moine toujours à l'abri des pièges et illusions du diable, et le faire monter en droite ligne et d'un pas assuré aux sommets de la perfection. Chacun émettait son avis, selon qu'il entendait les choses. Les uns voulaient que ce fût l'amour du jeûne et des veilles, par où l'âme, spiritualisée et régissant sur un cœur et une chair purifiés, s'unit plus aisément à Dieu; les autres, l'universel renoncement, car, si l'âme réussit une fois à se dépouiller entièrement, libre désormais de toute attache, elle parvient jusqu'à Dieu d'un vol plus rapide. D'autres jugeaient nécessaires l'éloignement et le secret du désert, où les entretiens avec Dieu se font plus familiers, et l'union plus intime. Quelques-uns tenaient pour la pratique de la charité, je veux dire de l'hospitalité, parce que c'est à quoi le Seigneur a plus spécialement promis, dans l'Évangile, de donner le royaume des cieux : « Venez, les bénis de mon Père; entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire »; et le reste.

Ainsi l'honneur fut-il décerné à différentes vertus de ménager auprès de Dieu un plus sûr accès; et la

maximum tempus hac inquisitione consumptum, intulit demum beatus Antonius : omnia quidem haec quae dixistis necessaria sunt et utilia sitientibus deum atque ad eum cupientibus peruenire. Sed his principalem tribuere gratiam nequaquam nos innumerum multorum casus et experimenta permittunt. Nam saepenumero acerrime ieiuniis seu uigiliis incubantes ac mirifice in solitudine secedentes, priuationem quoque omnium facultatum ita sectantes, ut ex ipsis ne unius quidem diei uictum sibimet unumue denarium superesse paterentur, humanitatis etiam studia tota deuotione complentes ita uidimus repente deceptos, ut arreptum opus non potuerint congruo exitu terminare summumque feruorem et conuersationem laudabilem detestabili fine concluderint. Quamobrem quid principaliter ducat ad deum manifeste poterimus agnoscere, si ruinae ac deceptionis illorum causa diligentius a nobis fuerit indagata. In illis namque cum exuberarent praedictarum opera uirtutum, discretio sola deficiens usque ad finem ea durare non siuit. Nec enim alia lapsus eorum causa deprehenditur, nisi quod minus a senioribus instituti nequaquam potuerunt rationem discretionis adipisci, quae praeterruens utramque nimietatem uia regia monachum docet semper incedere et nec dextra uirtutum permittit extolli, id est feruoris excessu iustae continentiae modum inepta praesumptione transcendere, nec oblectatum remissione deflectere ad uitia sinistra concedit, hoc est sub praetextu gubernandi corporis contrario spiritus tempore lentescere. Haec namque est discretio, quae oculus et lucerna corporis in euangelio nuncupatur secundum illam sententiam saluatoris : *lucerna corporis tui est oculus tuus : quodsi oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit : si autem oculus tuus nequam fuerit, totum corpus tuum tene-*

plus grande partie de la nuit se passa à cette enquête.

A la fin, le bienheureux Antoine prit la parole : « Toutes les pratiques que vous avez dites sont utiles à qui a soif de Dieu et désire de parvenir jusqu'à lui. Mais pour ce qui est de leur donner le prix, les expériences cruelles et les chutes sans nombre de tant de solitaires ne le permettent point. Combien en avons-nous vu se livrer aux jeûnes et aux veilles les plus rigoureuses, provoquer l'admiration par leur amour de la solitude, se jeter à un dépouillement si absolu, qu'ils n'eussent pas souffert de se réserver même un jour de vivres, voire un seul denier, remplir en tout empressement les devoirs de l'hospitalité ! Puis, soudain, ils sont tombés dans l'illusion ; à l'œuvre entreprise, ils n'ont pas su donner son couronnement ; ils ont terminé la plus belle ferveur et une vie digne d'éloge par une fin abominable.

Mais nous pourrions reconnaître évidemment la vertu la plus capable de nous conduire à Dieu, si nous cherchons exactement la cause de leur illusion et de leur chute. Or les œuvres des vertus que vous avez nommées surabondaient en eux ; l'absence de la seule discrétion fit qu'elles ne purent persévérer jusqu'à la fin. On ne voit pas, en effet, d'autre cause à leur chute, sinon que n'ayant pas eu la chance d'être formés par des anciens, ils ne purent acquérir cette vertu, laquelle, se tenant également éloignée des deux excès contraires, enseigne le moine à marcher toujours par une voie royale, et ne lui permet de s'écarter ni à droite, dans une vertu sottement présomptueuse et une ferveur exagérée, qui passent les bornes de la juste tempérance, ni à gauche, vers le relâchement et le vice, et, sous prétexte de bien régler le corps, dans une paresseuse tiédeur de l'esprit.

C'est la discrétion qui est appelée, dans l'Évangile, l'œil et la lampe du corps : « La lampe de votre corps, dit le Sauveur, c'est votre œil. Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux ; mais si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. » Elle dis-

*brosum erit*<sup>6</sup>, eo quod ipsa cogitationes hominis uniuersas actusque discernens cuncta quae gerenda sunt peruideat atque perlustret : quae si in homine nequam fuerit, id est non uero iudicio et scientia communita seu quolibet errore ac praesumptione decepta, totum corpus nostrum faciat tenebrosum, hoc est omnem aciem mentis actusque nostros reddat obscuros, caecitate scilicet uitiorum et perturbationum tenebris inuolutos. Si enim inquit *lumen quod in te est tenebrae sunt, tenebrae ipsae quantae erunt*<sup>7</sup> ! Nulli namque dubium est errante iudicio cordis nostri et ignorationis nocte possesso cogitationes quoque et opera nostra, quae ex discretionis deliberatione descendunt, maioribus peccatorum tenebris implicari.

III. Denique ille, qui primus iudicio dei regnum populi Israhelis emeruit, quia hunc discretionis oculum nequaquam habuit, uelut toto corpore tenebrosus etiam ipso deiectus est regno, dum lucernae huius tenebris atque errore deceptus acceptabiliora deo sacrificia sua quam praecepti Samuhelis oboedientiam iudicauit atque ex illa magis parte causam offensionis incurrit, ex qua repropitiandam sibi diuinam sperauerat maiestatem<sup>8</sup>. Huius, inquam, discretionis ignoratio Achab regem Israhel post illum sublimissimae uictoriae triumphum, qui ei fuerat dei fauore concessus, compulit credere meliorem esse misericordiam suam quam diuini seuerissimam executionem praecepti et quemadmodum ipsi uidebatur crudelis imperii. Qua consideratione mollitus dum mauult cruentam uictoriam clementia temperare, ob indiscretam misericordiam uelut toto corpore redditus tenebrosus inreuocabili morte damnatur<sup>9</sup>.

6. Mt., 6, 22-23.  
9. Cf. 3 Reg., 20.

7. L. c., 23.

8. Cf. 1 Reg., 15.

cerne, en effet, toutes les pensées de l'homme et ses actes, examine et voit dans la lumière ce que nous devons faire. Si cet œil intérieur est mauvais; en d'autres termes, si nous manquons ou de science ou d'un jugement sûr, et nous laissons abuser par l'erreur et la présomption, tout notre corps sera ténébreux; entendez que tout, en nous, pénétration de l'intelligence et activité, sera obscurci; car le vice aveugle, et la passion est mère de ténèbres. « Si la lumière qui est en vous est ténèbres, dit encore le Sauveur, combien grandes seront les ténèbres! » Il n'est douteux pour personne que, si nous avons un jugement faux et plongé dans la nuit de l'ignorance, nos pensées aussi et nos œuvres, qui en dérivent comme de leur source, seront enveloppés des ténèbres du péché.

III. Tel celui qui, par un jugement divin, obtint le premier la royauté en Israël : parce qu'il n'eut pas cet œil de la discrétion, gagné en quelque sorte tout entier par les ténèbres, il finit par être précipité du trône. Sa « lampe » n'était que source de ténèbres et maîtresse d'erreur; elle l'égara. Il crut que ses sacrifices seraient plus agréables à Dieu que l'obéissance au commandement de Samuel, et rencontra la disgrâce où il pensait se rendre propice la majesté divine.

La même ignorance de la discrétion pousse Achab, roi d'Israël, après l'insigne triomphe que lui accorde la faveur divine, à croire que la miséricorde vaudra mieux qu'une sévère exécution de l'ordre divin, à ses yeux trop cruel. Cette pensée l'énerve; la clémence arrête la victoire et l'effusion du sang. Mais sa pitié indiscrette le livre aux ténèbres tout entier et le condamne à une mort sans retour.

III. Haec est discretio, quae non solum lucerna corporis, sed etiam sol ab apostolo nuncupatur secundum illud : *sol non occidat super iracundiam uestram*<sup>10</sup>. Haec etiam uitae nostrae dicitur gubernatio secundum illud : *quibus non est gubernatio, cadunt ut folia*<sup>11</sup>. Haec consilium rectissime nominatur, sine quo nihil agere omnino scripturae auctoritate permittimur, ita ut ne ipsum quidem spiritale uinum, *quod lactificat cor hominis*<sup>12</sup>, sine ipsius sinamur moderatione percipere secundum illud : *cum consilio omnia fac, cum consilio uinum bibe*<sup>13</sup>, et iterum : *sicut ciuitas muris diruta et non circumdata, sic est uir qui non cum consilio aliquid agit*<sup>14</sup>. Cuius priuatio quam perniciosa sit monacho, testimonii huius exemplum ac figura declarat, dirutae eum ac sine muris comparans ciuitati. In hac sapientia, in hac intellectus sensusque consistit, sine quibus nec interior nostra aedificari domus nec spiritalis poterunt diuitiae congregari secundum illud : *cum sapientia aedificatur domus, et cum intellectu iterum erigitur : cum sensu implentur cellaria omnibus diuitiis pretiosis et bonis*<sup>15</sup>. Haec, inquam, est solidus cibus, qui nisi a perfectis tantum ac robustis non potest sumi secundum illud : *perfectorum autem est solidus cibus, eorum qui pro consuetudine exercitatos habent sensus ad discretionem boni ac mali*<sup>16</sup>. Quae in tantum utilis nobis ac necessaria conprobatur, ut etiam uerbo dei eiusque uirtutibus coaptetur secundum illud : *uiuus est enim sermo dei et efficax et penetrabilior omni gladio ancipiti et pertingens usque ad diuisionem animae ac spiritus, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis*<sup>17</sup>. Quibus mani-

IV. C'est la discrétion qui, après avoir été appelée la lampe de notre corps, reçoit encore de l'Apôtre le titre de soleil, lorsqu'il dit : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère » C'est elle aussi dont il est écrit qu'elle est le gouvernail de notre vie : « Ceux qui n'ont pas de direction tombent comme des feuilles » ; elle qui est si justement nommée le conseil, sans lequel l'Écriture nous défend de rien faire absolument, jusque-là qu'il nous doit régir même en buvant le vin spirituel « qui réjouit le cœur de l'homme » : « Fais tout avec conseil, bois le vin avec conseil » ; et il est dit encore : « Une ville aux murs abattus et sans défense, tel est l'homme qui agit sans conseil. » Ce dernier texte nous dit assez, par l'exemple qu'il fournit, à quel point le défaut de discrétion est préjudiciable au moine, puisqu'il le compare alors à une ville démantelée.

En elle gît la sagesse, l'intelligence aussi et le jugement, sans lesquels il ne nous sera possible ni de bâtir notre édifice intérieur, ni d'amasser les richesses spirituelles, selon cette parole : « C'est par la sagesse qu'une maison s'élève et par l'intelligence qu'elle s'affermir, par le jugement que les celliers s'emplissent de toutes richesses précieuses et agréables. » Elle est l'aliment solide réservé aux hommes faits et robustes : « La nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le sens est exercé par l'habitude à discerner le bien du mal. » Telle est son évidente utilité, qu'elle est assimilée à la parole de Dieu et à ses vertus : « Car elle est vivante, la parole de Dieu, et efficace, plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants, si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme de l'esprit, les jointures et les moelles ; et elle discerne les pensées et les sentiments du cœur. »

10. Eph., 4, 26. 11. Prov., 11, 14 (LXX). 12. Ps. 103, 15.  
13. Prov., 31, 3 (LXX). 14. Prov., 25, 28 (LXX).  
15. Prov., 24, 3-4 (LXX). 16. Hebr., 5, 14. 17. Hebr., 4, 12.

festissime declaratur nullam sine discretionis gratia perfecte posse uel perfici uel stare uirtutem. Et ita tam beati Antonii quam uniuersorum sententia definitum est discretionem esse, quae fixo gradu intrepidum monachum perducatur ad deum praedictasque uirtutes iugiter conseruet inlaesas, cum qua ad consummationis excelsa fastigia minore possit fatigatione conscendi et sine qua multi etiam propensius laborantes perfectionis nequieverint culmen adtingere. Omnium namque uirtutum generatrix, custos moderatrixque discretio est.

V. Et ut hanc eandem definitionem antiquitas a sancto Antonio et ceteris patribus promulgatam recens quoque sicut promisimus confirmet exemplum, recolite id quod nuper gestum oculorum uestrorum uidistis obtutibus, senem uidelicet Heronem ante paucos admodum dies inlusionem diaboli a summis ad ima deiectum, quem quinquaginta annis in hac heremo commoratum singulari districtione rigorem continentiae tenuisse meminimus et solitudinis secreta ultra omnes hic commorantes miro feruore sectatum. Hic igitur quo pacto quae ratione post tantos labores ab insidiatore delusus grauissimo conruens lapsu cunctos in hac heremo constitutos luctuoso dolore percussit? Nonne quia minus discretionis uirtute possessa suis definitionibus regi quam consiliis uel conlationibus fratrum atque institutis maiorum maluit oboedire? Siquidem tanto rigore inmutabilem ieiunii continentiam semper exercuit et solitudinis cellaeque ita iugiter secreta sectatus est, ut ab eo participationem ineundi cum fraternitate conuiuui ne ueneratio quidem diei paschalis aliquando potuerit obtinere. In qua fratribus cunctis pro anniuersaria sollemnitate in ecclesia retentatis solus non poterat adgregari, ne

Tous ces textes rendent bien manifeste cette vérité que, sans la grâce de la discrétion, il n'est point de vertu achevée ni constante.

Ainsi fut-il décidé d'une commune voix par le bienheureux Antoine et tous les assistants que c'est la discrétion qui conduit le moine d'un pas ferme et sans qu'il ait rien à redouter jusqu'à Dieu, et conserve à jamais intactes les vertus mêmes dont il avait été parlé; que, par elle, on gravit avec moins de peine la faite sublime de la perfection, où, sans son aide, beaucoup n'avaient pu parvenir qui s'étaient dépensés cependant bien davantage. Car la mère, gardienne et modératrice de toutes les vertus, c'est la discrétion.

V. Et, pour tenir ma promesse de confirmer par de récents exemples l'arrêt promulgué jadis par saint Antoine et les autres Pères, rappelez-vous ce que naguère vous avez vu de vos yeux, comme le vieillard Héron fut victime d'une illusion diabolique et précipité des sommets jusque dans l'abîme; lui qui était demeuré, il m'en souvient, cinquante ans dans ce désert, dans une fidélité vraiment unique à la rigueur de notre abstinence, et avait aimé comme personne le secret de sa solitude, avec une ferveur merveilleuse.

Comment, après de si grands travaux, a-t-il pu se laisser prendre aux pièges du tentateur, et faire cette lourde chute, qui nous a tous, en ce désert, frappés de douleur et de deuil? N'est-ce point qu'il manqua de discrétion, et préféra se conduire par son jugement propre, plutôt que de s'inspirer des délibérations et conférences des frères et d'obéir aux règles de nos Pères?

Il s'était fait du jeûne une loi si rigoureuse et absolue, et se montrait à ce point jaloux de sa solitude et du secret de sa cellule, que l'honneur même dû au jour pascal ne put jamais obtenir de lui qu'il partageât le repas des frères. Chaque année, cette solennité les retenait tous à l'église; lui seul manquait, de

quantulumcumque perceptione leguminis parui a suo uideretur proposito relaxasse. Qua praesumptione deceptus angelum Satanae uelut angelum lucis cum summa ueneratione suscipiens eiusque praeceptis prono oboediens famulatu semet ipsum in puteum, cuius profunditatem oculorum non attingit intuitus, praecipitem dedit, de angeli uidelicet sui sponsione non dubitans, qui eum pro merito uirtutum ac laborum suorum nequaquam posse firmauerat ulli iam discrimini subiacere<sup>18</sup>. Cuius rei fidem ut experimento suae sospitatis euidentissime conprobaret, supra dicto se puteo nocte intempesta inlusus iniecit, magnum scilicet uirtutis suae meritum probaturus, cum inde exisset inlaesus. De quo cum paene iam exsanguis ingenti fratrum labore fuisset extractus, uitam die tertia finiturus, quod his deterius est, ita in deceptionis suae obstinatione permansit, ut ei ne experimento quidem mortis suae potuerit persuaderi, quod fuisset daemonum calliditate delusus. Quamobrem pro meritis laborum tantorum et annorum numerositate qua in heremo perdurauit hoc miseratione et humanitate summa ab his qui eius compatiebantur exitio uix a presbytero abbate Pafnutio potuit obtineri, ut non inter biothanatos reputatus etiam memoria et oblatione pausantium iudicaretur indignus.

VI. Quid dicam de illis duobus fratribus, qui cum ultra illam heremum Thebaidos, ubi quondam fuerat beatus Antonius, habitarent, minus cauta discretione permoti euntes per extentam solitudinis uastitatem nullam escam penitus sumere decreuerunt, nisi quam per semet ipsum illis dominus praestitisset. Cumque errantes eos per deserta et deficientes iam fame a longe Mazices conspexissent (quae gens cunctis pene

18. Cf. 2 Cor., 11, 14.

crainte qu'il ne parût, en prenant avec eux quelque légume, se relâcher du propos qu'il avait embrassé.

Cette présomption fut le piège où il tomba. L'ange de Satan fut par lui reçu comme un ange de lumière, avec la plus profonde religion; et, empressé à lui obéir, il se jeta la tête la première dans un puits, dont l'œil ne peut apercevoir le fond, s'assurant, sur la promesse qui lui était faite, que, par le mérite de ses vertus et ses travaux, il était désormais soustrait à tout danger. La chose était certaine; l'expérience l'aurait montré. L'évidence éclaterait, lorsqu'on le verrait sain et sauf. Donc, au beau milieu de la nuit, il se précipite au fond du puits, pensant prouver son rare mérite en en sortant indemne. Mais les frères eurent bien de la peine à l'en retirer plus qu'à demi-mort. Il expira deux jours après.

Le pire est qu'il s'obstina dans son illusion. L'expérience qui lui coûtait la vie ne put lui persuader qu'il avait été le jouet du démon. Aussi, ceux que sa mort avait émus de la plus profonde pitié n'obtinrent-ils pas sans peine du prêtre, qui était l'abbé Pafnuce, même en faisant valoir le mérite de tant de travaux et les longues années passées au désert, qu'il ne fût pas compté parmi les suicidés, et, comme tel, jugé indigne de la mémoire et de l'oblation qui se font pour les morts.

VI. Que dire de ces deux frères qui habitaient au delà du désert de la Thébaïde où jadis avait demeuré le bienheureux Antoine, et qui, poussés d'un esprit d'imprudence et d'indiscrétion, décidèrent de ne prendre, en traversant ces solitudes infinies, que la nourriture que Dieu leur offrirait par lui-même?

Ils erraient par le désert, mourant déjà de faim, lorsque les Maziques les aperçurent de loin. Cette peu-

nationibus feris inmanior atque crudelior est : non enim eos ad effusionem sanguinis, ut nonnullas gentes, desiderium praedae, sed sola ferocitas mentis instigat) eisque contra naturam feritatis suae cum panibus occurrissent, unus ex eis subueniente discretione uelut a domino sibi porrectos cum gaudio et gratiarum actione suscepit, reputans escam sibi diuinitus ministrari nec sine deo factum, ut hi qui semper hominum cruore gauderent deficientibus iam ac tabescentibus uitae substantiam largirentur, alius uero recusans cibum uelut ab homine sibi oblatum inediae defectione consumptus est. Quorum licet initia ex reprehensibili persuasione descenderint, unus tamen subueniente discretione id quod temere incauteque conceperat emendauit, alius autem in stulta praesumptione perdurans ac penitus discretionis ignarus mortem quam dominus auertere uoluit sibi ipse consciuit, nequaquam credens instinctu factum diuino, quod inmites barbari propriae fertitatis obliti panes eis pro gladiis obtulissent.

VII. Quid etiam de illo commemorem, cuius nominis quia adhuc superest nolumus facere mentionem, qui dum longo tempore daemonem in angeli suscepit claritate, reuelationibus eius innumeris saepe deceptus credidit nuntium esse iustitiae? Nam exceptis his etiam per omnes noctes in cella eius lumen absque ullius lucernae praebebat officio. Ad extremum iubetur a daemone, ut deo filium suum qui cum eo pariter in monasterio commanebat offerret, ut scilicet hoc sacrificio Abrahae patriarchae meritis aequaretur. Cuius in tantum est persuasione seductus, ut parricidium opere perfecisset, nisi eum uidens puer cultrum extra consuetudinem acuendo praeparare et uincula quibus eum uelut oblaturus ad immolandum cons-

plade passe en sauvagerie et en cruauté toutes les tribus barbares. Ils ne versent pas le sang, comme d'autres, par désir du butin, mais poussés uniquement par leurs instincts féroces. Or, contrairement à leur naturel sauvage, voici qu'ils accourent chargés de pains. L'un des solitaires se souvient alors de la discrétion, et reçoit cette nourriture comme de la main du Seigneur, dans les sentiments de la joie et de l'action de grâces. « Repas servi par Dieu même », pense-t-il, car comment expliquer, sans une intervention divine, que ces gens pour qui c'est un bonheur de voir couler le sang, donnent libéralement de quoi soutenir leur vie à des hommes déjà défaillants et réduits à l'extrémité? Mais l'autre la refuse comme offerte par la main des hommes. Il mourut de faim.

Leurs débuts à tous deux portaient d'une opinion répréhensible. Mais le premier se souvient de la discrétion; il renonce à son dessein téméraire et imprudent. Le second, au contraire, persévère dans sa sottise présomption et reste fermé à toute idée de discrétion. Le Seigneur voulait détourner de lui la mort; il se la donne lui-même, incrédule au miracle de farouches barbares qui oublie leur férocité naturelle pour offrir du pain, au lieu de venir l'épée haute.

VII. Que dire aussi de cet autre, dont je tairai le nom, parce qu'il vit encore? Longtemps, le démon lui apparut environné de la gloire des anges; et lui, abusé par des révélationes sans nombre, le prit pour un messager de justice, d'autant qu'en plus il éclairait sa cellule chaque nuit, sans le secours d'aucun flambeau.

A la fin, le démon lui ordonne d'immoler à Dieu son fils, qui demeurait avec lui dans le monastère, pour égaler par ce sacrifice le patriarche Abraham. Cette suggestion l'abuse; tellement qu'il eût consommé son parricide, si l'enfant, le voyant aiguïser son couteau de façon insolite et chercher les cordes dont il se disposait à le lier avant de l'immoler, n'eût

tringere disponebat inquirere, praesagio sceleris futuri perterritus aufugisset.

VIII. Longum est deceptionem illius quoque monachi Mesopotameni narrando percurrere, qui in illa prouincia perpauca imitabilem continentiam tenens, quam per annos multos singulariter in cella reclusus exegerat, ita est ad extremum diabolicis reuelationibus somniisque delusus, ut post tantos labores atque uirtutes, quibus excesserat omnes monachos ibidem residentes, ad Iudaismum et concisionem carnis lapsu miserabili uolueretur. Nam cum uolens eum consuetudine uisionum ad credulitatem futurae deceptionis illicere uerissima quaeque multo tempore diabolus uelut ueritatis nuntius reuelasset, ad extremum ostendit Christianum populum una cum principibus religionis ac fidei nostrae, apostolis scilicet atque martyribus, tenebrosam ac tetram omnique macie tabidam atque deformem et e contra Iudaeorum plebem cum Moysi, patriarchis, prophetis summa tripudiantem laetitia et splendidissimo lumine coruscantem, suadens ut, si mallet meriti ac beatitudinis illorum participes fieri, circumcisionem quoque suscipere festinaret. Horum itaque profecto nullus tam lugubriter fuisset inclusus, si rationem discretionis huius adsequi laborassent. Quamobrem in quantis perniciosum sit discretionis gratiam non habere, multorum casus et experimenta declarant.

VIII. Ad haec GERMANVS : Et nouellis exemplis et definitionibus antiquorum satis abunde perpatuit discretionem fontem quodammodo radicemque cunctarum esse uirtutum. Quomodo ergo adquiri debeat cupimus edoceri, aut quemadmodum utrum uera et ex deo, an falsa et diabolica sit possit agnosci, ut

deuiné le crime qui se préparait, et pris la fuite d'épouvante.

VIII. Il serait trop long de raconter par le détail l'illusion de ce moine bien connu de Mésopotamie. Si grande était son abstinence, que bien peu, dans cette province, se sentaient de force à l'imiter. De longues années durant, seul au fond de sa cellule, il y était demeuré fidèle. Mais à la fin, le diable l'abusa si bien par des révélationes et des songes, qu'après tant de travaux et de vertus, qui l'avaient mis hors de pair parmi les moines de la région, il roula d'une chute lamentable jusqu'au judaïsme et à la circoncision.

Voulant l'amener par l'habitude des visions à croire le mensonge qu'il méditait, le démon ne lui fit d'abord et pendant longtemps que des révélationes véridiques, tel un ange de vérité. Puis enfin, il lui montre, d'une part, le peuple chrétien et les princes de notre foi et de notre religion, les apôtres et les martyrs, sous les traits de spectres affreux évoluant parmi les ténèbres, hâves et décharnés; d'autre part, le peuple juif avec Moïse, les patriarches et les prophètes, tressaillant d'une joie sans bornes et tout resplendissant de la plus éclatante lumière. En même temps, le séducteur l'engage, s'il veut entrer en part de leurs mérites et de leur béatitude, à recevoir en hâte la circoncision.

Or, de tous ces moines, aucun n'eût succombé si tristement à l'illusion, s'ils eussent travaillé à acquérir la discrétion. Et tant de chutes et d'exemples terribles font bien voir quels dangers l'on court à ne la posséder pas.

IX. Les exemples récents, répondit GERMAIN, s'unissent à l'autorité des anciens, pour mettre en belle lumière cette vérité que la discrétion est la source en quelque manière et la racine de toutes les vertus. Voulez-vous, à présent, nous enseigner la manière de l'acquérir, et de reconnaître si elle est de Dieu et véritable, ou fautive et diabolique. Selon la parabole évan-

secundum illam euangelicam quam superiore tractatu disseruisti parabolam, qua iubemur fieri probabiles trapezitae, numismati inpressam ueri regis imaginem peruidentes deprehendere ualeamus quod non sit in moneta legitima figuratum, atque illud, sicut uulgari usus uerbo hesterna conlatione dixisti, tamquam paracharaximum reprobemus, illa instructi peritia, quam satis copiose et integre prosecutus spiritali atque euangelico trapezitae inesse debere signasti<sup>19</sup>. Quid enim proderit uirtutis eius et gratiae merita cognouisse, si quemadmodum expetenda uel acquirenda sit nesciamus?

X. Tum MOYSES : Vera, inquit, discretio non nisi uera humilitate conquiritur. Cuius humilitatis haec erit prima probatio, si uniuersa non solum quae agenda sunt, sed etiam quae cogitantur, seniorum reseruentur examini, ut nihil suo quis iudicio credens illorum per omnia definitionibus adquiescat et quid bonum uel malum debeat iudicare eorum traditione cognoscat. Quae institutio non solum per ueram discretionis uiam iuuenem recto tramite docebit incedere, uerum etiam a cunctis fraudibus et insidiis inimici seruabit inlaesum. Nullatenus enim decipi poterit, quisque non suo iudicio, sed maiorum uiuit exemplo, nec ualebit ignorationi eius callidus hostis inludere, qui uniuersas cogitationes in corde nascentes perniciose uerecundia nescit obtegere, sed eas maturo examine seniorum uel reprobatur uel admittit. Illico namque ut patefacta fuerit cogitatio maligna marcescit, et antequam discretionis iudicium proferatur, serpens teterrimus uelut e tenebroso ac subterraneo specu

19. Conl., I, 20.

gélisque que vous avez expliquée dans votre précédente conférence, et qui veut que nous devenions d'habiles changeurs, notre ambition serait de saisir, en voyant l'effigie du roi légitime sur une pièce de monnaie, si cependant elle n'est pas de frappe légale, et de pouvoir la rejeter alors comme de mauvais aloi; en hommes pourvus de cette habileté qu'avec des développements si abondants et si complets, vous avez marquée comme le partage obligé du changeur spirituel, du changeur selon l'Évangile. Que nous servirait de connaître l'excellence des vertus de la discrétion et le mérite de sa grâce, si nous ignorions la manière de la rechercher et de l'acquiescer?

X. Moïse reprit : La vraie discrétion ne s'acquiert qu'au prix d'une vraie humilité. De celle-ci la première preuve sera de laisser aux anciens le jugement de toutes ses actions et de ses pensées mêmes, tellement que l'on ne se fie pour rien à son sens propre, mais qu'en toutes choses l'on acquiesce à leurs décisions, et que l'on ne veuille connaître que de leur bouche ce qu'il faut tenir pour bon, ce qu'il faut regarder comme mauvais.

Cette discipline n'apprendra pas seulement au jeune moine à marcher droit par le sentier de la vraie discrétion; il y gagnera encore une réelle immunité à l'endroit de toutes les ruses et embûches de l'ennemi. Il est impossible de tomber dans l'illusion, si l'on ne fait point de son sens propre, mais des exemples des anciens, la règle de sa vie; et toute l'adresse du démon ne prévaudra pas contre l'ignorance d'un homme qui est d'ailleurs incapable de cacher par fausse honte aucune des pensées qui naissent dans son cœur, mais s'en remet à la mûre appréciation des anciens, pour savoir s'il les doit admettre ou rejeter.

Une mauvaise pensée produite au jour perd aussitôt son venin. Avant même que la discrétion ait rendu son arrêt, l'affreux serpent, que cet aveu a, pour ainsi dire, arraché de son antre souterrain et ténébreux,

uirtute confessionis protractus ad lucem et traductus quodammodo ac dehonestatus abscedit. Tamdiu enim suggestiones eius noxiae dominantur in nobis, quamdiu celantur in corde. Et ut uirtutem sententiae huius efficacius colligatis, referam uobis abbatis Sarapionis factum, quod ille junioribus frequentissime instructionis gratia proponebat.

XI. Cum adhuc, inquit, essem puerulus et cum abbate Theone conmanerem, haec mihi inimici inpu gnatione ingesta fuerat consuetudo, ut postquam refecissem hora nona cum sene, unum paxamatium cotidie in sinu meo latenter absconderem, quod sero ignorante illo occulte edebam. Quod furtum licet coniuentia uoluntatis et inoliti semel desiderii incontinencia sine cessatione committerem, expleta tamen concupiscentia fraudulenta ad memet ipsum reuertens grauius super admissio furti crimine cruciabar quam super esu eius fueram iucundatus. Cumque istud molestissimum opus uelut ab exactoribus mihi Pharaonis indictum uice laterum singulis diebus explere non sine cordis mei dolore compellerer nec tamen eruere me possem ab hac eorum saeuissima tyrannide et clandestinum furtum seni manifestare confunderer, contigit dei nutu de hoc me captiuitatis iugo uolentis eripere, ut quidam fratres cellam senis obtentu aedificationis expeterent<sup>20</sup>. Cumque refectione transacta conlatio spiritalis coepisset agitari respondensque senex propositis interrogationibus eorum de gastrimargiae uitio et occultarum cogitationum dominatione dissereret earumque naturam et atrocissimam uim, quam haberent donec celarentur, exponeret, ego con-

<sup>20</sup>. Cf. Ex., 5.

pour le jeter à la lumière et donner sa honte en spectacle, s'empresse de battre en retraite; et ses suggestions pernicieuses n'ont sur nous d'empire qu'autant qu'elles demeurent cachées au fond du cœur.

Mais, afin de vous faire entendre plus efficacement la vérité de mes paroles, je vous conterai un trait de l'abbé Sarapion, que lui-même aimait à citer aux frères plus jeunes, pour leur servir d'instruction.

XI. « Je n'étais alors qu'un enfant, disait-il; j'habitais avec l'abbé Théon. L'ennemi fit tant que j'en vins à contracter l'habitude que je vais dire.

Tous les jours que Dieu donnait, après la réfection de la neuvième heure, que je venais de prendre avec le bon vieillard, je dérobaï un pain et le cachais sur ma poitrine; le soir venu, je le dévorais en cachette et à son insu. Cette passion enracinée, je n'en fus plus le maître; aussi bien, ma volonté s'en faisait-elle complice. Les vols succédaient aux vols sans interruption.

Cependant, lorsque, après avoir assouvi ma frauduleuse convoitise, je rentrais en moi-même, le méfait commis m'était un tourment plus cruel que ne m'avait délecté ma gourmandise. Je me trouvais en quelque sorte, comme jadis les Hébreux, sous la férule des inspecteurs de Pharaon; en place de briques, telle était la lourde corvée à laquelle ils me contraignaient, et j'en souffrais au dernier point. Cependant, de me soustraire à cette cruelle tyrannie, c'est de quoi j'étais fort incapable; et, d'autre part, je rougissais de découvrir au saint vieillard mes vols clandestins; lorsque, par le bon plaisir de Dieu, qui me voulait délivrer du joug de ma captivité, de certains frères vinrent à sa cellule, dans le dessein de s'édifier.

Le repas achevé, conférence spirituelle.

Pour répondre aux questions qu'on lui faisait, l'abbé Théon se mit à parler du vice de la gourmandise et de la tyrannie des pensées secrètes. Il dit leur nature et la cruelle violence qu'elles exercent, tant qu'on les tient cachées.

lationis huius uirtute conpunctus et conscientia redar-  
guente perterritus, uelut qui crederem ob hoc ea fuisse  
prolata, quod seni dominus secreta mei pectoris reuelasset, in occultos primum gemitus excitatus, dein cordis mei conpunctione crescente in apertos singultus lacrimasque prorumpens paxamatium, quod consuetudine uitiosa subtraxeram clancule comedendum, de sinu furti mei conscio ac susceptore produxi, eumque in medium proferens, quemadmodum cotidie latenter cederem, prostratus in terram cum ueniae postulatione confessus sum, et ubertim profusis lacrimis ut absolutionem dirissimae captiuitatis a domino poscerent inplorauit. Tum senex : confide, ait, o puer. Absoluit te ab hac captiuitate etiam me tacente confessio tua. Uictorem namque aduersarium tuum hodie triumphasti, ualidius eum tua confessione prosternens quam ipse fueras ab eo tua taciturnitate deiectus. Quem utique nequaquam uel tua uel alterius responsione confutans in te nunc usque permiseras dominari secundum illam Salomonis sententiam : *quia non fit contradictio ab his qui faciunt malum cito, ideo repletum est cor filiorum hominis in ipsis ut faciant mala*<sup>21</sup>. Et idcirco iam te post hanc publicationem suam iste nequissimus spiritus inquietare non poterit nec in te latibulum sibi terrimus serpens deinceps usurpabit, de tenebris cordis tui salutari confessione protractus ad lucem. Necdum senex haec uerba conpleuerat et ecce lampas accensa de meo sinu procedens ita cellam repleuit odore sulphureo, ut uehementia foetoris ipsius uix in ea nos residere permetteret. Resumensque admonitionem senex, ecce, inquit, dominus tibi ueritatem sermonum meorum uisibiliter adprobauit, ut passionis illius incentorem de corde tuo salubri confessione depulsum oculis peruideres,

21. Eccles., 8, 11 (LXX).

La force de ce discours me perce le cœur, cependant que la voix de ma conscience, qui me crie ma faute, me terrifie. Je me persuade que, si le vieillard a parlé de la sorte, c'est que le Seigneur lui a révélé le secret de mon cœur. Et d'abord, ce sont des gémissements étouffés. Puis, la componction s'augmentant, j'éclate en sanglots mêlés de larmes. Je tire de mon sein, complice et recéleur de mon larcin, le pain que, selon ma coupable habitude, j'avais dérobé, afin de le manger clandestinement, et le produis à tous les regards. Prosterné contre terre, je confesse, en demandant pardon, le secret de mes repas quotidiens; j'implore, au milieu de mes larmes, les prières de tous, afin que le Seigneur me délivre d'une captivité si dure.

Alors le vieillard : Aie confiance, dit-il, mon enfant. Ta délivrance est accomplie; sans que j'aie dit une parole, l'aveu que tu viens de faire y a suffi. Ton adversaire gagnait la victoire; tu triomphes de lui aujourd'hui; et ton aveu le terrasse plus complètement qu'il ne t'avait lui-même abattu à la faveur de ton silence. Jamais un mot de toi ni d'autrui ne venait réprimer son audace; et, par là, tu lui laissais la faculté de dominer, selon cette pensée de Salomon : « C'est parce que l'on ne contredit pas ceux qui font le mal que le cœur des enfants des hommes se remplit des pensées du crime. » Mais, en le dénonçant, tu as enlevé à l'esprit de malice le pouvoir de t'inquiéter désormais. Cet horrible serpent ne pourra usurper chez toi de retraite, après que ta salutaire confession l'a tiré des ténèbres de ton cœur à la lumière du jour.

Il n'avait pas achevé encore qu'une lampe allumée sortit de mon sein et remplit la cellule d'une odeur de soufre; l'infection fut telle qu'à peine pûmes-nous demeurer.

Le vieillard reprit son admonition : Voici que le Seigneur a rendu sensible à tes regards la vérité de mes discours; il a voulu que tu visses de tes yeux l'instigateur de cette passion expulsé de ton cœur par ton salutaire aveu, et que tu reconnusses, à cette fuite

patefactumque hostem nequaquam locum in te ulterius habiturum aperta eius expulsionem cognosceres. Itaque secundum sententiam senis ita est, inquit, in me confessionis huius virtute dominatio diabolicae illius tyrannidis extincta atque in perpetuum consopita, ut numquam mihi ne memoriam quidem concupiscentiae huius ulterius temptauerit inimicus ingerere nec me post haec aliquando pulsatum furtivi illius desiderii instigatione persenserim. Quem sensum in Ecclesiaste quoque pulcherrime legimus figuratum. *Si momorderit, inquit, serpens non in sibilo, non est abundantia incantatori*<sup>22</sup>, taciti serpentis morsum perniciosum esse designans, id est : si per confessionem suggestio seu cogitatio diabolica incantatori cuiquam, spiritali scilicet uiro, qui carminibus scripturarum mederi protinus uulneri et extrahere de corde consuevit noxia uenena serpentis, patefacta non fuerit, succurrere periclitanti perituroe non poterit. Hoc igitur modo ad scientiam discretionis uerae peruenire facillime poterimus, ut seniorum uestigia subsequentes neque agere quicquam noui neque discernere nostro iudicio praesumamus, sed quemadmodum nos uel illorum traditio uel uitae probitas informarit, in omnibus gradiamur. Qua institutione firmatus non modo ad perfectam discretionis rationem quisque perueniet, uerum etiam a cunctis insidiis inimici tutissimus permanebit. Nullo namque alio uitio tam praecipitem diabolus monachum pertrahit ac perducit ad mortem, quam cum eum neglectis consiliis seniorum suo iudicio persuaserit definitionique confidere. Etenim cum omnes artes ac disciplinae humano ingenio repertae et quae nihil amplius quam uitae huius temporariae commodis prosunt, licet manu palpari queant et oculis peruideri, recte tamen a quoquam sine instituentis

22. Eccles., 10, 11 (LXX).

manifeste, que l'ennemi, une fois découvert, n'aurait plus dorénavant de place chez toi.

Il disait vrai. La vertu de ma confession abolit et fit disparaître pour toujours cette tyrannie diabolique. Le démon ne tenta même pas de raviver en moi le souvenir de ma gourmandise, et jamais plus je ne me sentis touché le moins du monde de cette passion du vol.

L'*Ecclesiaste* exprime avec un rare bonheur la même vérité : « Si le serpent, dit-il, mord sans siffler, l'enchanteur ne sert de rien. » Il marque par là le danger d'une morsure silencieuse : c'est-à-dire que, si l'on ne manifeste les suggestions diaboliques à quelque enchanteur, j'entends à un homme spirituel accoutumé de trouver dans les paroles magiques et toutes-puissantes de l'Écriture un prompt remède à ces morsures du serpent et le moyen d'expulser du cœur son fatal venin, il ne pourra nous secourir dans ce péril ni nous défendre contre la mort.

Le moyen d'atteindre facilement à la science de la vraie discrétion est donc de marcher sur les traces des anciens. N'ayons la présomption ni d'innover, ni de nous en rapporter, pour quoi que ce soit, à notre sens propre; mais allons toujours le chemin que leurs enseignements et leur sainte vie nous auront appris. Cette forte formation n'aura pas seulement l'avantage de nous mener à la parfaite discrétion; elle nous mettra encore à l'abri de toutes les embûches de l'ennemi.

En revanche, il n'est point de vice par où le démon ait plus de facilité à précipiter le moine et le conduise plus vite à sa perte que le dédain de leurs conseils et la confiance en son propre jugement ou en ses vues personnelles. Quelle folie! Toutes les carrières, toutes les professions inventées par le génie de l'homme, dont tout l'avantage est de pourvoir aux commodités de l'existence, et qui restent dans le domaine du visible et du palpable, réclament absolument un maître, pour être bien connues; et cette discipline invisible et

doctrina nequeant comprehendi, quam ineptum est credere hanc solam non egere doctore, quae et inuisibilis et occulta est et quae non nisi corde purissimo peruidetur, cuius error non temporale damnum nec quod facile reparatur, sed animae perditionem parit mortemque perpetuam. Habet enim non aduersus uisibiles, sed inuisibiles atque inmites hostes diurnum nocturnumque conflictum nec contra unum seu duos, sed contra innumerabiles cateruas spiritale certamen, cuius casus tanto perniciosior cunctis, quanto et infestior inimicus et congressus occultior. Et ideo semper seniorum summa cautione sunt sectanda uestigia atque ad eos cuncta quae in nostris cordibus oriuntur sublato confusionis uelamine deferenda.

XII. GERMANVS : Occasionem nobis perniciosae uercundiae, qua cogitationes malas studeamus obtegere, illa praecipue creat causa, qua nouimus quendam in Syriae partibus, ut credebatur, praecipuum seniorum cuidam fratri cogitationes suas simplici confessione prodeunti postmodum quadam indignatione commotum easdem grauiter exprobrasse. Unde fit, ut dum eas in nobis premimus ac senioribus erubescimus publicare, curationum remedia consequi nequeamus.

XIII. MOYSES : Sicut non sunt omnes iuuenes pari modo uel feruentes spiritu uel disciplinis ac moribus optimis instituti, ita senes quidem cuncti uno modo uel perfecti possunt uel probatissimi repperiri. Diuitiae enim senum non sunt canitiae capitis, sed industria iuuentutis ac praeteritorum laborum stipendiis metiendae. *Quae enim non congregasti*, inquit, *in*

cachée, uniquement perceptible au cœur parfaitement pur, où l'erreur n'engendre pas un dommage temporel ni qui se puisse aisément réparer, mais la perte de l'âme et la mort éternelle, cette discipline, dis-je, sera la seule où l'on pourra se passer de guide! Car, que l'on y songe ce ne sont pas des ennemis visibles que l'on rencontre là, mais invisibles, et des ennemis sans pitié. C'est un combat du jour et de la nuit, un combat spirituel, et non pas certes contre un seul ennemi ou deux, mais contre des légions innombrables, un combat enfin dont la chance est d'autant plus redoutable que l'adversaire est plus acharné, et plus secrète l'attaque.

Nous ne mettrons jamais trop de scrupule à suivre la trace des anciens, ni à leur déférer les pensées qui se font jour dans notre cœur, malgré le voile dont la fausse honte les voudrait couvrir.

XII. GERMAIN. — La cause principale qui donne occasion à cette dangereuse honte et nous incite à tenir cachées nos pensées mauvaises vient de faits comme celui-ci, que nous avons appris. Il y avait, en Syrie, un moine qui passait pour mériter parmi les anciens la première place. Or, un frère étant venu lui avouer en toute simplicité les pensées qui le troublaient, il ne trouva rien de mieux, en un moment de colère qui lui survint par la suite, que de les reprocher durement. L'effet de tels exemples est que nous refoulons nos mauvaises pensées et rougissons de les faire connaître aux anciens; mais nous nous mettons aussi, par là, hors d'état d'en obtenir le remède.

XIII. MOÏSE. — Les jeunes ne sont pas tous également fervents, sages ni vertueux. On ne trouve pas davantage chez tous les vieillards même degré de perfection, même vertu éprouvée. Aussi bien, ce qui fait leur vraie richesse, ce ne sont pas leurs cheveux blancs, mais le zèle qu'ils ont déployé dans leur jeunesse et les labeurs qu'ils ont portés. « Ce que l'on n'a

*iuuentute, quomodo inuenies in senectute tua*<sup>23</sup>? *Senectus namque honorabilis non diuturna, nec numero annorum computata : cani enim sunt sensus hominis, et aetas senectutis uita immaculata*<sup>24</sup>. Et idcirco non omnium seniorum, quorum capita canities tegit quosque uitae longaeuitas sola commendat, nobis sunt secunda uestigia seu traditiones ac monita suscipienda, sed eorum, quos laudabiliter uitam suam ac probatissime conperimus in iuuentute signasse nec praesumptionibus propriis, sed maiorum traditionibus institutos. Sunt enim nonnulli, quorum etiam, quod est lugubrius, maior est multitudo, qui in tepore suo quem ab adulescentia conceperunt atque ignauia senescentes auctoritatem sibi non maturitate morum, sed annorum numerositate conquirunt. De quibus exprobratio illa domini proprie satis dirigitur per prophetam : *et comederunt alieni robur eius, et ipse nesciuit : sed et cani effusi sunt in eo, et ipse ignorauit*<sup>25</sup>. Hos, inquam, in exemplum iunioribus non uitae probitas nec ulla propositi huius laudabilis atque imitanda districtio, sed annositas sola prouexit. Quorum canitiem callidissimus inimicus ad deceptionem iuniorum in praeiudicata auctoritate proponens etiam illos, qui ad uiam perfectionis uel suis uel aliorum potuerunt monitis incitari, subuertere ac decipere exemplis eorum fraudulenta subtilitate festinat, uel in teporem eos scilicet noxium uel in letalem desperationem doctrinis eorum institutisque perducens. Cuius rei uolens uobis exempla proferre, auctoris nomine praeter-

pas amassé dans la jeunesse, le moyen de le posséder lorsqu'on est vieux? La vieillesse digne de ce nom n'est pas au bout d'une longue vie; elle ne dépend point du nombre des années. Mais la sagesse tient lieu à l'homme de cheveux blancs. La véritable vieillesse, c'est une vie sans tache. »

Les vieillards à la tête chenue, mais dont les ans font tout le mérite, ne sont pas ceux de qui il faille suivre les traces ni embrasser la doctrine et les conseils. Pareille déférence n'est due qu'à ceux que nous savons avoir mené dans leur jeunesse une vie sans reproche et digne de toute estime, et s'être formés. non pas au gré d'un sens orgueilleux, mais par les traditions des anciens. Plusieurs, que dis-je? hélas! c'est le plus grand nombre, vieillissent dans la tiédeur et le relâchement qu'ils ont conçus dès leur adolescence, et cherchent à s'acquérir de l'autorité, non par la maturité de la vie, mais par le nombre des années. C'est à eux que s'adresse à juste titre le reproche que le Seigneur prononce par la bouche du prophète : « Des étrangers ont dévoré sa force, et il ne l'a pas su; il est couvert de cheveux blancs, et il l'a ignoré. »

Ceux-là, oui, je le déclare, ce qui les met en vue comme un exemple à la jeunesse, ce n'est ni l'honneur de leur vie, ni un zèle à poursuivre leur idéal monastique qui force l'estime et provoque l'imitation, mais uniquement leur grand âge. De leurs cheveux blancs, l'artificieux ennemi abuse, pour leurrer les jeunes, en les leur présentant comme la marque d'une autorité acquise d'avance. Avec son habileté prestigieuse, il s'empresse de profiter de leurs exemples, pour faire tomber et prendre au piège ceux-là mêmes qui, soit par le conseil d'autrui, soit pour obéir à l'invitation de leur cœur, s'étaient engagés dans le chemin de la perfection. Leur doctrine et leurs règles de vie lui deviennent un moyen de conduire ces pauvres âmes ou à une tiédeur funeste ou à un mortel désespoir.

Voici un exemple de ce que j'avance; mais je tairai

23. Sir., 25, 5.

24. Sap., 4, 8-9.

25. Osée, 7, 9.

misso, ne nos quoque illius, qui patefacta sibi fratris uitia publicauit, simile aliquid admittamus, rem tantum gestam, quae instructionem necessariam uobis conferre possit, exponam. Cum igitur ad senem quendam nobis optime cognitum quidam non ignauissimorum iuuenum profectus sui et curationis gratia perrexisset et carnalibus incentiuis ac fornicationis spiritu semet ipsum inquietari simpliciter prodidisset, consolationem credens laboribus suis oratione senis et remedia inflictis uulneribus reperiturum, ille amarissimis cum increpans uerbis miserabilemque et indignum nec monachi nomine censendum esse pronuntians, qui potuerit huiusmodi uitio et concupiscentia titillari, ita suis e contrario correptionibus uulnerauit, ut eum summa desperatione deiectum ac letali tristitia consternatum e sua dimitteret cella. Cumque ei tali macerore depresso nec iam de remedio passionis, sed de expletione conceptae concupiscentiae profunda cogitatione tractanti abbas Apollo seniorum probatissimus occurrisset laboremque et obpugnationis uehementiam, quae in corde eius tacite uoluebantur, de contemplatione uultus et deiectione coniectans causam tantae perturbationis inquireret, atque ille molliter se compellanti seni ne responsum quidem ullum posset referre, magis ac magis eum sentiens senex non inaniter causam tantae tristitiae silentio uelle contegere, quam ne uultu quidem dissimulare praeualeret, intentius ab eo causas occulti doloris coepit inquirere. Quibus ille constrictus pergere se confitetur ad uicum, ut quia secundum sententiam illius senis monachus esse non posset nec refrenare stimulos carnis et inpugnationis remedia consequi

le nom, pour ne pas tomber dans le travers de ce solitaire dont nous parlions, qui publia les fautes de son frère, après en avoir reçu confidence. Je me borne donc au fait. Du reste, il est de nature à vous donner une utile leçon.

Un vieillard à moi bien connu reçut un jour un jeune moine, mais non des moins fervents. Il venait à lui dans le dessein de progresser et de trouver guérison à ses maux. Et d'avouer simplement qu'il est tourmenté de l'aiguillon de la chair et de l'esprit de fornication. Il pensait trouver dans la prière du vieillard une consolation à sa peine et le remède à ses blessures. Mais l'autre d'éclater en paroles amères : « Misérable, indigne et impropre à porter le nom de moine, quiconque peut ressentir les atteintes d'un vice et d'une convoitise de cette sorte ! »

Ces reproches blessent le jeune homme au cœur. Il sort de la cellule en proie au plus sombre désespoir et à une tristesse mortelle. Dans l'abattement où le chagrin l'a jeté, déjà il ne songe plus à guérir son mal, mais bien à assouvir la passion qu'il a conçue. Il était absorbé dans cette pensée, lorsqu'il rencontre l'abbé Apollon, de tous les anciens le plus consommé en sainteté.

A l'accablement qui paraît sur son visage, celui-ci devine sa souffrance et la violence du combat qui se livre silencieusement au fond de son âme. Il demande la cause d'un si grand trouble, insiste doucement. L'autre ne peut articuler une parole. Apollon comprend de mieux en mieux : ah! ce n'est pas sans motif qu'on lui cache la cause d'une tristesse qui se trahit, quoi qu'on en ait, sur les traits du visage. Il multiplie les questions, pour savoir le sujet de cette douleur secrète. Pris comme dans un réseau, le jeune homme confesse tout. Puisque, selon le vieillard qu'il a consulté, il est incapable d'être moine, et qu'il n'y a plus de moyens pour lui de refrenar les emportements de la chair ni d'obtenir remède à sa tentation, il se rend au bourg prochain à dessein de prendre femme, et va

iam ualeret, uxorem duceret ac relicto monasterio reuerteretur ad saeculum. Quem senex blanda consolatione demulcens seseque adserens isdem cotidie incentiuorum stimulis atque aestibus agitari, et idcirco non debere eum prorsus desperatione concidere nec mirari super inpugnationis ardore, qui non tam laboris studio quam misericordia domini et gratia uinceretur, unius tantum diei ab eodem poposcit indutias, et ut reuerteretur ad suam cellulam deprecatus ad monasterium praedicti senis tota festinatione perrexit. Cumque eidem proximasset, expansis manibus orationem cum lacrimis fundens, conuerte, ait, domine, qui occultarum uirium et infirmitatis humanae solus arbiter pius ac secretus es medicus, inpugnationem iuuenis illius in senem istum, ut condescendere infirmitatibus laborantium et compati fragilitati iuniorum uel in senectute doceatur. Cumque ille hanc precem cum gemitu conclusisset, cernit Aethiopem tetrum contra illius cellulam stantem atque ignita aduersus eum iacula dirigentem. Quibus cum fuisset ille protinus sauciatus et progressus e cella huc illucque uelut amens et ebrius cursitaret, atque egrediens et ingrediens iam se in ea continere non posset, eadem uia pergere concitus coepit, qua iuuenis ille discesserat. Quem abbas Apollo uelut amentem factum quibusdam furiis conspiciens agitari intellexit ignitum diaboli quod uiderat telum in corde eius fuisse defixum illamque in eo confusionem mentis ac perturbationem sensuum intolerandis aestibus operari, accedensque ad eum, quo, inquit, properas aut quaenam te causae

dire adieu à la vie monastique, pour rentrer dans le monde.

Apollon se prend alors à le consoler doucement, avec des paroles pleines de caresses. Mêmes révoltes chez lui chaque jour, mêmes orages. Il ne faut donc pas se livrer au désespoir ni s'étonner de la violence de la tentation. De celle-ci, du reste, ce ne sont pas tant nos efforts qui triomphent que la miséricorde du Seigneur et sa grâce. Il réclame du jeune homme un délai d'un jour seulement et le prie de retourner à sa cellule, cependant qu'il se dirige lui-même en hâte vers le monastère<sup>1</sup> du vieillard.

Comme il en approchait, il se mit à prier avec larmes, les bras étendus : « Seigneur, vous seul considérez de votre regard compatissant les forces de chacun et la faiblesse de notre nature; vous seul aussi savez, d'une invisible main, y appliquer le remède. Faites passer la tentation du jeune homme dans l'âme de ce vieillard, afin qu'il apprenne, au moins sur ses vieux jours, à condescendre aux faiblesses des affligés et à compatir à la fragilité de la jeunesse! »

Il terminait cette prière avec des gémissements, et voici qu'il aperçoit un hideux Éthiopien debout en face de la cellule du vieillard et lançant contre lui des traits de feu. Atteint sur-le-champ, celui-ci sort de sa cellule, et se prend à courir en tous sens, comme un homme ivre ou qui a perdu la raison. Il rentre, puis il sort. Incapable de demeurer, il s'engage enfin à grands pas sur la même route que le jeune homme avait suivie.

L'abbé Apollon le voit comme un homme hors de sens et en proie au délire. Il comprend que les traits du démon l'ont touché au cœur : de là cet égarement d'esprit et ce bouleversement des sens, sous la violence intolérable du feu qui le consume. Il l'aborde : « Où vous hâtez-vous de la sorte? Qui vous fait oublier

1. Le nom de monastère désigne, ici, la hutte ou cabane qui sert d'abri au moine selon la force étymologique du terme, c'est-à-dire au solitaire (Μόνος, seul).

senilis illius grauitatis oblitum ita pueriliter inquietant ac mobilitate cursitare compellunt? Cumque ille pro conscientiae suae reatu ac turpi exagitatione confusus crederet ardorem sui pectoris deprehensum ac reiectis seni sui cordis arcanis nullam responsionem percentanti reddere prorsus auderet, reuertere, inquit, ad cellam tandemque te intellege uel ignoratum hactenus a diabolo uel despectum nec in eorum numero reputatum, quibus ille cotidie conflagrare et conflagrari profectibus eorum ac studiis instigatur, qui unum eius in te directum iaculum post tantam annorum seriem, quam in hac professione triuisti, non dicam respicere, sed ne uno quidem die differre potuisti. Quo te idcirco dominus passus est sauciari, ut saltem in senecta disceres conpati infirmitatibus alienis et fragilitati condescendere iuniorum tuis exemplis atque experientia docereris, qui suscipiens iuuenem infestatione diabolica laborantem non modo nulla consolatione fouisti, sed etiam perniciose desperatione deiectum inimici manibus tradidisti, quantum in te est ab eodem lugubriter deuorandum. Quem sine dubio nequaquam tam uehementi conflictu fuisset adgressus, quo te nunc usque est adpetere dedignatus, nisi futuro profectui eius inuidens inimicus illam uirtutem, quam animis eius inesse cernebat, anticipare ac prauertere suis ignitis iaculis festinasset, procul dubio intelligens fortiores, cui tanta uehementia conflagrare operae pretium iudicauit. Disce itaque tuis exemplis laborantibus conpati et periclitantes nequaquam perniciose desperatione terrere nec durissimis sermonibus

la gravité qui sied à votre âge, pour vous agiter comme un enfant et courir de toutes parts! »

Confus des reproches de sa conscience et de la honteuse passion qui l'agite, l'autre se dit que le vieillard a deviné la flamme qui le brûle; et, voyant dévoilés les secrets de son âme, il n'ose répondre.

Alors Apollon : « Retournez, dit-il, à votre cellule; et comprenez qu'il a fallu que le démon, jusqu'ici, vous ignorât ou qu'il ne fit aucun cas de vous. Certainement, il ne vous a point compté parmi ceux dont les progrès et les saints désirs l'excitent à leur faire une guerre continuelle, vous qui, après tant d'années passées dans la profession monastique, n'avez pas été capable, devant l'unique trait qu'il vous a décoché, je ne dis pas de le repousser, mais de différer un seul jour.

Le Seigneur a permis que vous fussiez blessé, afin que, du moins sur vos vieux jours, l'expérience vous apprît par votre propre exemple à compatir aux infirmités d'autrui et à condescendre à la fragilité de vos frères plus jeunes. Comment! Vous recevez un jeune moine en butte aux assauts du démon; et, loin que vous adoucissiez sa peine par vos consolations, vous le livrez, dans tout l'accablement d'un funeste désespoir, aux mains de l'ennemi! car il n'a pas tenu à vous qu'il ne fût lamentablement dévoré. Sachez-le pourtant, il n'eût point eu à soutenir de la part du démon une lutte si violente, si celui-ci, qui a dédaigné jusqu'ici de vous en livrer une semblable, voyant d'un œil jaloux ses progrès futurs, n'avait eu hâte de prendre les devants et d'anéantir, par ses traits de feu, les germes de vertu qu'il discernait en lui. Sans nul doute, il l'a jugé plus fort que vous, puisqu'il a cru qu'il valait la peine de l'attaquer avec cette véhémence.

Apprenez donc par votre propre exemple à compatir aux affligés, et ne jetez point ceux qui sont en danger dans les terreurs d'un désespoir fatal, ni ne les exaspérez par la dureté de vos propos. Sachez les récon-

asperare, sed potius leni blandaque consolatione reficere, et secundum praeceptum sapientissimi Salomonis *eruerе eos qui ducuntur ad mortem et redimere eos qui interficiuntur ne parcas*<sup>26</sup>, nostrique saluatoris exemplo harundinem quassatam non conterere et linum fumigans non extinguere<sup>27</sup> atque illam a domino gratiam poscere, qua ipse quoque fiducialiter ualeas opere ac uirtute cantare : *dominus dedit mihi linguam eruditam, ut sciam sustentare eum, qui lassus est uerbo*<sup>28</sup>. Nullus etenim sufferre inimici posset insidias seu carnales aestus naturali quodammodo igne flagrantes uel extinguere uel reprimere, nisi dei gratia uel iuuaret fragilitatem nostram uel protegeret ac muniret. Et idcirco salutaris huius dispensationis ratione finita, qua uel illum iuuenem perniciosus aestibus dominus liberare uel de inpugnationis uehementia et conpatiendi affectu te uoluit erudire, communibus eum precibus inploremus, quo flagellum istud, quod utilitatis gratia tibi dominus inferre dignatus est, iubeat amoueri (*ipse enim dolere facit et rursus medetur : percutit et manus eius sanauerunt*<sup>29</sup>. *Ipse humiliat et exaltat, ipse occidit et uiuificat, deducit ad inferum et reducit*<sup>30</sup>) et ignita diaboli iacula, quae me arbitro tibi permisit infligi, redundante spiritus sui rore restinguat. Quam temptationem licet eadem celeritate qua inferri dominus passus est ad unam senis orationem rursus abstulerit, euidenti tamen experimento docuit non modo non exprobari patefacta cuiusque uitia, sed ne leuiter quidem laborantis dolorem debere contemni. Et idcirco nequam uos unius senis siue paucorum uel inperitia uel

forter plutôt par des consolations pleines de douceur et de tendresse. Vous suivrez ainsi le commandement que nous fait le sage Salomon « de délivrer ceux que l'on traîne à la mort et de sauver ceux que l'on va égorger ». A l'exemple de notre Sauveur, vous n'achèverez pas le roseau à demi-éclaté et n'éteindrez pas la mèche qui fume encore. Vous demanderez au Seigneur la grâce de pouvoir chanter avec confiance et en toute vérité : « Le Seigneur m'a donné une langue savante, afin que je sache fortifier par ma parole celui qui se trouve dans l'abattement. » Nul ne pourrait soutenir les embûches de l'ennemi ni éteindre ou réprimer les ardeurs de la chair, qui brûlent en nous comme un feu que la nature même y nourrit, si la grâce de Dieu ne venait aider notre faiblesse ou ne lui faisait un rempart de sa protection.

Maintenant, les desseins de salut sont atteints que le Seigneur se proposait dans cet ouvrage de sa sagesse; il a délivré ce jeune homme d'une tentation si redoutable, et vous a vous-même instruit de la violence que peut atteindre parfois la tentation et du devoir que nous avons d'y compatir. Unissons donc nos prières, pour implorer la fin de l'épreuve qu'il a daigné vous infliger, dans le dessein que vous en retiriez une grande utilité — « car c'est lui qui fait la blessure et qui la bande; il frappe, et sa main guérit »; « il abaisse et il élève, il tue et donne la vie, il fait descendre au séjour des morts et en ramène ». Qu'il daigne, par l'abondante rosée de son Esprit, éteindre en vous les traits enflammés du diable dont il a permis, à ma demande, que vous fussiez percé.

Une seule prière du vieillard suffit : le Seigneur retira la tentation aussi promptement qu'il l'avait permise. Le fait n'en disait pas moins hautement que, loin de reprocher aux frères les fautes qu'ils nous découvrent, nous ne devons pas mépriser leurs peines même les plus légères.

Il ne faut donc pas que la légèreté d'un seul ou de quelques-uns, dont les cheveux blancs servent à l'as-

26. Prov., 24, 11 (LXX). 27. Cf. Mt., 12, 20. 28. Is., 50, 4. 29. Job, 5, 18 (LXX). 30. 1 Reg., 2, 6-7.

leuitas ab illa salutari quam praediximus uia et traditione maiorum deterreat et excludat, quorum canitie ad deceptionem iuniorum callidissimus abutitur inimicus : sed absque ullo confusionis operimento omnia debent senioribus reuelari atque ab eis uel remedia uulnerum uel exempla conuersationis ac uitae fiducialiter sumi. In quibus parem opem et similem experiemur effectum, si nihil penitus affectare nostro iudicio ac praesumptione temptemus.

XIII. Denique in tantum placita deo haec sententia conprobatur, ut etiam scripturis sanctis hanc eandem institutionem non otiose repperiamus insertam, ita ut puerum Samuelem iudicio praelectum suo nollet per semet ipsum diuini conloquii disciplina dominus erudire, sed recurrere semel et iterum pateretur ad senem<sup>31</sup>, eumque ad suum quem uocabat adloquium etiam illius qui offenderat deum, dummodo senioris, doctrina uellet institui, et quem sua uocatione dignissimum iudicaret, senioris mallet institutione formari, ut scilicet et illius qui ad diuinum ministerium uocabatur probaretur humilitas et iunioribus forma subiectionis huius proponeretur exemplo.

XV. Paulum quoque per semet ipsum uocans et adloquens Christus, cum posset ei perfectionis uiam reserare confestim, dirigere ad Annaniam mauult et ab eo iubet uiam ueritatis agnoscere dicens : *surge et ingredere ciuitatem, et ibi tibi dicetur quid te oporteat facere*<sup>32</sup>. Mittit itaque et hunc ad seniorem eumque illius potius doctrina quam sua censet institui, ne scilicet, quod recte gestum fuisset in Paulo, posteris malum praesumptionis praeberet exemplum, dum unusquisque sibimet persuaderet simili modo se quo-

tuce de l'ennemi pour tromper les jeunes, vous fasse sortir de la voie de salut que nous avons dite ni ne vous détourne de l'enseignement de nos pères. Mais, déchirant le voile dont la fausse honte les voudrait couvrir, manifestons à nos anciens tous les secrets de notre âme, et allons en toute confiance chercher près d'eux le remède à nos blessures et des exemples de sainte vie. Nous y trouverons à notre tour secours et profit, si nous n'essayons point de rien entreprendre par notre jugement propre et notre inspiration personnelle.

XIV. Dieu se plaît tant à cette déférence envers les anciens qu'il nous l'a marquée à dessein dans les saintes Écritures.

Par un jugement de sa Providence, il a fait élection du jeune Samuel. Mais, au lieu de l'instruire par lui-même et d'entrer directement en colloque, il le laisse recourir une et deux fois à un vieillard. Cet enfant qu'il appelle à l'honneur de ses divins entretiens, il le veut enseigné par un homme qui l'a offensé, pour l'unique raison que cet homme est un ancien; et, après l'avoir jugé digne d'une vocation si haute, il préfère le soumettre à la direction d'un ancien, afin d'éprouver par là l'humilité de celui qu'il destine à un divin ministère, et de donner en sa personne à la jeunesse un modèle de soumission.

XV. Mais voici que le Christ appelle par lui-même l'apôtre Paul et lui parle sans intermédiaire. Ne pouvait-il, sur-le-champ, lui révéler le chemin de la perfection? Il aime mieux l'adresser à Ananie, et c'est de sa bouche qu'il lui ordonne d'apprendre la vérité : « Lève-toi et entre dans la ville; là te sera dit ce qu'il te faut faire. » Il l'envoie donc, lui aussi, à un ancien, et juge préférable de le mettre à cette école, plutôt que de l'enseigner lui-même, de peur que ce qui eût été juste chez l'Apôtre ne fût pour l'avenir un mauvais exemple qui encourageât la présomption, et que chacun ne se persuadât ne devoir, comme lui, reconnaî-

31. Cf. 1 Reg., 3.

32. Act., 9, 6.

que debere dei solius magisterio atque doctrina potius quam seniorum institutione formari. Quam praesumptionem etiam ipse apostolus non solum litteris, sed etiam opere atque exemplo docet omnimodis detestandam, ob hoc solummodo se adserens Hierosolymam conscendisse, ut euangelium, quod comitante gratia spiritus sancti cum potestate signorum et prodigiorum gentibus praedicabat, cum suis coapostolis et antecessoribus priuata quodammodo ac domestica examinatione conferret, *et contuli*, inquiens, *cum illis euangelium quod praedico inter gentes, ne forte in uacuum currerem aut cucurrissem*<sup>33</sup>. Quis ergo tam praesumptor et caecus sit, qui se audeat suo iudicio discretionique committere, cum uas electionis indiguisset se coapostolorum suorum conlatione testetur? Unde manifestissime comprobatur nulli a domino uiam perfectionis ostendi, qui habens unde ualeat erudiri doctrinam seniorum uel instituta contempserit, parui pendens illud eloquium quod oportet diligentissime custodiri : *interroga patrem tuum, et adnuntiabit tibi : seniores tuos, et dicent tibi*<sup>34</sup>.

XVI. Omni igitur conatu debet discretionis bonum uirtute humilitatis adquiri, quae nos inlaesos ab utraque potest nimietate seruare. Vetus namque sententia est : ἀκρότητες ἰσότητες, id est nimietates aequales sunt. Ad unum enim finem nimietas ieiunii ac uoracitas peruenit, eodemque dispendio uigiliarum immoderata continuatio monachum quo somni grauissimi torpor inuoluit. Nam per excessum continentiae debilitatum quemque ad illum statum reuocari necesse est, in quo neglegens quisque per incuriam detinetur, ita ut frequenter quos per gastrimargiam decipi non potuisse conspeximus, per inmoderationem ieiunio-

33. Gal., 2, 2.

34. Deut., 32, 7.

tre pour maître et docteur que Dieu seul, plutôt que de se former à l'école des anciens.

Mais l'Apôtre lui-même nous enseigne par des actes et par l'exemple, non moins que par ses écrits, l'éloignement que nous doit inspirer pareille présomption. Il n'est monté à Jérusalem, assure-t-il, qu'afin de communiquer à ses frères et prédécesseurs dans l'apostolat, en une sorte d'examen privé et fraternel, l'Évangile qu'il annonçait aux Gentils avec un tel accompagnement de la grâce du Saint-Esprit et du pouvoir des signes et des prodiges. « Et je leur exposai, dit-il, l'Évangile que j'annonce aux Gentils... de peur de courir ou d'avoir couru en vain. »

Qui sera si présomptueux et aveugle que d'oser se fier à son jugement propre et à sa discrétion, lorsque ce vase d'élection atteste qu'il eut besoin de conférer avec ses frères dans l'apostolat? Nous avons là une preuve bien manifeste que le Seigneur ne montre à personne le chemin de la perfection, si, ayant auprès de qui s'instruire, on méprise la doctrine des anciens et leur règle de vie, sans faire cas de cette parole, qui voudrait être pourtant observée avec zèle : « Interroge ton père, et il te l'apprendra; tes anciens, et ils te le diront. »

XVI. Efforçons-nous donc de tout notre pouvoir d'acquérir, par la vertu d'humilité, le bien de la discrétion, qui saura nous garder indemnes des deux excès opposés.

Le proverbe n'est pas nouveau : Ἀκρότητες ἰσότητες, les extrêmes se touchent. L'excès du jeûne et la voracité ont même aboutissement; les veilles immodérées ne sont pas moins désastreuses pour le moine que l'appesantissement d'un sommeil prolongé. Les privations excessives, en effet, débilitent, et ramènent à l'état où croupissent la négligence et l'apathie. J'en ai vu maintes fois qui étaient demeurés sourds aux séductions de la gourmandise, déchoir par suite de jeûnes immodérés; la passion qu'ils avaient vaincue,

rum uiderimus fuisse deiectos atque ad eandem quam uicerant passionem infirmitatis occasione conlapsos. Uigiliae quoque et pernoctationes inrationabiles deicerunt quos somnus superare non potuit. Quapropter secundum apostolum *per arma iustitiae quae a dextris sunt et a sinistris*<sup>35</sup> recto moderamine transeundum est et ita inter utrasque nimietates discretionem moderante gradiendum, ut nec a tradito continentiae tramite nos adquiescamus abduci nec rursus remissione noxia in gulae uentrisque desideria concidamus:

XVII. Etenim memini me frequenter ita adpetitum cibi penitus respuisse, ut duobus diebus ac tribus refectione dilata ne memoria quidem ullius edulii meam interpellauerit mentem, et rursus ab oculis meis ita somnum diaboli inpugnatione subtractum, ut plures noctes ac dies paululum quid somni meis oculis a domino precarer infundi, grauiusque me periclitatum somni cibique fastidio quam soporis et gastrimargiae conluctatione persensi. Itaque sicut festinandum nobis est, ne adpetitu corporeae uoluptatis in dissolutionem noxiam delabamur et ante praestitum tempus uel cibo indulgere uel modum eius excedere praesumamus, ita et escae somnique relectio hora legitima, etiam si horreat, ingerenda. Utrumque enim bellum aduersarii factione consurgit et perniciosius continentia inmoderata quam saturitas remissa subplantat. Ab hac namque ad mensuram distractionis intercedente salutari conpunctione conscendi potest, ab illa non potest.

35. 2 Cor., 6, 7.

prit sa revanche à la faveur de leur affaiblissement. D'autres sont tombés, pour s'être adonnés plus que de raison aux veilles et aux nuits sans sommeil, dont le sommeil même avait été impuissant à triompher.

« Munis de droite et de gauche des armes de la justice », selon la parole de l'Apôtre, gardons les tempéraments raisonnables, et sous la guide de la discrétion, passons entre les deux extrêmes, sans jamais consentir à nous laisser emporter, pour la pratique de l'abstinence, hors de la voie qui nous fut enseignée, mais aussi sans tomber, par un relâchement funeste, dans les désirs de la gourmandise et de l'intempérance.

XVII. Je me souviens, quant à moi, d'avoir plus d'une fois si profondément méprisé l'appétit de la nourriture, qu'après deux ou trois jours passés sans rien prendre, la pensée même ne me venait pas de rompre l'abstinence. Il est arrivé aussi que le démon réussit à me rendre le sommeil impossible; et, plusieurs jours et plusieurs nuits durant, j'implorais du Seigneur la grâce de quelques instants de repos. Or j'éprouvai toujours que cette répugnance à l'endroit de la nourriture et du sommeil me jetait dans un plus grand péril que n'auraient fait les assauts de la paresse et de la gourmandise.

Que l'on s'empresse à ne point glisser, par appétit de la jouissance corporelle, dans un relâchement malheureux, à ne pas anticiper l'heure fixée, ni s'abandonner au plaisir de la bouche ou dépasser la mesure. Mais il convient aussi, l'heure venue, de prendre nourriture et sommeil, quelque répugnance que l'on y puisse avoir. L'une et l'autre guerre viennent du démon; mais la chute est plus grave par un jeûne immodéré que par un appétit satisfait.

De celui-ci, on peut, une conpunction salutaire intervenant, remonter à la mesure de l'austérité; de l'autre, c'est impossible<sup>1</sup>.

1. Denys le Chartreux explique : A cause de la faiblesse excessive où l'on s'est mis.

XVIII. GERMANVS : Quis igitur est continentiae modus, quem aequo moderamine retinentes inter utramque nimietatem inlaesi transire possimus?

XVIII. MOYSES : Super hac re inter maiores nostros frequenter nouimus habitum fuisse tractatum. Nam discutientes continentias diuersorum, qui uel solis leguminibus uel holeribus tantum uel pomis uitam iugiter exigebant, praeponere cunctis illis refectionem solius panis, cuius aequissimum modum in duobus paxamaliis statuerunt, quos paruulos panes uix librae unius pondus habere certissimum est.

XX. Quod nos gratanter amplexi respondimus hunc modum nos minime pro continentia reputare, quippe qui integrum eum nequaquam possemus insumere.

XXI. MOYSES : Si uultis experiri uim statuti huius, modum istum iugiter retinete, nullum extrinsecus coctionis pulmentum die dominico uel sabbati neque sub aliqua aduenientium fratrum occasione sumentes. Nam his relecta caro non solum minore quantitate diebus residuis poterit sustentari, uerum etiam totam refectionem sine labore differre, illorum scilicet ciborum quos extrinsecus sumpserit adiectione suffulta. Quod nullo modo facere nec refectionem panis differre in diem posterum praeualebit, quisque fuerit semper praedictae mensurae quantitate contentus. Etenim memini seniores nostros, quod nos quoque retineo frequenter fuisse perpressos, cum tanto labore ac difficultate hanc parsimoniam sustentasse tantaque ui atque inedia praedictam custodisse mensuram, ut inuiti quodammodo nec sine gemitu atque tristitia hunc finem sibi refectionis inponerent.

XXII. Generalis tamen hic continentiae modus est, ut secundum capacitatem uirium uel corporis uel

XVIII. GERMAIN. — Quelle est donc la mesure de l'abstinence et quels les tempéraments raisonnables, qui nous permettraient de passer indemnes entre les deux excès opposés ?

XIX. MOÏSE. — J'ai souvenance que nos Pères ont débattu cette question plus d'une fois. Après avoir considéré la pratique de plusieurs, qui s'étaient contentés persévéramment de légumes, ou d'herbes, ou de fruits, ils lui préférèrent l'usage du pain sec, et déterminèrent que la mesure la plus convenable que l'on pût garder était de deux petits pains, qui, ensemble, font une livre à peine.

XX. Nous fîmes à ces paroles joyeux accueil, et répondîmes que nous ne comptions pas pour de l'abstinence un tel régime. Nous n'aurions pas réussi, pour notre part, à tant manger.

XXI. MOÏSE. — Si vous voulez éprouver ce que peut être ce régime, observez fidèlement la mesure indiquée, sans y rien ajouter de cuit le dimanche ou le samedi, ni à l'occasion de la visite d'un frère. Ces adoucissements permettent de se contenter de moins le reste du temps, voire de jeûner tout à fait, et sans la moindre fatigue; les suppléments que l'on a pris, soutiennent alors. Mais c'est de quoi l'on demeure bien incapable, comme aussi de rester deux jours sans manger, lorsqu'on s'en tient à la ration que j'ai dite. Je me souviens que nos anciens — et la chose nous est arrivée à nous-mêmes plus d'une fois — éprouvaient tant de difficulté à soutenir ce régime et devaient faire une telle violence à leur appétit qu'ils ne se leuaient de table que comme à regret, et non sans gémissement ni tristesse.

XXII. La règle générale à suivre quant à l'abstinence, consiste à s'accorder, selon ses forces et son

aetatis tantum sibimet cibi unusquisque concedat, quantum sustentatio carnis, non quantum desiderium saturitatis exposcit. In utraque enim parte sustinebit maximum detrimentum, quisquis inaequalitatem tenens nunc uentrem ieiuniorum ariditate constringit, nunc escarum nimietate distendit. Ut enim mens cibi inanitate lassata perdit orationum uigorem, dum carnis lassitudine nimia prae-grauata condormitare compellitur, ita rursum nimietate uoracitatis oppressa emittere ad deum preces puras leuesque non poterit. Sed ne castimoniae quidem ipsius puritatem indisrupta ualebit iugitate seruare, dum ei etiam diebus illis, quibus carnem acriore uidetur continentia castigare, praeterita cibi materia ignem carnalis concupiscentiae subministrat.

XXIII. Nam quod semel per escarum abundantiam concretum fuerit in medullis, necesse est egeri atque ab ipsa naturae lege propelli, quae exuberantiam cuiuslibet umoris superflui uelut noxiam sibi atque contrariam in semet ipsa residere non patitur. Ideoque rationabili semper et aequali est corpus nostrum parsimonia castigandum, ut si naturali hac necessitate conmorantes in carne omnimodis carere non possumus, saltem rarius nos et non amplius quam trina uice ista conluuione respersos totius anni cursus inueniat. Quod tamen sine ullo pruritu quietus egerat sopor, non fallax imago index occultae uoluptatis eliciat. Quamobrem haec est temperata quam diximus continentiae aequalitas atque mensura, quae patrum quoque iudicio comprobatur, ut cotidianam panis refectionem cotidiana comitetur esuries, in uno eodemque statu animam pariter corpusque conseruans, nec ieiunii fatigatione concidere nec grauari mentem saturitate permittens. Tanta namque frugalitate finitur,

âge, ce qu'il faut de nourriture pour sustenter le corps, pas assez pour l'assouvir.

Il y a un égal dommage, et il n'est pas petit, à vivre d'un régime inégal, passant de l'extrême rigueur du jeûne à l'excès du manger. L'esprit abattu par le manque de nourriture ne prie plus qu'avec langueur; l'excessive fatigue l'appesantit d'involontaire somnolence. Mais les excès de bouche l'oppriment à leur tour, et le mettent dans l'impuissance d'épancher vers Dieu de vives et pures prières. La chasteté non plus ne sera pas inviolablement gardée. Les jours mêmes où la chair semblera plus matée par le jeûne, l'intempérance de la veille allumera encore les feux de la concupiscence.

XXIII. Ce qui s'est une fois amassé dans les moelles par l'abondance des aliments sera nécessairement rejeté; et c'est la loi même de la nature qui le chasse, car elle ne souffre pas que séjourne en elle l'exubérance d'aucune humeur superflue, comme lui étant nuisible et contraire. Voilà pourquoi une parcimonie toujours raisonnable et égale doit châtier notre corps, en sorte que si, demeurant dans la chair, il nous est impossible d'échapper absolument à cette nécessité naturelle, du moins le cours de l'année tout entière ne nous trouve que très rarement, et pas plus de trois fois, souillés de ces immondices. Encore faut-il que cela se produise sans nul prurit, dans un sommeil tranquille, et ne soit pas provoqué par une imagination trompeuse, qui serait l'indice d'une volupté cachée.

C'est dans cette pensée que furent calculées, avec un juste sentiment des proportions, l'uniformité et la mesure d'abstinence que j'ai dites, et que le jugement des Pères a ratifiées : un repas au pain sec chaque jour, mais qui, chaque jour, laisse vivre la faim; par ce moyen, l'âme et le corps constamment dans le même état, ni abattus par le jeûne, ni alourdis par la satiété. Régime si frugal que parfois, le soir écoulé,

ut interdum se post uesperam nec sentiat aut meminerit refecisse.

XXIII. Et in tantum hoc non sine labore perficitur, ut malint hi qui perfectionem discretionis ignorant etiam biduo protelare ieiunia idque quod hodie sumpturi fuerant in crastinum reseruare, dummodo ad refectionem peruenientes desiderata satietate potiantur. Quod nuper Benjamin ciuem uestrum pertinaciter tenuisse cognoscitis, qui ne cotidie paxamatia duo percipiens aequali castigatione continuam parcitatem iugiter retentaret, maluit biduana semper continuare ieiunia, dummodo ad refectionem ueniens duplicata mensura repletet uentris ingluuiem, id est ut quatuor paxamatia comedens desiderata saturitate frueretur et expletionem uentris sui biduano ieiunio quodammodo compararet. Qui obstinatione et pertinacia mentis suae definitionibus potius propriis quam seniorum traditionibus adquiescens quali sine suum propositum terminarit, procul dubio meministis, siquidem relicta heremo rursus ad inanem philosophiam mundi huius ac uanitatem saeculi deuolutus praedictam sententiam seniorum sui casus signet exemplo ruinaeque sua cunctos doceat neminem definitionibus suis uel proprio iudicio confidentem perfectionis culmen aliquando posse conscendere, sed ne diaboli quidem perniciosa inlusione non decipi.

XXV. GERMANVS : Quomodo igitur a nobis hic modus indisrupte poterit custodiri? Nam nonnumquam hora nona soluta iam statione ieiunii superuenientibus fratribus necesse est eorum obtentu aut adici aliquid ad statutam solitamque mensuram aut certe

1. La station désigne, dans la langue chrétienne la plus ancienne, un exercice facultatif de prière et de jeûne, fixé aux mercredi et vendredi de chaque semaine : réplique d'une coutume juive, dont le nom même suggérait l'emploi du mot *statio* pour le désigner. Le jeûne

l'on ne s'aperçoit ni ne se souvient plus du repas que l'on a fait.

XXIV. Il est si vrai que ce régime ne va pas sans labeur, que les moines ignorants de la parfaite discrétion préfèrent prolonger leur jeûne et garder le pain du jour pour le lendemain, pourvu que, l'heure venue de la réfection, ils s'assouviennent à leur gré.

Telle fut naguère, vous le savez, la pratique obstinée de votre compatriote, Benjamin. Pour échapper à cette pénitence toujours égale et à cette sobriété continue, il préférait jeûner deux jours de suite, et avoir le loisir, en se mettant à table, de satisfaire, moyennant double ration, sa gloutonnerie. Ses quatre pains lui donnaient la faculté de contenter ses désirs et de rassasier sa faim; et ses deux jours de jeûne n'avaient de but, si je puis dire, que de lui permettre de se gaver à son aise.

Avec cette obstination à préférer son caprice aux enseignements des anciens, vous vous rappelez quelle fin il a faite, et comme il quitta le désert, pour rouler à la folle philosophie de ce monde et à la vanité du siècle.

Sa chute est un exemple à l'appui de la règle posée par les anciens. Elle enseigne à tous que quiconque obéit à son inspiration personnelle et à son jugement propre n'atteindra jamais au sommet de la perfection; plus encore : qu'il est impossible qu'il ne succombe pas aux dangereux artifices du démon.

XXV. GERMAIN. — Le moyen de tenir constamment la mesure que vous dites? Souvent, on a rompu la station<sup>1</sup> du jeûne à la neuvième heure : des frères surviennent. Force est bien, alors, ou d'ajouter, en leur honneur, quelque chose à la mesure de son ordinaire,

stational, qui formait la partie essentielle de l'exercice, consistait, comme nous l'apprend Tertullien (*De jejun.*, 11), à retarder le repas : on le rompait ordinairement après none.

L'usage persévère aux siècles suivants, mais le terme de *statio* avec

humanitatem, quam iubemur omnibus exhibere, penitus euitari.

XXVI. MOYSES : Vtraque uno modo ac sollicitudine pari conuenit obseruari. Nam et mensuram cibi causa continentiae ac puritatis cum omni scrupulo custodire debemus et humanitatem atque adhortationem aduenientibus fratribus caritatis obtentu similiter exhibere, quia satis absurdum est, ut fratri, immo Christo mensam offerens non cum eo cibum pariter sumas aut ab eius refectione te facias alienum. Itaque in neutra parte reprehensibiles inueniemur, si haec a nobis consuetudo teneatur, ut hora nona de duobus paxamatiis, quae nobis canonica mensura iure debentur, uno paxamatio praelibato aliud huius expectationis gratia in uesperam reseruemus, quod si superuenerit quispiam fratrum cum ipso pariter insumamus, nihil consuetudini solitae amplius adiungentes. Et hac dispensatione nequaquam nos fratris contristabit aduentus, qui nobis debet esse gratissimus. Siquidem ita ei exhibebimus humanitatis obsequia, ut nihil a rigore continentiae relaxemus. Si uero nullus aduenerit, hunc quoque uelut de canonico modo debitum nobis libere praesumemus. Qua parcitate nec stomachus uespere poterit adgrauari, quippe hora nona uno paxamatio iam praemisso : quod plerumque his, qui districtiorem abstinentiam se tenere credentes totam refectionem ad uesperam differunt, euenire consuevit. Nam

le sens de jeûne stational se rencontre de plus en plus rarement, pour reparaitre un instant chez Cassien, dans la forme nouvelle qu'on lui voit ici de *statio jejunii*. Plein de la pensée, alors commune, que le monachisme constituait la *militia Christi*, Cassien enrichit le sens primitif d'une allusion de caractère littéraire à la *statio* militaire ou ser-

ou de manquer absolument au devoir de l'hospitalité, qu'il nous est commandé d'offrir à tous.

XXVI. Moïse. — Il convient d'observer pareillement l'un et l'autre précepte, et avec une égale sollicitude : de garder scrupuleusement, d'une part, la mesure du manger, pour l'amour de la tempérance et de la pureté; de s'acquitter, d'autre part, à l'égard des frères qui surviennent, des devoirs de l'hospitalité et du soutien fraternel, par souci de la charité.

Il serait absurde, en vérité, que, recevant un frère à sa table, ou plutôt le Christ en sa personne, on ne partageât point son repas et qu'on y assistât comme un étranger.

Mais voici une méthode, par où nous ne laisserons rien à désirer ni dans un sens ni dans l'autre. A la neuvième heure, ne prenons qu'un des deux pains auxquels notre règle nous donne droit, et réservons l'autre pour le soir, en vue de la visite que nous pourrions recevoir. S'il survient, en effet, quelque frère, nous nous mangeons ce pain de compagnie avec lui, et nous n'ajoutons rien à notre ordinaire. Par ce moyen, nous ne concevons non plus aucune tristesse d'une visite qui doit être pour nous une fête; et le devoir de l'hospitalité à l'égard de notre frère est rempli, sans que nous ayons rien relâché de la rigueur de notre abstinence. Que si nous n'avons pas de visite, nous pourrions encore manger hardiment notre pain, puisqu'il nous est dû en vertu de la règle même. Comme d'ailleurs nous en aurons pris un à la neuvième heure, notre estomac ne se sentira pas chargé du médiocre repas que nous ferons ainsi avec le seul qui nous reste; et nous éviterons l'inconvénient qu'éprouvent habituellement ceux qui diffèrent jusqu'au soir leur

vice de garde (cf. *Inst.*, 5, 30). L'expression désigne en outre, dans son œuvre, aussi bien le jeûne quotidien des moines que le jeûne pratiqué les mercredi et vendredi (cf. *Ibid.*, 5, 24).

Sur cette question, voir un article de Christine Mohrmann dans *Vigiliae christianae*, octobre 1953.

recens escae perceptio tam in uespertinis quam in nocturnis orationibus tenuem leuemque sensum non sinit inveniri. Ideoque commodum satis et utile hora nona refectionis tempus indultum est, in quo reficiens monachus non solum in nocturnis uigiliis lenis ac uacuus, uerum etiam in ipsis uespertinis sollemnitatibus digesto iam cibo inuenietur aptissimus.

Talibus nos sanctus Moyses geminae institutionis epulis saginuit, non solum discretionis gratiam atque uirtutem praesenti eruditione uerborum, sed etiam abrenuntiandi rationem et destinationem finemque propositi ante acta disputatione demonstrans, ut quod ante feruore tantum spiritus ac zelo dei cluis quodammodo oculis sectabamur, luce clarius aperiret faceretque sentire quantum a puritate cordis et directionis linea fuisset id temporis euagati, quippe cum etiam omnium uisibilium in hoc saeculo artium disciplina absque destinationis ratione subsistere ac sine contemplatione certi finis adtingi omnino non possit.

repas complet, sous prétexte d'observer un jeûne plus sévère : la nourriture qu'ils viennent de prendre leur enlève la liberté d'esprit et l'aisance durant les prières de vêpres et les nocturnes.

La facilité qu'on nous laisse de faire notre repas à la neuvième heure présente donc bien des avantages. Non seulement l'esprit se sent libre et dégagé pour les vigiles de la nuit; mais la solennité même des vêpres nous trouve parfaitement dispos, parce que la digestion est faite.

\*  
\*\*

Deux fois le bienheureux Moïse nous avait nourris de sa parole. La dernière conférence venait de nous révéler la grâce et la vertu de la discrétion; le vrai caractère de notre renoncement, le but et la fin de la vie monastique nous étaient apparus dans la première, et ce que nous poursuivions auparavant les yeux fermés, pour ainsi dire, n'ayant pour nous que notre ferveur et le zèle de Dieu, s'était révélé dans une lumière plus claire que le jour. Nous sentions aussi comme nous avions erré jusque-là à l'aventure, loin de la vraie direction, étrangers à la pureté du cœur; et ce sentiment s'avivait encore, lorsque nous songions que la maîtrise des arts mêmes de ce siècle, pour visibles qu'ils soient, requiert un but précis, et qu'on n'y atteint pas sans viser à une fin déterminée.

III

CONLATIO ABBATIS PAFNVTII

De tribvs abrenvntiationibvs

CAPITVLA

- I. De conuersione ac uita abbatis Pafnutii.
- II. De sermone eiusdem senis ac responsione nostra.
- III. Propositio abbatis Pafnutii de tribus uocationum generibus et de tribus renuntiationibus.
- III. Expositio trium uocationum.
  - V. Quod et desidioso uocatio prima non prosit et strenuo postrema non obsit.
- VI. Expositio trium renuntiationum.
- VII. Quemadmodum singularum renuntiationum sit adprehendenda perfectio.
- VIII. De propriis diuitiis, in quibus consistit animae pulchritudo uel foeditas.
- VIII. De tripertito genere diuitiarum.
  - X. Non posse quemquam primo tantum renuntiationis gradu esse perfectum.
- XI. Interrogatio de libero arbitrio hominis et gratia dei.
- XII. Responsio de dispensatione diuinae gratiae manente arbitrii libertate.
- XIII. Quod directio uiae nostrae ex deo sit.
- XIII. Quod scientia legis magisterio et illuminatione domini conferatur.

III

CONFÉRENCE DE L'ABBÉ PAFNUCE

Des trois renoncements

TABLE DES CHAPITRES

- I. L'abbé Pafnuce et sa manière de vivre.
- II. Discours du vieillard. Notre réponse.
- III. La proposition de l'abbé Pafnuce : il y a trois classes de vocations et trois renoncements.
- IV. Les trois vocations.
  - V. Que la vocation la plus relevée ne profite pas au lâche, et que la moins noble n'est pas un obstacle à l'âme vaillante.
- VI. Les trois renoncements.
- VII. Qu'il faut accomplir en perfection chacun des trois renoncements.
- VIII. Des vraies et propres richesses qui font ou la beauté ou la laideur de l'âme.
- IX. Des trois sortes de richesses.
  - X. Que le premier degré du renoncement ne saurait à lui seul rendre parfait.
- XI. Question sur la grâce et le libre arbitre.
- XII. L'économie de la grâce ne supprime pas la liberté.
- XIII. Nous sommes redevables à Dieu de suivre la voie droite.
- XIV. Le Seigneur est le maître qui nous donne par sa lumière la science de la loi.

- XV. Quod intellectus, quo mandata dei possimus agnoscere, et bonae uoluntatis affectus a domino condonetur.
- XVI. Quod ipsa fides a domino concedatur.
- XVII. Quod moderatio et tolerantia temptationum nobis a domino tribuatur.
- XVIII. Quod perpetuitas timoris dei nobis a domino conferatur.
- XVIII. Quod initium uoluntatis bonae et consummatio eius a domino sit.
- XX. Quod nihil in hoc mundo sine deo geratur.
- XXI. Obiectio super liberi arbitrii potestate.
- XXII. Responso, quod liberum arbitrium nostrum adiutorio domini semper indigeat.

I. In illo sanctorum choro, qui uelut astra purissima in nocte mundi istius refulgebant, uidimus sanctum Pafnutium uice luminaris magni claritate scientiae coruscantem. Hic namque presbyter congregationis nostrae, id est illius quae in heremo Sciti morabatur fuit, in qua ita ad extremam durauit aetatem, ut numquam e cella quam iunior coeperat habitare quaeque ab ecclesia milibus quinque distabat, saltem ad uiciniora migrauerit, ne fessus annis die sabbati uel dominico uenturus ad ecclesiam tanti itineris spatio uexaretur. Sed ne uacuis quidem reuertenti exinde contentus uas aquae, quam per totam erat ebdomadam sumpturus, suis ceruicibus superponens reportabat ad cellam, cumque nonagenariam excessisset aetatem, numquam passus est eam iuniorum sibi labore deferri. Hic itaque ab adulescentia sua scolis coenobiorum tanto ardore se tradidit, ut in eis paruo tempore conmoratus tam subiectionis bono quam uniuersarum uirtutum scientia pariter ditaretur. Humilitatis namque et oboedientiae disciplina omnes suas morti-

- XV. L'intelligence même qui nous rend capables de connaître les commandements divins et le sentiment de la bonne volonté sont des dons du Seigneur.
- XVI. La foi elle-même est une grâce de Dieu.
- XVII. Que c'est Dieu qui mesure la tentation et donne la force de la supporter.
- XVIII. La persévérance dans la crainte de Dieu est aussi une grâce.
- XIX. Le commencement de la bonne volonté et sa consommation sont du Seigneur.
- XX. Que rien en ce monde ne se fait sans Dieu.
- XXI. Objection tirée de notre liberté.
- XXII. Notre liberté a constamment besoin du secours de Dieu.

I. Parmi ce chœur de saints, astres purs qui reluisaient dans la nuit de ce monde, nous vîmes briller le bienheureux Pafnuce, de qui la science jetait un éclat plus vif, comme d'un grand luminaire.

C'était le prêtre de notre groupe monastique, celui du désert de Scété. Il y vécut jusqu'à l'extrême vieillesse, sans jamais vouloir changer la cellule qu'il avait commencé d'habiter, lorsqu'il était plus jeune, et qui se trouvait à cinq milles de l'église, contre une plus rapprochée, qui eût épargné à son grand âge la fatigue d'une si longue route, les samedis et dimanches. C'était encore trop peu à ses yeux : il ne souffrait pas de revenir les mains libres ; mais on le voyait charger sur ses épaules et porter à sa cellule l'eau dont il boirait durant toute la semaine ; il avait passé quatre-vingt-dix ans, qu'il ne consentait point que de plus jeunes prissent cette peine pour lui.

Il s'était donné, dès l'adolescence, aux écoles des cénobites avec une telle ardeur qu'un bref séjour lui suffit pour s'enrichir de l'esprit de soumission et de la science de toutes les vertus. Assidu à l'humilité et à l'obéissance, cette discipline, en mortifiant tous les

ficans uoluntates et per hanc extinctis uniuersis uitiis cunctisque uirtutibus consummatis, quas monasteriorum instituta uel antiquissimorum patrum doctrina fundauit, sublimioris profectus ardore succensus heremi festinauit penetrare secreta, ut domino, cui inter fratrum turbas positus sitiebat inseparabiliter inhaerere, nullo deinceps humano consortio retrahente facilius uniretur. Ubi rursum tanto feruore etiam ipsorum anachoretarum uirtutes superans desiderio et intentione iugis ac diuinae illius theoriae cunctorum deuitabat aspectus, uastiora et inaccessibilia solitudinis penetrans loca multoque in eis tempore delitescens, ut ab ipsis quoque anachoretis difficulter ac rarissime deprehensus angelorum cotidiano consortio delectari ac perfrui crederetur, atque ei merito uirtutis huius ab ipsis inditum fuerit Bubali cognomentum.

II. Huius igitur magisterio institui cupientes, cogitationum etiam stimulis agitati ad cellam eius iam die aduesperante peruenimus. Qui habito aliquantis per silentio cum propositum nostrum praedicare coepisset, quod scilicet patriam relinquentes tot prouinciis pro amore domini perlustratis egestatem ac uastitatem heremi tolerare et imitari rigorem conuersationis illorum tantopere niteremus, quem uix ipsi qui in eadem necessitate atque inopia nati educatique sunt sustinerent, respondimus nos ob id ad eius doctrinam ac magisterium tetendisse, ut inui aliquatenus tanti uiri institutionibus ac perfectione possemus, quam innu-

mouements de la volonté propre, éteignit ses vices, et le rendit consommé en toutes les vertus qui ont germé des institutions monastiques et de la doctrine des Pères les plus anciens.

Alors, de plus hautes cimes enflammèrent ses désirs. Vivant parmi la foule des frères, il avait soif d'adhérer au Seigneur inséparablement, sans qu'aucune société humaine l'en pût venir distraire. Le désert l'appelait, et sa solitude. Il y courut, afin de rencontrer plus aisément l'union divine.

Là encore, son étonnante ferveur se montra supérieure aux vertus mêmes des anachorètes. Tendu de tous ses désirs vers la contemplation continuelle de Dieu, il fuyait le regard des hommes, et s'enfonçait dans les solitudes les plus secrètes et les plus inaccessibles. Il y demeurait caché de longs jours; en sorte que les anachorètes eux-mêmes ne réussissaient que bien rarement à le joindre, et non sans peine. Aussi la croyance s'était-elle établie qu'il goûtait quotidiennement le délice de la compagnie des anges; et, en considération de son amour pour la retraite, on l'avait surnommé Bubale, le Bœuf sauvage.

II. Désireux de nous instruire auprès d'un tel maître, agités en outre par les aiguillons de nos pensées, nous arrivâmes à sa cellule vers le soir tombant.

D'abord, il garda quelques instants le silence. Puis il se mit à vanter notre propos : après avoir laissé notre patrie, traversé pour l'amour du Seigneur tant de provinces, nous nous essayions de si grand cœur à supporter le dénûment du désert avec son infinie solitude, et à imiter la dure vie des anachorètes, que ceux-là mêmes ont peine à soutenir qui naissent et grandissent parmi les mêmes extrémités et dans une égale indigence.

Nous répondîmes que nous en avions à sa doctrine. Notre dessein, en venant vers un si grand homme, était de nous pénétrer de ses leçons et de recevoir l'empreinte d'une perfection que des preuves sans

meris documentis inesse eidem senseramus, non ut ullis quae tamen in nobis non essent laudibus graueremur aut elatione animi, qua in nostris quoque cellulis nonnumquam suggestione titillabamur inimici, ipsius quoque sermonibus inflaremur. Quamobrem illa nobis potius precabamur infundi, quibus conpungi uel humiliari, non quibus nobismet ipsis blandiri extollique possemus.

III. Tum beatus PAFNUTIVS : Tres, inquit, uocationum sunt ordines, tres quoque renuntiationes monacho in quocumque uocationis ordine constituto necessarias nouerimus, et primam quidem causam qua tres esse uocationum ordines diximus oportet nos diligenter inquirere, ut cum agnouerimus nos ad dei cultum primo gradu uocationis adscitos, secundum eius sublimitatem conuersationis quoque nostrae congruentiam temperemus. Nihil enim proderit sublimiter inchoasse, si similem principiis non exhibuerimus et finem. Quodsi etiam ultimo ordine nos a conuersatione saeculi extractos fuisse cognoscimus, quanto minus probabili ad religionem principio uidemur inniti, tanto acrius nosmet ipsos ad meliorem finem spiritali feruore incitare curemus. Secundam quoque causam trinae abrenuntiationis omnimodis nosse nos conuenit, quia nullo modo perfectionem poterimus adtingere, si eam uel ignorauerimus uel scientes non contenderimus opere consummare.

III. Vt igitur tres hi uocationum modi speciali distinctione pandantur, primus ex deo est, secundus per hominem, tertius ex necessitate. Et ex deo quidem est,

nombre nous avaient donnée à connaître. Mais nous n'avions nulle envie d'entendre des éloges bien faits pour nous nuire et dépourvus d'ailleurs de tout fondement. Fallait-il encore que ses discours vinsent nous enfler d'orgueil, lorsque déjà l'ennemi ne laissait pas de nous tenter jusque dans nos cellules ?

Nous lui demandâmes donc des paroles de nature à inspirer la componction et l'humilité, plutôt qu'à fournir matière à la vaine complaisance et à la superbe.

III. Là-dessus il reprit : Les vocations se rangent en trois différentes sortes; il y a de même trois renoncements, mais tous nécessaires au moins, quel que soit l'ordre de sa vocation.

Premièrement, disais-je, il y a trois sortes de vocations. Ce point réclame un sérieux examen. Si, en effet, nous reconnaissons dans la manière dont nous fûmes appelés au culte de Dieu le genre de vocation le plus élevé, nous aurons à régler tellement notre vie qu'elle s'harmonise à cette grandeur première; de sublimes commencements ne serviraient de rien, si la fin ne répondait pas au principe. Apercevons-nous, au contraire, que Dieu nous a arrachés du monde par une vocation de l'ordre le plus humble, moins nous pourrons faire fond sur des débuts si peu glorieux dans la religion, plus nous devrons animer notre ferveur, en sorte de mieux finir que nous n'avons commencé.

Mais le point des trois renoncements n'a pas un moindre titre à être approfondi. La perfection nous demeurerait absolument inaccessible, si nous les ignorions, ou si, les connaissant, nous ne cherchions à les accomplir en effet.

IV. Mettons d'abord dans tout leur jour les trois sortes de vocations avec leurs notes distinctives : la première est de Dieu, la deuxième se produit par un intermédiaire humain, la troisième est fille de la nécessité.

quotiens inspiratio quaedam inmissa in cor nostrum nonnumquam etiam dormientes nos ad desiderium aeternae uitae ac salutis exsuscitatur deumque sequi et eius inhaerere praeceptis conpunctione saluberrima cohortatur : ut in scripturis sanctis Abraham uoce dominica de genitrali solo et totius cognationis affectibus patrisque domo legimus euocatum dicente domino : *exi de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui*<sup>1</sup>. Quo etiam modo beatum Antonium accitum esse cognouimus, qui occasionem suae conuersionis a sola diuinitate percepit. Ingressus namque ecclesiam ibique audiens in euangelio dominum praedicantem : *qui non odit patrem et matrem et filios et uxorem et agros, insuper et animam suam, non potest meus esse discipulus*<sup>2</sup>, et : *si uis perfectus esse, uade, uende omnia quae habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo, et ueni, sequere me*<sup>3</sup>, praeceptum hoc domini uelut specialiter ad se directum cum summa cordis conpunctione suscepit confestimque renuntians cunctis secutus est Christum, nulla exhortatione neque doctrina hominum prouocatus. Secundus uocationis modus est quem fieri per hominem diximus, cum uel exemplis quorundam sanctorum uel monitis instigati ad desiderium salutis accendimur. Quo nos quoque per gratiam domini retinemus adscitos, qui praedicti uiri monitis ac uirtutibus incitati huic nos studio professionique tradidimus. Quo ordine etiam in scripturis sanctis per Moysen filios Israhel de afflictione Aegypti legimus liberatos<sup>4</sup>. Tertius uero uocationis modus est qui ex necessitate des-

La vocation vient directement de Dieu, toutes les fois qu'il envoie à notre cœur quelque inspiration, qui, nous trouvant parfois endormis d'un sommeil profond, nous éveille soudain au désir de la vie et du salut éternels, et nous presse, par la conpunction salutaire qu'elle fait naître, de le suivre, et de nous tenir attachés à ses préceptes.

Ainsi lisons-nous dans les saintes Écritures qu'Abraham fut appelé par la voix divine loin du sol natal, de ses affections de famille et de la maison de son père : « Sors de ta terre, lui dit le Seigneur, et de ta parenté, et de la maison de ton père! »

J'ai su que telle fut aussi la vocation du bienheureux Antoine : l'occasion de sa conversion lui vint de Dieu seul. Il entre un jour dans une église et entend ces paroles du Seigneur, dans l'Évangile : « Celui qui ne hait pas son père, et sa mère, et ses enfants, et sa femme, et ses champs, et sa vie même, celui-là ne peut être mon disciple » ; et : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi. » Il lui semble que le conseil s'adresse personnellement à lui. Percé jusqu'au fond du cœur, il l'embrasse, sur-le-champ renonce à tout et suit le Christ, sans que ni conseils ni enseignements humains l'y aient aucunement invité.

La vocation de la deuxième sorte est celle, ai-je dit, qui se produit par l'entremise des hommes. Ce sont, alors, les exemples ou les exhortations de saints personnages qui allument en nous le désir du salut. Ainsi me souvient-il d'avoir été appelé, par une grâce du Seigneur, lorsque, sur les conseils du bienheureux Antoine et touché de ses vertus, je me consacrai à la solitude et à la profession monastique. C'est en cette manière également, selon ce que nous lisons dans les saintes Écritures, que les enfants d'Israël furent délivrés de la servitude d'Égypte, par le ministère de Moïse.

La troisième espèce naît de la nécessité. Captifs des

1. Gen., 12, 1.  
4. Cf. Exod., 14.

2. Luc., 14, 26.

3. Mt., 19, 21.

cendit, cum diuitiis mundi huius uel uoluptatibus obligati ingruentibus repente temptationibus, quae uel mortis pericula conminantur uel amissione bonorum ac proscriptione percutiunt uel carorum morte compungunt, ad deum, quem sequi in rerum prosperitate contempsimus, saltem inuili properare compellimur. Cuius uocationis necessitatem in scripturis quoque saepissime repperimus, cum filios Israhel ob merita peccatorum legimus a domino traditos hostibus suis, ob quorum dominationem crudelitatemque saeuissimam rursum conuersos ad dominum proclamasse. *Et misit eis, inquit, dominus saluatorem Aoth, filium Gera, filium Iemini, qui utraque manu utebatur pro dextera*<sup>5</sup>. Et rursum *clamauerunt, inquit, ad dominum : qui suscitauit eis saluatorem, et liberauit eos, Othonihel filium Cenez, fratrem Caleb iuniorem*<sup>6</sup>. Et de talibus in psalmo dicitur : *cum occideret eos, tunc quaerebant eum : et reuertebantur, et diluculo ueniebant ad deum. Et recordati sunt quia deus excelsus redemptor eorum est*<sup>7</sup>. Rursumque : *et clamauerunt ad dominum cum tribularentur : et de necessitatibus eorum liberauit eos*<sup>8</sup>.

V. Ex his itaque tribus modis licet priores duo melioribus inniti principiis uideantur, nonnumquam tamen inuenimus etiam de tertio gradu, qui infimus uidetur ac tepidus, perfectos uiros ac spiritu feruentissimos extitisse illisque consimiles, qui optimo principio adgressi domini famulatum reliquam quoque uitam laudabili feruore spiritus exegerunt, et iterum de illo superiore gradu plurimos tepefactos ad uituperabilem finem saepissime recidisse. Ac perinde sicut illis nihil obfuit quod non suo uidentur arbitrio, sed

richesses et des plaisirs du monde, soudain l'épreuve fond sur nous : c'est un danger de mort qui nous menace, la perte de nos biens ou la proscription qui nous portent un grand coup, la mort de ceux qui nous sont chers qui nous perce de douleur. Nous avons dédaigné de suivre Dieu dans la prospérité; le malheur nous contraint, malgré nous, de nous jeter dans ses bras.

De cette vocation par force nous trouvons aussi dans les saintes Écritures de fréquents exemples. Livrés à leurs ennemis en punition de leurs péchés, les enfants d'Israël, sous l'excessive et cruelle tyrannie qui les accable, se retournent et crient vers Dieu. « Le Seigneur, est-il dit, leur envoya un sauveur dans la personne d'Aod, fils de Géra, fils de Gémini, qui se servait des deux mains comme de la droite »; et encore : « Ils crièrent vers le Seigneur, qui leur suscita un sauveur et les délivra : ce fut Othoniel, fils de Cènez et frère cadet de Caleb. » Voici des paroles des Psaumes qui visent aussi des cas analogues : « Lorsqu'il les frappait de mort, ils le cherchaient et revenaient à lui; dès le point du jour, ils venaient à lui. Et ils se souvenaient que Dieu était leur appui, le Dieu Très-Haut, leur unique libérateur. » Ou bien : « Ils crièrent vers le Seigneur dans leur détresse, et de leurs angoisses il les délivra. »

V. De ces trois vocations, les deux premières semblent pouvoir se flatter d'une plus noble origine. Cependant nous en avons maintes fois rencontré qui, partis de la troisième, en apparence la moins glorieuse et sentant la tiédeur, se montrèrent parfaits en leur vie et admirablement fervents, égaux de tous points à ceux qui, entrés au service de Dieu par la plus belle porte, persévèrent en cette ferveur le reste de leurs jours. Beaucoup, au contraire, après avoir été favorisés de la vocation la plus haute, en sont déçus par la tiédeur et ont fait une fin malheureuse. Pour s'être

5. Iud., 3, 15.  
8. Ps. 106, 109.

6. L. c., 14, 26.

7. Ps. 77, 34-35.

necessitatis compulsionem conuersi, quippe quibus hanc ipsam occasionem qua conpungerentur domini benignitas procurauit, ita etiam istis omnino nil profuit sublimiora conuersionis habuisse principia, quia non studuerunt reliquam uitam sine congruo terminare. Nec enim abbati Moysi, qui habitauit in loco istius heremi qui Calamus nuncupatur, quicquam defuit ad perfectae beatitudinis meritum, quod metu mortis quae ei propter homicidii crimen intentabatur impulsus ad monasterium decucurrit. Qui ita necessitatem conuersionis adripuit, ut eam in uoluntatem prompta animi uirtute conuertens ad perfectionis fastigia summa peruenerit. Sicut etiam e contrario plurimis, quos nominatim memorare non debeo, nihil profuit domini seruitutem meliore adripuisse principio, qui deinceps cordis ignauia ac duritia subsequente in teporem noxium ac profundum mortis barathrum conciderunt. Quam rem in apostolorum quoque uocatione uidemus euidenter expressam. Quid enim profuit Iudae apostolatus sublimissimum gradum eodem ordine quo Petrus ceterique apostoli adsciti sunt uoluntarie suscepisse, qui uocationis suae praeclara principia cupiditatis ac filargyriae pestifero fine consummans usque ad traditionem domini crudelissimus parricida prorupit? Aut quid obfuit Paulo quod repente caecatus ad uiam salutis uelut inuitus uidetur adtractus, qui postea dominum toto animi feruore sectatus initium necessitatis uoluntaria deuotione consummans gloriosam tantis uirtutibus uitam incomparabili fine conclusit? Totum ergo in fine consistit, in quo potest quis et optima conuersionis initiis dedicatus inferior per negligentiam repperiri et necessi-

convertis, si j'ose dire, contraints par la nécessité plutôt que par leur propre mouvement, puisque nous voyons le Seigneur, dans sa bonté, leur ménager l'occasion même du repentir, les premiers n'ont rien perdu; et il n'a servi de rien aux seconds d'avoir eu de si sublimes commencements, n'ayant pas pris soin d'y accorder le reste de leur vie.

Rien n'a manqué à l'abbé Moïse, qui demeura en la partie de ce désert appelée Calame, pour être un saint achevé. Or, c'est par crainte de la peine capitale dont il est menacé pour homicide qu'il se réfugie au monastère. Mais il profite si bien de cette conversion forcée que sa prompte ardeur en fait un libre et volontaire sacrifice, et qu'il monte aux plus hautes cimes de la perfection. Combien, au contraire, que je ne puis nommer, n'ont rien gagné, pour avoir eu des commencements plus honorables dans le service de Dieu! La mollesse et l'endurcissement ayant par après succédé à ces bonnes dispositions, on les a vus tomber dans une tiédeur funeste et sombrer enfin dans les abîmes de la mort.

Pareille chose éclate dans la vocation des apôtres. De quoi a-t-il servi à Judas d'avoir embrassé volontairement la dignité sublime de l'apostolat, par une vocation pareille à celle de Pierre et des autres, puisque, donnant à de si illustres débuts un terme abominable, il se livre à la passion de l'argent et va jusqu'à trahir son Maître par le plus cruel des parricides? Considérez, d'autre part, le bienheureux Paul. Frappé d'une cécité soudaine, il est tiré comme malgré lui dans la voie du salut. Où est le désavantage, puisqu'il suit dès lors le Seigneur d'un tel élan de ferueur, et que, répondant à la contrainte première par le don libre et plénier de soi, il couronne d'une fin incomparable une vie illustrée par de si grandes vertus?

Tout dépend donc de la fin. On peut, après avoir inauguré sa conversion de la manière la plus honorable, déchoir par sa négligence au dernier rang. Il est possible aussi qu'amené à la profession monastique

tate adtractus ad nomen monachi profitendum effici per timorem dei diligentiamque perfectus.

VI. Nunc de abrenuntiationibus disserendum est, quas tres esse patrum traditio et scripturarum sanctarum demonstrat auctoritas, quasque unumquemque nostrum omni studio oportet implere. Prima est qua corporaliter uniuersas diuitias mundi facultatesque contemnimus, secunda qua mores ac uitia affectusque pristinos animi carnisque respuimus, tertia qua mentem nostram de praesentibus uniuersis ac uisibilibus euocantes futura tantummodo contemplamur et ea quae sunt inuisibilia concupiscimus. Quae tria ut simul perficiantur etiam Abrahae legimus dominum praecepisse, cum dicit ad eum : *exi de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui*<sup>9</sup>. Primum dixit *de terra tua*, id est de facultatibus mundi huius opibusque terrenis : secundo *de cognatione tua*, id est de conuersatione et moribus uitis prioribus, quae nobis a nostra natalitate cohaerentia uelut adfinitate quadam et consanguinitate cognata sunt : tertio *de domo patris tui*, id est omni memoria mundi huius quae oculorum occurrit obtutibus. De duobus enim patribus, id est siue de illo qui deserendus siue de eo qui expetendus est, ita per Dauid ex persona dei canitur : *audi, filia, et uide, et inclina aurem tuam : et obliuiscere populum tuum, et domum patris tui*<sup>10</sup>. Nam qui dicit *audi, filia*, pater utique est, et illum, cuius domum uel populum obliuioni tradi debere persuadet, patrem nihilominus suae filiae fuisse testatur. Quod ita fit, cum mortificati cum Christo ab elementis huius mundi contemplamur secundum apostolum iam

9. Gen., 12, 1.

10. Ps. 44, 11.

par la nécessité, on s'élève, par la crainte de Dieu et un zèle attentif, jusqu'à la perfection.

VI. Il nous faut parler maintenant des renoncements. La tradition des Pères s'unit à l'autorité des Écritures, pour montrer qu'ils sont au nombre de trois. Les accomplir doit être toute notre étude.

Le premier est corporel : c'est celui qui nous fait mépriser toutes les richesses et les biens de ce monde. Par le deuxième, nous renions notre vie passée, nos vices, nos passions de l'esprit et de la chair. Le troisième consiste à retirer notre esprit des choses présentes et visibles, pour contempler uniquement les choses à venir et ne désirer plus que les invisibles.

Qu'il les faille accomplir tous trois, c'est le commandement que le Seigneur déjà faisait à Abraham, lorsqu'il lui dit : « Sors de ta terre, et de ta parenté, et de la maison de ton père. »

« Sors de ta terre », c'est-à-dire : Renonce aux biens de ce monde et aux richesses d'ici-bas.

« Sors de ta parenté », c'est-à-dire : Renonce à ta vie et à tes habitudes d'autrefois, à tes vices aussi : toutes choses qui nous sont si étroitement unies depuis notre naissance qu'elles en ont contracté avec nous comme une sorte d'affinité, voire de parenté de nature, et qu'elles semblent en vérité de notre sang.

« Sors de la maison de ton père », c'est-à-dire : Bannis de tes regards tout souvenir du monde présent.

Nous avons deux pères, en effet, l'un qu'il faut quitter, l'autre qu'il faut suivre. David les marque tous deux au même endroit des psaumes, lorsqu'il fait dire à Dieu : « Écoute, ma fille, et regarde; oublie ton peuple et la maison de ton père. » Celui qui dit : « Écoute, ma fille », est père indubitablement. Il ne laisse pas néanmoins de témoigner que celui dont il fait un devoir d'oublier la maison et le peuple est aussi le père de sa propre fille.

Or cet oubli se fait lorsque, morts avec le Christ aux éléments de ce monde, nous contemplons, selon

*non ea quae uidentur sed quae non uidentur : quae enim uidentur, temporalia sunt, quae autem non uidentur aeterna*<sup>11</sup>, et exeuntes corde de hac temporali ac uisibili domo in illam in qua sumus iugiter perman- suri nostros oculos mentemque dirigimus. Quod tunc inplebimus, cum in carne ambulantes non secundum carnem militare domino coeperimus, illam beati apos- toli sententiam opere ac uirtute clamantes : *noster autem municipatus in caelis est*<sup>12</sup>. His tribus abrenun- tiationibus proprie tres libri Salomonis aptantur. Nam Prouerbia primae abrenuntiationi conueniunt, quibus concupiscentia carnalium rerum ac terrena uitia resecantur, secundae abrenuntiationi Ecclesias- tes, ubi uniuersa quae aguntur sub sole uanitas pro- nuntiatur, tertiae Canticum Canticorum, in quo mens uisibilia cuncta transcendens uerbo iam dei caeles- tium rerum contemplatione coniungitur.

VII. Quapropter non multum proderit primam nos abrenuntiationem cum summa deuotione fidei susce- pisse, si secundam non eodem studio atque eodem impleuerimus ardore. Et ita cum etiam hanc fuerimus indepti, ad illam quoque tertiam peruenire poterimus, qua de domo prioris nostri parentis egressi, quem ab exordio natiuitatis nostrae secundum ueterem homi- nem, quando *eramur natura filii irae sicut et ceteri*<sup>13</sup>, patrem nobis fuisse meminimus, omnem mentis in- tuitum ad caelestia deflectemus. De quo etiam patre ad Hierusalem quae uerum patrem deum contempse- rat dicitur : *pater tuus Amorrhacus, et mater tua Chet- taea*<sup>14</sup>, et in euangelio : *uos ex patre diabolo estis, et desideria patris uestri uultis facere*<sup>15</sup>. Quem cum dimi-

11. 2 Cor., 4, 18.

12. Phil., 3, 20.

13. Ephes., 2, 3.

14. Ezech., 16, 3.

15. Ioh., 8, 44.

le mot de l'Apôtre, non plus « les choses qui se voient, mais celles qui ne se voient pas; car les choses visibles ne sont que pour un temps, mais les invisibles sont éternelles »; lorsque, désertant de cœur cette demeure temporelle et visible, nous portons nos regards vers celle où nous habiterons éternellement. — Cet état sera le nôtre dès là que, vivant dans la chair, nous cesserons cependant d'agir selon la chair, pour mili- ter au Seigneur, et qu'en toute vérité nous pourrions redire la parole du bienheureux Apôtre : « Pour nous, notre cité est dans les cieus. »

A ces trois renoncements correspondent exactement les trois livres de Salomon.

Au premier conviennent les *Proverbes*, qui s'appli- quent à retrancher les biens terrestres et les vices charnels; au deuxième, l'*Ecclesiaste*, où il est pro- clamé que tout est vanité de ce qui se fait sous le soleil; au troisième, le *Cantique des Cantiques*, dans lequel l'âme, dépassant tout le visible, s'unit déjà, par la contemplation des célestes mystères, au Verbe de Dieu.

VII. Le profit serait médiocre d'embrasser le pre- mier renoncement, fût-ce avec une souveraine dévo- tion de foi, si l'on n'accomplissait le deuxième avec un soin pareil et d'une égale ardeur. Celui-ci réalisé nous donnera la possibilité de passer au troisième.

Sortis alors de la demeure de notre premier père, — notre père, il le fut, nous le savons, selon le vieil homme, dès notre naissance, lorsque « nous étions par nature enfants de colère, comme le reste des hom- mes », — nous n'aurons plus de regards que vers le ciel.

C'est de ce père qu'il est dit à Jérusalem, laquelle avait méprisé son vrai père, Dieu : « Ton père est l'Amorrhéen, et ta mère une Céthéenne », et que, pareillement, il est parlé dans l'Évangile : « Le père dont vous êtes les fils, c'est le diable; et vous voulez accomplir les désirs de votre père. »

serimus, de uisibilibus ad inuisibilia transmigrantes cum apostolo dicere poterimus : *scimus autem quoniam si terrestris domus nostra huius habitationis dissoluatur, quod habitationem habeamus ex deo, domum non manu factam aeternam in caelo*<sup>16</sup>, et illud quod paulo ante commemorauimus : *noster autem municipatus in caelis est, unde et saluatorem expectamus dominum Iesum, qui reformabit corpus humilitatis nostrae conforme corpori claritatis suae*<sup>17</sup>, et illud beati Dauid : *quia incola ego sum in terra, et peregrinus sicut omnes patres mei*<sup>18</sup>, ut secundum domini uocem tales efficiamur quales illi de quibus haec dominus ad patrem in euangelio loquebatur : *de mundo hoc non sunt, sicut et ego non sum de hoc mundo*<sup>19</sup>, et rursum ad ipsos apostolos : *si de hoc mundo essetis, mundus quod suum est utique diligeret : sed quia de hoc mundo non estis, sed ego elegi uos de hoc mundo, propterea odit uos mundus*<sup>20</sup>. Huius ergo renuntiationis tertiae ueram perfectionem tunc merebimur obtinere, quando mens nostra nullo carnae pringuedinis hebelata contagio, sed peritissimis elimationibus expolita ab omni affectu et qualitate terrena per indesinentem diuinarum rerum meditationem spiritalesque theorias ad illa quae inuisibilia sunt eo usque transierit, ut circumdatam se fragilitate carnis ac situ corporis supernis et incorporis intenta non sentiat atque in huiusmodi rapiatur excessus, ut non solum nullas uoces auditu recipiat corporali nec in intuendis praetereuntium imaginibus occupetur, sed ne adiacentes quidem moles et ingentes materias obiectas oculis carnis aspiciat. Cuius rei fidem atque uirtutem nemo nisi is capiet, qui haec quae dicuntur experientia magistrante perceperit :

<sup>16.</sup> 2 Cor., 5, 1.      <sup>17.</sup> Phil., 3, 20-21.      <sup>18.</sup> Ps. 118, 19, 38, 13.      <sup>19.</sup> Ioh., 17, 16.      <sup>20.</sup> Ioh., 15, 19.

Après donc que nous l'aurons quitté, émigrés des réalités visibles aux invisibles, nous pourrons dire avec l'Apôtre : « Nous savons que si notre demeure d'ici-bas vient à se dissoudre, nous avons une demeure dont l'ouvrier est Dieu même, une demeure qui n'a pas été faite de main d'homme, éternelle, dans les cieus », et ceci, que nous citons naguère : « Pour nous, notre cité est dans les cieus, d'où nous attendons comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui refera notre corps de misère à l'image de son corps glorieux », ou encore cette parole du bienheureux David : « Je suis un étranger sur terre, comme le furent tous mes pères »; et pareils serons-nous à ceux dont le Seigneur, dans l'Évangile, dit à son Père : « Ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde »; et à ses apôtres mêmes : « Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui; mais, parce que vous n'êtes pas du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. »

Le signe que nous aurons obtenu réellement la perfection de ce troisième renoncement : en notre âme, nulle trace désormais de cette sorte d'embonpoint de la vie animale et charnelle dont elle était tout appesantie; mais une main savante a limé chez elle et usé tous sentiments et dispositions terrestres, et la méditation constante des choses de Dieu, l'exercice de la contemplation l'ont si bien fait passer dans le monde de l'invisible que, tout attentive aux choses célestes et incorporelles, elle n'a plus conscience de son vêtement de chair ni du lieu qu'il occupe. Ravissements et transports admirables! L'ouïe demeure insensible aux voix du dehors; les hommes passent, et la vue n'en est pas impressionnée; que dis-je? A côté, en face de nous, se dressent les objets et les masses les plus énormes, et nos yeux de chair ne les aperçoivent pas.

Celui-là seul entendra la vérité et la vertu de ces paroles que l'expérience a instruit, et dont le Seigneur

cuius uidelicet ita dominus oculos cordis de uniuersis praesentibus auocarit, ut ea non tamquam transitura, sed quasi transacta iam reputet et uelut inanem fumum in nihilum resoluta conspiciat, ambulansque ut Enoch cum deo ac de humana conuersatione moribusque translatus non inueniatur in praesentis saeculi uanitate. Quod in illo etiam corporaliter factum lectio Geneseos ita commemorat : *ambulauitque Enoch cum deo, et non inueniebatur : quia transtulit illum deus*<sup>21</sup>. Apostolus quoque : *fide Enoch translatus est, ut non uideret mortem*<sup>22</sup>. De qua morte dominus in euangelio qui uiuit, inquit, *et credit in me, non morietur in aeternum*<sup>23</sup>. Quapropter festinare debemus, si perfectionem ueram desideramus adtingere, ut quemadmodum corpore parentes, patriam, diuitias mundi uoluptatesque despeximus, ita etiam corde haec omnia relinquentes nulla rursus ad haec quae dimisimus concupiscentia reuerlamur, sicut illi qui educti per Moysen, cum utique corpore non redissent, corde tamen reuersi dicuntur in Aegyptum, relicto scilicet deo qui eos eduxerat cum tanta uirtute signorum idola Aegypti quae contempserant uenerantes, sicut scriptura commemorat : *et reuersi sunt cordibus suis in Aegyptum, dicentes ad Aaron : fac nobis deos qui praecedant nos*<sup>24</sup> : cum illis etiam pariter condemnemur, qui in heremo conmorantes post escam mannae caelestis desiderauerunt uitiorum foetidos ac sordidae uilitatis cibos, nosque cum eis similiter murmurare uideamur : *bene nobis erat in Aegypto, ubi sedebamus super ollas carnium, et comedebamus caepas et alia et cucumeres et pepones*<sup>25</sup>. Quae figura licet in illo praecesserit populo, tamen nunc quoque eam cotidie in nostro ordine ac professione uidemus im-

<sup>21</sup>. Gen., 5, 24 (LXX).      <sup>22</sup>. Hebr., 11, 5.      <sup>23</sup>. Ioh., 11, 26.  
<sup>24</sup>. Act., 7, 39-40.      <sup>25</sup>. Num., 11, 18. Ex., 16, 3.  
 Num., 11, 5.

a si bien détaché les yeux du cœur de toutes les choses présentes, qu'il ne les estime pas seulement comme destinées à passer, mais comme n'étant déjà plus, évanouies dans le néant, telle une vaine fumée; celui qui, à l'exemple d'Hénoch, marchant avec Dieu, a été enlevé à la vie et aux manières humaines, et n'habite plus parmi la vanité du siècle présent. — Seulement, pour Hénoch, l'enlèvement fut aussi corporel, ainsi que nous l'apprend le texte de la Genèse : « Hénoch marcha avec Dieu; et on ne le vit plus, parce que Dieu l'avait pris. » Et l'Apôtre dit, à son tour : « C'est par la foi qu'Hénoch fut enlevé, sans subir la mort », cette mort dont le Seigneur déclare, dans l'Évangile : « Quiconque vit et croit en moi ne mourra pas pour toujours. »

Hâtons-nous donc, si nous avons soif d'atteindre à la vraie perfection, d'abandonner de cœur, comme nous les avons quittés de corps, parents, patrie, richesses et voluptés de ce monde; et ne retournons jamais par le désir à ce que nous avons abandonné, comme le firent autrefois les Hébreux. Moïse les avait tirés d'Égypte. Ils y rentrèrent, non de corps certes, mais de cœur. Le Dieu qui les avait délivrés parmi un déploiement inouï de prodiges, ils l'abandonnèrent, pour adorer les idoles égyptiennes qu'il avait méprisées. C'est le récit de l'Écriture : « Ils retournèrent de cœur en Égypte, et ils dirent à Aaron : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous. » Nous tomberions sous la même condamnation qui les frappa au désert, lorsque, après avoir goûté la manne, ils osèrent bien regretter les repoussants et vils aliments des vices; et nous ferions nôtres leurs murmures : « Qu'il faisait bon en Égypte! Nous étions assis devant les pots de viande, et nous mangions à satiété l'oignon, l'ail, les concombres et les melons! »

Tout cela arrivait en figure au peuple juif. La réalité, c'est nous qui en sommes témoins tous les jours,

pleri. Omnis enim quicumque post renuntiationem mundi huius ad antiqua reuertitur studia et ad pristina desideria reuocatur, haec eadem cum illis opere ac mente proclamat dicens : bene mihi erat in Aegypto. Quorum uereor ne tanta inuenienda sit multitudo, quantas tunc sub Moyse praeuaricantium turbas legimus extitisse. Nam cum sexcenta tria milia armatorum de Aegypto dinumerentur egressa<sup>26</sup>, ex his non sunt amplius quam duo tantum terram re-promissionis ingressi<sup>27</sup>. Unde festinandum nobis est ut a paucis ac rarissimis sumamus exempla uirtutum, quia secundum illam quam diximus figuram in euangelio quoque multi uocati, pauci autem dicuntur electi<sup>28</sup>. Nihil ergo nobis proderit abrenuntiatio corporalis et localis quodammodo ex Aegypto transmigrationis, si renuntiationem cordis quae sublimior et utilior est non ualuerimus similiter obtinere. De illa enim quam diximus abrenuntiatione corporali ita pronuntiauit apostolus : *si distribuero omnes facultates meas in cibos pauperum, et tradidero corpus meum ut ardeam, caritatem autem non habuero, nihil mihi prodest*<sup>29</sup>. Quod beatus apostolus numquam dixisset, nisi quia futurum spiritu praeuidebat, ut aliqui facultatibus uniuersis in pauperum alimenta dispersis ad perfectionem euangelicam et caritatis arduum culmen peruenire non possent, quia scilicet pristina uitia morumque incontinentiam uel superbia uel impatientia dominante in suis cordibus retinentes nequaquam se ab illis expurgare curarent et ob id ad caritatem dei quae numquam cadit minime peruenirent. Qui utique inferiores effecti hoc secundo renuntiationis gradu multo minus illum tertium qui procul dubio est sublimior adprehendunt. Diligentius tamen

<sup>26</sup>. Cf. Ex., 38, 25.      <sup>27</sup>. Cf. Num., 14, 38.      <sup>28</sup>. Cf. Mt., 22, 14.      <sup>29</sup>. 1 Cor., 13, 3.

dans notre état et profession. Quiconque, après avoir renoncé au monde, retourne à ses penchants d'autrefois et à ses passions premières, crie par ses actes et ses pensées avec les Juifs : « Qu'il faisait bon en Égypte ! » Hélas ! je crains que les moines de cette trempe ne soient pas en moindre nombre que les multitudes qui prévariquèrent au temps de Moïse. Vous le savez : sur six cent trois mille hommes en état de porter les armes qui furent comptés au sortir de l'Égypte, deux seulement entrèrent dans la terre de la promesse. Voilà pourquoi je dis qu'il faut se hâter de demander des exemples de vertu au petit nombre, à la rare élite des fidèles. L'Évangile, aussi bien, s'accorde à la figure qui nous fut donnée dans le peuple juif : « Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. »

Ainsi, un renoncement purement extérieur ne nous servirait de rien : ce serait sortir d'Égypte de corps seulement. Mais il y faut joindre le renoncement du cœur, des deux le plus élevé, le plus utile aussi.

Voici, quant au premier, la sentence de l'Apôtre : « Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres et livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai la charité, tout ne me sert à rien. » Le bienheureux Apôtre n'eût point parlé de la sorte, s'il n'avait prévu que plusieurs, après avoir distribué aux pauvres tous leurs biens, demeureraient impuissants à gravir les cimes abruptes de la perfection évangélique et de la charité, pour avoir laissé l'empire à la superbe et à l'impatience, et retenu dans leur cœur, sans souci de s'en purifier, les vices et les habitudes immortifiés de leur première vie ; autant d'obstacles qui leur fermentaient l'accès de la charité qui ne passera point. — Or, trouvés inférieurs au deuxième renoncement, bien moins encore parviendront-ils au troisième, qui lui est si supérieur.

etiam hoc mente perpendite, quod non simpliciter dixerit « si distribuero facultates meas ». Uideretur enim de illo forte dixisse, qui necdum euangelicum implens mandatum adhuc sibi ex eis, sicut nonnulli tepidorum faciunt, aliquid reseruasset. Sed *si distribuero*, inquit, *omnes facultates meas in cibos pauperum*, id est etiamsi perfecte abrenuntiauero diuitiis istis terrenis. Huic quoque renuntiationi aliud maius adiunxit : *et tradidero corpus meum ut ardeam, caritatem uero non habuero, nihil sum*, ac si aliis uerbis dixisset : si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas secundum euangelicum illud mandatum quo dicitur : *si uis perfectus esse, uade, uende omnia quae habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo*<sup>30</sup>, ita scilicet abrenuntians, ut ex his nihil penitus mihi reseruem, et huic erogationi martyrium exustione meae carnis adiunxero, ita ut corpus meum tradam pro Christo, et tamen uel impatient uel iracundus uel inuidus uel superbus sim uel aliorum inflammer iniuriis uel quaeram quae mea sunt uel ea quae mala sunt cogitem uel uniuersa quae mihi possunt inferri non patienter libenterque sustineam, nihil mihi proderit exterioris hominis abrenuntiatio atque combustio interiore adhuc uitiis pristinis inuoluto, eo quod simplicem substantiam mundi huius primae conuersionis feruore contemnens, quae nec bona esse nec mala, sed media definitur, uitiosi cordis noxias facultates similiter abicere non curarim nec attingere dominicam caritatem, quae *patiens*, quae *benigna est*, quae *non aemulatur*, *non inflatur*, *non irritatur*, *non agit perperam*, *non quaerit quae sua sunt*, *non cogitat malum*, quae *omnia suffert*, *omnia sustinet*<sup>31</sup>, postremo quae sectatorem suum numquam cadere sinit subplantatione peccati.

30. Mt., 19, 21.

31. 1 Cor., 13, 4-7.

Aussi bien, veuillez considérer que le bienheureux Apôtre n'a pas dit simplement : « Quand je distribuerais mes biens » — on eût pu croire qu'il parlât de ceux qui, infidèles dès le premier pas au précepte évangélique, se réservent une part de leur fortune, comme il s'en trouve parmi les tièdes —; mais : « Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres », c'est-à-dire : lors même que je renoncerais parfaitement aux biens de la terre. Et il ajoute quelque chose de plus grand : « Quand je livrerais mon corps aux flammes. » « Si cependant, conclut-il, je n'ai la charité, je ne suis rien. »

Comme s'il eût dit : Quand je distribuerais pour la nourriture des pauvres tous mes biens, selon le commandement de l'Évangile : Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel, poussant le renoncement jusqu'à ne m'en réserver rien; quand, à cet abandon total, j'ajouterais le martyre du feu et donnerais ma vie pour le Christ; si je suis impatient, irascible, envieux ou superbe; si l'injure m'enflamme de colère, si je cherche mon intérêt, si je pense le mal, si je ne souffre patiemment et de bon cœur tous les mauvais traitements : le renoncement et le martyre de l'homme extérieur ne me seront d'aucun avantage, dès là que l'homme intérieur restera captif de ses vices anciens. Vainement aurai-je méprisé, dans la ferveur de la première conversion, l'innocente substance de ce monde, laquelle n'est ni bonne ni mauvaise, mais indifférente; n'ayant pas pris soin de rejeter pareillement les néfastes richesses d'un cœur vicieux, ni d'atteindre à la divine charité, qui est « patiente », qui est « bonne », qui « n'est point envieuse », qui « ne s'enfle, ni ne s'irrite, ni ne fait rien d'inconvenant », qui « ne cherche pas son intérêt, ne pense pas le mal, mais souffre tout, supporte tout », qui enfin jamais ne permet que ses fidèles succombent aux ruses du péché.

VIII. Festinare igitur omni debemus instantia, ut interior quoque noster homo utiliorum suorum diuitias quas in anteriore conuersatione contraxit uniuersas abiciat atque dispergat. Quae corpori atque animae iugiter cohaerentes propriae nostrae sunt, ac nisi adhuc in hoc corpore constitutis nobis abiectae fuerint et abscisae, post excessum nos non desinent comitari. Ut enim uirtutes uel ipsa caritas, quae earum fons est, in hoc saeculo conquisita post finem quoque huius uitae pulchrum ac splendidum amatorem suum reddit, ita uitia ad illam perennem commorationem obfuscatam mentem quodammodo coloribus tetricis infectamque transmittunt. Pulchritudo enim uel deformitas animae uirtutum seu utiliorum gignitur qualitate, ex quibus quidam adtractus color aut ita eam splendidam reddit, ut a propheta mereatur audire : *et concupiscet rex decorem tuum*<sup>32</sup>, aut certe atram, foetidam atque deformem, ita ut foetorem propriae turpitudinis ipsa confiteatur et dicat : *computruerunt et corruptae sunt cicatrices meae, a facie insipientiae meae*<sup>33</sup>, et ipse dominus ad eam *quare*, inquit, *non est obducta cicatrix filiae populi mei*<sup>34</sup>? Et idcirco hae sunt propriae nostrae diuitiae, quae cum anima iugiter conmorantur, quas nobis nullus regum, nullus hostium nec conferre poterit nec auferre. Hae sunt propriae diuitiae nostrae, quas ne ipsa quidem mors ualebit ab anima separare, quibus uel renuntiantes ad perfectionem possumus peruenire uel inligati aeterna morte multari.

VIII. Tripertito enim modo in scripturis sanctis intelleguntur diuitiae, id est malae, bonae, mediae. Et malae quidem sunt de quibus dicitur : *diuites eguerunt et esurierunt*<sup>35</sup>, et : *uae uobis, diuites, quia*

32. Ps. 44, 12.  
35. Ps. 33, 11.

33. Ps. 37, 6.

34. Jer., 8, 22.

VIII. A nous donc de bannir, en toute hâte et saint empressement, et de dissiper les richesses de vices acquises par notre homme intérieur durant sa première vie. Constamment adhérentes au corps et à l'âme, elles sont bien nôtres, celles-là; et si nous ne savons nous en détacher et les retrancher, tandis que nous sommes encore en cette vie, elles ne laisseront pas de nous accompagner après notre mort. De même que les vertus acquises ici-bas et particulièrement la charité, qui en est la source, revêtent encore, par delà la mort, de beauté splendide celui qui les aime, les vices obscurcissent et pénètrent l'âme de je ne sais quelles horribles couleurs, qui lui demeurent après son passage à l'éternel séjour.

La beauté de l'âme naît de la vertu, et sa laideur du vice. C'est comme une teinte particulière qui s'attache à elle, et la fait rayonner d'une telle splendeur qu'elle mérite d'entendre du prophète : « Le roi sera épris de ta beauté », ou la rend si ténébreuse, repoussante et horrible qu'elle se voit obligée de confesser elle-même la cause de sa honte : « Mes meurtrissures sont infectes par le fait de ma folie », et que le Seigneur demande, à son tour : « Pourquoi n'a-t-elle pas de bandage, la plaie de la fille de mon peuple? »

Telles sont nos vraies et propres richesses : jamais elles ne nous laissent, et il n'est roi ni ennemi qui nous les puisse ou donner ou ravir. Telles sont nos vraies et propres richesses : la mort même ne nous en séparera pas. Qui sait y renoncer parvient à la perfection; qui demeure dans leurs chaînes se verra condamner à l'éternelle mort.

IX. Le terme de « richesses » revêt, dans les saintes Écritures, trois acceptions différentes : il y en a de mauvaises, de bonnes et d'indifférentes.

Les mauvaises sont celles dont il est dit : « Les riches ont souffert la disette et la faim », et : « Mal-

recepistis consolationem uestram<sup>36</sup>. Quas etiam diuitias abieciisse summa perfectio est. Ad quarum distinctionem pauperes illi sunt qui in euangelio domini uoce laudantur : *beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*<sup>37</sup>, et in psalmo : *iste pauper clamauit, et dominus exaudiuit eum*<sup>38</sup>, et iterum : *pauper et inops laudabunt nomen tuum*<sup>39</sup>. Sunt etiam bonae, quas adquisisse magna uirtutis ac meriti est, quas uir iustus possidens conlaudatur dicente Dauid : *generatio rectorum benedicetur. Gloria et diuitiae in domo eius : et iustitia eius manet in saeculum saeculi*<sup>40</sup>, et iterum : *redemptio animae uiri propriae diuitiae*<sup>41</sup>. De quibus diuitiis in Apocalypsi dicitur ad illum qui eas non habens uituperabiliter pauper et nudus est : *incipiam te, inquit, euomere ex ore meo. Quia dicis quod diues sum et locuples et nullius ego, et nescis quia tu es miser et miserabilis et pauper et caecus et nudus, suadeo tibi emere a me aurum ignitum probatum ut locuples fias, et uestimentis albis induaris et non appareat confusio nuditatis tuae*<sup>42</sup>. Sunt quoque mediae, id est quae possunt uel bonae esse uel malae. Ad utramque enim partem pro arbitrio uel qualitate utentium transferuntur. De quibus beatus apostolus *diuitibus*, ait, *mundi huius praecipe non sublime sapere, nec sperare in incerto diuitiarum, sed in deo qui praestat nobis abunde omnia ad fruendum, bene facere, facile tribuere, communicare, thesaurizare sibi fundamentum bonum in futurum, ut adprehendant ueram uilam*<sup>43</sup>. Quas iterum diues ille in euangelio retinens ac nequaquam indigentibus subministrans, de cuius micis satiari pauper

36. Luc., 6, 24. 37. Mt., 5, 3. 38. Ps. 33, 7. 39. Ps. 73, 21. 40. Ps. 111, 2-3. 41. Prov., 13, 8 (LXX). 42. Apoc., 3, 16-18. 43. 1 Tim., 6, 17-19.

heur à vous, riches, parce que vous avez reçu votre consolation. » Y renoncer, c'est la somme de la perfection. On les connaît à ce signe : les vrais pauvres sont ceux que le Seigneur loue, dans l'Évangile : « Heureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est à eux », et aussi le psalmiste : « Ce pauvre a crié, et le Seigneur l'a entendu. » « Le pauvre et l'indigent louent votre nom. »

Il en est aussi de bonnes. Les acquérir est la marque d'une grande vertu et d'un rare mérite. David loue le juste qui les possède : « La race des justes sera bénie. Il y a dans sa maison gloire et richesse, et sa justice demeure à jamais. » Il est encore écrit : « La richesse d'un homme est la rançon de sa vie. » C'est d'elles également qu'il s'agit dans l'Apocalypse, lorsque celui qui ne les possède point est blâmé de sa pauvreté et de sa nudité : « Je vais te vomir de ma bouche. Tu dis : Je suis riche, opulent; rien ne me manque. Et tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. Je te conseille de m'acheter de l'or éprouvé par le feu, afin de devenir riche, et de te couvrir de vêtements blancs, et que ne paraisse plus la honte de ta nudité. »

Il est enfin des richesses indifférentes, c'est-à-dire qui peuvent être bonnes ou mauvaises : elles se présentent, en effet, à l'un et l'autre parti, au gré et selon les dispositions de celui qui en use. Le bienheureux Apôtre déclare à leur sujet : « Recommande aux riches de ce monde d'éviter la hauteur, de ne point placer leur espérance en des richesses incertaines, mais en Dieu, qui fournit abondamment de quoi jouir nous-mêmes et de quoi faire encore le bien, donner libéralement, associer les autres à nos richesses et amasser pour l'avenir un solide trésor qui nous permette d'acquérir la vie véritable. » C'étaient elles aussi que le riche de l'Évangile retenait jalousement, sans vouloir en soulager les indigents, tandis que le pauvre Lazare, étendu devant sa porte, désirait se rassasier des miet-

Lazarus ante fores eius expositus cupiebat, intolerandis gehennae ignibus et aeterno deputatur ardori<sup>44</sup>.

X. Has igitur uisibiles mundi diuitias relinquentes non nostras, sed alienas abicimus facultates, quamuis eas gloriemur uel nostro labore quaesitas uel parentum ad nos hereditate transmissas. Nihil enim ut dixi nostrum est nisi hoc tantum, quod corde possessum atque animae nostrae cohaerens a nemine potest prorsus auferri. De illis autem uisibilibus diuitiis ad eos, qui illas tamquam proprias retentantes communicare indigentibus nolunt, increpans loquitur Christus : *si in alienis fideles non fuistis, quod uestrum est quis dabit uobis*<sup>45</sup>? Euidenter igitur has diuitias alienas esse non solum cotidiana experientia docet, uerum etiam sententia domini ipsa appellatione signauit. De inuisibilibus uero pessimisque diuitiis loquitur Petrus ad dominum : *ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te : quid ergo erit nobis*<sup>46</sup>? Quos utique nihil amplius quam uilissima conscissaque retia certum est dimisisse. Quae omnia nisi in hac abrenuntiatione uitiorum quae uere magna et summa est fuerint intellecta, nec pretiosum aliquid inueniemus apostolos relinquisse, nec dominum habuisse propter quod illis tantam beatitudinis gloriam largiretur, ut ab eodem mererentur audire : *in regeneratione, cum sederit filius hominis in sede maiestatis suae, sedebitis et uos super sedes duodecim iudicantes duodecim tribus Israhel*<sup>47</sup>. Si igitur hi, qui perfecte terrenas istas uisi-

tes qui tombaient de sa table; mais sa dureté le jette aux feux intolérables de la géhenne et à l'ardeur qui ne s'éteint pas.

X. Ainsi, lorsque nous disons adieu aux richesses matérielles, ce ne sont pas des biens à nous que nous laissons, mais des biens étrangers, encore que nous puissions nous glorifier de les avoir acquis par notre labeur ou reçus de nos parents en héritage. Je vous l'ai dit, rien n'est à nous que ce qui est en notre cœur et fait un avec notre âme, en sorte qu'il ne soit au pouvoir de personne de nous le ravir.

A ceux qui gardent jalousement ces richesses visibles, comme leur stricte propriété, et refusent d'en faire part aux indigents, le Seigneur adresse ce reproche : « Si vous n'avez pas été fidèles dans un bien étranger, qui vous donnera votre bien propre ? » Vous le voyez : ce n'est pas seulement l'expérience de tous les jours qui nous montre avec évidence qu'elles nous sont étrangères, mais c'est aussi la sentence du Seigneur, qui les déclare telles en termes exprès.

Au contraire, c'est des richesses invisibles et mauvaises que parle saint Pierre, lorsqu'il dit au Seigneur : « Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre : quelle sera notre récompense ? » Que laissent-ils donc, que des filets rompus et de nulle valeur ? En sorte que, si nous n'entendions le mot « tout » du renoncement aux vices, qui est véritablement une grande, une très grande chose, nous trouverions sans doute qu'ils n'abandonnaient rien de bien précieux, et que le Seigneur n'avait point sujet de leur en accorder un si haut degré de gloire et de béatitude, qu'ils méritent d'entendre de lui : « Au jour du renouvellement, lorsque le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous siégerez vous aussi sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. »

Mais, s'il s'en trouve qui, après avoir parfaitement abdiqué ces richesses terrestres et visibles, demeurent néanmoins incapables, pour des motifs certains, d'at-

44. Cf. Luc., 16, 19 sq.  
27. 47. L. c., 28.

45. Luc., 16, 12.

46. Mt., 19,

bilesque abdicant facultates, certis ex causis ad illam sublimiorem paucorumque admodum renuntiationis tertium gradum expedito queunt uigore conscendere, quid illi de semet ipsis iudicare debebunt, qui nec primam quidem quae perfacilis est perfecte adripien-tes atque antiquas pecuniarum suarum sordes cum infidelitate pristina retentantes nudo tantum sibimet autumant monachorum uocabulo gloriandum? Ergo prima quam diximus abrenuntiatio rerum alienarum est ideoque per se solam perfectionem renuntianti conferre non sufficit, nisi peruenerit ad secundam, quae uere abrenuntiatio rerum nostrarum est. Quam adepti expulsionem omnium uitiorum tertiae quoque abrenuntiationis fastigia conscendemus, per quam non solum omnia quae in hoc mundo geruntur uel particulatim ab hominibus possidentur, uerum etiam ipsam cunctorum elementorum plenitudinem, quae putatur esse magnifica, tamquam uanitati subiectam et mox transituram transcendentem animo ac mente despiciamus, intuentes dumtaxat secundum apostolum *non ea quae uidentur sed quae non uidentur : quae enim uidentur, temporalia sunt, quae autem non uidentur, aeterna*<sup>48</sup>, ut ita demum illud supremum mereamur audire quod dicitur ad Abraham : *et ueni in terram, quam tibi monstrauero*<sup>49</sup>. Per quod euidenter ostenditur, quod nisi quis tres superiores illas abrenuntiationes omni inpleuerit mentis ardore, ad quartum hoc peruenire non possit, quod remunerationis ac praemii uice perfecte renuntianti tribuitur, id est ut terram repositionis mereatur intrare nequaquam sibi iam uitiorum spinas ac tribulos germantem : quae post expulsionem passionum cunctarum puritate cordis in hoc corpore possidetur, quam non uirtus uel industria laborantis, sed ipse dominus ostensurum se

48. 2 Cor., 4, 18.

49. Gen., 12, 1.

teindre à la charité des apôtres, et de gravir, avec l'allure vigoureuse que donne le dégagement total, le troisième degré du renoncement, où l'on en voit si peu qui parviennent : que faudra-t-il qu'ils pensent d'eux-mêmes, ceux qui reculent à pratiquer sans restriction le premier renoncement, pour aisé qu'il soit, et conservent avec l'infidélité de leur première vie leurs flétrissantes richesses, prétendant, à la vérité, le nom glorieux de moine, mais le nom seulement?

Ainsi donc, le premier renoncement n'est que l'abdication d'un bien étranger, et c'est pourquoi il ne peut suffire par lui-même à donner la perfection. Il faut aller jusqu'au deuxième, par lequel vraiment nous abandonnons ce qui nous appartient.

Celui-ci réalisé et tout vice banni, nous nous élèverons sur les cimes du troisième. Un mépris souverain emportera notre cœur et notre pensée au-dessus, je ne dis pas seulement des événements de ce monde et des propriétés particulières des humains, mais encore de l'universelle plénitude elle-même des éléments, quelque magnificence que l'on lui veuille trouver, comme étant esclave de la vanité et destinée à passer sans retard : uniquement occupés, selon la parole de l'Apôtre, de contempler « non plus ce qui se voit, mais ce qui ne se voit pas, car les choses visibles ne sont que pour un temps, tandis que les invisibles sont éternelles » ; tant qu'enfin nous méritions d'entendre à notre tour l'invitation suprême qui fut faite jadis à Abraham : « Viens dans la terre que je te montrerai. »

Par quoi il nous est montré manifestement qu'à moins d'avoir accompli d'abord de toute l'ardeur de son âme les trois renoncements, l'on n'obtient pas ce que le Seigneur ajoute en quatrième lieu, comme le prix accordé au détachement parfait, c'est-à-dire d'entrer dans la terre de la promesse, où ne germent plus les épines ni les chardons des vices : terre qu'on possède dès ici-bas par l'affranchissement des passions et la pureté du cœur, que ni la vertu de l'homme, ni son industrie ou son labeur ne sauraient lui découvrir.

esse promittit *et ueni*, inquiens, *in terram, quam tibi monstrauero*. Per quod manifeste probatur et initium salutis nostrae domini uocatione fieri dicentis : *exi de terra tua*<sup>50</sup>, et consummationem perfectionis ac puritatis ab eodem similiter tribui, cum dicit : *et ueni in terram, quam tibi monstrauero*, id est non quam tu ex temet ipso nosse uel industria tua ualeas repperire, sed quam ego tibi non solum ignorantia, sed etiam non inquirenti monstrauero. Ex quo manifeste colligitur quod quemadmodum inspiratione domini prouocati ad uiam salutis adcurrimus, ita etiam magisterio ipsius et inluminatione deducti ad perfectionem summae beatitudinis peruenimus.

XI. GERMANVS : In quo ergo liberum consistit arbitrium nostraeque quod laudabiles sumus reputatur industriae, si deus in nobis omnia quae ad nostram perfectionem pertinent et incipit et consummat?

XII. PAFNUTHVS : Hoc uos recte mouisset, si in omni opere uel disciplina principium tantum esset ac finis et non etiam quaedam medietas interesset. Itaque sicut occasiones salutis diuersis modis deum cognoscimus operari, ita nostrum est occasionibus a diuinitate concessis uel enixius uel remissius famulari. Nam sicut dei fuit uocantis oblatio *exi de terra tua*, ita Abraham fuit exeuntis oboedientia, et quemadmodum illud quod dicitur *et ueni in terram ut fiat obtemperantis*

mais que le Seigneur même promet de montrer : « Viens, dit-il, dans la terre que je te montrerai. » Ces paroles sont encore une preuve évidente que, s'il est au principe de notre salut par la vocation divine : « Sors de ta terre », c'est lui aussi qui consume l'œuvre de perfection et de purification : « Viens dans la terre que je te montrerai. » Ni de toi-même tu ne la puis connaître, ni tes efforts ne te la feraient découvrir. C'est moi, par pitié de ton ignorance et dans le temps même que tu ne la cherchas pas, c'est moi, dis-je, qui te la montrerai. Oui, il est bien vrai qu'après nous avoir provoqués par ses inspirations à accourir dans la voie du salut, il veut encore y être notre maître, et nous guider de sa lumière jusqu'au terme de la suprême béatitude.

XI. GERMAIN. — En quoi consiste donc le libre arbitre? Et le motif de faire honneur à nos efforts des mérites qui sont en nous, si c'est Dieu qui commence et achève l'œuvre de notre perfection?

XII. PAFNUCE. — Votre émotion serait juste, s'il n'y avait en toute œuvre ou discipline que le commencement et la fin, sans un certain milieu qui les sépare.

Nous savons que Dieu ménage à chacun les occasions de salut; d'une manière à celui-ci, à celui-là d'une autre. Mais d'y répondre avec zèle ou mollement, cela est de nous<sup>1</sup>. C'est Dieu qui appelle Abraham et lui fait cette proposition : « Sors de ta terre. » Abraham sort en effet de sa terre : l'obéissance est sienne. Ces paroles : « Viens dans la terre », s'accom-

1. Ceci n'est exact que s'il n'exclut pas la grâce. Peut-être, aussi bien, Pafnuce entend-il signifier simplement que si le commencement de notre justification et la persévérance finale ont Dieu seul pour auteur, le « milieu », c'est-à-dire le progrès ou l'augmentation de la grâce, est à la fois son œuvre et la nôtre, et qu'ainsi notre libre arbitre a sa part dans l'acte méritoire. Mais, quoi qu'il en soit du sentiment de Pafnuce ou de Cassien, telle est la doctrine catholique : nous ne pouvons par nos propres forces et sans un secours spécial et surnaturel de Dieu répondre comme il faut à son appel.

Il conviendra d'interpréter ou de corriger dans le même sens plusieurs expressions analogues, qui se rencontreront au chapitre xix.

est opus, ita illud quod additur *quam tibi monsttrauero* iubentis dei uel promittentis est gratia. Certos tamen esse nos conuenit, quod omnem uirtutem indefessis conatibus exercentes nequaquam diligentia uel studio nostro perfectionem possimus adtingere nec sufficiat humana sedulitas laborum merito ad tam sublimia beatitudinis praemia peruenire, nisi ea domino nobis cooperante et cor nostrum ad id quod expedit dirigente fuerimus indepti. Ideoque debemus cum David orantes momentis singulis dicere : *perficie gressus meos in semitis tuis : ut non moueantur uestigia mea*<sup>51</sup>, et : *statuit super petram pedes meos : et direxit gressus meos*<sup>52</sup>, ut nostrum arbitrium, quod procliuius uel ignorance boni uel oblectatione passionum fertur ad uitia, ille inuisibilis rector mentis humanae ad uirtutum potius studia retorquere dignetur. Quod uno uersiculo per prophetam manifestissime legimus decantari : *impulsus uersatus sum ut caderem*<sup>53</sup> : in quo liberi arbitrii infirmitas designatur. *Et dominus suscepit me*<sup>54</sup> : rursum adiutorium domini iunctum eidem semper ostenditur, quo, ne penitus libero conlabamur arbitrio, cum titubasse nos uiderit, porrectione quodammodo manuum suarum sustentat atque confirmat. Et iterum : *si dicebam : motus est pes meus*<sup>55</sup>, lubrica scilicet arbitrii facultate, *miserericordia tua domine adiuuabat me*. Iterum mobilitati suae dei coniungit auxilium, quia, ne moueretur pes fidei suae, non industriae propriae fuisse, sed misericordiae domini confitetur. Et iterum : *secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo*<sup>56</sup>, qui libero utique mihi nascebantur arbitrio, *consolationes tuae lactificauerunt animam meam* : per tuam scilicet inspirationem uenientes in cor meum et reserantes con-

51. Ps. 16 5.      52. Ps. 39, 3.      53. Ps. 117, 13.  
54. L. c.      55. Ps. 93, 18.      56. L. c., 19.

plissent : c'est le fruit de l'obéissance; mais celles qui suivent : « Que je te montrerai », expriment la grâce de Dieu, qui a fait le commandement et promet la récompense.

Soyons certains pourtant que, mettrions-nous à pratiquer toute vertu les plus persévérants efforts, nous n'atteindrons point par notre zèle et notre activité personnelle à la perfection, et que tout le labeur de l'homme reste insuffisant à lui gagner le prix sublime de la béatitude. Il y faut la coopération du Seigneur; il faut qu'il dirige notre cœur au bien. Aussi la prière de David doit-elle être à toute heure sur nos lèvres : « Affermissez mes pas dans vos sentiers, afin qu'ils ne chancellent point », et : « Il a dressé mes pieds sur le rocher, il a affermi mes pas. » Ignorance du bien ou séduction des passions, notre libre arbitre n'a que trop de pente au mal; mais Celui qui gouverne invisiblement l'esprit de l'homme daignera le restituer au goût de la vertu.

Le prophète nous fait voir dans le même verset cette double vérité : « On m'a poussé violemment, pour me faire tomber » : voilà l'infirmité du libre arbitre. « Mais le Seigneur m'a soutenu » : c'est la continuelle assistance du Seigneur; de peur que notre libre arbitre ne nous mène à une ruine complète, il nous tend pour ainsi dire la main, lorsqu'il nous voit chanceler, afin de nous soutenir et d'assurer nos pas.

Écoutez encore le psalmiste : « Lorsque je disais : Mon pied chancelle — par l'instabilité du libre arbitre —, votre miséricorde, Seigneur, me venait en aide. » De nouveau, il joint à l'expression de son inconstance celle du secours divin, en confessant que, si sa foi n'a pas chancelé, ce n'est point du tout par son fait, mais grâce à la miséricorde du Seigneur. « Au milieu des angoisses qui étreignaient mon cœur — et dont le libre arbitre était la cause —, vos consolations ont réjoui mon âme »; comme un souffle de votre bouche, elles ont pénétré dans mon cœur, et,

templationem futurorum bonorum, quae pro tuo nomine laborantibus praeparasti, non solum abstulerunt omnem anxietatem cordis mei, uerum etiam summam laetitiam contulerunt. Et rursum : *nisi quia dominus adiuuuuit me : paulo minus habitauerat in inferno anima mea*<sup>57</sup>. Liberi utique arbitrii prauitate in inferno se habitaturum fuisse testatur, nisi domini fuisset adiutorio ac protectione saluatus. *A domino enim, non a libero arbitrio gressus hominis diriguntur*<sup>58</sup>, et *cum ceciderit iustus*<sup>59</sup>, libero dumtaxat arbitrio, *non conlidetur*. Quapropter ? *quia dominus subponit manum suam*<sup>60</sup>. Hoc est apertissime dicere : nullus iustorum sibi sufficit ad obtinendam iustitiam, nisi per momenta singula titubanti ei et conruenti fulmenta manus suae subposuerit diuina clementia, ne prostratus intereat penitus, cum fuerit liberi arbitrii infirmitate conlapsus.

XIII. Nec sane umquam uiri sancti directionem uiae qua gradiebantur ad profectum uirtutum consummationemque tendentes industria se propria obtinuisse testati sunt, sed eam potius a domino precabantur dicentes : *dirige me in ueritate tuae*<sup>61</sup>, et : *dirige in conspectu tuo uiam meam*<sup>62</sup>. Alius autem non solum fide, sed etiam experimento et quodammodo in ipsa rerum natura hoc ipsum se deprehendisse proclamat : *cognoui domine quia non est in homine uia eius : nec uiri est ut ambulet, et dirigat gressus suos*<sup>63</sup>. Et ipse dominus ad Israhelem et *dirigam eum ego*, inquit, *ut abietem uirentem : ex me tuus fructus inuentus est*<sup>64</sup>.

XIII. Legis quoque ipsius scientiam non lectionis industria, sed magisterio et inluminacione dei cotidie

57. L. c., 17. 58. Ps. 36, 23. 59. L. c., 24.  
60. L. c. 61. Ps. 24, 5. 62. Ps. 5, 9. 63. Jer.,  
10, 23. 64. Osée, 14, 9.

me découvrant la vue des biens à venir que vous avez préparés à ceux qui souffrent pour votre nom, voici qu'elles ont banni l'anxiété, et m'ont encore rempli d'une joie souveraine. « Si le Seigneur n'eût été mon appui, il s'en fallait de peu que mon âme ne tombât en enfer. » Il témoigne donc que son libre arbitre corrompu l'eût conduit à l'enfer, si l'aide et la protection divines ne lui eussent apporté le salut. « Le Seigneur — et non pas le libre arbitre — affermit les pas de l'homme. » « Si le juste tombe — par le fait de son libre arbitre, évidemment —, il ne se brisera pas — pourquoi ? — parce que le Seigneur le soutient de sa main. » N'est-ce pas dire ouvertement : Nul parmi les justes ne se suffit à soi-même, pour obtenir la justice; mais la divine clémence doit à toute heure soutenir de sa main ses pas chancelants et près de défaillir, de peur que l'infirmité de son libre arbitre ne lui fasse perdre l'équilibre, et qu'une fois tombé il ne périclite sans retour ?

XIII. Jamais on n'entendit les saints témoigner qu'ils eussent eux-mêmes trouvé leur voie, tandis qu'ils marchaient, le regard tendu vers le progrès et la consommation dans les vertus. Mais plutôt imploreraient-ils du Seigneur qu'il les mît dans la vraie direction : « Conduisez-moi dans votre vérité, disaient-ils, dirigez mes pas devant votre face ! » Un autre, non content de s'appuyer sur la foi, prétend connaître d'expérience cette vérité et l'avoir saisie, pour ainsi dire, dans la réalité même des choses : « J'ai connu, Seigneur, que l'homme n'est pas maître de sa voie, et qu'il ne peut se faire gloire de marcher ni de diriger ses pas. » Mais le Seigneur en personne ne dit-il pas à Israël : « C'est moi qui le dirigerai, tel un sapin verdoyant; c'est de moi que procède ton fruit » ?

XIV. S'agit-il d'apprendre la science de la loi, ils ne comptent pas sur l'efficacité de la lecture, mais

desiderant adipisci dicentes ad eum : *uias tuas domine demonstra mihi : et semitas tuas edoce me*<sup>65</sup>, et : *reuela oculos meos : et considerabo mirabilia de lege tua*<sup>66</sup>, et : *doce me facere uoluntatem tuam, quia tu es deus meus*<sup>67</sup>, et iterum : *qui doces hominem scientiam*<sup>68</sup>.

XV. Ipsum etiam intellectum beatus Dauid, quo mandata dei possit agnoscere, quae utique in libro legis nouerat esse perscripta, a domino postulat promereri dicens : *seruus tuus sum ego : da mihi intellectum, ut discam mandata tua*<sup>69</sup>. Utique et intellectum semel sibi per naturam praestitum possidebat, notitiam quoque mandatorum dei, quae descripta tenebantur in lege, utique habebat in promptu. Et tamen ut hanc plenius adprehenderet dominum precabatur, sciens nequaquam sibimet sufficere posse id quod per naturam conditionis insertum est, nisi cotidiana domini inluminatione ad intellegendam spiritaliter legem ac mandata eius apertius agnoscenda sensus ipsius ab eodem fuerit inlustratus, ipso etiam uase electionis hoc quod dicimus clarius praedicante : *deus est enim qui operatur in uobis et uelle et perficere, pro bona uoluntate*<sup>70</sup>. Quid potuit apertius dici quam ut et bonam uoluntatem nostram et operis consummationem a domino in nobis pronuntiaret impleri ? Et iterum : *quia uobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini*<sup>71</sup>. Hic quoque et initium conuersionis ac fidei nostrae et passionum tolerantiam donari nobis a domino declarauit. Quod intellegens Dauid quoque similiter orat sibi hoc ipsum domini miseratione concedi dicens : *confirma deus hoc, quod operatus es in*

65. Ps. 24, 4.

66. Ps. 118, 18.

67. Ps. 142, 10.

68. Ps. 93, 10.

69. Ps. 118, 125.

70. Phil., 2, 13.

71. Phil., 1, 29.

implorent chaque jour du Seigneur qu'il veuille être leur maître et leur départir sa lumière : « Faites-moi connaître vos voies, Seigneur, enseignez-moi vos sentiers » ; « Ouvrez mes yeux, et je contemplerai les merveilles de votre loi » ; « Enseignez-moi à faire votre volonté, car c'est vous qui êtes mon Dieu » ; « C'est vous qui donnez à l'homme la science. »

XV. Le bienheureux David sait les commandements divins écrits en toutes lettres au livre de la Loi. Entendez-le cependant qui demande au Seigneur l'intelligence même qui le rende apte à les connaître : « Donnez-moi l'intelligence, pour que je connaisse vos commandements. » La nature ne lui a-t-elle pas donné l'intelligence ? Quant aux commandements, puisqu'il les a dans la Loi, il ne tient qu'à lui d'en prendre connaissance. Il prie néanmoins, afin de les saisir plus parfaitement. C'est qu'il n'ignore pas que la nature toute seule est ici insuffisante, si la lumière divine, éclairant la raison, ne lui fait pénétrer l'esprit de la loi et apercevoir dans une clarté plus grande ce qu'elle commande.

Aussi bien, saint Paul prêche-t-il en termes plus manifestes encore la même vérité : « C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le parfaire, en vertu de son bon plaisir. » Se pouvait-il dire quelque chose de plus clair ? Il prononce que le Seigneur est, en nous, l'auteur et de notre bonne volonté et de la consommation de l'œuvre ! « C'est une grâce qui vous a été faite à l'égard du Christ, dit-il encore, non seulement de croire en lui, mais de souffrir pour lui. » Voilà qui est déclarer une fois de plus que le commencement de la conversion et de la foi, mais aussi la patience à souffrir, nous sont donnés de Dieu.

Rempli des mêmes pensées, David implorait pareillement de la miséricorde du Seigneur : « Affermissez, ô Dieu, ce que vous avez accompli en nous » ; mon-

nobis<sup>72</sup>, ostendens non sufficere sibi salutis principia dono dei gratiaque conlata, nisi fuerint eadem miseratione ipsius et cotidiana opitulatione perfecta. Non enim liberum arbitrium, sed *dominus soluit conpeditos*<sup>73</sup> : non nostra uirtus, sed *dominus erigit elisos*<sup>74</sup> : non lectionis industria, sed *dominus inluminat caecos*, quod Graece dicitur *κύριος σοφοί τυφλούς*, id est dominus sapientes facit caecos : non nostra cautio, sed *dominus custodit aduenas*<sup>75</sup> : non nostra fortitudo, sed *dominus adleuat* (siue *suffalcit*) *omnes, qui conruunt*<sup>76</sup>. Haec autem dicimus, non ut studium nostrum uel laborem atque industriam quasi inaniter et superfluo inpendenda uacuemus, sed ut nouerimus nos sine auxilio dei nec adniti posse nec efficaces nostros esse conatus ad capessendum tam inmane praemium puritatis, nisi nobis adiutorio domini ac misericordia fuerit contributum. *Equus enim paratur in diem belli : a domino autem est adiutorium*<sup>77</sup>, quia *non est in fortitudine potens uir*<sup>78</sup>. Oportet ergo nos semper cum beato Dauid canere : *fortitudo mea, et laudatio mea non liberum arbitrium, sed dominus : et factus est mihi in salutem*<sup>79</sup>. Quod doctor quoque gentium non ignorans idoneum se factum ministerio noui testamenti non suo merito nec sudore, sed dei miseratione, proclamat : *non quod simus, inquit, idonei cogitare aliquid ex nobis quasi a nobis, sed sufficientia nostra ex deo est*<sup>80</sup>. Quod minus Latine, sed expressius dici potest : idoneitas nostra ex deo est. Denique sequitur : *qui et idoneos nos fecit ministros noui testamenti*<sup>81</sup>.

trant, par là, que la grâce divine n'a pas assez fait, lorsqu'elle nous a octroyé les prémices du salut, mais qu'elle doit s'employer journellement, avec la même miséricorde, à en procurer le plein épanouissement.

Car ce n'est pas le libre arbitre, mais « le Seigneur, qui délie les chaînes des captifs » ; ce n'est pas notre vertu, mais « le Seigneur, qui relève les écrasés » ; ce n'est pas l'application à la lecture, mais « le Seigneur, qui donne la lumière aux aveugles » ; le texte grec porte, ici : « *Κύριος σοφοί τυφλούς* », « C'est le Seigneur qui rend sages les aveugles. » Ce n'est pas notre vigilance, mais « le Seigneur, qui garde les étrangers » ; ce n'est pas notre force, mais « le Seigneur, qui relève (ou soutient) ceux qui tombent ».

Ce que je dis n'est point pour déclarer inutiles notre zèle, nos labeurs et nos soins comme vains et superflus, mais afin de nous bien persuader que, sans l'aide de Dieu, ni nous ne sommes capables de faire effort, ni nos efforts ne sont efficaces pour conquérir le prix ineffable de la pureté. Le Seigneur doit contribuer de son secours et de sa miséricorde pour nous le procurer : « On équipe le cheval pour le jour du combat, mais du Seigneur vient le secours, car l'homme ne l'emportera pas par la force. »

Que nous reste-t-il, que de chanter sans cesse avec le bienheureux David : « Ma force et l'objet de mes chants — ce n'est pas le libre arbitre —, c'est le Seigneur, et il a été mon salut » ? Même cri chez le Docteur des Gentils. Il n'ignore pas, en effet, que ce ne sont ni ses mérites ni ses labeurs qui l'ont rendu apte au ministère de la Nouvelle Alliance : « Non, dit-il, que nous soyons capables par nous-mêmes de concevoir quelque chose comme venant de nous, mais notre aptitude est de Dieu<sup>1</sup> » ; et voici la suite : « C'est lui également qui nous a rendus capables d'être les ministres d'une Nouvelle Alliance. »

1. Ici Cassien répète en un latin moins pur, dit-il, mais plus exprès, la même pensée. On n'a pas pensé devoir conserver cette redite en français.

72. Ps. 67, 29. 73. Ps. 145, 7. 74. L. c., 8. 75.  
L. c., 9. 76. Ps. 144, 14. 77. Prov., 21, 31 (LXX).  
78. 1 Reg., 2, 9 (LXX). 79. Ps. 117, 14. 80. 2 Cor., 3,  
5. 81. L. c., 6.

XVI. In tantum autem uniuersa quae ad salutem pertinent apostoli sibimet a domino largita senserunt, ut ipsam quoque fidem praestari sibi a domino postularent dicentes : *adde nobis fidem*<sup>82</sup>, plenitudinem eius non libero arbitrio praesumentes, sed dei sibi credentes munere conferendam. Denique docet nos idem auctor salutis humanae, quam ipsa fides nostra lubrica sit et infirma et nequaquam sibi sufficiens, nisi fuerit auxilio domini roborata, dicens ad Petrum : *Simon Simon, ecce Satanas expetiuit uos ut cribraret uos tamquam triticum : sed ego rogavi patrem meum, ne deficeret fides tua*<sup>83</sup>. Quod alius in semet ipso sentiens fieri et quodammodo fidem suam infidelitatis fluctibus ad perniciosi naufragii uidens scopulos perurgeri ad eundem dominum auxilium fidei suae postulans dicit : *domine, adiuua infidelitatem meam*<sup>84</sup>. In tantum itaque senserunt euangelici et apostolici uiri uniuersa quae bona sunt auxilio domini consummari, et ne ipsam quidem fidem suam confisi sunt inlaesam se posse suis uiribus uel arbitrii libertate seruare, ut hanc uel adiuuari in se uel donari sibi a domino postularent. Quae si in Petro ne deficeret domini egebat auxilio, quis erit tam praesumptor et caecus, qui se erga huius custodiam cotidiano domini credat adiutorio non egere? Praesertim cum ipse dominus in euangelio hoc ipsum euidenter expresserit dicens : *sicut palmes non potest fructum facere a semet ipso nisi in uite manserit, ita et uos nisi in me manseritis*<sup>85</sup>, et iterum : *quia sine me nihil potestis facere*<sup>86</sup>. Quam sit igitur ineptum ac sacrilegum quicquam de bonis actibus nostrae industriae et non dei gratiae uel adiutorio deputare, manifeste probatur dominica protestante sententia sine sua inspiratione

82. Luc. 17, 5.

83. Luc. 22, 31-32.

84. Marc. 9, 23.

85. Ioh., 15, 4.

86. L. c., 5.

XVI. Les apôtres comprirent si bien que tout ce qui regarde le salut était chez eux largesse divine qu'ils demandaient au Seigneur de leur accorder la foi elle-même : « Augmentez, disaient-ils, notre foi. » Bien loin de s'en promettre la plénitude comme un fruit de leur libre arbitre, ils ne l'attendaient que du don de Dieu.

Mais l'auteur lui-même du salut des hommes nous enseigne l'inconstance, la faiblesse et la perpétuelle insuffisance de notre foi, si elle n'est fortifiée du secours divin : « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme on crible le froment; mais j'ai prié mon Père, afin que ta foi ne défaille pas. »

Il en faisait pour son propre compte l'expérience, celui-là qui, voyant sa foi emportée, pour ainsi dire, vers les écueils par les flots de l'incrédulité et près de faire naufrage, appelait au secours : « Seigneur, aidez mon incrédulité! »

Ainsi, les personnages évangéliques et les apôtres ont si parfaitement compris que tout bien ne s'achève en nous que par le secours du Seigneur, ils se flattaient si peu de pouvoir même conserver la foi intacte, par leurs propres forces et la liberté de leur arbitre, qu'ils demandaient au Seigneur de l'aider en eux et de la leur donner.

Or, si la foi de Pierre avait besoin du secours de Dieu pour ne défaillir pas, qui sera si présomptueux et aveugle que de se croire en mesure de garder la sienne, sans être journellement soutenu d'en haut? Alors surtout que le Seigneur déclare expressément le contraire, dans l'Évangile : « Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure uni à la vigne, vous non plus, si vous ne demeurez en moi »; « Sans moi, vous ne pouvez rien ». Et, quand il proteste ainsi que personne, s'il ne l'inspire et coopère avec lui, ne porte de fruits pour le salut, n'est-ce point une marque évidente qu'il y aurait sottise à la fois et sacrilège à se faire honneur de quoi

uel cooperatione spiritalis fructus exhibere neminem posse. *Omne enim datum bonum et omne donum perfectum de sursum est descendens a patre luminum*<sup>87</sup>. Zacharias quoque : *quia si quid bonum, ipsius est, et si quid optimum, ab ipso*<sup>88</sup>. Et ideo constanter beatus apostolus quid, inquit, *habes quod non accepisti? Quod si accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis?*<sup>89</sup>

XVII. Summam quoque tolerantiae qua temptationes inlatas sustinere possimus non tam in nostra uirtute quam in dei misericordia et moderatione consistere beatus apostolus ita pronuntiat : *temptatio uos non adprehendit nisi humana, fidelis autem deus, qui non permittet uos temptari super id quod potestis, sed faciet cum temptatione etiam exitum, ut sustinere possitis*<sup>90</sup>. Deum quoque aptare siue confirmare animos nostros ad omne opus bonum et operari in nobis ea quae sibi sunt placita idem apostolus docet : *deus autem pacis, qui eduxit de tenebris pastorem magnum ouium in sanguine testamenti aeterni, Iesum Christum, aptet uos in omni bono, faciens in uobis quod placeat coram se*<sup>91</sup>. Quod etiam Thessalonicensibus ut eueniat ita precatur dicens : *ipse autem dominus Iesus Christus et deus pater noster, qui dilexit nos et dedit consolationem aeternam et spem bonam in gratia, exhortetur corda uestra et confirmet in omni opere et sermone bono*<sup>92</sup>.

XVIII. Ipsum denique timorem dei, quo firmiter eum tenere possimus, a domino nobis Hieremias propheta ex persona dei manifeste testatur infundi ita dicens : *et dabo eis cor unum, et uiam unam, ut timeant me uniuersis diebus : et bene sit eis, et filiis*

87. Iac., 1, 17. 88. Zach., 9, 17 (LXX). 89. 1 Cor., 4, 7.  
90. 1 Cor., 10, 13. 91. Hebr., 13, 20-21. 92.  
2 Thess., 2, 15-16.

que ce soit dans ses bonnes œuvres, au lieu de l'attribuer à la grâce? « Tout don excellent, toute grâce parfaite est d'en haut et descend du Père des lumières. » Zacharie dit de même : « S'il est quelque bien, ce bien est de lui; et s'il y a quelque chose d'excellent, c'est encore de lui. » Et le bienheureux apôtre de tenir ce raisonnement concluant : « Qu'avez-vous que vous n'avez reçu? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier, comme si vous ne l'aviez pas reçu? »

XVII. De même, le support des tentations qui nous surviennent sera moins un effet de notre vertu que de la miséricorde de Dieu et de la sagesse avec laquelle il les tempère. C'est encore le bienheureux Apôtre qui le dit : « Aucune tentation ne vous est survenue qui ne fût humaine. Et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces; mais avec la tentation, il ménagera aussi une heureuse issue, afin que vous puissiez la supporter. » Il enseigne encore que c'est Dieu qui dispose et fortifie nos âmes pour toute œuvre bonne, et opère en nous ce qui lui plaît : « Que le Dieu de paix, qui a ramené d'entre les morts Celui qui, par le sang d'une alliance éternelle, est le grand pasteur des brebis, Notre-Seigneur Jésus, vous rende aptes à toute bonne œuvre, en opérant en vous ce qui est agréable à ses yeux. » Et, pour que cette même faveur soit accordée aux Thessaloniens, il fait cette prière : « Que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, et Dieu notre Père, qui nous a aimés et nous a donné une consolation éternelle et une bonne espérance par sa grâce, excitent nos cœurs et les affermissent en toute bonne œuvre et bonne parole! »

XVIII. Enfin, la crainte elle-même de Dieu, par où nous puissions le posséder fermement, nous est infuse d'en haut. Le prophète Jérémie l'atteste bien clairement, lorsqu'il dit, comme tenant le personnage de Dieu : « Je leur donnerai un seul cœur et une seule voie, afin qu'ils me craignent à jamais, pour leur bonheur et celui de leurs enfants après eux. Je ferai

eorum post eos. *Et feriam eis pactum sempiternum, et non desinam eis bene facere : et timorem meum dabo in corde eorum ut non recedant a me*<sup>93</sup>. Ezechiel quoque : *et dabo eis cor unum, et spiritum novum tribuam in uisceribus eorum : et auferam cor lapideum de carne eorum, et dabo eis cor carneum : ut in praeceptis meis ambulent, et iudicia mea custodiant, faciantque ea : et sint mihi in populum, et ego sim eis in deum*<sup>94</sup>.

XVIII. Quibus manifestissime perdoceamur et initium uoluntatis bonae nobis domino inspirante concedi, cum aut per se aut per exhortationem cuiuslibet hominis aut per necessitatem nos ad salutis adtrahit uiam, et perfectionem uirtutum ab eodem similiter condonari, nostrum uero hoc esse, ut adhortationem auxiliumque dei uel remissius uel enixius exsequamur, et pro hoc nos uel remunerationem uel supplicia dignissime promereri, quod eius dispensationi ac prouidentiae erga nos benignissima dignatione conlatae uel negleximus uel studuimus nostrae oboedientiae deuotione congruere. Quod euidenter in Deuteronomio aperteque describitur : *cum, inquit, introduxerit te dominus deus tuus in terram, quam possessurus ingrederis, et deleuerit gentes multas coram te, Ethaeum et Gergesaeum et Amorraeum, Chananaeum, et Ferezaeum, Euaeum et Iebusaeum, septem gentes multo maioris numeri et robustiores te : tradideritque eas tibi, percuties eas usque ad internicionem. Non inibis cum eis foedus, neque sociabis cum eis coniugia*<sup>95</sup>. Quod igitur introducuntur in terram repromissionis, quod delentur gentes multae coram eis, quod traduntur in manus eorum nationes maioris numeri et robustiores quam populus Israhel, dei esse gratiam

<sup>93</sup>. Jer., 32, 39-40.  
7, 1-3.

<sup>94</sup>. Ezech., 11, 19-20.

<sup>95</sup>. Deut.,

avec eux une alliance éternelle, et je ne cesserai pas de répandre sur eux les bienfaits; et je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne s'éloignent pas de moi. » Ezéchiel parle de même : « Et je leur donnerai un seul cœur, et je mettrai dans leur poitrine un esprit nouveau; et j'ôlerai de leur chair leur cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent selon mes commandements, et qu'ils gardent mes lois et les accomplissent; et qu'ils soient mon peuple et que je sois leur Dieu. »

XIX. De tout ceci un enseignement se dégage, évident : le premier mouvement de bonne volonté nous vient d'une inspiration de Dieu, que ce soit par lui-même, ou par les exhortations d'un homme, ou par la force des choses, qu'il nous attire dans le chemin du salut; et la perfection des vertus est aussi un don de sa main. Ce qui est de nous, c'est de correspondre ou mollement ou avec zèle à l'impulsion de sa grâce; et nous méritons, soit la récompense, soit le supplice, selon que nous avons pris à cœur ou négligé de nous accorder aux vues toutes bienveillantes et libérales de sa Providence à notre endroit, par la religieuse ardeur de notre obéissance.

C'est ce qui se trouve décrit dans le *Deutéronome*, avec une évidente clarté : « Lorsque le Seigneur, ton Dieu, t'aura fait entrer dans la terre dont tu vas prendre possession, et qu'il aura détruit devant toi beaucoup de nations, l'Héthéen, le Gergéséen, l'Amorrhéen, le Chananéen, le Phéréséen, l'Hévéen et le Jébuséen, sept nations plus nombreuses et plus fortes que toi; lorsqu'il te les aura livrées, tu les frapperas jusqu'à extinction, tu ne formeras point d'alliance ni ne contracteras avec elles de mariage. » Faire entrer Israël dans la terre promise, anéantir devant lui nombre de peuplades, livrer entre ses mains des nations et plus nombreuses que lui et plus fortes : c'est, au témoignage de l'Écriture, l'œuvre de la grâce. Mais qu'Israël les frappe jusqu'à l'anéantissement, ou les

scriptura pronuntiat. Utrum autem percutiat eas Israhel usque ad internicionem, an reseruet eas et parcat, et utrum inecat necne cum eis foedus et utrum societ cum eis coniugia an non societ, ipsorum esse testatur. Quo testimonio manifeste discernitur, quid libero arbitrio quidue dispensationi uel cotidiano adiutorio domini debeamus adscribere, et quod diuinae sit gratiae praestare nobis occasiones salutis et prouentus secundos atque uictoriam, nostrum uero ut concessa dei beneficia uel intentius uel segnius exsequamur. Quam rationem etiam in illorum caecorum curatione satis euidenter uidemus expressam. Quod enim transit ante eos Iesus, diuinae prouidentiae et dignationis est gratia : quod uociferantur et dicunt : *miserere nostri, domine, fili David*<sup>96</sup>, fidei ipsorum et credulitatis est opus. Quod uisum recipiunt oculorum, diuinae miserationis est munus. Quod autem etiam post perceptionem cuiuslibet muneris tam gratia dei quam ratio liberi perseueret arbitrii, leproso-  
rum quoque decem qui pariter curati sunt declarat exemplum<sup>97</sup>. E quibus dum unus per arbitrii sui bonum gratiarum restituit actionem, dominus nouem requirens unumque conlaudans sollicitudinem adiutorii sui etiam circa inmemores beneficiorum suorum iugem se retinere demonstrat. Hoc ipsum enim uisitationis suae donum est, quod uel suscipit et adprobat gratum uel requirit ac reprehendit ingratos.

XX. Credere tamen inconcussa fide nos conuenit nihil sine deo prorsus in hoc mundo geri. Aut enim uoluntate eius aut permissu agi uniuersa fatendum est, ut scilicet haec quae bona sunt uoluntate dei perfici auxilioque credantur, quae autem contraria sunt permissu, cum pro nequitia ac duritia cordis nostri deserens nos diuina protectio diabolum nobis uel

96. Mt., 20, 31.

97. Cf. Luc., 17, 11 sq.

épargne, au contraire, et les laisse vivre; qu'il conclue, ou non, avec elle des traités; qu'il s'allie, ou non, avec elles par des mariages : l'Écriture atteste que cela est de son fait. Nous discernons manifestement, par ce témoignage, ce que nous devons attribuer au libre arbitre ou à la dispensation du Seigneur et à son secours quotidien. Ménager les occasions de salut, les issues heureuses et la victoire finale : voilà la part de la grâce divine; la nôtre consiste à répondre par l'effort ardent ou la mollesse aux prévenances de Dieu.

Cette économie paraît assez évidemment encore dans la guérison des deux aveugles. Jésus passe devant eux : c'est la grâce ménagée par la bonté de la divine Providence. Ils crient : « Ayez pitié de nous, Seigneur, fils de David » : c'est l'œuvre de leur foi. Ils voient : c'est le présent de la miséricorde divine.

Même le don reçu, grâce et liberté persévèrent chacune en son rôle : l'histoire des dix lépreux qui furent guéris tous d'une fois en est la preuve. Un seul, par le fait de son libre arbitre, vient rendre grâces. Le Seigneur le loue. Mais, ce faisant, il réclame les neuf autres, et fait bien voir par là que sa sollicitude continue de s'exercer même en faveur de ceux qui oublient ses bienfaits. Car c'est encore un don de sa visite d'accueillir et de féliciter la reconnaissance, de demander après les ingrats et de les reprendre.

XX. Il convient, au surplus, que nous croyions d'une foi inébranlable que rien, dans ce monde, ne se fait sans Dieu. On doit reconnaître, en effet, que tout arrive, ou par sa volonté, ou par sa permission : le bien, par sa volonté et avec son secours; le mal, par sa permission, lorsque, pour nous punir de nos crimes ou de la dureté de notre cœur, il nous abandonne à la tyrannie du démon ou des ignominieuses passions de la chair. L'Apôtre l'enseigne très évidemment, lors-

ignominiosas corporis passiones patitur dominari. Quod etiam apostoli uocibus evidentissime perdoce-  
mur dicentis : *propter quod tradidit illos deus in pas-  
siones ignominiae*<sup>98</sup>, et iterum : *quia non crediderunt  
deum habere in notitia, tradidit illos deus in repro-  
bum sensum, ut faciant ea quae non conuenit*<sup>99</sup>, et  
ipse dominus per prophetam : *et non audiuit populus  
meus uocem meam : et Israhel non intendit mihi.  
Propter quod dimisi eos, inquit, secundum adinuen-  
tiones cordium eorum, ambulabunt in adinuentioni-  
bus suis*<sup>100</sup>.

XXI. GERMANVS : Hoc testimonium apertissime libe-  
rum demonstrat arbitrium quo dicitur : *si populus  
meus audisset me*<sup>101</sup>, et alibi : *et non audiuit populus  
meus uocem meam*<sup>102</sup>. Cum enim dicit *si audisset*,  
ostendit in potestate illius fuisse uel adquiescendi uel  
non adquiescendi iudicium. Quomodo igitur non in  
nobis nostra salus est conlocanda, cum uel audiendi  
uel non audiendi ipse nobis concesserit facultatem ?

XXII. PAFNUTIVS : Acute quidem considerastis hoc  
quod dicitur *si audisset me*, sed nequaquam qui sit  
qui ad audientem uel non audientem loquatur adten-  
distis nec illud quod sequitur : *pro nihilo utique ini-  
micos eius humiliassem : et super tribulantes eum  
misissem manum meam*<sup>103</sup>. Nemo igitur haec quae  
protulimus, ut nihil geri sine domino probaremus,  
praua interpretatione detorquens ad defensionem  
liberi arbitrii ita conetur adsumere, ut ab homine  
gratiam dei prouisionemque cotidianam temptet au-  
ferre per hoc quod dicitur : *et non audiuit populus  
meus uocem meam*, et iterum : *si populus meus au-  
disset me, Israhel si in uis meis ambulasset et cetera*,  
sed respiciat, quod sicut liberi arbitrii facultas populi

<sup>98</sup>. Rom., 1, 26.  
<sup>101</sup>. L. c., 14.

<sup>99</sup>. L. c., 28.  
<sup>102</sup>. L. c., 12.

<sup>100</sup>. Ps. 80, 12-13.  
<sup>103</sup>. L. c., 15.

qu'il dit : « C'est pourquoi Dieu les a livrés aux pas-  
sions d'ignominie » ; et encore : « Parce qu'ils ne se  
sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à  
leur sens réprouvé, pour faire ce qui ne convient  
pas. » Mais le Seigneur en personne déclare par la  
bouche du prophète : « Mon peuple n'a pas écouté  
ma voix, Israël ne m'a pas obéi. C'est pourquoi je les  
ai abandonnés aux pensées de leur cœur, et ils ont  
marché suivant leurs propres conseils. »

XXI. GERMAIN. — Voici un texte qui prouve sans  
réplique le libre arbitre : « Si mon peuple, est-il dit,  
m'avait écouté », et ailleurs : « Et mon peuple n'a  
pas écouté ma voix. » En disant : « Si mon peuple  
m'avait écouté », l'Écriture montre bien qu'il n'a  
tenu qu'à lui d'acquiescer, ou non. Comment donc se  
fait-il que nous ne puissions estimer le salut comme  
une chose qui dépend de nous, si Dieu lui-même nous  
a donné la faculté de l'écouter ou de ne l'écouter pas ?

XXII. PAFNUCE. — C'est très finement vu pour ce  
qui est de ces paroles : « Si mon peuple m'eût écouté. »  
Mais vous n'avez pas considéré qui est celui qui parle  
à qui l'écoute ou ne l'écoute pas, ni ce qu'il dit en-  
suite : « J'aurais humilié comme un néant ses enne-  
mis ; sur ceux qui l'oppriment, j'eusse étendu la  
main. » Il ne faut pas, par une mauvaise interpréta-  
tion, détourner de leur sens les textes que j'ai produits  
pour établir que rien ne se fait sans le Seigneur, ni  
s'efforcer de les faire servir à la défense du libre arbi-  
tre, jusqu'à tenter de supprimer la grâce de Dieu et  
son assistance quotidienne par cela qu'il est dit :  
« Mon peuple n'a pas écouté ma voix », et : « Si mon  
peuple m'eût écouté, si Israël eût marché dans mes  
voies », et le reste. Non ! mais plutôt que l'on consi-  
dère que, si la liberté paraît dans la désobéissance du  
peuple, la quotidienne Providence de Dieu sur lui ne

inoboedientia demonstratur, ita cotidiana circa eum prouisio dei clamantis quodammodo et monentis ostenditur. Cum enim dicit : *si populus meus audisset me*, priorem utique se locutum eis euidenter ostendit. Quod fieri a domino non solum per legem scriptam litteris, uerum etiam cotidianis monitis solet secundum illud quod per Esaiam dicitur : *tota die expandi manus meas ad populum non credentem mihi et contradicentem*<sup>104</sup>. Utrumque ergo potest hoc testimonio conprobari quo dicitur : *si populus meus audisset me, Israhel si in uis meis ambulasset, pro nihilo utique inimicos eius humiliassem : et super tribulantes eum misissem manum meam*. Nam sicut liberum arbitrium per inoboedientiam populi demonstratur, ita dispensatio dei et auxilium eius uersiculi ipsius initio declaratur ac fine, cum se et priorem locutum fuisse commemorat et postea inimicos eius humiliaturum, si ab eodem fuisset auditus. Nos enim per haec quae protulimus non liberum arbitrium hominis uolumus submouere, sed huic adiutorium et gratiam dei per singulos dies ac momenta necessariam conprobare.

His nos sermonibus eruditos abba Pafnutius e sua cella non tam alacres quam conpunctos corde ante medium noctis emisit, hoc nobis praecipuum suae conlationis conferens munere, ut cum per abrenuntiationis primae consummationem, quam tota uirtute studebamus implere, adtingenda nobis perfectionis culmina crederemus, inciperemus agnoscere necdum nos coepisse monachorum fastigia somnare, quippe qui de secunda abrenuntiatione parum quid in coenobiis eruditi tertiam, in qua omnis perfectio continetur quaeque illas inferiores duas multis praecedat modis, ne auditu quidem nos antea percepisse nossemus.

104. Is., 65, 2 (LXX).

se montre pas moins dans les avertissements qu'il crie, pour ainsi dire, à Israël. Lorsqu'il déclare : « Si mon peuple m'eût écouté », il montre à l'évidence qu'il lui a parlé le premier. Et ce n'est pas seulement par la loi écrite que Dieu parle ainsi, mais par des avertissements quotidiens, selon ce que dit Isaïe : « Tout le jour j'ai étendu les mains vers un peuple qui ne croit pas, et me contredit. »

Il me semble donc que notre texte établit à la fois la liberté et la grâce : « Si mon peuple m'eût écouté, si Israël eût marché dans mes voies, j'aurais humilié comme un néant ses ennemis, sur ceux qui l'oppriment j'eusse étendu la main. » Le libre arbitre se prouve par la désobéissance du peuple; la Providence et le secours divin apparaissent dans le début et la fin du passage où Dieu rappelle qu'il a parlé le premier, et qu'il eût ensuite humilié les ennemis d'Israël, si celui-ci l'avait écouté. Aussi bien n'ai-je point prétendu, par les textes que je citais, détruire le libre arbitre; mais j'ai voulu prouver que, tous les jours et à chaque moment, le secours de la grâce de Dieu lui est nécessaire.

\*  
\*\*

Nous ayant instruits de la sorte, l'abbé Pafnuce nous donna congé; il était avant minuit. Mais nous nous sentions, en quittant sa cellule, moins d'allégresse que de componction. Quel était donc le résultat le plus apparent de sa conférence? Nous avons cru, par le premier renoncement, auquel nous nous appliquions de toute notre âme, toucher au sommet de la perfection; et voici que nous commençons à nous apercevoir que nous n'avions pas encore entrevu, même en rêve, les cimes de la vie monastique. On nous avait bien dit quelque chose du deuxième renoncement dans les monastères de cénobites; mais du troisième, qui renferme toute perfection et passe à tant de titres les deux autres, il ne nous souvenait pas même d'avoir entendu parler.

### III

#### CONLATIO ABBATIS DANIHELIS

De concupiscentia carnis ac spiritus

#### CAPITVLA

- I. De uita abbatis Danihelis.
- II. Inquisitio unde oriatur repentina conmutatio mentium ab ineffabili laetitia in maestissimam animi deiectionem.
- III. Responso super proposita quaestione.
- IIII. Quod dispensationis ac probationis dei duplex causa sit.
- V. Quod studium et industria nostra nihil sine adiutorio dei praeualeat.
- VI. Quod utile nobis sit interdum a domino derelinqui.
- VII. De utilitate eius pugnae quam apostolus ponit in conluctatione carnis et spiritus.
- VIII. Interrogatio, quid sit quod in capitulo apostoli post aduersantes sibi concupiscentias carnis et spiritus tertia adiciatur uoluntas.
- VIIII. Responso de intellectu recte interrogantis.
- X. Quod uocabulum carnis non in una significatione ponatur.
- XI. Quid in hoc loco caro ab apostolo nominetur et quid sit concupiscentia carnis.

### IV

#### CONFÉRENCE DE L'ABBÉ DANIEL

De la concupiscentie de la chair et de l'esprit

#### TABLE DES CHAPITRES

- I. Vie de l'abbé Daniel.
- II. Question : D'où vient le changement soudain de la joie ineffable à un abîme de tristesse ?
- III. Réponse à la question posée.
- IV. D'une double raison des conduites de Dieu dans cette épreuve qu'il nous ménage.
- V. Que notre zèle et notre industrie ne peuvent rien sans l'aide de Dieu.
- VI. Qu'il nous est utile d'être de temps en temps abandonnés de Dieu.
- VII. De l'utilité de ce combat que l'Apôtre définit par la lutte entre la chair et l'esprit.
- VIII. Question : Pourquoi l'Apôtre, dans ce texte, après avoir montré la chair et l'esprit en lutte l'un contre l'autre, parle-t-il en troisième lieu de la volonté ?
- IX. Réponse : Que c'est une marque d'intelligence de savoir interroger.
- X. Que le vocable « chair » n'est pas employé avec une signification unique.
- XI. Ce que l'Apôtre appelle chair dans ce passage, et ce qu'est la concupiscentie de la chair.

- XII. Quae sit uoluntas nostra, quae inter concupiscentiam carnis et spiritum ponitur.
- XIII. De utilitate cunctationis quae ex conluctatione oritur carnis et spiritus.
- XIII. De inemendabili malitia spiritalium nequitiarum.
- XV. Quid nobis prosit carnis aduersus spiritum concupiscentia.
- XVI. De incentiuus carnis, quibus nisi humiliaremur, grauius rueremus.
- XVII. De eunuchorum tepore.
- XVIII. Interrogatio, quid intersit inter carnalem et animalem.
- XVIII. Responso de triplici animarum statu.
- XX. De male abrenuntiantibus.
- XXI. De his qui contemptis magnis occupantur in paruus.

I. Inter ceteros Christianae philosophiae uiros abbatem quoque uidimus Danihelem, aequalem quidem in omni uirtutum genere his qui in heremo Sciti conmanebant, sed peculiarius gratia humilitatis ornatum. Qui merito puritatis ac mansuetudinis suae a beato Pafnutio solitudinis eiusdem presbytero, et quidem cum multis iunior esset aetate, ad diaconii est praelectus officium. In tantum enim idem beatus Pafnutius uirtutibus ipsius adgaudebat, ut quem uitae meritis et gratia parem nouerat, coaequare sibi etiam sacerdotii ordine festinaret : siquidem nequaquam ferens in inferiore eum ministerio diutius inmorari optansque sibimet successorem dignissimum prouidere superstes eum presbyterii honore prouexit. Qui tamen prioris humilitatis consuetudinem non omittens nihil umquam sibi illo praesente de sublimioris ordinis adiectione donauit, sed semper abbate Pafnutio spiri-

- XII. Quelle est cette volonté que l'on place entre la chair et l'esprit ?
- XIII. Avantages de la lenteur qui naît de la lutte entre la chair et l'esprit.
- XIV. De la malice incorrigible des esprits du mal.
- XV. En quoi la concupiscence de la chair contre l'esprit nous sert.
- XVI. Que nos chutes seraient plus profondes, si l'aiguillon de la chair ne nous humiliait.
- XVII. De la tiédeur de ceux qui sont chastes par nature.
- XVIII. Question : Quelle est la différence entre l'homme charnel et l'homme animal ?
- XIX. Réponse : Du triple état des âmes.
- XX. De ceux qui renoncent mal au monde.
- XXI. De ceux qui, après avoir méprisé de grands biens, se laissent prendre à de petites choses.

I. Entre tous ces héros de la philosophie chrétienne, nous vîmes aussi l'abbé Daniel.

Il égalait en toutes sortes de vertus ceux qui demeuraient au désert de Scété; mais la grâce de l'humilité reluisait en lui d'un éclat plus particulier. Le mérite de sa pureté et de sa douceur le désigna au choix du bienheureux Pafnuce, qui était le prêtre de cette solitude, pour l'élever, de préférence à beaucoup d'autres plus âgés, à l'office de diacre.

Ce bienheureux Pafnuce prenait même tant de joie à ses vertus que, le sachant son égal pour le mérite et la grâce, il eut hâte de se l'égaliser aussi par l'ordre sacerdotal. Impatient de le voir demeurer plus longtemps dans un ministère inférieur, désireux d'ailleurs de se pourvoir en sa personne d'un successeur très digne de remplir sa place, il le promut de son vivant à l'honneur de la prêtrise.

Daniel se garda d'oublier, en cette rencontre, son humilité accoutumée. Jamais il ne se prévalut, son maître présent, de l'ordre supérieur où il avait été élevé; mais il persévéra toujours, tandis que l'abbé

tales hostias offerente hic uelut diaconus in prioris ministerii permansit officio. In quo tamen beatum Pafnutium, cum talis uir esset ac tantus, ut in multis etiam praescientiae gratiam possideret, haec spes substitutionis electioque frustrata est. Nam non multo post hunc, quem sibi parauerat successorem, praemisit ad deum.

II. Hic igitur beatus Daniel inquiringibus nobis, cur interdum residentes in cellula tanta alacritate cordis cum ineffabili quodam gaudio et exuberantia sacratissimorum sensuum replemur, ut eam non dicam sermo subsequi, sed ne ipse quidem sensus occurreret, oratio quoque pura emitteretur ac prompta et mens plena spiritalibus fructibus preces suas efficaces ac leues etiam per soporem supplicans ad deum peruenire sentiret, ac rursum nullis existentibus causis tanto subito replemur angore et irrationabili quadam maestitia premeremur, ut non solum nosmet ipsos huiusmodi sensibus arescere sentiremus, uerum etiam horreret cella, sorderet lectio, ipsa quoque instabilis ac nutabunda et quodammodo ebria emitteretur oratio, ita ut ingemescentibus et conantibus nobis ad directionem pristinam reuocari mens nostra non posset, quantoque intentius ad dei reduceretur intuitum, tanto uehementius ad discursus instabiles lubrico raperetur excessu et ita omni spiritali fructu redderetur effeta, ut nec desiderio regni caelorum nec metu gehennae proposito ab hoc letali quodam somno ualeret excitari, ita respondit.

III. Tripertita nobis a maioribus ratio super hac quam dicitis sterilitate mentis est tradita. Aut enim de neglegentia nostra aut de inpugnatione diaboli aut de dispensatione domini ac probatione descendit. Et de

Pafnuce offrait les hosties spirituelles, à remplir auprès de lui son premier ministère, comme s'il n'eût été que diacre.

Cependant, éminent comme il était en sainteté, jusque-là qu'il jouissait en bien des cas de la grâce de prévoir l'avenir, le bienheureux Pafnuce, cette fois, ne vit pas l'événement répondre à ses espérances ni à son choix; peu après, il fut devancé vers Dieu par le successeur qu'il s'était préparé.

II. C'est à ce bienheureux Daniel qu'un jour nous demandâmes : Comment se fait-il que, retirés dans nos cellules, nous sentions parfois notre cœur se remplir de tant d'allégresse, avec les sentiments d'une joie si ineffable et un tel flot des lumières les plus divines, qu'il ne se trouve point de paroles pour le dire et que la pensée même est inégale à le concevoir ? C'est alors une oraison toute pure et facile; et l'âme, comblée des fruits spirituels, connaît instinctivement que ses prières, continuées durant le sommeil même, parviennent ailées et efficaces jusqu'à Dieu.

Mais il arrive aussi que nous soyons remplis d'une angoisse subite et sans cause; nous nous sentons accablés d'une tristesse à laquelle il ne se trouve point de motif. La source en est séchée des mystiques expériences, mais encore la cellule devient insupportable, la lecture est à dégoût, la prière s'égare, inconstante et capricieuse, comme de gens pris d'ivresse. Nous gémissons, nous essayons de rappeler notre esprit à sa direction première. Vainement ! Plus nous faisons effort pour le ramener à la contemplation de Dieu, plus il glisse et s'échappe en courses vagabondes. Stérilité dans l'âme ! Et ni le désir du ciel ni la crainte de l'enfer ne sont capables de secouer sa léthargie.

Le bienheureux Daniel nous fit cette réponse.

III. Nos Pères nous ont appris trois raisons de la stérilité d'esprit dont vous parlez : elle peut être une suite de notre négligence, une tentation du démon, une épreuve ménagée par la divine Providence.

neglegentia quidem, cum uitio nostro tempore praecedente incircumspecte nosmet ipsos et remissius exhibentes et per ignauam desidiam noxiis cogitationibus pasti terram cordis nostri spinas et tribulos facimus germinare, quibus in ea pullulantibus consequenter effimur steriles atque ab omni spiritali fructu et contemplatione ieiuni. De inpugnatione uero diaboli, cum etiam bonis nonnumquam studiis dediti callida subtilitate mentem nostram aduersario penetrante uel ignorantes ab optimis intentionibus abstrahimur uel inuiti.

III. Dispensationis autem ac probationis duplex causa est. Prima, ut paulisper a domino derelicti et mentis nostrae infirmitatem humiliter intuentes super praecedente puritate cordis, quae nobis est illius uisitatione donata, nullatenus extollamur, probantesque nos ab eodem derelictos gemitibus nostris et industria illum laetitiae ac puritatis statum recuperare non posse intellegamus et praeteritam cordis alacritatem non nostro studio, sed illius nobis dignatione conlatam et praesentem de ipsius rursum gratia et illuminatione esse poscendam. Secunda uero probationis est causa, ut perseuerantia nostra uel mentis constantia et desiderium conprobetur, et qua intentione cordis uel orationum instantia deserentem nos uisitationem sancti spiritus requiramus, manifestetur in nobis, ac pariter agnoscentes, quanto labore amissum istud spirituale gaudium et puritatis laetitia conquiratur, sollicitius inuentam custodire ac tenere adtentius studeamus. Quodammodo enim neglegentius custodiri solet quidquid creditur facile posse reparari.

Elle vient parfois de notre négligence. Par sa faute, on donne le pas à la tiédeur; nulle circonspection, mais le laisser-aller; une oisiveté paresseuse enfante les pensées mauvaises, et l'on s'en nourrit. Le cœur, dès lors, est comme une terre qui ne germerait qu'épines et chardons. Mais où ceci pullule, la stérilité suit fatalement; plus de fruits spirituels ni de contemplation.

Ce peut être aussi une tentation. Tout occupés de bons désirs, notre subtil ennemi se glisse adroitement dans notre esprit, et nous distrait, à notre insu même et malgré nous, des objets les plus excellents.

IV. Cette épreuve nous vient enfin d'une conduite de Dieu; et il le fait pour deux raisons.

D'abord, abandonnés de lui pour un temps et considérant humblement notre faiblesse, nous ne concevons pas d'élévation pour la pureté de cœur dont sa visite nous avait gratifiés précédemment. Éprouvant, en outre, que, dans ce délaissement, gémisséments ni industrie personnelle ne sont capables de nous faire recouvrer notre premier état de joie et de pureté, nous comprendrons que notre allégresse passée non plus n'était pas le fruit de notre zèle, mais le don de sa miséricorde, et qu'il le faut encore implorer, pour le présent, de sa grâce et de sa lumière.

L'autre raison est qu'il veut éprouver par ce moyen notre persévérance, la constance et le désir de notre âme; nous manifester à nous-mêmes avec quelle ardeur, quelle persévérance dans la prière nous devons lui demander le retour du Saint-Esprit, lorsqu'il nous abandonne; nous instruire enfin, par l'expérience de ce qu'il en coûte pour reconquérir, lorsqu'on les a perdues, la joie spirituelle et l'allégresse de la pureté, à les défendre avec un soin plus attentif, à les conserver avec plus de zèle, quand nous les aurons retrouvées, parce que l'on est d'ordinaire plus négligent à garder ce que l'on croit pouvoir recouvrer sans peine.

V. Per quae euidenter probatur gratiam dei ac misericordiam semper operari in nobis ea quae bona sunt : qua deserente nihil ualere studium laborantis et quantumlibet adnitentis industriam sine ipsius iterum adiutorio statum pristinum recuperare non posse illudque in nobis iugiter adimpleri : *non uolentis neque currentis, sed miserentis est dei*<sup>1</sup>. Quae gratia nonnumquam e contrario neglegentes ac resolutos inspiratione hac quam dicitis sancta et abundantia spiritalium cogitationum uisitare non rennuit, sed inspirat indignos, exsuscitat dormitantes et inluminat ignorantiae caecitate possessos clementerque nos arguit atque castigat infundens se cordibus nostris, ut uel sic de inertiae somno conpunctione ipsius instigati consurgere prouocemur. Denique frequenter etiam odoribus ultra omnem suauitatem compositionis humanae in his ipsis subito uisitationibus adimplemur, ita ut mens hac oblectatione resoluta in quendam spiritus rapiatur excessum seque conmorari obliuiscatur in carne.

VI. In tantum uero illum quem diximus abscessum et ut ita loquar desertionem dei beatus Dauid utilem esse cognouit, ut nequaquam orare maluerit, ne a deo in nullo penitus relinqueretur (hoc enim sciebat incongruum esse uel sibi uel humanae naturae ad quamlibet peruenienti perfectionem), sed temperari eam potius deprecatus sit dicens : *non me derelinquas usque quaque*<sup>2</sup>, ac si diceret aliis uerbis : scio quod derelinquere soleas utiliter tuos sanctos, ut eos pro-

1. Rom., 9, 16.

2. Ps. 118, 8.

V. Nous avons là une preuve évidente que c'est la grâce et la miséricorde divines qui opèrent en nous tout bien. Viennent-elles à nous abandonner, rien ne sert de se travailler; quelque effort que l'on fasse, on ne recouvre pas son état premier, si elles ne prêtent de nouveau leur aide; et nous voyons s'accomplir sans cesse à notre sujet la parole de l'Apôtre : « Ce n'est au pouvoir ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. »

Tout à l'opposé, il arrive souvent que la grâce ne dédaigne pas de nous visiter au milieu de la négligence et du relâchement, par cette inspiration sainte dont vous parlez, ni de faire jaillir en nous cette abondance de pensées spirituelles. Elle nous inspire, quelque indignes que nous soyons; elle nous réveille de notre assoupissement, nous éclaire dans l'aveuglement de notre ignorance, nous reprend et nous châtie avec clémence, et se répand dans nos cœurs, afin que du moins sa touche divine nous émeuve de componction, et nous provoque à secouer notre inertie et notre torpeur. Même il n'est pas rare que, lors de ces visites, nous nous sentions inondés soudain de parfums dont la suavité passe tout ce que l'art humain peut réaliser, et que l'âme, fondue dans ce bonheur, soit ravie et transportée hors d'elle-même, perdant tout sentiment de sa demeure de chair.

VI. Le bienheureux David a si bien connu l'utilité de cet éloignement et, pour ainsi parler, de cet abandonnement divin, qu'il n'a pas voulu demander que Dieu ne le délaissât jamais en aucune sorte. Il savait que cela ne lui était pas expédient ni à l'humaine nature, à quelque perfection qu'elle soit parvenue. Mais il le prie seulement de tempérer son absence : « Ne m'abandonnez pas, dit-il, entièrement. » Comme s'il disait en d'autres termes : Je sais que, pour le bien de vos saints, vous avez coutume de leur faire sentir vos délaissements, afin de les éprouver; l'adversaire

bes. Aliter enim ab aduersario temptari non possunt, nisi a te paulisper fuerint derelicti. Et ideo non rogo ut numquam me derelinquas, quia non expedit mihi, ut non uel meam infirmitatem sentiens dicam : *bonum mihi quod humiliasti me*<sup>3</sup>, uel exercitium non habeam proeliandi. Quod sine dubio habere non potero, si mihi semper et indisrupte cohaeserit diuina protectio. Suffultum namque me tua defensione temptare diabolus non audebit, illud obiciens et exprobrans uel mihi uel tibi, quod aduersus athletas tuos solet calumniosa uoce proferre : *numquid gratis Iob colit deum? Nonne tu uallasti eum, ac domum eius, uniuersamque substantiam eius per circuitum*<sup>4</sup>? Sed magis peto ne me *usque quaque* deseras, quod Graece dicitur *ἕως σφόδρα*, id est usque ad nimietatem. Quantum enim mihi utile est si me paululum subrelinquas, ut desiderii mei constantia conprobetur, tantum noxium est si pro meritis ac delictis meis nimium me deseri patiaris, quia nulla uirtus humana, si diutius in temptatione tuo deseratur auxilio, sua poterit constantia perdurare et non protinus aduersarii uel potentia uel factione subcumbere, nisi tu ipse, qui es humanarum uirium conscius ac luctaminum moderator, *non permiseris temptari nos super id quod possumus, sed feceris cum temptatione et exitum, ut sustinere possimus*<sup>5</sup>. Tale quid et in Iudicum libro super exterminatione gentium spiritalium quae aduersantur Israhele mystice legimus designatum : *hae sunt gentes, quas dominus dereliquit, ut erudiret in eis Israhelem, et haberent consuetudinem cum hostibus proeliandi*<sup>6</sup>, et iterum post pauca : *dimisitque eos dominus, ut in ipsis experiretur Israhelem, utrum audiret mandata*

3. Ps. 118, 71.  
13.

4. Iob, 1, 9-10 (LXX).

6. Iud., 3, 1-2.

5. 1 Cor., 10,

n'aurait jamais la faculté de les tenter, si vous ne vous retiriez d'eux pour un peu de temps. Aussi ne vous demandé-je pas de ne m'abandonner jamais, car il ne me serait pas avantageux que je ne sois contraint de dire, du moins à l'expérience de ma faiblesse : « Il m'est bon que vous m'ayez humilié », ou que je n'aie jamais l'occasion de m'exercer au combat. Or celle-ci me ferait défaut sans aucun doute, si votre divine protection ne me quittait d'un seul instant. Me tenter lorsqu'il me voit soutenu de votre bras, le démon ne l'oserait. Mais alors il irait répétant comme un reproche ou à vous ou à moi les paroles menteuses qu'il a coutume de proférer contre vos athlètes : « Est-ce gratuitement que Job sert Dieu? Ne l'avez-vous pas entouré comme d'une clôture, lui, sa maison et tout son bien? » Bien plutôt vous demandé-je que vous ne m'abandonniez pas complètement — le grec dit : « *ἕως σφόδρα*, c'est-à-dire « jusqu'à l'excès ». Car autant il m'est utile que vous vous éloigniez quelque peu, afin d'éprouver la constance de mes desirs; autant il me serait funeste que, me traitant selon que le méritent mes péchés, votre abandon fût excessif. En effet, nulle vertu humaine, si votre secours se retire d'elle trop longtemps à l'heure de la tentation, ne demeurera constante; mais elle succombera incontinent à la puissance ou aux manœuvres de l'adversaire, si vous, Seigneur, qui savez les forces humaines et modérez nos combats, n'empêchez que nous ne soyons tentés au delà de nos forces, et ne ménagez avec la tentation une heureuse issue, afin que nous puissions la supporter.

C'est quelque chose de pareil que nous voyons mystiquement au livre des *Juges*, à propos de l'extermination des peuples ennemis d'Israël et qui figuraient nos ennemis invisibles : « Voici les peuples que le Seigneur réserva, pour servir d'instruction à Israël, afin qu'il prit l'habitude de combattre »; et, un peu plus loin : « Le Seigneur les laissa, afin d'éprouver par eux Israël et de reconnaître si celui-ci obéirait, ou

*domini quae praeceperat patribus eorum per manum Moysi, an non?* Quam utique pugnam non inuidens deus quieti Israelis nec male eidem consulens, sed sciens esse utilem reseruauit, ut dum gentium semper istarum in pugnatione deprimitur, numquam se sentiret auxilio domini non egere, et ob id semper in eius meditatione et inuocatione persistens nec inerti otio solueretur nec bellandi usum et exercitia uirtutis amitteret. Frequenter enim, quos non potuerunt aduersa superare, securitas et prosperitas deiecerunt.

VII. Hanc pugnam utiliter nostris quoque insertam membris etiam in apostolo ita legimus : *caro enim concupiscit aduersus spiritum, spiritus uero aduersus carnem : haec autem inuicem aduersantur sibi, ut non quaecumque uultis illa faciatis*<sup>8</sup>. Habes et hic pugnam inuiseratam quodammodo corpori nostro dispensatione domini procurante. Quidquid enim generaliter et sine aliqua exceptione omnibus inest, quid aliud iudicari potest nisi ipsi humanae substantiae post ruinam primi hominis uelut naturaliter adtributum : et quod uniuersis congenitum concretumque deprehenditur, quomodo non credendum sit arbitrio domini non nocentis, sed consulentis insertum? Causam uero huius belli, id est carnis et spiritus, hanc esse pronuntiat : *ut non*, inquit, *quaecumque uultis illa faciatis*. Ergo id quod procurauit deus ut a nobis non possit impleri, id est ut non quaecumque uolumus illa faciamus, si inpleatur quid aliud credi potest esse quam noxium? Et est quodammodo utilis haec pugna nobis dispensatione creatoris inserta et ad meliorem nos statum prouocans atque conpel-

7. L. c., 4.

8. Gal., 5, 17.

non, aux commandements qu'il avait donnés à ses pères par le ministère de Moïse. » Si Dieu réserva ces guerres à son peuple, ce n'était pas qu'il enviât son repos ou qu'il eût contre lui quelque mauvaise volonté; mais il savait qu'elles lui seraient utiles. Sans cesse humilié sous les attaques de ces peuplades, Israël n'aurait jamais le sentiment de pouvoir se passer du secours divin; mais, pour cela même, fidèle en tout temps au souvenir de son Seigneur et à la prière, ni un amollissant repos ne détendrait son courage, ni l'usage de la guerre ou l'exercice de la vertu ne cesseraient de lui être familiers. Car souvent ceux que l'adversité n'avait pu vaincre, la paix et la prospérité les ont précipités.

VII. C'est encore en vue de notre bien que nos membres eux-mêmes sont devenus un foyer de guerre. Nous le lisons chez l'Apôtre : « La chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair; ils s'opposent l'un à l'autre, en sorte que vous ne faites pas tout ce que vous voulez. »

Voilà donc une guerre nouvelle qui a gagné jusqu'aux fibres les plus intimes de notre corps. Et je dis que c'est là l'effet d'une providence divine. Lorsqu'une disposition se retrouve généralement chez tous sans exception, comment y voir autre chose qu'un attribut devenu naturel en quelque sorte à l'être même de l'homme après la chute? Et dans ce caractère inné, le moyen de ne pas reconnaître la libre volonté du Seigneur, agissant, non pas certes dans le dessein de nous nuire, mais en vue de notre bien? Quelle est donc la raison de cette lutte entre la chair et l'esprit? L'Apôtre nous le déclare : « En sorte que vous ne faites pas tout ce que vous voulez. » Or, si ce que Dieu a pris soin d'empêcher, j'entends le loisir de faire tout ce que nous voudrions, se produisait néanmoins, ne serait-ce pas un malheur pour nous? Ainsi, la guerre qu'une disposition du créateur allume en nous a d'une certaine manière son utilité : elle nous excite, elle nous

lens, qua sublata procul dubio pax e contrario perniciosior succederet.

VIII. GERMANVS : Licet nobis quaedam intellectus linea iam praelucere uideatur, tamen quia necdum possumus apostoli sententiam ad liquidum peruidere, uolumus haec nobis apertius explanari. Tres enim res hic indicari uidentur, prima carnis aduersus spiritum pugna, secunda spiritus aduersus carnem concupiscentia, tertia uoluntas nostra, quae uelut media conlocatur, de qua dicitur : *ut non quaecumque uultis illa faciatis*. Super qua re licet ut dixi suspensiones quasdam ex his quae exposita sunt intellegentiae colligamus, uolumus tamen, quia se huius obtulit conlationis occasio, aliquid nobis lucidius disputari.

VIII. DANIEL : Discernere diuisiones et lineas quaestionum portio intellectus est, et maxima pars intellegentiae scire quid nescias. Propter quod dicitur : *insipienti interroganti sapientia reputabitur*<sup>9</sup>, quia licet is qui interrogat uim propositae quaestionis ignoret, tamen quia prudenter inquirat et intellegat quid non intellegat, hoc ipsum illi reputatur ad sapientiam, eo quod quid nesciret prudenter agnouerit. Secundum diuisionem itaque uestram tres hoc loco res ab apostolo nominari uidentur, concupiscentia carnis aduersus spiritum et spiritus aduersus carnem, quarum aduersus se inuicem pugna hanc uidetur habere causam atque rationem, ut ea *quae uolumus*, inquit, facere nequeamus. Quarta igitur superest causa quam minime uos uidistis, ut illud scilicet quod nolumus faciamus. Nunc ergo opus est nobis, ut prius duarum concupiscentiarum uim, id est carnis et spiritus,

9. Prov., 17, 28 (LXX).

force à devenir meilleurs; et si elle venait à cesser, on lui verrait succéder une paix funeste.

VIII. GERMAIN. — Nous croyons bien entrevoir déjà quelque lueur, mais sans pouvoir encore contempler en pleine lumière la pensée de l'Apôtre; et nous voudrions qu'elle nous fût tirée plus au clair.

Trois choses nous paraissent indiquées dans ce passage : premièrement, la lutte de la chair contre l'esprit; deuxièmement, la convoitise de l'esprit contre la chair; troisièmement, notre volonté, qui se trouve placée, pour ainsi dire, entre les deux et dont il est dit : « En sorte que vous ne faites pas tout ce que vous voulez. »

Encore une fois, nous avons bien là-dessus quelques soupçons, après ce qui vient d'être dit; mais, puisque cette conférence nous en offre l'occasion, nous désirerions un surcroît de lumière.

IX. DANIEL. — C'est une part déjà de bien connaître que de discerner les différents chefs et les lignes principales de ce qui est en question; et un point capital dans la science, c'est de savoir ce que l'on ne sait pas. C'est pourquoi il est dit : « A l'insensé qui interroge, cela même sera compté pour sagesse. » Il est vrai, celui qui interroge ignore la portée de la question posée; mais il a la prudence de s'enquérir, et il saisit ce qu'il ne comprend pas. Et cela même lui est compté pour sagesse de savoir du moins discerner ce qu'il ignore.

Conformément à la division que vous avez donnée, l'Apôtre semble bien nommer ici trois choses : la convoitise de la chair contre l'esprit, celle de l'esprit contre la chair, la fin et la raison de ce duel, qui est, selon ses propres paroles, que nous ne puissions faire « ce que nous voulons ». Il en reste même une quatrième que vous n'avez pas vue, c'est que nous fassions ce que nous ne voulons pas.

Il nous faut donc maintenant apprendre d'abord à connaître la nature de ces deux convoitises, celle de

agnoscamus, et ita demum quae uoluntas sit nostra, quae inter utraque posita est, discutere ualeamus, deinde quid possit uoluntatis nostrae non esse similiter discernamus.

X. Vocabulum carnis in scripturis sanctis multifarie legimus nominari. Nam nonnumquam significat hominem integrum, id est qui ex corpore constat et anima, ut ibi : *et uerbum caro factum est*<sup>10</sup> et : *uidebit omnis caro salutare dei nostri*<sup>11</sup>, nonnumquam homines peccatores atque carnales, ut ibi : *non permanebit spiritus meus in hominibus istis, eo quod sint caro*<sup>12</sup>. Interdum pro ipsis peccatis ponitur, ut ibi : *uos autem non estis in carne sed in spiritu*<sup>13</sup>, et iterum : *caro et sanguis regnum dei non possidebunt*<sup>14</sup>. Denique sequitur : *neque corruptio incorruptelam possidebit*<sup>15</sup>. Nonnumquam pro agnatione et propinquitate, ut ibi : *ecce nos os tuum et caro tua sumus*<sup>16</sup>, et apostolus : *si quo modo in aemulationem inducam carnem meam et saluos faciam aliquos ex illis*<sup>17</sup>. Quaerendum ergo nobis est, secundum quam significationem ex his quatuor carnem hic debeamus accipere. Manifestum namque est secundum illud quod positum est : *et uerbum caro factum est* uel illud : *et uidebit omnis caro salutare dei* penitus stare non posse. Sed neque secundum illud quod dicitur : *non permanebit spiritus meus in hominibus istis, eo quod sint caro*, quia non, sicut ibi abrupte de homine peccatore, ita et hic ponitur caro, cum dicit : *caro concupiscit aduersus spiritum et spiritus aduersus carnem*<sup>18</sup>. Neque enim de rebus substantialibus loquitur, sed de actualibus, quae in uno eodemque homine uel pariter singillatim cum quadam temporis uicissitudine et mutatione luctantur.

10. Ioh., 1, 14. 11. Luc., 3, 6. 12. Gen., 6, 3 (LXX).  
13. Rom., 8, 9. 14. 1 Cor., 15, 50. 15. L. c.  
16. 2 Reg., 5, 1 (LXX). 17. Rom., 11, 14. 18. Gal., 5, 17.

la chair et celle de l'esprit. Nous examinerons ensuite quelle est cette volonté qui se trouve placée entre les deux. Nous discernons enfin ce qui peut bien n'être pas au pouvoir de notre volonté.

X. Nous lisons le vocable « chair » dans les saintes Écritures avec des acceptions multiples.

Il signifie parfois l'homme tout entier, le composé humain de corps et d'âme : « Et le Verbe s'est fait chair » ; « Toute chair verra le salut de notre Dieu » ; parfois, les hommes pécheurs et charnels : « Mon souffle ne demeurera pas en ces hommes, parce qu'ils sont chair. » Il se prend quelquefois pour le péché même : « Pour vous, vous n'êtes point dans la chair, mais dans l'esprit » ; « La chair ni le sang ne posséderont le royaume de Dieu », et, aussitôt après : « Et la corruption ne possédera pas l'incorruptibilité » ; quelquefois, pour les descendants d'un même père et les proches, comme en cet endroit : « Voici que nous sommes tes os et ta chair », et dans ce mot de l'Apôtre : « Afin d'exciter, s'il est possible, la jalousie de ma chair (= de ceux de mon sang) et d'en sauver quelques-uns. »

La question qui se pose est celle-ci : Laquelle de ces quatre significations devons-nous adopter présentement ? Il est manifeste que la première : « Et le Verbe s'est fait chair » ; « Toute chair verra le salut de notre Dieu », n'est possible en aucune façon ; non plus que la deuxième : « Mon souffle ne demeurera pas en ces hommes, parce qu'ils sont chair », car s'il s'agit ici purement et simplement de l'homme pécheur, ce n'est point du tout le sens de l'Apôtre, lorsqu'il dit : « La chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair » ; il ne parle pas de substances, mais d'activités qui luttent dans un seul et même homme, soit qu'elles s'y rencontrent en même temps, soit qu'elles se succèdent et se remplacent tour à tour.

XI. Quamobrem in hoc loco carnem non hominem, id est hominis substantiam, sed uoluntatem carnis et desideria pessima debemus accipere, sicut ne spiritum quidem aliquam rem substantialem, sed animae desideria bona et spiritalia designare. Quem sensum idem beatus apostolus superius euidenter expressit ita incipiens : *dico autem, spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis, caro enim concupiscit aduersus spiritum, spiritus uero aduersus carnem : haec autem inuicem aduersantur sibi, ut non quaecumque uultis illa faciatis*<sup>19</sup>. Quae cum utraque, id est desideria carnis et spiritus in uno eodemque sint homine, intestinum cotidie intra nos geritur bellum, dum concupiscentia carnis, quae praecipitanter fertur ad uitia, his quae ad praesentem requiem pertinent deliciis gaudet. Quibus e contra concupiscentia spiritus aduersata ita desiderat tota spiritalibus studiis inhaerere, ut etiam necessarios carnis usus optet excludere, sic illis iugiter cupiens occupari, ut nullam optaret fragilitati eius curam penitus impertire. Caro luxuriis ac libidine delectatur, spiritus ne ipsis quidem naturalibus desideriiis adquiescit. Illa cupit satiari somno, repleti cibo, hic ita uigiliis et ieiuniis saginatur, ut ne ad ipsum quidem necessarium uitae usum somnum cibumque uelit admittere. Illa uniuersis exuberare copiis concupiscit, hic ne ipsius quidem exigui panis cotidianam substantiam habere contentus est. Lauacris illa nitescere et cotidianis adulantium cuneis adpetit constipari, hic squalore sordium et inaccessibilis heremi uastitate congaudet cunctorumque mortalium praesentiam perhorrescit. Honoribus illa et laudibus homi-

19. L. c., 16-17.

XI. Nous devons donc prendre la chair dans ce passage, non pour l'homme lui-même, je veux dire la substance de l'homme, mais pour la volonté de la chair et les mauvais désirs; tout de même que l'esprit ne désigne rien de substantiel, mais les bonnes et spirituelles aspirations. C'est, aussi bien, le sens que le bienheureux Apôtre exprime plus haut avec toute évidence. Voici comme il commence : « Je dis donc : Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair; ils s'opposent l'un à l'autre, en sorte que vous ne faites pas ce que vous voulez. »

Comme ces deux sortes de désirs, ceux de la chair et ceux de l'esprit, se rencontrent à la fois dans un seul et même homme, il s'ensuit une guerre intestine et de tous les jours. La concupiscence de la chair se précipite impétueusement au vice et se plaît aux délices d'un repos terrestre; la concupiscence de l'esprit s'y oppose, au contraire, et désire si vivement d'appartenir tout entière à la pensée des choses de Dieu, qu'elle souhaiterait proscrire les nécessités mêmes de la chair, jalouse de ne pas voir interrompre ses occupations spirituelles, au point de refuser entièrement à son corps les soins que réclame sa fragilité. La chair est friande de luxure et de déportements; l'esprit n'acquiesce point aux désirs mêmes conformes à la nature. L'une est amoureuse jusqu'à satiété du dormir et du manger; l'autre profite des veilles et des jeûnes, tellement qu'il se montre impatient de la mesure même de sommeil et de nourriture nécessaire pour l'entretien de la vie. Elle convoite la surabondance en toute espèce de biens; il regarde comme une richesse importune d'avoir pour chaque jour une ration de pain plus que modeste. Elle aime la délicatesse des bains; il trouve sa joie aux dehors négligés et sordides. Elle cherche à se faire une cour de flatteurs; il se complait à la solitude infinie des déserts inaccessibles et fuit la présence des hommes. Elle se repaît des honneurs et

num confouetur, hic inrogatis sibi iniuriis ac persecutionibus gloriatur.

XII. Inter has igitur utrasque concupiscentias animae uoluntas in meditullio quodam uituperabiliore consistens nec uitiorum flagitiis oblectatur nec uirtutum doloribus adquiescit, sic quaerens a passionibus temperare carnalibus, ut nequaquam uelit dolores necessarios sustinere, sine quibus desideria spiritus nequeunt possideri, absque castigatione carnis castimoniam corporis desiderans obtinere, in uigiliarum labore cordis acquirere puritatem, cum reque carnis spiritalibus exuberare uirtutibus, absque ullius exasperatione conuicii patientiae gratiam possidere, humilitatem Christi sine honoris mundani exercere iactura, religionis simplicitatem cum saeculari ambitione sectari, Christo cum hominum laude ac fauore seruire, distractionem ueritatis sine cuiuspian uel tenui offensione proferre : postremo sic mauult futura consequi bona, ut praesentia non amittat. Quae uoluntas numquam nos ad perfectionem ueram faceret peruenire, sed in tepore quodam deterrimo conlocaret talesque faceret, quales illi sunt qui in Apocalypsi increpatione domini castigantur : *scio opera tua, quia neque frigidus es neque calidus. Utinam frigidus esses aut calidus. Nunc autem quia tepidus es, incipiam te euomere ex ore meo*<sup>20</sup>, nisi hunc tepidissimum statum altrinsecus haec insurgentia bella disrumperent. Nam cum famulantes huic uoluntati nostrae ad hanc remissionem uoluerimus nosmet ipsos paululum relaxare, confestim aculei carnis insurgunt suisque nos uitiiis et passionibus sauciantes nequaquam in illa qua delectamur puritatis qualitate stare permittunt, atque ad illam quam horremus frigidam uoluptatum plenam-

20. Apoc., 3, 15-16.

des applaudissements; il se glorifie des injures et des persécutions.

XII. Entre ces deux convoitises de l'âme, la volonté tient un milieu qui est pire. Ni les turpitudes du vice n'ont pour elle d'attraits, ni elle ne consent aux souffrances de la vertu. Elle cherche à s'abstenir des passions de la chair, mais elle se refuse à soutenir les douleurs sans lesquelles les désirs de l'esprit ne se peuvent accomplir; aspirant à posséder la chasteté de corps sans châtier la chair, à obtenir la pureté de cœur sans la fatigue des veilles, à être riche de vertus tout en jouissant du repos; curieuse de posséder la grâce de la patience, mais sans goûter l'âpre injure, de pratiquer l'humilité du Christ, mais sans perdre l'honneur du monde; prête à embrasser la simplicité de la religion, à la condition de garder les prétentions du siècle, à servir le Christ, pourvu qu'elle ait en même temps l'applaudissement et la faveur des hommes; désireuse de confesser la vérité dans son intégrité austère, mais sans causer à personne le moindre déplaisir; empressée enfin à gagner les biens futurs, mais sans laisser échapper les biens présents.

Une telle volonté ne nous ferait jamais parvenir à la perfection véritable; elle nous induirait, au contraire, au pire état de tiédeur, pareils à ceux que le Seigneur flagelle de ses reproches dans l'*Apocalypse* : « Je sais tes œuvres; tu n'es ni froid ni chaud. Que n'es-tu froid ou chaud! Mais tu es tiède, et je vais commencer à te vomir de ma bouche. »

Par bonheur, les guerres qui s'élèvent à droite et à gauche de la part de la chair et de l'esprit ont tôt fait de dissiper cet état de tiédeur. Si, complaisants à notre volonté, nous nous laissons aller peu à peu au relâchement, sur-le-champ les aiguillons de la chair surgissent et nous blessent; le vice et les passions ne nous permettent plus de rester en cet état de pureté qui nous charme, mais nous entraînent par des chemins d'épines vers la volupté et la froideur qui

que sentibus pertrahunt uiam. Rursum si spiritus feruore succensi opera carnis uolentes extinguere sine ullo respectu fragilitatis humanae totos nosmet ipsos temptauerimus ad inmoderata uirtutum studia cordis elatione conferre, interpellans inbecillitas carnis ab illa reprehensibili nimietate spiritus reuocat ac retardat. Et ita fit ut utraque concupiscentia tali conluctatione alterne sibimet repugnante animae uoluntas, quae nec totam se carnalibus desideriis dedere nec uirtutum uult laboribus desudare, quodammodo iusto moderamine temperetur, dum haec inter utraque contentio, illam perniciosiorem excludens animae uoluntatem, ut quandam aequitatis libram in statera nostri corporis conlocat, quae spiritus carnisque confinia iusto discernit examine, nec ac dextris mentem spiritus ardore succensam nec a laeua carnem uitiorum aculeis praeponderare permittens. Dumque haec pugna colidianis diebus utiliter exagitur in nobis, ad illud quartum quod nolumus salubriter uenire conpellimur, ut puritatem cordis non otio nec securitate, sed iugi sudore et contritione spiritus adquiramus castitatemque carnis districtis ieiuniis, fame, siti ac uigilantia retentemus, directionem etiam cordis lectione, uigiliis, oratione continua et solitudinis squalore capiamus, patientiam tribulationum exercitiis retentemus, cum blasphemis et obprobriorum saturitate nostro seruiamus auctori, ueritatem cum inuidia mundi huius et inimicitis, si necesse fuerit, exsequamur, et tali conluctatione in nostro corpore militante protractis nobis ab hac ignaua securitate atque ad istum quem nolumus laborem ac uirtutum studia prouocatis aequitas optime media retentetur, et tepidum nostrae uoluntatis arbitrium hinc spiritus feruor,

nous font frémir. Si, au contraire, tout brûlants de la ferveur de l'esprit et résolus d'étouffer les œuvres de la chair, nous voulons, dans une vague d'orgueil, nous donner tout entiers à une pratique emportée des vertus sans nul égard pour la fragilité humaine, la faiblesse de la chair nous fait sentir le frein; elle retient et ralentit l'élan excessif et blâmable de l'esprit.

Dans cette lutte des deux concupiscentes, l'une s'opposant à l'autre tour à tour, la volonté de l'âme, qui répugne à s'abandonner complètement aux désirs de la chair et ne consent pas non plus à l'énergique effort ni aux labeurs que réclame la vertu, se voit soumise à un juste tempérament. La lutte des deux influences rivales l'annihile en ce qu'elle a de pernicieux, et établit en nous comme une balance, où, chacune des deux parties étant maintenue exactement dans la limite de ses droits, ni les ardeurs intempérantes de l'esprit à droite, ni les tentations de la chair à gauche ne peuvent faire pencher le plateau en leur faveur.

Puis, cette guerre intestine dont nous sommes tous les jours le théâtre a cet effet salutaire de nous amener de force à la quatrième chose que nous disions, c'est-à-dire à faire ce que nous ne voulons pas : à acquérir la pureté de cœur, non point dans le repos et la tranquillité, mais par l'effort continu et la contrition de l'esprit; à garder la chasteté par des jeûnes sévères, dans la faim et la soif, dans la vigilance; à donner à notre cœur sa direction vers Dieu par la lecture, les veilles, la prière ininterrompue et la solitude effrayante du désert; à conserver la patience par le support des tribulations; à servir notre créateur parmi les diffamations et rassasiés d'opprobres; à confesser la vérité, quitte à encourir, s'il est nécessaire, la jalousie du monde et ses inimitiés.

Mais, tandis qu'elle nous arrache à une lâche sécurité, pour nous provoquer au labeur que nous ne voulons pas et au zèle de la vertu, la lutte qui se livre en notre corps nous établit dans un heureux et juste équilibre. La ferveur de l'esprit d'une part, l'engour-

illinc carnis gelidissimus rigor moderatissimo calore contemperent, ac neque ad effrenata uitia mentem pertrahi concupiscentia spiritus sinat nec rursus ad uirtutum irationabiles adpetitus fragilitas carnis spiritum patiatur extolli, ne uel inde omnigenum pullulent fomites uitiorum uel hinc elatio morbi principalis emergens telo nos superbiae grauiore confodiat, sed horum pugnae aequilibratio iusta succedens sanam et moderatam inter utraque uirtutum reseret uiam, itinere regio docens militem Christi semper incedere. Atque ita fiet, ut cum pro tepore huius quam diximus ignauissimae uoluntatis propensius mens ad desideria carnis fuerit deuoluta, spiritus concupiscentia refrenetur, nequaquam eo uitiis adquiescente terrenis, rursumque si inmoderato feruore per excessum cordis ad impossibilia fuerit spiritus noster et inconsiderata praereptus, infirmitate carnis ad iustum retrahatur examen et transcendens uoluntatis nostrae tepidissimum statum commodissima temperie planoque tramite cum sudoris industria uiam perfectionis incedat. Simile quid etiam in illius turris extruptione legimus a domino dispensatum in libro Genesios<sup>21</sup>, ubi linguarum oborta repente confusio sacrilegos ausus hominum nefandosque conpescuit. Permansisset enim etiam ibi aduersus deum, immo aduersus eos qui diuinam eius adtemptare coeperant maiestatem consensus noxius, nisi eos dispensatione dei repugnans inter se diuersitas linguae per dissonantiam uocis in meliorem statum proficere conpulsisset, et quos ad excidium sui animauerat perniciose consensio, ad salutem reuocasset bona utilisque discordia, incipientes scilicet humanam fragilitatem intercedente diuisione sentire, quam per noxiam conspirationem elati antea nesciebant.

21. Cf. Gen., 11.

dissement et les froideurs de la chair d'autre part font à la tiédeur de notre libre volonté une atmosphère toute tempérée. La concupiscentia de l'esprit ne permet pas que l'âme s'emporte à des vices effrénés; la fragilité de la chair ne souffre pas que l'esprit s'enfle jusqu'à des désirs outrés de vertu. Impossible aux vices de toute nature de pulluler; impossible aussi à la superbe, qui est notre maladie première, de se déclarer et de nous faire une blessure plus grave encore. Du combat suit l'équilibre; entre les deux excès, la voie des vertus est ouverte, sage et modérée, voie royale pour conduire les pas des soldats du Christ. Que la tiédeur de notre lâche volonté fasse glisser l'âme d'une pente trop rapide aux désirs de la chair, la concupiscentia de l'esprit la refrène, car il ne peut acquiescer aux vices de la terre. Mais que la ferveur excessive d'un cœur transporté ravisse l'esprit à des pratiques impossibles et inconsiderées, l'infirmité de la chair à son tour le ramène à un juste équilibre; supérieur à la tiédeur de la volonté en même temps et fidèle à garder un heureux tempérament, il va le chemin désormais égal de la perfection parmi le labeur et l'effort.

Nous voyons une conduite toute pareille du Seigneur au livre de la *Genèse*, dans le récit de la construction de la Tour de Babel, lorsque la confusion des langues s'éleva soudain, qui mit un terme aux audaces sacrilèges et impies des hommes. Leur funeste accord contre Dieu, ou plutôt contre eux-mêmes, qui entreprenaient d'attenter à la majesté divine, eût persévéré, si, par une conduite divine, le conflit des langues diverses et des voix dissonantes ne les avait contraints d'entrer en de meilleures dispositions, et qu'un bienfaisant et utile désaccord n'eût remis dans la voie du salut ceux qu'une fatale unanimité animait à leur ruine. Ils commencèrent de sentir, par la division qui se mit en eux, la fragilité humaine, que, dans l'orgueil de leur malheureuse union, ils avaient auparavant ignorée.

XIII. In tantum uero utilis nobis ex huius pugnae diuersitate cunctatio nascitur et salutaris ex hac concertatione dilatio, ut resistente soliditate corporea, dum ab eorum effectu quae nequiter mente concepimus retardamur, nonnumquam in meliorem statum seu poenitudine subsequente seu emendatione quadam, quae solet procrastinatione operis et recogitatione interueniente descendere, corrigamur. Denique hos quos intellegimus ad uoluntatum suarum desideria perficienda nullo carnis obstaculo retardari, daemones scilicet ac spirituales nequitas, et quidem cum sint de eminentiore angelorum ordine deuoluti, detestabiliores esse hominibus contemplamur, eo quod possibilitate eorum desideriis adiacente id quod nequiter semel conceperint inreuocabili malo perficere non morentur, quia sicut est animus eorum uelox ad excogitandum, sic ad perficiendum pernix et absoluta substantia, dumque subpeditat eis prona facilitas ea quae uoluerint peragendi, conceptum malum nulla intercedens deliberatio salutaris emendat.

XIII. Spiritalis namque substantia nec ulla carnis soliditate deuincta ut excusationem exortae in sese pravae non recipit uoluntatis, ita ueniam malignitatis excludit, quia nulla quemadmodum nos ad peccandum inpugnatione carnis extrinsecus lacessita est, sed uitio solius malae uoluntatis accensa. Et ob hoc sine uenia peccatum et languor sine remedio est. Sicut enim nulla terrena sollicitante materia conruit, ita ne indulgentiam quidem aut locum potest poenitudinis obtinere. Quibus ex rebus euidenter colligitur, quod non solum noxia non sit haec quae contra se inuicem suscitatur in nobis carnis spiritusque contentio, uerum etiam nullam nobis conferat utilitatem.

XV. Primo quod desidias ac neglegentias nostras

XIII. De cette lutte de forces contraires résulte une lenteur avantageuse pour nous au dernier point; de ce combat, un délai bienfaisant. Retardés par la résistance du corps et sa pesanteur d'accomplir nos méchants desseins, ou nous sommes pris de repentir, ou une certaine amélioration se produit, qui est l'ordinaire effet du temps et de la réflexion. Ainsi arrive-t-il souvent que nous nous corrigeons et revenions à de meilleurs sentiments.

Ceux, au contraire, que l'obstacle de la chair ne ralentit pas d'accomplir les désirs de leur volonté, je veux dire les démons, les esprits du mal, nous les voyons déchus de l'ordre supérieur des anges, et devenus plus détestables que les hommes. C'est qu'ils ont à portée immédiate de leurs désirs le pouvoir de les satisfaire, et, l'exécution de leurs mauvais desseins ne souffrant point de retard, le mal est fait irrévocablement. Autant leur esprit est prompt à concevoir, autant leur substance est agile et libre pour agir; mais cette facilité foudroyante d'accomplir leurs volontés ne laisse pas à la délibération le loisir d'intervenir, ni de corriger, par son influence salutaire, le mal qui était dans leur pensée.

XIV. De plus, la substance spirituelle, n'étant pas entravée du poids mort de la chair, n'a pas sur quoi s'excuser des vouloirs mauvais qui naissent en elle; et sa malice non plus n'admet point de pardon, parce qu'elle n'a pas été, comme nous, excitée du dehors au péché par les assauts de la chair, mais s'y est portée uniquement par la faute de sa volonté perverse. Son péché est donc sans pardon, et son mal sans remède. Sa ruine n'a pas été provoquée par les sollicitations d'une matière terrestre : il n'y a point pour elle d'indulgence ni de place au repentir.

De quoi il ressort avec évidence que, loin de nous être funeste, le combat que se livrent en nous la chair et l'esprit est la source de bien des avantages.

XV. Il a premièrement celui-ci, de nous convaincre

statim arguit et ut quidam diligentissimus paedagogus a districtioris et disciplinae linea numquam nos deuiare concedens, si paululum quid securitas nostra mensuram congruae serietatis excesserit, flagellis incentiuorum stimulat confestim et increpat atque ad competentem reuocat parcitatem. Secundo quod pro castimoniae ac puritatis integritate, cum dei gratia concedente ita nos longo tempore genitali pollutione uiderimus immunes, ut ne ipsa quidem simplici conuotione carnis ulterius nos inquietandos esse credamus et per hoc, uelut qui non gestemus corruptelam carnis, in secretis conscientiae nostrae fuerimus elati, suo nos rursum quamuis quieto ac simplici uisitans fluxu humiliat ac retundit nosque homines esse stimulis suis admonet. Quodammodo enim, cum in ceteris generibus uitiorum et quidem grauioribus magisque noxiis indifferentius soleamus incurrere nec tam facile in eorum conpungamur admissu, in hoc peculiarius humiliatur conscientia nostra perque hanc inlusionem neglectarum quoque passionum recordatione mordetur, euidenter intellegens inmundam se factam naturalibus incentiuis, quae cum esset inmundior spiritalibus uitis ignorabat, et recurrens protinus ad emendationem anterioris ignauiae commonetur pariter nec super successibus praeteritae puritatis debere confidere, quam se perspicit pusillum quid declinantem a domino perdidisse, nec posse huius purificationis donum nisi per solius dei gratiam possideri, decentibus nos quodammodo ipsius rei experimentis, ut

sur-le-champ de nos pareses et de nos négligences. Comme ferait le plus attentif des pédagogues, il ne permet pas que nous déviions jamais de la ligne de l'observance stricte et de la régularité. Nous arrivet-il, en notre paix insouciant, de franchir les limites convenables à la gravité de notre vie, le fouet de la tentation nous est un stimulant et un reproche qui nous ramènent à l'austérité qui convient.

Il nous profite secondement en ceci. Le bienfait de la grâce divine a permis que notre chasteté demeurât longtemps sans atteinte. Fiers de cette intégrité, nous commençons à nous croire à l'abri désormais des mouvements de la chair même les plus innocents, et, comme si nous n'avions plus à porter le fardeau d'une chair corrompue, nous en concevons en notre for intérieur un secret orgueil. Mais voici que nous sommes visités d'un flux impur : cette rencontre, pour exempte de trouble et innocente qu'elle puisse être, rabat et humilie notre superbe, et nous fait ressouvenir, par ses aiguillons, que nous sommes de pauvres hommes. Nous nous laissons aller d'ordinaire aux autres fautes avec plus d'indifférence, bien qu'elles soient plus graves et plus funestes; et nous nous repenons moins facilement de les avoir commises. Mais ce vice a ceci de particulier qu'il nous humilie davantage; bien plus, une illusion de ce genre éveille soudain nos remords au sujet de passions dont nous ne nous mettions nullement en peine. L'âme éprouvait, des vices de l'esprit, une souillure plus grande, et elle n'en avait pas conscience; mais ici, l'évidence éclate, et elle connaît que les convoitises de la chair la rendent impure. Elle se porte alors sans retard à corriger sa nonchalance; et ce lui est aussi un avertissement de ne point se confier dans le bonheur de sa pureté passée — puisqu'il a suffi qu'elle s'éloignât un instant du Seigneur pour la perdre —, mais qu'elle ne peut jouir de ce don que par la grâce de Dieu. Telle est la leçon que nous donne l'expérience même, afin que, s'il nous plaît de vivre dans une constante inté-

si integritatem cordis perpetuo consequi delectamur, humilitatis studeamus uirtutem iugiter obtinere.

XVI. Huius igitur puritatis elationem perniciosiorem futuram cunctis sceleribus atque flagitiis et ob hanc nihil nos emolumenti consecuturos pro qualibet castitatis integritate testes sunt illae uirtutes quarum superius fecimus mentionem, quae cum nullas huiusmodi titillationes carnis habuisse credantur, ob solam cordis elationem perpetua ruina de illa sublimes caelestique statione deiectae sunt. Essemus itaque penitus absque remedio tepidi, utpote non habentes indicem negligentiae nostrae uel in corpore nostro uel in conscientia propriis insidentem, nec studeremus ad perfectionis umquam peruenire feruorem, sed ne frugalitatis quidem restrictionem uel continentiae teneremus, nisi nos haec titillatio carnis increpans humiliaret atque retunderet et aduersus spiritalium quoque uitiorum purgationem sollicitos redderet et intentos.

XVII. Denique in his qui spadones sunt corpore idcirco hunc animi temporem plerumque inesse deprehendimus, quia uelut absoluti ab hac necessitate carnali nec labore continentiae corporalis nec contritione cordis se existimant indigere, et hac securitate resoluti numquam perfectionem cordis, sed ne spiritalium quidem uitiorum purgationem uel quaerere in ueritate uel possidere festinant. Qui status a carnali qualitate discedens efficitur animalis, qui est procul dubio deterior gradus, ipse est enim qui de frigido ad tepidum transiens detestabilior domini uoce signatur.

XVIII. GERMANVS : De utilitate conluctationis quae inter carnem ac spiritum suscitatur, quantum uidetur nobis, euidenter expressum est, ita ut eam ipsis quo-

grité de cœur, nous donnions aussi une constante application à la vertu d'humilité.

XVI. L'orgueil de notre pureté nous serait donc plus funeste que tous les crimes et toutes les hontes, et quelle que fût cette intégrité de chasteté, nous n'en aurions point d'avantage : témoin les puissances du mal dont nous fîmes mention précédemment, à qui les tentations de la chair étaient inconnues, mais que le seul élèvement de leur cœur précipita dans une ruine éternelle, de la place sublime qu'elles occupaient dans le ciel. Nous serions condamnés sans remède à la tiédeur, comme n'ayant dans notre corps ni dans notre conscience aucun indice révélateur de notre négligence, nous ne prendrions point de peine pour parvenir à la ferveur de la perfection, nous ne serions pas même exacts à la stricte observance de la sobriété et de l'abstinence, si la tentation de la chair ne s'élevait en nous, qui nous humilie profondément et nous rende attentifs et diligents à nous purifier également des vices de l'esprit.

XVII. Ceux qui sont chastes par nature nous donnent communément le spectacle de cette tiédeur. Libres de la loi de la chair, ils estiment n'avoir besoin ni du labeur de l'abstinence, ni de la contrition du cœur. Leur sécurité les énerve, et on ne les voit jamais s'empresse à chercher vainement ou à posséder la perfection du cœur, ni même à se purifier des vices de l'esprit. Cet état, qui s'éloigne de l'état charnel, est l'état animal. Il est pire certainement; car c'est là passer de la froideur à la tiédeur, et celle-ci est plus abominable, selon la parole du Seigneur.

XVIII. GERMAIN. — Vous nous avez rendu évidente, à ce qu'il nous semble, l'utilité de la lutte entre la chair et l'esprit; vous nous l'avez fait, pour ainsi dire,

dammodo manibus nostris palpabilem factam esse credamus. Et idcirco hanc quoque rationem nobis similiter cupimus aperiri, quid intersit inter carnalem et animalem virum uel quemadmodum animalis carnali possit esse deterior.

XVIII. DANIHEL : Secundum definitionem scripturae tres sunt animarum status, primus carnalis, secundus animalis, tertius spiritalis. Quos in apostolo ita legimus designari. Nam de carnalibus dicitur : *lac uobis potum dedi, non escam : necdum enim poteratis. Sed nec adhuc quidem potestis : adhuc enim estis carnales*<sup>22</sup>, et iterum : *ubi enim est inter uos zelus et contentio, nonne carnales estis*<sup>23</sup> ? De animali quoque taliter commemoratur : *animalis autem homo non percipit ea quae sunt spiritus dei : stultitia est enim illi*<sup>24</sup>. De spiritali uero : *spiritalis autem examinat omnia, ipse autem a nemine diiudicatur*<sup>25</sup>, et iterum : *uos qui spiritalis estis instruite eos qui eiusmodi sunt in spiritu lenitatis*<sup>26</sup>. Itaque festinandum nobis est, ut cum renuntiantes desierimus esse carnales, id est a saecularium coeperimus conuersatione seiungi et ab illa manifesta carnis pollutione cessare, spiritalium statum protinus adprehendere tota uirtute nitamur, ne forte blandientes nobis, quod uidemur secundum exteriorem hominem huic renuntiasse mundo uel carnalium fornicationum deseruisse contagia, tamquam qui summam perfectionis per hoc adprehenderimus, remissiones deinceps erga emundationem ceterarum passionum lentioresque reddamur et inter utraque detenti gradum spiritalis profectus adsequi nequeamus, existimantes ad perfectionem nobis abunde sufficere, quod exteriore homine uidea-

22. 1 Cor., 3, 2.

23. L. c., 3.

24. 1 Cor., 2, 14.

25. L. c., 15.

26. Gal., 6, 1.

toucher du doigt. Nous vous prions de nous expliquer pareillement quelle différence il y a entre l'homme charnel et l'homme animal, et comment le second est pire que le premier.

XIX. DANIEL. — L'Écriture enseigne qu'il y a trois états de l'âme : le premier est l'état charnel; le deuxième, l'état animal; le troisième, l'état spirituel : c'est ainsi que l'Apôtre les désigne.

Voici ce qu'il dit des hommes charnels : « Je vous ai donné du lait à boire, non de la nourriture solide, car vous n'en étiez pas capables; et vous ne l'êtes pas encore maintenant, parce que vous êtes charnels »; et, de nouveau : « En effet, puisqu'il y a parmi vous de la jalousie et des disputes, n'êtes-vous pas charnels ? »

De l'homme animal, il parle en ces termes : « L'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont folie pour lui. »

Et de l'homme spirituel : « L'homme spirituel, au contraire, juge de tout; et il n'est lui-même jugé par personne »; et ailleurs : « Vous qui êtes spirituels, instruisez cette sorte de personnes en esprit de douceur. »

Or, par le renoncement, nous avons cessé d'être charnels, j'entends que nous nous sommes séparés de la vie du siècle et que nous avons rompu avec le désordre manifeste; mais, animés d'une sainte hâte, nous devons tâcher de toutes nos forces de passer aussitôt à l'état spirituel, de peur qu'en nous flattant de ce renoncement extérieur au monde ou de ce dégagement des vices grossiers, nous ne nous persuadions fausement d'avoir atteint du même coup la plus haute perfection, et ne devenions plus lâches et plus lents à nous purifier des autres passions. Ainsi resterions-nous entre l'état charnel et le spirituel, incapables de nous élever jusqu'à celui-ci, parce que nous estimerions qu'il nous suffit amplement, pour être parfaits, de nous être séparés selon l'homme extérieur de la vie

mur de conuersione mundi huius ac uoluptatibus segregati, uel quod immunes simus a corruptela et conmixtione carnali, et ita inuenti in illo tepido statu, qui deterrimus iudicatur, euomendos nos ex ore domini secundum eius sententiam nouerimus ita dicentis : *utinam calidus esses aut frigidus. Nunc autem tepidus es, et incipiam te euomere ex ore meo*<sup>27</sup>. Nec inmerito eos dominus, quos iam in uisceribus receperat caritatis, noxie tepofactos cum quadam conuulsione pectoris sui euomendos esse pronuntiat, qui cum salutarem quodammodo ei potuissent praeberere substantiam, auelli ab eius uisceribus maluerunt, tanto deteriores effecti illis qui numquam ori dominico inlati sunt cibis, quanto id quod nausea compellente proicimus odibilis detestamur. Quidquid enim frigidum est, etiam ore nostro susceptum uertitur in calorem et salutifera suauitate percipitur. Quod autem semel uitio perniciosi teporis abiectum est, non dicam labiis admouere, sed etiam eminus intueri sine ingenti horrore non possumus. Rectissime ergo pronuntiat esse deterior, quia facilius ad salutarem conuersionem ac perfectionis fastigium carnalis quis, id est saecularis uel gentilis accedit, quam is qui professus monachum nec tamen uiam perfectionis adripiens secundum regulam disciplinae ab illo semel spiritalis feruoris igne discessit. Ille namque corporalibus saltem uitiis humiliatus atque inmundum se sentiens contagione carnali ad fontem uerae purificationis ac perfectionis culmen quandoque conpunctus adcurreret et horrescens illum in quo est infidelitatis gelidissimum statum spiritus ardore succensus ad perfectionem facilius conuolabit. Nam qui semel ut diximus

27. Apoc., 3, 15-16.

du monde et de ses voluptés, et de n'avoir plus de part à la corruption ni aux œuvres de la chair; mais, trouvés en cet état de tiédeur, qui est le pire de tous, il ne nous resterait plus que d'être vomis de la bouche du Seigneur, selon qu'il le déclare lui-même : « Que n'es-tu froid ou chaud! Mais tu es tiède, et je vais te vomir de ma bouche. »

Ceux qu'ils avaient reçus dans les entrailles de sa charité ont contracté une tiédeur malsaine; c'est à juste titre qu'il proclame que son cœur se soulève pour les vomir. S'il est permis de parler ainsi, ils pouvaient lui être une saine nourriture; ils ont mieux aimé être détachés violemment de son cœur, devenus pires que les aliments qui n'approchèrent jamais des lèvres divines, de toute la répulsion que nous éprouvons pour ce que les nausées nous ont contraints de rejeter. Ce qui est froid se réchauffe dans notre bouche, et nous le prenons avec plaisir et profit; mais ce que nous avons rejeté pour son insupportable tiédeur, nous ne pouvons sans révolte, je ne dis pas le porter à nos lèvres, mais seulement le regarder de loin.

C'est donc avec bien de la raison que le tiède est déclaré pire que tout autre. L'homme charnel, c'est-à-dire le séculier ou le gentil, viendra plus facilement à la vraie conversion, pour s'élever ensuite aux cimes de la perfection, que celui qui, après avoir fait profession de vie monastique, n'est pas entré pour cela résolument dans les voies de la perfection, en se conformant aux lois de la discipline monastique, et a laissé s'éteindre en lui le feu de sa première ferveur. Au moins le premier reçoit-il de l'humiliation de ses vices grossiers; et, se sentant impur, il accourra, touché quelque jour de repentir, à la fontaine de la vraie purification, il montera vers les sommets de la vie parfaite; l'horreur même qu'il éprouvera de son infidélité et de l'état de froideur où il se trouve le remplira d'une sainte ardeur et lui donnera des ailes pour voler plus aisément à la perfection. Mais, pour celui qui abuse dès ses commencements du nom de moine

tepidus exorsus initio monachi coepit abuti uocabulo, nec tamen humilitate ac feruore quo debuit iter huius professionis adripuit, infectus semel hac miserabili lue et in ea quodammodo resolutus nec ex sese ulterius perfecta sapere nec alterius poterit monitis erudiri. Dicit enim in corde suo secundum illam domini sententiam : *quia diues sum et locuples et nullius ego*<sup>28</sup>. Cui illud quoque quod subsequitur consequenter aptabitur : *tu autem es miser et miserabilis et pauper et caecus et nudus*<sup>29</sup> : in eo factus etiam saeculari deterior, quod nec miserum se nec caecum ac nudum aut emendatione dignum uel egere monitis alicuius aut institutione cognoscit et ob hoc ne exhortationem quidem ullam uerbi salutaris admittit, non intellegens ipso monachi se nomine praegrauari ac deprimi opinione unctorum, qua dum creditur ab omnibus sanctus et uelut dei famulus colitur, necesse est ut in futuro uehementiori iudicio poenaeque subdatur. Postremo quid diutius inmoramur in his quae nobis experimento satis conperta sunt ac probata? Frequenter uidimus de frigidis atque carnalibus, id est de saecularibus ac paganis ad spiritalem peruenisse feruorem, de tepidis atque animalibus omnino non uidimus. Quos etiam per prophetam ita legimus dominum detestari, ut spiritalibus uiris atque doctoribus praecipiat, ut ab eis monendis docendisque discedant et nequaquam uelut in sterili atque infructuosa terra noxiisque sentibus occupata semen uerbi salutaris expendant, sed ut contemnentibus eam nouam potius excolant terram, id est erga paganos ac saeculares omnem doctrinae culturam ac uerbi transferant salutaris instantiam, quod ita legitur : *haec dicit dominus uiro Iuda, et habitatori Hierusalem : nouate uobis nouale, et nolite serere super spinas*<sup>30</sup>.

28. Apoc., 3, 17.

29. L. c.

30. Jer., 4, 3.

par sa tiédeur, et n'apporte à suivre sa profession ni l'humilité ni le zèle qu'il devrait, une fois infecté de cette triste lèpre et affaîssé, pour ainsi dire, dans son mal, il est également incapable désormais de goûter par lui-même la perfection et de profiter des avertissements d'autrui. Car il dit dans son cœur, comme le Seigneur nous le marque : « Je suis riche, je possède de grands biens, je ne manque de rien. » Mais aussi les paroles qui suivent lui seront-elles appliquées : « Tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. » Pire que le séculier, en ce qu'il ne voit pas sa misère, son aveuglement, sa nudité : il n'y a rien à corriger chez lui; il n'a pas besoin des remontrances ni des instructions des autres! Aussi ferme-t-il son cœur aux exhortations qui pourraient le sauver. Et il n'aperçoit pas que le titre de moine lui est une charge nouvelle; l'universelle réputation dont il jouit, un poids qui le précipite! Parce que chacun le croit saint et l'honore comme un serviteur de Dieu, plus sévères seront son jugement et sa peine.

Mais pourquoi s'attarder plus longtemps à des choses que l'expérience ne nous a que trop prouvées? Nous avons vu souvent que des séculiers et des païens, de froids et charnels qu'ils étaient, devenaient fervents et spirituels; mais quelqu'un de ceux qui se trouvaient dans cet état tiède et animal, jamais! Et que dis-je? Nous lisons que le Seigneur, représenté par son prophète, les a en telle abomination qu'il fait un commandement aux hommes spirituels et aux docteurs de cesser de les avertir et enseigner. Qu'ils ne jettent plus la semence du verbe de vie sur cette terre stérile et infructueuse, toute couverte de ronces et d'épines; qu'ils se détournent d'elle, pour donner leurs soins à une terre nouvelle; c'est-à-dire qu'ils portent chez les païens et les séculiers l'enseignement de la doctrine et leur zèle à dispenser la parole qui sauve! « Ainsi parle le Seigneur aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem : Défrichez une terre nouvelle, et ne semez pas sur les épines! »

XX. Denique, quod pudet dicere, ita plerosque abrenuntiassent conspicimus, ut nihil amplius inmutassent de anterioribus utiis ac moribus conprobentur nisi ordinem tantummodo atque habitum saecularem. Nam et adquirere pecunias gestiunt quas nec ante possederunt, uel certe quas habuerant retinere non desinant, aut, quod est lugubrius, etiam amplificare desiderant sub hoc praetextu, quod uel famulos suos exinde semper uel fratres alere se debere iustum esse contendunt, uel certe sub obtentu congregandi coetus reseruunt, quem uelut abbates instituere se posse praesumunt. Qui si in ueritate uiam perfectionis inquirerent, hoc potius tota uirtute perficere niterentur, ut scilicet exuti non solum pecuniis, uerum etiam affectionibus pristinis et distentionibus uniuersis semet ipsos singulares ac nudos ita sub seniorum imperio conlocarent, ut curam non modo aliorum nullam, sed ne sui quidem generent. E contrario autem euenit, ut dum fratribus praeesse festinant numquam senioribus ipsi subiciantur et a superbia inchoantes, dum alios instituere cupiunt, nec discere ipsi nec agere ea quae sunt docenda mereantur : qui necesse est ut secundum saluatoris sententiam caeci duces caecorum effecti pariter in foueam cadant<sup>31</sup>. Cuius superbiae licet unum sit genus, duplex tamen eius est species : una quae serietatem grauitatemque iugiter imitatur, alia quae effrenata libertate in cachinnos fatuos risusque dissoluitur. Et illa quidem taciturnitate congaudet, haec uero dedignatur silentio coartari nec confunditur passim proloqui etiam res incongruas et ineptas, dum erubescit uel inferior ceteris uel indoc-

31. Cf. Mt., 15, 14.

XX. Je rougis de le dire, nous voyons la plupart des moines renoncer en telle manière au monde qu'ils semblent n'avoir rien changé de leurs vices ni de leur vie passée, que la condition et l'habit séculier. Ils brûlent d'acquiescer des richesses qu'ils ne possédaient pas auparavant; ils persévèrent du moins à garder ce qu'ils avaient, ou même, ce qui est plus triste encore, se préoccupent d'augmenter leur fortune, prétendant que la justice leur fait un devoir d'entretenir toujours dorénavant, soit leurs serviteurs, soit des frères<sup>1</sup>; ou bien ils la réservent, sous le prétexte de réunir une communauté, qu'ils se flattent de gouverner en qualité d'abbés.

S'ils cherchaient vraiment la voie de la perfection, ils mettraient plutôt toute leur énergie à se défaire, non seulement de leurs richesses, mais aussi de leurs passions anciennes, à s'affranchir de toutes préoccupations, puis à se placer, seuls et dépouillés, sous l'autorité des anciens, sans plus avoir souci des autres ni de soi. Mais c'est tout le contraire qui arrive. Pressés de commander à leurs frères, ils se gardent de se soumettre eux-mêmes aux anciens. C'est bâtir sur l'orgueil; et, désireux comme ils sont de former les autres, ils ne réussissent ni à apprendre ni à pratiquer pour leur propre compte ce qu'il leur faudrait enseigner. Aussi voit-on fatalement la parole du Seigneur s'accomplir en eux : aveugles conducteurs d'aveugles, ils tombent ensemble dans la fosse.

Unique dans son genre, cet orgueil compte deux espèces différentes. L'une affecte des dehors sévères et graves; l'autre s'abandonne sans retenue à de grands éclats de fou rire. La première se plaît au silence; la seconde dédaigne ce joug, et ne rougit pas de s'épancher à l'aventure en propos déplacés et impertinents, ne craignant rien tant que de passer pour inférieure

1. Il ne s'agit pas ici, croyons-nous, des serviteurs ni des parents que le moine a laissés en quittant le monde. Mais certains ermites avaient, pour les servir, des séculiers qui leur apportaient, du village voisin, ce qui leur était nécessaire. Souvent aussi, un compagnon de cellule ou quelquel frère du voisinage leur rendait le même office.

tior iudicari. Alia ob elationem clericatus ambit officium, altera despicit, utpote iudicans illud aut dignitati pristinae aut uitae ac natalium suorum meritis incongruum uel indignum. Quarum quae deterior pronuntianda sit, uniuscuiusque discutiat ac perpendat examen. Unum sane atque idem inoboedientiae genus est uel propter operationis instantiam uel propter otii desiderium senioris uiolare mandatum, tamque dispendiosum est pro somno quam pro uigilantia monasterii statuta conuellere, tantundemque est abbatibus transire praeceptum ut legas, quantum si contemnas ut dormias, nec alius superbiae fomes est pro ieiunio fratrem quam pro refectione negligere, nisi quod perniciosiora et a remediis longinquiora sunt uitia quae sub specie uirtutum et imagine spiritualium rerum uidentur emergere, quam illa quae ex aperto pro carnali uoluptate gignuntur. Haec enim uelut palam expositi ac manifesti languores et arguuntur comminus et sanantur, illa uero, dum sub praetextu uirtutum teguntur, incurata perdurant et deceptos quosque periculosius faciunt ac desperatius aegrotare.

XXI. Nam illud ridiculum qualiter expromatur, quod nonnullos post illum primae renuntiationis ardorem, quo uel res familiares uel opes plurimas ac militiam saeculi relinquentes semet ipsos ad monasteria contulerunt, tanto cernimus studio in his, quae penitus abscidi non possunt et quae nequeunt in hoc ordine non haberi, quamuis parua uiliaque sint, esse deuinctos, ut horum cura pristinarum omnium facultatum superet passionem. Quibus profecto non magne proderit maiores opes ac substantias contempsisse, quia affectus earum, ob quos illae contemnendae sunt, in res paruas atque exiguas transtulerunt. Nam uitium cupiditatis et auaritia, quod erga species pretiosas

aux autres ou moins instruite. Celle-là brigue la cléricature par instinct d'élévation; celle-ci la méprise, comme indigne du rang qu'elle tenait dans le monde, ou sans rapport avec les mérites de sa vie et de sa naissance. Laquelle est pire? A chacun de voir et de juger!

Dans le fond, c'est une même désobéissance de violer le commandement de son ancien, que ce soit par ardeur au travail ou par amour du repos; il est également dommageable d'enfreindre la règle du monastère, ou pour dormir ou pour veiller; c'est une faute aussi grave de transgresser l'ordre de l'abbé pour lire que pour dormir; mépriser un frère pour son jeûne ou pour sa réfection part d'un même foyer de superbe. Il n'y a de différence que celle-ci : les vices qui se colorent des apparences de la vertu et affectent des dehors spirituels sont plus dangereux et plus éloignés de guérir que ceux qui ont manifestement pour but la volupté charnelle. Pareils à des maladies offertes à tous les yeux et que chacun aperçoit, ceux-ci se révèlent d'eux-mêmes et peuvent être guéris sur-le-champ. Au contraire, on laisse les autres s'invétérer faute de soins, sous le voile de vertu dont ils se couvrent; et c'est ce qui rend la maladie plus dangereuse et plus désespérée.

XXI. Comment peindre encore ce ridicule travers? Plusieurs ont laissé patrimoine et fortunes considérables, et déserté la milice du siècle, pour se rendre dans les monastères; puis, l'ardeur tombée de leur jeune conversion, on les voit se passionner pour les objets, si humbles pourtant et de si peu de prix, auxquels on ne peut absolument pas renoncer et qu'il est impossible, même chez nous, de ne pas avoir; à tel point que ce leur est un plus grand souci que ne furent jamais toutes leurs richesses. Il leur servira de peu d'avoir méprisé de plus grands biens, puisqu'ils ont reporté sur d'humbles et menues choses la passion qui fait une obligation de renoncer aux premiers. Si, ne pouvant exercer leur cupidité et leur avarice

exercere non possunt, circa uiliores materias retinentes non abscondisse, sed commutasse se probant pristinam passionem. Nam nimia deuincti diligentia erga curam psiathii, sportellae, sagelli, codicis aliarumque similium rerum quamuis uilissimarum eadem tamen qua antea libidine detinentur. Quae etiam tanta aemulatione custodiunt atque defendunt, ut pro ipsis aduersus fratrem commoueri eos et quod est turpius etiam litigare non pudeat. In quibus adhuc aegritudine cupiditatis pristinae laborantes haec eadem, quae usus corporis possidere monachum uel necessitas cogit, secundum numerum mensuramque communem non sunt habere contenti, in hoc quoque sui cordis auaritiam designantes, cum uel ea quibus uti necesse est propensius student habere quam ceteri, uel excedentes diligentiae modum peculiarius ea adtentiusque custodiunt et ab aliorum contrectatione defendunt, quae uniuersis fratribus debent esse communia. Quasi uero differentia tantummodo metallorum et non ipsa passio cupiditatis habeatur in noxa, et pro rebus quidem magnis irasci non liceat, pro uilioribus uero hoc ipsum fecisse sine culpa sit, et non idcirco pretiosiores abiecerimus materias, ut facilius disceremus uiliora contemnere. Quid enim differt utrum quis perturbationem cupiditatis erga opes amplas atque magnificas an erga uiliores exerceat species, nisi quod in eo reprehensibilior iudicandus est, quod qui maxima spreuerit minimis obligetur? Ideoque perfectionem cordis abrenuntiatio ista non obtinet, quia cum census habeat pauperis, non abiecit diuitis uoluntatem.

sur des choses de prix, ils l'appliquent à des riens, n'est-ce pas en effet la preuve que leur ancienne passion n'est point retranchée, mais n'a fait que changer d'objet? Esclaves d'une sollicitude excessive pour une natte, une corbeille, une sacoche, un manuscrit et autres choses pareilles, de si infime valeur qu'elles puissent être : oui, ils sont bien possédés de la même convoitise que devant! Ils gardent et défendent ces objets avec tant de jalousie qu'ils ne rougissent pas de se mettre en colère à leur propos contre les frères, et, ce qui est une honte plus grande encore, d'aller jusqu'à la dispute. Toujours travaillés par le mal de leur première cupidité, ils ne se contentent pas, pour les choses que le moine est contraint de posséder par les nécessités mêmes de la vie, du nombre et de la mesure commune : montrant doublement l'avarice de leur cœur, en ce qu'ils veulent avoir plus largement que les autres les objets indispensables, et en ce qu'ils gardent, avec un esprit de propriété et un zèle qui excèdent les bornes d'une sollicitude raisonnable, ce qui devrait rester commun à tous les frères, et ne veulent point permettre que l'on y touche. Est-ce donc la différence des métaux qui fait la faute, et non la cupidité? S'il n'est pas permis d'entrer en colère pour des choses d'importance, sera-t-on innocent de le faire pour des bagatelles? Et n'avons-nous pas quitté des biens d'un grand prix, afin d'apprendre plus facilement à mépriser des objets sans valeur? Que l'on se passionne pour des biens immenses et magnifiques ou pour des futilités, quelle est la différence, sinon que l'on est plus répréhensible de se rendre esclaves de petites choses, après en avoir méprisé de grandes?

La perfection n'est point pour ceux qui comprennent ainsi le renoncement, parce que, pauvres de fait, leur âme est restée riche.

**CONLATIO ABBATIS SARAPIONIS**

**De octo vitiis principalibus**

**CAPITVLA**

- I. Aduentus noster ad abbatis Sarapionis cellam et inquisitio de generibus et inpugnatione uitiorum.
- II. Narratio abbatis Sarapionis de octo principalibus uitiiis.
- III. De duobus uitiorum generibus et efficientia eorum quadripertita.
- IIII. Recapitulatio de gastrimargiae et fornicationis passione et curatione earum.
- V. Quomodo dominus noster solus absque peccato temptatus sit.
- VI. De ratione temptationis qua a diabolo appetitus est dominus.
- VII. De consummatione cenodoxiae et superbiae sine ministerio corporali.
- VIII. De filargyria, quod extra naturam sit, et quid intersit inter ipsam et naturalia uitia.
- VIIII. De ira atque tristitia, quod inter accedentia uitia plerumque <non> inueniantur.
- X. De sex uitiorum concordia et duorum ab eis dissidentium cognitione.
- XI. De origine et qualitate uniuscuiusque uitii.

**CONFÉRENCE DE L'ABBÉ SARAPION**

**Des huit principaux vices**

**TABLE DES CHAPITRES**

- I. Notre arrivée à la cellule de l'abbé Sarapion. Question sur les différentes sortes de vices et les assauts qu'ils nous livrent.
- II. Discours de l'abbé Sarapion sur les huit principaux vices.
- III. Des deux sortes de vices, et des quatre manières dont ils se consomment.
- IV. Des passions de gourmandise et de luxure, et de leur traitement.
- V. Comment Notre-Seigneur seul a été tenté sans péché.
- VI. Nature de la tentation dont le Seigneur fut assailli de la part du démon.
- VII. Que la vaine gloire et l'orgueil se consomment sans le ministère du corps.
- VIII. De l'amour de l'argent : Qu'il est en dehors de la nature, et de la différence qui existe entre lui et les vices naturels.
- IX. Que la tristesse et la paresse ne se trouvent pas généralement parmi les vices provoqués du dehors.
- X. De la correspondance qu'ont entre eux les six premiers vices, et de la parenté qui unit les deux autres.
- XI. Origine et nature de chaque vice.

- XII. In quo sit utilis cenodoxia.  
 XIII. De uaria obpugnatione omnium uitiorum.  
 XIII. De instituendo aduersum uitia certamine secundum ipsorum infestationem.  
 XV. Nihil nos posse aduersus uitia sine auxilio dei nec debere nos in eorum extolli uictoria.  
 XVI. De significatione septem gentium quarum Israhel accepit terras, et quare alibi septem, alibi multae gentes esse dicantur.  
 XVII. Interrogatio de comparatione septem gentium et octo uitiorum.  
 XVIII. Responsio, quomodo secundum octo uitia octo gentium numerus impleatur.  
 XVIII. Cur una quidem gens deseri, septem uero iubeantur extingui.  
 XX. De natura gastrimargiae ad similitudinem aquilae comparatae.  
 XXI. De perseuerantia gastrimargiae aduersus philosophos disputata.  
 XXII. Cur Abrahae praedixerit deus decem gentes expugnandas a populo Israhelis.  
 XXIII. Quomodo nobis utile sit uitiorum terras possidere.  
 XXIII. Quod terrae, de quibus expulsi sunt populi Chananaeorum, semini Sem fuerint deputate.  
 XXV. Testimonia diuersa super significatione octo uitiorum.  
 XXVI. Quod deuicta passione gulae inpendendus sit labor ad uirtutes ceteras obtinendas.  
 XXVII. Quod non idem proeliorum ordo sit qui ponitur in catalogo uitiorum.

I. In illo coetu antiquissimorum senum fuit uir nomine Sarapion, adprime gratia discretionis ornatus,

- XII. Où la vaine gloire a son utilité.  
 XIII. Que tous les vices nous font la guerre, mais en des manières différentes.  
 XIV. Que le combat contre les vices se doit régler sur leur attaque.  
 XV. Que nous ne pouvons rien contre les vices sans le secours de Dieu, et que nos victoires ne doivent pas nous faire concevoir d'élévement.  
 XVI. Du sens mystique des sept nations dont Israël prit le territoire; et pourquoi il est dit d'une part qu'elles étaient sept, et d'autre part qu'il y en avait beaucoup.  
 XVII. Question sur le rapport des sept nations aux huit principaux vices.  
 XVIII. Comment aux huit principaux vices correspondent bien huit nations.  
 XIX. Pourquoi l'ordre de quitter une seule nation et de détruire les sept autres?  
 XX. La gourmandise et la comparaison de l'aigle.  
 XXI. Persévérance de la gourmandise : dispute avec des philosophes.  
 XXII. Pourquoi la prophétie faite par Dieu à Abraham, que le peuple d'Israël aurait à triompher de dix nations?  
 XXIII. L'avantage pour nous d'occuper le domaine détenu par les vices.  
 XXIV. Que les terres d'où furent expulsés les peuples de Chanaan avaient été attribuées à la postérité de Sem.  
 XXV. Textes divers relatifs aux huit principaux vices.  
 XXVI. Que la passion de la gourmandise une fois vaincue, il faut dépenser tous ses efforts à conquérir les autres vertus.  
 XXVII. Que l'ordre à suivre dans la lutte contre les vices n'est pas le même qui se voit dans leur liste.

I. Parmi ce sénat de vieillards parvenus aux limites de l'âge se rencontrait un homme du nom de Sara-

cuius conlationem operae pretium reor litteris tradere. Ambientibus enim nobis ut de impugnatione uitiorum aliqua disputaret, quibus origines eorum et causae manifestius panderentur, ita exorsus est.

II. Octo sunt principalia uitia quae humanum infestant genus, id est primum gastrimargia, quod sonat uentris ingluuius, secundum fornicatio, tertium filargyria, id est auaritia siue amor pecuniae, quartum ira, quintum tristitia, sextum aecidia, id est anxietas seu taedium cordis, septimum cenodoxia, id est iactantia seu uana gloria, octauum superbia.

III. Horum igitur uitiorum genera sunt duo. Aut enim naturalia sunt, ut gastrimargia, aut extra naturam ut filargyria. Efficientia uero quadripertita est. Quaedam enim sine actione carnali consummari non possunt, ut est gastrimargia et fornicatio, quaedam uero etiam sine ulla corporis actione complentur, ut est superbia et cenodoxia. Nonnulla commotionis suae causas extrinsecus capiunt, ut est filargyria et ira, alia uero intestinibus motibus excitantur, ut est aecidia atque tristitia.

III. Et ut haec eadem non solum disputatione quantum possumus breui, sed etiam scripturarum testimoniis manifestiora reddamus, gastrimargia et fornicatio, cum naturaliter nobis insint (nam nonnumquam etiam sine ullo animi incitamento solius instigatione ac pruritu carnis oriuntur), materia tamen ut consummentur egent extrinsecus et ita in effectum corporali actione perueniunt. *Unusquisque enim temptatur a propria concupiscentia. Deinde concupiscentia cum fuerit concepta parit peccatum, peccatum*

pion, qui brilla surtout par la grâce de la discrétion. J'estime qu'il vaut la peine d'écrire sa conférence.

Comme, un jour, nous lui faisons de vives instances pour qu'il nous dit quelque chose des assauts que nous livrent les vices, et nous donnât à voir plus clairement que nous ne faisons leurs origines et leurs causes, il commença de la sorte.

II. Il y a huit principaux vices qui font au genre humain la guerre : le premier est la gourmandise ou gloutonnerie; le deuxième, la luxure; le troisième, l'avarice ou l'amour de l'argent; le quatrième, la colère; le cinquième, la tristesse; le sixième, la paresse, ou l'inquiétude et le dégoût du cœur; le septième, la vaine gloire; le huitième, l'orgueil.

III. Ces vices se divisent en deux sortes : ils sont naturels, comme la gourmandise, ou hors nature, comme l'avarice.

Ils se consomment en quatre différentes manières. Les uns ne le peuvent sans la participation du corps : c'est le cas de la gourmandise et de la luxure; les autres ne la réclament pas nécessairement : ainsi, l'orgueil et la vaine gloire. Ceux-ci reçoivent l'impulsion d'une cause extérieure, telles l'avarice et la colère; ceux-là naissent de mouvements intérieurs, comme la paresse et la tristesse.

IV. Je voudrais maintenant mettre dans un plus grand jour les principes que je viens d'énoncer. Je ferai mes explications aussi brèves qu'il sera possible, en y joignant d'ailleurs les témoignages des Écritures.

La gourmandise et la luxure, pour naturelles et innées qu'elles soient — s'éveillant maintes fois, sans que la volonté y ait de part, à l'instigation et par le prurit de la chair elle-même —, ont besoin cependant, pour se consommer, d'un objet extérieur, et ne parviennent à l'effet que moyennant un acte du corps. « Chacun est tenté par sa propre convoitise. Celle-ci, lorsqu'elle a conçu, enfante le péché; et le péché, lors-

uero cum fuerit consummatum generat mortem<sup>1</sup>. Nam nec primus Adam per gastrimargiam decipi potuit, nisi escae materiam habens in promptu abusus ea fuisset illicite, nec secundus sine cuiusdam materiae illicitatione temptatur, cum dicitur ei : *si filius dei es, dic ut lapides isti panes fiant*<sup>2</sup>. Fornicatio quoque quod non nisi per corpus perficiatur, omnibus patet, ita de hoc spiritu dicente deo ad beatum Iob : *et uirtus eius in lumbis, et potestas eius super umbilicum uentris*<sup>3</sup>. Ideoque haec specialiter duo, quae ministerio carnis explentur, extra illam spiritalem animae curam egent peculiarius etiam continentia corporali, siquidem ad retundendos horum stimulos non sufficiat sola mentis intentio (ut nonnumquam solet aduersus iram seu tristitiam ceterasque fieri passiones, quas etiam sine ulla carnis adffictione sola nouit expugnare mentis industria), nisi etiam castigatio corporalis accesserit, quae ieiuniis, uigiliis et operis contritione perficitur, hisque fuerit remotio localis adiuncta, quia sicut amborum uitio, id est animae et corporis generantur, ita superari nisi utriusque labore non poterunt. Et licet beatus apostolus omnia uitia generaliter pronuntiauerit esse carnalia<sup>4</sup>, siquidem inimicitias et iras atque haereses inter cetera carnis opera numerauerit, nos tamen ad illorum curationes atque naturas diligentius colligendas duplici ea diuisione distinguimus. Nam ex his quaedam dicimus esse carnalia, quaedam uero spiritualia. Et illa quidem carnalia, quae specialiter ad folum sensumque pertinent carnis, quibus illa ita delectatur ac pascitur, ut etiam quietas incitet mentes inuitasque eas nonnumquam pertrahat ad suae uoluntatis adsensum. De quibus beatus apostolus *in quibus*, ait, *et nos omnes ali-*

qu'il est consommé, engendre la mort. » Le premier Adam n'eût pu être séduit par la gourmandise, si un fruit ne s'était offert, dont il abusa illicitement, en dépit du commandement divin. Nous remarquons de même, dans la tentation du second, la présence d'un objet propre à le séduire : « Si vous êtes le Fils de Dieu, lui est-il dit, ordonnez que ces pierres se changent en pains. » Quant à la luxure, il est évident à chacun qu'elle ne se consume que par le ministère du corps. Voici, en effet, en quels termes Dieu parle de cet esprit au bienheureux Job : « Sa vigueur est dans les reins, et sa puissance dans les entrailles. »

Mais précisément parce qu'ils ne se consomment que par le ministère de la chair, ces deux vices réclament spécialement, outre les remèdes spirituels, la pratique de l'abstinence. Ce n'est pas assez, pour en refréner les attaques, de l'application de l'esprit — comme il arrive d'ordinaire pour la colère, la tristesse et les autres vices, où, sans affliger la chair, la seule industrie de l'âme sait gagner la victoire —; il y faut encore la mortification corporelle, les veilles, les jeûnes, le travail qui brise le corps, auxquels on joindra la fuite des occasions. L'âme et le corps concourent à leur naissance; on ne les vaincra pas, sans que l'une et l'autre y mettent leur labeur.

Il est vrai, le bienheureux Apôtre déclare charnels tous les vices en général, puisqu'il compte les haines, les colères et les hérésies parmi les autres œuvres de la chair. Pour nous, de qui le dessein est d'en déterminer très exactement la nature et le traitement, nous maintenons notre division sous deux chefs, et disons qu'il en est de charnels et d'autres spirituels.

Nous appelons charnels ceux qui ont un rapport spécial au sens de la chair et qu'elle couve de ses ardeurs, ceux où elle trouve si bien ses délices et sa pâture que c'est elle qui excite les âmes, même tranquilles, et les entraîne parfois, quoi qu'elles en aient, à consentir à ses appétits. C'est à leur sujet que le bienheureux Apôtre dit : « Nous tous aussi, comme

1. Iac., 1, 14-15. 2. Mt., 4, 3. 3. Iob., 40, 11 (LXX).

4. Cf. Gal., 5, 19 sq.

quando conuersati sumus in desideriiis carnis nostrae, facientes uoluntatem carnis et cogitationum, et eramus natura filii irae sicut et ceteri<sup>5</sup>. Spiritalia uero dicimus, quae instinctu animae solius orta non solum nihil uoluptatis conferunt carni, sed etiam grauissimis eam languoribus adficientia miserrimae iucunditatis pastu animam tantum nutriunt aegrotantem. Et ideo haec quidem simplici cordis indigent medicina, quae autem carnalia sunt, non nisi duplici quemadmodum diximus ad sanitatem curatione perueniunt. Unde puritati studentibus plurimum confert, ut harum carnalium passionum ipsas materias sibi primitus subtrahant, quibus potest uel occasio uel recordatio earundem passionum aegrotanti adhuc animae generari. Necessae est enim ut morbo duplici duplex adhibeatur curatio. Nam corpori, ne concupiscentia in effectum temptet prorumpere, necessario effigies et materia inliciens subtrahenda est, et animae nihilominus, ne eam uel cogitatione concipiat, adtentior meditatio scripturarum et sollicitudo peruigil ac remotio solitudinis utiliter adponenda. In ceteris autem uitiiis humana consortia nihil obsunt, quin immo etiam plurimum conferunt his qui carere eis in ueritate desiderant, quia frequentia hominum magis arguuntur, et dum lacessita crebrius manifestantur, celeri medicina perueniunt ad salutem.

V. Ideoque dominus noster Iesus Christus, cum apostoli pronuntietur sententia temptatus fuisse *per omnia secundum similitudinem nostram*<sup>6</sup>, dicitur tamen *absque peccato*, id est absque huius passionis contagio, nequaquam scilicet aculeos concupiscentiae carnalis expertus, quibus nos necesse est etiam ignorantes inuitosque compungi, quippe cui nulla inerat similitudo seminationis uel conceptionis humanae,

5. Eph., 2, 3.

6. Hebr., 4, 15.

eux, nous vécûmes jadis selon nos passions charnelles, accomplissant les désirs de la chair et de nos pensées; et nous étions tous par nature enfants de colère, aussi bien que les autres. »

Nous disons, au contraire, spirituels ceux qui, nés à l'instigation de l'âme seule, loin qu'ils procurent à la chair la moindre volupté, l'accablent des plus lourdes épreuves, pour offrir à l'âme seulement qui en est affectée l'aliment de satisfactions misérables.

Ces derniers ne réclament aussi que les simples remèdes de l'âme, tandis que les autres, nous l'avons dit, ne guérissent que par un traitement double. D'où l'immense avantage pour ceux qui s'appliquent à la pureté du cœur d'éloigner de soi, dès le principe, les objets qui pourraient donner occasion aux vices charnels, ou en raviver le souvenir dans une âme encore malade. A double mal, double remède : il est nécessaire, d'une part, de soustraire à la concupiscentie les objets de nature à l'amorcer, de peur qu'elle ne se précipite à s'assouvir; il faut ménager à l'âme, d'autre part, afin d'empêcher qu'elle ne conçoive même la pensée du mal, le secours d'une méditation plus attentive des Écritures, d'une délicate vigilance, et la solitude de la retraite. Mais pour les autres vices, la société ne nuit pas; tout au contraire, elle offre les plus grands avantages à qui désire vraiment s'en corriger. Ils se découvrent mieux, en effet, au commerce des hommes; et par cela même qu'ils se manifestent plus fréquemment parmi les occasions, ils permettent aussi une guérison plus rapide.

V. Notre-Seigneur Jésus-Christ a été « tenté de toutes manières, afin de nous être semblable »; mais l'Apôtre, qui le déclare, ajoute : « hormis le péché », c'est-à-dire sans la souillure du vice dont nous parlons. Il n'éprouva d'aucune façon les aiguillons de la concupiscentie charnelle, qui nous percent fatalement même à notre insu et malgré nous. C'est qu'il n'y eut, dans sa naissance, aucune ressemblance de la

ita rationem conceptus eius archangelo nuntiante : *spiritus sanctus superueniet in te, et uirtus altissimi obumbrabit tibi : ideo et quod ex te nascetur sanctum uocabitur filius dei*<sup>7</sup>.

VI. In illis enim passionibus etiam ipse temptari debuit incorruptam imaginem dei ac similitudinem possidens, in quibus et Adam temptatus est, cum adhuc in illa inuiolata dei imagine perduraret, hoc est gastrimargia, cenodoxia, superbia, non in quibus post preuaricationem mandati imagine dei ac similitudine uiolata suo iam uitio deuolutus inuoluitur. Gastrimargia namque est qua interdicti ligni praesumit edulium, cenodoxia qua dicitur : *aperientur oculi uestri*<sup>8</sup>, superbia qua dicitur : *eritis sicut dii, scientes bonum et malum*<sup>9</sup>. In his ergo tribus uitiiis etiam dominum saluatorem legimus fuisse temptatum, gastrimargia, cum dicitur ei a diabolo : *dic ut lapides isti panes fiant*<sup>10</sup>, cenodoxia : *si filius dei es, mitte te deorsum*<sup>11</sup>, superbia, cum ostendens illi omnia regna mundi et eorum gloriam dicit : *haec tibi omnia dabo, si cadens adoraueris me*<sup>12</sup>, ut isdem quibus ille temptationum lineis adpetitus nos quoque quemadmodum temptatorem uincere deberemus suo doceret exemplo. Ideoque et ille Adam dicitur et iste Adam, ille primus ad ruinam et mortem, hic primus ad resurrectionem et uitam. Per illum omne genus hominum condemnatur, per istum omne genus hominum liberatur. Ille de rudi atque intacta fingitur terra, hic de Maria uirgine procreatur. Huius ergo ut suscipere eum temp-

génération humaine; mais l'archange avait annoncé en cette sorte sa conception : « L'Esprit-Saint viendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi l'être saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu. »

VI. Parce qu'il possédait sans altération l'image et la ressemblance divines, le Seigneur devait être tenté des mêmes vices dont Adam fut lui-même tenté, alors qu'il gardait encore inviolée la divine image, c'est-à-dire de gourmandise, de vaine gloire et de superbe; mais non point de ceux où ce dernier est enveloppé, après qu'il a violé, par la transgression du commandement divin, l'image de Dieu et sa ressemblance, et que, par sa propre faute, il est précipité.

La gourmandise est qu'Adam ose manger du fruit défendu; la tentation de vaine gloire se trouve dans ces paroles : « Vos yeux s'ouvriront », et la tentation de superbe en celles-ci : « Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. »

Or nous lisons que le Seigneur, notre Sauveur, fut aussi tenté de ces trois vices : de gourmandise, lorsque le diable lui dit : « Ordonnez que ces pierres se changent en pains »; de vaine gloire : « Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas »; de superbe, lorsque, lui montrant tous les royaumes du monde et leur gloire, le démon s'écrie : « Je vous donnerai toutes ces choses, si, tombant à mes pieds, vous m'adorez. » Il le voulut, afin qu'assailli des mêmes tentations que notre premier père, il nous enseignât par son exemple comment nous devons vaincre le tentateur. Celui-là est appelé Adam, et lui aussi s'appelle Adam. L'un est premier pour la chute et la mort, l'autre est premier pour la résurrection et la vie. Par celui-là, tout le genre humain est condamné; par celui-ci, tout le genre humain est délivré. Le premier est formé d'une terre neuve et virginale; le second naît de la Vierge Marie.

Mais s'il fallait que le Seigneur souffrit les tenta-

7. Luc., 1, 35. 8. Gen., 3, 5. 9. L. c. 10. Mt., 4, 3.

11. L. c., 6.

12. L. c., 9.

tationes oportuit, ita excedere necessarium non fuit. Nec enim qui gastrimargiam uicerat poterat fornicatione temptari, quae ex illius abundantia ac radice procedit, qua ne ille quidem primus Adam fuisset elisus, nisi ante generatricem eius passionem deceptus inlecebris diaboli recepisset. Et ob hoc filius dei non absolute in carne peccati uenisse dicitur, sed *in similitudine carnis peccati*<sup>13</sup>. Quia, cum esset in eo uera caro, manducans scilicet et bibens et dormiens, clauorum quoque confixionem in ueritate suscipiens, peccatum eius quod praeuaricatione contraxit uerum non habuit sed imaginarium. Non enim ignitos aculeos concupiscentiae carnalis expertus est, qui etiam nolentibus nobis natura iam administrante consurgunt, sed huius quendam similitudinem naturam participando suscepit. Nam cum omnia quae officii nostri sunt in ueritate conpleret et uniuersas infirmitates gestaret humanas, consequenter huic quoque passioni putatus est subiacere, ut per has infirmitates etiam conditionem huius quoque uitii atque peccati uideretur in sua carne portare. Denique in his eum tantummodo uitiiis diabolus temptat, in quibus et illum primum deceperat, coniciens hunc quoque uelut hominem similiter in ceteris inludendum, si eum in illis quibus priorem deiecerat sensisset elisum. Uerum ei secundum iam morbum, qui de radice principalis uitii pullularat<sup>14</sup>, primo certamine confutatus inferre non potuit. Uidebat enim nullatenus eum initialem causam huius aegritudinis suscepisse eratque superfluum sperari ab eo fructum peccati, cuius eum semina uel radices nullo modo recepisse cernebat. Licet secundum Lucan, qui postremam temptationem illam ponit in qua dicitur : *si filius dei es, mitte te deorsum*, haec superbiae passio possit intellegi, ita ut illa superior

13. Rom., 8, 3.

14. Luc, 4, 9.

tions d'Adam, il n'était pas nécessaire qu'il passât au delà. Ayant triomphé de la gourmandise, il ne pouvait être tenté sur la luxure, qui procède de sa racine et de l'abondance de sa sève; non plus que le premier Adam n'y eût lui-même succombé, si d'abord il ne se fût laissé prendre aux enchantements du démon, et n'eût donné entrée dans son âme au vice qui l'enfante.

Aussi n'est-il pas dit absolument que le Fils de Dieu soit venu dans la chair du péché, mais « dans la ressemblance de la chair du péché ». Assurément, il fut dans une chair véritable, mangeant, buvant et dormant; et il a réellement été percé de clous. Mais pour le péché que la chair contracta dans la prévarication, il n'en eut que les dehors, sans la réalité. Il n'a pas éprouvé les feux ni les aiguillons de la concupiscence charnelle, qui surgissent en nous malgré nous, par le seul travail de la nature; mais il n'a pris d'elle qu'une manière de ressemblance, par le fait qu'il participait de notre humanité. En le voyant accomplir réellement tous les actes de notre nature et assujetti au fardeau des humaines faiblesses, conséquemment on put penser qu'il l'était également à la passion; et ses infirmités semblaient le signe qu'il fût soumis comme nous, dans sa chair, à cette condition de vice et de péché.

Bref, le diable commence à l'attaquer sur les vices seulement où il avait trompé le premier Adam, présumant avoir affaire avec un homme ordinaire, et qu'il le jouerait encore sur les autres, après qu'il l'aurait vu succomber à ceux par lesquels il avait précipité celui-là. Mais battu à la première passe, il ne put l'attaquer sur le second vice, qui a poussé de la racine du premier. Il voyait que le Seigneur demeurerait inaccessible à la gourmandise, cause initiale de l'impureté; et il eût été superflu d'espérer de lui les fruits du péché dont on constatait qu'il avait refusé la semence.

Saint Luc donne pour la dernière cette tentation : « Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas »; et on peut l'entendre du vice de l'orgueil. Dès lors, la

quam Matthaeus tertiam ponit<sup>15</sup>, in qua iuxta praedictum Lucan euangelistam omnia ei regna mundi in puncto temporis ostendens diabolus repromittit, accipiatur passio filargyriae, quod scilicet post gastrimargiae uictoriam fornicatione eum temptare non praeualens ad filargyriam transierit<sup>16</sup>, quam radicem esse malorum omnium nouerat, in qua iterum superatus nullum ei uitium ex his quae sequebantur eam ausus ingerere, quippe quae nouerat de eius radice ac fomite pullulare, ad extremam superbiae transilierit passionem, qua nouerat etiam perfectos quosque deuictis omnibus uitii posse pulsari, qua etiam uel se ipsum, cum esset Lucifer, uel conplures alios absque ullo incitamento praecedentium passionum de caelestibus meminerat conruisse. Iuxta hunc ergo quem praediximus ordinem, qui ab euangelista Luca describitur, etiam ipsa illicitatio et figura temptationum, quibus uel illum primum uel istum secundum Adam callidissimus adgreditur inimicus, elegantissime congruit. Illi namque dicit : *aperientur oculi uestri, huic ostendit omnia regna mundi et gloriam eorum*<sup>17</sup>. Ibi dicit : *eritis sicut dii, hic : si filius dei es*<sup>18</sup>.

VII. Et ut de efficientiis ceterarum quoque passionum, quarum narrationem intercidere nos expositio gastrimargiae uel dominicae temptationis necessario conpult, eodem quo proposueramus ordine disseramus, cenodoxia atque superbia etiam sine ullo consummari solent ministerio corporali. In quo enim egent actione carnali, quae pro conuentia et uoluntate sola conquirendae laudis et humanae gloriae consequendae abunde ruinam generant animae captiuatae? Aut quem effectum habuit corporalem praedicti Luciferi illius antiqua superbia, nisi quod eam tan-

<sup>15</sup>. Cf. Mt., 4, 8 sq.  
<sup>5</sup>. Mt., 4, 8.

<sup>16</sup>. Cf. 1 Tim., 6, 10.

<sup>18</sup>. Gen., 3, 5. Mt., 4, 6.

<sup>17</sup>. Gen., 3.

précédente, celle que saint Matthieu présentait comme la troisième, et dans laquelle, nous dit saint Luc, le diable montre au Seigneur en un instant et lui promet tous les royaumes du monde, devra s'entendre de l'avarice. Vaincu sur la gourmandise et se voyant dans l'impuissance de le tenter de luxure, il serait passé à l'avarice, qu'il connaissait pour être la racine de tous les maux. Battu derechef, il n'aurait osé lui suggérer aucun des vices de cette lignée, sachant très bien sur quelle souche ils pullulent. C'est alors qu'en dernier lieu il aurait eu recours à la superbe : il n'ignorait pas que les parfaits, après avoir terrassé tous les vices, demeurent sensibles à ses coups; aussi bien se souvenait-il que la seule superbe l'avait précipité, lui, le Porte-lumière, et tant d'autres en même temps, des hauteurs du ciel, sans qu'ils eussent auparavant éprouvé l'aiguillon d'aucun autre vice.

On remarque d'ailleurs, si l'on s'en tient à l'ordre adopté par saint Luc, le rapport le plus heureux, pour l'aspect que revêt l'attaque de l'artificieux ennemi, entre la tentation du premier Adam et celle du second. Il dit à l'un : « Vos yeux s'ouvriront »; à l'autre « il montre tous les royaumes du monde et leur gloire ». Il dit d'une part : « Vous serez comme des dieux »; et d'autre part : « Si vous êtes le Fils de Dieu. »

VII. Mais fidèles à l'ordre que nous nous sommes proposé, venons à parler maintenant du mode dont se consomment les autres vices, et reprenons l'exposé que nous a contraints d'interrompre l'explication du vice de la gourmandise et de la tentation du Seigneur.

La vaine gloire et la superbe se consomment ordinairement sans nul ministère du corps. Qu'ont-elles besoin d'une action charnelle? La complaisance et l'appétit qu'elles excitent en l'âme qui se rend leur esclave, à poursuivre l'honneur et la gloire du monde, ne leur sont-ils pas des armes plus que suffisantes, pour achever sa ruine? Ou l'antique superbe de Lucifer a-t-elle eu quelque effet corporel? mais plutôt ne

tummodo animo et cogitatione concepit, ita propheta commemorante : *qui dicebas in corde tuo : in caelum conscendam, super astra dei ponam solium meum. Ascendam super altitudinem nubium, ero similis altissimo*<sup>19</sup>? Qui sicut huius superbiae neminem habuit incantorem, ita ei consummationem criminis ruinaeque perpetuae cogitatio sola perfecit, et quidem cum affectatae tyrannidis nulla fuerint opera subsequuta.

VIII. Filargyria et ira licet non sint unius naturae (nam prior extra naturam est, sequens uero originale uidetur in nobis seminarium possidere), simili tamen oriuntur modo : extrinsecus siquidem causas commotionis plerumque concipiunt. Etenim frequenter hi qui adhuc infirmiores sunt uel irritatione uel instinctu quorundam in haec se corruisse uitia conquirentur ac praecipitatos se uel ad iracundiam uel ad filargyriam aliorum prouocatione causantur. Quod autem extra naturam sit filargyria, hinc liquido peruidetur, quia nec originale probatur in nobis habere principium nec de materia concipitur, quae pertingit ad animae uel carnis participationem uitaeque substantiam. Nihil enim ad usum ac necessitatem naturae communis praeter escam cotidianam ac potum certum est peruenire. Reliquae uero uniuersae materiae quantolibet studio atque amore seruentur, alienae tamen ab humana indigentia etiam usu uitae ipsius adprobantur. Ideoque hoc uelut extra naturam existens non nisi tepidos ac male fundatos monachos pulsat, quae autem naturalia sunt etiam probatissimos monachorum et quidem in solitudine conmorantes adtemptare non desinunt. Et in tantum hoc uerissimum comprobatur, ut etiam gentes nonnullas ab hac passione,

19. Is., 14, 13-14.

fut-elle pas uniquement le fruit de son cœur et de sa pensée? Ainsi parle le prophète : « Tu disais dans ton cœur : Je monterai jusques au ciel; au-dessus des astres de Dieu, j'établirai mon trône... Je m'élèverai sur le sommet des nues, je serai semblable au Très-Haut. » De même que personne ne l'avait du dehors excité à la superbe, ainsi son crime et son éternelle ruine se consomment-ils en sa seule pensée, et nul effet sensible ne suit son rêve ambitieux d'une grandeur usurpée.

VIII. L'avarice et la colère ne sont pas de même essence — la première est en dehors de la nature; la seconde, au contraire, paraît avoir en nous sa semence originelle —; mais elles se ressemblent dans leur naissance, je veux dire que la cause qui les met en branle est, pour l'ordinaire, extérieure. Ceux qui sont faibles encore se plaignent fréquemment, lorsqu'ils y succombent, d'avoir été provoqués ou incités par tels et tels, et s'excusent de leur chute sur les excitations d'autrui.

Pour ce fait que l'avarice est en dehors de la nature, nous en avons une marque très évidente en ce qu'elle n'a pas en nous son principe originel, et que l'objet sur lequel elle porte n'est rien qui puisse profiter à l'âme ni au corps, ou servir à l'entretien de la vie. Les besoins de notre commune nature ne vont pas au delà du pain et de la boisson de chaque jour, c'est certain; et toutes autres choses, quelque chaleur et passion que l'on mette à les garder, demeurent cependant étrangères aux nécessités humaines, ainsi qu'en témoigne l'expérience de la vie elle-même. Mais aussi, parce qu'elles sont en dehors de la nature, n'y a-t-il que les moines tièdes et mal affermis qui en soient touchés; tandis que ce qui est naturel ne cesse d'être un sujet de tentations pour les plus saints, jusqu'au fond de leur solitude.

C'est là une vérité si certaine, que nous voyons même des peuples païens absolument libres de cette

id est filargyriac, liberas omnimodis agnoscamus, quia nequaquam uitii huius aegritudinem usu et consuetudine receperunt. Illum quoque priorem mundum qui ante diluuium fuit diutissime concupiscentiae huius rabiem credimus ignorasse. Quae etiam in unoquoque nostrum recte abrenuntiante sine ullo labore probatur extingui, cum scilicet uniuersis quis facultatibus abiectis ita expetierit coenobii disciplinam, ut ex eis ne unum quidem denarium sibimet superesse patiat. Cuius rei testes multa hominum milia possumus inuenire, qui cum sub momento breuissimo dispersis omnibus substantiis suis ita hanc eradicaerint passionem, ut ne tenuiter quidem ab ea pulsentur ulterius, nihilominus omni tempore contra gastrimargiam pugnantes, nisi ingenti circumspectione cordis et abstinentia corporis dimicarint, securi esse non possunt.

VIII. Tristitia et accedia nulla quemadmodum superiora diximus accedente extrinsecus prouocatione generari solent. Nam solitarios quoque et in heremo constitutos nullique humano conmixtos consortio frequenter atque amarissime uexare noscuntur. Quod esse uerissimum, quisque fuerit in solitudine commoratus et pugnas hominis interioris expertus, ipsis experimentis perfacile conprobat.

X. Haec igitur octo uitia licet diuersos ortus ac dissimiles efficiencias habeant, sex tamen priora, id est gastrimargia, fornicatio, filargyria, ira, tristitia, accedia quadam inter se cognatione et ut ita dixerim concatenatione conexas sunt, ita ut prioris exuberantia sequenti efficiatur exordium. Nam de abundantia gastrimargiae fornicationem, de fornicatione filargyriam, de filargyria iram, de ira tristitiam, de tristitia accediam necesse est pullulare. Ideoque simili contra haec

passion de l'avarice, parce que c'est une lèpre qu'ils n'ont jamais laissée entrer dans leurs mœurs; et je crois également que le vieux monde d'avant le déluge ignore bien longtemps cette frénésie. Même parmi nous, il n'est personne qui ne s'en libère à très bon compte, si son renoncement est de bon aloi, et qu'après avoir abdiqué tous ses biens, il se dévoue si parfaitement à la discipline cénobitique, qu'il ne souffre pas de se réserver un seul denier. Nous en pourrions trouver des témoins par milliers. Ces moines, en distribuant tous leurs biens, déracinèrent ce vice en l'espace d'un moment, si bien qu'ils n'en ressentent plus désormais la moindre atteinte. Cependant, ils doivent lutter à toute heure contre la gourmandise, et ils n'ont de sécurité que grâce à une circonspection et à une abstinence extrêmes.

IX. La tristesse et la paresse, contrairement aux deux vices précédents, naissent d'habitude sans prouocation du dehors. Elles sont connues pour tourmenter souvent et de la façon la plus cruelle les solitaires eux-mêmes, au milieu du désert et loin de toute société humaine. Quiconque a demeuré dans la solitude et éprouvé les combats de l'homme intérieur trouvera sans peine dans son expérience la preuve que je dis vrai.

X. Quelque diversité que les vices présentent dans leur origine et le mode dont ils se consomment, les six premiers, c'est-à-dire la gourmandise, la luxure, l'avarice, la colère, la tristesse et la paresse, sont liés l'un à l'autre par une sorte de parenté et, pour ainsi dire, d'enchaînement mutuel, tellement que l'exubérance de l'un devient le principe du suivant : le débordement de la gourmandise produit nécessairement la luxure; la luxure, l'avarice; l'avarice, la colère; la colère, la tristesse; la tristesse, la paresse.

Aussi convient-il d'employer contre eux une seule

modo atque eadem ratione pugnandum est et a praecedentibus semper aduersus sequentes oportet nos inire certamina. Facilius enim cuiuslibet arboris noxia latitudo ac proceritas exarescet, si antea radices eius quibus innititur uel nudatae fuerint uel succisae, et infestantes umores aquarum continuo siccabuntur, cum generator earum fons ac profluentes uenae solerti industria fuerint obturatae. Quamobrem ut accidia uincatur, ante superanda tristitia est : ut tristitia propellatur, ira prius est extrudenda : ut extinguatur ira, filargyria calcanda est : ut euellatur filargyria, fornicatio conpescenda est : ut fornicatio subruatur, gastrimargiae est uitium castigandum. Residua uero duo, id est cenodoxia et superbia sibi quidem similiter illa qua de superioribus uitiiis diximus ratione iunguntur, ita ut incrementum prioris ortus efficiatur alterius (cenodoxiae enim exuberantia superbiae fomitem parit), sed ab illis sex prioribus uitiiis penitus dissident nec simili cum eis societate foederantur, siquidem non solum nullam ex illis occasionem suae generationis accipiant, sed etiam contrario modo atque ordine suscitentur. Nam illis euulsis haec uehementius fruticant et illorum morte uiuacius pullulant atque subcrescunt. Unde etiam diuerso modo ab his duobus uitiiis inpugnatur. In unumquodque enim illorum sex uitiorum tunc incidimus, cum a praecedentibus eorum fuerimus elisi, in haec uero duo uictores et uel maxime post triumphos periclitamur incurrere. Omnia igitur uitia, quemadmodum incremento praecedentium generantur, ita illorum deminutione purgantur. Et hac ratione ut superbia possit explodi, cenodoxia est praefocanda, et ita semper prioribus superatis sequentia conquiescent et extinctione praecedentium residuae passionis absque labore marcescent. Et licet haec quae praediximus octo uitia illa qua conme-

et même tactique : elle consiste à commencer par le précédent la lutte contre le suivant. Un arbre géant étend au loin son ombre malfaisante; il est un moyen facile de le faire mourir : que l'on mette d'abord à nu les racines qui le soutiennent ou qu'on les coupe! Des eaux portent l'infection; elles tariront à l'instant, si on a l'habileté et le soin de fermer la source qui leur donne naissance et les veines par où elles courent. Il faut donc, pour vaincre la paresse, surmonter premièrement la tristesse; pour bannir la tristesse, chasser la colère; pour éteindre la colère, fouler aux pieds l'avarice; pour extirper l'avarice, réprimer la luxure; pour miner la luxure, mater la gourmandise.

Les deux derniers vices, la vaine gloire et la superbe, sont pareillement unis entre eux en la manière que nous venons de dire : la croissance du premier devient l'origine du second — l'exubérance de la vanité allume le foyer de la superbe. Mais ils forment un groupe entièrement séparé, et le rapport qu'ils ont aux précédents n'est point du tout le même. Bien loin qu'ils leur doivent l'occasion qui les fait naître, c'est l'ordre inverse qui préside à leur éveil. C'est lorsque les premiers sont extirpés qu'ils poussent leurs rejetons avec plus de véhémence; ils jaillissent de leur mort avec un surcroît de sève et de vitalité. La manière dont ils nous attaquent est aussi toute différente. Tout à l'heure, c'était d'avoir succombé au premier qui nous précipitait dans le suivant; ici, ce sont nos victoires et nos triomphes qui nous mettent surtout en danger de tomber.

Il reste cependant que, dans chaque série, la croissance de l'un produit le suivant, et qu'en diminuant de force, il nous en délivre. En vertu de ce principe, pour bannir la superbe, on doit d'abord étouffer la vanité. Et ainsi toujours : la défaite du premier apaise le second; celui-là vaincu, celui-ci s'alanguit sans plus de labour.

Les rapports qui unissent et mêlent l'un à l'autre ces huit principaux vices en la manière que nous

morauimus ratione inuicem sibi conexa atque permixta sint, specialius tamen in quatuor coniugationes et copulas diuiduntur. Gastrimargiae namque fornicatio peculiari consortio foederatur : filargyriae ira, tristitiae acedia, cenadoxiae superbia familiariter coniugatur.

XI. Et ut singillatim nunc de uniuscuiusque uitii generibus disputemus, gastrimargiae genera sunt tria : primum quod ad refectionem perurget monachum ante horam statutam ac legitimam festinare, secundum quod expletione uentris et quarumlibet escarum uoracitate laetatur, tertium quod accuratiores ac delicatissimos desiderat cibos. Quae tria non leui dispendio monachum feriunt, nisi ab omnibus istis pari studio atque obseruantia semet ipsum expedire contenderit. Nam quemadmodum absolutio ieiunii ante horam canonicam nullatenus praesumenda est, ita et uentris ingluuies et escarum sumptuosa atque exquisita praeparatio similiter amputanda. Ex his enim tribus causis diuersae ac pessimae ualitudines animae procreantur. Nam de prima monasterii odium gignitur atque exinde horror et intolerantia eiusdem concreuit habitaculi, quam sine dubio mox discessio ac fuga uelocissima subsequetur. De secunda igniti luxuriae ac libidinis aculei suscitantur. Tertia etiam inextricabiles filargyriae laqueos nectit ceruicibus captiuorum nec aliquando monachum sinit perfecta Christi nuditate fundari. Cuius nobis passionis inesse uestigia isto quoque deprehendimus indicio, cum forte ad refectionem detenti ab aliquo fratrum contenti non sumus eo sapore cibos sumere quo ab exhibente conditi sunt, sed quiddam superfundit eis uel adici inopportuna atque effrenata poscimus libertate. Quod fieri

avons décrite, n'empêchent point qu'ils ne se divisent, sous un autre point de vue, en quatre couples. Il existe entre la gourmandise et la luxure une particulière alliance et communauté; de même, l'avarice et la colère, la tristesse et la paresse, la vaine gloire et la superbe ont entre elles un vrai lien de famille.

XI. Parlons maintenant des diverses espèces qui se rencontrent en chacun des vices.

Il y a trois sortes de gourmandise. La première presse le moine de devancer, pour sa réfection, l'heure fixée par la règle. La deuxième trouve son plaisir à se gorger; peu lui importe la qualité des aliments, pourvu qu'elle dévore. La troisième recherche les mets apprêtés et délicats.

Toutes trois causent au moins un dommage qui n'est pas médiocre, à moins qu'il ne tâche à s'en délivrer avec une même ardeur et une égale fidélité. S'il ne doit jamais se donner licence de rompre le jeûne avant l'heure régulière, il a tout autant le devoir de retrancher la glotonnerie, ainsi que la recherche et les apprêts dispendieux. Il y a là pour l'âme trois foyers de maladies aussi redoutables qu'elles sont nombreuses. La première sorte de gourmandise enfante la haine du monastère et en rend le séjour de plus en plus triste et insupportable; nul doute que le déserteur ne prenne la fuite au plus vite. La deuxième allume les feux de la luxure et suscite les aiguillons de la passion. La troisième noue sur la tête de ses victimes les inextricables filets de l'avarice; elle ne permettra pas que le moine se fonde jamais en la parfaite nudité du Christ.

Nous reconnâtrons en nous les traces de cette dernière maladie à l'indice suivant. Un frère nous a retenus à sa table; mais les aliments qu'il a préparés n'ont pas la saveur qui nous agréait. Sans crainte d'être importuns, nous nous oublions jusqu'à demander quelque assaisonnement supplémentaire.

Or c'est là une manière de faire qui est à proscrire

penitus non oportet tribus de causis. Primo quia mens monachi semper debet in omni tolerantiae ac parcitatis exercitatione uersari et secundum apostolum discernere in quibus est sufficiens esse<sup>20</sup>. Nullatenus enim poterit uel occulta uel maiora corporis desideria refrénare, quisque degustatione modicae insuauitatis offensus ne ad momentum quidem delicias gutturis sui ualuerit castigare. Secundo quod nonnumquam euenit, ut ad horam desit illa species quae postulatur a nobis et uerecundiam necessitati uel frugalitati suscipientis incutimus, publicantes scilicet paupertatem eius quam soli deo cognitam esse maluerat. Tertio quod interdum solet sapor ille quem nos adici poscimus aliis displicere, et inuenimur iniuriam multis, dum nostrae gulae ac desiderio satisfacere cupimus, inrogare. Propter quod omnimodis haec in nobis est castiganda libertas. Fornicationis genera sunt tria. Primum quod per conmixtionem sexus utriusque perficitur. Secundum quod absque femineo tactu<sup>21</sup>, pro quo Onam patriarchae Iudae filius a domino percussus legitur, quod in scripturis sanctis inmunditia nuncupatur. Super quo apostolus : *dico autem innuptis et uiduis, bonum est illis si sic manserint sicut et ego. Quod si se non continent, nubant : melius est enim nubere quam uri*<sup>22</sup>. Tertium quod animo ac mente concipitur, de quo dominus in euangelio : *qui uiderit mulierem ad concupiscendum eam, iam moechatus est eam in corde suo*<sup>23</sup>. Quae tria genera beatus apostolus pari modo extinguenda pronuntians *mortificate, inquit, membra uestra quae sunt super terram, fornicationem, inmunditiam, libidinem*<sup>24</sup> et cetera, et iterum de duobus ad Ephesios : *fornicatio et inmunditia nec nominetur in uobis*<sup>25</sup>, et iterum : *illud autem*

absolument, et pour trois raisons. D'abord, parce qu'un moine doit s'exercer sans cesse et en toutes manières à tout souffrir et à vivre petitement; comme parle l'Apôtre, il faut qu'il apprenne à se contenter de ce qu'il a. Et comment refrénera-t-il les passions cachées ou plus violentes de la chair, si son goût s'offense de la moindre saveur désagréable, s'il est incapable de mortifier pour un instant son palais? Puis, il se pourrait que notre hôte n'eût pas sur l'heure ce que nous réclamons; et c'est faire honte à son dénuement ou à sa sobriété, en manifestant une pauvreté qu'il ne voulait connue que de Dieu. Enfin, l'assaisonnement que nous demandons déplaira peut-être à d'autres; et il se trouvera que, pour avoir voulu satisfaire notre gourmandise, nous en aurons blessé plusieurs. Autant de motifs pour en imposer absolument à notre sans-gêne.

Il y a aussi trois sortes de luxure. La première consiste en l'union de l'homme et de la femme. La deuxième est celle qui s'accomplit sans relations avec le sexe, et pour laquelle nous lisons qu'Onam, fils du patriarche Judas, fut frappé par le Seigneur; les saintes Écritures la nomment impureté, et l'Apôtre en parle en ces termes : « Quant aux hommes non mariés et aux veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer comme je suis moi-même. Que s'ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient : mieux vaut se marier que brûler. » La troisième est le péché de pensée et de désir; et c'est d'elle que le Seigneur dit, dans l'Évangile : « Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère dans son cœur. »

Le bienheureux Apôtre proclame qu'il faut anéantir pareillement ces trois formes du vice : « Mortifiez, dit-il, les membres de l'homme terrestre, la fornication, l'impureté, la luxure » et le reste; aux Ephésiens, il dit encore, en ne citant que deux espèces : « Que l'on n'entende même pas parler parmi vous de fornication ni d'impureté »; et ailleurs : « Sachez-le

20. Cf. Phil., 4, 11.  
8-9. 23. Mt., 5, 28.

21. Cf. Gen., 38.  
24. Col., 3, 5.

22. 1 Cor., 7,  
25 Eph., 5, 3.

scitote, quod omnis fornicator aut immundus aut auarus, quod est idolorum seruilus, non habet hereditatem in regno Christi et dei<sup>26</sup>. Quae tria ut a nobis pari obseruatione caueantur, similis nos eorum a regno Christi atque una deterret exclusio. Filargyriae genera sunt tria. Primum quod renuntiantes diuitiis ac facultatibus suis spoliari non sinit. Secundum quod ea, quae a nobis dispersa sunt uel indigentibus distributa, resumere nos maiore cupiditate persuadet. Tertium quod ea, quae ne antea quidem possedimus, desiderari adquiriue compellit. Irae genera sunt tria. Unum quod exardescit intrinsecus, quod Graece θυμός dicitur. Aliud quod in uerbum et opus effectumque prorumpit, quod ὀργή nuncupatur. De quibus et apostolus : *nunc autem deponite, inquit, et uos omnia, iram, indignationem*<sup>27</sup>. Tertium quod non ut illa efferuens ad horam digeritur, sed per dies et tempora reseruatur, quod μῆνις dicitur. Quae omnia aequali sunt a nobis horrore damnanda. Tristitiae genera sunt duo. Unum quod uel iracundia desinente uel de inlato damno ac desiderio praepedito cassatoque generatur, aliud quod de inrationabili mentis anxietate seu desperatione descendit. Acediae genera sunt duo. Unum quod ad somnum praecipitat aestuantes, aliud quod cellam deserere ac fugere cohortatur. Cenodoxia licet multiformis ac multiplex sit et in diuersas species diuidatur, genera tamen eius sunt duo. Primum quo pro carnalibus ac manifestis extollimur rebus, secundum quo pro spiritalibus et occultis desiderio uanae laudis inflamur.

26. L. c., 5.

27. Col., 3, 8.

bien, nul fornicateur, nul impudique, nul homme cupide — lequel est un idolâtre —, n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu. » Les trois fautes sont ainsi enveloppées dans une seule et même menace d'exclusion du royaume du Christ, afin de nous inciter à nous en garder avec une égale attention.

L'avarice revêt pareillement trois formes. La première empêche ceux qui renoncent au monde de se dépouiller de leur fortune et de leurs biens. La deuxième nous persuade de reprendre ce que nous avons donné de divers côtés ou distribué aux indigents, avec plus de passion que jamais. La troisième nous pousse à désirer ou acquérir des choses que nous ne possédions pas, même auparavant.

On distingue encore trois sortes de colère. L'une est un feu qui garde ses flammes au dedans; elle s'appelle en grec θυμός. L'autre s'échappe en paroles et en actes; elle a nom ὀργή. L'Apôtre dit de ces deux premières espèces : « Mais maintenant, rejetez, vous aussi, toutes ces choses, la colère, l'animosité. » La troisième n'est pas, comme les précédentes, une grande flamme qui monte et s'abat aussitôt; mais elle dure des jours et des temps. On la nomme μῆνις.

Nous devons les condamner toutes avec horreur.

La tristesse compte deux espèces seulement. L'une suit une colère qui s'éteint, un dommage éprouvé, un désir contrarié. L'autre provient d'une anxiété ou d'un désespoir sans raison.

Deux espèces aussi dans la paresse. L'une précipite à dormir le moine en proie à l'anxiété. L'autre pousse à désertier et à fuir sa cellule.

Pour la vanité, elle varie beaucoup ses formes, et se divise en différentes espèces. Elle se réduit toutefois à deux genres : la première conçoit de l'élévation pour des avantages charnels et apparents; la seconde s'enfle du désir d'un vain renom pour des biens spirituels et cachés.

XII. Vna re tamen cenodoxia utiliter ab incipientibus adsumitur, ab his dumtaxat qui adhuc uitiiis carnalibus instigantur, ut uerbi gratia si illo tempore, quo fornicationis spiritu perurgentur, mente conceperint uel sacerdotalis officii dignitatem uel opinionem cunctorum, qua sancti et immaculati esse credantur, et ita imundos concupiscentiae stimulos quasi turpes atque indignos uel existimationi suae uel illi ordini iudicantes hac saltim contemplatione declinent, minore malo id quod maius est retundentes. Satius enim est cenodoxiae uitio quemcumque pulsari quam incidere in fornicationis ardorem, unde reparari aut non ualeat aut uix ualeat post ruinam. Quem sensum ex persona dei unus prophetarum eleganter expressit dicens : *propter me longe faciam furorem meum : et laude mea infrenabo te, ne intereas*<sup>28</sup>, id est ut dum cenodoxiae laudibus conpediris, nequaquam ad inferni profunda proruas et inreuocabiliter mortalium peccatorum consummatione mergaris. Nec mirum tantam passioni huic inesse uirtutem, ut inruentem quempiam in fornicationis labem ualeat refrenare, cum sit multorum experimentis saepissime comprobatum, quod ita eum quem semel ueneni sui peste corruperit infatigabilem reddat, ut faciat ab eo ne biduana quidem ieiunia uel triduana sentiri. Quod etiam nonnullos in hac heremo frequenter nouimus fuisse confessos, se in cenobiis Syriae constitutos qui-

28. Is., 48, 9.

XII. En un cas seulement, la vanité peut être utile<sup>1</sup>. Je veux parler des commençants, de ceux-là du moins que harcèlent encore les vices de la chair. Un exemple : dans le moment que l'esprit de fornication les presse le plus vivement, leur souvient-il de la dignité sacerdotale qu'ils ambitionnent, ou de l'opinion commune qui les tient pour saints et sans péché, les ardeurs impures de la concupiscentie pourront alors leur apparaître infâmes, et indignes, ou de l'estime que l'on fait d'eux, ou de l'honneur du sacerdoce; et cette pensée du moins fera qu'ils s'en détourneront. Un moindre mal leur servira à en étouffer un plus grand. Car mieux vaut subir les atteintes de la vaine gloire que de tomber dans les ardeurs de la luxure, où la ruine est irréparable ou peu s'en faut. Le prophète a donné à cette idée une expression vraiment heureuse, lorsqu'il a fait dire à Dieu : « A cause de mon nom, j'éloignerai ma colère; et pour ma gloire, je te retiendrai comme avec un frein, de peur que tu ne périsses<sup>2</sup> », c'est-à-dire, afin qu'enchaîné des louanges chères à la vaine gloire, tu n'aïlles point te précipiter dans les abîmes de l'enfer et t'y ensevelir sans retour, en commettant le péché mortel.

Que la vanité soit capable de retenir quelqu'un sur la pente du vice, une telle puissance ne doit pas nous étonner. Une expérience cent fois renouvelée n'a-t-elle pas démontré qu'une fois infesté de son venin, on devient infatigable à ce point que l'on peut jeûner jusqu'à deux et trois jours de suite sans en souffrir? Beaucoup en ce désert en ont fait l'aveu : du temps qu'ils vivaient dans les monastères de Syrie, ils sup-

1. Il n'est pas douteux que l'on ne puisse par vanité éviter quelque péché grave, surtout s'il est de nature à causer de la confusion. Mais est-ce bien de la vanité proprement dite qu'il s'agit dans ce chapitre? La crainte de perdre son honneur, la honte de manquer à sa propre dignité monastique ou sacerdotale sont assurément des motifs inférieurs, et les âmes parfaites regardent plus haut; mais c'est parler improprement que de les appeler vanité, et s'en inspirer ne constitue pas un péché.

2. Il faut avouer qu'on aperçoit mal le lien du texte avec la conclusion que l'auteur lui donne.

nis diebus refectionem cibi sine labore tolerasse, nunc autem tanta se fame etiam ab hora tertia perurgeri, ut usque nonam uix queant differre cotidiana ieiunia. Super qua re pulchre abba Macarius cuidam percontanti, cur fame ab hora tertia in heremo pulsaretur, qui in coenobio ebdomadibus integris refectionem saepe contemnens non sensisset esuriam, respondit : quia hic nullus est ieiunii tui testis qui te suis laudibus nutriat atque sustentet : ibi autem te digitus hominum et cenodoxiae relectio saginabat. Huius autem rei figura, qua diximus superueniente cenodoxia uitium fornicationis excludi, pulchre satis in Regnorum libro ac signanter exprimitur<sup>29</sup>, ubi populum Israhelem a Nechao rege Aegypti captiuatum ascendens Nabuchodonosor rex Assyriorum de finibus Aegypti ad suam transtulit regionem, scilicet non ut eos libertati pristinae et genitalem restitueret regioni, sed ut ad suas abduceret terras longius asportandos quam fuerant in terra Aegypti captiuati. Quae figura in hoc quoque competenter aptabitur. Licet enim tolerabilius sit cenodoxiae quam fornicationis uitio deservire, difficilius tamen a cenodoxiae dominatione disceditur. Quodammodo enim longiore itineris spatio captiuus abductus laboriosius ad genitalem solum et libertatem patriam reuertetur, meritoque ad eum increpatio illa prophetica dirigetur : *quare inueteratus es in terra aliena*<sup>30</sup> ? Recte siquidem inueteratus dicitur in terra aliena, quisque a terrenis uitiiis non nouatur. Superbiae genera sunt duo : primum carnale, secundum spiritale, quod etiam perniciosius est. Illos

portaient sans peine de ne prendre leur nourriture que tous les cinq jours; et maintenant, la faim les presse si vivement, et dès la troisième heure, qu'ils ont bien de la peine à différer jusqu'à la neuvième la réfection quotidienne.

On a sur ce propos un joli mot de l'abbé Macaire<sup>1</sup>. Quelqu'un lui demandait pourquoi, dans le désert, il se sentait tirailé de la faim dès la troisième heure, alors que, parmi les cénobites, il lui arrivait de passer à jeun des semaines entières, sans éprouver le besoin de prendre de la nourriture : « C'est qu'ici, répondit Macaire, ton jeûne n'a pas de témoin qui te nourrisse et te sustente de ses louanges, tandis qu'alors le doigt des hommes te désignant à l'admiration et la pâture de la vaine gloire te valaient un repas. »

Il se trouve au livre des Rois une belle figure, et vraiment expressive, de cette vérité, que la vanité survenant chasse la luxure. Néchao, roi d'Égypte, tient le peuple d'Israël captif. Mais Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, monte de son pays, et transfère les Hébreux du territoire égyptien dans son royaume. Il ne les rend point à la liberté ni au sol natal, mais il les emmène sur ses terres, plus loin encore qu'ils n'étaient en Égypte. Cette figure convient exactement à notre sujet. L'esclavage de la vanité est assurément plus tolérable que celui de la luxure, mais on se soustrait plus difficilement à sa tyrannie. Tel un captif conduit en des régions plus lointaines a aussi plus de peine à regagner le sol natal et la patrie où l'on vit libre. Mais l'on mérite alors d'entendre le reproche du prophète : « Pourquoi as-tu vieilli sur la terre étrangère ? » Car c'est vieillir en terre étrangère que de ne point se renouveler, en dépouillant les vices terrestres.

Enfin, il y a deux sortes d'orgueil. La première est charnelle. La seconde est spirituelle; et c'est aussi la

29. Cf. III Reg., c. 23 et 24.

30. Baruch, 3, 11.

1. Il s'agit de Macaire l'Égyptien, qui, le premier, habita au désert de Scété.

namque specialius in pugnat, quos in quibusdam uirtutibus profecisse repperit.

XIII. Haec igitur octo uitia cum omne hominum genus pulsant, non tamen uno modo inpetunt cunctos. In alio namque spiritus fornicationis locum obtinet principalem, in alio superequitat furor, in alio cenodoxia uindicat tyrannidem, in alio arcem superbia tenet. Et cum constet omnes ab omnibus in pugnari, diuerso tamen modo et ordine singuli laboramus.

XIII. Quamobrem ita nobis aduersus haec adripienda sunt proelia, ut unusquisque uitium quo maxime infestatur explorans aduersus illud adripiat principale certamen, omnem curam mentis ac sollicitudinem erga illius in pugnationem observationemque defigens, aduersus illud cotidiana ieiuniorum dirigens spicula, contra illud cunctis momentis cordis suspiria crebraque gemituum tela contorquens, aduersus illud uigilantium labores ac meditationes sui cordis inpendens, indesinentes quoque orationum fletus ad deum fundens et in pugnationis suae extinctionem ab illo specialiter ac iugiter poscens. Impossible namque est de qualibet passione triumphum quempiam promereri, priusquam intellexerit industria uel labore proprio uictoriam certaminis semet obtinere non posse, cum tamen, ut ualeat emundari, necesse sit eum die noctuque in omni cura et sollicitudine permanere. Cumque se ab ea senserit absolutum, rursus latebras sui cordis simili intentione perlustret et excipiat sibi quam inter reliquas perspexerit diriores atque aduersus eam specialius omnia spiritus arma commoueat, et ita semper ualidioribus superatis celerem de residuis

plus dangereuse, car elle s'en prend plus spécialement à ceux qui ont profité en quelque vertu.

XIII. Ces huit principaux vices font ensemble la guerre à tout le genre humain; mais leurs attaques ne se présentent pas de la même manière chez tous indistinctement. Ici, c'est l'esprit de fornication qui obtient le premier rang; là, domine la colère. La vanité revendique le sceptre chez celui-ci; chez celui-là, l'orgueil détient la souveraineté. Et bien que chacun de nous ait à subir les assauts de tous, ce n'est pas de la même manière ni selon le même ordre que nous en sommes travaillés.

XIV. Voici, en conséquence, quelle sera, dans la lutte que nous entreprendrons contre eux, notre tactique. Que chacun, après avoir reconnu le vice qui le serre de plus près, institue de ce côté principalement le combat, et observe avec toute l'attention et la sollicitude dont il est capable ses démarches offensives! Qu'il dirige contre lui, comme autant de traits, ses jeûnes quotidiens; qu'il le crible à tout moment de ses soupirs et de ses gémissements; qu'il appelle à son aide contre lui le labeur des veilles et les méditations de son cœur; qu'il ne cesse de répandre en même temps devant Dieu ses larmes avec des prières, en implorant de lui spécialement la fin de ces attaques! Il est impossible de remporter le triomphe sur une passion quelconque, avant d'avoir compris que notre industrie et notre labeur personnels ne peuvent nous gagner la victoire, bien que toutefois l'œuvre de la purification réclame un soin et une sollicitude incessants du jour et de la nuit.

Cependant, l'heure vient que l'on se sent délivré: que l'on sonde alors derechef, du même regard attentif, les secrets détours du cœur, afin d'élire parmi les autres vices celui que l'on reconnaîtra pour être le plus terrible, et que l'on mette en branle contre lui plus spécialement toutes les armes de l'esprit. Après avoir toujours de la sorte surmonté les plus redouta-

habebit facilemque uictoriam, quia et mens trium-  
phorum processu reddetur fortior et infirmiorum pu-  
gna succedens promptiorem ei prouentum faciet proe-  
liorum : ut fieri solet ab his qui coram regibus mundi  
huius omnigenis congredi bestiis praemiorum con-  
templatione consuerunt, quod spectaculi genus uulgo  
pancarpum nuncupatur. Hi, inquam, feras quascum-  
que fortiores robore uel feritatis rabie conspexerint  
diriores, aduersus eas primae congressionis certamen  
adripiunt, quibus extinctis reliquas, quae minus ter-  
ribiles minusque uehementes sunt, exitu faciliore  
prosternunt. Ita et uitii semper robustioribus supera-  
tis atque infirmioribus succedentibus parabitur nobis  
absque ullo discrimine perfecta uictoria. Nec tamen  
putandum, quod principaliter quis contra unum di-  
micans uitium et uelut incautius aliorum tela prospici-  
ens inopinato ictu facilius ualeat sauciari. Quod  
nequaquam fiet. Inpossibile namque est eum qui pro  
cordis sui emundatione sollicitus erga inpugnationem  
uitii cuiuslibet intentionem suae mentis armauerit,  
aduersus cetera quoque uitia generalem quendam hor-  
rorem et custodiam similem non habere. Quo enim  
modo uel de illa qua absolui desiderat passione merc-  
bitur obtinere uictoriam, qui se indignum purgatio-  
nis praemio aliorum facit contagio uitiorum? Sed  
cum principalis cordis nostri intentio uelut specialem  
sibi pugnam aduersus unam exceperit passionem, pro  
ipsa orabit adtentius peculiari sollicitudine uel studio  
supplicans, ut eam diligentius obseruare et per haec  
celerem mereatur obtinere uictoriam. Hunc namque  
nos ordinem proeliorum exercere debere nec tamen

bles, on aura vite et facilement raison des autres; l'âme voit grandir sa force avec ses triomphes, et devant des adversaires de plus en plus faibles, la lutte se change aussitôt pour elle en victoire.

Ainsi en agissent les gladiateurs, que l'appât des récompenses détermine à lutter, en présence des rois de la terre, contre des bêtes de toute espèce. Après avoir considéré quelles sont les plus remarquables pour leur vigueur ou les plus terribles pour leur férocité, c'est contre elles tout d'abord qu'ils engagent le combat. Lorsqu'ils les ont tuées, ils abattent plus facilement les autres, qui sont moins terribles et moins furieuses.

Par une semblable méthode, étouffons premièrement les passions les plus fortes, pour en venir graduellement aux plus faibles; et nous obtenons, sans courir le moindre danger, une victoire complète.

Au reste, gardons-nous de penser qu'en dirigeant principalement la lutte contre un vice en particulier, comme si l'on négligeait les coups qui peuvent venir d'ailleurs, on s'expose au danger d'une blessure imprévue. Ce malheur n'arrivera pas. Il est impossible qu'un homme qui s'inquiète de purifier son cœur, et, dans cette vue, tend tous les ressorts de son âme contre les assauts d'un vice quelconque, ne les enveloppe tous dans une commune haine et ne se tienne pareillement en garde contre eux. A quel titre mériterait-il la victoire sur la passion même dont il désire être délivré, celui qui se montrerait indigne de la palme des cœurs purs, en contractant la souillure des autres vices?

Mais lorsque nous aurons fait de la lutte contre telle passion notre soin principal, nous prierons dans cette vue, avec une attention, une sollicitude, une ardeur toutes particulières, afin de mériter la grâce d'une vigilance plus délicate à son endroit, et par là d'obtenir une prompte victoire.

Telle est la tactique que le Législateur des Hébreux nous enseigne à suivre dans nos combats, en nous

de nostra uirtute confidere etiam legislator his docet uerbis : *non timebis eos, quia dominus deus tuus in medio tui est, deus magnus et terribilis : ipse consumet nationes has in conspectu tuo paulatim atque per partes. Non poteris delere eas pariter : ne forte multiplicentur contra te bestiae terrae. Dabitque eos dominus deus tuus in conspectu tuo : et interficiet illos donec penitus deleantur*<sup>31</sup>.

XV. Sed neque debere nos in eorum extolli uictoria similiter monet : *ne postquam comederis, inquit, et satiatus domus pulchras aedificaueris, et habitaueris in eis, habuerisque armenta et ouium greges, argenti et auri, cunctarumque rerum copiam, eleuetur cor tuum, et non reminiscaris domini dei tui, qui eduxit te de terra Aegypti, de domo seruitutis : et ductor tuus fuit in solitudine magna atque terribili*<sup>32</sup>. Salomon quoque in Prouerbiis : *si ceciderit inimicus tuus, noli gratulari : in subplantatione autem eius noli extolli, ne uideat dominus et non placeat ei, et auertat iram suam ab eo*<sup>33</sup>, id est ne perspicies elationem cordis tui ab eius inpugnatione discedat, et incipias derelictus ab eo rursus illa quam per dei gratiam ante superaeras passione uexari. Non enim orasset propheta dicens : *ne tradas, domine, bestiis animam confitentem tibi*<sup>34</sup>, nisi scisset propter inflationem cordis quosdam, ut humiliarentur, eisdem rursus uitiiis quae uicerant tradi. Quamobrem certos esse nos conuenit tam ipsis rerum experimentis quam innumeris scripturae testimoniis eruditos, nostris nos uiribus, nisi dei solius auxilio fulciamur, tantos hostes superare non posse et ad ipsum cotidie summam uictoriae nostrae referre

31. Deut., 7, 21-23.  
17-18 (LXX).

32. Deut., 8, 12-15.

33. Prov., 24,

34. Ps. 73, 19.

recommandant toutefois de ne pas nous confier à notre vertu : « Tu ne les craindras point, dit-il, parce que le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi, le Dieu grand et terrible. C'est lui qui anéantira ces peuples devant toi peu à peu et en détail. Tu ne pourras les détruire tous ensemble, de peur que les bêtes de la terre ne se multiplient contre toi. Le Seigneur, ton Dieu, les livrera devant ta face; et il les frappera de mort, jusqu'à ce qu'ils soient effacés complètement. »

XV. Moïse nous avertit également de ne pas concevoir d'élévation pour nos victoires : « De peur, dit-il, qu'après que tu auras mangé et seras rassasié, que tu auras bâti de belles maisons et t'y seras établi, que tu posséderas des troupeaux de bœufs et de brebis, une abondance d'argent, d'or et de toutes choses, ton cœur ne s'élève, et que tu ne te souviennes plus du Seigneur ton Dieu, qui t'a fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude, et qui a été ton conducteur dans le grand et terrible désert. » De même Salomon dans les *Proverbes* : « Si ton ennemi tombe, ne t'en félicite pas, et de sa ruine ne t'élève pas, de peur que le Seigneur ne le voie et n'en ait déplaisir, et qu'il ne détourne de lui sa colère »; ce qui s'entend : De peur que le Seigneur, voyant l'élévation de ton cœur, ne cesse de combattre ton ennemi, et qu'abandonné de lui, tu ne sois de nouveau tourmenté par le vice dont sa grâce t'avait fait triompher. Et le prophète eût-il jamais dit à Dieu dans sa prière : « Ne livre pas aux bêtes l'âme de ceux qui vous louent », s'il n'avait su que plusieurs, à cause de l'enflure de leur cœur, sont livrés derechef aux vices qu'ils avaient vaincu, afin qu'ils soient humiliés ?

Ainsi l'expérience et les témoignages innombrables de l'Écriture nous persuadent à l'envi que nos forces humaines, si elles ne s'appuyaient sur le secours que Dieu seul peut donner, ne sauraient surmonter de si puissants ennemis, et que c'est à lui que nous devons rapporter chaque jour tout l'honneur de nos victoires.

debere, ita super hoc quoque per Moysen domino commoneute : *ne dicas in corde tuo, cum deleuerit eas dominus deus tuus in conspectu tuo : propter iustitiam meam introduxit me dominus ut terram hanc possiderem, cum propter impietates suas istae deletae sint nationes. Neque enim propter iustitias tuas et aequitatem cordis tui tu ingrederis, ut possideas terras earum : sed quia illae egerunt impie, introeunte te deletae sunt*<sup>35</sup>. Rogo, quid apertius potuit dici contra perniciosam opinionem praesumptionemque nostram, qua totum quod agimus uel libero arbitrio uel nostrae uolumus industriae deputare? *Ne dicas, inquit, in corde tuo, cum deleuerit eas dominus deus tuus in conspectu tuo : propter iustitiam meam introduxit me dominus ut terram hanc possiderem.* Nonne his qui oculos animae reseratos et aures habent ad audiendum euidenter expressit : cum tibi prospere uitiorum carnalium bella successerint et uideris te de ipsorum caeno et conuersatione mundi istius liberatum, non tuae id uirtuti nec sapientiae prouentu pugnae atque uictoriae inflatus adscribas, credens te propter labores et studium tuum et arbitrii libertatem de spiritalibus nequitiis uel carnalibus uitii obtinuisse uictoriam? Quibus procul dubio in nullo penitus praeualere potuisses, nisi te domini comunisset ac protexisset auxilium.

XVI. Hae sunt septem gentes quarum terras egressis ex Aegypto filiis Israhel daturum se dominus repro-mittit. Quae omnia secundum apostolum cum in figura contigerint illis<sup>36</sup>, ad nostram commonitionem scripta debemus accipere. Ita enim dicitur : *cum introduxerit te dominus deus tuus in terram, quam possessorus ingrederis, et deleuerit gentes multas*

35. Deut., 9, 4-5.

36. Cf. 1 Cor., 10, 6.

Il nous en répète l'avertissement par la bouche de Moïse : « Ne dis pas dans ton cœur, lorsque le Seigneur ton Dieu aura détruit ces peuples devant toi : C'est à cause de ma justice que le Seigneur m'a fait entrer dans cette terre, afin de la posséder. Car c'est pour leurs impiétés qu'ils ont été anéantis. Non, ce n'est pas ta justice ni la droiture de ton cœur qui sont cause que tu entreras dans leurs terres et les posséderas; mais c'est parce qu'ils ont commis l'impiété qu'à ton entrée ils sont anéantis. » Que pouvait-il dire de plus clair contre la funeste opinion et la présomption qui nous font attribuer toutes nos œuvres à notre libre arbitre et à notre industrie? « Ne dis pas dans ton cœur, lorsque le Seigneur ton Dieu aura détruit ces peuples devant toi : C'est à cause de ma justice que le Seigneur m'a fait entrer dans cette terre, afin de la posséder. » Pour quiconque a les yeux de l'âme ouverts et des oreilles pour entendre, n'est-ce point signifier évidemment : Lorsque la victoire aura couronné tes combats contre les vices charnels, que tu seras dégagé de leur fange et affranchi de la vie de ce monde, ne va pas, enflé de l'heureuse issue de la lutte et de ton triomphe, en faire honneur à ta vertu ni à ta sagesse, dans la pensée que ce sont tes efforts, ton zèle et le bon emploi de ta liberté qui ont obtenu la victoire sur les puissances du mal et les vices de la chair; puisque, aussi bien, il est hors de doute que, sur aucun point, tu n'aurais eu l'avantage, si le Seigneur ne t'eût fait de son secours un rempart et une protection?

XVI. Ces vices sont les sept nations dont le Seigneur promet de donner les terres aux enfants d'Israël, après leur sortie d'Égypte. Tout, selon l'Apôtre, leur arrivait en figure; nous devons donc regarder ces événements comme écrits pour notre instruction. Or il est dit : « Lorsque le Seigneur, ton Dieu, t'aura fait entrer dans la terre dont tu vas prendre possession, et qu'il aura détruit devant toi beaucoup de nations,

coram te, Ethaecum et Gergesacum et Amorraecum, Chanaanæum, et Ferezaecum, et Euæcum, et Iebusæcum, septem gentes multo maioris numeri quam tu es, et robustiores te : tradideritque eas dominus tibi, percuties eas usque ad internicionem<sup>37</sup>. Quod uero multo maioris numeri esse dicuntur, haec ratio est, quia plura sunt uitia quam uirtutes. Et ideo in catalogo quidem dinumerantur septem nationes, in expugnatione uero earum sine numeri adscriptione ponuntur. Ita enim dicitur : *et deleuerit gentes multas coram te*. Numerosior enim est quam Israhel carnalium passionum populus, qui de hoc septenario fomite uitiorum ac radice procedit. Exinde enim pullulant homicidia, contentiones; haereses, furta, falsa testimonia, blasphemiae, comessationes, ebrietates, detractiones, ludicra, turpiloquia, mendacia, periuria, stultiloquia, scurrilitas, inquietudo, rapacitas, amaritudo, clamor, indignatio, contemptus, murmuratio, temptatio, desperatio multaque alia quae commemorare perlongum est. Quae cum a nobis leuia iudicentur, quid de illis apostolus senserit uel quam super his sententiam tulerit audiamus : *neque murmuraueritis, inquit, sicut quidam illorum murmurauerunt et perierunt ab exterminatore*<sup>38</sup>, et de temptatione : *neque temptemus Christum, sicut quidam illorum temptauerunt et a serpentibus perierunt*<sup>39</sup>, de detractione : *noli diligere detrahere, ne eradiceris*<sup>40</sup>, et de desperatione : *qui desperantes semet ipsos tradiderunt inpu-dicitiae in operationem omnis erroris, in inmunditiam*<sup>41</sup>. Quod uero clamor sicut ira et indignatio et blasphemia condemnetur, eiusdem apostoli uocibus manifestissime perdoce-mur ita praecipientis : *omnis amaritudo et ira et indignatio et clamor et blasphemia*

37. Deut., 7, 1-2.

38. 1 Cor., 10, 10.

39. L. c., 9

40. Prov., 20, 13 (LXX).

41. Eph., 4, 19.

l'Héthéen, le Gergéséen, l'Amorrhéen, le Chananéen, le Phéréséen, l'Hévéen et le Jébuséen, sept nations plus nombreuses et plus fortes que toi; lorsque le Seigneur te les aura livrées, tu les frapperas jusqu'à extinction. »

Pourquoi est-il dit qu'elles sont beaucoup plus nombreuses? Parce que le nombre des vices est plus grand que celui des vertus. La liste compte sept nations; mais, lorsqu'il s'agit de leur défaite, il n'est plus fait mention de chiffre : « Lorsqu'il aura détruit devant toi beaucoup de nations. » C'est que le peuple des vices charnels qui procède de ces sept souches primordiales passe en nombre Israël. De là pullulent les homicides, les querelles, les hérésies, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes, les excès de table, les ivresses, les détractions, les railleries, les propos obscènes, les mensonges, les parjures, les sots discours et les bouffonneries, l'agitation, la rapacité, l'aigreur, les cris, l'indignation, le mépris, le murmure, la tentation de Dieu, le désespoir et beaucoup d'autres vices qu'il serait trop long d'énumérer.

Ces vices nous semblent légers; écoutons cependant ce qu'en pense l'Apôtre et le jugement qu'il porte à leur sujet : « Ne murmurez point, dit-il, comme l'ont fait quelques-uns d'entre eux, qui périrent sous les coups de l'Exterminateur. » Sur la tentation de Dieu : « Ne tentons point le Christ, comme l'ont fait quelques-uns d'entre eux, qui périrent par les serpents. » Sur la détraction : « N'aime pas à dire du mal des autres, de peur d'être déraciné. » Sur le désespoir : « Ayant perdu tout espoir, ils se sont livrés à la dissolution, ouvriers de toutes les erreurs, plongés dans l'impureté. » Que les cris, de même que la colère, l'indignation et le blasphème soient aussi condamnés, ces paroles de l'Apôtre nous l'enseignent évidemment : « Que toute aigreur, colère, indignation, que tout cri et tout blasphème soient bannis du milieu de

*tollatur a uobis cum omni malitia*<sup>42</sup>, aliaque conplura his similia. Quae cum sint multo maioris numeri quam uirtutes, deuctis tamen illis octo principalibus uitiiis, ex quorum natura eas certum est emanare, omnes protinus conquiescunt ac perpetua pariter cum his internicione delentur. De gastrimargia namque nascuntur comessationes, ebrietates : de fornicatione turpiloquia, scurrilitas, ludicra ac stultiloquia : de filargyria mendacium, fraudatio, furta, periuria, turpis lucri adpetitus, falsa testimonia, uiolentiae, inhumanitas ac rapacitas : de ira homicidia, clamor et indignatio : de tristitia rancor, pusillanimitas, amaritudo, desperatio : de acedia otiositas, somnolentia, inportunitas, inquietudo, peruagatio, instabilitas mentis et corporis, uerbositas, curiositas : de cenodoxia contentiones, haereses, iactantia ac praesumptio nouitatum : de superbia contemptus, inuidia, inoboedientia, blasphemia, murmuratio, detractio, quod autem hae pestes etiam robustiores sint, manifeste naturae ipsius inpugnatione sentimus. Fortior enim militat in membris nostris oblectatio carnalium passionum quam studia uirtutum, quae non nisi summa contritione cordis et corporis adquiruntur. Si autem et illas innumerabiles hostium cateruas spiritalibus oculis contempleris, quas beatus apostolus enumerat dicens : *non est nobis conluctatio aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus principatus, aduersus potestates, aduersus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritalia nequitiae in caelestibus*<sup>43</sup>, et illud quod de uiro iusto in nonagensimo dicitur psalmo : *cadent a latere tuo mille, et decem milia a dextris tuis*<sup>44</sup>, liquido peruidebis, quod multo maioris sint numeri et ualidiores quam nos carnales scilicet atque terreni, quippe

42. Eph., 4, 31.

43. Eph., 6, 12.

44. Ps. 90, 7.

vous, ainsi que toute méchanceté. » Et ainsi pour beaucoup de vices semblables.

Leur nombre passe de haut celui des vertus; cependant, comme ils dérivent des huit principaux, ceux-ci une fois vaincus, ils s'apaisent aussitôt et s'effacent avec eux sans retour. De la gourmandise naissent les excès de table et l'ivresse; de la luxure, les propos déshonnêtes, les bouffonneries, les railleries et les sots discours; de l'avarice, le mensonge, la fraude, le vol, le parjure, l'appétit des honteux profits, les faux témoignages et les violences, l'inhumanité et la rapacité; de la colère, les homicides, les cris et l'indignation; de la tristesse, la rancune, la pusillanimité, l'aigreur, le désespoir; de la paresse, l'oisiveté, la somnolence, l'humeur acariâtre, l'inquiétude, le vagabondage, l'instabilité de l'esprit et du corps, le bavardage et la curiosité; de la vaine gloire, les disputes, les hérésies, la jactance et l'amour des nouveautés; de la superbe, le mépris, l'envie, la désobéissance, le blasphème, le murmure, la détraction.

Plus nombreux que les vertus, ces funestes vices sont aussi plus forts, comme nous le sentons par le combat que nous livre la nature elle-même. La délectation des passions charnelles milite dans nos membres avec une tout autre puissance que le goût des vertus. Encore celui-ci ne s'acquiert-il qu'au prix de la plus profonde contrition du cœur et de la parfaite mortification du corps.

Si, d'autre part, l'on considère des yeux de la foi les légions innombrables d'ennemis que le bienheureux Apôtre énumère : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air »; ou si l'on songe à ce qui est dit du juste, au psaume 90° : « Il en tombera mille à votre côté, dix mille à votre droite » : on verra bien clairement qu'ils nous dépassent singulièrement en nombre et en puissance, pauvres êtres de chair et de boue en face d'en-

cum illis spiritalis atque aëria concessa substantia sit.

XVII. GERMANVS : Quomodo igitur octo sunt uitia quae nos inpuignant, cum per Moysen septem dinumeratae sint gentes quae aduersantur populo Israheli, uel quemadmodum terras uitiorum commodum nobis est possidere ?

XVIII. SARAPION : Octo esse principalia uitia quae inpuignant monachum cunctorum absoluta sententia est. Quae figuraliter sub gentium uocabulo nominata idcirco nunc omnia non ponuntur, eo quod egressis iam de Aegypto et liberalis ab una gente ualidissima, id est Aegyptiorum, Moyses uel per ipsum dominus in Deuteronomio loquebatur<sup>45</sup>. Quae figura in nobis quoque rectissime stare deprehenditur, qui de saeculi laqueis expediti gastrimargiae, id est uentris uel gulae uitio caruisse cognoscimur. Et habemus iam contra has residuas septem gentes simili ratione conflictum, prima scilicet quae iam deuicta est minime computata. Cuius etiam terra in possessionem Israheli non datur, sed ut deserat eam perpetuo et egrediatur ab ea domini praeceptione sancitur. Et idcirco ita sunt moderanda ieiunia, ut non necesse sit per inmoderationem continentiae, quae defectione carnis uel infirmitate contracta est, deuari rursus ad Aegyptiam terram, id est pristinam gulae et carnis concupiscentiam, quam cum mundo huic abrenuntiauerimus abiecimus. Quod figuraliter illi perpessi sunt, qui egressi in solitudinem uirtutum rursus desiderauerunt ollas carniū super quas sedebant in Aegypto.

45. Cf. Deut., 7, 1.

nemis doués d'une essence spirituelle et subtile comme l'air.

XVII. GERMAIN. — Comment y a-t-il huit principaux vices à nous faire la guerre, si Moïse ne compte que sept nations opposées au peuple d'Israël ? En quelle sorte nous est-il avantageux de posséder les terres occupées par les vices ?

XVIII. — SARAPION. — Il y a huit principaux vices à faire la guerre au moine : c'est le sentiment commun et absolu. Si l'Écriture ne les donne pas tous sous le nom des peuples qui les figurent, c'est que les Hébreux sont déjà sortis de l'Égypte et délivrés d'une nation très puissante, lorsque Moïse, ou plutôt le Seigneur par sa bouche, leur parle dans le *Deutéronome*.

Il apparaît que cette figure vaut à très juste titre aussi pour nous, qui, dégagés des filets du siècle, nous montrons exempts du vice de la gastrimargie<sup>1</sup>, c'est-à-dire de l'intempérance de l'estomac et de la bouche. Nous n'avons donc plus à combattre pareillement que les sept autres nations. La première, étant déjà vaincue, ne compte plus.

Il est à remarquer de plus que le territoire de ce peuple n'est point donné à Israël. Bien au contraire, un commandement exprès du Seigneur lui prescrit d'en sortir et de l'abandonner pour jamais. Ceci nous apprend à régler tellement nos jeûnes qu'une abstinence excessive, en causant l'épuisement ou la faiblesse, ne nous force point de revenir en Égypte, c'est-à-dire à la concupiscence de la bouche et de la chair, avec laquelle nous avons rompu en renonçant au monde. C'est le malheur figuré par l'histoire des Hébreux, qui, sortis d'Égypte pour entrer dans la solitude des vertus, regrettèrent les marmites remplies de viande devant lesquelles ils étaient assis autrefois.

1. C'est par le terme de « gastrimargia », transcrit du grec γαστριμαργία (de γαστήρ, estomac, combiné avec la racine μαργ, qui signifie désirer) que Cassien désigne ordinairement la gourmandise. On l'a conservé ici, parce qu'il est expliqué immédiatement.

XVIII. Quod autem illa gens, in qua nati sunt filii Israhel, non penitus extingui, sed tantummodo deseri eius terra praecipitur, hae uero septem usque ad intericionem iubentur extingui, haec ratio est, quod quantolibet spiritus ardore succensi heremum uirtutum fuerimus ingressi, uicinitate ac ministerio gastrimargiae et quodammodo cotidiano eius commercio nequaquam carere poterimus. Semper enim in nobis edulii et escarum ut ingenitus ac naturalis uiuet adfectus, licet amputare superfluos eius adpetitus ac desideria festinemus : quae sicut per omnia deleri non possunt, ita debent quadam declinatione uitari. De hac enim dicitur : *et carnis curam ne feceritis in desideriis*<sup>46</sup>. Dum huius ergo curae quam praecipimur non per omnia abscidere, sed absque desideriis exhibere, retinemus affectum, euidenter Aegyptiam nationem non extinguimus, sed ab ipsa quadam discretionem separamur, non de superfluis seu lautioribus epulis cogitantes, sed secundum apostolum uictu cotidiano indumentoque contenti<sup>47</sup>. Quod ita figuraliter etiam in lege mandatur : *non abominaberis Aegyptium, quia fuisti incola in terra eius*<sup>48</sup>. Necessarius enim uictus corpori non sine uel ipsius pernicie uel animae scelere denegatur. Illarum uero septem perturbationum uelut omnimodis noxiarum de recessibus animae nostrae penitus exterminandi sunt motus. De his enim ita dicitur : *omnis amaritudo et ira et indignatio et clamor et blasphemia tollatur a uobis cum omni malitia*<sup>49</sup>, et iterum : *fornicatio autem et omnis immunditia et auaritia nec nominetur in uobis, aut turpitudine aut stultiloquium aut scurrilitas*<sup>50</sup>. Possumus ergo horum quae naturae superinducta sunt radi-

<sup>46</sup>. Rom., 13, 14.      <sup>47</sup>. Cf. 1 Tim., 6, 8.      <sup>48</sup>. Deut., 23, 7 (LXX).      <sup>49</sup>. Eph., 4, 31.      <sup>50</sup>. Eph., 5, 3-4.

XIX. Pourquoi, lorsqu'il s'agit du peuple où Israël est né, l'ordre, non pas de l'anéantir, mais d'en quitter seulement le territoire? Pourquoi celui, au contraire, de livrer à l'extermination les sept autres? La raison est celle-ci : de quelque ardeur spirituelle que nous soyons entrés au désert des vertus, la gourmandise reste une voisine dont les offices et, pour ainsi parler, le quotidien commerce nous sont indispensables. Prendre de la nourriture nous est un penchant inné, naturel; il vivra toujours, quelque empressement que nous apportions à en retrancher les convoitises et désirs superflus. Ne pouvant les détruire entièrement, notre devoir est de les éviter par la fuite. C'est ce que signifient ces paroles : « Ne prenez pas soin de la chair, de manière à contenter ses passions. »

Mais, si nous retenons du penchant aux soins du corps, qu'il ne nous est point commandé, aussi bien, de retrancher entièrement, mais de prendre sans passion, c'est évidemment que nous n'exterminons pas l'Égyptien, mais ne faisons que mettre de la distance entre lui et nous, en rejetant toute pensée de mets superflus ou délicats, contents, comme parle l'Apôtre, d'avoir la nourriture et le vêtement. Tel est le commandement que nous fait symboliquement la loi : « Tu n'auras pas en abomination l'Égyptien, parce que tu as habité son pays. » Refuser au corps l'indispensable nourriture serait vouloir le tuer, et en même temps charger son âme d'un crime.

Pour les sept autres vices, comme ils sont mauvais de tout point, il en faut bannir absolument tous les mouvements des replis secrets du cœur. Voici en quels termes il est parlé d'eux : « Que toute aigreur, colère, indignation, que tout cri et tout blasphème soient bannis du milieu de vous, ainsi que toute méchanceté »; et ailleurs : « Que l'on n'entende même pas parler parmi vous de fornication, ni d'impureté, ni de convoitise; qu'on n'y entende point de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes. »

Ainsi, nous pouvons déraciner les vices surajoutés

ces abscondere uitiorum, usum uero gastrimargiae nequaquam ualebimus amputare. Non enim possumus, quantumlibet profecerimus, id non esse quod nascimur. Quod ita esse tam nostra qui sumus exigui quam omnium perfectorum uita et conuersatione monstratur. Qui cum reliquarum passionum reciderint stimulos atque heremum toto mentis feruore et corporis expetant nuditate, nihilominus cotidiani uictus prouidentia et annui panis praeparatione nequeunt liberari.

XX. Huius passionis figura, qua necesse est quamuis spiritalem summumque monachum coartari, proprie satis aquilae similitudine designatur. Quae cum excelssimo uolatu ultra nubium fuerit allitudines sublimate seseque ab oculis cunctorum mortalium ac facie terrae totius absconderit, rursus ad uallium ima submitti et ad terrena descendere ac morticinis cadaueribus implicari uentris necessitate compellitur. Quibus manifestissime conprobatur gastrimargiae spiritum nequaquam posse ut cetera uitia resecari uel per omnia similiter extinguere, sed aculeos eius ac superfluos adpetitus uirtute animi retundi tantum atque cohiberi.

XXI. Nam huius uitii naturam quidam senum cum philosophis disputans, qui eum pro simplicitate Christiana uelut rusticum crederent fatigandum, sub hoc problematis figurans colore eleganter expressit : multis, inquit, creditoribus pater meus me dereliquit obnoxium. Ceteris ad integrum soluens ab omni conuentionis eorum molestia liberatus sum, uni satisfacere cotidie soluendo non possum. Cumque illi ignorantes uim propositae quaestionis absolutionem eius precario postularent, multis, ait, uitii fui naturali condicione constrictus. Sed inspirante domino desiderium libertatis cunctis illis tamquam molestis-

à la nature; mais de rompre tout pacté avec la gourmandise, c'est chose impossible. Si avancés que nous soyons, nous ne pouvons cesser d'être ce que nous a faits notre naissance. Notre vie est là pour le montrer, à nous qui ne sommes que des pygmées, aussi bien que celle de tous les parfaits. Des autres passions, ils ont amorti pour jamais l'aiguillon; ils vont au désert de toute la ferveur de leur âme et dans un entier dénuement. Néanmoins, ils ne peuvent se libérer de songer au pain quotidien ni de se pourvoir pour l'année.

XX. Nécessairement astreint à cette tyrannie, pour spirituel et parfait qu'il soit, le moine pourrait non sans justesse se comparer à l'aigle.

Celui-ci s'élève, dans son vol sublime, au delà de la nue, et disparaît à la face de la terre, invisible à tout œil mortel. Mais voici que la faim le contraint de descendre au profond des vallées, de s'abaisser vers la terre, de se souiller au contact des cadavres.

Tout ceci prouve à l'évidence que l'esprit de gourmandise ne se peut retrancher radicalement, comme les autres vices, ni éteindre tout à fait, mais qu'il appartient seulement à la vertu d'en contenir les poussées et d'en refréner les désirs superflus.

XXI. Un ancien disputait avec des philosophes. « Dans sa simplicité chrétienne, pensaient-ils, celui-ci est un rustre, et nous aurons beau jeu. » Or il leur proposa cette énigme, qui exprime fort élégamment la nature de la gourmandise.

« Mon père, dit-il, me laissa en proie à plus d'un créancier. Je les ai tous entièrement payés, et me suis libéré de leurs citations importunes, sauf un, à qui je ne puis satisfaire, même en le payant tous les jours. »

Ne pouvant en deviner le sens, ils lui demandèrent avec instances la solution.

Et lui de répondre : « Je portais de par ma naissance les chaînes de bien des vices. Mais le Seigneur m'inspira le désir de la liberté. En renonçant au monde et

simis creditoribus renuntians huic mundo et omnem substantiam quae mihi successione patris obuenerat a me pariter abiciens satisfeci atque ab eis sum omnimodis absolutus : gastrimargiae uero stimulis nullo modo carere praeualui. Nec enim quamuis eam in paruum modum uilissimamque redegerim quantitatem, uim cotidianae compulsionis euado, sed necesse est me perpetuis eius conuentionibus perurgeri et interminabilem quandam solutionem iugi functione dependere atque inexplebile indictionibus eius inferre uectigal. Tum illi hunc, quem uelut idiotam ac rusticum ante despexerant, pronuntiauerunt primas philosophiae partes, id est ethicam disciplinam adprime comprehendisse, mirati admodum potuisse eum naturaliter adsequi quod nulla ei saecularis eruditio contulisset, cum ipsi sudore multo longaque doctrina ita haec adtingere nequiuissent. Haec specialiter de gastrimargia dixisse sufficiat. Nunc reuertamur ad disputationem quam de generali uitiorum cognitione coeperamus exponere.

XXII. Cum ad Abraham de futuris dominus loqueretur<sup>51</sup>, quod uos minime requisistis, non septem gentes legitur dinumerasse, sed decem, quarum terra semini eius danda promittitur. Qui numerus adiecta idolatria atque blasphemia euidenter inpletur, quibus ante notitiam dei et gratiam baptismi uel inopia gentilium uel blasphema Iudaeorum multitudo subiecta est, donec in intellectuali Aegypto conmoratur. Si autem abrenuntians quis et egressus exinde per dei gratiam deuicta pariter gastrimargia ad heremum perucenerit spiritalem, de inpugnatione trium gentium liberatus contra septem tantum, quae per Moysen dinumerantur, bella suscipiet.

51. Cf. Gen., 15, 18-21.

à la fortune qui m'était échue en héritage, je vins à bout de satisfaire ces créanciers incommodes et de m'en délivrer complètement. Mais pour la gourmandise, je n'ai pu réussir à n'éprouver plus ses aiguillons. Vainement l'ai-je réduite à la portion congrue, je n'échappe point à ses sommations quotidiennes. Toujours procès nouveaux. C'est un paiement sans fin ni trêve, de constantes indictions pour un impôt impossible à solder. »

Alors les philosophes qui, tout à l'heure, le méprisaient comme un simple et un rustre, déclarèrent qu'il excellait en la partie la plus importante de la philosophie, qui est la science des mœurs. Ils admiraient qu'il eût naturellement, et sans avoir été appris dans le monde, atteint à cette sagesse, que tant de travail et de si longues études n'avaient pu leur donner.

Mais c'est assez parlé de la gourmandise en particulier. Revenons à l'exposé que nous avons commencé de la parenté qui existe généralement entre tous les vices.

XXII. Il est une difficulté sur laquelle vous ne m'avez pas interrogé. Lorsque le Seigneur parle de l'avenir à Abraham, ce ne sont pas sept nations, mais dix qu'il énumère et dont il promet de donner la terre à sa postérité.

Il est facile néanmoins de voir que l'on obtient en effet ce nombre, si l'on ajoute aux vices que nous avons nommés l'idolâtrie et le blasphème, dont sont esclaves, avant de connaître Dieu et de recevoir la grâce du baptême, et tant qu'ils demeurent dans l'Égypte spirituelle, la multitude impie des Gentils et les Juifs blasphémateurs.

Supposez maintenant que, par la grâce de Dieu, quelqu'un renonce au monde, sorte donc de l'Égypte, et, triomphant du même coup de la gourmandise, parvienne au désert spirituel : délivré des attaques de trois nations, il n'a plus à entreprendre la guerre que contre les sept énumérées par Moïse.

XXIII. Quod uero istarum perniciosarum gentium regiones salubriter possidere praecipimur, ita intelligitur. Habet unumquodque uitium in corde nostro propriam stationem, quam sibi uindicans in animae nostrae recessu exterminat Israhelem, id est contemplationem rerum summarum atque sanclarum, eisque semper aduersari non desinit. Non enim possunt uirtutes cum uitiiis pariter conmorari. *Quae enim participatio iustitiae cum iniquitate? Aut quae societas luci cum tenebris*<sup>52</sup>? Sed cum ab Israhelis populo, id est uirtutibus contra se dimicantibus fuerint uitia superata, locum quem sibi in corde nostro concupiscentiae uel fornicationis spiritus retentabat, deinceps castitas obtinebit : quem furor ceperat, patientia uindicabit : quem tristitia mortem operans occupauerat, salutaris et plena gaudio tristitia possidebit : quem aecidia uastabat, incipiet excolere fortitudo : quem superbia conculcabat, humilitas honestabit. Et ita singulis uitiiis expulsis eorum loca, id est adfectus, uirtutes contrariae possidebunt, quae filii Israhelis, id est animae uidentis deum non inmerito nuncupantur. Qui cum uniuersas cordis expulerint passiones, non tam alienas possessiones peruasisse quam proprias recuperasse credendi sunt.

XXIII. Etenim quantum docet uetus traditio, has eandem terras Chananaeorum, in quas introducuntur filii Israhelis, filii Sem fuerant quondam in orbis diuisione sortiti, quas deinceps per uim atque potentiam posteritas Cham peruasionis iniquitate possedit. In quo et dei iudicium rectissimum conprobatur, qui et illos de locis alienis quae male occupauerant expulit, et istis antiquam patrum possessionem, quae pro sapiae eorum in diuisione orbis fuerat deputata, resti-

52. 2 Cor., 6, 14.

XXIII. Quant au commandement salutaire d'entrer en possession des terres occupées par ces peuples néfastes, voici comme il s'entend.

Chaque vice a son fief dans notre cœur. En se l'arrogant, il en extermine Israël, c'est-à-dire la contemplation des choses sublimes et saintes, et ne cesse de lui faire la guerre. Que la vertu habite avec le vice, cela ne se peut : « Quelle société de la justice avec l'iniquité? Quel commerce entre la lumière et les ténèbres? »

Mais les vices cèdent-ils la victoire au peuple d'Israël, c'est-à-dire aux vertus qui leur sont opposées : la place occupée dans notre cœur par l'esprit de concupiscence et de fornication revient à la chasteté; la patience revendique celle de la colère; à la tristesse qui opère la mort, succède la tristesse salutaire et pleine de vraie joie; où la paresse exerçait ses ravages, la force relève les ruines; ce que la superbe foulait aux pieds, l'humilité le met à l'honneur.

Ainsi, à tout vice expulsé succède la vertu contraire, laquelle prend la place de ses mouvements désordonnés.

Ces vertus méritent bien le nom d'enfants d'Israël, c'est-à-dire de l'âme qui voit Dieu. D'ailleurs, en expulsant les vices, elles envahissent moins un domaine étranger qu'elles ne recourent ce qui leur appartient.

XXIV. C'est une vieille tradition, les mêmes terres de Chanaan, où furent introduits les enfants d'Israël, étaient échues jadis aux fils de Sem, lors du partage du monde. Ce n'est que par la suite que la postérité de Cham y entra par force et par violence, et, du droit de cette invasion inique, s'y établit. Mais ici paraît le juste jugement de Dieu, qui chasse du bien d'autrui les usurpateurs, et restitue au peuple d'Israël l'antique domaine de ses pères, échu à leur lignée dans le partage du monde.

tuit. Quae figura in nobis quoque stare certissima ratione cognoscitur. Nam uoluntas domini possessionem cordis nostri non uitiis, sed uirtutibus naturaliter deputauit. Quae post praeuaricationem Adae insolentibus uitiis, id est populis Chananæis a propria regione depulsae cum ei rursus per dei gratiam diligentia nostra ac labore fuerint restitutae, non tam alienas occupasse terras quam proprias credendae sunt recepisse.

XXV. De his octo uitiis et in euangelio ita significatur : *cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida quaerens quietem, et non inuenit. Tunc dicit : reuertar in domum meam unde exiui : et ueniens inuenit uacantem, scopis mundatam e tornatam : tunc uadit et adsumit alios spiritus septem nequiores se, et intrantes habitant ibi : et fiunt nouissima hominis illius peiora prioribus*<sup>53</sup>. Ecce ut ibi septem gentes legimus excepta Aegyptiorum de qua egressi fuerant filii Israhel, ita et hic septem reuerti spiritus dicuntur immundi excepto eo qui ab homine prius narratur egressus. De hoc septenario fomite uitiorum Salomon quoque in Prouerbiis ita describit : *si te rogauerit inimicus uoce magna, ne consenseris ei : septem enim nequitiae sunt in anima eius*<sup>54</sup> : id est si superatus gastrimargiae spiritus coeperit tibi sua humiliatione blandiri, rogans quodammodo ut aliquid relaxans a coepto feruore inperitias ei quod continentiae modum et mensuram iustae distractionis excedat, ne resoluaris eius subiectione nec adridente inpu gnationis securitate, qua uideris paulisper a carnalibus incentiuis factus quietior, ad pristinam remissionem uel praeteritas gulae concupiscentias reuertaris. Per hoc enim dicit spiritus ille quem

53. Mt., 12, 43-45.

54. Prov., 26, 25 (LXX).

Or, c'est là une figure qui s'accomplit très certainement en nous. De par la volonté divine, ce n'est pas aux vices que le domaine de notre cœur a été donné par droit de nature, mais aux vertus. Après la préuarication d'Adam, ces Chananéens insolents les chassent de leur fief. Mais, rétablies dans leurs droits par nos soins et nos labeurs, avec la grâce de Dieu, elles rentrent dans leur propriété, plutôt qu'elles ne s'emparent d'un bien étranger.

XXV. L'Évangile fait aussi mention des huit principaux vices, et voici en quels termes : « Lorsque l'esprit immonde sort d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant le repos, et il ne le trouve point. Alors, il dit : je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Et comme il arrive, il la trouve vide, nettoyée et ornée. Alors, il va, prend sept autres esprits plus méchants que lui, ils y entrent et y font leur demeure; et le dernier état de cet homme est pire que le premier. » Au *Deutéronome*, on nous parlait de sept nations, l'Égypte, d'où les enfants d'Israël étaient sortis déjà, étant exceptée; ici, on nous parle de sept esprits immondes qui reviennent, celui qui était sorti tout d'abord étant de même excepté.

Salomon, au livre des *Proverbes*, dépeint comme il suit ces sept foyers de vices : « Si ton ennemi t'implore à grands cris, n'acquiesce pas à sa prière, car il a sept injustices dans l'âme. » C'est-à-dire : L'esprit de gourmandise, par vous surmonté, commence-t-il, du fond de son humiliation, de vous flatter, vous priant en quelque sorte de relâcher quelque chose de votre première ferveur, et de lui faire grâce de ce qu'il y a d'outré dans votre abstinence et va au delà d'une raisonnable austérité : ne vous laissez pas fléchir par son air de soumission; mais prenez garde que la sécurité qui vous sourit, comme si vous étiez pour un temps à l'abri des tentations de la chair, ne vous fasse retomber dans votre relâchement d'autrefois et les convoitises de la bouche. Cette chute serait à l'esprit

uiceras : *reuertar in domum meam unde exiui*, et procedentes ex eo confestim septem spiritus uitiorum erunt tibi acriores quam illa passio quae in primordiis fuerat superata, qui te mox ad deteriora pertrahent genera peccatorum.

XXVI. Quapropter ieiuniis et continentiae incubantibus nobis festinandum est, ut gulae passione superata protinus animam nostram uacuum esse a necessariis uirtutibus non sinamus, sed eis uniuersos recessus cordis nostri studiosius occupemus, ne reuersus concupiscentiae spiritus inanes nos ab ipsis uacantesque repperiat et non sibi iam soli aditum parare contentus introducat secum in animam nostram septenarium hunc fomitem uitiorum et faciat nouissima nostra peiora prioribus. Turpior enim erit post haec et immundior anima ac supplicio grauiore plectetur, quae se renuntiasset huic saeculo gloriatur dominantibus sibi octo uitiiis, quam fuerat quondam in saeculo constituta, cum nec disciplinam monachi fuisset professa nec nomen. Nam et nequiores hi septem spiritus illo priore qui egressus fuerat idcirco dicuntur, quia desiderium gulae, id est gastrimargia per sese non esset noxia, nisi intromitteret grauiores alias passiones, id est fornicationis, filargyriae, irae, tristitiae siue superbiae, quae per semet noxia animae ac peremptoria esse non dubium est. Et idcirco perfectionis puritatem numquam poterit oblinere, quisquis eam de hac sola continentia, id est ieiunio corporali sperauerit adquirendam, nisi nouerit ob id se hanc exercere debere, ut humiliata carne ieiuniis facilius possit aduersus alia uitia inire certamen non insolescente carne saturitatis ingluuie.

XXVII. Sciendum tamen non eundem esse in omnibus nobis ordinem procliorum, quia sicut diximus

que vous avez vaincu l'occasion de dire : « Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. » Et les sept autres vices procéderaient aussitôt de lui, plus âpres contre vous que n'était la passion que vous aviez surmontée au commencement; et ils ne tarderaient pas à vous entraîner en des péchés pires que le premier.

XXVI. Tandis que nous nous adonnons au jeûne et à la mortification, nous devons avoir hâte, aussitôt le vice de la gourmandise vaincu, de ne pas laisser notre âme vide des vertus qui la doivent habiter. Livrons-leur, au contraire, avec un soin jaloux, tous les replis de notre cœur, de peur que l'esprit de concupiscence, lorsqu'il reviendra, ne nous trouve dépourvus et vides, et, non content de se ménager une entrée, n'introduise avec soi ces sept foyers de vices, faisant notre dernier état pire que le premier. Celui qui se glorifie d'avoir renoncé au monde a plus sujet de rougir, si les vices règnent en lui; son âme est plus souillée et mérite un châtement plus grave que lorsqu'il était dans le siècle, n'ayant encore fait profession ni de mener la vie du moine ni d'en porter le nom.

Il est dit que ces sept esprits sont pires que le premier, parce que la gourmandise, de soi, serait presque inoffensive, si elle n'introduisait des vices plus graves : la luxure, l'avarice, la colère, la tristesse, la superbe, lesquelles, à n'en pas douter, sont par elles-mêmes dangereuses et mortelles à l'âme. Aussi n'obtiendra-t-il jamais la pureté des parfaits, celui qui l'attendra de la seule mortification ou du jeûne corporel. Il faut qu'il sache viser au delà, et qu'il se propose, en humiliant le corps par ce moyen, d'engager ensuite plus facilement le combat contre les autres vices, sans être troublé par les insolences d'une chair rassasiée et contente.

XXVII. Au demeurant, n'oublions pas que l'ordre à suivre dans cette lutte n'est pas identique pour tous.

non uno modo inpugnamur omnes, et oportet unumquemque nostrum secundum qualitatem belli quo principaliter infestatur concertationum luctamen adripere, ita ut alium necesse sit aduersus uitium quod tertium ponitur primum exercere conflictum, alium contra quartum siue quintum. Et ita prout ipsa uitia in nobis obtinent principatum utque inpugnationis exigit modus, nos quoque oportet ordinem instituere proeliorum, secundum quem prouentus quoque uictoriae triumphique succedens faciet nos ad puritatem cordis et perfectionis plenitudinem peruenire.

Huc usque abbas Sarapion de natura octo principalium uitiorum nobis disserens latentium in corde nostro passionum genera, quarum causas atque adfinitates, cum ab ipsis cotidie uastaremur, nec cognoscere penitus antea nec discernere poteramus, ita lucide reserauit, ut eas quodammodo ante oculos positas intueri nobis uelut in speculo uideremur.

L'attaque ne se présente pas uniformément de la même manière, et c'est à chacun d'ordonner le combat selon l'ennemi qui le presse davantage. Tel devra lutter d'abord contre le vice qui est marqué troisième; tel autre, contre le quatrième ou le cinquième.

Ainsi donc, c'est d'après le vice qui tient chez nous le premier rang et selon que l'exige le mode de l'attaque que nous devons régler notre tactique. Celle-ci, en nous donnant la victoire et le triomphe, nous fera parvenir à la pureté de cœur et à la plénitude de la perfection.

\*  
\*\*

Là s'arrêta le discours de l'abbé Sarapion touchant les huit principaux vices.

Des diverses sortes de passions cachées dans notre cœur, nous étions restés jusqu'alors incapables de connaître et de discerner les principes et les affinités, bien que nous fussions tous les jours victimes de leurs ravages. Mais après qu'il eût projeté sur elles tant de lumière, il nous semblait les avoir en quelque sorte présentes devant les yeux, comme dans un miroir.

## CONLATIO ABBATIS THEODORI

## De nece sanctorum

## CAPITVLA

- I. Descriptio heremi et inquisitio de nece sanctorum.
- II. Responsio abbatis Theodori ad propositam quaestionem.
- III. De tribus quae in hoc mundo sunt, id est bonis et malis et mediis.
- IIII. Quod malum nulli inuito ab alio possit inferri.
- V. Obiectio, quemadmodum ipse deus dicatur creare mala.
- VI. Responsio super interrogatione proposita.
- VII. Interrogatio an reus sit qui iusto intulit mortem, cum iustus habeat de morte mercedem.
- VIII. Responsio ad praecedentem interrogationem.
- VIIII. Exemplum Iob a diabolo temptati et domini a Iuda traditi, et quod iusto tam prospera quam aduersa proficiant ad salutem.
- X. De uirtute uiri perfecti qui ambidexter figuratim nuncupatur.
- XI. De duplici genere temptationum quae triplici modo inferuntur.

## CONFÉRENCE DE L'ABBÉ THÉODORE

## Du meurtre des saints

## TABLE DES CHAPITRES

- I. Description du désert. Question sur le meurtre des saints.
- II. Réponse de l'abbé Théodore à la question posée.
- III. Des trois catégories de choses qui sont dans le monde, les bonnes, les mauvaises et les indifférentes.
- IV. Que l'on ne peut faire de mal à personne, s'il ne le veut.
- V. Objection : D'où vient qu'il soit dit que Dieu crée le mal ?
- VI. Réponse à la question posée.
- VII. Question : Le juste étant récompensé de sa mort, celui qui le tue est-il coupable ?
- VIII. Réponse à la question qui précède.
- IX. Exemple de Job, tenté par le démon, et du Seigneur trahi par Judas. Que la prospérité comme les revers profitent au juste pour le salut.
- X. De la vertu du parfait, qui est appelé en figure ambidextre.
- XI. Que les deux espèces de la tentation se présentent sous trois modes différents.

- XII. Quomodo uir iustus non cerae, sed adamantino signatorio debeat esse consimilis.
- XIII. Interrogatio, si possit mens iugiter in una atque eadem qualitate durare.
- XIII. Responsio ad interrogantis propositionem.
- XV. Quod detrimentum sit discedentis e cella.
- XVI. De mutabilitate etiam supernarum caelestiumque uirtutum.
- XVII. Quod nemo ruina subitanea conlabatur.

I. In Palaestinae partibus iuxta Thecue uicium<sup>1</sup>, qui Amos prophetam meruit procreare, solitudo uastissima est usque ad Arabiam ac mare mortuum, quo ingressa deficiunt fluentia Iordanis, et cineres Sodomorum amplissima extensione porrecta. In hac summae uitae ac sanctitatis monachi diutissime conmorantes repente sunt a discurrentibus Sarracenorum latrunculis interempti. Quorum corpora licet sciremus tam a pontificibus regionis illius quam ab uniuersa plebe Arabum tanta ueneratione praerepta et inter reliquias martyrum condita, ut innumeri populi e duobus oppidis concurrentes grauissimum sibi certamen indixerint et usque ad gladiorum conflictum pro sancta rapina sit eorum progressa contentio, dum pia inter se deuotione decertant quinam iustius eorum sepulturam ac reliquias possiderent, aliis scilicet de uicinia conmorationis ipsorum, aliis de originis propinquitate gloriantibus, nos tamen uel nostra uel quorundam non mediocriter ex hac parte scandalizantium fratrum offensione permoti inquirentesque, cur tanti meriti ac

1. Cf. Amos, I, I.

- XII. Comment le juste ne doit pas être semblable à la cire, mais à un cachet de diamant.
- XIII. Question : Est-il possible à l'âme de rester continuellement dans le même état ?
- XIV. Réponse à la question posée.
- XV. Quel dommage encourt celui qui s'éloigne de sa cellule.
- XVI. Que les vertus célestes sont elles-mêmes soumises au changement.
- XVII. Que personne ne tombe d'une ruine soudaine.

I. Au pays de Palestine, près du bourg de Thécué<sup>1</sup>, qui s'honore d'avoir vu naître le prophète Amos, s'ouvre une vaste solitude. Elle s'étend sur des espaces immenses, jusqu'à l'Arabie d'une part, d'autre part jusqu'à la mer Morte, où se perdent les eaux du Jourdain, et dans laquelle sont abimées les cendres de Sodome.

Depuis fort longtemps, des moines y demeuraient, de vie très haute et de sainteté consommée. Soudain, une bande nomade de brigands sarrasins les vint massacrer.

Parmi les pontifes de la contrée, il est vrai, et tout le peuple arabe, ce fut à qui ravirait leurs corps, afin de les déposer avec les reliques des martyrs; et si grande était la vénération universelle, que des foules rivales qui s'y étaient rencontrées de deux villes différentes entrèrent en conflit violent, jusqu'à tirer l'épée, pour s'emparer du trésor sacré. Dans leur zèle pieux, chacun des deux partis voulait avoir les meilleurs titres à posséder le tombeau et les reliques; les uns se faisaient gloire du voisinage, les autres de la communauté d'origine.

Nous ne laissons pas, toutefois, d'être émus jusqu'au fond de l'âme d'un douloureux étonnement, qui s'aggravait encore de celui de plusieurs frères, vivement scandalisés d'un tel événement. Pourquoi

1. « Thécué, dit saint Jérôme (*praefat. in Amos prophetam*) est à six milles au sud de Bethléem. »

tantarum uirtutum uiri ita sint a latrunculis interfecti tantumque dominus passus fuerit erga suos famulos facinus perpetrari, ut uiros cunctis mirabiles in manus traderet inpiorum, maesti ad sanctum Theodorum singularem in conuersatione actuali perreximus uirum. Hic namque morabatur in Cellis, qui locus inter Nitriam ac Scitium situs et a monasteriis quidem Nitria quinque milibus distans octoginta milium solitudine ab heremo Sciti in qua conmorabamur interueniente discernitur. Cui cum de praedictorum uirorum nece querimoniam fudissemus, admirantes tantam dei patientiam, quod uiros scilicet illius meriti taliter interimis permisisset, ut, qui alios quoque suae sanctitatis pondere de huiusmodi liberare temptatione debuerint, ne se ipsos quidem praeriperint de manibus impiorum, aut cur deus admitti in seruos suos tantum facinus concessisset, beatus Theodorus respondit.

II. Haec quaestio illorum solet animos permouere, qui parum fidei uel scientiae possidentes merita sanctorum uel praemia, quae non in praesenti redduntur, sed reposita sunt in futurum, arbitrantur in huius temporalis uitae breuitate restitui. Ceterum nos qui non *sumus in hac uita tantum sperantes in Christo*, ne secundum apostolum *miserabiliores simus omnibus hominibus*<sup>2</sup>, quia scilicet in hoc mundo nihil promissionum recipientes etiam in futuro eas pro hac incredulitate perdemus, opinionibus eorum non debemus errare, ne ignorata uerae definitionis sententia titubantes ac trepidi in temptationibus moueamur,

2. 1 Cor., 15, 19.

des hommes d'un si grand mérite avaient-ils péri par les brigands? Comment le Seigneur avait-il souffert qu'un tel forfait se commît sur la personne de ses serviteurs, et abandonné à des mains impies des gens que chacun admirait?

Pénétrés de tristesse, nous fûmes trouver le saint abbé Théodore, homme d'un mérite singulier dans la vie ascétique. Il habitait le désert des Cellules, distant de cinq milles des monastères de Nitrie, séparé par une solitude de quatre-vingts milles de Scété, où nous-mêmes demeurions.

Là, nous répandîmes nos plaintes sur le meurtre qui venait de s'accomplir. Nous admirions de la part de Dieu tant de patience, et qu'il eût permis que des hommes de ce mérite périsent d'une telle mort. Leur sainteté aurait dû préserver les autres de semblables épreuves; et voici qu'ils n'avaient pu se délivrer eux-mêmes de la main des impies! Pourquoi Dieu avait-il laissé se perpétrer un si grand crime contre ses serviteurs?

Le bienheureux Théodore nous répondit.

II. Cette question trouble d'ordinaire les âmes de peu de foi et de savoir. Les saints ne reçoivent point sur terre le prix de leurs mérites; mais Dieu le réserve pour l'éternité. Elles, au contraire, s'imaginent qu'ils doivent avoir leur récompense dans les courtes limites de cette vie qui passe.

Pour nous, « notre espérance dans le Christ n'est pas pour cette vie seulement », de peur que nous ne soyons, selon le mot de l'Apôtre, « les plus misérables des hommes », ne voyant point en ce monde l'accomplissement des promesses, et en perdant encore le fruit éternel par notre incredulité.

Nous ne devons donc point donner dans cette opinion erronée. Ignorants de la vraie doctrine, l'épreuve nous trouverait mal assurés et d'un courage timide; et il serait à craindre que nous ne fussions ébranlés, lorsque nous nous y verrions livrés à notre tour. A

cum eisdem nos quoque traditos uiderimus, uel iniustitiam scilicet uel incuriam humanarum rerum deo, quod dictu quoque nefas est, adscribentes, quia sanctos uiros recteque uiuentes in temptatione non protegat nec bonis ea quae bona sunt nec malis mala retribuat in praesenti, et cum illis damnari mereamur, quos Sophonias propheta castigans *qui dicunt*, inquit, *in cordibus suis : non faciet dominus bene, sed neque faciet male*<sup>3</sup>, uel certe cum illis inueniamur, qui huiusmodi querimoniis deum blasphemare dicuntur : *omnis qui facit malum, bonus est in conspectu domini. Et tales ei placent : aut certe ubi est deus iustitiae*<sup>4</sup>? Illam quoque blasphemiam quae in subsequentibus describitur similiter adiungentes : *uanus est, qui seruit deo : aut quod emolumentum quia custodiuimus praecepta eius, et quia ambulauimus tristes coram domino? Ergo nunc beatos dicimus adrogantes : siquidem dilati sunt facientes impietatem, et temptauerunt deum, et salui facti sunt*<sup>5</sup>. Quamobrem ut hanc ignorationem, quae prauissimi huius erroris radix et causa est, possimus euadere, primum nosse debemus quid uere sit bonum, quid malum, et ita demum super his non falsam uulgi, sed ueram scripturarum definitionem tenentes minime infidelium hominum decipiemur errore.

III. Tria sunt omnia quae in hoc mundo sunt, id est bonum, malum, medium. Debemus itaque nosse quid proprie bonum, quid malum quidue sit medium, ut nostra fides uera scientia communiter in cunctis temptationibus inconcussa perduret. Nihil igitur in rebus dumtaxat humanis principale bonum esse credendum est nisi uirtus animi sola, quae fide sincera nos ad diuina perducens illi inmutabili bono facit

3. Sophon., 1, 12.

4. Mal., 2, 17.

5. Mal., 3, 14-15.

peine cela se peut-il dire, mais peut-être mettrions-nous au compte de Dieu l'injustice et l'indifférence qui paraissent aux choses humaines, par la raison qu'il ne protège pas dans l'épreuve les saints ni ceux qui vivent selon la droiture, et qu'il ne rend pas, dès cette vie, le bien aux bons, le mal aux méchants. Nous mériterions ainsi d'être condamnés avec ceux que fustige le prophète Sophonie, lorsqu'il dit : « Ces gens disent dans leur cœur : Le Seigneur ne fera pas de bien, il ne fera pas de mal. » Ou nous nous mettrions au nombre de ceux dont l'Écriture rapporte les murmures outrageants : « Quiconque fait le mal est bon devant le Seigneur, et c'est en des hommes de cette qualité qu'il prend plaisir; ou si cela n'est pas, où est le Dieu de justice? » Nous ferions nôtre encore ce blasphème cité peu après : « Vain est celui qui sert Dieu. Qu'avons-nous gagné, pour avoir gardé ses préceptes et marché avec un visage abattu devant la face du Seigneur? Nous proclamons donc heureux les orgueilleux : ils se sont enrichis en faisant l'impiété; ils ont tenté Dieu, et ils ont été sauvés du péril. »

Mais, afin d'échapper à l'ignorance qui est la racine et la cause d'une si détestable erreur, nous devons savoir premièrement ce qui est vraiment bon, vraiment mauvais. Si, au lieu de suivre sur ce point les faux préjugés du vulgaire, nous tenons la doctrine véritable des Écritures, l'erreur des hommes sans foi ne pourra nous faire illusion.

III. Toutes choses en ce monde se rangent aux trois catégories suivantes : elles sont bonnes, mauvaises ou indifférentes. Nous devons savoir, en conséquence, ce qui est, à proprement parler, bon, mauvais, indifférent, afin que notre foi, soutenue par une science véritable, demeure inébranlable à toutes les épreuves.

Or, du moins parmi les choses humaines, rien ne mérite d'être tenu pour bon, dans le plein sens du mot, que la vertu, laquelle nous conduit à Dieu par le moyen d'une foi sans mélange, et nous fait adhérer

iugiter inhaerere. Et e contrario nihil malum esse dicendum est nisi peccatum solum, quod a bono deo nos separans malo facit diabolo copulari. Media sunt quae in utramque partem pro adfectu et arbitrio utentis deriuari possunt, ut puta diuitiae, potestas, honor, robur corporis, sanitas, pulchritudo, uita ipsa uel mors, paupertas, infirmitas carnis, iniuriae et cetera his similia, quae pro qualitate et affectu utentis uel ad bonam possunt partem proficere uel ad malam. Nam et diuitiae proficiunt frequenter ad bonum secundum apostolum, qui *diuitibus mundi huius praecipit ut facile tribuant, communicent indigentibus, thesaurizent sibi fundamentum bonum in futurum, ut per has adprehendant ueram uitam*<sup>6</sup>, et secundum euangelium bonae sunt illis qui *faciunt sibi amicos de iniquo mammona*<sup>7</sup>. Quae rursum retorquentur ad malum, cum ad recondendum tantummodo uel ad luxuriam congeruntur et non ad usus indigentium dispensantur. Potestas quoque et honor corporisque robur ac sanitas quam sint media et utrobique conuenientia etiam ex hoc facile conprobatur, quod multi sanctorum in ueteri testamento potiti his omnibus et in summis diuitiis et culmine dignitatum ac fortitudine corporis constituti deo quoque acceptissimi fuisse noscuntur. Et e diuerso qui his male abusi sunt et ea ad ministerium suae nequitiae detorserunt, non inmerito uel puniti sunt uel extincti, quod frequenter Regnorum liber indicat factum. De ipsa etiam uita ac morte quia mediae sint uel sancti Iohannis uel Iudae natiuitas protestatur. Unius namque in tantum sibimet uita profuit, ut aliis quoque gaudium ortus eius contulisse dicatur secundum illud : *et multi super eius natiuitate*

6. 1 Tim., 6, 17-19.

7. Luc., 16, 9.

sans cesse à ce bien immuable. Il n'est de mal, au contraire, que le péché, lequel, en nous séparant de Dieu, qui est bon, nous unit au démon, qui est mauvais. Est indifférent ce qui, selon les sentiments et au gré de celui qui en use, peut se tourner en un sens ou en l'autre : ainsi, les richesses, la puissance, l'honneur, la force physique, la santé, la beauté, la vie même ou la mort, la pauvreté, les maladies, les injures et autres choses semblables, qui, selon les dispositions et les sentiments de celui qui en use, peuvent profiter indifféremment soit au bien, soit au mal.

C'est un fait que les richesses servent souvent à faire le bien, selon l'Apôtre, puisqu'il recommande « aux riches de ce monde d'être faciles à donner, de communiquer de leurs biens aux indigents et de s'amasser un trésor qui leur soit pour l'avenir un fondement solide, afin que — par le moyen de leurs richesses — ils acquièrent la vie véritable ». L'Évangile aussi témoigne qu'elles sont bonnes à ceux « qui se font des amis avec les richesses d'iniquité ». Mais elles tournent à mal, si on ne les amasse que pour thésauriser ou les employer au plaisir, non pour les dispenser aux pauvres.

À quel point la puissance aussi, l'honneur, la force physique et la santé sont choses indifférentes et capables de s'ajuster au bien comme au mal, on le prouve sans peine par ce fait que beaucoup de saints de l'Ancien Testament possédèrent tous ces avantages, fortunes immenses, suprêmes dignités, force physique, et n'en furent pas moins très agréables à Dieu; tandis que tels qui en abusèrent, en les détournant au service de leur perversité, furent justement punis et effacés de la terre, comme on en voit de fréquents exemples au livre des *Rois*.

Il n'est pas jusqu'à la vie même et la mort qui ne soient indifférentes, témoin la naissance de saint Jean-Baptiste et celle de Judas. Ce fut un tel gain pour le premier de vivre, que sa naissance donna encore de la joie aux autres, selon qu'il est écrit : « Beaucoup

*gaudebunt*<sup>8</sup>. De alterius uero dicitur uita : *bonum erat ei si natus non fuisset homo ille*<sup>9</sup>. De morte etiam Iohannis omniumque sanctorum dicitur : *pretiosa in conspectu domini mors sanctorum eius*<sup>10</sup>, de Iudae autem ac similibum : *mors peccatorum pessima*<sup>11</sup>. Infirmetas etiam carnis interdum quam sit commoda Lazari illius pauperis ulcerosi beatitudo demonstrat<sup>12</sup>. Cuius cum nulla alia uirtutum merita scriptura commemoret, pro hoc solo quod egestatem et infirmitatem corporis patientissime tolerauit, sinus Abrahae possidere beatissima sorte promeruit. Egestas quoque ac persecutiones et iniuriae, quae mala esse totius uulgi opinione censentur, quam sint utiles ac necessariae etiam ex hoc liquido conprobatur, quod sancti uiri non solum eas numquam uitare uoluerunt, uerum etiam uirtute summa uel adpetentes uel fortiter tolerantis amici dei effecti aeternae uitae sunt stipendia consecuti, beato apostolo concinente : *propter quod placeo mihi in infirmitatibus, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis pro Christo : cum enim infirmor, tunc potens sum, quia uirtus in infirmitate perficitur*<sup>13</sup>. Et idcirco illi qui summis saeculi huius diuitiis et honoribus ac potentatibus extolluntur, non ex his principale bonum obtinuisse credendi sunt, quod in solis esse uirtutibus definitur, sed medium quiddam, quia sicut iustis recte ac necessarie utentibus utilia haec esse reperiuntur et commoda (occasionem namque operis boni fructusque in illius uitae aeternitate parturiunt), ita illis qui male opibus abutuntur inutiles sunt atque incommodae et occasionem peccati mortisque concinant.

III. Has itaque diuisiones fixas atque immobiles

8. Luc., 1, 14.      9. Mt., 26, 24.      10. Ps. 115, 15.  
11. Ps. 33, 22.      12. Cf. Luc., 16, 30 sq.      13. 2 Cor., 12, 10 et 9.

aurent joie de sa naissance. » Mais du second il est dit : « Mieux eût valu pour cet homme qu'il ne fût pas né! » D'autre part, il est dit de la mort de Jean et de tous les saints : « Précieuse devant Dieu est la mort de ses saints »; de celle de Judas, au contraire, et de ses pareils : « La mort des pécheurs est affreuse. »

Quel avantage présente parfois la maladie, cela paraît assez par la béatitude où nous est montré Lazare, le pauvre ulcéréux. L'Écriture ne fait mémoire, à son propos, de nulle autre vertu. Sa grande patience à supporter le dénuement et la maladie lui mérite, à elle seule, l'heureuse fortune d'être admis dans le sein d'Abraham.

L'indigence, les persécutions, les injures sont unanimement tenues du vulgaire pour des maux. Quelle n'est pas cependant leur utilité! La vie des saints nous le prouve bien clairement. Non contents de ne vouloir rien faire pour les éviter, leur vertu héroïque les recherchait et les souffrait sans faiblesse. Devenus par ce moyen les amis de Dieu, ils ont gagné le prix de la vie éternelle. Écoutez le chant de triomphe du bienheureux Apôtre : « C'est pourquoi je me complais dans les faiblesses, les outrages, les nécessités, les persécutions, les détresses pour le Christ; lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort, car c'est dans la faiblesse que la force (de Dieu) éclate tout entière. »

Ne croyons donc pas que ceux qui sont élevés, en ce monde, au faite de la richesse, des honneurs et de la puissance, aient acquis pour cela le bien par excellence, car celui-ci n'est que dans la vertu. Mais ce sont là choses indifférentes. Utiles et profitables aux justes, qui en usent selon la droiture et pour satisfaire à de réels besoins — puisqu'elles leur procurent l'occasion de bien faire et de produire du fruit pour la vie éternelle —, elles sont nuisibles et préjudiciables à ceux qui en abusent, et leur ménagent une occasion de péché et de mort.

IV. Tenons fermement et immuablement les dis-

retinentes scientesque nihil esse bonum nisi uirtutem solam, quae ex timore dei ac dilectione descendit, nec malum quicquam esse nisi peccatum solum et separationem a deo diligenter nunc discutiamus, utrum deus umquam sanctis suis aut per se aut per alium quempiam inferri permiserit malum. Quod sine dubio nusquam omnino repperies. Nec enim potuit aliquando cuiquam nolenti ac resistenti malum peccati alter inferre nisi illi soli, qui illud in sese cordis ignauia et corrupta uoluntate suscepit. Denique cum beato Iob diabolus adhibitis uniuersis nequitiæ suae machinis malum hoc peccati uoluisset inferre ac non solum cunctis cum facultatibus spoliasset, uerum etiam post illum de morte septem filiorum tam atrocem tamque insperatum orbitatis dolorem uulnere eum pessimo a capitis uertice usque ad plantam pedum et intolerandis cruciatibus onerasset, nequaquam ei peccati maculam quiuit infligere, quia in cunctis immobilis perseuerans nullum blasphemiae adcommo-  
dauit adsensum.

V. GERMANVS : Frequenter legimus in scripturis sanctis deum creasse mala uel hominibus intulisse, ut est illud : *quoniam absque me non est : ego dominus, et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem, et creans mala*<sup>14</sup>, et iterum : *si est malitia in ciuitate quam dominus non fecit*<sup>15</sup> ?

VI. THEODORVS : Nonnumquam solet scriptura diuina abusiue mala pro afflictionibus ponere, non quia per naturam proprie mala sint, sed secundum hoc quod ab his sentiantur mala quibus utiliter inferuntur. Hominibus etenim disputans diuina censura

14. Is., 45, 6-7.

15. Amos, 3, 6 (LXX).

inctions que nous venons d'établir, et sachons qu'il n'est de bien que la vertu, qui procède de la crainte de Dieu et de la dilection; de mal, que le péché et la séparation d'avec Dieu. Et maintenant, examinons soigneusement si jamais Dieu a permis que ses saints souffrissent quelque mal, soit de sa part, soit de quelque autre. On n'en trouvera pas un exemple, certainement.

C'est qu'à une âme qui refuse son assentiment et résiste, il est impossible que l'on cause jamais le mal du péché. Celui-ci ne pénètre que là où un cœur lâche et une volonté corrompue lui donnent accueil. Ainsi, le démon met en branle contre le bienheureux Job, afin de le faire pécher, toutes ses machines de guerre. Il le dépouille de tous ses biens; de plus, lorsqu'il le voit plongé déjà par la mort de ses sept fils dans un deuil et un chagrin aussi atroces qu'inattendus, il le frappe encore d'une lèpre maligne depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, et l'accable des plus intolérables supplices. Mais il ne peut lui infliger la tache du péché. Job, à travers tout, demeure inébranlable, sans prêter au blasphème le plus léger assentiment.

V. GERMAIN. — Nous lisons fréquemment dans les saintes Écritures que Dieu crée le mal et l'envoie aux hommes. Par exemple : « Il n'y a point de Dieu, que moi. Je suis le Seigneur, et il n'en est pas d'autres. C'est moi qui forme la lumière et crée les ténèbres, qui fais la paix et crée le mal. » Et il est dit ailleurs : « Arrive-t-il quelque mal dans la cité, que le Seigneur ne l'ait fait ? »

VI. THÉODORE. — La divine Écriture emploie quelquefois le mot « mal » en un sens qui n'est pas le vrai, pour « affliction ». Non que les afflictions soient de leur nature et à proprement parler des maux; mais elles paraissent telles aux yeux de ceux qui en sont frappés pour leur bien. Lorsque Dieu s'adresse aux

necesse est ut humanis uerbis et adfectibus eloquatur. Etenim sectio uel ustio salutaris, quae illis qui ulcerum contagione putrefacti sunt pie inferitur a medico, mala a tolerantibus creditur. Nec equo calcar nec emendatio suauis est delinquenti. Omnes etiam disciplinae his qui erudiuntur amarae sentiuntur ad praesens, sicut apostolus dicit : *omnis autem disciplina in praesenti non uidetur esse gaudii sed maeroris, postea autem fructum pacatissimum his qui per se exercitati sunt reddet iustitiae*<sup>16</sup>, et : *quem diligit dominus corripit, flagellat autem omnem filium quem recipit. Quis enim est filius quem non corripit pater*<sup>17</sup>? Itaque mala nonnumquam poni pro afflictionibus solent secundum illud : *et poenituit deus super malitia quam locutus est ut faceret eis, et non fecit*<sup>18</sup>, et iterum : *quia tu, domine, misericors et miserator, patiens et perquam misericors et poenitens in malitiis*<sup>19</sup>, id est super tribulationibus et aerumnis quae nobis pro peccatorum nostrorum meritis inferre compelleris. Quas sciens utiles esse nonnullis ita alius propheta, utique non inuidens saluti eorum, sed consulens inprecatur : *adde illis mala, domine, adde mala gloriosis terrae*<sup>20</sup>, et ipse dominus *ecce, inquit, inducam super eos mala*<sup>21</sup>, id est dolores ac uastitates, quibus in praesenti salubriter castigati ad me, quem in rebus prosperis contempserunt, reuerti tandem ac festinare cogantur. Ideoque haec principalia esse mala non possumus definire : multis enim ad bonum proficiunt et causas aeternorum pariunt gaudiorum. Et ideo, ut ad quaestionem propositam recurramus, uniuersa quae

hommes et prétend les instruire de ses jugements, force lui est bien de s'exprimer dans les termes et conformément aux sentiments humains.

De fait, quelque salutaires que puissent être à la plaie gangrenée le fer et le feu, et pour charitable que soit la main du médecin qui les y porte, aux yeux du patient, c'est là un mal. L'éperon n'est jamais doux au cheval, ni la correction au coupable. Le châtement semble amer, sur l'heure, à ceux qu'il est destiné à former, ainsi que le dit l'Apôtre : « Tout châtement paraît, sur l'heure, un sujet de tristesse, et non de joie; mais il produit, par la suite, en ceux qui ont été ainsi exercés, un fruit de paix et de justice »; et : « Le Seigneur châtie celui qu'il aime, il frappe de la verge tout fils qu'il reconnaît pour sien... Quel est l'enfant que son père ne châtie ? »

Par là s'explique que le nom de « mal » soit employé pour celui d' « affliction », comme on le voit dans ce texte : « Dieu se repentit du mal qu'il avait annoncé qu'il leur ferait, et il ne le fit pas », et dans celui-ci : « Seigneur, vous êtes bon et enclin à la pitié, patient et grandement miséricordieux, prompt à vous repentir du mal que vous faites », c'est-à-dire des tribulations et des peines que nos péchés vous contraignent de nous infliger. Sachant l'utilité de ces épreuves pour plusieurs, un autre prophète, non par jalousie de leur salut, certes, mais pour y aider, leur souhaite ainsi du mal : « Envoyez des maux, Seigneur, envoyez des maux aux superbes de la terre. » Et le Seigneur lui-même : « Voici que je vais amener sur eux des malheurs », c'est-à-dire des douleurs et des dévastations, afin que, souffrant présentement ce châtement salutaire, après m'avoir méprisé dans la prospérité, ils soient enfin contraints de se retourner et de courir vers moi. Mais comment voir là des maux essentiels, puisqu'ils profitent au bien d'un grand nombre, et leur fournissent le moyen de gagner des joies éternelles ?

Pour revenir à la question posée, il ne faut donc pas

16. Hebr., 12, 11. 17. L. c., 6-7. 18. Ion., 3, 10 (LXX).  
19. Iocel., 2, 13 (LXX). 20. Is., 26, 15 (LXX). 21. Jer., 11, 11.

putantur mala nobis ab inimicis uel a quibuscumque aliis inrogari non sunt credenda mala esse, sed media. Non enim talia inuenientur qualia putat esse ille qui intulit animo furibundo, sed qualia senserit ille qui sustinet. Ideoque cum inlata fuerit mors uiro sancto, non ei malum inlatum esse credendum est, sed medium quiddam. Quod cum peccatori malum sit, iusto requies et absolutio fit malorum. *Mors enim uiro requies cuius uia abscondita est*<sup>22</sup>. Et ideo nec uir iustus ex hac aliquod perpetitur detrimentum, quia nihil pertulit noui, sed id, quod ei accessurum fuerat necessitate naturae, inimici nequitia non sine praemio uitae perennis exceptit ac debitum mortis humanae quod inexcusabili lege reddendum est cum fructu uberrimo passionis ac magnae remunerationis mercede persoluit.

VII. GERMANVS : Ergo si interemptus iustus non solum nihil mali perpessus est, sed etiam mercedem passionis adsequitur, quomodo in reatum uocabitur qui non nocuit mortem inferendo, sed profuit?

VIII. THEODORVS : Nos de proprietate boni malique uel eius quod diximus esse medium disputamus, non de affectu eorum qui ista committunt. Nec enim quis impius uel iniquus idcirco impunitus erit, quia malitia sua iusto nocere non potuit. Tolerantia enim et uirtus iusti non illi qui mortem uel supplicia intulit, sed illi proficit ad mercedem qui inlata sibi patienter exceptit. Ideoque et hic merito punietur pro crudelitatis saeuitia, quia malum uoluit inferre, et ille nihilominus nihil mali perpessus est, quia uirtute animi sui patienter temptationes doloresque sustentans ea quae malo proposito inlata sunt ad profectum melio-

22. Iob, 3, 23 (LXX).

croire que tous les prétendus maux que nous font souffrir nos ennemis ou toutes autres personnes soient des maux véritables, mais qu'ils sont du nombre des choses indifférentes. Ils ne se trouveront point tels que se l'imagine celui qui les fait dans le transport de la colère, mais tels que les estimera celui qui les souffre. Ainsi, lorsqu'un saint reçoit la mort, il ne faut pas croire qu'on lui ait fait quelque mal, mais une chose indifférente. Ce qui serait un mal pour le pécheur marque l'heure du repos pour le juste et de la délivrance de tous les maux : « La mort est un repos pour l'homme dont les voies sont cachées. » Non, l'homme juste n'éprouve d'elle aucun détrimment. Que souffre-t-il, aussi bien, d'extraordinaire? L'ordre de la nature le condamnait à le subir. La malice de son ennemi, en le lui infligeant, ne fait que lui donner le prix de l'éternelle vie. Il acquitte la dette qu'une loi sans exception l'aurait contraint de payer, mais en recueillant de ses souffrances un fruit magnifique et le prix d'une infinie récompense.

VII. GERMAIN. — Si le juste qui meurt, loin de souffrir aucun mal, est récompensé de sa souffrance, comment accuser celui qui, en lui donnant la mort, le sert, au lieu de lui nuire?

VIII. THÉODORE. — Nous parlons ici de ce qui est en soi bon, mauvais ou — c'est le terme que nous avons employé — indifférent, et non pas des intentions de ceux qui agissent. Mais l'homme impie ou injuste ne restera pas impuni, parce que sa malice n'a pu nuire au juste. La récompense méritée par la constance et la vertu du juste n'est pas pour celui qui inflige la mort ou les supplices, mais pour celui qui les supporte avec patience. L'un sera justement puni de sa cruauté, parce qu'il a voulu faire du mal; l'autre néanmoins n'a souffert aucun mal, parce que sa force d'âme, en soutenant patiemment l'épreuve et la souffrance, a fait tourner les mauvais traitements qu'on

ris status et aeternae uitae fecit beatitudinem pertinere.

VIII. Neque enim patientia Iob mercedem diabolo, quia eum inlustriorem suis temptationibus reddidit, sed illi ipsi qui eas uiriliter pertulit adquisiuit, nec Iudas aeterni supplicii inmunitate donabitur, quia proditio eius ad salutem generis profecit humani. Non enim prouentus considerandus est operis, sed operantis adfectus. Quapropter haec debet in nobis definitio immobiliter custodiri, quod nulli malum ab alio possit inferri, nisi qui illud ignauia sui cordis ac pusillanimitate contraxerit, hanc eandem sententiam beato apostolo uno uersiculo confirmante : *scimus autem quoniam diligentibus deum omnia cooperantur ad bonum*<sup>23</sup>. Dicens enim *omnia cooperantur ad bonum* uniuersa non solum quae prospera, uerum etiam quae putantur aduersa pariter comprehendit. Per quae et in alio loco idem apostolus se transisse describit, cum dicit : *per arma iustitiae quae a dextris sunt et a sinistris, id est per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, ut seductores et ueraces, ut tristes semper autem gaudentes, ut egentes multos autem locupletantes*<sup>24</sup>, et cetera. Omnia ergo quae prospera reputantur et dextrae dicuntur partis, quae sanctus apostolus gloriae et bonae famae uocabulo designauit, illa etiam quae existimantur aduersa, quae per ignobilitatem et infamiam euidenter expressit quaeque a sinistra esse describit, efficiuntur uiro perfecto arma iustitiae, si inlata sibi magnanimitate sustentauerit, quod uidelicet per haec dimicans et istis ipsis quibus inpugnari putatur aduersis tamquam armis utendo eisque uelut arcu et gladio scutoque ualidissimo con-

23. Rom., 8, 28.

24. 2 Cor., 6, 7-10.

lui infligeait avec le propos de nuire, au gain d'un état meilleur et à la béatitude éternelle.

IX. Parce que Job est sorti plus glorieux de l'épreuve, sa patience vaudra-t-elle une récompense au démon qui l'a tenté? Le prix n'est que pour lui, qui a soutenu virilement les assauts du malheur. De même, Judas ne sera pas exempté du supplice éternel, parce que sa trahison a profité au salut du genre humain. Ce n'est pas le résultat de l'acte qu'il faut considérer, mais l'intention de celui qui agit. Et voilà justement pourquoi nous devons tenir immuablement ce principe qu'il est impossible de faire du mal à personne, à moins qu'il n'y donne entrée par lâcheté de cœur et pusillanimité.

Un verset de l'Apôtre confirme cette doctrine : « Nous savons, dit-il, que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu. » Il dit : « Tout concourt au bien »; et, par conséquent, il embrasse dans sa pensée, avec les événements heureux, ceux aussi que l'on estime contraires. Dans un autre endroit, il témoigne qu'il a passé lui-même par ces fortunes diverses : « Par les armes de la justice à droite et à gauche, — c'est-à-dire parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne renommée; comme des séducteurs, quoique véridiques; comme tristes, et toujours dans la joie; comme dénués, et enrichissant plusieurs » et le reste.

Ainsi, tout ce qui passe pour prospérité, et qui tient la droite, — c'est ce que le saint Apôtre désigne par les termes d'honneur et de bonne renommée, — tout ce qui passe pour adversité, et qui tient la gauche, — ceci est exprimé évidemment par l'ignominie et la mauvaise renommée, — devient au parfait armes de justice, s'il reçoit d'un cœur magnanime ce qui lui arrive. Tout lui sert, en effet, à combattre. Des infortunes mêmes dont on pense l'accabler, il se fait des armes, et s'en munit comme d'un arc, d'un glaive et d'un bouclier puissant contre ceux de qui elles lui

tra illos qui haec ingerunt communitus profectum suae patientiae ac uirtutis adquirat, gloriosissimum constantiae triumphum ex ipsis quae letaliter inferuntur capiens hostium telis, nec prosperis dumtaxat elatus nec deiectus aduersis, sed itinere plano ac uia regia semper incedens, ab illo tranquillitatis statu nequaquam laetitia superueniente quasi in dexteram motus nec ingruentibus aduersis tristitiaque dominante uelut ad laeuam rursus impulsus. *Pax enim multa diligentibus nomen tuum : et non est illis scandalum*<sup>25</sup>. De illis uero, qui per singulos incurrentes casus pro eorum qualitate ac uarietate mutantur, ita dicitur : *stultus autem sicut luna mutabitur*<sup>26</sup>. Ut enim de perfectis ac sapientibus dicitur : *diligentibus deum omnia cooperantur ad bonum*<sup>27</sup>, ita de infirmis pronuntiatur ac stultis : *omnia aduersa uiro insipienti*<sup>28</sup>. Nec prosperis enim rebus proficit nec emendatur aduersis. Eiusdem namque uirtutis est tristitia fortiter tolerare, cuius etiam secunda moderari, et eum qui in uno eorum superatur neutrum subferre certissimum est. Facilius tamen quis elidi potest prosperis quam aduersis. Haec enim interdum etiam inuitos retinent atque humiliant et conpunctione saluberrima uel minus peccare faciunt uel emendant : illa uero mollibus mentem ac perniciosis extollentia blandimentis securos felicitatis suae prouentu ruina maiore prosternunt.

X. Isti sunt ergo qui figuraliter in scripturis sanctis ἀμφοτεροδέξιοι, id est ambidextri nuncupantur, ut ille Aoth in libro Iudicum fuisse describitur, qui utraque manu utebatur pro dextera<sup>29</sup>. Quam uirtutem ita poterimus nos quoque intellectualiter possidere, si ea

viennent. Cependant, il grandit en patience et vertu, et remporte le glorieux triomphe de la constance par les traits mêmes que ses ennemis destinaient à sa perte. Ni la prospérité ne l'élève, ni le malheur ne l'abat. Il va par un chemin uni, une route royale. Il demeure en sa belle tranquillité, d'où les joies qui surviennent ne l'ébranlent point, si l'on peut ainsi parler, vers la droite, ni les assauts de l'adversité ne le poussent vers la gauche, vaincu par la tristesse. « Il y a une grande paix, Seigneur, pour ceux qui aiment votre nom; et rien ne leur est une occasion de chute. »

Il est dit, au contraire, de ceux qui changent à tout événement, selon sa nature : « L'insensé est changeant comme la lune. » Et, s'il est écrit des parfaits : « Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu », voici l'oracle prononcé sur les faibles et les insensés : « Tout est contraire à l'homme sans sagesse. » Il ne profite point dans la prospérité, et les revers ne le corrigent pas.

C'est que supporter avec force l'affliction et demeurer le maître de la bonne fortune sont deux effets d'une même vertu. D'être vaincu sur l'un de ces points, c'est la marque certaine d'une égale incapacité à soutenir l'une et l'autre épreuve.

Il est néanmoins plus facile de succomber au succès qu'à l'adversité. Celle-ci retient parfois et humilie, quoi que l'on en ait, et, par la salutaire conpunction qu'elle inspire, fait que l'on pêche moins, ou corrige. Celle-là élève l'âme par ses molles et dangereuses caresses, et précipite dans une ruine d'autant plus profonde qu'une félicité sans nuage inspirait plus de sécurité.

X. Ce sont les parfaits que les saintes Écritures appellent en figure ambidextres. Tel nous est dépeint, dans le livre des *Juges*, ce fameux Aoth « qui se servait des deux mains comme de la droite ».

Nous posséderons, nous aussi, cette vertu, mais au

25. Ps. 118, 165. 26. Sir., 27, 12. 27. Rom., 8, 28.  
28. Prov., 14, 7 (LXX). 29. Iud., 3, 15.

quae prospera sunt dextraque censentur et ea quae aduersa sunt ac sinistra dicuntur bono rectoque usu ad partem fecerimus dexteram pertinere, ut quaecumque fuerint inlata fiant nobis secundum apostolum *arma iustitiae*<sup>30</sup>. Duabus namque partibus et ut ita dixerim manibus interiorem hominem nostrum subsistere peruidemus, nec quisquam sanctorum carere hac sinistra quam dicimus potest : sed in hoc uirtus perfecta discernitur, si utramque in dexteram bene utendo conuertat. Et ut manifestius hoc quod dicimus possit intellegi, habet uir sanctus dexteram, successus uidelicet spirituales, in qua tunc consistit quando feruens spiritu desiderii et concupiscentiis omnibus dominatur, quando ab omni diabolica inpugnatione securus absque ullo labore ac difficultate uitia carnis uel respuit uel abscidit, cum sublimatus a terra uniuersa praesentia atque terrena uelut inanem fumum umbramque uacuam contemplatur et ut mox transitura contemnit, cum futura per excessum mentis non solum ardentissime concupiscit, uerum etiam clarius intuetur, cum efficacius spiritalibus pascitur theoriis, cum lucidius reserata sibi conspicit caelestia sacramenta, cum orationes purius atque alacrius emittit ad deum, cum ita spiritus ardore succensus ad ea quae inuisibilia sunt et aeterna tota animi alacritate transmigrat, ut nequaquam se iam credat in carne consistere. Habet similiter et sinistram, cum temptationum turbinibus implicatur, cum ad desideria carnis incentiuorum aestibus inflammatur, cum ad iracundiae furorem perturbationum igne succenditur, cum superbiae seu cenodoxiae elatione pulsatur, cum tristitia mortem operante deprimitur, cum machinis acediae et inpugnatione concutitur cumque omni spiri-

30. 2 Cor., 6, 7.

sens spirituel, si par un bon et droit usage de la prospérité, qui tient lieu de la main droite, et de l'adversité, représentée par la main gauche, nous les tournons également au côté droit, en sorte que tout ce qui nous arrive nous devienne, selon le mot de l'Apôtre, « armes de justice ». Notre homme intérieur, en effet, nous le voyons parfaitement, se compose de deux parties essentielles; ou, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, il a essentiellement deux mains. Il n'est pas un juste qui se puisse passer de ce que nous appelons la main gauche; mais la vertu parfaite se reconnaît à ce signe que l'une et l'autre lui sont une main droite, tant elle en sait faire bon usage.

Essayons de nous faire mieux comprendre.

Le juste a sa main droite : c'est le succès spirituel. Dans la ferveur de son âme, il commande, alors, en maître à toutes passions et convoitises. Tranquille de la part du démon, il écarte ou retranche sans labour ni difficulté les vices de la chair. Si haut s'élève son vol au-dessus de la terre que les choses présentes et terrestres lui paraissent une inconsistante fumée, une ombre vaine, et que leur caractère éphémère ne lui inspire que du mépris. Son âme ravie se porte d'un ardent désir vers les choses futures, qu'elle contemple aussi dans une plus grande lumière. La contemplation le nourrit plus efficacement; les secrets célestes se révèlent à ses regards plus clairement; ses prières montent vers Dieu plus pures et plus vives. Une grande flamme le brûle intérieurement, et de toute l'ardeur enthousiaste de son âme, il émigre vers les choses invisibles et éternelles, à tel point qu'il lui semble n'habiter plus une chair mortelle.

Mais il a semblablement sa main gauche. Le tourbillon des tentations le saisit; les feux de la concupiscentie allument les désirs de la chair; les passions déchaînent les ardeurs de la colère; la superbe et la vaine gloire se gonflent et l'émeuvent. La tristesse qui opère la mort l'abat; la paresse lui donne l'assaut avec toutes ses machines de guerre, et l'ébranle. Toute

tali feruore subtracto quodam tepore atque irrationabili maerore torpescit, ut non solum cogitationibus rectis ac feruentibus deseratur, sed etiam psalmus, oratio, lectio, remotio cellae simul horreant et intolerabili quodam tetroque fastidio uniuersa sordeant instrumenta uirtutum, quibus cum pulsatur monachus, sinistris partibus se cognoscat urgeri. Quisquis igitur in illis quae dextrae partis esse praediximus minime fuerit subintrante gloria uanitatis elatus et in istis quae sinistrae partis sunt uiriliter dimicans nulla desperatione conciderit ac potius de contrariis arma quaedam patientiae ad exercitium uirtutis adsumpserit, utraque manu utetur pro dextera et in utroque actu triumphator effectus tam de sinistro statu quam de dextro palmam uictoriae consequetur. Qualem beatum Iob legimus meruisse, qui utique per dexteram coronabatur, quando septem filiorum pater opulentus ac diues incedens cotidiana pro eorum purificatione sacrificia domino deferebat<sup>31</sup>, non tam sibi eos quam deo susceptos ac familiares cupiens exhibere, quando ianua eius omni aduenienti patebat<sup>32</sup>, quando erat pes claudorum et oculus caecorum, quando de uelleribus ouium eius humeri calefiebant infirmorum<sup>33</sup>, quando erat orfanorum pater et uir uiduarum, quando ne in corde quidem suo super inimici sui ruina gaudius est. Idemque rursum per sinistram partem sublimiore uirtute de aduersitatibus triumphabat, cum septem filiis uno orbatus momento non ut pater acerbo luctu conficiebatur, sed ut uerus dei famulus super creatoris sui uoluntate gaudebat<sup>34</sup>, cum ex locuplete

31. Cf. Iob, 1, 5.  
34. L. c., 1, 21.

32. L. c., 20, 15.

33. L. c., 31, 20.

ferueur lui étant retirée, il s'appesantit dans une sorte de tiédeur et de chagrin sans motif : plus de vertueuses et brûlantes pensées; que dis-je? la psalmodie, la prière, la lecture, la solitude de sa cellule lui deviennent à la fois des objets d'horreur, et tous les instruments des vertus lui inspirent un sombre et insupportable dégoût.

Lorsque le moine se sent battu de ces flots, qu'il reconnaisse que l'attaque vient de gauche!

Que l'on nous donne maintenant un homme qui, parmi les conjonctures que nous avons dites de droite, ne s'enfle point du poison subtil de la vaine gloire, et parmi celles de gauche combatte d'une âme si virile que, bien loin de succomber au désespoir, il se fasse plutôt de l'adversité, par sa patience, une arme pour s'exercer à la vertu! Celui-là se sert des deux mains comme de la droite. Triomphant dans l'un et l'autre combat, il cueille à droite comme à gauche la palme de la victoire.

Le bienheureux Job mérita cette gloire, selon que nous le lisons dans l'Écriture.

Il gagne la couronne à droite. Père de sept fils, il marche dans la richesse et l'opulence. Voyez-le, cependant, offrir pour eux chaque jour au Seigneur des sacrifices expiatoires, tant il a à cœur de les rendre clients et familiers de Dieu plutôt que les siens propres. A tout venant, sa porte est grande ouverte. Il est le pied des boiteux, l'œil des aveugles. La toison de ses troupeaux réchauffe les épaules des malades. Il est le père des orphelins et le soutien des veuves. Son ennemi tombe, et, même dans le secret de son cœur, il ne s'en réjouit pas.

Mais voici qu'il triomphe aussi à gauche, en déployant dans l'adversité une vertu plus sublime encore. Un même instant lui ravit ses sept fils : or, on ne voit point paraître en lui le père, qui se laisserait consumer à un amer chagrin, mais le vrai serviteur de Dieu, qui trouve sa joie dans la volonté de son créateur. Il était opulent, et le voici réduit à l'extrême

pauperrimus, nudus ex diuite, ex ualido tabidus, ex inclyto et glorioso ignobilis atque despectus incorruptam animi fortitudinem retentabat, cum denique omni substantia atque opibus destitutus sterquilini erat factus habitator et uelut quidam corporis sui seuerissimus carnifex testa radebat saniem profluentem atque ex omni parte membrorum glebas uermium mersis in profunda uulnerum digitis detrahebat<sup>35</sup>. In quibus cunctis in nullam desperando prolapsus est blasphemiam nec aduersum creatorem suum in aliquo murmurauit. Quin immo nequaquam tanta temptationum mole atque acerbitate conterritus ipsum quoque quod ex omni pristina facultate suo corpori superfuerat indumentum, quodque solum quia ipso uestiebatur a diaboli potuerat uastatione saluari, rescindens atque abiiciens adiecit super illam, quam dirissimus praedo intulerat, spontaneam nuditatem. Comam quoque capitis, quae sola de prioris gloriae reliquiis intacta remanserat<sup>36</sup>, uexatori suo proiecit abscisam et amputans etiam id quod saciens reliquerat inimicus illa caelesti aduersus eum uoce tripudiat et insultat : *si bona suscepimus de manu domini, mala non sustinebimus? Nudus egressus sum de utero matris meae, nudus reuertar illuc : dominus dedit, dominus abstulit : sicut domino placuit, sic factum est : sit nomen domini benedictum*<sup>37</sup>. Ambidextrum merito dixerim et Ioseph, qui in prosperis gratior patri, religiosior fratribus, acceptior deo, in aduersis castus, domino fidelis, in carcere mitissimus uinctis, iniuriarum inmemor, beneficus inimicis, inuidis et quantum in ipsis fuit interfecto fratribus non solum pius, sed etiam munificus inuenitur. Hi ergo eorumque consimiles recte ἀμφοτεροδέξιοι, id est ambidextri nuncupantur. Utraque enim manu utuntur pro dextera et

35. L. c., 2, 8.

36. L. c., 1, 20.

37. L. c., 2, 10; 1, 21.

pauvreté; riche, et il est nu; en santé, et son corps tombe en putréfaction; à l'honneur et à la gloire, et il sombre dans l'abjection et le mépris. Il garde intacte, néanmoins, toute sa force d'âme. Destitué de tous biens et de toute ressource, il a pour demeure un fumier; et, se faisant son propre bourreau, il râcle avec un tesson l'humeur qui coule de ses plaies, et retire avec ses doigts les vers qui grouillent sur tous ses membres, au fond de ses ulcères. Parmi tant de revers, nul désespoir, nul blasphème, nul murmure contre son créateur. Bien plus, tant et de si cruelles épreuves l'épouvantent si peu! De sa splendeur d'antan, son vêtement lui demeure, qui a seul échappé aux ravages du démon, parce qu'il le portait sur soi : il le déchire et le jette loin de lui, ajoutant à tous les dépouillements dont l'afflige le cruel ravisseur, cette volontaire nudité. Sa chevelure demeure seule intacte, dernier reste de son ancienne gloire : il la coupe et la lance à son bourreau; et, cependant qu'il retranche cela même que la rage de son ennemi lui avait laissé, il lui jette à la face ces paroles vraiment célestes d'enthousiasme et de joie : « Si nous avons reçu de Dieu le bien, pourquoi n'en supporterons-nous pas le mal? Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y retournerai. Le Seigneur a donné, le Seigneur a enlevé; comme il a plu au Seigneur, ainsi a-t-il été fait : que le nom du Seigneur soit béni! »

A juste titre aussi pourrais-je mettre au rang des ambidextres le patriarche Joseph. Préféré de son père, modèle de piété à ses frères, particulièrement chéri de Dieu dans la prospérité, l'adversité le trouve chaste, fidèle à son maître, doux aux prisonniers, oublieux des injures, bienfaisant à ses ennemis, tendre et, plus encore, magnifique à l'égard de ses frères envieux et, autant qu'il avait dépendu d'eux, assassins.

Oui, c'est à bon droit que de tels hommes et ceux qui leur ressemblent sont appelés ambidextres. Ils se servent également des deux mains comme de la droite, et passant par les mêmes extrémités que l'Apôtre énu-

inter haec quae apostolus dinumerat transeuntes pariter dicunt : *per arma iustitiae quae a dextris sunt et a sinistris, per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam*<sup>38</sup>, et cetera. De qua dextera uel sinistra ita Salomon ex persona sponsae loquitur in Cantico Canticorum : *laeuca eius sub capite meo, et dextera eius amplexabitur me*<sup>39</sup>. Quas licet utrasque utiles esse significet, tamen illam sub capite suo ponit, quia subiaccere debent aduersae partes principali cordis. Ad hoc siquidem tantum utiles sunt, ut pro tempore nos exercent et erudiant ad salutem ac perfectos ad patientiam reddant. Dexteram uero ad confouendam se ac perpetuo conseruandam salutari amplexu sponsi sibi met coluerere atque insolubiliter ei optat innecti. Erimus igitur ambidextri, quando nos quoque rerum praesentium copia uel inopia non mutarit et nec illa nos ad uoluptates noxiae remissionis inpulerit nec ista ad desperationem adtraxerit et querellam, sed similiter deo grates in utroque referentes parem fructum de secundis aduersisque capiamus. Qualem se ille uerus ambidexter doctor gentium fuisse testatur dicens : *ego enim didici in quibus sum sufficiens esse. Scio et humiliari, scio et abundare : ubique et in omnibus institutus sum, et saturari et esurire et abundare et penuriam pati. Omnia possum in eo qui me confortat*<sup>40</sup>.

XI. Ergo licet dixerimus bipertitam esse temptationem, id est in rebus uel prosperis uel aduersis, sciendum est tamen omnes homines triplici ratione temptari : plerumque ob probationem, nonnumquam ob

38. 2 Cor., 6, 7-8.

39. Cant., 2, 6.

40. Phil., 4, 11-13.

mère, ils s'écrient aussi avec lui : « Par les armes de la justice à droite et à gauche, parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la bonne et la mauvaise renommée... »

Salomon aussi parle de la droite et de la gauche par la bouche de l'épouse, au *Cantique des cantiques* : « Sa main gauche soutiendra ma tête, et sa droite me tiendra embrassée. » Par là, l'épouse témoigne qu'elles sont utiles l'une et l'autre. Elle distingue cependant entre les deux. Elle place la première sous la tête, parce que ce qui est contraire, en nous, doit être soumis à l'organe principal de l'âme, au chef; aussi bien, l'adversité n'a-t-elle que l'utilité immédiate de nous exercer et instruire au salut, et de nous rendre parfaits dans la patience. Mais pour la droite, elle souhaite d'en être serrée d'une indissoluble étreinte, qui la réchauffe et la garde à jamais unie à son époux dans un embrassement sauveur.

Ambidextres, nous le serons à notre tour, lorsque l'abondance ou la disette des choses présentes ne pourront nous changer; que ni la première ne nous jettera aux voluptés d'un mortel relâchement, ni la seconde au désespoir et au murmure, mais que, rendant à Dieu d'égaux actions de grâces dans la bonne et la mauvaise fortune, nous tirerons un même profit de l'une et de l'autre.

Tel se dépeint le véritable ambidextre que fut le docteur des Gentils : « J'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve. Je sais vivre pauvrement, je sais aussi vivre dans l'abondance. Ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, à la satiété et à la faim, à l'abondance et à la détresse. Je puis tout en celui qui me fortifie. »

XI. La tentation, avons-nous dit, revêt une double forme, la prospérité et l'adversité. Il faut savoir en outre qu'elle atteint tous les hommes pour trois raisons différentes : souvent, elle a pour but de les éprou-

emundationem, interdum ob merita delictorum. Et ob probationem quidem ut beatum Abraham, ut Iob multosque sanctorum tribulationes innumeras legimus pertulisse, uel illud quod in Deuteronomio dicitur ad populum per Moysen : *et recordaberis cuncti itineris illius, per quod adduxit te dominus deus tuus quadraginta annis per desertum, ut adfligeret te atque temptaret, et nota fierent quae in tuo animo uersabantur, utrum custodires mandata illius an non*<sup>41</sup>. Et illud quod in psalmo dicitur : *probaui te ad aquam contradictionis*<sup>42</sup>. Ad Iob quoque : *an putas me tibi aliter locutum quam ut appareres iustus*<sup>43</sup>? Ob emundationem uero, cum iustos suos pro paruus quibusdam leuibusque peccatis seu pro elatione suae puritatis humilians diuersis temptationibus tradit, ut omnem sordem cogitationum et ut uerbis prophetae dicam scorium<sup>44</sup>, quam in occultis eorum peruidet esse concretam, excoquens in praesenti uelut aurum purum futuro transmittat examini, nihil in eis residere permittens quod scrutans post haec iudicii ignis poenali cruciatu expurgaturus inueniat, secundum illud : *multae tribulationes iustorum*<sup>45</sup>, et : *fili, noli negligere disciplinam domini, neque fatigeris cum ab eo increparis : quem enim diligit dominus corripit, flagellat autem omnem filium quem recipit. Quis enim est filius quem non corripit pater? Quodsi extra disciplinam estis, cuius participes facti sunt omnes, ergo adulterini et non filii estis*<sup>46</sup>. Et in Apocalypsi : *ego quos amo, arguo et castigo*<sup>47</sup>. Ad quos etiam sub figura Hierusalem ex persona dei ita per Hieremiam

41. Deut., 8, 2. 42. Ps. 80, 8. 43. Iob, 40, 3 (LXX).  
 44. Cf. Is., 1, 25. 45. Ps. 33, 20. 46. Hebr.,  
 12, 5-8. 47. Apoc., 3, 19.

ver; parfois, de les purifier; quelquefois aussi, elle est le châtement de leurs péchés.

Premièrement, c'est une épreuve. Ainsi en fut-il pour Abraham, Job et beaucoup de justes, qui eurent à soutenir des tribulations sans nombre, comme nous le lisons dans les Écritures. C'est dans le même sens que, dans le *Deutéronome*, il est dit au peuple par le ministère de Moïse : « Tu te souviendras de tout le chemin par lequel le Seigneur ton Dieu t'a conduit durant quarante années à travers le désert, afin de t'affliger et de t'éprouver, afin que fussent découverts les sentiments cachés de ton cœur, et que l'on connût si tu serais fidèle, ou non, à garder ses commandements. » Telle est aussi la signification de ces paroles du psaume : « Je t'ai éprouvé aux eaux de la contradiction », et de celles-ci, qui sont adressées à Job : « Penses-tu que j'aie parlé pour un autre motif que de faire paraître ta justice? »

Elle est une purification. Voyant en ses justes certaines fautes légères, ou qu'ils conçoivent quelque élèvement de leur pureté, Dieu les humilie, en les livrant à diverses tentations, à dessein d'éliminer, dès la vie présente, toutes les impuretés ou, pour parler comme le prophète, toutes les scories que son œil découvre dans le secret de leur âme. Car il veut qu'ils se présentent un jour comme un or pur à l'épreuve de son tribunal, sans que rien subsiste en eux, qui offre une proie au feu vengeur du jugement. C'est ce que signifient ces paroles : « Nombreuses sont les tribulations des justes »; ou : « Mon fils, ne néglige pas le châtement dont le Seigneur te corrige, et ne te laisse pas abattre, lorsqu'il te reprend; car le Seigneur châtie celui qu'il aime, il frappe de la verge tout fils qu'il reconnaît pour sien... Quel est l'enfant que son père ne châtie? Que si vous échappez au châtement où tous participent, c'est donc que vous êtes des bâtarde, et non des fils »; et ces mots de l'*Apocalypse* : « Ceux que j'aime, je les reprends et châtie. » Ces justes sont encore figurés par Jérusalem, lorsque le prophète Jé-

sermo dirigitur : *faciam enim consummationem in cunctis gentibus, in quibus dispersi te : te autem non faciam in consummationem : sed castigabo te in iudicio, ut non tibi uidearis innoxius*<sup>48</sup>. Pro qua salutari emundatione orat Daudid dicens : *proba me domine, et tempta me : ure renes meos et cor meum*<sup>49</sup>. Esaias quoque utilitatem huius temptationis intellegens *corripe, inquit, nos domine, uerumtamen in iudicio : et non in furore tuo*<sup>50</sup>, et iterum : *confitebor tibi domine, quoniam iratus es mihi : conuersus est furor tuus, et consolatus es me*<sup>51</sup>. Pro merito autem peccatorum plaga temptationis infertur, ut ibi plagas populo Israheli inmissurum se dominus conminatur dicens : *dentes bestiarum inmittam in eos, cum furore trahentium super terram*<sup>52</sup>. Et : *frustra percussi filios uestros, disciplinam non recepistis*<sup>53</sup>. In Psalmis quoque : *nulla flagella peccatorum*<sup>54</sup>, et in euangelio : *ecce sanus factus es : iam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat*<sup>55</sup>. Inuenimus sane et quartam rationem, qua ob manifestandam solummodo gloriam et opera dei inferri quibusdam aliquas passiones scripturarum auctoritate cognoscimus secundum illud euangelii : *neque hic peccauit neque parentes eius, sed ut manifestentur opera dei in ipso*<sup>56</sup>, et iterum : *infirmilas haec non est ad mortem sed pro gloria dei, ut glorificetur filius dei per ipsam*<sup>57</sup>. Sunt autem et alia ultionum genera, quibus nonnulli qui malitiae supergressi sunt cumulum percutiuntur ad praesens, ut Dathan et Abiron siue Core legimus fuisse damna-

48. Jer., 30, 11.

51. Is., 12, 1.

54. Ps. 31, 10.

Ioh., 11, 4.

49. Ps. 25, 2.

52. Deut., 32, 24.

55. Ioh., 5, 14.

50. Jer., 10, 24.

53. Jer., 2, 30.

56. Iob, 9, 3.

57.

rémie lui fait tenir par Dieu ce discours : « Je ferai une extermination de tous les peuples parmi lesquels je t'ai dispersée; mais pour toi, je ne t'exterminerai pas; je te châtierai cependant, selon la justice, afin que tu ne te croies pas innocente. » C'est aussi pour cette purification salutaire que prie David : « Éprouvez-moi, Seigneur, et sondez-moi. Faites passer par le feu mes reins et mon cœur »; et, dans le sentiment qu'il a de l'utilité de ces épreuves, Isaïe s'écrie : « Châtiez-moi, Seigneur, mais que ce soit selon votre justice, et non dans votre fureur<sup>1</sup> », puis : « Je vous louerai, Seigneur, car vous vous êtes irrité contre moi, mais votre fureur s'est apaisée et vous m'avez consolé. »

Enfin, la tentation est le châtiment du péché, comme les plaies que le Seigneur menace d'envoyer au peuple d'Israël : « J'enverrai contre eux la dent des bêtes féroces et la fureur des serpents qui rampent sur la terre. » Il est dit aussi : « C'est en vain que j'ai frappé vos fils; vous n'en avez pas retiré d'instruction. » Il est encore dit dans les Psaumes : « Nombreux sont les fléaux qui frappent les pécheurs », et dans l'Évangile : « Voilà que tu es guéri; ne pêche plus à l'avenir, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire. »

On peut même découvrir à ces tentations une quatrième raison. Nous voyons par le témoignage des Écritures que plusieurs ont à subir quelque mal, à dessein seulement de manifester la gloire de Dieu et ses œuvres, selon cette parole de l'Évangile : « Ce n'est point qu'il ait péché, ni ses parents; mais afin que les œuvres de Dieu éclatent en lui »; et cette autre : « Cette infirmité ne va point à la mort, mais elle n'est que pour la gloire de Dieu, et afin que le Fils de l'Homme en soit glorifié. »

Il est d'autres sortes de vengeances divines, qui frappent sur l'heure ceux qui ont dépassé le comble de la malice humaine. Ainsi furent condamnés Dathan,

1. Ce texte n'est pas d'Isaïe, mais de Jérémie, 10, 24.

tos et uel maxime illos de quibus apostolus dicit : *propter quod tradidit illos deus in passiones ignominiae et in reprobum sensum*<sup>58</sup>. Quod etiam ceteris poenis grauius iudicandum est. De ipsis namque Psalmista *in laboribus*, inquit, *hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur*<sup>59</sup>. Non enim merentur saluari uisitatione domini nec temporalibus plagis consequi medicinam, *qui desperantes semet ipsos tradiderunt impudicitiae in operationem omnis erroris, in inmunditiam*<sup>60</sup>, quique obduratione cordis et usu ac frequentia delinquendi purgationem breuissimi huius aevi et ultionem uitae praesentis excedunt. Quibus etiam per prophetam sermo diuinus exprobrat : *subueriti uos, sicut subuertit deus Sodomam et Gomorram, et facti estis sicut torris raptus de incendio : et nec sic redistis ad me, dicit dominus*<sup>61</sup>. Et Hieremias : *interfeci et peridi populum meum, et tamen a uis suis non sunt reuersi*<sup>62</sup>, et iterum : *percussisti eos, et non doluerunt : adtriuisti eos, et reuerunt accipere disciplinam : indurauerunt facies suas super petram, noluerunt reueri*<sup>63</sup>. Erga quorum curationem omnem temporis istius medicinam uidens propheta in cassum fuisse consumptam, desperans quodammodo iam de eorum salute proclamat : *defecit sufflatorium in igne, frustra conflatit conflator : malitiae enim uestrae non sunt consumptae. Argentum reprobum uocate eos, quia dominus proiecit illos*<sup>64</sup>. Hanc salutarem ignis purgationem circa eos qui praedurati sunt sceleribus suis inaniter se dominus adhibuisse sub persona Hierusalem concretae profunda robigine peccatorum ita conqueritur pone, in quiens, *eam super prunas uacuam, ut incalescat, et liquefiat aes eius : et conflatur in medio eius inquina-*

58. Rom., 1, 26 et 28.

61. Amos, 4, 11.

64. Jer., 6, 29-30.

59. Ps. 72, 5.

62. Jer., 15, 7.

60. Eph., 4, 19.

63. Jer., 5, 3.

Abiron et Coré, et ceux-là surtout dont l'Apôtre dit : « C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie... et à leur sens réprouvé », ce qui est bien le plus terrible des châtimens. C'est d'eux, en effet, que le psalmiste déclare : « Ils n'ont point de part au labeur des hommes, et ils ne sont pas frappés comme le reste des hommes. » Ils ne méritent pas de recevoir du Seigneur les visites qui sauvent, ou de voir guérir leurs maux au prix de souffrances qui passent, ceux qui, « ayant perdu tout espoir, se sont livrés à la dissolution, ouvriers de toutes les erreurs, plongés dans l'impureté », qui, par l'endurcissement de leur cœur, par l'habitude du mal et le nombre de leurs péchés, défient toute purification d'un temps qui s'enfuit, toutes repréailles qui se borneraient à la vie présente. La parole de Dieu leur fait, par le ministère du prophète, ce reproche : « Je vous ai détruits, comme Dieu a détruit Sodome et Gomorrhe, et vous êtes devenus comme un tison arraché de l'incendie; et même alors, vous n'êtes pas revenus à moi », dit le Seigneur. Et Jérémie, à son tour : « J'ai tué et j'ai perdu mon peuple; et néanmoins, ils ne sont pas revenus de leurs voies »; et à un autre endroit : « Vous les avez frappés, et ils n'en ont pas eu de douleur; vous les avez foulés aux pieds, et ils n'ont pas voulu comprendre la leçon; ils ont rendu leur face plus dure que le roc, et ils ont refusé de revenir. » Voyant que tous les remèdes du temps présent ont été vains à les guérir, le prophète désespère en quelque sorte de leur salut, et il s'écrie : « Le soufflet est devenu la proie du feu; en vain le fondeur a fait son ouvrage : vos vices n'ont pas été consumés. Appelez-les un argent de rebut, parce que le Seigneur les a rejetés. » Écoutez encore le Seigneur se plaindre d'avoir inutilement appliqué cette purification du feu aux pécheurs endurcis dans le crime; ils sont figurés par Jérusalem, profondément pénétrée par la rouille : « Mettez-la vide sur des charbons ardents, dit le Seigneur, afin qu'elle s'échauffe, que l'airain se liquéfie, et que sa souillure se fonde au

*mentum eius. Multo labore sudatum est, et non exiuit de ea nimia robigo eius, neque per ignem. Inmunditia tua execrabilis : quia mundare te uolui, et non es mundata a sordibus tuis*<sup>65</sup>. Quamobrem ut peritissimus medicus expensis omnibus salutaribus curis nec ullum iam remedii genus quod infirmitati eorum possit aptari dominus superesse conspiciens quodammodo iniquitatum magnitudine superatur, ac discedere ab illa clementi sua castigatione compellitur itaque ei denuntiat dicens : *iam non irascar tibi, et zelus meus recessit a te*<sup>66</sup>. De aliis uero, quorum non praedurauit cor frequentia peccatorum nec illa seuerissima et ut ita dixerim caustica ignis indigent medicina, sed eruditio salutaris uerbi sufficit ad salutem, dicitur : *emendabo eos in auditu tribulationis suae*<sup>67</sup>. Non ignoramus alias quoque animaduersionum siue ultionum causas, quae inferuntur his qui grauissime deliquerunt, non ad expianda eorum crimina nec ad abolenda merita peccatorum, sed ad emendationem metumque uiuentium. Quae euidenter in Hieroboam filium Nabath, Baasa quoque filium Achia et Achab atque Iezabel inlata cognoscimus ita pronuntiante diuina censura : *ecce ego inducam super te malum, et demetam posteriora tua, et interficiam de Achab mingentem ad parietem, et clausum et nouissimum in Israhel. Et dabo domum tuam sicut domum Hieroboam filii Achia : quia egisti, ut me ad iracundiam prouocares, et peccare fecisti Israhel. Canes etiam comedent Iezabel in agro Iezrahel. Si mortuus fuerit Achab in ciuitate, comedent eum canes : si autem mortuus fuerit in agro, comedent eum uolucres caeli*<sup>68</sup>, et illud quod pro ingenti conminatione denuntiatur : *non inferetur cadauer tuum in sepulchrum patrum tuorum*<sup>69</sup>. Non quo uel illius tam profana

65. Ezech., 24, 11-13. 66. Ezech., 16, 42. 67. Osee, 7, 12 (LXX). 68. 3 Reg., 21, 21-24. 69. 3 Reg., 13, 22.

dedans... On s'est efforcé avec grande peine, et la rouille ne s'en est point allée, pas même à l'action du feu. Ton impureté est exécration, parce que j'ai voulu te purifier, et que tu ne t'es pas séparée de tes souillures. » Comme eût fait un habile médecin, il a éprouvé tous les traitements. Il ne voit plus de remède qui se puisse approprier à leur mal. Et voici que, vaincu, pour ainsi dire, par la grandeur de leurs iniquités, il est comme contraint de renoncer aux châliments que lui inspirait sa clémence. Il les en avertit : « C'est fini; je ne m'irriterai plus contre toi, et ma jalousie s'est retirée de toi. » Tout autre est son langage avec ceux que l'abondance de leurs péchés n'a point endurcis, qui n'ont pas besoin de ce traitement rigoureux et, si je puis ainsi parler, de ce cautère du feu, mais que la réprimande verbale suffit à guérir : « Je les corrigerai, dit-il, par des paroles qui les affligeront. »

Nous n'ignorons pas non plus qu'il est encore d'autres motifs aux rigueurs et vengeances divines, et qu'elles s'exercent parfois contre de grands pécheurs, non pour expier leurs crimes ou effacer la peine due à leurs péchés, mais afin de corriger les autres hommes, en leur inspirant la crainte. Le châliment de Jéroboam, fils de Nabath, celui de Baasa, fils d'Achia, et celui d'Achab et de Jézabel eurent évidemment ce caractère; c'est la parole divine elle-même qui le déclare : « Voici que je ferai venir le malheur sur toi. Je te balayerai, et je tuerai tout mâle appartenant à Achab, celui qui est esclave et celui qui est le dernier en Israël. Et si Achab meurt dans la ville, il sera mangé par les chiens; et s'il meurt dans la campagne, il sera mangé par les oiseaux du ciel. » Telle fut aussi la terrible menace faite un jour au prophète venu de Juda : « Ton corps ne sera point porté au sépulcre de tes pères. »

Le sens de ces paroles, en effet, n'est point que les

conmenta, qui uitulos aureos ad perpetuam praeu-  
 cationem plebis impiamque a domino separationem  
 primus instituit, uel illorum tam innumera tamque  
 nefaria sacrilegiorum crimina haec excoquere breuis  
 ac momentanea poena sufficeret, sed ut ceteris quo-  
 que, qui futura uel neglegentes uel penitus non cre-  
 dentes consideratione tantummodo praesentium fran-  
 gebantur, terror istarum quas metuebant ultionum  
 incuteretur exemplo, nec apud illam summi numinis  
 maiestatem esse humanarum rerum et cotidianae dis-  
 pensationis incuriam documento huius seueritatis  
 agnoscerent ac retributorem deum cunctorum actuum  
 per haec quae grauissime formidabant manifestius  
 peruiderent. Inuenimus sane etiam pro leuioribus  
 culpis nonnullos eandem mortis ad praesens excepisse  
 sententiam, qua sunt et illi puniti quos praediximus  
 extitisse sacrilegae praeuacationis auctores, ut fac-  
 tum est in illo qui sabbato ligna collegerat uel in  
 Anania et Sapphira<sup>70</sup>, qui parum quiddam de subs-  
 tantia sua infidelitatis errore seruauerant. Non quo  
 aequalia fuerint pondera peccatorum, sed quia reperti  
 nouae transgressionis praesumptores debuerunt prae-  
 bere ceteris quemadmodum peccati, ita etiam poenae  
 ac terroris exemplum, ut quisquis eadem deinceps  
 adfectare temptasset, nosset sibi secundum eandem  
 formam qua illi damnati sunt, etiam si in praesenti  
 supplicium differatur, in futuri iudicii examinatione  
 reddendum. Et quia uidemur excessum quendam,  
 dum genera temptationum uel ultionum percurrere  
 uolumus, a proposita narratione fecisse, qua diceba-  
 mus uirum perfectum in utraque temptatione manere  
 semper immobilem, ad eandem nunc iterum reuertamur.

70. Cf. Num., 15, 32 sq.

inventions criminelles de Jéroboam, qui, en insti-  
 tuant le premier les veaux d'or, entraîna le peuple  
 dans une prévarication qui ne devait pas finir et une  
 séparation impie d'avec le Seigneur, ou les sacrilèges  
 abominables et répétés des autres pussent être expiés  
 par un châtement court comme l'instant qui passe.  
 Mais au reste des hommes, inattentifs ou incrédules  
 aux peines éternelles et ne tremblant qu'à la pensée  
 des infortunes présentes, Dieu voulait inculquer des  
 sentiments d'effroi, en leur mettant aux yeux un  
 exemple des vengeances qu'ils craignaient. Cette ri-  
 gueur devait en outre les amener à reconnaître par  
 expérience que la majesté divine n'est point insou-  
 ciente des affaires humaines ni n'abandonne au hasard  
 la marche quotidienne du monde, et à voir plus clai-  
 rement, au spectacle des maux qu'ils redoutaient si  
 fort, que Dieu est le rémunérateur de toutes nos  
 œuvres.

Nous en trouvons aussi plusieurs, qui, pour des fau-  
 tes légères, furent frappés sur l'heure de cette même  
 sentence de mort qui punit les auteurs des prévarica-  
 tions sacrilèges dont nous avons parlé. Ainsi fut fait  
 pour celui qui avait ramassé du bois le jour du sabbat,  
 pour Ananie et Saphire, qui, abusés par leur infidé-  
 lité, avaient retenu quelque peu de leur fortune. Non  
 que leur faute égalât le crime des premiers, mais la  
 transgression qu'ils osaient était nouvelle : ils de-  
 vaient, comme ils l'étaient du péché, être aussi un  
 exemple du châtement, et un exemple qui inspirât la  
 terreur, afin que quiconque essaierait de les imiter,  
 se sût condamné de la même manière et connût le  
 supplice qui, même différé présentement, l'attendrait  
 finalement au jugement.

Mais à vouloir parcourir les genres divers de la ten-  
 tation et des vengeances divines, nous nous sommes  
 éloignés de notre sujet. Les parfaits, disions-nous, gar-  
 dent le même calme inébranlable à l'épreuve de la  
 bonne comme de la mauvaise fortune. C'est à quoi  
 nous revenons maintenant.

XII. Itaque mens uiri iusti non debet esse similis ceræ uel alterius cuiusquam materiae mollioris, quæ semper characteri signantium cedens pro eius forma atque imagine figuratur quamque in se tamdiu retinet, donec alio rursum superinpresso signaculo reformetur. Atque ita fiet, ut numquam in sua qualitate persistens ad formam eorum quæ inprimuntur semper conuertatur ac transeat. Quin potius debet uelut quoddam esse adamantinum signatorium, ut inuiolabilem mens nostra figuram sui semper custodiens characteris uniuersa quæ incurrerint sibi ad qualitatem sui status signet atque transformet, ipsa uero insigniri nullis incursibus possit.

XIII. GERMANVS : Potestne mens nostra unum statum iugiter retinere et in eadem semper qualitate persistere ?

XIII. THEODORVS : Necessè est ut secundum apostolum aut *renouatus quis spiritu mentis suæ*<sup>71</sup> per singulos dies proficiat *ad ea se quæ in ante sunt semper extendens*<sup>72</sup>, aut si neglexerit, consequens est ut retro redeat atque in deterius relabatur. Et idcirco nullo modo poterit mens in una atque eadem qualitate durare. Uelut si quis contra aquas fluminis uolenti nauem subigere remorum impulsione conetur, necessè est eum aut uirtute brachiorum torrentis aluei impetum desecantem ad superiora conscendere aut remis manibus ad præceptis pronò amne reuocari. Quapropter istud erit euidentis nostri indicium detrimenti, si intellexerimus nos nihil amplius adquisisse, nec dubitemus retrorsum nos omnimodis reuocatos, quæ die non senserimus ad superiora progressos, quia ut dixi nec in eodem statu mens hominis potest iugiter permanere, nec in hac carne consistens ita uirtutum

71. Eph., 4, 23.

72. Phil., 3, 13.

XII. L'âme du juste ne doit point ressembler à la cire ni à quelque autre substance molle. Celle-ci cède toujours au sceau qu'on lui impose, prend sa forme et son empreinte, et les garde jusqu'à ce que l'application d'un cachet nouveau lui donne aussi une forme nouvelle : si bien qu'elle ne persiste jamais dans sa manière d'être propre, mais épouse incessamment, par des changements continuels, la figure des objets qu'on lui imprime.

Bien plutôt doit-elle être comme un cachet de diamant, en sorte que, gardant inviolablement sa physionomie propre, elle marque et transforme les divers événements de sa vie à l'empreinte de ce qu'elle est, sans pouvoir en subir elle-même l'impression.

XIII. GERMAIN. — Est-il possible à notre âme de demeurer continuellement dans le même état, de persévérer toujours dans la même disposition ?

XIV. THÉODORE. — C'est une loi fatale : ou bien, pour emprunter les paroles de l'Apôtre, « renouvelé par la partie spirituelle de son âme », on marquera chaque jour de nouveaux progrès, « en se portant toujours de tout soi-même vers ce qui est en avant » ; ou, si l'on se néglige, on retournera en arrière et l'on retombera dans le pire. Ainsi donc, nul moyen que l'âme puisse demeurer dans le même état. Tel un homme, dans une barque, s'efforce de remonter à la rame le cours d'un fleuve aux eaux rapides : ou bien, déployant la vigueur de ses bras, il réussit à fendre le courant impétueux et à s'élever en amont ; ou, s'il vient à mollir, le flot l'emporte à la dérive de toute sa vitesse.

C'est l'indice évident que nous avons perdu, si nous apercevons que nous n'avons rien gagné ; ne doutons pas d'avoir reculé, le jour où nous ne sentons pas que nous avons progressé. Il est impossible, ai-je dit, à l'âme humaine de rester stationnaire. Il n'est pas de saint, tant qu'il vit dans la chair, qui s'établisse telle-

apicem possidebit quisque ille sanctorum, ut immobilis perseveret. Necesse est enim aut aliquid adici illis semper aut minui, nullaque in omni creatura talis poterit esse perfectio, quae mutabilitatis non subiaceat passioni, secundum illud quod in libro beati Iob legitur : *quid est homo, ut immaculatus sit, et iustus appareat natus de muliere? Ecce inter sanctos eius nemo inmutabilis, et caeli non sunt mundi in conspectu eius*<sup>73</sup>. Solum namque deum inmutabilem confitemur, quem tantummodo sancti illius prophetae ita compellat oratio : *tu autem idem ipse es*<sup>74</sup>, et ipse de se : *ego sum, inquit, deus, et non mutor*<sup>75</sup>, quod scilicet ipse sit solus naturaliter semper bonus, semper plenus semperque perfectus, cui nihil nec adici possit aliquando nec minui. Ideoque debemus ad uirtutum studia inremissa cura ac sollicitudine nosmet ipsos semper extendere ipsisque nos iugiter exercitiis occupare ne cessante profectu confestim deminutio subsequatur. Ut enim diximus, in uno mens eodemque statu manere non praeualet, id est ut nec augmenta uirtutum capiat nec detrimenta sustineat. Non adquisisse enim eius minuisse est, quia desinens proficiendi adpetitus non aberit a periculo recedendi.

XV. Ideoque iugis cellae conmoratio retentanda est. Totiens enim etiam reuersus qui uelut nouus in ea et incipiens habitator titubabit atque turbabitur, quotiens ab eadem fuerit euagatus. Illam namque quam in cella residens adquisierat animi intentionem, si fuerit relaxata, recuperare rursus non sine labore poterit ac dolore, et per hoc reductus retro non de amisso cogitabit profectu, quem superadicere potuit si e cella non fuisset excussus, sed gaudebit potius, si illum statum de quo recessit semet ipsum senserit recepisse. Nam sicut amissum ac praeteritum tempus ulterius

73. Iob, 15, 14-15.

74. Ps. 101, 28.

75. Malach., 3, 6.

ment sur les cimes de la vertu, qu'il y puisse demeurer immobile, il faut qu'il croisse sans cesse ou qu'il diminue. En quelque créature que ce soit, nulle perfection qui ne soit sujette à changer, selon ce qui se lit au livre du bienheureux Job : « Qu'est-ce que l'homme, pour être sans tache; et pour apparaître juste, le fils de la femme? Voici : parmi ses saints mêmes, nul n'est immuable, et les cieux ne sont pas purs devant sa face. » Nous confessons, en effet, que Dieu seul est immuable. A lui exclusivement s'adresse la prière du saint prophète : « Pour vous, vous êtes toujours le même »; lui seul dit de soi : « Je suis Dieu, et je ne change point » : parce que seul aussi, il est par nature toujours bon, toujours dans la plénitude, toujours parfait, celui à qui rien ne peut être ajouté, rien ne peut être ôté.

Nous devons donc nous porter à la poursuite de la vertu avec une sollicitude qui ne se relâche jamais, et nous occuper sans discontinuer à ses saints exercices, de peur que, cessant de grandir, nous ne souffrions aussitôt de l'amoindrissement. Nous l'avons dit, l'âme ne peut demeurer dans le même état, sans croître ou décroître en vertu. N'acquérir pas, c'est perdre; lorsque s'éteint le désir d'avancer, le danger est proche de reculer.

XV. Mais il est nécessaire, pour cela même, de garder toujours sa cellule. Toutes les fois qu'on l'aura quittée, pour vaquer au dehors, elle paraîtra nouvelle, au retour, et l'on s'y trouvera, comme si l'on commençait seulement d'y habiter, plein d'incertitude et de trouble. L'application d'esprit que l'on avait acquise en lui demeurant fidèle ne sera pas recouvrée, si une fois elle se relâche, sans labeur ni souffrance. De plus, ramené ainsi en arrière, on ne songera pas au progrès que l'on eût pu réaliser, si l'on ne s'en était point laissé arracher; mais plutôt s'estimera-t-on heureux, si l'on se sent revenu à l'état d'où l'on était déchu. Temps perdu ne se rattrape plus; gain manqué

reuocari non potest, ita ne illa quidem quae perierunt possunt emolumenta restitui. Quantumlibet enim post haec animi intentio fuerit operata, instantis diei profectus et praesentis temporis quaestus est, non lucri semel perditum reparatio.

XVI. Mutabilitati autem etiam supernas potestates ut diximus subiacerent declarant illi, qui de eorum numero corruptae uoluntatis uitio conruerunt. Unde neque illi inmutabilis naturae esse putandi sunt, qui in illa qua creati sunt beatitudine perseuerant, eo quod in contrariam partem non fuerint similiter deprauati. Aliud namque est inmutabilis naturae esse, aliud uirtutis industria bonique custodia per inmutabilis dei gratiam non mutari. Quidquid enim per diligentiam uel acquiritur uel tenetur, potest etiam per negligentiam deperire. Ideoque dicitur : *ne beatifices hominem ante exitum suum*<sup>76</sup>, quod uidelicet adhuc in conuulsione quis et ut ita dixerim scammate constitutus, quamuis uincere soleat ac frequentes palmas uictoriae consequatur, non potest tamen a metu ac suspicione incerti prouentus esse securus. Et idcirco deus solus inmutabilis uel bonus dicitur, qui bonitatem non industriae studio, sed naturaliter possidens non potest aliud quid esse quam bonus. Nulla igitur uirtus potest immobiliter ab homine possideri, sed ut parta iugiter teneatur, necesse est eam semper illa qua adquisita est sedulitate atque industria custodiri.

XVII. Lapsus uero quispiam nequaquam subitanea ruina conruisse credendus est, sed aut prauae institutionis deceptus exordio aut per longam mentis incuriam paulatim uirtute animi decedente et per hoc sensim uitii incrementibus casu miserabili concidisse. *Ante contritionem enim praecedat iniuria, et ante rui-*

76. Sir., II, 30.

ne se retrouve plus. Quelque bons effets que puisse produire l'application nouvelle de l'esprit, c'est le progrès d'aujourd'hui, le profit du moment, et cela ne fait point revivre les avantages perdus.

XVI. Les puissances d'en haut sont elles-mêmes soumises au changement, ainsi que nous l'avons dit. La preuve en paraît bien dans la chute des anges que perdit leur volonté corrompue; et ceux-là mêmes qui persévèrent dans la béatitude où ils furent créés ne doivent pas être considérés davantage comme d'une essence immuable, parce qu'ils ne se sont pas laissés entraîner, comme eux, au contraire parti. Autre chose est de jouir de l'immuabilité par droit de nature; autre chose, de ne changer point par effort de vertu et fidélité au bien, fruits de la grâce du Dieu immuable. Ce que la diligence acquiert ou conserve, la négligence peut le perdre. C'est pourquoi il est dit : « Ne béatifiez pas l'homme avant qu'il soit mort », parce que, tant qu'un homme reste au fort de la lutte et, pour ainsi parler, au milieu de l'arène, quelque habitude qu'il ait de vaincre et si nombreux que soient ses triomphes, il ne peut être à l'abri de la crainte ni du soupçon d'une issue malheureuse.

Aussi Dieu est-il le seul que l'on qualifie d'immuable et de bon, parce que possédant la bonté, non par étude et industrie, mais par essence, il ne peut rien être que bon.

Pour l'homme, nulle vertu qui soit d'une possession immuable; de la conserver, lorsqu'elle est une fois acquise, exige autant d'application et de zèle que l'on en a mis à l'obtenir.

XVII. Lorsque quelqu'un tombe, il ne faut pas croire que sa ruine soit un effet soudain. Ou bien une formation défectueuse à l'origine l'a mis sur une fausse route, ou une longue négligence a énervé peu à peu sa vertu et laissé croître les vices : sa lamentable chute en est la suite. « L'insolence précède la contrition; et la mauvaise pensée, la ruine. »

*nam mala cogitatio*<sup>77</sup>. Quemadmodum domus numquam subitaneo ad ruinam procumbit impulsu, nisi aut antiquo uitio fundamenti aut longa inhabitantium desidia stillicidiis primum paruissimis penetrantibus corrupta sensim fuerint munimenta tectorum, quibus per uetustam negligentiam in maiorem modum patefactis atque conlapsis riuatim post haec influet pluuiarum imbriumque tempestas. *In pigritiis enim humiliabitur contignatio, et in segnitia manuum stillabit domus*<sup>78</sup>. Quod animae spiritaliter euenire idem Salomon aliis uerbis ita designat *stillicidia*, inquiens, *eiciunt hominem in die hiemali de domo sua*<sup>79</sup>. Eleganter ergo mentis incuriam domati comparauit tectoque neglecto, per quam primo quidem uelut minutissima quaedam penetrant ad animam stillicidia passionum. Quae si uelut parua ac leuia neglegantur, conrumpunt tigna uirtutum et post haec influunt imbre largissimo uitiorum, per quem in die hiemali, id est in tempore temptationis, ingruente inpugnatione diaboli expelletur mens de habitatione uirtutum, in qua scilicet aliquando circumspectam diligentiam retinens uelut in domus propriae possessione requieuerat.

His itaque conpertis infinitam spiritalis cibi percipimus uoluptatem, ita ut ex hac conlatione maiore animi gaudio repleremur, quam ante tristitia super nece sanctorum fueramus adfecti. Non solum enim de quibus haesitabamus edocti sumus, uerum etiam illa, quae pro tenuitate sensus nostri minus inquirere noueramus, sub illius quaestionis interrogatione cognouimus.

77. Prov., 16, 18 (LXX).  
79. Prov., 27, 15 (LXX).

78. Eccles., 10, 18. (LXX).

Une maison ne s'écroule pas subitement. Mais, soit par un vice de fondation aussi ancien qu'elle, soit par la longue incurie de ses habitants, l'eau, pénétrant d'abord goutte à goutte, a pourri insensiblement la charpente du toit; avec le temps, il s'est produit des ouvertures plus grandes et des affaissements plus considérables; finalement, la pluie est entrée en tempête et par torrents. « La charpente du toit tombera par la paresse, et les mains lâches seront cause qu'il pleuvra dans la maison. »

C'est la figure de ce qui arrive à l'âme. Le même Salomon l'indique ailleurs en termes différents : « L'eau qui tombe du toit, dit-il, chasse l'homme de sa maison aux jours de l'hiver. »

Il compare très heureusement l'âme insouciant à la maison et au toit que l'on néglige. A la faveur de cette incurie, il vient jusqu'à l'âme, au commencement du moins, des impressions légères des passions, telles d'imperceptibles gouttelettes. Mais, si on les néglige comme insignifiantes et de nulle conséquence, elles vont corrompant insensiblement les vertus, qui forment comme la charpente de la maison. Après quoi, c'est un déluge de vices. Viennent les jours d'hiver, c'est-à-dire le temps de la tentation : l'attaque du démon fond en tempête sur l'âme, et l'expulse de la demeure des vertus, qu'une diligence pleine de circonspection lui avait permis jadis d'habiter tranquille, comme sa propre maison.

\*  
\*\*

Tant de choses que nous venions d'apprendre nous étaient un aliment spirituel dont nous ne pouvions assez savourer la douceur infinie. Nous éprouvions plus de joie de cette conférence que le meurtre des saints ne nous avait causé de tristesse. Non seulement nos incertitudes se trouvaient dissipées, mais beaucoup d'autres choses, dont notre courte intelligence ne songeait pas à s'enquérir, nous avaient été révélées à cette occasion.

## CONLATIO ABBATIS SERENI PRIMA

De animae mobilitate et spiritalibus nequitiis

## CAPITVLA

- I. De castitate abbatis Sereni.
- II. Interrogatio praedicti senis super statu cogitationum nostrarum.
- III. Responsio nostra super animae uolubilitate.
- IIII. Disputatio senis de statu animae ac uirtute eius.
- V. De perfectione animae ex similitudine euangelici centurionis adsumptae.
- VI. De perseuerantia erga cogitationum custodiam.
- VII. Interrogatio de mobilitate animae et inputatione nequitiarum caelestium.
- VIII. Responsio super adiutorio dei et liberi arbitrii potestate.
- IIIII. Interrogatio super animae ac daemonum coniunctione.
- X. Responsio, in quem modum spiritus inmundi humanis mentibus copulentur.
- XI. Obiectio, utrum possint spiritus inmundi eorum quos suppleuerint animabus inseri uel uniri.

## PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ SERENUS

De la mobilité de l'âme et des esprits du mal

## TABLE DES CHAPITRES

- I. Chasteté de l'abbé Serenus.
- II. Question du vieillard sur l'état de nos pensées.
- III. Notre réponse touchant la mobilité de l'âme.
- IV. L'abbé Serenus traite de la condition de l'âme et de son pouvoir.
- V. La perfection de l'âme d'après la figure du centurier de l'Évangile.
- VI. De la persévérance dans la garde des pensées.
- VII. Question sur la mobilité de l'âme et les assauts que nous livrent les puissances du mal.
- VIII. Réponse touchant l'aide de Dieu et le pouvoir du libre arbitre.
- IX. Question sur l'union de l'âme avec les démons.
- X. Réponse sur la manière dont les esprits immondes se joignent à l'âme humaine.
- XI. Objection : Les esprits immondes ont-ils le pouvoir de pénétrer dans l'âme de ceux qu'ils possèdent et de s'y unir ?

- XII. Responsio, quemadmodum energumenis inmundi spiritus dominantur.
- XIII. Quod spiritus spiritui penetrabilis esse non possit, et de incorporeo solo deo.
- XIII. Obiectio, qua daemones credi debeant cogitationes hominum peruidere.
- XV. Responsio, quid possint daemones in cogitationes hominum quidue non possint.
- XVI. Similitudo, qua spiritus inmundi cogitationes hominum doceantur agnoscere.
- XVII. De eo quod non singuli quique daemones uniuersas hominibus ingerant passiones.
- XVIII. Interrogatio, an inter daemones inpugnationis ordo ac uicissitudinis disciplina seruetur.
- XVIII. Responsio, in quem modum consensio daemonum super uicissitudinis inpugnatione subsistat.
- XX. De eo quod non sint unius fortitudinis contrariae potestates nec temptandi facultas in eorum sit arbitrio conlocata.
- XXI. De eo quod daemones cum hominibus non sine suo labore confligant.
- XXII. De eo quod non sit potestas nocendi in arbitrio daemonum conlocata.
- XXIII. De inminuta daemonum potestate.
- XXIII. Qua ratione daemones sibi in eorum corpora quos adrepturi sunt aditum parent.
- XXV. De eo quod miserabiliores sint hi qui uitiis quam qui ipsis daemonibus possidentur.
- XXVI. De nece prophetae seducti et infirmitate abbatis Pauli, quam pro sua emundatione promeruit.
- XXVII. De temptatione abbatis Moysi.
- XXVIII. De eo quod sperni non debeant hi qui spiritibus traduntur inmundis.

- XII. Réponse sur la manière dont les esprits immondes dominent les énergumènes.
- XIII. Qu'un esprit n'est point pénétrable à un autre esprit, et que Dieu seul n'a point de corps.
- XIV. Objection tendant à montrer que les démons voient les pensées des hommes.
- XV. Réponse : Ce que les démons peuvent sur les pensées de l'homme et ce qu'ils ne peuvent pas.
- XVI. Une comparaison qui montre comment les démons connaissent les pensées des hommes.
- XVII. Que chacun des démons ne suggère pas tous les vices aux hommes.
- XVIII. Question : Est-il vrai que les démons suivent un ordre dans leurs attaques, et que chacun garde son rang ?
- XIX. Réponse : En quelle sorte les démons s'accordent sur l'ordre de leurs attaques ?
- XX. Que les puissances adverses ne sont pas toutes de même force, et qu'elles ne disposent pas à leur gré du pouvoir de nous tenter.
- XXI. Que ces démons ne sont pas sans éprouver de la fatigue dans leurs combats avec les hommes.
- XXII. Que les démons ne disposent pas à leur gré de leur pouvoir de nuire.
- XXIII. Que la puissance des démons a diminué.
- XXIV. Comment les démons se préparent une entrée en ceux qu'ils posséderont.
- XXV. Que les possédés du vice sont plus misérables que les possédés du démon.
- XXVI. Mort violente du prophète séduit; maladie de l'abbé Paul, qu'il mérita pour sa purification.
- XXVII. De la tentation de l'abbé Moïse.
- XXVIII. Que l'on ne doit pas mépriser ceux qui sont livrés aux esprits immondes.

- XXVIII. Obiectio, cur hi qui spiritibus uexantur inmundis a communione dominica separentur.
- XXX. Responsio super proposita quaestione.
- XXXI. De eo quod miseriores sint hi qui subdi temporalibus istis temptationibus non merentur.
- XXXII. De diuersitate studiorum ac uoluntatum quae in aeriis potestatibus exercentur.
- XXXIII. Interrogatio, unde differentia nequitiarum caelestium tanta processerit.
- XXXIII. Dilatio super absolute propositae quaestionis.

I. Summae sanctitatis et continentiae uirum nominisque sui speculum abbatem Serenum, quem singulari sumus ueneratione prae ceteris admirati, studiosorum mentibus insinuare cupientes alias arbitramur desiderium nostrum nos explere non posse, quam si conlationes eius nostris libellis temptauerimus inserere. Cui supra omnes uirtutes, quae non solum in eius actu uel moribus, sed etiam in ipso uultu per dei gratiam refulgebant, ita est peculiari beneficio donum castitatis infusum, ut iam ne se ipsis quidem naturalibus incentiuis inquietari uel in sopore sentiret. Ad quam tamen carnis praecipuam puritatem quemadmodum gratia dei adminiculante peruenerit, quoniam supra condicionem naturae uidetur humanae, necessarium reor primitus explicare.

II. Hic igitur pro interna cordis atque animae castitate nocturnis diurnisque precibus, ieiuniis quoque ac uigiliis infatigabiliter insistens cum uidisset orationum suarum obtinuisse se uota cunctosque aestus in

- XXIX. Objection : Pourquoi les possédés sont-ils exclus de la communion au corps du Seigneur ?
- XXX. Réponse à la question posée.
- XXXI. Que ceux-là sont plus misérables, qui ne méritent pas d'être soumis à ces épreuves temporelles.
- XXXII. De la diversité de goûts et d'inclinations qui se rencontrent chez les puissances de l'air.
- XXXIII. Question : D'où vient une telle diversité parmi les démons ?
- XXXIV. La solution de la question est remise à plus tard.

I. Ce fut un homme de très haute sainteté et abstinence que l'abbé Serenus. Toute la paix de son nom se réfléchissait en lui. Aussi le distinguons-nous entre tous par une admiration mêlée d'une vénération singulière. Et maintenant que je voudrais le donner à connaître aux âmes éprises de perfection, je n'ai d'autre moyen, ce me semble, de remplir ce désir que d'insérer ses conférences à mon ouvrage.

Sur toutes les vertus que la grâce divine faisait resplendir dans ses actions, ses mœurs, et même sur son visage, il reçut, par un privilège tout particulier, le don de chasteté dans un si haut degré qu'il ne se sentait plus inquiété, même durant le sommeil, par les excitations naturelles de la chair.

Comment il parvint, appuyé sur la grâce de Dieu, à une pureté si éminente, c'est sur quoi j'estime nécessaire de m'expliquer premièrement, par la raison qu'une telle vertu paraît supérieure à la condition humaine.

II. Son ambition s'était portée d'abord sur la chasteté intérieure de l'esprit et du cœur; oraisons de jour et de nuit, accompagnées de jeûnes et de veilles, s'appliquaient à l'obtenir, avec une infatigable persévérance.

Mais, lorsqu'il se vit au terme de ses vœux et toutes

corde suo concupiscentiae carnalis extinctos, uelut suauiissimo gustu puritatis accensus in maiorem sitem zelo castitatis exarsit et intentioribus coepit ieiuniis atque obsecrationibus incubare, ut mortificatio passionis huius, quae interiori homini suo dono dei fuerat adtributa, ad exterioris etiam puritatem eatenus perueniret, ut ne ipse quidem uel illo simplici ac naturali motu qui etiam in paruulis atque lactantibus excitatur ulterius pulsaretur, indepti scilicet muneris experimento, quod se nouerat non laborum merito, sed dei gratia consecutum, ardentius animatus ad hoc quoque similiter obtinendum, credens multo facilius hos stimulos carnis radicitus deum posse conuellere, quos etiam humanae artis industria nonnumquam solet quibusdam poculis uel medicamentis seu ferri sectione detrahare, quandoquidem illam spiritus puritatem, quae sublimior est quamque impossibile est humano labore uel studio comprehendere, suo munere contulisset. Cumque petitioni coeptae supplicatione iugi ac lacrimis indefessus insisteret, adueniens ad eum angelus in uisione nocturna eiusque uelut aperiens uterum quandam ignitam carnis strumam de eius uisceribus auellens atque proiciens suisque omnia ut fuerant locis intestina restituens : ecce, inquit, incentiua tuae carnis abscisa sunt et obtinuisse te noueris hodierno die perpetuam corporis puritatem quam fideliter poposcisti. Haec de gratia dei, quae memorato uiro peculiariter adtributa est, breuiter dixisse sufficiat. Ceterum de illis uirtutibus, quas cum reliquis summis uiris communiter possidebat, aliquid commemorare superfluum puto, ne specialis super nomine huius ista narratio aliis demere uideatur id quod de isto singulariter fuerit praedicatum. Hunc igitur

les ardeurs de la concupiscentie éteintes dans son cœur, comme si le goût très suave de la pureté n'eût fait qu'allumer sa soif davantage, un zèle brûlant de la chasteté le dévora. Et de redoubler ses jeûnes et ses prières. Le vice impur était mort dans son homme intérieur, par le don de Dieu : il voulait maintenant que cette mort s'étendît à son homme extérieur, et le pénétrât d'une pureté parfaite, au point de n'être plus sujet dorénavant même à ces mouvements simples et naturels qui se produisent jusque chez les enfants en bas âge et à la mamelle. La faveur obtenue justifiait sa confiance. Elle n'avait pas été, il le savait bien, le prix de ses labeurs, mais une pure grâce de Dieu; et il en sentait grandir son ardeur à obtenir ce bienfait nouveau. Quelle facilité à Dieu, pensait-il, de détruire jusque dans leurs racines les aiguillons de la chair, que même l'industrie et l'art des hommes réussissent à supprimer parfois par de certaines potions et remèdes ou par l'intervention du fer, puisque sa gratuite munificence m'a conféré déjà la pureté de l'esprit, qui est bien plus sublime, et à laquelle tout le travail et tout le zèle humain ne sauraient atteindre!

Mêlant ses larmes avec ses prières, il persistait à tout instant dans sa demande, sans se lasser.

Or, un ange vint à lui, dans une vision nocturne, qui lui ouvrit le corps, arracha de ses entrailles une tumeur enflammée, la jeta au loin, puis remit tous ses viscères en leur place, comme ils étaient auparavant, et lui dit : « Voilà que les aiguillons de ta chair sont maintenant retranchés. Sache que tu as obtenu aujourd'hui la parfaite pureté de corps, que tu as demandée d'une foi sincère. »

Ces quelques mots suffiront sur la grâce déparée de Dieu à ce grand homme, par un privilège tout particulier. Pour les vertus qu'il avait communes avec les plus éminents, j'estime superflu d'en rien dire, de peur que la mention spéciale que j'en ferai à ce sujet ne parût insinuer que les autres ne les possédaient pas aussi bien que lui.

summo desiderio conlationis eius atque institutionis accensi diebus Quadragesimae uidere curauimus. Qui cum a nobis de qualitate cogitationum nostrarum et interioris hominis statu tranquillissima conpellatione quaesisset uel quid nobis ad eius puritatem tanti temporis heremi habitatio contulisset, his eum querimoniis adorsi sumus.

III. Subputatio temporum ac solitudinis habitatio, cuius contemplatione conicis interioris hominis perfectionem nos consequi debuisse, hoc solummodo contulit nobis, ut disceremus quid esse nequamus, non tamen fecit esse quod esse contendimus. Nec enim aut desideratae puritatis fixam stabilitatem aut robur aliquod firmitatis nos hac scientia nouimus adsecutos, sed tantummodo confusionis ac pudoris augmenta. Etenim cum omnium disciplinarum meditatio ad hoc cotidianis studiis exerceatur atque proficiat, ut a trepidis rudimentis ad peritiam certam stabilemque perueniens incipiat nosse quae primitus uel ambigue nouerat uel penitus ignorabat, et firmo ut ita dixerim gradu in illius disciplinae qualitate procedens perfecte in ea ac sine ulla iam difficultate uersetur, e contrario me in huius puritatis studio laborantem id solummodo profecisse repperio, ut sciam quid esse non possum. Ex quo nihil mihi aliud sentio quam laborem tanta cordis contritione conferri, ut numquam scilicet desit materia lacrimarum nec tamen esse desinam quod esse non debeo. Et idcirco quid profuit didicisse

Brûlant d'un extrême désir de nous entretenir avec lui et de recevoir ses instructions, nous fîmes en sorte de l'aller voir. On était aux jours du Carême.

D'un ton qui respirait la tranquillité la plus parfaite, il nous fit diverses questions touchant la qualité de nos pensées et l'état de notre homme intérieur, et nous demanda quel profit nous avions retiré, pour la pureté de notre âme, d'un aussi long temps passé dans le désert.

Nous lui répondîmes en gémissant.

III. Lorsque vous faites le compte des années écoulées dans la solitude, vous conjecturez que nous devrions être parvenus à la perfection de l'homme intérieur. Hélas! tout l'avantage que nous en avons retiré, ç'a été de connaître le but dont nous restons éloignés de toute notre impuissance. Mais elles ne nous ont pas rendus tels que nous voudrions être. Science vaine, qui ne nous a pas établis dans la parfaite constance de pureté que nous désirons tant, non plus qu'elle n'a donné quelque solidité à nos pensées, mais qui n'a fait qu'accroître notre honte et notre confusion.

En toute profession, le but et le profit de l'étude et des efforts de chaque jour est de conduire de l'incertitude de l'apprentissage à la connaissance ferme et assurée. Ce qui, à l'origine, se voilait de doutes ou de complète ignorance commence de n'avoir plus de secrets; l'on avance d'un pas ferme, si je puis ainsi parler, dans la carrière que l'on a choisie; le travail se fait parfaitement et sans difficulté.

Or c'est tout le contraire qui m'arrive, à la recherche de la pureté de l'âme. Je ne vois pas que j'aie fait d'autre progrès que de savoir ce que je ne réussis pas à être. Par où il m'apparaît clairement que je n'ai de fruit d'une si grande contrition de cœur que ma peine. J'ai toujours autant sujet de verser des larmes, sans pourtant cesser d'être ce que je ne devrais pas. Qu'ai-je donc gagné à découvrir les cimes, si, les

quod summum est, si cognitum nequeat adprehendi? Nam cum directionem cordis ad destinata pertendere senserimus, insensibiliter mens inde reuoluta ad priores euagationes inpetu uehementiore prolabitur et ita cotidianis distentionibus occupata innumeris captiuitatibus incessanter abducitur, ut propemodum iam desperetur a nobis desiderata correctio et superflua haec obseruantia uideatur. Siquidem per momenta singula lubricis discursibus animus euagatus cum ad timorem dei uel contemplationem reducitur spiritalem, priusquam firmetur in ea, rursum fugacius euanescit, cumque eum uelut expergefacti deprehenderimus ab intentione proposita deuiasse atque ad illam theoriam unde discesserat reducetes uoluerimus eum tenacissima cordis intentione uelut quibusdam uinculis obligare, in ipso conatu nostro ocuis quam anguilla de recessibus mentis clabitur. Ob quam rem colidianis huiusmodi obseruationibus aestuantes nec tamen ex ipsis aliquod nostro cordi stabilitatis robur accessisse cernentes ad hanc opinionem fracti desperatione transducimur, ut non nostro iam, sed naturae uitio has animae peruagationes humano generi inesse credamus.

III. SERENVS : Periculosae praesumptionis est necdum rebus recte discussis nec certa ratione collecta de natura cuiuslibet rei praeproperè definire ac de consideratione fragilitatis suae capere coniecturam, non de statu et qualitate ipsius disciplinae uel de aliorum experientia proferre sententiam. Nec enim si quis nandi ignarus, sciens pondus corporis sui ferri aquarum liquore non posse, experimento suae uoluerit

voyant, je demeure impuissant à les gravir? Parfois, nous sentons que le regard de notre cœur se dirige à son objet; mais notre esprit glisse insensiblement de ces hauteurs, pour se précipiter avec une fougue plus emportée à ses divagations premières. Saisi par les soins distrayants qui se renouvellent chaque jour, il se voit conduire sans cesse en de lointaines captivités : si bien que nous désespérons presque de notre réforme, et que toute notre observance commence à nous paraître vaine et superflue. Si, des courses volages où il s'écarte à tout moment, nous le ramenons au sentiment de la crainte de Dieu et à la contemplation spirituelle : avant que nous ayons pu le fixer, il a disparu d'une fuite plus rapide. Comme éveillé d'un profond sommeil, nous apercevons qu'il a dévié du but que nous lui avons proposé; nous le rappelons à la contemplation dont il s'est éloigné; nous voudrions l'y enchaîner en quelque sorte par une application immuable du cœur; mais, au beau milieu de notre effort, il s'échappe des retraites profondes de l'âme plus vite qu'une anguille ne glisserait entre nos mains.

Ainsi, nos jours se passent à des luttes pénibles, sans voir pour cela que notre cœur soit devenu plus constant. Le découragement, à la fin, nous abat; et nous en venons à voir dans ces divagations moins un défaut qui nous serait personnel qu'un vice inhérent à la nature humaine.

IV. SERENVS. — C'est une dangereuse présomption de décider hâtivement de la nature des choses d'après un examen superficiel, et avant d'avoir acquis une vraie certitude; d'asseoir son jugement touchant une profession quelconque sur la considération de sa propre fragilité, au lieu de régler son sentiment sur ce qu'elle est en elle-même ou sur l'expérience d'autrui.

Je suppose un homme qui ne sache pas nager : parce qu'il voit que l'eau ne le peut porter, il part de cette expérience qu'il doit à son inhabileté, pour déci-

inperitiae definire neminem penitus posse liquidis elementis solida carne circumdatum sustineri, idcirco uera eius opinio iudicanda est, quam secundum experientiam suam uisus est protulisse, cum hoc non solum non esse impossibile, sed etiam perfacile ab aliis fieri ratione certissima et oculorum fide non dubia conprobetur. Νοὺς itaque, id est mens ἀεικίνητος καὶ πολυκίνητος definitur, id est semper mobilis et multum mobilis. Quod etiam in Sapientia quae dicitur Salomonis aliis uerbis ita describitur : καὶ γεῶδες σκῆνος βρίθει νοῦν πολυφρόντιδα, id est : *et terrenum habitaculum adgrauat mentem multa cogitantem*<sup>1</sup>. Haec igitur pro conditione naturae numquam potest otiosa consistere, sed necesse est eam, nisi prouisum habuerit ubi suos exerceat motus et in quibus iugiter occupetur, propria mobilitate discurrere et per omnia uolitare, donec longo exercitio usuque adsuefacta diuturno, quo uos in cassum dicitis laborare, experiatur et discat quas memoriae suae materias debeat praeparare, erga quas curcumagat indefessos uolatus et inmorandi robur adquirat, et ita praeualeat aduersus inimici suggestiones quibus distrahebatur extrudere atque in illo quem desiderat statu et qualitate durare. Non ergo hanc euagationem cordis nostri uel naturae humanae uel deo creatori eius debemus adscribere. Uera est enim scripturae sententia, quia *deus fecit hominem rectum : et ipsi quaesierunt cogitationes multas*<sup>2</sup>. A nobis ergo earum qualitas pendet, quia *cogitatio*, inquit, *bona scientibus eam adpropinquat, uir autem prudens inueniet eam*<sup>3</sup>. Quidquid enim ut inueniri possit nostrae prudentiae industriaeque sub-

1. Sap., 9, 15 (LXX).  
19, 7 (LXX).

2. Eccles., 7, 29 (LXX).

3. Prov.,

der qu'il est tout à fait impossible à un être de chair et d'os de se soutenir sur le liquide élément. Bien qu'il n'avance rien que de conforme à son expérience, nous ne tiendrons pas pour autant que son opinion soit véritable, alors que nous savons de la façon la plus certaine et par le témoignage non douteux de nos propres yeux que, loin de souffrir aucune impossibilité, nager est, au contraire, pour beaucoup d'autres la chose du monde la plus facile.

Pour ce qui est de l'esprit humain, νοὺς, il se définit ἀεικίνητος καὶ πολυκίνητος, c'est-à-dire qu'il est en proie à une perpétuelle et extrême mobilité. C'est la vérité qu'exprime aussi, bien qu'avec des termes différents, le livre de la *Sagesse* dite de Salomon : « Cette demeure terrestre accable l'esprit dans la multiplicité des soins qui l'agitent. » Sa nature est ainsi faite qu'il ne peut demeurer oisif. S'il n'a quelque sujet préparé d'avance sur lequel il puisse exercer sa mobile activité et dont il soit sans cesse occupé, sa naturelle légèreté l'emporte nécessairement à vagabonder, voletant de çà de là sur tout ce qui se rencontre. Ce n'est qu'à la longue que l'exercice et l'usage, où vous dites que vous avez perdu votre peine, lui feront connaître d'expérience les sujets qu'il doit préparer à sa mémoire, pour y revenir toujours, sans se lasser, et acquérir la force de s'y fixer. Ainsi se rendra-t-il capable de repousser les suggestions de l'ennemi qui le tiraient de toutes parts, et de demeurer constant dans l'état et les dispositions qu'il désire.

Cette dissipation de l'esprit ne doit donc pas être attribuée à notre nature ni à Dieu, son auteur. La parole de l'Écriture est véritable, que « Dieu a créé l'homme droit, mais que les hommes eux-mêmes se sont embarrassés dans une multitude de pensées. » Par conséquent, c'est de nous que dépend la qualité de nos pensées : « La bonne pensée, est-il dit, approche de ceux qui la connaissent, et l'homme prudent la trouvera. » Mais, dès lors qu'une chose est au pouvoir de notre prudence et de notre industrie, si nous

lectum est, si non fuerit inuentum, sine dubio nostrae desidiae uel imprudentiae, non naturae uitio reputandum est. Cui sensui Psalmista quoque congruit dicens : *beatus uir cuius est auxilium abs te, domine : ascensus in corde suo disposuit*<sup>4</sup>. Uidetis ergo in nostra ditione consistere, ut siue ascensus, id est pertinentes ad deum cogitationes, siue descensus, ad terrena scilicet et carnalia conruentes, in nostris cordibus disponamus. Quae si non in nostra potestate consisterent, nec Pharisaeos dominus increpasset : *quid cogitatis mala in cordibus uestris*<sup>5</sup>? Nec per prophetam praecipisset dicens : *auferite malum cogitationum uestRARUM ab oculis meis*<sup>6</sup>, et : *usque quo morabuntur in te cogitationes noxiae*<sup>7</sup>? Nec in die iudicii earum qualitas quemadmodum operum exigeretur a nobis, ita per Esaiam domino conminante : *ecce, inquit, ego uenio ut congregem opera et cogitationes eorum cum omnibus gentibus et linguis*<sup>8</sup>, sed ne condemnari quidem earum testimonio uel defendi in illo terribili atque metuendo examine secundum beati apostoli sententiam mereremur ita dicentis : *et inter se inuicem cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus, in die qua iudicabit deus occulta hominum secundum euangelium meum*<sup>9</sup>.

V. Huius ergo perfectae mentis figura per illum euangelicum centurionem pulcherrime designatur, cuius uirtus atque constantia, qua non quibuslibet ingruentibus cogitationibus abducebatur, sed pro suo iudicio uel admittebat bonas uel contrarias absque ulla difficultate pellebat, hac tropica significatione descripta est : *nam et ego homo sum sub potestate, habens sub me milites, et dico huic : uade, et uadit,*

4. Ps. 83, 6 (LXX).

5. Mt., 9, 4.

6. Is., 1, 16.

7. Jer., 4, 14.

8. Is., 66, 18.

9. Is., 2, 15-16.

n'y réussissons point, c'est sans aucun doute à notre inertie ou à notre imprudence qu'il le faut imputer, et non pas à un vice de la nature. Le psalmiste aussi s'accorde à ce sens, lorsqu'il dit : « Heureux l'homme qui attend de vous le secours, Seigneur : il a disposé dans son cœur des degrés pour monter. » Vous voyez donc qu'il est en notre puissance de disposer dans notre cœur, soit des degrés pour monter, c'est-à-dire les pensées qui atteignent jusqu'à Dieu, soit des degrés pour descendre, c'est-à-dire les pensées qui se précipitent vers les choses terrestres et charnelles. Si nous n'avions ce pouvoir, le Seigneur n'eût pas adressé ce reproche aux Pharisiens : « Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs ? » Il ne nous aurait pas fait cette recommandation par le ministère du prophète : « Otez de devant mes yeux la malice de vos pensées » ; et : « Jusques à quand demeureront-elles en toi, tes pensées funestes ? » La qualité de nos pensées ne serait pas non plus examinée, aussi bien que celle de nos œuvres, au jour du jugement, tandis que le Seigneur nous fait par Isaïe cette menace : « Voici que je viens, pour rassembler leurs œuvres et leurs pensées, avec toutes les nations et toutes les langues. » Leur témoignage, enfin, n'interviendrait pas en ce jugement terrible et redoutable, pour nous condamner ou nous défendre, selon cette parole du bienheureux Apôtre : « Leurs pensées, de part et d'autre, les accuseront ou les défendront, au jour que Dieu jugera les secrets des hommes d'après mon Évangile. »

V. Le centenier de l'Évangile nous est une très heureuse figure de l'âme élevée à cette perfection. De quelle vertu et constance il était, et comment, loin de se laisser emporter à toute pensée qui survenait, il faisait accueil aux bonnes et chassait sans aucune difficulté les mauvaises, selon le jugement de sa prudence, cette allégorie nous le représente : « Moi, qui suis sujet de l'obéissance, j'ai des soldats sous moi ; et

et alii : ueni, et uenit, et seruo meo : fac hoc, et facit<sup>10</sup>. Si igitur nos quoque uiriliter aduersus perturbationes et uitia dimicantes potuerimus ea ditioni nostrae discretionique subicere ac militantes in carne nostra extinguere passiones uel instabilem cogitationum nostrarum cohortem rationis imperio subiugare ac dominicae crucis salutari uexillo dirissimas aduersariarum potestatum turmas a terminis nostri pectoris propulsare, pro tantorum meritis triumphorum ad spiritalis huius centurionis ordinem prouehemur, quem in Exodo quoque per Moysen mystice legimus designatum : *constitue tibi χιλιάρχας, et centuriones, et quinquagenarios, et decanos*<sup>11</sup>. Et ita nos quoque dignitatis huius apice sublimati habebimus hanc imperandi potestatem atque uirtutem, qua non quibus nolimus cogitationibus abducamur, sed his quibus spiritaliter delectamur inmorari uel inhaerere possimus, malis quidem suggestionibus imperantes « abite » et abibunt : bonis uero dicemus « uenite » et uenient. Seruo quoque nostro, id est corpori ea quae castitatis uel continentiae sunt similiter iniungemus et sine ulla contradictione deseruiet, non iam suscitans nobis aduersos concupiscentiae stimulos, sed omnem exhibens spiritui famulatum. Huius centurionis qualia arma sint uel ad quae proeliorum exercitia praeparantur, audi beatum apostolum praedicantem : *arma, inquit, militiae nostrae non sunt carnalia, sed potentia deo*<sup>12</sup>. Dixit qualia sint, id est non carnalia nec infirma, sed spiritalia et potentia deo. Deinde ad quos sint exercenda conflictus consequenter insinuat : *ad destructionem munitionum, cogitationes purgantes et omnem altitudinem extollentem se aduersus scientiam dei, et captiuantes omnem intellectum in oboedien-*

je dis à l'un : Va, et il va; à l'autre : Viens, et il vient; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. »

Si, à notre tour, nous luttons virilement contre les mouvements déréglés de l'âme et contre les vices, et parvenons à les soumettre à notre autorité et discrétion; si, militant dans notre chair, nous pouvons éteindre les passions, réduire sous l'empire de la raison la troupe inconstante de nos pensées, et, par la vertu de la croix, étendard du salut, repousser des frontières de notre cœur les cruels bataillons des puissances aduerses : pour prix de si éclatants triomphes, nous nous verrons élever au rang de ce centenier spirituel, que Moïse aussi désigne mystiquement dans l'Exode : « Établis-toi des officiers pour commander à mille hommes, des centeniers, des cinquanteniers et des chefs de dizaine. »

Montés, comme lui, à cette dignité si haute, nous aurons le pouvoir et la force de commander : les pensées que nous ne voulons pas suivre ne nous entraîneront plus; mais il nous sera loisible de nous attacher avec fermeté à celles qui nous font goûter les délices de l'esprit. Aux suggestions mauvaises nous commanderons : Allez, et elles iront; aux bonnes nous dirons : Venez, et elles viendront. A notre corps, c'est-à-dire à notre serviteur, nous prescrirons de garder les lois de la chasteté et de l'abstinence, et il obéira sans regimber; nous ne le verrons plus susciter contre nous les aiguillons ennemis de la concupiscence, mais s'assujettir à servir l'esprit en toutes choses.

Quant aux armes du centenier spirituel, écoutez le bienheureux Apôtre vous dire quelles elles sont et pour quels combats destinées : « Les armes de notre milice ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu. » Voilà donc quelles elles sont : ni charnelles, ni infirmes, mais spirituelles et puissantes en Dieu. Et il indique conséquemment à quelles luttes il les faut employer : « Pour renverser les forteresses. Nous épurons les pensées et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, nous captivons toute intelligence sous

10. Mt., 8, 9.

11. Ex., 18, 21.

12. 2 Cor., 10, 4.

tiam Christi, et praeparati ulcisci omnem inoboedientiam, cum impleta fuerit primum uestra oboedientia<sup>13</sup>. Quae quoniam singillatim percurrere sicut necessarium, ita etiam alterius temporis est, armorum tantummodo uolo uobis genera proprietatesque patefacere, quibus nos quoque, si uolumus bella domini proeliari et inter centuriones euangelicos militare, accincti iugiter debemus incedere. *Sumite*, inquit, *scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignita restringere*<sup>14</sup>. Ergo fides est quae excipiens ardentissima libidinum tela metu futuri iudicii et caelestis regni credulitate mortificat. *Et lorica*, inquit, *caritatis*<sup>15</sup>. Ipsa nempe est quae uitalia pectoris nostri circumdans atque comuniens letalibus perturbationum obiecta uulneribus contrarios retundit ictus nec ad interiorem hominem nostrum iacula diaboli penetrare permittit : *omnia enim suffert, omnia patitur, omnia sustinet*<sup>16</sup>. *Et galeam spem salutis*<sup>17</sup>. Galea capitis est munimen. Quia ergo caput nostrum Christus est, debemus istud semper spe futurorum bonorum uelut inexpugnabili galea in cunctis temptationibus ac persecutionibus communire et principaliter fidem eius inlaesam atque integram custodire. Aliis enim membris truncatum quempiam, licet debilem, possibile tamen est utcumque superesse : sine capite uero nemini uel breuis uilae spatium propagatur. *Et gladium spiritus, quod est uerbum dei*<sup>18</sup>. *Penetrabilis namque est omni gladio ancipiti et pertingens usque ad diuisiones animae ac spiritus, compagum quoque et medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis*<sup>19</sup>, diuidens scilicet et abscidens quidquid

13. L. c., 4-6.

14. Eph., 6, 16.

15. 1 Thess., 5, 8.

16. 1 Cor., 13, 7.

17. 1 Thess., 5, 8.

18. Eph., 6, 17.

19. Hebr., 4, 12.

l'obéissance du Christ. Nous sommes aussi préparés, pour punir toute désobéissance, lorsque vous aurez satisfait d'abord à tout ce que l'obéissance exige de vous. »

Examiner en détail ces divers points serait chose bien nécessaire, mais qui trouvera place en un autre temps. Je voudrais seulement vous expliquer les genres et les propriétés des armes dont nous devons être constamment revêtus, si nous voulons combattre les combats du Seigneur et militer dans les rangs des centeniers évangéliques.

« Prenez, dit l'Apôtre, le bouclier de la foi, par où vous puissiez éteindre tous les traits enflammés du malin. » C'est donc la foi qui, recevant les traits enflammés des passions, les rend impuissants par la crainte du jugement futur et la croyance au céleste royaume.

« Et, poursuit l'Apôtre, la cuirasse de la charité. » C'est la charité, en effet, qui entoure et protège les parties vitales de notre cœur, s'oppose aux blessures mortelles qui nous viendraient des passions, repousse les coups ennemis et empêche les traits du démon de pénétrer jusqu'à notre homme intérieur, car « elle endure tout, elle supporte tout ».

« Et pour casque, l'espérance du salut. » Le casque garantit la tête. Or notre tête, à nous, c'est le Christ; et c'est ce chef que nous devons couvrir toujours, comme d'un casque inexpugnable, de l'espérance des biens futurs, parmi toutes les épreuves et les persécutions, gardant avant tout notre foi en lui entière et sans blessure. Amputé des autres membres, il est possible de conserver encore vaille que vaille une vie débile; mais sans la tête, plus un instant de vie.

« Et le glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu. » Car « elle est plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants, si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme de l'esprit, les jointures et les moelles, et elle discerne les pensées et les sentiments du cœur », séparant et

in nobis carnale terrenumue reppererit. Quibus armis quisque fuerit communitus, ab hostium semper telis ac populatione defensus non ut captius ac subditus ad hostilem cogitationum terram constrictus depraedantium uinculis abducelur nec audiet per prophetam : *quare inueteratus es in terra aliena*<sup>20</sup>? Sed tamquam triumphator ac uictor in illa qua uoluerit cogitationum regione consistet. Uis etiam ipsum robur ac fortitudinem centurionis huius, quibus haec arma quae praediximus non carnalia, sed potentia deo gestet, agnoscere? Audi ipsum regem uiros fortes ad spiritalem militiam congregantem, quo eos dilectu signet ac probet. *Infirmus, inquit, dicat, quia fortis sum ego*<sup>21</sup>, et : *qui patiens est, sit pugnator*<sup>22</sup>. Uidetis ergo bella domini proeliari nisi patientes infirmosque non posse, illa procul dubio infirmitate qua fundatus ille noster euangelicus centurio cum fiducia loquebatur : *cum enim infirmor, tunc potens sum*<sup>23</sup>, et iterum : *uirtus enim in infirmitate perficitur*<sup>24</sup>. De qua infirmitate unus prophetarum *et erit, inquit, qui infirmatur inter eos sicut domus Dauid*<sup>25</sup>. Patiens etiam haec bella proeliabitur, nempe illa patientia de qua dicitur : *patientia uobis necessaria est, ut uoluntatem dei facientes recipiatis remunerationem*<sup>26</sup>.

VI. Debere tamen ac posse nos domino cobraerere et experientia propria deprehendemus, si mortificatas uoluntates ac desideria mundi huius habeamus abs-cisa, et illorum auctoritate docebimur qui domino

20. Baruch, 3, 11.      21. Ioel, 3, 10 (LXX).      22. L. c., 11 (LXX).  
23. 2 Cor., 12, 10.      24. L. c., 9.      25. Zach., 12, 8 (LXX).  
26. Hebr., 10, 36.

retranchant tout ce qu'elle trouve en nous de charnel et de terrestre.

Quiconque se couvre de ces armes est à jamais défendu contre les traits et les ravages de l'ennemi. On ne le verra pas, chargé de chaînes par ses spoliateurs, conduire captif et esclave dans la terre hostile des pensées mauvaises. Il n'entendra point le reproche du prophète : « Pourquoi as-tu vieilli sur la terre étrangère ? » Mais, tel un triomphateur et un victorieux, il établira son séjour dans la région de pensées qu'il aura voulu.

Davantage, voulez-vous savoir l'énergie même et la force qui permettent au centenaire de porter les armes que nous venons de dire, non point charnelles, mais puissantes en Dieu ? Écoutez le roi lui-même assemblant les forts pour la milice spirituelle. Quelle marque détermine son choix et son approbation ? « Que le faible dise : Je suis fort », et : « Que celui qui est patient soit soldat. » Vous voyez donc qu'à moins d'être patient et faible, il est impossible de combattre les combats du Seigneur. Mais il s'agit sans aucun doute de cette faiblesse sur laquelle notre centenaire évangélique par excellence se fondait, pour s'écrier avec confiance : « Car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort », et : « C'est dans la faiblesse que la puissance (de Dieu) éclate tout entière. » De cette même faiblesse, l'un des prophètes disait : « Celui qui est le plus faible parmi eux sera comme la maison de David. » Celui-là aussi qui est patient combattra ces combats, de cette patience dont il est dit : « La patience vous est nécessaire, afin que, faisant la volonté de Dieu, vous obteniez les biens qui vous sont promis. »

VI. Notre propre expérience nous fera connaître à la fois le devoir avec la possibilité de rester intimement uni au Seigneur, si nous mortifions nos volontés et retranchons les désirs de ce monde. Mais nous en serons encore instruits par le témoignage de ceux qui

conloquentes fiducialiter dicunt : *adhaesit anima mea post te*<sup>27</sup>, et : *adhaesi testimoniis tuis domine*<sup>28</sup>, et : *mihi autem adhaerere deo bonum est*<sup>29</sup>, et : *qui adhaeret domino, unus spiritus est*<sup>30</sup>. Non ergo debemus his euagationibus animae fatigati ab hoc studio relaxari : *qui enim colit terram suam, saturabitur panibus : qui autem sectatur otium, replebitur paupertate*<sup>31</sup>. Nec ab intentione huius obseruantiae perniciosa desperatione frangamur, quia *in omni sollicito inest amplius. Nam qui suavis et sine dolore est, in egestate erit*<sup>32</sup>, et iterum : *uir in doloribus laborat sibi et uim facit perditioni suae*<sup>33</sup> : nec non etiam *regnum caelorum uim patitur, et uiolenti diripiunt illud*<sup>34</sup>. Nulla namque uirtus sine labore perficitur nec ulli possibile est ad istam quam cupitis stabilitatem mentis sine ingenti cordis contritione conscendere. *Homo enim labori nascitur. Qui ut in uirum perfectum*<sup>35</sup> possit occurrere, *in mensuram aetatis plenitudinis Christi*<sup>36</sup>, maiore eum necesse est intentione semper esse peruigilem iugique sollicitudine desudare. Ad cuius tamen mensurae plenitudinem nemo perueniet alias in futurum, nisi qui praemeditatus et inbutus ea fuerit in praesenti eamque adhuc in hoc saeculo positus praeparabit, Christique membrum petiosissimum designatus arram compaginis illius, per quam corpori eius ualeat copulari, in hac carne possederit, unum dumtaxat desiderans, unum sitiens, ad unum omnes non solum actus suos, uerum etiam cogitationes semper intendens, ut illud, quod in futurum dicitur de beata conuersatione sanctorum, iam subarratum teneat in praesenti, id est sit ei *deus omnia in omnibus*<sup>37</sup>.

27. Ps. 62, 9.

28. Ps. 118, 31.

29. Ps. 72, 28.

30. 1 Cor., 6, 17.

31. Prov. 28, 19.

32. Prov., 14, 23

(LXX).

33. Prov., 16, 26 (LXX).

34. Mt., 11, 12.

35. Job, 5, 7.

36. Eph., 4, 13.

37. 1 Cor., 15, 28.

lui disent avec confiance, dans un intime entretien : « Mon âme s'est attachée à vous », « Je me suis attaché, Seigneur, à vos témoignages », « Être uni au Seigneur, c'est pour moi le bonheur », « Qui s'unit au Seigneur est un même esprit avec lui ».

Ainsi, que les divagations de l'âme et la fatigue qu'elles engendrent ne nous fassent point abandonner ce saint exercice, car « celui qui cultive sa terre aura le pain en abondance, tandis que celui qui aime l'oïveté sera dans une profonde indigence ». Il ne faut pas davantage qu'un funeste désespoir brise notre application à suivre cette observance, parce que « quiconque prend de la peine connaîtra l'abondance, mais celui qui vit dans les douceurs et sans souffrance sera dans le dénuement », et encore : « L'homme parmi les douleurs travaille pour lui-même et empêche de force sa propre perte », enfin : « Le royaume des cieux est emporté de force, et les violents s'en emparent. » Sans labeur, nulle vertu ne s'achève; il n'est possible à personne de s'élever à la stabilité de pensée que vous convoitez sans une immense contrition de cœur. Car « l'homme naît pour le travail ». Pour « parvenir à l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ », il a besoin de veiller toujours avec une application extrême, de déployer toute son énergie dans une sollicitude qui ne connaisse point de relâche. Personne ne parviendra, dans la vie future, à cette mesure pleine, hors celui qui, dès la vie présente, en aura nourri d'avance et rempli sa pensée; qui, demeurant encore en ce siècle, en aura pris quelque avant-goût; qui, marqué pour un membre très précieux du Christ, possédera, même en cette chair mortelle, les arrhes de l'union qui l'attachera un jour au corps du Seigneur; n'ayant qu'un désir, qu'une soif; dirigeant tous ses actes, plus encore, toutes ses pensées vers un but unique : tenir en gage dès ici-bas ce qui est dit, pour l'éternité, de la bienheureuse vie des saints, et que pour lui se réalise la parole de l'Apôtre : « Dieu tout en tous. »

VII. GERMANVS : Posset forsitan haec uolubilitas mentis aliquatenus coherceri, si eam non tantus aduersariorum numerus circumuallans ad ea quae non uult, immo quo illam suae quoque naturae mobilitas rapit, indesinenter inpelleret. Quam cum tam innumerabiles, tam potentes tamque terribiles circumagant inimici, resisti illis ab hac praesertim fragili carne impossibile crederemus, nisi ad hanc opinionem uestris sententiis uelut caelestibus animaremur oraculis.

VIII. SERENVS : Aduersarios quidem nobis iugiter insidiari, quicumque interioris hominis experti sunt pugnas, dubitare non possunt. Sed ita dicimus hos nostris profectibus aduersari, ut eos tantummodo in-centores malorum, non etiam impulsores esse credamus. Ceterum nullus hominum posset omnino uitare peccatum quodcumque illi cordibus nostris inurere uoluissent, si eis quemadmodum ad suggerendum, ita et ad conpellendum facultas uiolenta subpeteret. Quamobrem sicut in illis est instigationis copia, ita in nobis uirtus respuendi siue adquiescendi libertas est adtributa. Quorum tamen potentiam et inpugnationes si pertimescimus, etiam protectiones atque adiutoria dei e contrario conferamus, de quo dicitur : *maior enim qui in nobis est quam qui in hoc mundo*<sup>38</sup>. Cuius auxilia multo uehementiore militant uirtute pro nobis quam aduersus nos illorum multitudo confligit. Nam bonarum rerum non tantum suggestor, sed etiam fautor atque impulsor est deus, ita ut nonnumquam nos etiam inuitos et ignorantes adtrahat ad salutem. Constat ergo neminem posse a diabolo decipi nisi illum, qui praebere ei maluerit suae uoluntatis adsensum. Quod Ecclesiastes his uerbis euidenter

38. 1 Ioh., 4. 4.

VII. GERMAIN. — Peut-être serait-il possible de contenir cette mobilité de l'âme, si celle-ci n'était assiégée par un si grand nombre d'aduersaires, qui la poussent incessamment à ce qu'elle ne veut pas, ou plutôt à ce vers quoi l'entraîne déjà la mobilité de sa propre nature. Entourée d'ennemis à ce point innombrables, si puissants et si terribles, nous ne pourrions croire que la résistance lui fût possible, surtout en cette chair fragile, si vos paroles, comme autant d'oracles divins, ne nous animaient à cette confiance.

VIII. SERENUS. — Il est vrai, nous avons des aduersaires toujours occupés à nous tendre des pièges : quiconque a éprouvé les combats de l'homme intérieur n'en saurait douter. Mais nous disons que c'est seulement en nous excitant au mal qu'ils s'opposent à nos progrès, et l'on ne doit pas croire qu'ils nous y déterminent effectivement. Il n'est pas un homme qui ne pût éviter le péché, de quelque nature qu'il fût, qu'il leur plairait de nous imprimer comme un feu dans le cœur, si, ayant la faculté de nous le suggérer, ils possédaient de la même manière celle de nous y contraindre. Comme ils ont reçu le pouvoir de nous tenter, la force nous a été donnée de rejeter leurs suggestions, et la liberté d'y acquiescer.

Que si néanmoins leur puissance et leurs attaques nous inspirent l'épouvante, mettons en regard la protection et l'aide de Dieu, de qui il est dit : « Celui qui est en nous est plus grand que celui qui est dans le monde. » Son secours combat pour nous avec une bien autre puissance que contre nous la multitude des démons. Il ne se contente pas, lui, de nous suggérer le bien, il nous seconde, il nous pousse. Parfois même, c'est à notre insu ou malgré nous qu'il nous attire au salut.

C'est donc une vérité très certaine que l'on n'est point séduit par le démon, à moins de lui donner, par un libre choix, le consentement de sa volonté. L'*Ecclesiaste* l'exprime évidemment par ces paroles :

expressit : *quia enim non fit contradictio ab his qui faciunt malum cito, ideo repletum est cor filiorum hominis in ipsis ut faciant mala*<sup>39</sup>. Ergo manifestum est hinc unumquemque delinquere, quod ingruentibus cogitationibus pravis non eis confestim repulsam contradictionis obiciat. Nam *resistite, inquit, ei, et fugiet a uobis*<sup>40</sup>.

VIII. GERMANVS : Quod istud, quaeso, est animae cum istis spiritibus nequam tam indiscretum permixtumque consortium, quo sic eidem non dicam iungi, sed uniri possint, ut et adloqui eam insensibiliter et inseri atque inspirare illi quaecumque uoluerint et ad ea quae placuerit eam ualeant instigare eiusque cogitationes ac motus uideant atque perlustrent, tantaeque inter ipsos ac mentem unitas fiat, ut sine dei gratia, quid ex illorum incitamento, quid ex nostra uoluntate procedat, discerni pene non possit?

X. SERENVS : Non mirum est posse spiritum spiritui insensibiliter coniugari et occultam suadendi uim ad ea quae libita fuerint exercere. Est enim inter eos sicut inter homines quaedam substantiae similitudo atque cognatio, siquidem definitio, quae de natura animae adsumitur, etiam illorum substantiae similiter coaptetur. Altrinsecus uero eos sibi inseri uel uniri, ita ut capax alter alterius esse possit, omnimodis impossibile est. Hoc namque solummodo deitati, quae sola incorporea simplexque natura est, rectissime tribuitur.

XI. GERMANVS : Huic rationi satis arbitramur esse contrarium illud quod uidemus in adrepticis fieri, cum adflati spiritibus inmundis loquuntur et agunt ea quae nesciunt. Quomodo ergo animas eorum spiritibus illis non credamus uniri, quorum illas uide-

39. Eccles., 8, 11 (lxxx).

40. Iac., 4, 7.

« C'est parce que l'on ne contredit pas ceux qui font le mal que le cœur des enfants des hommes se remplit des pensées du crime. » Il est par là manifeste que chacun pèche, parce que, aux pensées perverses qui font irruption en lui, il n'oppose pas sur-le-champ l'obstacle de son refus. « Résistez-lui, est-il dit, et il s'enfuira de vous. »

IX. GERMAIN. — Quelle est donc, je vous prie, la communauté de l'âme avec les esprits du mal, si étroite, si intime, qu'ils puissent, je ne dirai pas se joindre, mais s'unir à elle? Car ils lui parlent d'une manière insensible, se glissent en elle, lui inspirent tout ce qu'ils veulent, l'excitent à tel acte qu'il leur plaît, voient et connaissent par le détail ses pensées et ses mouvements; et telle est enfin l'unité qui existe entre eux et notre esprit qu'il est quasi impossible, sans une grâce de Dieu, de discerner ce qui procède de leurs excitations et ce qui est de notre volonté.

X. SERENUS. — Il n'est pas étonnant qu'un esprit puisse se joindre insensiblement à un autre esprit, et exercer sur lui, pour les fins qu'il lui plaît, une force secrète de persuasion. Entre eux, comme entre les hommes, il y a similitude de nature et parenté. La preuve en est que la définition que l'on donne de l'essence de l'âme convient semblablement à la leur. Mais de se pénétrer et de s'unir mutuellement, au point que l'un contienne l'autre, c'est chose qui leur est absolument impossible. Cette prérogative n'est attribuée justement qu'à la Divinité, parce que seule elle est une nature incorporelle et simple.

XI. GERMAIN. — Le raisonnement nous paraît en contradiction avec ce que nous voyons se passer chez les possédés, qui, sous l'influence des esprits immondes, disent et font des choses dont ils n'ont pas la connaissance. Comment ne pas croire que leur âme soit unie à ces esprits, lorsque nous la voyons devenue

mus uelut organum factas et derelicto naturali statu ad illorum motus adfectusque transire, ita ut iam non suas, sed illorum uoces et gestus uoluntatesque deprimant?

XII. SERENVS : Praedictae definitioni nostrae non est contrarium id quod dicitur in energumenis fieri, cum spiritibus inmundis adrepli loquuntur uel agunt ea quae nolunt uel quod ea quae ignorant proferre coguntur. Non enim uno modo istam eos infusionem spirituum sustinere certissimum est. Quidam enim sic afflantur, ut nequaquam ea quae gerunt uel loquuntur intellegant, quidam uero norunt et postea recordantur. Quod fieri per infusionem spiritus inmundi non ita putandum est, ut in animae ipsius penetrans substantiam et uelut unius ei et quodammodo indutus ea sermones ac uerba per os patientis emitat. Nullo namque modo istud ab eis fieri posse credendum est. Nec enim per aliquam animae deminutionem, sed per corporis debilitatem hoc euenire manifesta ratione deprehenditur, cum scilicet in illis membris in quibus uigor animae continetur inmundus spiritus insidens eisque inportabile atque inmensum pondus inponens obscuritate teterrima intellectuales eius obruit atque intercipit sensus. Quod nonnumquam etiam uini febrisque uitio seu nimii frigoris aliisque ualitudinibus extrinsecus superuenientibus uidemus accidere. Quod ne beato Iob diabolus, qui carnis eius acceperat potestatem, moliretur inferre, praecepto domini prohibetur dicentis : *ecce trado eum in manus tuas, tantum animam eius custodi*<sup>41</sup>, id est tantummodo amentem eum ne facias debilitato animae domicilio et obruas intellectum ac sapientiam

41. Iob, 2, 6 (LXX).

en quelque sorte leur instrument, et quitter son état naturel pour épouser leurs passions et leurs sentiments, au point que paroles, gestes et volontés soient d'eux désormais, et non plus d'elle ?

XII. SERENUS. — Non, notre précédente affirmation n'est pas contredite par ce que vous racontez des énergumènes, qui, saisis par les esprits immondes, disent ou font ce qu'ils ne veulent pas, ou sont contraints de proférer des choses qu'ils ignorent. L'influence des esprits sur eux ne s'exerce pas selon un mode unique, cela est très certain. Il se trouve des possédés qui n'ont aucune connaissance de ce qu'ils font ou de ce qu'ils disent; mais d'autres en ont conscience, et s'en souviennent par après.

Ne pensez pas, au reste, que ces phénomènes soient dus à une infiltration telle de l'esprit immonde qu'il pénètre dans la substance même de l'âme, et ne faisant, pour ainsi dire, plus qu'un avec elle, la revêtant en quelque manière, profère lui-même des discours et des paroles par la bouche du patient. Il ne faut croire en aucune façon qu'ils aient cette puissance. Ce n'est point par amoindrissement de l'âme, mais par un affaiblissement du corps que ces choses arrivent, comme un raisonnement évident nous le fera saisir. L'esprit immonde, en effet, s'emparant des membres où réside la vigueur de l'âme et les accablant d'un poids insupportable, noie et étouffe dans les plus épaisses ténèbres les puissances intellectuelles. Nous voyons d'ailleurs que le vin, la fièvre, un froid excessif et d'autres infirmités qui nous viennent du dehors occasionnent de semblables accidents. C'est là ce qu'un précepte du Seigneur interdit au démon d'entreprendre contre le bienheureux Job, après qu'il a reçu puissance sur son corps : « Je le livre entre tes mains, lui dit le Seigneur, mais respecte son âme »; c'est-à-dire je défends seulement que tu le jettes dans l'égarément, en débilitant l'organe qui est le siège de l'âme, et que tu obscurcisses, tandis qu'il te résistera,

resistentis, principali scilicet cordis eius tuo pondere praefocato.

XIII. Nec enim si crassae huic solidaeque materiae, id est carni, spiritus admiscetur, quod fieri facillime potest, ideoque et animae quae itidem spiritus est ita uniri posse creditur, ut eam quoque similiter suae naturae reddat capacem. Quod soli est possibile trinitati, quae sic uniuersae intellectualis naturae efficitur penetratrix, ut non solum circumplecti eam atque ambire, sed etiam inlabi ei et uelut incorporea corpori possit infundi<sup>42</sup>. Licet enim pronuntiemus nonnullas esse spirituales naturas, ut sunt angeli, archangeli ceteraeque uirtutes, ipsa quoque anima nostra uel certe aër iste subtilis, tamen incorporeae nullatenus aestimandae sunt. Habent enim secundum se corpus quo subsistunt, licet multo tenuius quam nostra sunt corpora, secundum apostoli sententiam ita dicentis : *et corpora caelestia, et corpora terrestria*<sup>43</sup>, et iterum : *seminatur corpus animale, surgit corpus spiritale*<sup>44</sup>. Quibus manifeste colligitur nihil esse incorporeum nisi deum solum, et ideoque ipsi tantummodo posse penetrabiles omnes spirituales atque intellectuales esse substantias, eo quod solus et totus et ubique et in omnibus sit, ita ut et cogitationes hominum et internos motus atque adyla mentis uniuersa inspiciat atque perlustret. De ipso siquidem solo pronuntiauit beatus apostolus dicens : *uiuus est enim sermo dei et efficax*

<sup>42</sup>. Cf. Claudian Mamert, ed. A. Engelbrecht, pp. 9 sq.

<sup>43</sup>. 1 Cor., 15, 40.

<sup>44</sup>. I. c., 44.

son intelligence et son jugement, en étouffant de ton poids la partie principale de son cœur.

XIII<sup>1</sup>. Un esprit peut imprégner une matière épaisse et massive comme est notre chair : rien n'est plus facile. Mais on ne croira pas pour autant qu'il puisse également s'unir à l'âme, qui est esprit comme lui, de manière qu'ils soient réciproquement l'un dans l'autre. Ceci n'est au pouvoir que de la seule Trinité, qui pénètre tellement les natures intellectuelles que non seulement elle les embrasse et les enveloppe, mais s'écoule et se répand en elles, comme dans un corps une essence incorporelle.

Nous disons, il est vrai, qu'il existe des natures spirituelles, comme sont les anges, les archanges et les autres vertus célestes, notre âme aussi et l'air subtil; mais il ne faut pas croire qu'elles soient incorporelles. Elles ont à elles un corps par lequel elles subsistent, bien que beaucoup plus subtil que le nôtre, ainsi qu'en témoigne la parole de l'Apôtre : « Il est des corps célestes et des corps terrestres »; « Il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel<sup>2</sup>. » D'où l'on conclut manifestement que rien n'est incorporel que Dieu; qu'à lui seul, par suite, sont pénétrables toutes les substances spirituelles et intellectuelles, parce que seul il est tout entier partout et en tout, de sorte qu'il plonge et promène ses regards sur les pensées de l'homme, ses mouvements intérieurs, et jusque dans le fond le plus mystérieux de son âme. C'est de lui seul, en effet, que le bienheureux Apôtre pro-

1. L'opinion développée dans ce chapitre, indiquée déjà à la fin du chapitre x, touchant la nature des anges et des démons, n'est point particulière aux *Conférences*, et plusieurs Pères l'ont partagée; saint Bonaventure encore et Duns Scot ne croient-ils pas les anges composés de matière et de forme, tout en les disant incorporels? Mais elle a été complètement abandonnée par la suite, et à bon droit. Plusieurs ont pensé cependant que les anciens avaient entendu affirmer seulement que Dieu seul est parfaitement simple, et que tout autre esprit, nécessairement composé d'essence et d'être, de puissance et d'acte, de substance et d'accidents, paraît matériel au prix de lui.

2. Le premier de ces textes oppose simplement les astres aux corps terrestres; le second, l'état de notre corps glorifié à son état actuel.

*et acutior super omnem gladium ancipitem et pertinens usque ad diuisiones animae ac spiritus, compagum quoque ac medullarum, et discretior cogitationum et intentionum cordis : et non est creatura inuisibilis in conspectu eius, omnia autem nuda et aperta sunt oculis eius*<sup>45</sup>. Et beatus Dauid qui fingit, inquit, *singillatim corda eorum*<sup>46</sup>, et iterum : *ipse enim nouit occulta cordis*<sup>47</sup>. Iob quoque : *qui solus nosti corda hominum*<sup>48</sup>.

XIII. GERMANVS : Hac ratione qua dicis ne cogitationes quidem nostras intueri isti spiritus possunt. Quod existimari ualde putamus absurdum dicente scriptura : *si spiritus potestatem habentis ascenderit super te*<sup>49</sup>, et iterum : *cum diabolus misisset in cor Simonis Scariotae ut traderet dominum*<sup>50</sup>. Qui ergo credi potest non patere eis cogitationes nostras, quarum seminarium pro parte maxima ipsis inmittentibus atque instigantibus sentimus oboriri ?

XV. SERENVS : Nulli dubium est quod possint spiritus inmundi cogitationum nostrarum attingere qualitates, sed indiciis eas sensibilibus forinsecus colligentes, id est aut ex nostris dispositionibus aut ex uerbis et studiis in quae propensius nos perspexerint inclinari. Ceterum illas quae necdum de internis animae prodierunt adire omnino non possunt. Ipsas quoque cogitationes quas ingerunt, utrum susceptae uel quemadmodum susceptae sint non per ipsius animae naturam, id est per illum interiorem motum in medullis ut ita dixerim ipsius latitantem, sed ex motibus atque indiciis exterioris hominis deprehendunt. Ut

45. Hebr., 4, 12-13. 46. Ps. 32, 15. 47. Ps. 43, 22.  
48. 2 Paral., 6, 30. 49. Eccl., 10, 4. 50. Ioh.,  
13, 2.

nonce : « Car elle est vivante, la parole de Dieu, et efficace, plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants, si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme de l'esprit, les jointures et les moelles; et elle discerne les pensées et les sentiments du cœur. Aussi, nulle créature n'est cachée devant Dieu, mais tout est à nu et à découvert devant ses yeux. » Le bienheureux David dit aussi : « Lui qui forme leur cœur à chacun en particulier », et de nouveau : « Car il connaît les secrets du cœur. » Et Job, à son tour : « Vous seul connaissez les cœurs des hommes<sup>1</sup>. »

XIV. GERMAIN. — Si l'on en croit vos raisons, ces esprits ne peuvent observer même nos pensées. Mais cette opinion nous semble tout à fait déraisonnable, alors que l'Écriture dit : « Si l'esprit du puissant se soulève contre toi<sup>2</sup> », et : « Comme déjà le diable avait mis au cœur de Judas, fils de Simon l'Isariote, le dessein de le livrer. » Le moyen de croire que nos pensées ne leur sont point visibles, quand nous sentons que c'est, pour une très grande part, à leur instigation et par leur fait qu'elles naissent en nous ?

XV. SERENUS. — Personne ne doute que les esprits immondes ne puissent connaître la nature de nos pensées; mais c'est du dehors par un raisonnement fondé sur des indices sensibles, tels que nos dispositions, les paroles que nous disons, et les occupations où ils remarquent que nous avons plus de pente. Mais pour celles qui ne sont pas encore sorties du sanctuaire de l'âme, elles leur demeurent entièrement inaccessibles.

Si les pensées mêmes qu'ils suggèrent sont accueillies et comment, ce n'est point par l'essence même de l'âme qu'ils le connaissent, c'est-à-dire par le mouvement intérieur, caché, pour ainsi dire, dans ses moelles, mais par les mouvements de l'homme extérieur et les indices qu'il fait paraître. C'est, par exemple, la

1. Ce texte n'est pas de Job, mais de 2 Paral., 6, 30.

2. Ce texte a été cité dans la première conférence, 19, 3, avec le sens obvie, qui est aussi le vrai.

puta cum suggesserint gastrimargiam, si uiderint monachum oculos ad fenestram aut ad solem curiosius erexisse uel de hora sollicitius inquisisse, cognoscunt desiderium gulae fuisse susceptum. Si fornicationem ingerentes senserint eum patienter telum libidinis suscepisse seu uiderint carne conmotum aut certe non ut oportuit aduersum suggestionis immundae suspirasse lasciuiam, intellegunt in penetralibus animae libidinis iaculum fuisse defixum. Si incitamenta tristitiae, si irae, si furoris admouerint, utrumnam cordi insederint gestu corporis et sensibili conmotione dinoscunt, cum scilicet eum uel infremuisse tacitum uel cum quadam pallore aut rubore mutasse, et ita subtiliter quisnam cui sit deditus uitio deprehendunt. Illo namque unumquemque nostrum delectari certa ratione cognoscunt, ad cuius instigationem mox quodam nutu uel motu corporis consensum conuentiamque ab eo praestitam fuisse peruiderint. Quae ab illis aëreis uirtutibus ita deprehendi non mirum est, cum hoc a prudentibus quoque uiris saepissime fieri uideamus, ut scilicet interioris hominis statum de figura et uultu seu qualitate exterioris agnoscant. Quanto ergo certius haec ab his poterunt deprehendi, quos utique, ut spiritalis naturae, multo subtiliores ac sagaciores hominibus esse non dubium est.

XVI. Quemadmodum enim nonnulli latronum in his domibus quas furtim adgredi cupiunt occultas hominum solent explorare substantias, qui per tetras noctis tenebras cauta spargentes manu minutias arenarum reconditas opes, quas uisu peruidere non possunt, tinnitu quodam ad earum lapsum respondente

gourmandise qu'ils ont suggérée : s'ils voient le moine lever vers la fenêtre ou du côté du soleil des regards soucieux, ou s'enquérir de l'heure avec empressement, ils connaissent à ce signe que le désir de la gourmandise a trouvé accueil. Ou bien c'est la fornication : s'ils s'aperçoivent que le moine a reçu sans révolte le trait de la passion, s'ils voient la chair émue ou que l'on n'a pas soupiré, comme il aurait fallu le faire, contre le libertinage de la suggestion impure, ils comprennent que le dard du plaisir mauvais s'est fixé dans l'intime de l'âme. Pour les tentations de tristesse, de colère, de fureur, c'est aussi aux mouvements du corps et à l'émotion sensible qu'ils discernent si elles ont pénétré dans le cœur, à un frémissement muet, un soupir indigné, un changement de visage, pâleur ou rougeur. Tels sont les moyens par où leur intelligence subtile discerne qui est adonné au vice, et à quel vice. Pour chacun de nous, ils connaissent de façon certaine que celui-là nous plaît qui, à la première amorce, détermine dans le corps un geste, un mouvement, signe infailible pour eux qu'il a obtenu notre acquiescement et notre complicité.

Au reste, cette pénétration chez les puissances de l'air n'a rien de surprenant, lorsque nous voyons les hommes perspicaces en faire preuve aussi très souvent, et reconnaître, à l'aspect, au visage, à la manière d'être de l'homme extérieur, l'état de l'homme intérieur. Combien les démons le pourront-ils faire plus sûrement, étant sans aucun doute, par leur nature spirituelle, beaucoup plus subtiles et sagaces que les hommes!

XVI. Il est de certains voleurs qui ont coutume d'explorer, dans les maisons qu'ils désirent dévaliser sans bruit, les objets que l'obscurité leur dérobe. Au milieu des épaisses ténèbres de la nuit, ils jettent d'une main prudente, un sable très fin, et devinent les trésors cachés que leurs yeux ne peuvent apercevoir, au tintement particulier qu'ils rendent; le son

deprehendunt, et sic ad certissimam rei uel metalli cuiusque notitiam quadam elicite uocis prodicione perueniunt, ita hi quoque, ut thesaurum nostri cordis explorent, uelut arenas quasdam suggestiones nobis noxias inspergentes cum secundum illarum qualitatem adfectum corporeum uiderint emersisse, uelut quodam de intimis conclauibus prodeunte tinnitu quid sit reconditum in adytis interioris hominis recognoscunt.

XVII. Hoc tamen nosse debemus non omnes daemones uniuersas hominibus inurere passiones, sed unicuique uitio certos spiritus incubare et alios quidem inmunditiis ac libidinum sordibus oblectari, alios blasphemis, alios irae furorique peculiarius imminere, alios pasci tristitia, alios cenedoxia superbiaque mulceri et unumquemque illud uitium humanis cordibus quo ipse gaudet inserere, sed nec cunctos pariter suas ingerere prauitates, sed uicissim, prout temporis uel loci uel suscipientis oportunitas prouocauerit.

XVIII. GERMANVS : Ergo credendum est inter eos ordinatam et ut ita dixerim disciplinatam esse nequitiam, ut quidam uicissitudinis ab eis ordo seruetur ac rationabilis geratur inpugnationis incursio, cum constet nec modum nec rationem nisi inter honos atque honestos posse subsistere secundum illam scripturae sententiam : *quaeres sapientiam apud malos et non inuenies*<sup>51</sup>, et : *inimici nostri insensati*<sup>52</sup>, illud etiam : *non est sapientia, non est fortitudo nec est consilium apud inpios*<sup>53</sup> ?

XVIII. SERENVS : Non esse inter malos perpetuam in omnibus consensionem nec posse perfectam stare concordiam etiam in illis ipsis uitiiis quibus communi-

51. Prov., 14, 6 (LXX).  
21, 30 (LXX).

52. Dou., 32, 31 (LXX).

53. Prov.

obtenue leur permet de connaître de la façon la plus certaine les objets et les métaux divers.

Les démons aussi, pour explorer les trésors de notre cœur, jettent le sable fin de leurs suggestions mauvaises; et le retentissement que, selon les cas, ils perçoivent dans notre sensibilité, comme un tintement qui sortirait du plus profond d'une chambre, leur donne à connaître ce qui est caché au secret sanctuaire de l'homme intérieur.

XVII. Mais nous devons savoir cependant que chacun des démons n'insuffle pas tous les vices aux hommes. Chaque vice a les siens qui le cultivent spécialement. Les uns se plaisent aux impuretés et aux fanges de la passion; d'autres s'appliquent plus particulièrement aux blasphèmes, d'autres à la colère et aux furieux transports. Ceux-ci se repaissent de tristesse, ceux-là sont captivés par la vaine gloire et l'orgueil. Chacun d'eux cherche à faire pénétrer dans le cœur des hommes le vice où il trouve lui-même sa joie. Cependant, ils ne versent pas tous à la fois leurs poisons, mais tour à tour, selon que le temps, le lieu ou les dispositions du sujet les y invitent.

XVIII. GERMAIN. — Il faudra donc croire qu'il y ait de l'ordre et de la discipline dans leur perversité, qu'ils aient un rang qu'ils observent, et que leurs attaques se développent suivant un ordre déterminé par la raison. Il est néanmoins constant que la mesure ni la raison ne sauraient subsister qu'avec le bien et la vertu; l'Écriture le dit : « Vous chercherez la sagesse auprès des méchants, mais ne la trouverez pas », et : « Nos ennemis sont insensés », ou encore : « Il n'est point de sagesse, il n'est point de force, il n'est point de conseil chez les impies. »

XIX. SERENUS. — Non, il n'existe point entre les méchants d'accord durable et s'étendant à tout sujet; il n'y peut régner une harmonie parfaite pour les

ter oblectantur certa definitio est. Numquam enim poterit, quemadmodum dixistis, in rebus indisciplinatis disciplina modusque seruari. In nonnullis tamen, ubi scilicet uel operationis communio uel necessitas exigit seu cuiusdam lucri inuitat consortium, necesse est eos temporalem commodare consensum. Quod esse in hac militia nequitiae spiritalis manifestissime peruidemus, ut non solum tempora inter se uicissitudinesque custodiant, sed etiam locis quibusdam specialiter inhaerere eaque iugiter obsidere noscantur. Nam quia necesse sit eos inmutatis temptationibus certisque uitiis atque temporibus exerere inpugnationes suas, hinc liquido conprobamus, quia nullus potest simul cenodoxiae uanitate deludi et concupiscentia fornicationis exuri, nec potest tumida inflari elatione superbiae spiritalis et carnalis gastrimargiae pariter humilitate submitti. Nec potest quis cachinnis fatuis risuque dissolui et iracundiae sub eodem tempore stimulis incitari seu certe edacis tristitiae maerore suppleri, sed necesse est unumquemque spiritum ita singillatim inpugnationem mentis adripere, ut cum aut uictus abscesserit, alii eam spiritui cedat acrius inpugnandam, aut certe si uictor extiterit, alteri nihilominus tradat similiter inludendam.

XX. Illud etiam nequaquam ignorare debemus non esse omnes eiusdem ferocitatis ac desiderii, sed ne unius quidem fortitudinis atque nequitiae, et incipientibus quidem atque infirmis non nisi infirmiores spiritus in certamine comparari et his nequitiiis spiritalibus superatis gradatim semper aduersus athletam Christi robustior pugna succedit. Pro comparatione siquidem uirium ac profectus humani etiam difficultas conluctationis augetur. Nullo etenim modo quilibet sanctorum sufficeret talium tantorumque hostium sufferre nequitiam uel insidiis eorum posset occur-

vices mêmes où ils trouvent leur commune joie : c'est là une proposition certaine. Jamais, vous l'avez dit, la discipline et l'ordre ne pourront être observés dans le désordre. En certains cas cependant, lorsqu'une action commune ou la nécessité l'exigent, que la communauté d'intérêts y invite, force est bien aux méchants de s'entendre pour un temps.

Tel est l'accord que nous voyons clairement dans la milice des esprits du mal. Non seulement ils observent entre eux les temps et l'ordre de succession, mais ils sont connus pour s'attacher à certains lieux spécialement et pour en faire leur habituel séjour. La preuve évidente qu'ils sont obligés de varier les tentations, et qu'ils ont, pour produire leurs attaques, des vices et des moments déterminés, c'est qu'il est impossible d'être en même temps le jouet de la vaine gloire et de brûler de feux impurs, de s'enfler d'orgueil spirituel et de s'abaisser à la gourmandise, de se répandre en grands éclats d'un rire sot et lâché et de tressaillir sous les aiguillons de la colère ou de sombrer dans une tristesse dissolvante. Il est donc nécessaire que chaque démon ait son tour, pour donner l'assaut à l'âme. Vaincu et forcé à la retraite, il cède la place à un autre, qui l'attaquera plus violemment; vainqueur, il la livre néanmoins à un second, qui se jouera d'elle pareillement.

XX. Nous ne devons pas ignorer non plus que les démons ne sont pas tous également féroces ni passionnés, tous de même force et de même malice.

Les commençants et les faibles ne sont mis aux prises qu'avec les moins puissants. C'est seulement lorsqu'il a triomphé de ces premiers adversaires que l'athlète du Christ doit graduellement affronter de plus rudes batailles. Les difficultés de la lutte augmentent en proportion de nos forces et de nos progrès.

Aussi bien n'est-il personne parmi les saints, quel qu'il soit, qui pût soutenir la malice de tels et de si nombreux ennemis, affronter leurs embûches, sup-

rere, sed ne crudelitatem quidem ac saeuitiam sustinere, si non certamini nostro clementissimus arbiter atque agonotheta praesidens Christus et exaequaret conluctantium uires et inmoderatos eorum repelleret ac refrenaret incursus faceretque cum temptatione et exitum, ut sustinere possimus<sup>54</sup>.

XXI. Hanc autem illos conluctationem non sine suo credimus labore conficere. Habent namque etiam ipsi in suo conflictu quandam anxietatem atque tristitiam et maxime cum fuerint ualidioribus aemulis, id est uiris sanctis perfectisque congressi. Alioquin iam non conflictus nec conluctatio, sed simplex tantum et ut ita dixerim segura illis esset hominum adtributa deceptio. Et quomodo staret illud apostoli quod dicit : *non est nobis conluctatio aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus principatus, aduersus potestates, aduersus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritalia nequitiarum in caelestibus*<sup>55</sup>? Illud quoque : *sic pugno non quasi aërem uerberans*<sup>56</sup>, et iterum : *bonum agonem certavi*<sup>57</sup>. Ubi enim agon dicitur et certamen et pugna, necesse est ut utrimque sudor et labor ac sollicitudo subeat et aequaliter illos uel super deiectione maneat dolor atque confusio uel de uictoria gaudium consequatur. Ubi uero alio cum sudore luctante alius cum otio ac securitate configit et ad deiciendum aemulum sola pro uiribus utitur uoluntate, non pugna dicenda est nec conluctatio neque certamen, sed iniqua quaedam et inrationabilis obpugnationis impressio. Sed plane laborant et ipsi non minus inpugnantes hominum genus et desudant, ut praeualeant de unoquoque illam quam cupiunt obtinere uictoriam, et retorquetur in eos illa confusio

54. Cf. 1 Cor., 10, 13.  
26. 57. 2 Tim., 4, 7.

55. Eph., 6, 12.

56. 1 Cor., 9,

porter même leur cruauté et leur fureur, si le Christ, qui préside à nos combats comme le plus élément des arbitres et des directeurs de jeux, ne maintenait l'égalité de forces entre nous et nos adversaires, ne refouloit ou refrénait la fougue excessive de leurs assauts, et ne ménageait avec la tentation une issue, de manière que nous la puissions supporter.

XXI. Nous croyons, du reste, que cette guerre n'est point pour les démons sans labeur. Eux aussi éprouvent, dans le combat, l'inquiétude et la tristesse, surtout lorsqu'ils sont aux prises avec des adversaires plus puissants, je veux dire les saints et les parfaits. Autrement, ce ne serait plus une lutte, un combat; mais tout simplement licence leur eût été donnée de nous séduire, pour ainsi parler, en toute sécurité. Et comment la parole de l'Apôtre resterait-elle vraie : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air »; et celle-ci : « Je combats, mais je ne frappe point dans l'air »; ou cette autre : « J'ai combattu le bon combat »?

Dès là qu'on parle de lutte, de combat, de bataille, il y a nécessairement de part et d'autre effort, travail et inquiétude; de part et d'autre, la défaite amène la douleur et la confusion, et la victoire engendre la joie. Mais si, tandis que l'un se fatigue à lutter, l'autre combat sans travail ni péril, et n'a besoin, pour abattre son adversaire, que de le vouloir, il ne faut plus parler de bataille, de lutte ni de combat, mais d'une agression contraire à toute justice et à toute raison.

Mais tel n'est point le cas, et les démons n'éprouvent, à faire la guerre aux hommes, ni moins de labeur ni moins de fatigue, pour obtenir sur chacun de nous la victoire qu'ils désirent; en cas d'échec, la confusion qui nous était réservée, si nous avions été

quae nos manebat, si ab ipsis fuisset elisi, secundum illud : *caput circuitus eorum : labor laborum ipsorum operiet eos*<sup>58</sup>, et : *conuertetur dolor eius in caput eius*<sup>59</sup>, et iterum : *ueniat illi laqueus, quem ignorat : et captio quam abscondit adprehendat eum : et in laqueo cadat in ipso*<sup>60</sup>, scilicet quem super hominum deceptione molitur. Dolent igitur etiam ipsi non minus, et quemadmodum nos elidunt, ipsi quoque similiter eliduntur nec uicti sine confusione discedunt. Quas eorum ruinas atque conflictus ille, qui sanos interioris hominis oculos possidebat, cotidie cernens uidensque eos supergaudere ruinis et casibus singulorum ac timens ne de se quoque eueniret eis ista laetitia, dominum deprecatur *inlumina*, inquiens, *oculos meos ne umquam obdormiam in morte : ne quando dicat inimicus meus : praeualui aduersus eum. Qui tribulant me, exultabunt si motus fuero*<sup>61</sup>. Et : *deus meus, ne supergaudeant mihi. Nec dicant in cordibus suis : euge, euge, animae nostrae : neque dicant : deuorauimus eum*<sup>62</sup>. Et : *frenduerunt super me dentibus suis. Domine quando respicies? Insidiatur*<sup>63</sup> *enim in occulto sicut leo in cubili suo. Insidiatur ut rapiat pauperem*<sup>64</sup>. Et : *quaerit a deo escam sibi*<sup>65</sup>. Qui rursus cunctis conatibus expensis cum deceptionem nostram non potuerint obtinere, super cassato labore suo necesse est ut *confundantur et erubescant, qui quaerunt animas nostras, ut auferant eas*<sup>66</sup>, *induantur pudore et confusione qui cogitant nobis mala*<sup>67</sup>. Hieremias quoque *confundantur, inquit, illi, et non confundar ego : paucaut illi, et non paucaut ego : induc super eos iram furoris tui, et du-*

58. Ps. 130, 10.

61. Ps. 12, 4-5.

64. Ps. 9 (10), 9.

67. Ps. 34, 26; 39, 15.

59. Ps. 7, 17.

62. Ps. 34, 24-25.

65. Ps. 103, 21.

60. Ps. 34, 8.

63. L. c., 16-17.

66. Ps. 39, 15.

vaincus, retombe sur eux, selon qu'il est écrit : « Toute la malignité de leurs détours et tout le mal que leurs lèvres s'efforcent de faire, les accablent eux-mêmes »; ou bien : « La douleur qu'il a causée retournera sur sa tête »; et encore : « Qu'il soit pris au piège qu'il ignore; que le filet qu'il a caché le saisisse; qu'il tombe dans le piège » qu'il a préparé pour tromper les hommes.

Ils ont donc à souffrir, eux aussi, non moins que nous. S'ils nous terrassent quelquefois, nous les terrassons à notre tour; et, lorsqu'ils ont été ainsi vaincus, ils ne se retirent pas sans être bien confus.

Du regard de l'homme intérieur, qu'il avait si parfaitement sain, le psalmiste pouvait être, chaque jour, témoin de leurs défaites et de leurs combats. Il les voyait se réjouir de nos désastres et de nos chutes, et dans la crainte qu'ils n'eussent lieu d'être contents à son sujet, il adresse au Seigneur cette prière : « Donnez la lumière à mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort, et que mon ennemi ne dise pas un jour : J'ai prévalu contre lui; ceux qui me poursuivent tressailleront de joie, s'ils me voient chanceler »; « Mon Dieu, qu'ils ne se réjouissent pas à mon sujet; qu'ils ne disent pas dans leur cœur : Ah! ah! notre âme est satisfaite; qu'ils ne disent pas : Nous l'avons englouti »; « Ils ont grincé des dents contre moi; Seigneur, quand regarderez-vous? » « Il est aux aguets dans le lieu couvert, comme le lion dans sa tanière; il est aux aguets, pour surprendre le pauvre »; « Il réclame à Dieu sa nourriture ». Mais en revanche, lorsque, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu réussir à nous tromper, voyant la vanité de leurs peines, il est fatal « qu'ils soient confondus et rougissent de honte, ceux qui cherchent nos âmes, pour les ravir; qu'ils soient couverts de honte et de confusion, ceux qui méditent du mal contre nous ». Et Jérémie s'écrie : « Qu'ils soient confondus, et que je ne sois pas confondu moi-même; qu'ils soient dans l'épouvante, et que je ne sois pas épouvanté; faites venir sur eux

*plici contritione contere eos*<sup>68</sup>. Nulli etenim dubium est, cum a nobis fuerint superati, contritione eos duplici conterendos : primum quod hominibus expetentibus sanctitatem illi cam possidentes amiserint causaque extiterint perditionis humanae, deinde quod spiritales substantiae fuerint a carnalibus terrenisque deuictae. Has igitur ruinas hostium suasque uictorias intuens unusquisque sanctorum cum exultatione proclamatur : *persequar inimicos meos, et comprehendam illos : et non conuertar donec deficiant. Conteram illos, nec poterunt stare : cadent subtus pedes meos*<sup>69</sup>. Contra quos etiam orans idem propheta iudica, inquit, *domine nocentes me, expugna inpugnantes me. Adprehende arma et scutum : et exsurge in adiutorium mihi. Effunde frameam, et conclude aduersus eos, qui persequuntur me : dic animae meae : salus tua ego sum*<sup>70</sup>. Quos cum subditis et extinctis uniuersis passionibus uicerimus, merebimur illam benedictionis uocem consequenter audire : *exaltetur manus tua super hostes tuos, et omnes inimici tui interibunt*<sup>71</sup>. Haec igitur omnia et his similia sacris inserta uoluminibus legentes siue cantantes nisi contra istas nequitias spiritales, quae nobis insidiantur diebus ac noctibus, acceperimus fuisse conscripta. Non modo ex eis aedificationem nullam lenitatis ac patientiae consequemur, sed etiam durum quendam atque contrarium euangelicae perfectioni concipiemus adfectum. Non solum enim docebimur non orare pro inimicis nostris nec diligere illos, sed etiam detestari eos implacabili odio prouocabimur et maledicere eis atque orationem aduersus eos indesinenter effundere. Quae tali spiritu prolocutos uiros sanctos et amicos dei intellegere per-

68. Jer., 17, 18.

69. Ps. 17, 38-39.

70. Ps. 34, 1-3.

71. Mich., 5, p.

l'éclat de votre colère, et brisez-les d'un double brisement! »

Il n'est douteux pour personne, en effet, que, vaincus par nous, ils ne soient brisés d'un double brisement; parce que, d'abord, tandis que les hommes recherchent la sainteté, eux qui la possédaient l'ont perdue, pour être cause ensuite de la perdition de la race humaine; puis, créatures spirituelles, ils sont vaincus par des êtres de chair et de boue.

Lorsqu'il considère la ruine de ses ennemis et ses propres victoires, chacun des saints s'écrie, dans le transport de sa joie : « Je poursuivrai mes ennemis et je les atteindrai, et je ne reviendrai point que je ne les aie achevés. Je les briserai, et ils ne pourront se relever; ils tomberont sous mes pieds. » Puis, le prophète prie contre eux : « Jugez, Seigneur, ceux qui me nuisent, triomphez de ceux qui me combattent. Saisissez vos armes et votre bouclier, et levez-vous pour venir à mon aide. Dites à mon âme : Je suis ton salut. » Et lorsque, après avoir soumis et éteint tous les vices, nous aurons la victoire sur les démons, nous mériterons nous-mêmes d'entendre cette parole de bénédiction : « Que votre main s'élève au-dessus de vos ennemis, et tous ceux qui vous sont contraires périront. »

Si, lorsque nous lisons ou chantons ces passages et d'autres semblables insérés dans les saints Livres, nous ne les prenons comme écrits uniquement contre les esprits du mal, qui nous tendent des embûches et la nuit et le jour, non seulement nous n'en serions nullement édifiés ni portés à plus de patience et de douceur, mais nous en concevriens des sentiments de dureté incompatibles avec la perfection évangélique. Ils nous enseigneraient à ne point prier pour nos ennemis, à ne les point aimer; bien plus, ils nous provoqueraient à les détester d'une haine implacable, à les maudire et à épancher sans cesse contre eux nos prières. Mais, de penser que des saints, des amis de Dieu aient parlé dans cet esprit serait un crime et un

quam scelestum est ac profanum, quibus ante aduentum Christi idcirco lex non est posita, eo quod transcendentes mandata eius euangelicis parere praeceptis et apostolicae perfectioni studere praeuenientes dispensationem temporis maluerunt.

XXII. Non habere autem eos potestatem quemquam hominum laedendi exemplum beati Iob manifesta ratione demonstrat, ubi non amplius eum temptare audet inimicus quam diuina ei dispensatione conceditur, et confessio eorundem spirituum euangelicis monumentis inserta testatur dicentium : *si eicis nos, mitte nos in gregem porcorum*<sup>72</sup>. Qui multo magis credendi sunt in nullum hominum qui ad imaginem dei creati sunt introire pro arbitrio suo posse, cum in animalia inmundum ac muta ingrediendi absque dei permissu non habuerint potestatem. Ceterum nemo posset non dicam iuuenum, quos uidemus in hac heremo constantissime conmorari, sed ne perfectorum quidem tantis taliumque hostium agminibus circumsaepus in heremo singularis habitare, si in ipsis esset pro uoluntate sua nocendi uel adtemptandi facultas atque libertas. Quod euidentius etiam domini ac saluatoris nostri confirmat sententia, quam pro humilitate hominis adsumpti protulit ad Pilatum ita dicens : *non haberes in me ullam potestatem, nisi datum tibi fuisset de sursum*<sup>73</sup>.

XXIII. Satis tamen nobis et experientia nostra et seniorum relatione conpertum est non eandem uim habere nunc daemones quam anteriore tempore inter anachoretarum dumtaxat principia, in quibus adhuc raritas monachorum in heremo conmanebat. Tanta namque erat eorum feritas, ut uix pauci et admodum stabiles atque aetate proeucti tolerare habitationem

72. Mt., 8, 31.

73. Ioh., 19, 11.

sacrilège, eux pour qui la Loi ne fut point faite, avant la venue du Christ, parce que, s'élevant au-dessus de ses prescriptions et devançant les temps, ils choisirent d'obéir aux préceptes de l'Évangile et de se donner à la perfection apostolique.

XXII. Les esprits mauvais n'ont pas la liberté de faire du mal à qui que ce soit. L'exemple du bienheureux Job en est une preuve manifeste; l'ennemi n'ose pas le tenter au delà de ce que lui permet la dispensation divine. L'aveu inséré dans les Évangiles vient y ajouter le témoignage des démons eux-mêmes : « Si vous nous chassez, disent-ils, envoyez-nous dans ce troupeau de porceaux. » Combien plus faudra-t-il croire qu'ils ne puissent entrer à leur gré dans un homme créé à l'image de Dieu, s'ils n'eurent pas, sans une permission divine, la faculté d'entrer dans des brutes immondes! Personne, je ne dis pas seulement parmi les jeunes, que nous voyons si constants à demeurer dans la solitude, mais parmi les parfaits eux-mêmes, ne pourrait habiter seul le désert, au milieu de tant et de si redoutables ennemis, s'ils avaient licence de nous nuire et de nous tenter, autant qu'ils le voudraient. Enfin, l'évidence de nos dires éclate encore davantage par la parole que Notre-Seigneur et Sauveur, dans l'humilité de sa nature humaine, adressait à Pilate : « Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous eût été donné d'en haut. »

XXIII. Nous voyons aussi, et par notre expérience et par le rapport des anciens, que les démons n'ont pas aujourd'hui la même force qu'ils avaient autrefois, dans le premier établissement des anachorètes s'entend, lorsque le désert n'était encore habité que par de rares solitaires. Leur violence était alors si sauvage qu'à peine un petit nombre, d'une vertu bien affermie et d'un âge avancé, pouvait supporter le séjour dans

solitudinis possent. Siquidem in ipsis coenobiis, in quibus conmorabantur octo uel decem, ita eorum atrocitas grassabatur et frequentes ac uisibiles sentiebantur adgressus, ut non auderent omnes pariter noctibus obdormire, sed uicissim aliis degustantibus somnum alii uigilias celebrantes psalmis et orationibus seu lectionibus inhaerebant. Cumque illos ad soporem naturae necessitas inuitasset, expergefatis aliis ad eorum qui dormituri erant custodiam similiter excubiae tradebantur. Unde dubitari non potest unum e duobus hanc nunc securitatem uel confidentiam non solum nobis, qui uidemur pro experientia senectutis aliquatenus roborati, sed etiam iunioribus aetate conferre : aut enim uirtute crucis etiam deserta penetrante et ubique eius gratia coruscante retusa est nequitia daemonum aut negligentia nostra illos ab inpugnatione pristina reddidit lentiores, dum dedignantur aduersum nos illa intentione configere qua tunc contra illos probatissimos Christi milites saeuiebant, hac scilicet nos fraudulentia uisibilium temptationum cessatione dirius elidentes. In tantum enim teporem uidemus conruisse nonnullos, ut necesse sit eos etiam remissioribus monitis adparari, modo ne desertis cellulis suis ad perniciosiores inquietudines reuoluantur et circumeuntes ac uagi crassioribus ut ita dixerim uitiiis implicentur, magnusque fructus ab eis obtineri credatur, si solummodo se etiam cum qualibet ignauia ualeant in solitudine continere, ac pro ingenti remedio soleat eis a senioribus dici : sedete in cellulis uestris et quantum libitum fuerit manducate et bibite atque dormite, dummodo in eis iugiter perduretis.

XXIII. Constat ergo imundos spiritus non aliter

la solitude. Dans les maisons de cénobites elles-mêmes, où l'on demeurerait à huit ou dix, leur férocité se déchaînait si cruellement, si fréquentes étaient leurs attaques sous des formes visibles, que les moines n'osaient dormir tous ensemble durant les nuits, mais se relayaient mutuellement. Tandis que les uns goûtaient un peu de sommeil, les autres veillaient, appliqués sans relâche aux psaumes, à la prière et aux lectures; puis, lorsque la nature les contraignait de prendre du repos, ils réveillaient les autres, pour prendre à leur tour la faction, et garder ceux qui allaient dormir.

Il paraît bien, par là, que cette sécurité et cette assurance où nous vivons aujourd'hui, non pas seulement les vieillards comme nous, à qui l'expérience des années semble pouvoir être de quelque soutien, mais aussi les plus jeunes, ne peuvent venir que de deux causes : ou bien la vertu de la croix, qui a pénétré jusqu'au fond des déserts, et sa grâce, qui brille en tous lieux, ont réprimé la malice des démons; ou notre négligence les a rendus plus lents à nous attaquer; et, dédaigneux de déployer contre nous la même véhémence avec laquelle ils sévissaient alors contre ces merveilleux athlètes du Christ, la cessation même de leurs attaques sous des formes visibles leur sert à nous tromper, et à nous infliger de plus cruelles défaites. En quelle tiédeur ne voyons-nous pas que plusieurs sont tombés! Il faut les caresser par des avertissements d'une indulgence extrême, trop heureux qu'ils ne désertent pas leurs cellules, pour retomber en des agitations plus funestes, et, cédant à une humeur vagabonde, se charger de fautes plus grossières. On pense avoir beaucoup gagné, s'ils peuvent seulement se maintenir dans la solitude, quelle qu'y soit leur apathie; et pour remède singulier, les anciens ont accoutumé de leur dire : « Restez dans vos cellules; mangez, buvez, dormez tant qu'il vous plaira, pourvu que vous y demeuriez constants! »

XXIV. On l'a constaté, les esprits immondes ne peu-

posse in illos quorum obtenturi sunt corpora penetrare, nisi prius eorum mentes cogitationesque possederint. Quos cum timore ac memoria dei uel spiritali meditatione nudauerint, uelut exarmatos omni praesidio ac munitione diuina facile uinciendos audenter inuadunt, domicilium deinceps in eis uelut in possessione sibi tradita praesumentes.

XXV. Licet multo illis grauius constet uehementiusque uexari, hos qui cum corporaliter ab ipsis suppleri minime uideantur, animo tamen perniciosius possidentur, eorum scilicet uitii ac uoluptatibus inuoluti. Secundum apostoli namque sententiam *a quo quis superatur, eius et seruus est*<sup>74</sup>. Nisi quod in hoc isti desperatius aegrotant, quod, cum sint eorum mancipia, nec inpugnari se ab illis nec dominatum eorum ferre cognoscunt. Ceterum corporaliter traditos Satae uel infirmitatibus magnis etiam uiros sanctos nouimus pro leuissimis quibusque delictis, cum in illis ne tenuissimum quidem naeuum aut maculam in illo iudicii die patitur inueniri diuina clementia, omnem sordis eorum scoriā secundum prophetā, immo dei sententiam excoquens in praesenti, ut eos tamquam aurum uel argentum ignitum ad illam perpetuitatem nulla indigentes poenali purgatione transmittat. *Et excoquam, inquit, ad purum scoriā tuam, et auferam omne stagnum tuum. Et post haec uocaberis ciuitas iusti, urbs fidelis*<sup>75</sup>, et iterum : *sicut probatur argentum et aurum in camino, ita elegit corda domini*<sup>76</sup>, et iterum : *aurum et argentum probat ignis, uir autem probatur in fornace humiliationis*<sup>77</sup>. Illud quoque : *quem enim diligit dominus corripit, flagellat autem omnem filium quem recipit*<sup>78</sup>.

74. 2 Petr., 2, 19.  
(LXX).

77. Sir., 2, 5.

75. Is., 1, 25-26.  
78. Hebr., 12, 6.

76. Prov., 17, 3

vent entrer en ceux qu'ils vont posséder qu'en se rendant maîtres, au préalable, de leur esprit et de leurs pensées. Ils commencent par les dépouiller de la crainte et du souvenir de Dieu et de la méditation spirituelle; puis, lorsqu'ils les voient désarmés du secours et de la protection divine, ils se précipitent hardiment sur une proie désormais facile à subjuguier, pour y établir leur demeure, comme dans une possession qui leur est abandonnée.

XXV. Bien autrement grave cependant et terrible est la position de ceux qui, libres dans leur corps, sont possédés cependant d'une possession plus pernicieuse dans leur âme, captifs des vices et des voluptés des démons. « On est esclave, dit l'Apôtre, de celui à qui on se laisse vaincre. » Leur mal est d'autant plus désespéré, qu'étant devenus la chose des démons, ils ne s'aperçoivent ni des assauts qui leur sont livrés, ni de la tyrannie qu'ils subissent.

Nous savons que même les saints voient leurs corps livrés à Satan ou soumis à de grandes maladies pour les fautes les plus légères. C'est que, dans sa clémence, Dieu ne peut souffrir de trouver en eux, au grand jour du jugement, le moindre défaut ni la plus petite tache. Il s'applique donc, selon la parole de son prophète, ou plutôt selon la sienne propre, à fondre dès ici-bas la scorie de leurs péchés, afin de les faire passer directement à l'éternité bienheureuse, tel un or ou un argent de toutes parts étincelant de feu, sans autre purification. « Je fondrai, dit-il, jusqu'à ce que je te voie parfaitement pure, tes scories; j'ôterai tout l'étain qui est en toi...; et après cela, tu seras appelée la cité de la justice, la ville fidèle »; « Ainsi que l'argent et l'or s'éprouvent dans le creuset, le Seigneur choisit les cœurs »; « L'or et l'argent s'éprouvent par le feu, l'homme dans le creuset de l'humiliation »; « Le Seigneur châtie celui qu'il aime, il frappe de la verge tout fils qu'il reconnaît pour sien... Quel est l'enfant que père ne châtie? »

XXVI. Quod in illo propheta atque homine dei in tertio Regnorum libro manifeste uidemus inpletum, qui pro culpa unius inoboedientiae, quam tamen non de industria nec uitio propriae uoluntatis, sed alterius circumuentione contraxit, confestim a leone conteritur, ita de eo scriptura narrante : *uir dei est, qui inoboediens fuit ori domini, et tradidit eum dominus leoni, et confregit eum iuxta uerbum domini, quod locutus est*<sup>79</sup>. In quo facto et solutionem delicti praesentis atque erroris incauti et iustitiae merita, pro quibus prophetam suum temporaliter dominus tradidit uexatori, parcitas ipsa et continentia praedatoris ostendit, qua nihil penitus audet uoracissima bestia de tradito sibi cadauere degustare. Cuius rei nostris quoque temporibus satis euidentis contigit et aperta probatio in abbate Paulo uel Moyse, qui habitauit locum huius solitudinis qui Calamus nuncupatur. Nam prior conmoratus es in heremo quae adiacet Panephyssi ciuitati, quam solitudinem non olim factam aquae salsissimae inundatione cognouimus. Quae, quotiens flauerit spiritus aquilonis, de stagnis impulsa ac superfusa adiacentibus terris ita omnem illius superficiem contegit regionis, ut antiquos ibidem uicos, qui olim hac ipsa de causa omni sunt habitatore deserti, faciat uelut insulas apparere. Hic igitur abba Paulus in tantam cordis puritatem quiete solitudinis silentioque profecerat, ut non dicam uultum femineum, sed ne uestimenta quidem sexus illius conspectui suo pateretur offerri. Nam cum eidem pergenti ad cuiusdam senioris cellam una cum abbate Archebio eiusdem solitudinis accola casu mulier obuiasset, offensus occursum eius tanta fuga ad suum rursus monasterium praetermisso

79. 3 Reg., 13, 26.

XXVI. Ce prophète, cet homme de Dieu dont il est parlé au troisième livre des Rois, nous en est un exemple manifeste. Il commet une seule faute de désobéissance. Encore ne montre-t-il ni calcul ni volonté mauvaise, puisqu'il est circonvenu par un autre. Aussitôt pourtant, il devient la victime d'un lion. Voici ce que l'Écriture raconte de lui : « C'est l'homme de Dieu qui a été rebelle à l'ordre du Seigneur, et le Seigneur l'a livré au lion, et le lion l'a brisé, selon la parole que le Seigneur avait dite. » Mais quelque chose, dans cet événement, nous fait bien voir qu'il est pour laver le péché qui vient d'être commis, effacer l'erreur d'un moment d'inadvertance, et manifester, en même temps, les mérites et la justice du prophète, en considération desquels Dieu le livre à un châtement temporel : c'est la sobriété et l'abstinence du lion, qui n'ose, malgré sa voracité, toucher le cadavre qui lui est abandonné.

Une autre preuve, éclatante et manifeste, de la même vérité a paru dans nos temps, en la personne de l'abbé Paul et en celle de Moïse. Celui-ci habitait la partie de ce désert appelée Calame; le premier demeurait au désert voisin de la ville de Panephyssis. Cette solitude, d'origine assez récente, est due à des inondations d'eau extrêmement salée. Toutes les fois que le vent souffle du nord, l'eau, chassée par lui des étangs, se répand sur les terres d'alentour et couvre toute la surface du pays, en sorte que les bourgs antiques, depuis longtemps abandonnés pour ce motif par leurs habitants, émergent comme des îles.

Donc, notre abbé Paul s'était élevé, dans la paix et le silence de la solitude, à une si grande pureté de cœur qu'il ne pouvait souffrir la vue, je ne dis pas du visage, mais des vêtements mêmes d'une femme. Or, certain jour qu'il se rendait à la cellule d'un ancien, de compagnie avec l'abbé Archebius, qui habitait comme lui le désert de Panephyssis, par hasard une femme se trouve sur le chemin. Cette rencontre le choque. Il renonce soudain au devoir de charité qui lui a fait entreprendre cette visite, tourne dos, et s'en-

quod adripuerat piae uisitationis officio recucurrit, quanta nullus a facie leonis uel inmanissimi draconis aufugeret, ita ut ne memorati quidem abbatis Archebii reuocantis eum clamore ac precibus flecteretur, ut ad requirendum senem quemadmodum proposuerant coepto itinere pertenderent. Quod licet zelo castitatis et puritatis ardore sit factum, tamen quia non secundum scientiam praesumptum est, sed obseruantia disciplinae iustaeque districtiois excessus est modus (non enim solam familiaritatem quae uere est noxia feminarum, sed ipsam quoque figuram sexus illius credidit exsecrandam), tali confestim correptione percussus est, ut eius uniuersum corpus paralyseos ualitudine solueretur nullumque in eo membrum penitus explere suum praeualeret officium, siquidem non solum pedes ac manus, sed etiam linguae motus quo elocutio uocis exprimitur ipsaeque aures ita auditus proprii amiserint sensum, ut in eo nihil amplius ex homine quam immobilis tantum atque insensibilis figura remaneret. Eo autem redactus est, ut infirmitati eius nullo modo uirorum diligentia deseruire sufficeret, nisi sola ei muliebris sedulitas ministrasset. Nam delato ad coenobium sacrarum uirginum cibus ac potus, quem ne nutu quidem petere poterat, femineo ingerebatur obsequio explendisque omnibus naturae necessitatibus eadem illi diligentia per annos ferme quattuor, id est usque ad uitae suae terminum seruiebat. Qui cum tanta esset omnium membrorum debilitate constrictus, ut nulli in eo artus uiuacem motum ac sensibilem retentarent, nihilominus tanta ex eo uirtutum gratia procedebat, ut cum de oleo, quod cadauere suo potius quam corpore contigisset, ungerentur infirmi, confestim cunctis ualitudinibus curarentur, ita ut super hac eius ualitudine etiam ipsis infidelibus euidenter aperteque claresceret et debilita-

fuit en courant vers son monastère, plus vite qu'on ne ferait à la vue d'un lion ou d'un dragon monstrueux. En vain l'abbé Archebius le rappelle. Ses cris ni ses prières ne peuvent le fléchir, ni le décider à poursuivre jusqu'au bout leur route, pour faire au vieillard la visite projetée.

Le zèle de la chasteté et l'amour de la pureté étaient ses seuls mobiles. Mais son acte n'était pas selon la science, et passait les bornes de l'observance régulière et d'une juste austérité. Ce qu'il vouait à l'exécration, ce n'était pas seulement la familiarité des femmes, qui est, en effet, dangereuse, mais leur vue elle-même. Le châtement fut immédiat. Tout son corps, frappé de paralysie, s'affaissa sans ressort. Plus un seul de ses membres n'était capable de remplir son office. Ses pieds et ses mains lui refusèrent tout service; sa langue demeura immobile dans sa bouche muette; le sens de l'ouïe s'oblitéra à son tour. Immobile et privé de sensibilité, il n'eut plus rien d'un homme que l'apparence, et se trouva réduit en telle extrémité que la charité des hommes ne pouvant suffire à soulager son infirmité, les soins délicats d'une femme devenaient nécessaires. On le porta dans un monastère de vierges consacrées, et des mains féminines durent lui faire prendre le manger et le boire, qu'il était impuissant à demander même d'un signe de tête, et pourvoir à toutes les nécessités de la nature. Il en alla ainsi durant près de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au terme de sa vie.

Mais, tandis que la maladie paralysait ainsi tous ses membres, et leur enlevait à la fois le mouvement et la sensibilité, une vertu miraculeuse sortait de lui, si grande que l'huile qui avait touché son corps, ou plutôt son cadavre, guérissait immédiatement les malades sur qui l'on en faisait des onctions, quel que fût leur mal. Par là, il devenait clair comme le jour aux yeux mêmes des infidèles que cette paralysie générale

tem membrorum omnium dispensatione atque amore domini contributam et sanitalum gratiam pro testimonio puritatis ac manifestatione meritorum ei spiritus sancti uirtute praestari.

XXVII. Secundus uero, quem diximus in hac heremo conmoratum, cum ipse quoque singularis et incomparabilis uir esset, ob reprehensionem unius sermonis, quem contra abbatem Macarium disputans paulo durius protulit quadam scilicet opinione praeuentus, tam diro confestim est traditus daemone, ut humanas egestionem ori suo ab eo suppletus ingereret. Quod flagellum purgationis gratia se dominus intulisse, ne scilicet in eo uel momentanei delicti macula resideret, uelocitate curationis eius atque auctore remedii demonstrauit. Nam continuo abbate Macario in oratione submisso dicto citius nequam spiritus ab eo fugatus abscessit.

XXVIII. Ex quo manifeste perpenditur non debere eos abominari uel despici, quos uidemus diuersis temptationibus siue istis nequitiae spiritibus tradi, quia duo haec credere immobiliter nos oportet, primo quod sine dei permissu nullus ab eis omnino temptetur, secundo quod omnia quae a deo nobis inferuntur, siue tristitia ad praesens seu laeta uideantur, uelut a piissimo patre clementissimoque medico pro nostris utilitatibus inrogentur, et idcirco eos uelut paedagogis traditos humiliari, ut discedentes ex hoc mundo uel purgatiores ad uitam aliam transferantur uel poena leuiore plectantur, qui secundum apostolum traditi sunt in praesenti *Satanæ in interitum carnis, ut spiritus saluus fiat in die domini nostri Iesu Christi*<sup>80</sup>.

XXVIII. GERMANVS : Et quomodo eos non solum

était due à une conduite amoureuse du Seigneur, et que la grâce des guérisons lui avait été accordée par la vertu du Saint-Esprit, afin d'attester sa pureté et de manifester ses mérites.

XXVII. L'abbé Moïse, de qui nous avons dit qu'il habitait ce désert, homme unique et vraiment incomparable, en punition d'une parole un peu dure, qu'il avait proférée en discutant avec l'abbé Macaire, fut livré à un démon si cruel qu'il portait à sa bouche les excréments humains. Mais le Seigneur montra bien par la promptitude de sa guérison et par celui qui en fut l'auteur qu'il n'avait eu dessein, en le frappant, que de le purifier, afin que ne restât point dans son âme la tache de la faute même d'un moment. L'abbé Macaire s'étant mis aussitôt en prière, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le malin esprit, par lui chassé, se retira.

XXVIII. On peut juger par là que nous ne devons pas abominer ni mépriser ceux que nous voyons en proie à des épreuves diverses ou livrés aux esprits de malice. Il faut que nous croyions inébranlablement deux choses : premièrement, que personne n'est tenté par les démons sans la permission de Dieu; secondement, que tout ce qui nous vient de Dieu, que, sur l'heure, il nous paraisse triste ou joyeux, nous est envoyé par un père très tendre et le plus compatissant des médecins pour notre plus grand avantage, et que, par suite, ces personnes, tels des enfants livrés au pédagogue, sont soumises à l'humiliation, afin qu'elles apparaissent entièrement purifiées au seuil de l'autre vie, ou n'aient plus à subir qu'une peine légère : elles sont présentement livrées « à Satan, comme parle l'Apôtre, pour la mort de la chair, afin que l'esprit soit sauf au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

XXIX. GERMAIN. — Comment se fait-il qu'en nos

despici ab omnibus uel horreri, sed etiam a communionem dominica in nostris prouinciis perpetuo uideamus abstineri secundum illam euangelii sententiam : *nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas uestras ante porcos*<sup>81</sup>, cum de illis quemadmodum dicis ita credendum sit, quod eis purgationis uel utilitatis obtentu huius temptationis humiliatio tribuatur?

XXX. SERENVS : Si habuerimus hanc scientiam, immo fidem quam superius comprehendī, ut et omnia per deum fieri et pro utilitate animarum dispensari uniuersa credamus, non solum nequaquam despiciemus eos, sed etiam pro ipsis tamquam pro membris nostris incessanter orabimus eiusque totis uisceribus ac pleno conpatiemur adfectu (cum enim *patitur unum membrum, conpatiuntur omnia membra*)<sup>82</sup>, scientes nos absque illis utpote membris nostris omnimodis consummari non posse, quemadmodum legimus ne anteriores quidem nostros sine nobis repromissionis summam consequi potuisse, ita de illis apostolo pronuntiante : *et hi omnes testimonio fidei conprobatī non acceperunt repromissiones, deo pro nobis melius aliquid prouidente, ne sine nobis consummarentur*<sup>83</sup>. Communionem uero eis sacrosanc-tam numquam meminimus interdictam : quin immo si possibile esset etiam cotidie eis impertiri eam debere censebant. Nec enim secundum sententiam euangelii, quam incongrue huic sensui coaptastis : *nolite dare sanctum canibus*<sup>84</sup>, ad daemonis escam sacrosancta communio et non potius ad purgationem ac tutelam corporis animaeque peruenire credenda est. Quae ab homine percepta eum qui membris eius insidet spiritum seu in ipsis latitare conatur uelut quodam exurens fugat incendio. Hoc namque modo curatum et

81. Mt., 7, 6.

82. 1 Cor., 12, 26.

83. Hebr., 11, 39-40.

84. Mt., 7, 6.

provinces, non seulement les possédés soient à tous un objet de mépris et d'horreur, mais que l'usage soit constant de les tenir éloignés de la communion au corps du Seigneur, selon la parole de l'Évangile : « Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux », s'il faut croire, comme vous le dites, que c'est à dessein de les purifier et pour leur bien que Dieu les humilie par de telles épreuves?

XXX. SERENUS. — Si nous avons cette science, ou plutôt cette foi dont j'ai parlé plus haut, que tout arrive par Dieu et est destiné au bien des âmes, loin de mépriser les possédés, nous ne cesserons de prier pour eux, comme pour les membres d'un même corps, et compatirons à leur état de tout notre cœur, avec une tendresse sans réserve — car, lorsqu' « un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » —, sachant que, puisqu'ils sont nos membres, nous ne pouvons être consommés sans eux, tout comme nous lisons des saints d'avant nous, qu'ils ne purent obtenir sans nous le plein accomplissement de la promesse : « Eux tous cependant, dit l'Apôtre à leur propos, à qui leur foi valait un si beau témoignage, n'ont pas obtenu l'objet de la promesse, Dieu ayant voulu, par une faveur particulière qu'il nous a faite, qu'ils ne fussent pas consommés sans nous. »

Pour ce qui est de la très sainte communion, nous ne nous souvenons pas qu'elle leur ait jamais été interdite; tout au contraire, on pensait devoir la leur donner chaque jour, s'il était possible. La parole de l'Évangile : « Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens », n'a pas ici l'application que vous avez faite indûment : la très sainte communion ne va pas à servir de nourriture au démon, mais à purifier et garder le corps à la fois et l'âme du possédé. Reçue par lui, elle devient à l'esprit qui réside dans ses membres ou s'efforce de s'y cacher, un feu qui le brûle et le contraint à la fuite. C'est ainsi que nous avons vu guérir

abbatem Andronicum nuper aspeximus aliosque conplures. Magis enim ac magis inimicus insultabit obsesso, cum eum a caelesti medicina uiderit segregatum, tanloque dirius ac frequentius adtemptabit, quanto eum a spiritali remedio longius senserit abdicatum.

XXXI. Ceterum illi sunt uere miseri ac miserabiles iudicandi, qui cum se uniuersis criminibus flagitiisque contaminent, non solum nullum uisibiliter in eis signum diabolicae subpletionis ostenditur, sed ne aliqua quidem operibus eorum condigna temptatio nec ullum flagellum correptionis infertur. Non enim merentur celerem temporis istius expeditamque medicinam, quorum *duritia et inpoenitens cor poenam uitae praesentis excedens thesaurizat sibi ipsi iram et indignationem in die irae et reuelationis iusti iudicii dei*<sup>85</sup>, in quo *uermis eorum non morietur, et ignis eorum non extinguetur*<sup>86</sup>. Contra quos propheta uelut anxius pro afflictione sanctorum, uidens eos aerumnis uariis ac temptationibus subiacere et e contra peccatores non solum absque ullo humiliationis flagello cursum mundi istius pertransire, sed etiam affluentia diuitiarum ac summa rerum omnium prosperitate gaudere, intolerabili zelo ac spiritu sui feruore succensus exclamat : *mei autem paene moti sunt pedes : paulo minus effusi sunt gressus mei. Quia zelauit super iniquos, pacem peccatorum uidens. Quia non est respectus in morte eorum : nec firmamentum in plaga eorum. In laboribus hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur*<sup>87</sup>, scilicet in futuro cum daemonibus puniendi, qui in praesenti non meruerunt in sorte ac disciplina filiorum cum hominibus flagellari. Hieremias quoque cum deo super

85. Rom., 2, 5.

86. Is., 66, 24.

87. Ps. 72, 2-5 (Lxx).

récemment l'abbé Andronicus, après beaucoup d'autres. Au contraire, l'ennemi se déchaînera de plus en plus contre le possédé, s'il le voit tenu à l'écart du céleste médecin; ses attaques se feront d'autant plus terribles et fréquentes qu'il le sentira plus longtemps exclu du remède spirituel.

XXXI. Mais ceux-là sont vraiment misérables et dignes de pitié qui, souillés de tous les crimes et de toutes les hontes, non seulement ne laissent paraître aucun signe de possession diabolique, mais n'ont pas même à souffrir quelque épreuve digne de leurs forfaits, pas le moindre châtement. C'est qu'ils ne méritent pas le remède si rapide et si prompt du temps qui passe. « Leur endurcissement et leur cœur impénitent » excèdent les châtements de la vie présente, et « s'amassent un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu », jour où « leur ver ne mourra point et leur feu ne s'éteindra point ».

C'est contre eux que le prophète, comme troublé par les afflictions des saints, qu'il voit accablés de revers et d'épreuves, tandis que les pécheurs, au contraire, vont jusqu'au bout le chemin de la vie, sans éprouver le fouet de l'humiliation, que dis-je ? parmi l'abondance de toutes richesses et au comble des faveurs de la fortune, s'écrie, dans le feu d'une indignation qu'il ne peut plus contenir et le transport de son esprit : « Pour moi, mes pieds m'ont pensé manquer et mon pas a failli glisser, parce que je me suis indigné contre les méchants en voyant la paix des pécheurs. Car il n'y a point de crainte dans leur mort, et les coups dont ils sont frappés n'ont point de durée; ils n'ont point de part au labeur des hommes, et ils ne sont pas frappés comme le reste des hommes »; c'est-à-dire qu'ils seront punis dans l'éternité avec les démons, ceux qui n'ont pas mérité d'avoir ici-bas la part et le traitement des fils, ni d'être frappés comme le reste des hommes.

hac impiorum prosperitate disceptans, licet nequam dubitare se de iustitia domini profiteatur dicens : *iustus quidem tu es domine, si disputem tecum*<sup>88</sup>, causas tamen huius tantae inaequalitatis inquirens subiungit et dicit : *uerumtamen iusta loquar ad te : quare uia impiorum prosperatur : bene est omnibus, qui praeuaricantur, et inique agunt? Plantasti eos, et miserunt radicem : proficiunt et faciunt fructum. Prope es tu ori eorum et longe a renibus eorum*<sup>89</sup>. Quorum ruinam deflente domino per prophetam et ad eorum curationem medicos atque doctores sollicite dirigente et quodammodo eos ad planctum similem prouocante ac dicente : *subito cecidit Babylon, contrita est : ululate super eam, tollite resinam ad dolorem eius, si forte sanetur*<sup>90</sup>, respondent desperantes angeli, quibus salutis humanae cura commissa est, uel certe propheta ex persona apostolorum seu spiritalium uirorum atque doctorum uidentium duritiam mentis eorum et inpoenitens cor : *curauimus Babylonem, et non est sanata : relinquamus eam, et eamus unusquisque in terram suam : quoniam peruenit usque ad caelos iudicium eius, et eleuatum est usque ad nubes*<sup>91</sup>. De istorum igitur desperato languore ex persona dei loquitur Esaias ad Hierusalem : *a planta pedis usque ad uerticem non est in ea sanitas : uulnus, et liuor, et plaga tumens, non est circumligata, nec curata medicamine, nec fola oleo*<sup>92</sup>.

XXXII. Tot autem esse in inmundis spiritibus quot in hominibus studia non dubie conprobatur. Nam nonnullos eorum, quos etiam Planos uulgus appellat, ita seductores et ioculares esse manifestum est, ut

88. Jer., 12, 1.

89. L. c., 1-2.

90. Jer., 51, 8.

91. L. c., 9.

92. Is., 1, 6.

Jérémie aussi dispute avec le Seigneur au sujet de la prospérité des impies, tout en faisant profession de ne douter point de sa justice : « Vous êtes juste, Seigneur, si je dispute contre vous », dit-il; il ne laisse pas cependant de demander la cause d'une telle disparité, et il ajoute : « Pourquoi la vie des impies est-elle prospère? Pourquoi le bonheur de ceux qui pèchent et commettent l'injustice? Vous les avez plantés, et ils ont jeté des racines; ils croissent et portent du fruit. Vous êtes près de leur bouche et loin de leur cœur. » Le Seigneur cependant pleure sur leur ruine par le même prophète; plein de sollicitude pour eux, il leur envoie, à dessein de les guérir, des médecins et des docteurs; il les provoque en quelque façon à pleurer avec lui, et il leur dit : « Soudain, Babylone est tombée, elle s'est brisée. Hurlez sur elle, prenez de la résine pour son mal, pour voir si elle pourra être guérie. » Réponse désespérée des anges, à qui le salut des hommes a été commis, ou du moins réponse du prophète au nom des apôtres, ou des hommes spirituels et des docteurs, qui voient l'endurcissement de ces malheureux et leur cœur impénitent : « Nous avons soigné Babylone, et elle n'a point été guérie. Laissons-la, et que chacun retourne en sa terre, parce que son jugement atteint jusqu'aux cieus et s'est élevé jusqu'aux nues. »

Isaïe a également en vue ce mal désespéré, lorsqu'il fait tenir à Dieu ce langage à l'adresse de Jérusalem : « De la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, rien n'est sain en elle. Blessure, contusion, plaie qui enfle et qui n'a point été bandée, à laquelle on n'a pas appliqué de remède et qui n'a pas été adoucie avec de l'huile. »

XXXII. Il y a chez les démons autant d'inclinations diverses que chez les hommes, nous en avons des preuves non douteuses.

Quelques-uns, que le populaire appelle « Vagabonds » sont trompeurs et bouffons. Ils se tiennent

certa quaeque loca seu vias iugiter obsidentes nequam tormentis eorum quos praefereunt potuerint decipere delectentur, sed derisu tantummodo et inlusionem contenti fatigare eos potius studeant quam nocere : quosdam solummodo innocuis incubationibus hominum pernoctare, alios ita esse furori ac truculentiae deditos, ut non sint contenti illorum tantummodo corpora quos subpleuerint atroci dilaceratione uexare, sed etiam inruere super eminus transeuntibus atque adficere illos saeuissima caede festinent : quales illi in euangelio describuntur, ob quorum metum per illam uiam transire iam nullus audebat<sup>93</sup>. Quos eorumque consimiles bellis quoque et sanguinis effusione pro insatiabili ferocitate gaudere non dubium est. Alios ita eorum corda quos ceperant inani quodam timore uidemus infecisse, quos etiam Bacuceos uulgus appellat, ut semet ipsos ultra proceritatem sui corporis erigentes nunc quidem se in quosdam fastus gestusque sustollerent, nunc uero uelut adclines ad quendam se tranquillitatis et adfabilitatis statum communes blandosque submitterent, seseque uelut inlustres et circumspectabiles omnibus aestimantes nunc quidem adorare se potestates sublimiores corporis inflexione monstrarent, nunc uero ab aliis se crederent adorari et omnes motus, quibus uera officia aut superbe aut humiliter peraguntur, explerent. Alios repperimus non solum studere mendaciis, sed etiam blasphemias hominibus inspirare. Cuius rei etiam nos testes sumus, qui audiuimus apertissime daemonem confitentem per Arrium et Eunomium se impietatem sacrilegi dogmatibus edidisse. Quod etiam in quarto Regnorum libro

93. Cf. Mt., 8, 28.

assidûment en des endroits déterminés ou sur les chemins. Mais ils n'aiment pas à tourmenter les passants qu'ils réussissent à tromper; contents de rire et de se moquer, ils s'appliquent à fatiguer plutôt qu'à nuire.

Certains s'occupent à causer des cauchemars aux humains durant les nuits, sans leur faire aucun mal.

Mais il en est d'autres, particulièrement furieux et cruels. Non contents de déchirer atrocement ceux qu'ils possèdent, ils se jettent sur tous ceux qui passent, même au loin, pour leur infliger les traitements les plus sauvages. Tels ceux dont l'Évangile nous a tracé l'image, et dont on avait si peur que personne n'osait plus passer par ce chemin. Ce sont eux, sans aucun doute, ou d'autres semblables, qui, dans leur férocité insatiable, se plaisent aux guerres et à l'effusion du sang.

Nous en voyons d'autres, vulgairement appelés Bacuces, gonfler d'un vain orgueil ceux dont ils se sont emparés. S'efforçant de hausser leur taille, ceux-ci tantôt affectent des poses fières et majestueuses, tantôt semblent se pencher avec toutes les marques d'une affabilité sereine, comme pour se faire simples et bons. Ou bien, remplis de l'imagination qu'ils sont des personnages et que chacun alentour a les yeux fixés sur eux, tantôt ils se courbent, comme pour rendre honneur à de plus puissants seigneurs, tantôt ils croient recevoir à leur tour des hommages, avec tous les gestes, humbles ou superbes, qui seraient de situation dans la vie réelle.

Nous avons trouvé de ces esprits du mal qui non seulement aiment le mensonge, mais inspirent le blasphème. C'est de quoi je puis témoigner, ayant entendu un démon tout à clair confesser qu'il s'était servi d'Arrius et d'Eunomius pour produire au jour des doctrines impies et sacrilèges<sup>1</sup>. Nous voyons encore l'un

1. Arius est le père de l'hérésie arienne, qui niait la divinité du Fils; il fut condamné au Concile de Nicée — 325. Eunomius parut quelque temps plus tard, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle; il s'en prenait à la fois à la divinité du Fils et à celle du Saint-Esprit.

unum ex isdem ipsis manifeste legimus praedican-  
tem : *egrediar, inquit, et ero spiritus mendax in ore  
omnium prophetarum eius*<sup>94</sup>. De quibus apostolus,  
arguens illos qui ab ipsis decipiuntur, ita infert :  
*attendentes spiritibus seductoribus et doctrinis dae-  
moniorum, in hypocrisi loquentium mendacium*<sup>95</sup>.  
Esse autem et alia daemonum genera, id est mutorum  
atque surdorum, euangelia testantur<sup>96</sup>. Incentores  
etiam libidinis atque luxuriae quosdam spiritus esse  
propheta commemorat *spiritus*, inquiens, *fornicationis  
decepit eos, et fornicati sunt a deo suo*<sup>97</sup>. Nocturnos  
quoque siue diurnos ac meridianos daemones simili-  
ter scripturarum auctoritas docet<sup>98</sup>. De quorum diuer-  
sitate perlongum est si uolumus omnia scripturarum  
uolumina perscrutantes singillatim percurrere, qui  
per prophetam onocentauri<sup>99</sup>, qui pilosi, quae sire-  
nae, quae lamiae, quae ululae, qui struthiones, qui  
hericii designentur, qui aspis, qui basiliscus in  
psalmo<sup>100</sup>, qui leo, qui draco, quiue scorpions in euan-  
gelio nuncupetur<sup>101</sup>, qui princeps mundi huius, qui  
rectores tenebrarum harum quaeue spiritalia nequi-  
tiae ab apostolo nominentur<sup>102</sup>. Quae uocabula non  
casu nec fortuito indita illis debemus accipere, sed  
significatione istarum ferarum, quae apud nos uel mi-  
nus noxiae uel magis perniciosae sunt, illorum fero-  
citates rabiesque distingui et ex similitudine nequitiae  
uirulentae seu principatus, quem istis inter ceteras  
feras siue serpentes quaedam excellentia malitiae suae  
confert, illos quoque eorum uocabulis nuncupari, ut  
scilicet alius quidem ob uehementiam furoris et ra-  
biem ferocitatis suae leonis appellationem, alius basi-

94. 3 Reg., 22, 22. 95. 1 Tim., 4, 1-2. 96. Cf. Luc., 11,  
14; Marc, 9, 16 et 24. 97. Osee, 4, 12. 98. Ps. 90, 5-6.  
99. Cf. Is., c. 13 et 34. 100. Ps. 90, 13. 101.  
Luc, 10, 19. 102. Ioh., 14, 30; Eph., 6, 12.

d'entre eux, au quatrième livre des *Rois*, se vanter de  
semblables choses : « Je sortirai, dit-il, et je serai un  
esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophè-  
tes. » Et c'est à cette catégorie que songe l'Apôtre,  
lorsque, reprenant ceux qui se laissent duper par eux,  
il s'écrie : « S'attachant à des esprits séducteurs et à  
des doctrines diaboliques, enseignés par d'hypocrites  
imposteurs. »

Les Évangiles attestent qu'il en est d'autres sortes,  
des muets et des sourds. D'autre part, le prophète nous  
apprend qu'il y a des esprits de libertinage et de  
luxure : « L'esprit de fornication les a trompés, dit-il,  
et ils se sont prostitués, en quittant leur Dieu. » L'au-  
torité des Écritures enseigne pareillement qu'il y a  
des démons nocturnes, des démons de jour, des dé-  
mons de midi. Mais l'on serait infini, si l'on voulait  
parcourir toutes les Écritures, pour en voir par le  
détail toutes les différentes espèces, les onocentaures,  
les satyres, les sirènes, les hiboux, les autruches, les  
lamies et les hérissons du prophète, l'aspic et le basi-  
lic des Psaumes, le lion et le dragon, les scorpions de  
l'Évangile, le prince de ce monde, les chefs de ce  
monde de ténèbres et les esprits de malice de l'Apô-  
tre. Et nous ne devons pas prendre ces noms comme  
donnés au hasard. Ces bêtes sauvages, qui sont pour  
nous plus ou moins dangereuses, servent à distinguer  
le caractère particulier de férocité et de rage des dé-  
mons; et c'est par comparaison, soit avec leur mé-  
chanceté venimeuse, soit avec la royauté que leur  
confère, parmi les autres bêtes sauvages ou les ser-  
pents, la grandeur extraordinaire de leur malice, que  
ceux-ci sont appelés de leurs noms. A l'un échoit l'ap-  
pellation de lion, à raison de la violence de ses fureurs  
et des emportements de sa férocité; à l'autre, celle de

lisci ob illud mortiferum uirus quod priusquam sentiatur interimit, alius uero ob teporem malitiae suae onocentauri aut hericii nomen struthionisue sortitus sit.

XXXIII GERMANVS : Non quidem ambigimus illos quoque ordines quos apostolus enumerat ad istos referri, quia *non est nobis conluctatio aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus principatus, aduersus potestates, aduersus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritalia nequitiae in caelestibus*<sup>103</sup>. Uolumus tamen nosse unde haec sit tanta inter eos differentia, uel quemadmodum tanti nequitiae extiterint gradus? An ad hoc creati sint, ut hos ordines malitiae sortirentur et quodammodo huic nequitiae militarent?

XXXIII. SERENVS : Quamquam propositiones uestrae totum tempus nocturnae quietis ita nostris furentur obtutibus, ut adpropinquantis aurorae nequaquam uiciniam sentiamus et usque ad ortum solis insatiabiliter conlationis huius uerba contexere prouocemur, tamen quoniam absolutio propositae quaestionis, cum coeperit indagari, in quoddam amplissimum ac profundissimum nos educit pelagus quaestionum, quod praesentis horae breuitas non sinit transmeari, commodius reor ut eam futurae noctis indagini reseruemus, quo et mihi sub huius quaestionis occasione de uestro propensiore conloquio laetitia spiritalis ac fructus uberius conferatur, et propositarum quaestionum sinus praebente nobis spiritui sancto prosperos flatus liberius penetrare possimus. Quamobrem soporis modicum degustantes discutiamus obrepentem oculis

<sup>103</sup>. Eph., 6, 12.

basilic, à cause de son virus mortel, qui tue, avant qu'on l'ait senti; à un autre les lenteurs de sa malice ont valu le nom d'onocentaure, de hérisson ou d'au-truche.

XXXIII. GERMAIN. — Nous ne doutons pas que les catégories énumérées par l'Apôtre ne se rapportent aussi aux démons : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air<sup>1</sup>. » Mais nous voudrions savoir l'origine d'une si grande diversité parmi eux, et comment ont pris naissance de si nombreux degrés de malice. Est-ce par leur création qu'ils ont obtenu le rang qu'ils occupent, et qu'ils militent, pour ainsi parler, à tel ou tel degré de malice?

XXXIV. SERENUS. — Vos questions ont si bien débrobé à notre attention tout le temps du repos de la nuit que voici l'aurore, et nous n'en sentons point l'approche; tout nous invite, au contraire, à poursuivre jusqu'au lever du soleil un entretien dont nous ne pouvons nous rassasier.

Mais la question que vous venez de poser nous entraînera, si nous commençons de l'examiner, sur un océan de problèmes, immense et sans fond, que la brièveté de l'heure présente ne permettrait pas de traverser. Il me semble donc plus convenable de la réserver pour la nuit prochaine. Trouvant en elle l'occasion de converser avec vous plus longuement, j'en aurai moi-même plus de joie et de profit spirituel; et, d'autre part, aidés du souffle de l'Esprit-Saint, nous aurons plus de loisir pour en pénétrer tous les détours.

Goûtons donc un peu de sommeil, afin de secouer la torpeur qui, à l'approche du jour, commence à

<sup>1</sup>. Eph., 6, 12.

nostris uicina iam luce torporem, ac deinceps pariter ad ecclesiam procedentes, quoniam nos hoc facere dominici diei sollemnitas commonet, reuersi post synaxin ea, quae dominus ad instructionem communem pro desiderio uestro largitus fuerit, duplicato gaudio conferemus.

peser sur nos paupières. Ensuite, nous nous rendrons de concert à l'église, selon que nous y invite la solennité du jour du Seigneur. De retour, après la synaxe, nous aurons double joie à nous communiquer ce que le Seigneur nous aura départi, en considération de votre grand désir, pour notre commune instruction.

## LEÇONS PRÉFÉRÉES A CELLES DE M. PETSCHENIG

(Aucune mention n'est faite de quelques modifications orthographiques, dont certaines paraissaient s'imposer, comme *foetor*, *foetidus*, au lieu de *factor*, *faetidus*)

	<i>On a lu :</i>	<i>plutôt que :</i>	<i>Edition de M. Petschenig</i>
<b>CONL. I</b>			
IV qui uero sit scopos	p. 81, l. 11	Quid uero...	p. 10, l. 1
IV dirigimus	p. 81, l. 21	dirigemus	p. 10, l. 10
IV corrigimus	p. 81, l. 24	corrigemus	p. 10, l. 12
V sanctificationem	p. 82, l. 17	in sanctificationem	p. 11, l. 4
V retineatur	p. 83, l. 6	retentetur	p. 11, l. 24
VIII seruatur	p. 87, l. 4	seruabatur	p. 15, l. 20
XII uel certe	p. 90, l. 13	certe	p. 18, l. 22
XIV benedicimus	p. 93, l. 23	benedicemus	p. 21, l. 26
XIV confitetur domino	p. 93, l. 28-29	confitetur deum	p. 22, l. 4
XV trementi corde	p. 97, l. 9	tremente corde	p. 25, l. 12
XVII probatio uel electio	p. 98, l. 16	reprobatio uel electio	p. 26, l. 16
XVIII admittere uel parare	p. 99, l. 17	amittere uel parare	p. 27, l. 13
XX mandauit de te	p. 103, l. 9	mandabit de te	p. 31, l. 1
XXII daemoniis populandum	p. 106, l. 26	daemoniis depopulandum	p. 34, l. 14
<b>CONL. II</b>			
I ita legimus	p. 111, l. 22	ita legamus	p. 39, l. 22
VII in angeli suscept	p. 118, l. 23	in angeli suscipit	p. 46, l. 19
VIII concisionem carnis	p. 119, l. 10	circumcisionem carnis	p. 47, l. 7
IX abunde	p. 119, l. 29	abundeque	p. 47, l. 23
X junioribus	p. 121, l. 6	juuenioribus	p. 49, l. 5
XIII iuuentutis	p. 124, l. 29	iuuentatis	p. 52, l. 28
XIII senectute	p. 125, l. 1	senecta	p. 53, l. 2
XIII quam praediximus	p. 130, l. 1	qua praediximus	p. 57, l. 24
XXIV quod sumamus	p. 136, l. 11-12	quem sumamus	p. 64, l. 10-11
<hr/>			
<b>CONL. III</b>			
XV uoluntatis affectus	p. 139, l. 2	uoluntatis effectus	p. 67, l. 2
VII quam diximus	p. 149, l. 18	qua diximus	p. 77, l. 20
VII adtingere caritatem	p. 150, l. 29	adtingi caritatem	p. 79, l. 4
X id est ut	p. 154, l. 30	ut	p. 83, l. 10
XV sibimet sufficere	p. 158, l. 16	sufficere sibimet	p. 86, l. 23
XV idoneitas	p. 159, l. 28	idonitas	p. 88, l. 9
XIX om. dominus	p. 162, l. 26	dominus	p. 91, l. 19
XXI quo dicitur	p. 164, l. 11	quod dicitur	p. 93, l. 12
XXII misissem	p. 164, l. 23	inmissem	p. 94, l. 1
XXII quo dicitur	p. 165, l. 9	quod dicitur	p. 94, l. 18
XXII misissem	p. 165, l. 12	inmissem	p. 94, l. 21
<b>CONL. IV</b>			
III hac quam dicitis	p. 168, l. 30	hac qua dicitis	p. 98, l. 30
V hac quam dicitis	p. 170, l. 9	hac qua dicitis	p. 100, l. 8
XI designare	p. 175, l. 5	designari	p. 105, l. 6
XII quia tepidus es... incipiam	p. 176, l. 25	tepidus es... et incipiam	p. 106, l. 22-23
<b>CONL. V</b>			
XII prouras	p. 202, l. 18	procurras	p. 135, l. 8
XIV cordis nostri	p. 205, l. 26	nostri cordis	p. 138, l. 16
XV introeunte te	p. 207, l. 8	te introeunte	p. 140, l. 8
XVI detractationes	p. 208, l. 16	detractationes	p. 141, l. 18
XVI detractio	p. 208, l. 26	detractatione	p. 142, l. 6
XVI detractio	p. 209, l. 18	detractatio	p. 143, l. 4

<i>On a lu :</i>	<i>plutôt que :</i>	<i>Édition de M. Petschenig</i>
<b>CONL. VI</b>		
I usque ad Arabiam	p. 219, l. 12	usque Arabiam
XVI his qui per se exercitati sunt reddet	p. 226, l. 8-9	his qui per se exerciti sunt red- dit
X in carcere	p. 231, l. 29	carcere
XI sciendum est	p. 232, l. 28-29	sciendum
XI projecit illos	p. 235, l. 27	projecit eos
XIV immobilis perseueret	p. 239, l. 1-2	immobiles perseuerent
<b>CONL. VII</b>		
IV beatus uir cuius est auxilium abs te	p. 249, l. 4	beatus uir cui est auxilium abs te
V et alii	p. 250, l. 1	et alio
VI quam cupitis	p. 253, l. 15	quam cupit
XIV in cor Simonis	p. 258, l. 14-15	in corde Simonis
XX robustior pugna succedit	p. 261, l. 31	robustiorum pugnas accendi
XXI in morte	p. 263, l. 15	in mortem
XXI nec dicant	p. 263, l. 18	ne dicant
XXV licet multo illis grauius constet uehementiusque uexari, hos qui	p. 267, l. 8-9	licet multo illos grauius constet uehementiusque uexari, qui
XXX repromissiones	p. 271, l. 21	promissiones
XXXII tenebrarum harum	p. 275, l. 21	harum tenebrarum

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	7
<b>I. LA VIE ET LE CARACTÈRE</b> .....	7
1) Sa famille et sa patrie.....	8
2) Séjour à Bethlém.....	9
3) Voyage et séjour en Égypte.....	13
4) A Constantinople .....	16
5) A Rome .....	18
6) A Marseille .....	19
7) Son culte .....	22
<b>II. L'ŒUVRE MONASTIQUE. LES « INSTITUTIONS » ET LES « CONFÉRENCES »</b> .....	23
1) Les destinataires .....	23
2) Le plan .....	25
3) La date .....	28
<b>III. LA VIE SPIRITUELLE VUE DANS LE CADRE MONASTIQUE.</b>	30
1) Le chemin de la charité et de la contempla- tion. Ascétisme et mystique.....	31
2) Les sommets de la vie spirituelle.....	42
<b>IV. LA PENSÉE DE CASSIEN TOUCHANT L'ANACHORÈTE ET LE GÉNÉRITE, ET LE BUT DE SON ŒUVRE MONASTIQUE</b> .....	51
<b>V. LES SOURCES DES « INSTITUTIONS » ET DES « CONFÉ- RENCES »</b> .....	58
<b>VI. L'ÉCRIVAIN</b> .....	64
<b>VII. L'INFLUENCE MONASTIQUE ET SPIRITUELLE</b> .....	67
<b>VIII. CARACTÈRE DE LA PRÉSENTE ÉDITION DES « CONFÉREN- CES »</b> .....	69

<b>Bibliographie</b> .....	70
<b>Versions</b> .....	72
<b>CONFÉRENCE I : Du but et de la fin du moine</b> .....	77
— II : De la discrétion.....	109
— III : Des trois renoncements.....	138
— IV : De la concupiscence de la chair et de l'esprit .....	166
— V : Des huit principaux vices.....	188
— VI : Du meurtre des saints.....	218
— VII : De la mobilité de l'âme et des esprits du mal .....	242
<b>Liste des leçons différentes de celles de M. Petschenig..</b>	278

*Les Index seront publiés dans le dernier tome  
des Conférences*

A C H E V É  
D'IMPRIMER



S U R   L E S  
P R E S S E S   D' A U B I N  
L I G U G É   ( V I E N N E )  
L E   2 5   A O Û T  
1 9 5 5

29. ORIGÈNE : <b>Homélie sur les Nombres.</b> Introduction, traduction et notes de A. Méhal.....	960 fr.
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <b>Les Stromates</b> , tome I. Texte grec, introduction de C. Mondésert, S.J., traduction et notes de Marcel Caster .....	780 fr.
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : <b>Histoire ecclésiastique.</b> Livres I-IV. Texte grec, introduction, traduction et notes de Gustave Bardy.....	1.350 fr.
33. <b>A Diognète.</b> Texte grec. Introduction, traduction, étude de H.-I. Marrou .....	930 fr.
34. IRÉNÉE DE LYON : <b>Contre les Hérésies.</b> Livre III. Texte critique. Introduction, traduction et notes de F. Sagnard, O. P. ....	1.740 fr.
36. <b>Homélie Pascales. II : Trois homélie dans la tradition d'Origène.</b> Étude, édition et traduction de P. Nautin.....	585 fr.
37. ORIGÈNE : <b>Homélie sur le Cantique des Cantiques.</b> Texte latin. Introduction, traduction et notes de O. Rousseau, O.S.B.	480 fr.
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <b>Les Stromates</b> , tome II. Texte grec, traduction de Cl. Mondésert, S.J., introduction et notes de P.-Th. Camolot, O. P. ....	930 fr.
40. THÉODORE DE CYR : <b>Correspondance</b> , tome I. Texte grec. Introduction, traduction et notes de Y. Azéma.....	630 fr.
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : <b>Histoire ecclésiastique.</b> Livres V-VII. Texte grec. Introduction, traduction et notes de G. Bardy....	1.690 fr.

SÉRIE LATINE :

19. HILAIRE DE POITIERS : <b>Traité des Mystères.</b> Texte latin, introduction et traduction de P. Brisson.....	360 fr.
21. ÉTHÉRIE : <b>Journal de voyage.</b> Texte latin, introduction et traduction de H. Pétré.....	570 fr.
32. LÉON LE GRAND : <b>Sermons.</b> Texte latin. Introduction de J. Leclercq, O.S.B. Traduction de R. Dolle, O.S.B. ....	540 fr.
25. AMBROISE DE MILAN : <b>Des Sacrements, des Mystères.</b> Texte latin, introduction, traduction et notes de B. Botte, O.S.B. ....	425 fr.
32. GRÉGOIRE LE GRAND : <b>Morales sur Job.</b> Livres I et II. Texte latin. Introduction, traduction et notes de R. Gillet et A. de Gaudemaris, O.S.B. ....	900 fr.
35. TERTULLIEN : <b>Traité du Baptême.</b> Texte latin. Introduction et notes de R.-F. Refoulé, O. P. Traduction en collaboration avec M. Drouzy, O. P. ....	495 fr.
39. LACTANCE : <b>De la mort des persécuteurs.</b> Introduction, texte critique, traduction et commentaire de J. Moreau, 2 vol. ....	1.650 fr.

SÉRIE DE TEXTES NON-CHRETIENS :

23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <b>Extraits de Théodote.</b> Texte grec. Introduction et traduction de F. Sagnard, O. P. ....	570 fr.
24. PROLÉMÉE : <b>Lettre à Flora.</b> Texte grec. Introduction et traduction de G. Quispel.....	280 fr.